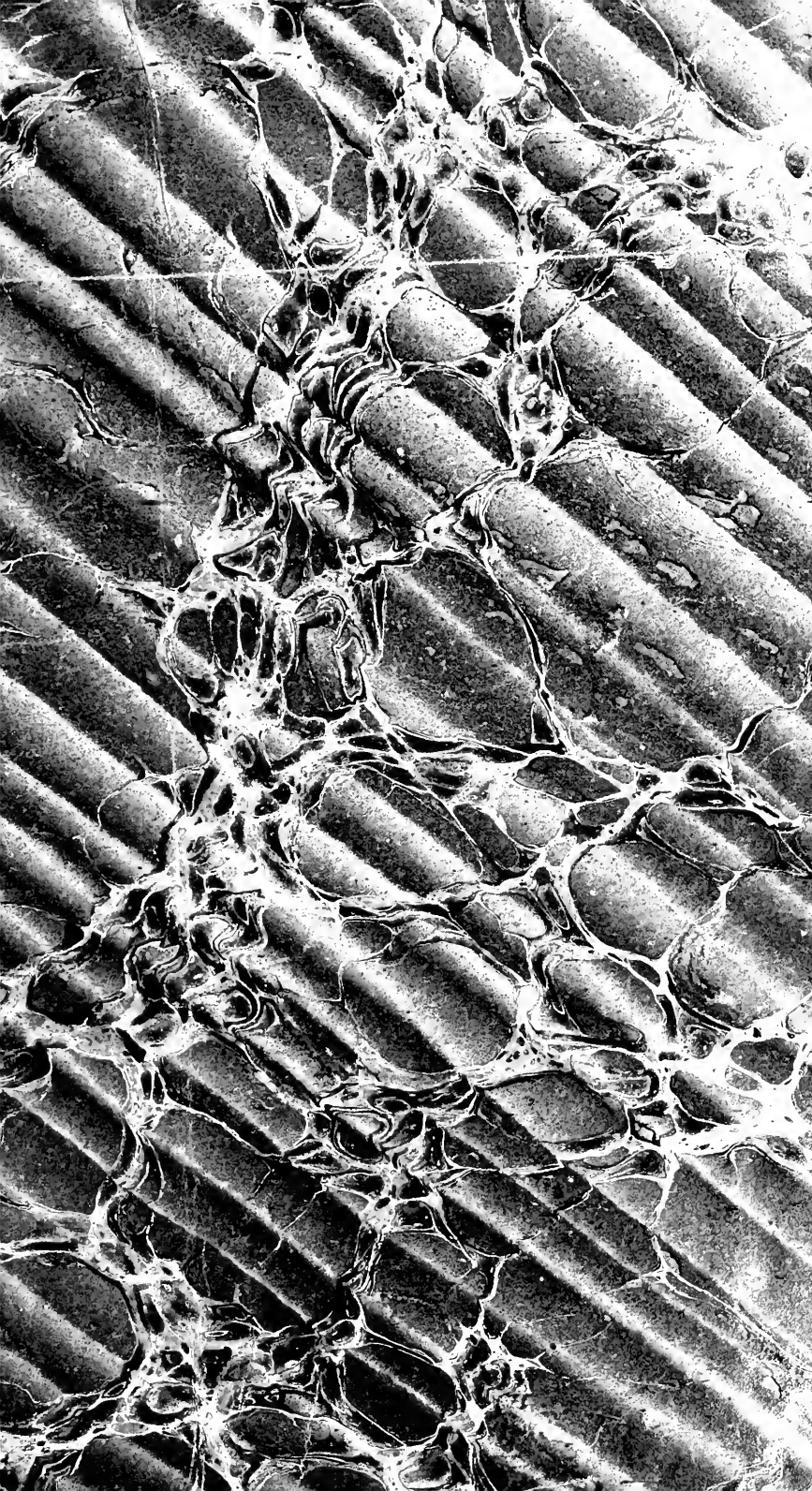


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY







REVUE

DES

LANGUES ROMANES



MONTPELLIER IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI. — HAMELIN FRÈRES.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

TOME XXVII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER

AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

20525

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

RECHERCHES

SUR LES RAPPORTS DES CHANSONS DE GESTE ET DE L'ÉPOPÉE CHEVALERESQUE ITALIENNE

L'épopée chevaleresque a ses origines en France, ses derniers rejetons en Italie. Plus brillants, ceux-ci pendant longtemps ont fait dédaigner et oublier leurs aînés. De nos jours, l'on est plus juste pour nos vieux poèmes, et les chansons de geste, les romans de la Table Ronde, les romans d'aventure, ont repris la place qui leur était due dans l'histoire de la littérature du moyen âge. Mais, à mesure que l'on s'occupait d'œuvres peu connues et dont un grand nombre sont encore inédites, on voyait se poser plus nettement les termes d'une question intéressante et difficile : « Comment s'est accompli le travail de transition et de transformation qui de la *Chanson de Roland* devait aboutir au *Roland furieux*? » Le premier ouvrage où cette question ait été abordée avec la compétence et la sagacité nécessaires est l'*Histoire poétique de Charle-*

magne, de M. Gaston Paris ¹. Le chapitre IX, intitulé : « la Légende de Charlemagne en Italie », est une vue claire et féconde du sujet, et si, depuis, des recherches nouvelles ont amené la critique à modifier, ou même à abandonner certaines des opinions émises par M. Paris, il n'en est pas moins vrai que ceux qui l'ont suivi avaient trouvé le terrain reconnu et la voie tracée. Il est évident que l'épopée italienne a ses sources dans les récits de nos trouvères : le fait n'a pas autrement besoin de démonstration ; mais, si l'on veut examiner en quoi exactement a consisté l'imitation italienne, dans quelle mesure elle se conforme à ses modèles ou s'en écarte, quels éléments de toute date et de toute nature elle associe insensiblement à ceux qu'elle trouvait dans les romans français, en un mot comment et jusqu'à quel point elle est originale, l'on reconnaît que la discussion du problème est aussi étendue que complexe et qu'il n'est plus possible de se borner à des généralités banales.

Henri Estienne, dans sa *Précurrence du langage françois*, avait dit avec raison : « Nous avons des romans qui pourroyent estre » les bisayeulx, voire trisayeulx du plus ancien auteur qu'ils » ayent ². » Mais une telle affirmation, si fondée qu'elle soit, ne

¹ M. Léon Gautier, dans son livre *les Épopées françaises*, s'est occupé incidemment de la question. (V. surtout I, p. 428 s.)

Parmi les ouvrages antérieurs qu'il est bon de consulter, je citerai de préférence Valentin Schmidt, *Ueber die italienischen Heldengedichte aus dem Sagenkreis Karls des Grossen* (1819-1821) et une étude de Ranke dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin (1837), intitulée : *Zur Geschichte der italienischen Poesie*. Sous le titre : *Recherches sur l'épopée française*, M. P. Meyer a publié un compte rendu critique de l'*Histoire poétique de Charlemagne* et du premier volume des *Épopées françaises* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, 6^e série, p. 28-63, 304-342.

² Ce mot d'Henri Estienne est cité par RATHERY dans son *Mémoire* sur l'influence qu'a exercée l'Italie sur les lettres françaises depuis le XIII^e siècle jusqu'au règne de Louis XIV (1852). Mais pourquoi l'auteur n'avait-il pas lu plus attentivement les ouvrages dont il parle ? L'on rencontre, p. 89, n. 2, l'affirmation suivante : « D'autres indices semblent prouver que Pulci a puisé » à des sources françaises. Par exemple, dans son poème, Gano ou Ganelon » est pendu comme Loup, duc de Gascogne, qui joue le même rôle dans notre » histoire, au lieu d'être tiré à quatre chevaux, comme dans toutes les compo- » sitions italiennes. . . . » Il y a la plus d'une erreur. Dans les compositions françaises, le supplice infligé à Ganelon était déjà celui de l'écartèlement (voir

nous apprend rien sur la série intermédiaire qui relie les chansons de geste aux romans italiens du XV^e et du XVI^e siècles. M. G. Paris a, le premier, essayé de porter la lumière dans des périodes obscures où à chaque pas l'on est arrêté par la difficulté de réunir les éléments d'une information suffisante. Autant que j'en puis juger, les progrès faits depuis la publication de l'*Histoire poétique* ne sauraient détourner de continuer cette sorte d'enquête, où chacun apporte la contribution de son travail et de ses vues propres. Des résultats importants et nombreux sont acquis déjà ; mais les meilleurs moissonneurs savent qu'il reste toujours à glaner après eux ¹.

Roland, édit. Gautier, vv. 3960-3974), et, dans le *Morgante*, Pulci s'est conformé sur ce point à la tradition ; mais, suivant son habitude, il a amplifié, et, dans son récit, Ganelon est tenaillé d'abord, puis tiré à quatre chevaux (c. xxviii, ott. 7-14).

Comme tout le monde n'a pas sous la main une édition du poème de Pulci, je me permettrai de relever encore une inexactitude de même nature, quoique moins grave. Dans ses *Épopées françaises* (II, p. 419, note), M. Gautier apprécie ainsi Pulci : « Le *Morgante* de Pulci n'est qu'une parodie de nos vieilles épopées ; c'est une sorte de *Don Quichotte* italien, qui n'a peut-être pas été moins funeste que celui d'Espagne à la chevalerie et à la foi. Toutefois Pulci le sceptique, Pulci le railleur, a été saisi lui-même par le grand spectacle de la mort de Roland. Il a dû imposer silence à son rire, quand il s'est trouvé face à face avec cette mort héroïque. Son héros enfonce alors sa Durandal dans la terre, et sa dernière action est un baiser énergique déposé par ses lèvres mourantes sur la croix que forme la garde de son épée. » (xxviii^e chant, oct. clm.)

Sans rechercher si le *Morgante* et le *Don Quichotte* ont été réellement funestes à la chevalerie et à la foi, je me borne à remarquer que, dans Pulci, le dernier acte de Roland ne consiste pas à embrasser son épée. Le chevalier meurt sans doute au xxvii^e chant, oct. cliv, mais il ressuscite quelques octaves plus loin. La scène est touchante : Charlemagne, arrivé à l'endroit où son neveu est étendu sur le sol, descend de cheval, embrasse Roland, lui donne sa bénédiction, lui demande pardon de l'avoir envoyé à Roncevaux, et le prie de revenir un moment à la vie pour lui rendre, en souriant, l'épée bénite, selon la promesse qu'il lui avait faite quand, à Aspremont, l'empereur l'avait fait chevalier et comte. Le désir de Charles est exaucé : Roland se lève *en pieds*, puis s'agenouille, et, souriant, remet Durandal entre les mains de son seigneur (c. xxvii, ott. 202-206). Cette dernière scène termine heureusement le récit de la mort de Roland. M. Rajna en a trouvé la première forme dans un manuscrit de la *Spagna* en vers, conservé à la bibliothèque municipale de Ferrare. (Voy. *la Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana*, Bologne, 1871, p. 176. — Extrait du *Propugnatore*, t. IV.)

¹ Au premier rang des chercheurs qui ont parcouru un champ si vaste et y

Il m'a semblé ressortir de la comparaison des textes que, si les Italiens ont eu de bonne heure sur les trouvères, dont ils s'inspiraient, l'avantage d'une culture plus complète et surtout d'une forme plus littéraire, il n'y a à peu près rien dans leurs œuvres dont les romans français ne contiennent le germe ou le modèle. Lorsque l'on oppose les termes extrêmes, le *Roland* et le *Roland furieux*, l'écart est immense, et l'on incline à attribuer au poëte italien tout l'honneur de la transformation que le genre a subie; mais nos légendes n'ont franchi les Alpes et ne se sont répandues en Italie que profondément modifiées, par suite d'une évolution naturelle, de l'insensible mélange des cycles et d'autres causes encore. Présentée ainsi, la question prend un aspect très-différent, et j'ai pensé qu'elle pouvait être examinée en s'appuyant sur quelques exemples et sans entrer dans des développements où l'on aurait à passer en revue tout ce que la fécondité des romanciers du moyen âge nous a légué de narrations épiques.

Les textes remaniés du *Renaud de Montauban* et les romans de *Maugis d'Aigremont* et de *Vivien de Monbranc* sont un exemple remarquable de la manière dont les trouvères introduisaient dans le domaine de la chanson de geste primitive des données soit plus récentes, soit de nature tout autre, empruntées tantôt au récit des croisades, tantôt aux romans de la Table Ronde. Or, si une légende fut populaire au monde, c'est bien celle des quatre fils Aimon, et surtout en Italie. Cette popularité seule peut expliquer comment, de bonne heure, il s'établit entre le héros de Roncevaux, Roland, et un simple chevalier, cette sorte d'égalité de situation et de rivalité de

ont fait de précieuses découvertes, il faut citer M. Pio Rajna. *La Materia del Morgante in un ignoto poema cavalleresco del secolo XV* (Propugnatore, t. II), *Rinaldo da Montalbano* (Propugnatore, t. III), *la Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana* (Propugnatore, t. IV), l'étude sur les *Reali di Francia*; deux grands ouvrages, *le Fonti dell' Orlando Furioso* et *le Origini dell' epopea francese*, sont de la lecture la plus instructive, soit par la nouveauté des faits eux-mêmes, soit par l'originalité des aperçus et des rapprochements. On peut n'être pas toujours d'accord avec M. Rajna; mais les meilleurs critiques reconnaissent que ses travaux ont complètement modifié l'état de nos connaissances sur une des plus difficiles périodes de l'histoire littéraire.

vallance qui est un des motifs les plus intéressants dont aient tiré parti l'auteur anonyme de l'*Orlando*, puis Pulci, Boiardo et Arioste. Je crois qu'il y a utilité à faire ressortir, ne serait-ce qu'en partie et sans songer à épuiser la matière, comment les Italiens ont trouvé dans l'*Histoire des Quatre fils Aïnou* et de leurs cousins un premier exemple d'association et de combinaison d'éléments d'origine diverse¹. Il peut y avoir également avantage à examiner si d'autres chansons de geste, connues des Italiens, n'ont pas eu quelque influence sur leur manière de traiter la *matière de France*. Enfin, la *Chronique de Turpin* pouvant être considérée comme un exemple très-an-

¹ Les caractères distinctifs de l'épopée italienne sont réunis dans le passage suivant de M. G. Paris, qui est vraiment le passage classique sur la matière, et qu'à ce titre je crois devoir citer : « Dès la clôture de cette première » période, qui consiste principalement en imitations, la plupart des grands » traits qui doivent persister sont dessinés : dans ces poèmes, Charlemagne » joue un rôle très-secondaire : Roland est mis au premier rang : la maison de » Mayence et la maison de Clermont sont perpétuellement opposées. *Aspre-* » *mont* fournit un des grands motifs qui se retrouvent par la suite à satiété : » un roi païen délibère avec ses vassaux d'envahir la chréienté. Un autre est » dans l'*Espagne* : un paladin, offensé par Charlemagne, s'éloigne de la France » et court le monde, généralement l'Orient, en rencontrant les aventures les » plus diverses. L'*Aspramonte*, à son début, en contient un autre qui appa- » raît seulement dans la version des *Realii* : c'est l'introduction d'une femme » guerrière, Galacielle, si souvent imitée depuis.

» L'origine d'un autre trait propre à la forme italienne des récits carolin- » giens est plus difficile à préciser : nous voulons parler des exploits de Re- » naud de Moutauban, autres que sa guerre contre Charlemagne. *Le premier* » *linéament de ces récits* se trouve dans la chanson de geste française où, » après avoir fait la paix avec l'empereur, il va en Terre Sainte, conquiert » Jérusalem et y établit un roi. Mais aucun poème français, *en dehors de* » *celui-là et de ses suites*, ne parle de Renaud ; aucun surtout ne lui attri- » bue de part dans les guerres de Charles contre les Sarrasins et dans la con- » quête de l'Espagne. Peut-être est-ce Pulci qui, le premier, l'introduisit dans » le cercle des paladins consacrés par la tradition et le plaça sur le même » rang que Roland. » (*Histoire poétique*, p. 195.)—J'ai souligné les mots qui se rapportent au *Renaud de Montauban* et à ses suites, telles que le *Maugis d'Aigremont*, parce que c'est précisément dans ces romans que je crois voir en partie l'origine, non-seulement de l'importance attribuée par les Italiens aux personnages de Renaud et de Maugis, mais aussi de la méthode ou du procédé qu'ils ont employé en remaniant à leur goût les sujets carolingiens. Dans sa notice sur le *Maugis*, Paulin Paris avait déjà relevé l'imitation de Lancelot du Lac. (*Histoire littéraire*, t. XXII, p. 701 et 703.)

rien du mélange le plus audacieux d'éléments légendaires de toute provenance et de toute sorte, je désirerais reprendre quelques-unes des idées que j'ai émises dans les notes de mon édition de Turpin¹, au sujet des rapports de la *Chronique* et des romans de date plus récente, français ou italiens.

I

RENAUD DE MONTAUBAN

Le texte du *Renaud de Montauban* a été publié pour la première fois par M. Michelant, en 1862, dans la *Bibliothèque de l'Association littéraire* de Stuttgart, d'après le manuscrit 39 du fonds La Vallière (Bibliothèque nationale), corrigé d'après divers manuscrits et complété vers la fin à l'aide du ms. 775 de la Bibliothèque nationale. Il contient plus de dix-sept mille vers. Cette édition, tirée à peu d'exemplaires, ne saurait être considérée comme définitive. L'auteur a eu le soin d'expliquer que, dans le choix du texte, il avait été guidé surtout par la pensée de reproduire la version de la célèbre chanson de geste qui s'éloignerait le moins du roman en prose des *Quatre Fils Aïmon*, tel qu'il fut donné jadis dans la *Bibliothèque bleue* et que nos pères l'ont lu et goûté². Dans la seconde partie de l'appendice, il décrit les principaux manuscrits, et c'est là qu'en parlant de celui de Montpellier il fait la remarque qu'il est incomplet et s'arrête à l'endroit où Renaud engage un combat singulier avec l'amiral de Perse, « épisode », dit M. Michelant, « qui est raconté tout autrement que dans les autres » versions. »

Le manuscrit de Montpellier dont il s'agit est très-connu : il se trouve à la bibliothèque de la Faculté de médecine, provient, comme beaucoup d'autres de cette série, de la collection du président Bouhier, et figure au catalogue avec la cote

¹ *Turpini Historia Karoli Magni et Rotholandi* ; Montpellier-Paris, 1880, dans la série des publications de la Société pour l'étude des langues romanes. Maisonneuve, éditeur.

² P. 510-511.

H. 247¹. Le *Renaud de Montauban* y est précédé immédiatement des romans de *Maugis d'Aigremont* et de *Vivien de Monbranc*. C'est en étudiant ces compléments de la légende des fils d'Aïmon que j'ai été amené à comparer le texte donné par M. Michelant et celui du manuscrit de Montpellier, là où précisément le second, au lieu de rester la reproduction souvent abrégée et incorrecte du premier, affecte une allure indépendante. Il est malheureux que le manuscrit soit incomplet et que les feuillets de la fin soient en mauvais état : la dernière page est absolument illisible. Mais la partie conservée permet suffisamment de reconnaître que l'auteur avait donné au récit des aventures de Renaud en Palestine un développement considérable et que la chanson de geste y devenait un vrai roman.

Le *Renaud de Montauban* est un livre très-rare. Pour que la comparaison des deux versions soit possible, je suis donc obligé de donner d'abord un sommaire traduit du résumé général que l'on trouve à la fin de l'édition de Michelant.

Charlemagne a fait précipiter le cheval Baiart dans la Meuse, avec une meule au cou. Mais Baiart brise la pierre, se dégage et s'enfuit dans la forêt des Ardennes, où on l'aperçoit encore souvent.

Renaud arrive à Constantinople et rencontre dans l'hôtellerie où il loge un pèlerin, dans lequel il reconnaît Maugis. Les deux cousins se saluent tendrement et décident de continuer ensemble leur pèlerinage. Ils se remettent en route et arrivent à Jérusalem. Ils s'étonnent à la vue de la ville, qu'ils trouvent entourée par une nombreuse armée. Un homme du pays leur apprend que les Sarrasins ont envahi la ville, s'en sont emparés et ont massacré les chrétiens. Les princes du pays se sont réunis pour assiéger la ville et l'arracher aux

¹ Ce manuscrit du XIV^e siècle contient la plupart des poèmes de la geste de Doon de Mayence, c'est-à-dire : *Doon de Mayence*, *Gaufrey*, *Ogier de Danemarche*, *Gui de Nanteuil*, *Maugis d'Aigremont*, *Vivien l'Amachour de Monbranc*, *les Quatre Fils Aïmon*. (Voy. pour plus de détails, le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. 1, p. 377, et la préface de l'édition de *Doon de Mayence*, par M. Pey.)

mécréants. Renaud et Maugis se rendent au camp et s'y construisent une cabane. Sur ces entrefaites, les Turcs font une sortie. Joffroi de Nazareth se bat avec l'amiral de Perse, qu'il renverse de cheval. Quand Renaud voit la bataille se développer, il veut y prendre part, lui aussi. Maugis lui donne le conseil de se reposer encore ici pour ce jour, et lui promet de combattre avec lui le lendemain. Cependant les chrétiens mettent les Sarrasins en déroute. Ceux-ci, en fuyant, renversent la cabane des deux chevaliers sur eux. Renaud, furieux, saisit une perche qui soutenait le toit, monte sur un mulet et poursuit les païens en les abattant, tandis que Maugis lance contre eux une grêle de pierres. Les chrétiens sont tout étonnés de voir deux hommes faire de tels ravages dans les rangs des ennemis. Ceux-ci réussissent enfin à rentrer dans la ville. L'amiral, vaincu, rassemble son conseil ; il se propose de renouveler la partie, mais il craint les deux Français dont chaque coup abat tant de guerriers. Ses chevaliers le réconfortent. Les chrétiens, de leur côté, questionnent Renaud, qui se fait connaître, ainsi que Maugis. On lui offre le commandement en chef, mais il le refuse. Les princes insistent ; Maugis lui-même l'engage à accepter. Il cède enfin aux prières de Joffroi et des autres chefs, qui lui promettent obéissance et fidélité. Pour les préparer au combat, il adresse un discours à ses chevaliers et leur recommande de n'épargner ni l'ennemi, ni leur propre vie.

Qui perd la vie, dit-il, en combattant pour Dieu, gagne le ciel.

Au matin, les Sarrasins font une sortie et attaquent le camp. Les chrétiens leur opposent une vigoureuse résistance et se battent avec le plus grand courage. Les païens sont mis en fuite. En vain l'amiral invoque ses dieux, il doit céder. Il se retire et s'échappe par ruse avec un petit nombre de chevaliers, pendant que les chrétiens, conduits par Renaud, entrent dans la ville sainte. Aussitôt ils se rendent au Saint Sépulture pour y faire leurs dévotions. Quand ils en sont revenus, ils délibèrent pour savoir qui l'on proclamera roi. Renaud refuse la couronne qui lui est offerte ; de même Maugis, à qui on veut également la remettre. C'est Joffroi de Nazareth qui accepte la royauté. Malgré toutes les prières, les deux che-

valiers font connaître leur intention de repartir pour la Gascogne. Ils prennent congé du roi, s'embarquent à Acre et arrivent à Brindisi.

Ce résumé répond à un développement de 528 vers, de la p. 401, v. 36, à la p. 418, v. 37.

Ainsi conté, le pèlerinage de Renaud est une continuation toute naturelle de la chanson de geste, et garde certainement quelque chose de la gravité et de la sobriété des récits qui précèdent. L'idée première de faire de Renaud le défenseur en tous pays de la chrétienté y est en germe, mais elle n'apparaît que discrètement et sans chercher à frapper l'imagination. Renaud se comporte, non en chevalier errant, mais en robuste et courageux guerrier, que le hasard a jeté au milieu de batailles auxquelles il ne songeait point, et qui donne modestement à la bonne cause le secours de son bras et de son expérience. Il est venu à Jérusalem pour s'acquitter de son vœu, et, une fois ce devoir religieux accompli, il refuse la couronne et revient le plus tôt qu'il peut en son pays auprès des siens. Le voyage d'Acre à Brindisi est conté en dix vers. D'autre part, l'ennemi, qu'il bat et chasse de la ville sainte, est indiqué d'une façon vague, sans aucun détail caractéristique : c'est l'amiral de Perse. Aucun prince de l'Asie ou de l'Afrique ne figure à sa cour. Lors de la scène, d'ailleurs si courte, où il consulte ses barons, aucun n'est désigné par son nom, ne se détache du groupe indécis dont il fait partie. L'auteur ne paraît nulle part désireux de faire preuve d'esprit inventif. Il effleure le monde oriental sans essayer de le décrire. Que lui importent tous ces chefs sarrasins qui entourent l'amiral, comme jadis les princes païens s'étaient réunis autour du roi Marsile ? Il a hâte, comme son héros, de revenir en France, où la famille de Renaud aura encore des trahisons à déjouer et des luttes à soutenir. Cette manière d'entendre le sujet est conforme à l'idée que l'on devait garder en France du personnage du plus vaillant des fils d'Aïmon, et, si l'on jette un coup d'œil sur la version de la Bibliothèque bleue, on remarquera qu'elle développe peu cet endroit de la narration que les variantes de la chanson de geste auraient permis sûrement d'allonger et d'enrichir outre mesure¹.

¹ Dans l'édition en 95 pages que j'ai sous les yeux (Carpentras, chez Gaudi-

Le texte de Montpellier, au contraire, quand il arrive à cet endroit de l'histoire de Renaud, tourne décidément au romanesque, et, tout incomplet qu'il est, montre clairement quel parti l'on pouvait tirer de la présence d'un champion tel que Renaud, dans la contrée où chrétiens et Sarrasins se disputaient avec tant d'acharnement la possession de la ville sainte.

Malgré le mauvais état de cette partie du manuscrit, et bien que les incorrections y soient nombreuses, la reproduire ne semblera peut-être pas un travail inutile¹. La version du Renaud qui la précède n'aura probablement jamais et ne mérite guère l'honneur d'une publication intégrale; or ce fragment, si mutilé qu'il soit, est un des documents que devra consulter l'auteur de l'histoire encore à rédiger des destinées de l'intéressante légende des Quatre Fils Aimon et de leurs cousins².

(bert-Penne, sans date) ce chapitre contient moins de quatre pages; mais il est aisé de reconnaître que certaines parties ne sont que des sommaires de développements très-étendus. La bataille entre les chrétiens et les Turcs commandés par Margaris est contée en six lignes; le siège, *dans les formes*, de Jérusalem ne prend que deux lignes. Le retour des pèlerins en France ne se fait pas si simplement que dans le texte de M. Michelant. Partis de Jaffa, ils restent six mois sur mer et relâchent enfin à Palerme, où le roi Simon profite de leur aide pour se délivrer des Sarrasins. Dans la bataille qui a lieu, c'est Maugis qui a le commandement. De Palerme, les deux cousins vont à Rome, où le pape leur donne l'absolution de leurs fautes, et c'est après cette odysée qu'ils arrivent à Dordonne.

¹ Ce texte, comme tous ceux que contient le ms. 247, est écrit en dialecte picard; je le donne sans songer à le corriger. Beaucoup de vers sont faux; à certains endroits, l'écriture est complètement illisible. On ne peut rien déchiffrer au verso du dernier folio. Ça et là on trouvera entre crochets quelques lettres ou quelques mots que j'ai cru devoir suppléer sans inconvénient. Entre les vers 127 et 128, il y a une lacune. Dans le résumé donné plus haut, on a vu que les deux pèlerins, arrivés près de Jérusalem, apprennent d'un homme du pays les derniers succès des Sarrasins. Le copiste, trompé par la ressemblance des rimes, a passé un ou deux couplets. Les vers 128-133 ne peuvent être placés dans la bouche de Renaud ou de Maugis. J'ai reproduit en note le passage du texte imprimé qui comble cette lacune.

² Voir au sujet des origines de cette légende le travail de M. A. Longnon, *les Quatre Fils Aimon*, dans la *Revue des questions historiques*, 1879, janvier, p. 173-196. Cf. *Romania*, VIII, 648, et M. Rajua, *le Origini dell' Epopea francese*, p. 228-233.

Fol. 221, v^o a.

- La pes est greantée, si com povez entendre.
 Kalles depart son ost et fet son tref destendre,
 Et lez .iiii. fix Aymon vont lor voiage prendre ;
 En Montauben en vont que Kalles lor fist rendre.
- 5 Kalles en vint o Liège qui plus n'i vout attendre,
 Droit au pont de Muese qui rade est o descendre.
 Là fist Baiart venir que Renaus li fist rendre :
 « Baiart, dist Kallemaines, ta valor m'as fet vendre ;
 » Maint jour m'as fait courout, maint povre disner
 [prendre ;
- 10 » Mèz par cheli seignor qu'en crois se lascia pendre,
 » Ne leiroi pour nul home qui me seüst deffendre,
 » Que le votre forfet ne vous fache chier vendre.
 » Jamez ne mangerez, tel saut vous feroi prendre. »

- Le roi fist Baiart prendre iluec demaintenant,
- 15 Une muele li pent à son col maintenant.
 Baiars fu sus le pont : Kalles le boute avant,
 Ens en Muese l'embat qui est rade et courant.
 Il va au fons de l'ève trestout demaintenant.
 Quant le voit Kallemaines, si en ot joie grant :
- 20 « Baiart, ce dist le roi, or ai quanque demant.
 » Je ne t'ai pas menti, tenu t'ai couvenant :
 « S'or ne povez tout boire, jà morrez, piez estant. »
 Quant François l'entendirent, si en ont mautalent :
 « Ogier, dist l'archevesques, par Dieu le roi amant,
 25 » Moult est Kalles cruel, moult m'en vois merveillant
 » Qu'à une beste mue a mené tel content. »
 « Fox est », dist Oliviers. « Voire », chen dist Rollant.
 N'i ot prinche ne per, pour voir le vous greant,
 Ne plorast pour Baiart, le bon cheval courant.

- 30 Or est Baiars en Muese que trestout le mont loe.
 Kalles garda aval par dejouste une noe,
 Voit Baiart dessus l'ève qui par grant vertu noe ;
 La muele fiert du pié, faite en a mainte escroe ;
 Si la fiert et debrise com s'ele fust de boe.
- 35 D'autre part s'en issi par dejouste une noe ;
 Adonc s'en va poignant, plus tost ne vole aloe ;

En la forest entra d'Ardenne que grant roe.
 Quant chen voit Kallemaines, de mautalent esbloe,
 Et si home en sunt lié, chascun Ihesus en loe,
 10 Tuit en font à Kallon par deriere la moe.

Escapez est Baiars de si grant aventure ;
 Encor dit on ou regne, si com dit l'eseripture,
 Qu'il vit en la forest, si i prent sa pasture.
 Quant voit home ne fame, d'aler à lui n'a cure,
 15 Ains s'en refuit ou bois moult trez grant aleüre.
 Or vous lairai de lui, ne sai se il plus dure,
 Si diron de roi Kalle qui en fist chiere oscure.
 Touz sez barons depart dont il tenoit la eure.

Departis sunt lez os, s'est la guerre affinée,
 50 Et Renaus s'en ala à la chiere hardie,
 Lui et son escuier que Ihesus beneïe.
 Il vit Costentinnoble, la chité seignorie,
 Ou boure se heberga delez une abeïe,
 Fol. 221, v^o b. La dame li a dit, qui est de bonne vie :
 55 « Amis, entrez là sus en la chambre voutie.
 » Il n'i a fors .i. home que ne connoisson mie.
 » Mèz moult par est malade, la color a noierchie.
 » Pelerin est com vous, s'a sa voie acueillie.
 » Se mal vous fet de rien, gesez d'autre partie.»

60 Renaus entre en la chambre, qu'il ne demore pas ;
 Si a gardé amont et en jus et en bas,
 Si vit Maugis jesir, couvert de .ii. blans dras.
 Renaus le connut bien, à lui en vint le pas ;
 Le chief li descouvri trestout isnele pas.
 65 « Amis, comment vous est, por le cors saint Thomas ? »
 Maugis connut Renaut, si saut sus a itas ;
 Puis lui dist maintenant, il ne lui chela pas :
 « Amis, où alez vous ? » — « O sepulere elas. »
 « — As tu fet pes au roi ? Comment en escapas ? »
 70 « Oil, chen dist Renaus, issi com tu orras,
 » Car je vois au sepucere aussi com tu i vas.
 » Rien n'en ai amené, ne mèz .i. cheval cras,

- » Et mon vallet à pié, bien le connoisteuras.
 » Mez frerez ont lor terrez que tu tant amé as. »
 75 Quant Maugis ot Renaut, ne fut pas lié par gas,
 Adonc saut de son lit là où il jut en bas.

Maugis saut de son lit, si acole Renaut.

- « Sire, chen dist Maugis, pour le dieu qui ne faut,
 » Tout sui sain et heitié, ains mès ne fut si baut ;
 80 » Or en iron ensemble, de poverte qu'en chaut ?
 » Tant trouveron vitaille, de porter serez caut.
 » Je sai bien demander, je suis jà bon ribaut. »
 » Et je, chen dist li dus, se mon argent me faut. »
 La dame oï parler sez ostenz si trez haut,
 85 Lor corout en la chambre, n'i a fait que .i. saut.

L'ostesse vint corant en la chambre pavée,

Là où li dui baron ont fet lor demorée.

Quant Maugis voit s'ostesse, si l'a bien saluée.

Quant l'a veü lever, tantost sans demorée

- 90 El demande : « Estez sain ? ne m'en feitez chelée. »
 Et il dist : « Oïl, dame, comme pomme parée.
 » Moult m'avez fet de bien. Chil qui fist la rousée,
 » Le vous rende à l'ame, quant serez trespasée. »
 Et la dame respont qui ot bonne pensée :
 95 « Se je vous ai bien fet, la roine honorée
 » Me rende la merite, quant seroi trespasée. »
 Adonc parla Renaut à la chiere membrée :
 « Avon nous que mengier ? est la chose aprestée ? »
 « Oïl », chen dist la dame. Or tost, sans demorée,
 100 La table est toute mise, s'ont l'eve demandée,
 Et Renaus et Maugis n'i ont fet arrestée.
 Au mengier sunt assis, s'ont l'ostesse appelée,
 Puis mengierent et burent tant comme il lor agrée.
 Lors font oster la table qui fu et grant et lée.
 105 Atant se vont couchier, que l'eure fu passée.
 Li baron s'endormirent de si à l'ajournée,
 Que il se sunt levé quand l'aube fu crevée.
 Il s'en vont lor quemin, lor voie ont trespasée,
 Et si ont tant erré toute jour ajournée

110 Qu'il vindrent à Marceille qui siet sus mer salée.
 Illec trouverent nef qui estoit aprestée,
 Renaus parla o mestre, la nef a alouée
 Pour lui et pour Maugis ; il laissa en soudée
 .iiii. livres d'argent : il l'a bien enerée.

Fol 222, r^o a

Et puis entrerent ens sans nule demorée,
 116 Et il ont tant siglé et jour et matinée
 Qu'en .ii. mois et demi ont la mer trespasée :
 A Acre pristrent port à une matinée.

A Acre pristrent port chil qui sunt arrivé.

120 Tant com furent en l'eve il n'orent point doté,
 De bon cœur et de vrai en ont Dieu aoré.
 Et Renaus et Maugis s'en sunt ensemble alé,
 Moult demainent grant joie li vassal aduré ;
 Il le doivent bien fere, tous jors se sunt amé.

125 « E Dex », chen dist Maugis, « vous soiez aoré !
 » Or iron au sepucere où Ihesus fu posé. »
 « Sire », chen dist Renaus, « vous avez bien parlé. »

.....⁴.

⁴ Le texte imprimé me paraît présenter une lacune à partir du moment où Renaud et Maugis se séparent de leur hôte. Par contre, le passage qui suit immédiatement comble la lacune que j'ai notée déjà dans le ms. de Montpellier, entre les vers 127-128. Je le reproduis jusqu'à l'endroit où les deux récits, malgré leurs différences, se rejoignent :

Mult sout lié li ami, si s'entrefirent joie ;
 Lendemain par matin ont acoilli lor voie,
 Et ont tant exploitié, ge voit bien que l'an l'oie,
 Vindrent à Iherusalem qui mult de loing bien voie
 Et la graut tor David qui contremont baloie,
 D'autre part lo sepulere où il tiurent lor voie.
 Quant li baron lo voient, si en orent grant joie,
 A terre descendirent enmi la sablonoie ;
 La sainte vile aorent et cascuns por lui proie.
 Atant sont levé sus de la grant sablonoie,
 Si vont en la cité qui tant est beneoie.

Or s'en vont li baron qui furent esjoï ;
 Il n'out gaires alé qu'un grant ost ont choisi
 Entor Iherusalem, la cité signorie.

- « Le roi de Ierusalem si est deserité,
 » Le roi sodant de Perse l'a de guerre enuié ;
 130 » Plus de .x m. caitis en a o lui mené.
 » Sachiez ès plains de Remez a son ost atravé,
 » De crestienne gent i a poi aüné,
 » Quant contre l'amiral ont poi de poosté. »
 « Ne me caut, dist Maugis, que j'ai à Dieu voé
 135 » Ne porterai mes armez en trestout mon aé.
 » Ne ne vous aideroi vaillant .i. oef pelé.
 » Or, se vous estez pris en bataille campel,
 » Jà n'i serez par moi aidié ne delivré,
 » Que tant ai fet pour vous, malement sui mené.
 140 » Jà vers notre seignor ne seroi acordé. »
 Quant Renaus l'a oï s'a tendrement plouré :
 « Ahi, cousin Maugis, aiez de moi pité ;
 » Cousin, secorez moi, se je sui destorbé ;
 » J'en iroi en bataille à tout .i. branc letré,
 145 » Et se je muir de bonne volenté,
 » Là sus avec les angrez en seroi coronné :
 » Icel louier atent qui muert pour s'amisté. »

Maint treif virent drecié et maint chastel basti,
 Tant pavillon de soie, tant destrier arrabi.
 « Maugis, ce dist Renaus, or sui ge esbahi.
 » Ha Dex ! quex gens est ce que nos veomes ci ?
 » Ne sont pas Crestien de Iherusalem saisi. »
 « Ne sai, ce dit Maugis, par Dex qui ne menti.
 » G'en ai si grant merveille, toz en sui esbahi. »

Esbahi sont li prince, si s'en vont lor chemin ;
 Il n'ont gaires erré lo chemin enterin
 Qu'ont rencontré .i. home sor .i. gaste roncin.
 Cil repaire de l'ost, vendu ot pain et vin.
 Renaus vint devant lui, si cria à cler tin :
 « Amis, cil te conduie qui confondi Cayn.
 » Car me dites noveles, par lo ber saint Martin,
 » Quel geut sont ce logié, se ce sont Sarrazin ? »
 « Nenil, ce dist icil, leaument lo vo dis. »

« Paumiers, vels tu oïr verté de cele gent ? »
 » Oïl, amis, biax frère, mult en ai bon talant. »
 « Et ge lo te dirai », etc. . . .

(Édit. Michelant, pp. 404-405.)

- « Renaut, chen dist Maugis, [u]ne rien vous diroi.
 » Je vous di loialment, ne soiez en esmai,
 150 » Feitez quanque voudrez, que jà ne vous faudroi,
 » Et je meïsme en la bataille iroi ;
 » Se puis, au branc d'acier cez païen ochirroi,
 » Que jà Ture ne Persant pour voir n'espargneroi,
 » Et se vous estez pris [je] vous delivrerai.
 155 » Assez avez vitaille ; s'ele faut, j'en querroi. »
 Quand Renaus l'a oï, il n'i a fet delai ;
 Doucement le merchie de bon cuer et de vrai :
 « Quant vous m'i aiderez, nule paor je n'ai.
 » Se je vieng en l'estour, durement i ferrai,
 160 » De sanc et de chervele la terre joncherai.
 » Sachiez, à haute vois Montauben crierai.
 » Cousin, à *haute vois Montauben crierai* ;
 » *Cousin*, a mon pooir, la mort Dieu vengerai,
 » Qu'il fu mis en la crois qu'il trouvèrent ou tai,
 165 » Et, se je muir pour lui, couronnez en seroi
 » Devant la fache Dieu, que je trez bien le sai. »

Amaugis le bon lenne son cousin confortait,
 Renaut le fix Aymon, que durement amoit.
 La nuit jurent aeise et chacun s'endormoit,
 170 Et quant vint o matin que le soleil levoit,
 Amaugis ne Renaus, nul jus ne se targoit.
 Vers Ierusalem vont où Ihesus fu destroit,
 Vindrent ès plains de Remez où chascun s'aünoit.
 Li prince de la terre chascun s'i assembloit,
 175 Quanqu'il porent de gent chascun à l'ost menoit,
 Que la bataille atendent ; or en soit Dex au droit.
 Fol. 222, ro b Le riche roi David bien lez reconfortoit,
 Et Renaus et Maugis chascun par là venoit
 Et par dehors les tentez duc Renaus se couchoit.

180 Segnors frans chevaliers, oez une merveille.
 Maugis fet une loge et moult bien s'appareille

Où Renaus reposa qui de dormir sommeille.

Sachiez de verité, Maugis de faim baaille,

Renaut le fix Aymon dist souëf en l'oreille.

- 185 Pain ira pourcachier, de vin une bouteille;
Et Renaus l'otroia qui pour le dit s'esveille.
La gent a encauté, n'i feisoient ore veille;
Une nape avoit prise, ains ne fu sa pareille.

Une toaille prist chil qui bien le sot fère,

- 190 Et pain et char et vin, de plus n'avoit que fère;
Il en vint à Renaut qui ot simple viaire.

Renaus si l'a veü, le franc due debonnaire,

Il a dit à Maugis que il fet que pechière.

« Taisiez », chen dist Maugis, « ne vous doit pas des-
[pleire.

- 195 » Dex le me pardonra, qui tout le monde escleire.

» Sachiez pour soe amor ai je vestu la haire.

» Couronné en seroi, se il puet à Dieu plaire. »

Amaugis le bon terre à genoullons se mist,

Et par devant Renaut le mez de char deffist.

- 200 Renaus leva sa main, le seignacle Dieu fist.

« Mengiez seürement, che li a dit Maugis,

» Si priez pour cheli qui à mains l'a conquis. »

Renaus le fix Aymon moult durement en rist,

De la joie de lui durement s'esbaudist.

- 205 » En [n]om Dieu, dist Renaus, un deables vous fist. »

« Non fist », chen dist Maugis, « bien ait qui le

[m'aprist. »

Et, quant il ont mengié, demoranche n'i fist.

Maugis prist la touaille, arriere ou tref la mist.

Et puis se va dormir, panche levée gist.

- 210 Renaus se dormi bien, entre lui et Maugis,

Toute nuit jusque jour que il fu esclarchis.

Or la gent paiennor s'atorna et vesti.

Le roi David s'escria à haut cri :

» Barons. or tost as armez, pour Dieu de paradis. »

- 215 Si erent lez paien durement envaïs.

- Et crestien s'esmuevent, ne [lor] faut pas advis.
 Tel noise demenoient et tel hu et tel cris,
 Que bien de .ii. grans lieuez en oïst on le cris.
 Naburdagant apele sez païen de Lutis.
- 220 Turs et Popeliquains en sunt a li vertis,
 Et si out bien .xiii. de la gent Antecris;
 Il ne croient en Dieu que il fust surrexis.
 « Seignors païen », dist il, « jà seron envaïs.
 » Isson nous ent là hors contre nos anemis. »
- 225 Et il si furent tost ès chevax arrabis,
 Baus et liez et joians ont lor espiez brandis.
 Crestiens vont encontre, ne sunt pas relenquis;
 Le roi de Ierusalem estoit premier guenchis,
 Va ferir Bredamot en l'escu [vert et] bis.
- 230 Ne li vaut le haubert une feuille de lis;
 L'espî li met ou cors, d'autre part est guenchis,
 Et chil trébuche en terre *tant par est il guenchis,*
Et chil trebuche en terre du destrer arrabis:
 « Outre », dist il, « païen cuvert, Dieu maleïs. »
- 235 Le roi erie s'enseigne clerement à haut [cri]:
 « Hé! vrai Dieu, secorez vos amis. »

L'estour fu moult fier à chele comenchaille
 Guiffroi de Nazareth.....

Fol 222, v^o a.

- La gent Naburdagant tout à moitié detaille;
 240 Tant i feri li quens que la chière avoit pale.
 Atant ès vos la gent de ferir ne lor caille,
 Lez brans sachiez tous nus fierent en la bataille,
 Coupent testez et piez, de bus font dessevraille.
 Chele esquiele vainqui qui fu de gent sauvage,
 245 Mèz, se Ihesus n'en pense qui pour nous se travaille,
 Et Renaus et Maugis qui as logez baaille.
 Mar virent notre gent chele eschicle sauvage.

Moult fu fort la bataille a ichele envaïe.
 [Li] sodant de s'ensegne sa gent a resbaudie,

Vv. 232-233. Hémistiches répétés par suite d'une distraction du copiste.

- 250 Dont viennent a milliers tous par connestablie.
 Roi Nabugor lez maine, Ihesucrist lez maudie ;
 .i. vassal va ferir qui estoit de Sulie,
 Ne hiaume ne haubert n'i valut une alie,
 Tres par mi lieu du cors son bon espié li guie :
- 255 Chil a sentu le coup, s'a la selle voidie.
 Le Ture si s'escria, si li dist vilennie :
 « Outre, fol crestien, tu as perdu la vie. »
 Saint Michiel li archangre si a l'ame saisie.
 Seignors, bien fet morir pour Dieu le fix Marie,
- 260 Quant s'ame est couronné[e] en pardurable vie.

- Moult sunt li crestien courouchiez et destrois.
 Nous lairon du vassal qui iluec estoit frois,
 Mèz jà le comperront li Ture tout de manois.
 Notre gent les acueillent as bons branes viennois,
- 265 De sanc et de chervele jonchierent li campois.
 Le bon visquens de Jafrez, .i. chevalier courtois,
 En la presse se tient, qui mult i fu destrois ;
 Va ferir .i. paien qui sire iert de Lutois,
 La char avoit plus noire qu'errement d'estenpois ;
- 270 De l'aubert qu'ert vestu, li derumpi les plois,
 Le foie li coupa à l'achier qui fu frois,
 Puis cria : « Saint sepucere, aidiez moi, sainte crois !
 » Que secorez lui en chest jor votre rois. »

- Li visquens ferir bien qui mautalent eng[r]a[ig]ne ;
- 275 Maint paien i gist mort ens enmi la campengne.
 Sodant i est venu desor une brehaigne ;
 Tel noise vient menant, tout en tentist le plaigne.
 Il fait sonner ses cors de laitin et d'araine.
 Sachiez.....moult.....se paine
- 280 A ichel.....bien l'amiral de Perse,
 O li .xx. chevaliers de chele gent engresse.
 Guiffroi de Nazareth d'autre part ne rechesse
 Et lefiert en la presse.
 Chil qu'il est gent et coint malement le confesse.
- 285 Bertaut.....aprez lui l'empresse

- Maint mort i fist caïr, senglant, gueule baée.
 Et Maugis le sievi qui fiert en la meslée,
 Et crestiens lez sievent à qui il moult agrée.
 Aussi comme espervier qui vole a rechelée,
 325 Lez va cachant Renaus à la perche quarrée.
 Païen tornent en fuïe sans nule demorée,
 Naburdagant s'en fuit, sa targe a jus jetée.
 Jusques as paveillons n'i ot resne tirée,
 Et sa gent après lui toute desbaretée :
- 330 Crestiens les encauchent, ichele gent loée.
 Renaus le fix Aïmon donna mainte colée,
 Et par lui sunt vaincu chele gent desfaée.
 Et l'ost notre seignor est en la vile entrée.
- A Iherusalem entre li ost notre seignor,
 335 La gent sodant de Perse vainquirent en l'estour.
 Li sodant est moult triste, il en a li peor,
 A sez barons demande et fet le jour clamor :
 « Barons », dist li sodant, « or sonnez nous au tour
 » De perdre notre regne ou de rechoivre honor. »
- 340 Or est Renaus en l'ost entre lui et Maugis,
 Là où furent ensemble li prinche du païs.
 La messe estoit finée, le servise estoit dis,
 Lève fu demander, au mengier sunt assis,
 Et Renaus et Maugis se furent laiens mis.
- 345 Avec la povre gent sistrent, je vous plevis.
 Jamez n'iert tant haut home, pour que il soit mendis,
 Qu'en tiengne plet de lui nient plus que d'un caitis,
 Mèz anchois que il lievent, pour Dieu de paradis,
 Sera moult henorez et durement chieris.
- 350 Lez païen assemblèrent de trestout le païs,
 S'i fule le roi d'Egypte et l'enor du païs,
 Et chil d'Inde la grant est venus ou païs,
 Li amiral de Cordres et cheli del Larris,
 Et chil de Babiloine qui tant est posteïs ;
- 355 Sire est de paiennie, il justise Arabis.
 Sor Mahon ont juré qui est devant lor vis,
 Que l'un ne faudra l'autre tant comme il soient vis,

Tant qu'il aient la terre que tient le roi Davis,
Qui fu à lor ancestre dant sodan li persis ;

350 Il erent traîné à queue de ronchis,

S'il ne rendent la terre de qui il sunt saisis.

Fol. 223, r^o a.

« Mèz mandon lor anchois, si feron que gentis,

» Qu'il nous rendent la terre qui fu à nos amis,

» Et il s'en voist arriere là outre en son païs. »

355 « Par foi », dist Nabugor, « je pris trop bien tes dis,

» Mèz o païs destruire est mauvez gieu partis.

» Mèz mandon lor .i. camp tout arramis

» D'un homme vers .i. autre armé et fervertis.

» Se le sien est vaincu, si voide le païs,

370 » Que lui et sa mesnie s'en iront sans estris.

» Se li notre est vaincu, si tiengne le païs

» En pez, que de païen n'iert jamez contredis. »

A chest conseil se tiennent li petit et li grant,
Dont se lieve sus piez tantost Naburdagant.

375 Rois est de Babiloine, sus la païenne gent

Il ot la seignorie, si parla en oiant :

« Seignors frans chevaliers, alez tost eslisant

» Cheli qui en ira sor la païenne gent.

» Oez qu'il conquerra s'il va les Frans vaincant.

380 » Roi sera de la terre, je li vois otroiant

» Que jà ne la perdra tant com soie vivant. »

Dont s'en leverent .iii., si se vont presentant,

Safadin .i. d'Egypte qui fu de fier semblant,

Et Marados .i. roi qui est d'Inde la grant,

385 Le tiers de Damieite, neuvu à l'amirant.

Nabugor les aloit trestous .iii. regardant,

Dont parla que l'oïrent Turs et païen errant :

« O quel vous tenez vous, ditez le moi errant. »

Dont s'escrient païen : « N'alez jà refusant

390 « Le Sarrasin d'Egypte ; veez comme il est grant,

» Veez comme est corsu, Mahom li soit aidant,

» Il est plus grant que chil dui en estant.

» Il conquerra la terre où li Frans sunt manant. »

« Amis, dist Nabugor, or tien je et greant

395 » La terre o roi David sil l'ara conquerrant,

- » Et chil l'a recheüe qui en sera dolent;
 » De son mal, de sa mort, va joie demenant. »
 Egyptiens saillirent, lor paumez vont batant,
 Et escrient: « Mahom, henor vous va croissant !
 400 » Quant or a recheü notre segnor li gant,
 » Encore aron la terre où mort ala souffrant
 » Ihesuerist, le prophete, que Frans vont aorant ;
 » Mèz jà vers Safadin ne lor sera garant.»
 Renaus qui menjue avec la povre gent,
 405 Ochirra Safadin à l'espée trenchant
 Que Kalles li donna, le riche roi puissant.

- Naburdagant apele errant son latinier,
 Ses leitrez li fet fere que mande l'aversier
 O riche roi David qui tant fet à prisier.
 410 Le mesage s'en torne, si se met o frapier,
 Il ne finera mès, si fera courouchier
 Le roi de Ierusalem et il et si princhier.
 Nabugor en apele Safadin le guerrier :
 « Va tantost et si fai par ta terre crier
 415 » Que home n' i remaigne qui puist armez porter,
 » Que tous soient garni jusques .xxx. millier,
 » Si tost com li mesage iert mis au reperier. »
 Parleron d'autre chose, si cheler ne vous quier.
 Or lerroi chi des Turs qui Dex doinst encombrier,
 420 S'orrez du roi David.....
 Entre li et sez homes que il a forment chier.
 que fera courouchier,
 Fol. 223, ro b. Que li mez sarrasin deschent de son destrier.
 Son destrier atacha, puis monte le planchier
 425 Là où il vit le roi, sel prent à aresnier.

- Li mes Naburdagant ne s'est pas arestez,
 Du cheval deschendi, s'est ou palez montés,
 Parmi la greignor [presse] o roi en est alés,
 Les letrez en sa main ; si s'est haut escriés :
 430 « Roi, fai ta gent taisir tant que t'aie monstrez
 » Et dite la parole comme il t'est quemandés.
 » Naburdagant te mande, le fort roi coronnez,

- » Que tu vuidez la terre que trop i as estés,
 » Qui fu à son ancestre, che est la verités;
 435 » Mez par sort la perdirent. Or est le temps passés :
 » il en sera saisi et tu deserités.
 » Jà ne sera par home qui vive, trestornez,
 » Que tu ne soies pris et à honte livrés.
 » Or esgarde en ches leitrez chen que il t'a mandés. »
- 440 Le roi tint .i. seel que le Ture li bailla.
 Il a brisié la chire, les leitrez desploia,
 Son capelain apele et puis si li monstra.
 Quant les ot parchevez, le cuer li engroissa;
 A paine pot parler, chascun le regarda.
- 445 Lors surent bien de voir que grant dolor i a,
 Et que il atent guerre ; chascun s'en embruncha.
 Le clere si tint le brief, demaintenant parla
 Et fist taisir chascun et la noise acoisa,
 Et le clere maintenant la parole monstra :
- 450 « Seignors, or entendes pour Dieu qui tout créa,
 » Roi Nabugor vous mande, ne le che[lé]roi jà,
 » Que vous alez en France, si n'i demorez jà ;
 » Ou il vendra sus vous, grant ost i amerra,
 » Ou vous prenez .i. home qui .i. champ fornira
- 455 » Vers Safadin d'Egypte qui cheste terre ara ;
 » Et se ne vient avant qui contre lui sera,
 » Trestoutez sainez voiez aler vous en leira
 » Que jà de Sarrasin contredit ne sera.
 » Or gardez que ferez, le mez ne s'en ira
- 460 » Devant à ichele [heure] que il respons ara. »
 Quant le roi l'a oï, vers terre s'embrancha
 Que d'une pose grant nis un mot ne sonna ;
 Toute la baronie moult grant paour en a.
 Le roi a pris bon cuer, pour li Ture s'efforecha,
- 465 Les tablez à oster vistement quemanda.
 Trestout le plus hardi que ou palez trouva,
 De la bataille fere moult tost l'aresonna,
 Mèz ne comte ne due nul ne s'i presenta,
 Et quant chen vit le roi de pitié lermoia ;
- 470 Moult se failli petit que il ne se.pasma.

- Quant le roy David vit nul ne se veut lever,
 Le sire de Damas en prist à apeler :
- « Amis, venez avant, ne debes refuser,
 » Si prenes la bataille pour cheste gent sauver. »
- 475 Et il li respondi : « Ne me debes gaber,
 » N'ai talent de morir, je ne l'os greanter :
- « Ains que me combatisse à Safadin le ber,
 » M'en fuiroie par Dieu pour ma vie sauver.
 » Vous, prenez la bataille qui devez [bien] garder
- 480 » La terre et le país, vous qui devez penser.
 » Se. . . . voulez, nous vous devons aidier. »
- Quant le roi l'entendi si prist à lermoier,
 A poi ne chiet pasmé par delez .i. pilier.
- Fol 223, v. a. Quant le roi a veü le sire de Damas
- 485 Li faut de la bataille et ne li chele pas,
 Le comte d'Acre apele et si li dist en bas :
- « Amis, pren la bataille, grant osmosne feras ;
 » Si garantis la terre, tant bien exploiteras. »
- Et il li respondi : « Or ne m'amez vous pas.
- 490 » Ains m'en fuiroi là outre dessus mon cheval eras.
 » Vous ferez la bataille, à vous en est li gas. »
- Et quant le roi l'entent, si tint li chief en bas.
 Et a dit moult souvent : « Caitif, que devendras ?
 » Maleoite soit l'eure que coronne portas.
- 495 » Or la te couvient rendre, plus durer n'i porras.
 » Trop sui de viel aage, ichen n'est mie gas. »

- Quant le bon roi se fu moult forment dementés,
 Au mestre dez Templiers a conseil demandez
 Et chil de l'Ospital et à l'autre barnez :
- 500 « Seignors, que feron nous, pour sainte caritez,
 » Que manderon as Turs qui nous ont deffiez,
 » Quant en tout chest roiaume ne puet estre trouvez
 » .i. homme encontre .i. Ture alast en camp armez ?
 » Onques en nul roiaume n'avint mèz tel viltez. »
- 505 » Sire », dist le Templier, « or oez mon pensés.
 » Mandon à Nabugor que point n'avon trouvé
 » .i. campion contrere alast en camp armé ;
 » Mèz à tout notre effors, quant seron assemblé,

- » Deffendron nous la terre qui est notre herité. »
 510 « Parfoi, che dist le roi, il me vient bien à gré. »
 Lors out .i. brief fet fere et si l'ont seelé,
 Dont a Maugis Renaut fierement regardé.
 « Cousin », che dit Maugis, « avez vous escouté
 » Que le roi n'a chiens nisun conseil trouvé,
 515 » Qui vers Safadin voist le cuvert desfaé,
 » Tant doutent le païen qui si est forsené?
 » Ber, quer pren la bataille, pour Dieu de majesté,
 » Encontre Safadin qui tant est redouté ;
 » Se tu ne la veus prendre, tu me verras armer.
 520 » Jà a il tant en vous et proeisce et bonté,
 » Bien sai Dex t'aidera ; il me vient en pensé
 » Que tu vaineras le Turc, si seras honoré. »
 Quant Renaus l'a oï, si en a grant pitié,
 Si a dit à Maugis : « Jà ne vous iert veé. »
 525 Dont se lieve Renaus, s'est vers le roi alé,
 De Dieu le salua qui en crois fu pené,
 Et le roi li respont : « Dex te croisse bonté.
 « Que veuz et que demandez ? ne nous soit pas chelé. »
 » Sire, jel vous diroi volentiers et de gré. »
- 530 « Or entendez à moi », dist Renaus le guerrier,
 » Je sui .i. pelerin, .i. don vueil demander.
 » Donez moi la bataille, je vous en vueil prier.
 » . . . je combatroi, se voulez otroier,
 » Dont tous vous ont failli et li comte et li per.
 535 » Je deffendroi la terre à l'espée d'achier,
 » Où Dieu lessa son cors pener et travaillier
 » Pour vous et pour lez autrez que chi voi esmaier. »
 Et quant le roi l'oï, sel courut embrachier,
 Et les iex et la bouche li commenche à baisier.
 540 Par le palez en lieve la noise et le tempier.
 Le roi a pris Renaut, si le maine saier
 Amont au mestre dois pour son cors aiesier.
 Il fu grant à merveille et ot le regart fier.
 Longue ot l'enforcheüre pour lui miex chevauchier ;
 E Dex ! tant le regardent serjant et chevalier,

546 Et dist li .i. à l'autre : « Chil fet moult à proisier.
 » Damedieu par sa grace le nous fist envoyer. »

« Seignors », chen dist Renaus, « entendez ma reson.
 » Feitez feire unez leitrez et si lez seelon,
 550 » Et si mandez le terme que nous nous combatron.
 » Si envoieiz li mes tantost à l'Esclavon,
 » Si li nommez la plache où nous nous combatron. »
 Et le roi respondi : « Votre commant ferou. »
 Tost sunt les letrez feitez et le seel enson,
 555 Puis apellent le mes et il vint à bandon :
 « Sarrasin », dist le roi, « chest seel te baillon.
 » Va dire à ton seignor chen que nous li mandon,
 » Que d'ui en .xv. jors la bataille feron
 » Es plain[e]s de Remez que jà ne l'en faudron. »

560 Le mez a pris lez letrez et Renaut resgarda :
 Moult li est bien avis en lui grant bonté a.
 Il demande congié, de la sale avala,
 Venus est o cheval, demaintenant monta,
 De la chité issi ; moult durement pensa
 565 De chel home qui si la bataille fera.
 Bien cuida tout avoir chen que il demanda,
 Et dit que onques mès si biaux hons n'avisa.
 Il li est bien avis que Safadin vainera.
 Or leiron du mesage qui son chemin ala,
 570 Si diron de Renaut que Dex i amena.

« Renaus », chen dist Maugis, « pour Dieu l'esperital,
 » Or avez pris bataille vers la gent criminal.
 » Aeisier vous couvient, trop avez eü mal ;
 » Or osté de la cave Froberge la roial,
 575 » Mise a esté en mue, pourris est le chendal. »

Renaus prist son bourdon, voiant la baronnie ;
 Une cave i avoit qui iert grant et fornie,
 Froberge en a hors traite qui luist et reflambie ;
 Et cheli l'empoigna qui forment la brandie,
 580 Si que l'amore en est près du heut atouchie ;

Dont dist li .i. a l'autre : « Dame sainte Marie,
 » Vous avez bien de euer notre priere oïe
 » Il deffendra la terre où Dieu prist mort et vie,
 » Vers Safadin d'Egypte que Ihesus maleïe. »

- 585 Or est Renaus à court entre lui et Maugis,
 Il a esté aeise trestout à son devis.
 Tant qu'aprocha le terme qui o païen fu mis,
 Renaus en apela le riche roi David :
- » Sire, entendez à moi, pour Dieu de paradis,
 590 » Feitez mander vos homes de par tout le païs ;
 » Qu'il soient à chest terme aprestés et garnis.
 » Je ne m'i fieroie pour tout l'or du païs ;
 » Je sai bien, se il pueent, que nous seron traïs.
 » Et pour chen lo je bien que nous soion garnis. »
- 595 « Renaus, » che dist le roi, « or soit à vo devis. »

- Le roi de Ierusalem fist ses briés seeler,
 Et par toute la terre fet ses homez mander,
 Que nis un n'i remaigne qui armez puist porter,
 Que tous viengnent à lui sus les membrez couper,
 600 Devant Ierusalem la bataille esgarder,
 « Pour chen se Safadin i vouloit reveler,
 » Que nous nous deffendron com hardi bacheler. »
 Par trestout son roiaume a fet son ban crier.
 Quant oent la nouvelle, il ne l'osent veer.
- 605 Devant Ierusalem pristrent à amasser,
 Et paveillons et tentez i font lever.
 Ains le tiers jour i pueissiez trouver
 xxx M. homes tous près de s'assembler.
 Devant Ierusalem se sunt.
- 610 Dont atendront le terme que il orront nommer,
 Et pour veïr quel chose Dex lor voudra monstrier
 De lor campion vers Safadin le ber.

Fol. 224, r^o a.

- Devant Ierusalem la chité seignorie
 Huec est atravée la riche baronnie ;
 615 Moulz i a grant empire, par Dieu le fix Marie.
 xxx.M. furent bien, de chen ne doutez mie.

- D'eus lairon ore chi ; bien est drois que je die
 Du mesage païen qu'a sa voie acueillie.
 Des que il vint en l'ost a sa resne sachie.
- 620 Là estoit Nabugor et sa grant compengnie.
 Bien i ot .xxx. roi que Nabugor mestrie.
 Atant és vous li mez desus l'aire polie.
 Il deschendi à terre du mulet de Sulie,
 Nabugor salua, il et sa compengnie.
- 625 « Di nous de tez nouvelez et ne nous chele mie
 » Que nous mande le roi ; tendra il la folie ? »
 Et li mes li respont : » Or soit ma vois oïe.
 » Il vous mande par moi, ne vous cheleroi mie,
 » Que j'à tant comme il vive n'iert la terre guerpie ;
- 630 » Il requist la bataille à sa grant baronnie,
 » Ains de nul qui i fust ne pot avoir aïe,
 » Tous li orent failli, de chen ne doutez mie,
 » Quant .i. paumier sailli en la sale voutie,
 » Le don de la bataille demanda à hasquie.
- 635 » Par Mahom si li fu donnée et otroïe.
 » Il en rechut le don, voiant la baronnie. »
- « Pour Mahom, entendez, sire Naburdagant,
 » Le paumier sailli sus en piez demaintenant
 » Vestu d'une esclavine, aussi comme .i. truant ;
- 640 » Le don de la bataille demanda à itant,
 » Et il l'ot volentiers sans nul contredisant.
 » Moult fu lone et ahuege et parereü et grant.
 » Et moult me merveillai, par Mahom le puissant,
 » Où tex hons fu trouvé si parereü et grant.
- 645 » Je en oi grant paour quant l'aloï esgardant,
 » Que il aloit lez iex si forment roïllant,
 » Et si fist ses dens eroistre aussi comme jéant.
 » Bien aura Safadin chen que il va querrant. »
 Quant Safadin l'oï, si en ot joie grant,
- 650 Et li mez va le brief à Nabugor baillant :
 « Sire, tenes chez letrez que dedens est li mant,
 » Le jour de la bataille et tout le couvenant,
 » Si com le roi David i est alé devisant. »

- Nabugor tint le brief, la chire depeca
 655 Lez leitrez desploiez à .i. clere les bailla,
 Et le clere les porvit; maintenant demanda
 Se il dira en haut chen que trouvé i a.
 « Oil », dist Nabugor, « ditez, ne mentez jà. »
 « Le roi vous mande, sire, que son campion a
 660 » Tout prest et tout garni quant Safadin voudra.
 » De demain en .viii. jors la bataille sera;
 » Enmi lez plains de Remez, iluec lez atendra. »
 « Par Mahom, dist le roi, jà li Frans n'i durra.
 » Où es tu, Safadin? bon, ber or i parra.
 665 » N'i a que demorer: grant gent te couvendra
 » Mener aveques toi, je dout moult cheus de là. »
 Et Safadin respont que grant plenté en a:
 « Bien en a .xxx.m. qui o moi. . . . voudra. »
 Et Nabugor respont: « Safadin, or.
 670 » Se tu pues le Franc vainere, grant henor [te sera].
 » Roi serez de la terre.conquerre là. »
 Et li mes li respont: « Anchois le comparra;
 » Se il eu revient vif, grant merveille sera. »
 Seignors, ichesti mes si païen effréa
 675 Que tout le plus hardi la color en mua.
 Safadin s'appareille, lui et si barbarin,
 Du roi ont pris congié, li cuvert de put lin.
 Là veïssiez vestir maint haubert doublentin,
 Et lachier maint vert elme qui fu du temps Cayn.
 680 Puis montent ès chevaux, li cuvert, li bastin.
 Bien furent .xxx.m. qui firent grant hustin
 A prendre le congié de la gent Apolin.
 Pour Safadin ploroient maint comte palasin.
 A la voie se mettent, s'acueillent lor chemin.
 685 Toute jor chevauchierent jusques vers le serin.
 O Tribles se hebergent li cuvert, li mastin.

Au Tribles se hebergent la gent à l'aversier,
 Toute nuit i se jornent desi à l'escleirier,
 Que païen se remistrent en lor chemin plénier;
 690 Jusques ès plains de Remes ne se voudrent targier,
 Et de Ierusalem coisirent le terrier,

Et la grant tour David et le palez plenier.
 Quant che voit Safadin, si fet sa gent logier.
 Le tref Safadin tendent chil qui en est coustumier.

- 695 Quant le tref fu tendus, si fu alé le jour
 Et li queu apresterent le mangier sans demor.
 O le roi Safadin sunt .v. rois païennour,
 Et l'amiral de Cordez qui tint Rochemadour.
 Quant le mangier fu prist, s'asuiet sans demour.
- 700 Apres mangier tantost a pris .i. poigneour,
 Va en Ierusalem jusqu'à l'empereour,
 Qu'il ara la bataille demain o point du jour.

- Tant a li mes couru qu'il vint en la chité,
 Il monta ou palez, si a le roi trouvé :
- 705 « Roi, Mahom te confonde et toi et ton barné,
 » Quanque j'en voi iehi, qui i sunt aüné,
 » Ne jà ne veez vous que il soit ajorné,
 » Et il gart Safadin et lui et son barné.
 » Roi David, il vous mande que aiez apresté
- 710 » Demain ton campion, ains miedi passé. »
 » Mesager », dist le roi, « il est tout apresté.
 » Or t'en va, si li di, pas ne li soit chelé,
 » Que demain ara chen que il a demandé. »

- Or s'en reva li mes que ne se vout targier
- 715 Et le roi est remez et lui et si princhier,
 Et Renaus parla dont que ne se vout laschier :
 « Sire, fet il au roi, je vueil aler veillier
 » Devant le saint sepucere où Dieu le droiturier
 » Lessa son disne cors pener et travaillier.
- 720 » Toute nuit i voudrai de bon cuer deproier. »
 Renaus a apelé Maugis que moult ot chier :
 » Feitez moi fere .i. chierge, je vous en vueil prier,
 » Qui ardra toute nuit desi à l'escleirier. »
 » Par foi », che dist Maugis, « bien fet à otroier. »
- 725 Quant tout fu apresté, s'alerent o moustier.
 Renaus le fix Aymon, li nobile guerrier,
 Onques de toute nuit ne fina de proier

Desiques o matin que il dut escleirier,
 Et ot en sa compengne maint vaillant chevalier
 730 Qui prient tous à Dieu que Renaut vueille aidier.

Fol. 224, vo a. Au matin par som l'aube, quand ele fu crevée,
 Et Renaus ot veillié jusqu' à la matinée,
 L'archevesque li a une messe cantée ;
 Du saint Esperit fu, Renaus l'a escoutée.
 735 Roi David et lez autrez orent une pensée :
 L'ofrande fu riche que il ont aportée.
 L'archevesque li a beneïchon donnée.
 Tantost com l'ont eüe, sans autre demorée,
 Retornerent ariere en la sale pavée.
 740 Renaus a s'armeürs erroment demandée,
 Et il trouva tantost que li a apportée.

Renaus le fix Aymon, le hardi combattant,
 S'arma enmi la sale desoz .i. bouguerant.
 Il vesti le haubert, lache l'elme luisant ;
 745 Une cote à armez li vi[nt] Maugis vistant,
 Qui onques n'empira pour nule arme trenchant.
 Encore lui li ara mestier vers le Persant.
 Puis demande l'espée, Maugis li va chaînant.
 » Froberge », dist Renaus, « mestier m'a eü grant
 750 » Par souventez sicez vers Kalle le puissant. »
 Quant il fu adoubé, à merveille fu grant,
 Le roi et tous lez autrez le vont moult regardant.
 En lui ont grant fianche que il lor soit aidant
 Vers Safadin d'Egypte le cuvert soudoiant.
 755 A icheste parole vont du pales issant.
 Devant la tour David fu Renaus en estant.
 .i. destrier li amainent qui fu fort et courant.
 Renaus vint o cheval, si le va esgardant ;
 Es archons est monté qu'à estrief ne se prent,
 760 Puis a point le destrier qui li va randonnant
 Plus de .xiii. piez dessus le pavement.
 Puis retourne Renaus et vint au roi devant :
 « Sire, or cha mon escu et .i. espié trenchant. »

« Chertez », chen dist le roi, « je l'otroie et greant.
765 » Jà avez le meilleur qui soit en chest terrant. »

Le roi fist apporter .i. escu au lion,
A son col le pendi Renaus le fix Aymon,
Et a prise la lance o vermeil gonfanon.
A l'issir de la porte fu grant la crieson,
770 Pour lui plore le roi et li autre baron,
Desus trestous lez autrez Amaugis le larron.
« Cousin », che dist Maugis, « bien voi que departon ;
» Or ne sai, Dex le sache, se mès assembleron. »
« Oïl », chen dist [Renaus], « se Dex plest et son nom. »
775 Et le bon archevesques li fist beneïchon
De Dieu et de ses sains et absolucion.
Adonques a parlé Renaus le fix Aymon :
« Sire roi, or oez que dire vous voulon.
» Feïtez armer vos gens coïement à larron,
780 » Et se païen vouloient esmouvoir la tenchon
» Que me secorissiez à forche et à abandon. »
« Amis », chen dist le roi, « moult bien en penseron.
» Et verron la bataille ; moult de prez vos sieurron.
» Ales à Damedieu, et nous nous hasteron. »
785 Et Renaus s'en torna, destors le gonfanon.

Quant Renaus fu issu de la chité loée,
La gent notre Seignor ne s'i est oubliée ;
As armez sunt courus la bonne gent loée,
Et quant il sunt armez n'i ont fet demorée.
790 De la chité issirent, chascun lanche levée,
Et sunt plus de .xx.m. de bonne gent armée ;
Après Renaut s'en vont sans nule demorée.
Et Renaus chevaucha à qui proeïche agrée,
Tant qu'il vint en la plache qui devant fu nommée,
795 Et vit l'ost des païen qui estoit atravée.
Là estoit Safadin à mesnle privée,
A qui li mes avoit la nouvele contée.
Safadin regarda vers la chité loée,

V. 774 Ms. « Maugis », ce qui est contraire à la suite des idées.

- A sez rois le monstra, s'en a or joie menée :
- 800 « Seignors, or esgardés com feite destinée
 » Mahomet nous envoie : il n'a pas oubliée
 » Sa mesnie qui chi atent cheste journée,
 » Que ja li crestien n' ara vers moi durée,
 » Et si aroi la terre qui m'a esté donnée. »
- 805 Ainsî comme ot chen dit le fort roi Safadin,
 Il demande sez armez, le cuvert de put lin ;
 Moul't vîstement l'armerent païen et Sarrasin.
 Il vesti .i. haubert peinturé à or fin
 Et a lachié .i. elme qui fu du temps Cayn,
- 810 Puis a chainte une espée qui ot le pont d'or fin
 On li a amené .i. sor bauchan ronchin ;
 Safadin i monta qui Dex doinst male fin.
 Une targe li baillent où fu paint Apolin,
 Puis a pris .i. espié à euvre sarrasin.
- 815 Safadin fu armé, le cuvert mescreânt ;
 Il s'afiche es estriez que le fer va ploiant.
 Adonc saillent en piez li cuvert soudoiant,
 Tant elavain, tant broigne alerent endossant,
 Et montent ès chevax arrabis et courant,
- 820 Et sunt bien .xxx.m. à armez reluisant.
 Safadin les apele, si lor va quemandant :
 « Se je ai grant besoing, si me soiez aidant. »
 Et li Ture s'escrièrent : « Tout à votre quemant. »
 Et Safadin s'en ist des logez maintenant,
- 825 La [targe] o col pendue, la lanche paumoiant,
 Et le cheval s'en va par desous lui saillant.
 Jusques à Renaut vint, ne se va arestant,
 Puis li a escrié : « Vassal, qu'ales querrant ?
 » Lai moi quitte la terre que je vois demandant,
- 830 « Mès que itant feras, se veus avoir garant :
 » Tu me leiras tes armes, va les tost despoillant. »
 Quant Renaus l'a oï, à poi ne va desvant.

- Il a dit o païen : « Mès di, que vas querrant ?
 » Mar venis en chest regne que tu vas calejant ;
 835 » Ainechiez que tu m'escapes, t'en iras recrcant.
 » Mès n'iras en Egypte, mar en alas partant.
 » Jamez ne reverras ne ami ne parent.
 » De Dieu et de ses sains te vois chi deffiant,
 » Or te garde de moi dès ichi en avant. »
 840 Pour Dieu, or escoutez et si soiez taisant :
 S' orrez bonne canchon que je vois chi disant.
 Ains n'oïstez meillor en cheste siecle vivant,
 Ne du roi Alixandre, ne du roi Agoulant,
 Ne du roi Kallemaine qui fu oncle Rollant,
 845 Qui mourut en Espengne à duel et à torment.

Or se sunt ramposné li vaillant chevalier,
 Et deffié de mort, puis brochent li destrier.
 Renaus le fix Aymon ne se vout atargier.
 L'escu par les enarmez a pris à embrachier,
 850 Et a brandi la hanste qui estoit de quartier ;
 Va ferir le païen sus la targe d'or mier,
 Dessous la bougle d'or li fet fraindre et perchier,
 Mèz le clavain fu fort, ne le pot empirier.

Fol. 225, r^o a.

- Et Safadin fiert si en l'escu de [quartier]
 855 Qu'il fet outre passer tantost l'espîé d'achier.
 Et lez lanchez sunt fortez et li vassal sunt fier,
 Par tel vertu les boutent que ens en font brisier
 Les archons de deriere et trestous esmier.
 Le poitral et les chenglez couvint tout depechier
 860 Que par desus les cropez les couvint trebuchier,
 Que les hiaumez ferirent ambedeus en l'erbier.
 Les chevaux se hurterent par si trez grant tempier
 Que à terre caïrent desous li chevalier,
 Et gisent estonné tout envers ou gravier,
 865 Si que ne l'un ne l'autre ne se pot redrechier
 De plus d'une louée, par le cors Saint Richier.
 Crestiens en plorerent et pristrent à noisier,
 Et dient qu'il sunt mors andeus sans recovrier.
 Aussi font d'autre part païen et aversier
 870 Et issoient des tentez pour lor seignor aidier,

Quant les virent an .ii. en lor seant drechier,
 Dont bessierent lez lanchez, si se tirent arrier,
 Mèz itant vous di je, jà ne vous quier noier,
 Que Renaus toutez voies se leva tout premier,
 875 Et Safadin aussi se prist lors à drechier.

Li baron sunt levé qui moult i ont gieü,
 Que du caïr qu'il firent sunt trestuit esperdu.
 Li .i. esgarde l'autre, ne set dont sunt venu,
 D'iluec à moult grant pieche se sunt apercheü.
 880 Renaus le fix Aymon n'i a plus atendu,
 Il a treite l'espée, si embrache l'escu.
 Quant Safadin le voit, si en fu irascu,
 Moult forment le redoute quant il l'a conneü.
 De sa targe se cuevre, si a paour eü,
 885 Et Renaus li escrie : « Mar vous est avenu.
 » Encore lui rendroi ou mort ou recreü. »
 Le branc nu en la main seure lui est couru,
 Et Safadin se cuevre qui moult fu irascu,
 Et Renaus giete à lui, si l'a aconseü
 890 Sor le hiaume d'achier qui fu roi Caralu ;
 Mès il ne l'empira la monte d'un festu,
 Ains resorti le branc com s'il eüst feru
 Sor .i. enclume à fèvre ou sor caillou cornu.
 Et quant Renaus le vit, près n'est du sens issu
 895 De che que il n'avoit le païen confondu ;
 Onques mèz en sa vie n'en ot homme feru
 Que il n'eüst oehis ou trestout pourfendu.
 S'espée regarda, si fu moult irascu ;
 Cheli qui la forja a il amenteü
 900 Que Ihesu li doinst estre à male hart pendu.

Renaus le fix Aymon a moult le cuer irié
 De chen que le païen n'a malmis n'empirié :
 Cheli qui fist Froberge a escommenié,
 Dont embrache l'escu, vers lui en est alé,
 905 Et Safadin l'atent qui n'a pas reculé.
 Renaus hauche Froberge, tel coup li a donné

- Amont desor son elme où Mahom iert drechié,
 Que Renaus à Froberge li a parmi trenchié
 Et la targe fendue moult près de la moitié ;
 910 Mès le hiaume fu fort, petit l'a empirié.
 Le cop fu merueilleus, le païen est plessié.
 Ou il vous[is]t ou non s'est il agenoullié,
 Mès for..u et delivre s'est tost redrechié.
 Il a l'espée traite, si a l'escu drechié,
 915 Jà sera, se il puet, du ber Renaut vengié.

Fol. 225, ro b,

- Moult par fu corouchiez Safadin l'Esclavon,
 Du coup qu'il ot eü et vit couper Mahom,
 Et de chen qu'il l'ot mis issi à genoullon.
 Done haucha le bon branc, si escria Mahom,
 920 Tervagant et Jupin et son Dieu Baraton :
 « Car me venez aidier, bons dieus, je vous semon,
 » Envers chest crestien qui tant par est felon.
 » S'or ne me puis vengier, ne me pris .i. bouton. »
 Lors corut sus Renaut, irié comme lion.
 925 Il le cuida ferir seur son elme à bandon,
 Mès Renaus se couvri de l'escu au lion,
 Et Safadin i fiert par tel devision
 C'un quartier en abat devant lui ou s[ab]lon
 Mès le branc escapa desus [l'el]me
 930 Il va escoloriant siques
 Que .c. mailez li trencha de
 Et puis s'en vint li cous pardesus [l'esperon]
 Et du cuir li trencha aveques le ta[lon]
 Que de sanc qui en ist fu vermeil le sab[lon].
 935 Quant Renaus l'a veü, il taint comme carbon,
 Et le païen s'escrie : « Chà vous traïez, bons hom !
 » Mar venistez chà outre, je vous tieng à bricon.
 » Jà ne vous vanterez en cheste region
 » Que vous m'aïez vaincu et mené en prison. »
 940 Et quant Renaus l'oï, si s'escrie à haut ton :
 « Par Dieu, vous i mentez, fix à putain, glouton.
 » Mort serez ou vaincu, ains que nous departon.
 » Se Dex plest, où je croi, et son saintisme nom,
 » Jà ne te gardera Tervagant ne Mahom. »

- 945 Renaus le fix Aymon, qui moult fist à loer,
 Ot grant duel et grant ire quant il s'ot ramposner.
 Il vit de son talon le cler sanc degouter,
 S'orne se puet vengier, il euide forsener.
 Il a hauchié l'espée, l'escu prist à lever,
 950 Sore li est couru, irié comme senglier.
 Et Safadin l'atent qui ne vout reculer,
 De la targe se cuevre le felon, li Escler.
 Et Renaus fiert sor l'elme qui ne se vout targier,
 A Froberge en a fet une moitié voler
 955 Droit devant Safadin, or le puet esgarder ;
 Mès la coife ne pot empirier ne quasser.
 Devers la destre espaule a fet le branc torner,
 Le haubert li a fet esmier et fausser,
 De l'espaule li trenche, che vous os greanter,
 960 Une tel carbonée o bon branc d'achier cler,
 De quoi on peüst bien .i. faucon desjuner,
 Tout contreal l'esquine en fet le sanc [c]oler.
 Puis li dist par ramposne : « Ains[i cou]v[i]ent ovrer.
 » Si en sui meillor mestre que n'estez de garser.
 965 » Votre mestier est povre, pensez de l'amender. »

Grant duel ot Safadin quant il ot entendue
 La ramposne Renaut, et vit sor l'herbe drue
 Grant pieche de sa char gesir toute crue
 Du mantalent qu'il a, tout le sanc li tressue ;
 970 De sa targe se cuevre qui li fu remanue,
 Et queurt seure à Renaut, ou poing l'espée nue.
 Et Renaus saut encontre qui ne crient sa venue ;
 En l'escu s'embracha, et Safadin li rue
 Que le chercle n'i vaut nient plus c'une cheue.
 975 Or desiques ou chercle l'a li glous embatue :
 Se ne fu du chiel qui tout li mont salue,
 Mort eüst le vassal et sa bonté perdue.

{F^o 225 v^o}.¹

Ferdinand CASTETS.

(A suivre.)

V. 962 Ms. « voler. »

¹ Tout le verso de ce dernier folio du ms. est illisible.

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS

(Suite et fin¹)

ADDITIONS ET CORRECTIONS

I. Le sirventes contre l'archevêque d'Arles, dont il est question dans cet article, se trouve aussi dans le ms. 3205, f^o 170, de la bibliothèque du Vatican; mais ce ms. n'est, paraît-il², qu'une copie du n^o 12474 de notre B. N.

II. La publication mentionnée dans la note 2 de cet article a été faite d'après un ms. tout autre que celui dont Du Mège a publié une partie. C'est par inadvertance que j'ai confondu ces deux mss., qui diffèrent assez sensiblement l'un de l'autre.

Notre regretté confrère Andreu Balaguer y Merino avait trouvé, peu de temps avant sa mort, dans l'inventaire dressé à Barcelone, en 1518, des biens laissés par un certain Nicholau Vilans, de cette ville, l'article ci-après, qu'il voulut bien me communiquer et qui concerne un autre ms., celui-là catalan, de la *Règle de l'Hôpital*.

« Item un libre scrit en pergami. . . loqual comense en la primera carta: *Rubriques de la regle de la religio e stabliments de la sancta mayso del spital de sant Joan de Jerusalem*, e fineix: *en l'any de la nativitat de nostre Senyor M. CCC.LXXX. fon scrit. IHS.* »

La bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier possède un ms. (n^o 372) d'une traduction du même ouvrage « en roman », c'est-à-dire en langue d'oïl. M. Stengel, après Paul Lacroix, en a signalé un autre dans la bibl. de l'Université de Turin (ms. fr. 136).

III. Sur les mss. de Lesdiguières, voyez un article important de M. Paul Meyer dans la *Romania*, XII, 336-342. Il résulte de cet article: 1^o que les quatre premiers des cinq mss. dont j'ai relevé les titres, après avoir été dérobés par Libri à la bibliothèque de Tours, ont passé dans celle de lord Ashburnham; que le n^o 3, par conséquent, ne doit pas être identifié avec le n^o 493 actuel de la première de ces bi-

¹ Voy. la *Revue*, t. XXI, p. 209 (t-viii); t. XXIII, p. 5 (x-xviii), p. 70 (xix-xx), p. 115 (xxi-xxx); t. XXVI, p. 209 (xxxix-xxxii).

² Voy. Bartsch, *Grundriss*, p. 30.

ibliothèques : 2° que le n° 2 (*Chansons provençales vicilles*) est catalan d'un bout à l'autre ; 3° que le titre réel du n° 4 est « Livre de faulconnerie », et non « de fantaumerie », comme j'avais lu. C'est un ms. du poëme de Daude de Pradas : *li Auzel cassador*.

IV. M. Paul Meyer pense (*Romania*, XI, 440) que le ms. de Dominicy, qui fait l'objet de cet article, n'est autre que le n° actuel 854 de la Bibliothèque nationale. Mais la citation faite par Justel¹, à laquelle il me renvoie, ne prouve à cet égard absolument rien. Et, d'autre part, Baluze, qui connaissait le ms. 854 de son temps (8225), puisqu'il le cite², mentionne en même temps celui de Dominicy, ce qui prouve qu'il considérait celui-ci et sans doute non sans motif, comme différent du premier.

V. Un ms. de Turin (L. vi, 36) renferme, d'après M. Hermann Suchier (*Zeitschrift für roman Philologie*, VIII, 439), une version en ancien français du texte provençal de l'*Évangile de l'enfance*, que possédait Raynouard. S'aidant de cette version, un jeune philologue allemand, élève du savant professeur de Halle, et qui porte le même nom, M. Edmund Suchier, vient de faire, d'une façon très-satisfaisante, et de publier (*Zeitschrift*, VIII, 534-569) le travail que j'exprimais le vœu de voir exécuter à la fin du paragraphe que concerne cette note.—Parmi les mss. provenant de Lesdiguières qui ont passé, par la voie que l'on sait, dans la bibliothèque de lord Ashburnham, M. Paul Meyer (article cité, p. 341) en signale un dont les premiers feuillets contiennent, à en juger par les deux vers qu'il rapporte, le même *Évangile de l'enfance* que M. Bartsch a publié.

VI. Le ms. de cet ouvrage est heureusement retrouvé. C'est le même qui contient aussi le suivant. Il appartient à M. Paul Arbaud, d'Aix, un bibliophile qui porte un nom cher aux amis de la poésie provençale, et qui sait faire profiter la science, avec une libéralité peu commune, des enrichissements de son cabinet.

XVI. Parmi les mss. de la bibliothèque de lord Ashburnham que vient d'acquérir le gouvernement italien figure une grammaire provençale par Benedetto Varchi. Le dépouillement des exemples qui doivent être allégués dans cette grammaire révélera peut-être des noms et des faits nouveaux.

XVII, p. 21, note 2. J'avais été induit en erreur, relativement à « Giovanni di Bransilva », par Ubaldini. Il était Français et non Pro-

¹ *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 39. — Cet ouvrage manque aux bibliothèques de Montpellier. C'est seulement à Carpentras et à Aix, et quelque temps après la publication de l'article de M. Paul Meyer, qu'il m'a été possible de le consulter.

² *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, I, 66.

vençal. C'est ce que prouvent les extraits de Barberino concernant cet écrivain que M. Antoine Thomas a donnés dans l'appendice du bel ouvrage qu'il a récemment publié, sous le titre de *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge*.

XIX, p. 73. — M. Paul Meyer, qui avait autrefois admis, sur la foi de Chasteuil-Gallaup, l'authenticité de la biographie de Pons de Merindol, la nie aujourd'hui¹, et considère cette biographie comme « une fabrication moderne », sans doute de Chasteuil lui-même. Il suffit d'avoir lu le *Discours sur les arcs triomphaux* pour être persuadé que cet écrivain était fort capable d'une pareille supercherie. Et qui sait si le *Chansonnier du Louvre* n'est pas lui-même une autre de ses inventions? M. Paul Meyer nous l'apprendra peut-être dans la note dont il annonce la publication.

Ibid., p. 75, l. 6. — Dans un autre ouvrage de Pierre de Chasteuil-Gallaup, publié en réponse à une nouvelle attaque de Pierre-Joseph de Haitze (*Dissertations sur divers points de l'histoire de Provence*, 1704), et qui a pour titre *Apologie des anciens historiens et des troubadours ou poètes provençaux*. (Avignon, 1704)², on lit, p. 114 (il est question en cet endroit de la biographie de Folquet de Marseille): « Par ce manuscrit [celui du Louvre?], qui fut transcrit l'an 1307, sur l'histoire qui avoit été composée auparavant, « on voit que l'auteur étoit connu de Folquet de Marseille »; et plus loin, p. 120: « Un autre qui avoit vu le ms. ancien a ajouté que c'étoit à tort que vous [J. de Haitze] imputiez aux troubadours l'erreur des Nostradamus, puisqu'on y lit seulement ces mots: *E si fo fâch abba d'une abadia de Proença que a nom Terondet, e poi fo fâch exis que de Tolosa e lay moric.* »

Ibid., p. 76. — Je suis obligé de retirer la conjecture émise ici relativement à la source du recueil F de Sainte-Palaye. En effet, la *Table*, dressée par les soins de cet érudit, *des noms propres contenus dans les poésies des troubadours*³, qui renvoie continuellement aux recueils A, B, C, D, E, G, etc., ne renvoie jamais à F. D'où la con-

¹ *Romania*, XII, 404.

² Ce n'est que quelque temps après l'impression de mon article, et grâce à l'obligeance de M. Paul Arbaud, que j'ai pu prendre connaissance de ce rare volume. On y trouve le même défaut de critique ou, pour mieux dire, le même goût des inventions fabuleuses que dans le *Discours sur les arcs triomphaux*.

³ Je n'ai pu prendre connaissance de cette table que par une copie que j'en ai découverte, depuis l'impression de cet article, dans le ms. 13878 de la bibliothèque de Nîmes, où elle ne porte point de titre et où rien n'indique expressément sa provenance.

clusion que F n'était pas, comme je l'avais supposé, l'extrait d'un chansonnier, et que Sainte-Palaye n'avait pas connu celui du Louvre.

XXII.—La mention d'Almaria, dans la pièce d'Isnart d'Entravenas *Del sonet d'en Blacas*, où sont cités force romans, est peut-être une allusion à un poëme provençal sur la prise d'Almérie.

XXIII, p. 117, l. 6.— Sur les supercheres de Du Mège, auxquelles je songeais en écrivant ceci, voir en particulier J.-B. Noulet, *de la Prétendue Pleiade toulousaine*. Toulouse, 1853. Il serait bien possible que le ms. de la *Canço de san Gili*, et celui de *Philomena* dont il est question dans le chapitre suivant, n'aient pas plus existé que celui des poésies de Raimon Jordan¹, que les recueils des poésies (*dictats*) de Clémence Isaure² et des dames de la prétendue *Pleiade toulousaine*³, que Du Mège se vante aussi d'avoir vus. Et la même chose, sans doute, est à dire du ms. du poëme sur sainte Foy et de celui de la *Bertat*, qu'il prétend avoir consultés pour les éditions qu'il a données de ces deux poëmes, dans ses *Additions à l'Histoire de Languedoc*⁴.

XXIV, p. 120, n. 1.— On possède trois copies, et non pas seulement deux, comme il est dit dans cette note, du ms. de Londres. La troisième est à Paris, dans la collection de Languedoc. Voy. Paul Meyer, *Recherches sur l'épopée française*, p. 27, n. 1.

XXVIII. — Baluze mentionne encore ailleurs qu'au t. I Garoseus de Ulmoisea Veteri. C'est au t. II, col. 768, et là'il publie *in extenso*, à ce qu'il semble, « ex veteri codice ms. bibliothecæ regie », le journal du voyage du pape Urbain V à Rome et du retour de ce pontife en Provence, rédigé en latin par Garoseus. Ce journal faisait peut-être partie de la Chronique ou des Mémoires, en provençal, de Garoseus, tout de même que de ceux de Bertran Boyssset, le journal, également rédigé en latin, du voyage de Grégoire XI à Rome.

C. C.

¹ Voy. *Revue du Tarn*, décembre 1882, p. 187.

² *Additions à l'Hist. de Languedoc*, t. II, p. 66.

³ Voy. le mémoire précité de M. Noulet.

⁴ T. III, p. 11, et t. VII, p. 95.

VARIÉTÉS

UNE TROISIÈME IMITATION

DU SONNET DE FIZES CONTRE L'ABBÉ PLOMET

J'ai signalé, en 1879¹, deux imitations du sonnet que Nicolas Fizes écrivit contre l'abbé Plomet, chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier, aujourd'hui plus connu par les noëls français et languedociens que l'on doit à son infatigable labeur poétique.

L'une de ces imitations est l'œuvre de Claude Peyrot, prieur de Pradinas; l'autre d'un rimeur montpelliérain dont le nom ne nous a pas été transmis par Brunier.

Le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (t. XI, p. 496-502) vient de publier deux pièces inédites en vers patois, c'est-à-dire en périgourdin, où l'on trouve une troisième imitation des curieuses rimes de Fizes. La première de ces pièces, dit leur éditeur, M. Louis Carvès, « fut composée au commencement du siècle par un Sarladais nommé Sibié, fils d'une pauvre marchande de comestibles de cette ville. Sibié, qui était chez un notaire, partit pour l'armée et fut tué dans une des batailles du premier Empire. Il avait fait, quoique très-jeune, de fort jolies chansons. . . »

M. Carvès, qui ne connaît point le sonnet de Fizes, a transcrit à la suite de ces lignes l'épître de Sibié. Elle débute ainsi :

Dé letzi vostrés vers l'an n'ès tzomai sodoul.
Del templé d'Opoulloun, quaud lévas lo cliquet,
Lo porto troubas pas borrado én-d-un verroul ;
Mas io, què fouu lus vers coumo uno perinquetto.
 Coutmén ouzoray-io respoundré
 O vostré brabé coumplimen ?
Mo muzo és entziprouzo et vol pas toutzours poundré.

En dépit d'une alternance irrégulière des rimes masculines et féminines, il est difficile de ne point reconnaître dans ces vers le souvenir du sonnet de Fizes ou, ce qui semble mieux explicable, du quatrain de Claude Peyrot :

Toujours tu romporas coumo uno cogoraoulo :
Dè tous bersés sons suc, tout lou moundé és sodoul :
Del gronié d'Opoulloun, pos boïssa lo cadaoulo ;
Mais trouboras, Rimur, tras lo porto un bourroul ?.

Alph. ROQUE-FERRIER.

¹ *Revue des langues romanes*, 3^e série, t. I, p. 303.

² *Œuvres patoises complètes de C. Peyrot*, Milhau. Carrère, 1823; in-8^o, p. 161.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719), par M. Monin, professeur au lycée de Montpellier, chargé de la conférence de géographie à la Faculté des lettres, docteur es lettres. — Paris, Hachette et Co, 1884, in-8°, 430 pages.

Le livre de M. Monin appartient aux lecteurs de la *Revue* par l'intérêt que leur présente le sujet traité et la méthode suivie dans ce travail. Un Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719) n'a-t-il pas pour eux un attrait spécial? Ce que la province a gardé d'original dans l'uniformité enfin établie en France par le gouvernement de Louis XIV; quel degré d'autonomie les fonctions de l'intendant Basville et son caractère personnel ont laissé à la représentation du Languedoc; quelles maximes et quelles pratiques économiques ont dominé les finances, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les travaux publics de cette région pendant une longue période; voilà l'objet très-complexe des études auxquelles M. Monin a consacré de minutieuses recherches, éclairées par une critique exacte et précise, portant la plupart du temps sur des documents nouveaux.

Ces détails peuvent-ils sembler trop particuliers, même aux esprits préoccupés avant tout des questions d'histoire générale? Que l'on songe un instant au revenu des deux généralités de Toulouse et de Montpellier; un douzième et plus des recettes du trésor royal. Sans doute le Languedoc n'a pas eu, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, l'existence personnelle que lui auraient donnée de véritables institutions représentatives. Depuis longtemps, à l'époque de Basville, les rapports de ses États avec le pouvoir central étaient fixés et tout à l'avantage de ce dernier. L'auteur ne fait lui-même aucun mystère de voir en eux un instrument dont l'automatisme était tel qu'il semblait agir par volonté. Mais ce mode d'action n'en est pas moins curieux, à peu près unique dans le royaume. L'intérêt que l'on trouve à suivre la vie plus indépendante et plus variée de certains corps politiques, par exemple de cités comme Venise, Florence ou Hambourg, doit-il nous faire méconnaître celui qui s'attache aux institutions d'une vaste province française, reprises et imitées à titre de modèle par le gouvernement de Louis XVI en quête de réformes? M. de Tocqueville,

jugeant l'ancien régime au nom de principes généraux, n'a pas eu de pareils dédains.

L'objet principal de la thèse était de décrire la vie normale et habituelle du Languedoc durant la longue intendance de Basville. La personne et l'autorité de l'intendant n'y apparaissent que pour expliquer les conditions où s'exerce désormais l'activité de la province. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la biographie de ce « roi et tyran du Languedoc », ainsi que l'appelle Saint-Simon. Moins imposant, il s'y montre ce qu'il était en effet : un dur, intelligent et prudent fonctionnaire ; d'ailleurs « beau génie, esprit supérieur. » Inutile d'apprécier sa sombre royauté ; qu'il nous suffise de voir comment la discipline et l'insensibilité professionnelles ont fait de lui un exécutif souvent éclairé, mais toujours docile, de volontés souveraines. Le détail de la persécution qu'il dirigea contre les protestants, et qui lui a valu un si triste renom, excédait le cadre de l'étude ; il y est analysé de manière à déterminer le rôle et les opinions de l'homme pour qui la révolte des consciences fut une sorte d'accident, une exception scandaleuse dans la carrière administrative.

Quant à la province, quelle liberté lui avait-elle été laissée ? Celle de sanctionner par le vote de ses mandataires officiels, de répartir et de recouvrer la plupart des impôts qu'elle devait acquitter, celle de surveiller pour le compte du roi la production économique de la région. La justice et la police étaient aux mains des cours judiciaires et de l'intendant. Les États en qui la province prend corps sont devenus une espèce de conseil administratif, qui, parlant encore de son ancien droit, « n'a plus la force de le faire valoir et finit par n'en avoir plus la volonté. » C'est donc moins leur personnalité que leur fonctionnement qu'il importait de décrire.

L'œuvre était difficile, le mécanisme financier du Languedoc étant fort compliqué ; il faut savoir d'autant plus de gré à M. Monin de l'avoir exposé avec clarté, à travers l'abondance des renseignements techniques rendus indispensables par la nouveauté de la matière et l'absence qui s'y remarquait de règles vraiment rationnelles. Pas de système théorique ; des précédents modifiés au fur et à mesure des nécessités qui se présentaient. La classification des impôts étant malaisée à établir d'après nos principes modernes, M. Monin a dû adopter celle qui convenait le mieux aux idées du temps et se conformait autant que possible à la logique. La dépendance mutuelle des services financiers, et aussi leur partage entre les agents du roi et ceux de la province, est considérée dans les trois premières parties de l'ouvrage : la première traite de la perception des impositions directes prises dans leur ensemble. Cette organisation nous révèle, malgré les conflits d'attributions entre les cours souveraines, l'intendant et les États

malgré les vices de la perception, un certain contrôle et une garantie dans l'activité des officiers de la province, des diocèses et des communautés. Sans doute les abus ne peuvent tous être réprimés : la noblesse résiste au paiement de l'impôt ; l'assiette et la répartition sont trop souvent defectueuses ; les biens abandonnés en plusieurs endroits, devant des charges écrasantes, rappellent la désertion des campagnes par les curiales de l'Empire romain. Mais le mal est-il imputable aux seuls États ? On ne leur laisse d'autre droit que celui de se plaindre. Ajoutons que leur plainte incessante est quelquefois efficace.

La seconde partie passe en revue les diverses impositions directes, étudie leur nature, leur destination provinciale s'il y a lieu : imposition fixe ou octroi des États, impositions arbitraires et incertaines, telles que le don gratuit, la capitation, le dixième. On y peut constater comment le simulacre même d'institutions représentatives, qui permettait les négociations, les traités entre le gouvernement central et la province, assurait à celle-ci un soulagement relatif. Le chapitre sur les affaires extraordinaires, affirmées dans le « général du royaume » rachetées et transformées en impôts directs (le plus souvent du moins) par les États du Languedoc, forme la transition de la seconde à la troisième section de l'ouvrage. L'effet de ces expédients fiscaux, si ruineux pour la France et qui ont surtout débordé pendant la guerre de la succession d'Espagne, est adouci en Languedoc par la facilité laissée à l'Assemblée provinciale de « racheter » le pays.

La troisième partie concerne les fermes ordinaires du Languedoc, matière spéciale à cette province et restée peut-être le plus fructueux de ses privilèges. Elle comprend l'histoire de l'équivalent, impôt indirect sur la consommation ; celle du domaine, où est exposée une doctrine hardie sur la distinction entre les droits domaniaux du roi, considéré, soit comme souverain politique, soit comme seigneur propriétaire ; celle de la gabelle, des droits d'entrée et de sortie, dominée par les idées économiques des États, idées issues « d'un égoïsme provincial » tout naturel à cette époque. Protectionniste et jaloux de garder son argent pour son commerce intérieur lorsqu'il s'agit d'acheter, le Languedoc est libre échangiste lorsqu'il s'agit de vendre, car il n'a pas de raison pour détester l'argent des provinces voisines ou de l'étranger : il a besoin de numéraire.

L'agriculture, l'industrie et le commerce, les travaux publics considérés dans leurs rapports avec le régime financier et l'administration de la province, sont étudiés dans la quatrième partie du travail d'après des principes analogues. À l'Assemblée de la province et de l'intendant, comme d'ailleurs à Colbert lui-même, on aurait tort de prêter en toutes ces matières des doctrines fixes et immuables. Il n'y a même pas, en Languedoc, l'unité de mesures administratives que l'on s'at-

tendrait à y trouver ; elle est à chaque instant démentie par les faits de détail ; elle était, d'ailleurs, interdite par le contraste entre la nature et les produits du haut Languedoc et du bas Languedoc, que l'auteur a si heureusement mis en relief (p. 285 sqq.). Trois exemples le démontrent : les céréales, les draperies, les soies. On n'y voit pas une application systématique et générale du système protecteur ; l'effort des agents royaux et des États « s'use à concilier les lois et » les traditions locales, à équilibrer les prétendus droits acquis, les » quels ne sont souvent que des injustices établies. » On y peut, du moins, admirer « l'opiniâtreté au travail » et l'habileté pratique des habitants luttant contre un sol ingrat, ou demandant à l'industrie les ressources que leur refusaient leurs champs. La compétence des États en matière de travaux publics n'est pas encore nettement établie. Mais peut-être l'auteur est-il trop sévère lorsque, dans le résumé du chapitre consacré à cet objet, il dit que « l'initiative communale, l'autonomie provinciale, ne pouvaient en pareille matière donner que de mauvais résultats (p. 402). » Il semble oublier l'importance que ce service allait prendre au XV^e III^e siècle, époque où il fut presque entièrement confié aux États ; ceux-ci, après la perte à peu près complète de leurs privilèges politiques, étaient devenus, au moins en ce point, un admirable instrument d'administration locale.

Cette conclusion particulière peut-elle être appliquée à l'œuvre entière des États ? Les libertés provinciales devaient-elles légitimement trouver une place dans la société et le gouvernement nouveaux qui s'élaboraient sous l'ancien régime à son déclin ? M. Mouin ne le pense pas, et il a raison. « Il est légitime de regretter qu'en France la » liberté générale n'ait pu résulter de la somme des libertés particu- » lières ; mais celles-ci n'existaient plus qu'assez pour paraître in- » justes et tyranniques. L'esprit provincial ne pouvait pas plus faire » la Révolution que l'esprit théocratique et nobiliaire (p. 413). » La nécessité des réformes s'imposait : elle aboutit à une révolution nationale. Or « le provincialisme, sous quelque nom qu'il se présentât, » ne pouvait plus rien faire de national. »

Telles sont quelques-unes des idées de cette étude, pleine de faits précis, d'aperçus nouveaux, écrite dans un style personnel, avec une entière indépendance de critique et de jugements. Elle sera lue avec fruit par ceux qui ont quelque goût pour les choses de l'ancien Languedoc, et aussi par ceux qui aiment à connaître dans quelque détail les choses de l'ancienne France.

P. GACHON.

CHRONIQUE

Le Bureau de la Société pour l'étude des langues romanes est ainsi composé pour l'année 1885 :

Président : M. Etienne Gleizes ;
Vice-président : M. Alphonse Roque-Ferrier ;
Trésorier : M. Louis Lambert ;
Secrétaire : M. Camille Chabaneau ;
Secrétaire adjoint : M. Paul Chassary.

Additions et corrections aux numéros d'octobre et de novembre-décembre 1884

CANTIQUE PÉRIGOURDIN EN L'HONNEUR DE S. JEAN BAPTISTE.—P. 160-163. — V. 38, lire : *merarilhas*. — V. 65, 2^e col., la correction *Adonc lo pair* serait préférable à *Aral paire*, comme plus près de la leçon du ms. *Pair* (aujourd'hui *pai*) est déjà dans Bertran de Born, et de même *frair*. — V. 70. Peut-être vaudrait-il mieux corriger simplement *fusam* : «... que [grâce à son intercession] nous fassions *raison*, c'est-à-dire satisfaction, à Dieu. » — Note sur le v. 38. Supprimer ce qui concerne *n'ay*.

LA LÈGÈNDË DE FALAUVETO. — P. 243, l. 11, ié, *lisez* : ie ; — 252, 16, voubricu, *lisez* : voutriéu ; — 253, 11, ié, *lisez* : ie ; — 254, 9, ié, *lisez* : ie ; — 255, 8 et 9, au lieu de :

Mai dins lou libre d'or di grandi destinado
Es escri que la visto ié sara mai dounado

lisez :

Mai, dins lou libre d'or que lou destin mascaro,
Es escri que sis iue se durbiran encaro.

— 255, 27 et 28, *lisez*, en conséquence de la correction qui précède : mais, au livre d'or que noircit le destin, — il est écrit que ses yeux s'ouvriront encore ; — 256, 22, ié, *lisez* : ie ; — 259, 16, ié, *lisez* : ie ; — 259, 20, sed, *lisez* : set ; — 259, 29, de son grave souci, *lisez* : avec son grave souci ; — 261, 24, Elle, *lisez* : Et elle.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES MODERNES

L'ÉNÉIDE DE VIRGILE

TRADUITE EN VERS BURLESQUES LANGUEDOCIENS

(Suite et fin)

- 325 Que semble abandouna la terre
Per ana declara la guerre
A Jupiter din soun palai ;
Vei dei paures Troyens l'esfray,
Vei Enée et sa paure flotte
- 330 Que la mar et lou ven balotte ;
Vei enfin et counoui d'abord
Que Junon, qu'a lou diable au cor,
A rendut Eole complice
D'aquele tant negre malice.
- 335 Neptune n'a pas parescut
Que la mar, lous vens, tout fa chut.
Aprés aquo crache et se vire
Vers lou vent Eure et vers Zephire.
Lous sonne, et ly ten, quand soun prés.
- 340 Aqueste discour à pau prés :
« — Qu'es aisso, maudite canaille,
Quau vous a coumandat, guzaille,
De faire aissi lous insolents
Et de veni troubla lou tems ?
- 345 Cadedis ! se li van . . . mai vite,
Que chacun regagne son gite,
Sans dire per que ni coussi.
Qu'avés vautres à faire aissi ?
Ana-vous-en din vostres erottes

- 350 Faire lous braves, lous vantotes.
 Aqui vostre coulle de rey
 Pot, tant que voau, donna la ley,
 Mai aissi n'a pas ren à veire.
 Per soun proufit, n'a qu'a me creire,
- 355 Car lou premier que tournara,
 Fort mau soun tems se passara. »
 Après aquello reprimando,
 Neptune à las oundes commande
 De leva pas lou nas tant naut
- 360 Et de resta dins soun repau.
 Effectivamen li resterou
 Et sus lou champ obeïguerou,
 Pioy diguet sus lou meme ton
 A Cimothée et à Triton
- 365 D'ana tira d'un banc de sable
 Un vaissel sans vele ni cable,
 Que lous vens avien encalat.
 Et tres autres qu'erou quillats
 Sus de roques se desquillerou,
- 370 Car lous memes vents l'i ajuderou.
 Neptune avié rendu la mar
 Autan plane coume un billar.
 Pas lou mendre ven que buffesso,
 La mendre ondado que l'enflesse,
- 375 Car quand voau, d'un cop de triden,
 Pot calma la mar et lou ven,
 Tout coumo [de] din quauque place,
 Si soullevo la populace,
 Et que parei un magistrat,
- 380 Emb' uno raubo et un rabat,
 Sa visto impauso lou silence
 Et chacun tremble à sa presence ;
 Ansin, dau diou porte-triden,
 La presence appaiset lou ten.
- 385 Lou soulel moustret soun visage,
 Enée repreneuet courage,
 Car ero puleou mort que viou,
 D'ailleurs, las comme un pègadiou :

- « — Anen, enfans, dis à sa troupe.
 390 Metten aquestes rocs d'a-poupe.
 Et faguan incare un esfor
 Per gagna vite eau que por ;
 Courage, jouinesse troyene.
 Vese la terre lybiene ;
- 395 Din quatre palades¹, l'y sen.
 Se vougan pas, s'ay perissen.
 S'aguesses vis coume ramabou.
 De quinte force travaillabou :
 Susabou comme de perduts.
- 400 Quoyqué fuguessou toutes nuts.
 A la fin tallamen ramerou
 Qu'as bords lybiens abourderou.
 Aq̄i nature a fach un port
 Din lou quau lou vent lou plus fort
- 405 Et la mar la plus courroussade
 N'an jamai agut ges d'intrade.
 La terre l'y forme un croissan :
 Une pichote isle davan
 Semble exprés aq̄i situade
- 410 Per la defense de la rade.
 Dos roques fan coume un portau
 Autant large coume lou cau
 Per lascia libre lou passage
 As vaissels qu'an pou dau naufrage.
- 415 La terre mostre aux do[uj]s coustats²
 Do[uj]s³ grands serres fort escarpats
 Que semblou touqua las estelles
 Et pareisson dos citadelles,
 Embé chacune un fort rempar
- 420 Qu'ies à l'esprove de la mar.
 Dejout, l'y a dos grottes profondes
 En aigue douce fort fecoundes,
 Autant de fonts. autant de bans

¹ Quatre coups de rame (ms.).

- Sic. L'u de *coustats* a été ajouté au-dessus du mot.

³ Sic. L'auteur avait commencé par écrire *dou*, puis il a transformé son *u* en *s*.

- Per faire asseta lous passans
 125 Et per li rempli la ventresque,
 Quant an set, de bonne aigue fresque.
 Une fourés regne à l'entour
 Din laquale, meme à miech jour,
 Tant es espesse et tant es soubre,
 130 On se trobe toujours à l'ombre.
 Anfin, dins aquel huroux port,
 Jamai vaissel non s'es fach tort,
 Car sans ancre, cable et courdage,
 L'on es segu din soun rivage.
 135 Lou premier que l'y ague mouillat
 Fouguet Enée, accompagnat
 De sept vaissels que li resterou.
 Jugeas un pau quand l'y fuguerou,
 Que se veguerou din lou port,
 140 Se resterou long tems à bord
 Et s'Enée, embé sa conserbe,
 Anet leou faire un pet sus l'herbe.
 Achates, per faire de fioc,
 D'un ferre pique sus un roc
 145 Ounté avié mes un pau de paille ;
 Lou fioc prend, l'allume et travaille
 A sourti de soun bastimen
 De farine de bouen fourmen,
 Et leou faire quauque fougasse,
 150 Per soulagea sa troupe lasse,
 Car s'avié vougut fa de pan,
 N'avié jusques à l'indeman
 Et li aurié fagut la journade
 Per lou four ou per laournade.
 155 Li fouguet donc fa coullatiou,
 Et chacun remerciabo Diou
 D'estre escapat de la tempeste.
 Enée soul avié sa teste
 Toute plene de pessaments,
 160 Per lou reste das bastiments
 Qu'avié perdut pendent l'orage.

¹ Le ms. donne *pendant*.

- Cependant, sans perdre courage,
 Montet sus lou roc lou plus nau,
 Mai, quant fouguet ailamoundau,
 465 Ni el ni soun fidel Acate
 Noun vegerou ni cat ni cate,
 Mai, en se virant vers lou bos,
 Entreveget un cerf fort gros
 Couchat jout une bertassade ¹.
 470 « — Anen, courage, camarade,
 Dis à Acate, davalen.
 N'aben pas perdut nostre tem. »
 Sus lou champ vite davalerou,
 Dau cap jusqu[es] as pes s'armerou,
 475 Et pioy s'en anerou tout drech
 Precisamen jusqu'à l'endrech.
 Lou cerf part. D'une man adreche,
 Enée l'y tire une fleche
 Que li plante au mitan dau cor.
 480 Pataflae ! vege-l'aqui mor.
 Dous autres d'aqui partiguerou.
 De la meme man mouriguerou.
 Enfin n'aguet dins un moment
 Sept, un per chaque bastiment.
 485 Lous matelots lous emporterou,
 D'abord vite lous ² esgourgerou,
 Et pioy chacun, de soun coustat,
 Travaillet à faire son plat.
 Per honora millou la feste,
 490 Enée diguet à Aceste
 Qu'anesse fa sourti d'abord
 Lou vin lou plus exquis dau bord :
 Pioy tenguet aqeste leugage
 A sas gens que premien courage :
 495 « — Anen, enfans, aisso es pas rés,
 Se plai à Dieu, are veirés
 Que n'auren pas pus tant de peine
 Et que lou premier ven nous mene,

¹ Broussaille (ms.). — ² L ms. porte par distraction *lés*.

- Se deven creire lou destin,
 500 Tout drech dins lou païs latin.
 La traversade es longue et rude,
 Mai n'es pas tard quand Diou ajude ;
 Quand l'y saren, pourren parla
 Et de Caribde et de Scylla,
 505 Tout comme de la face bleme
 Dau viel cyclope Polipheme,
 Que nous a fa trembla souven
 Mai que la mar et que lou ven.
 Cavalisque, l'affrouse care !
 510 Me semble que lou veze incare :
 Soulamen de ne resouna,
 Sente mas cars se galina.
 Mais anen, enfans, bon courage,
 Mangen, beugan et pioy boun viage ! »
 515 Chacun d'abord de soun coustat
 Buguet razade à sa santat,
 En cridant per marca sa joye :
 « — Vive Enée, prince de Troye !
 Que Diou lou garde de peril ! »
 520 « — Grand-messis et *ainsi soit-il*.
 Mous enfans, vous deve you dire ! »
 Chacun pioy se metet à rire,
 A canta, [à] beoure et parla.
 L'un dis cœcy, l'autre cela ;
 525 L'un charre dessus la tempeste,
 L'autre jure dessus sa teste
 Que sous compagnous soun perduts,
 Que sans aquo sarien venguts ;
 L'un ploure Lycus et Cloanthe,
 530 L'autre Oronte et Gias, et cante .
 Per elles un *de profundis*,
 Quoyque pourtan Scarron nous dis
 Que tout aqueles ¹ boun ² apotres
 Noun disien que de patenôtres.
 535 Cependant Jupiter d'au cel,

¹ Ms. *Aquelos*. — ² *Sic*.

- Comme aquel jour fasié fort bel,
 Mettet la teste à la fenestre,
 Per veire s'au païs terrestre,
 Ni dessus la mar atapau,
- 540 L'y avié pas res qu'anesse mau.
 Coume regardave en Lybie,
 La mere d'Enée lou pie
 S'en aproche et, lous yols en plours,
 L'y tenguet aqueste discours :
- 545 « — Grand Jupiter, est-ti poussible
 Que vous que ses lou Diou terrible.
 Que fasés trembla, quand voulés,
 Dioux et hommes, et que poudés,
 D'un cop soulet de vostre foudre,
- 550 Mettre tout l'univers en poudre,
 Est-i poussible que faguas
 Au pus brave prince qu'aguas,
 Et lou plus devot de la terre,
 Desempioy tant de tems la guerre ?
- 555 Que vous an fach lous Phrigiens,
 Lou paure Enée et lous Troyens,
 Qu'expausas à tant de naufrages
 Et trataas comme de sauvages,
 Despioy sabé pas quand de tem ?
- 560 Deurias, me semble, estre conten
 Et vous rendre pus favorable
 Amb aquel paure miserable,
 A quau lou destin a grand tort
 D'avé promés un heroux sort,
- 565 Et ly avedré mes din la teste
 Qu'un jour aurié de ben de reste.
 Que tout l'univers sarié siou,
 Que sarié coume un pichot diou,
 Et que d'el un jour vendrié Roume.
- 570 Mais you eresé que fara coume
 Lous enfans de Jerusalem
 (Doun mai anan, doun men valen),
 Car, au lioc d'avança, recule
 Aquel d'oun deou sourti Romule,

- 575 Se lou destiu a dieh lou vray.
 Mai l'y aurai fé quand ou veiray.
 Vous cependant que ses mon pere,
 Qu'ignouras pas que soui sa mere,
 Per son repau et per lou miou,
 580 F'asés-m'aquel plasé, grand Diou,
 Devenés-l'y un pau pus propice
 Et rendés l'y quauque servise,
 Comme avés fach à Antenor,
 Qu'après avé risquat la mor
 585 En traversan l'Esclavonie,
 A foundat une colonie
 Et bastit, pres de l'Ocean,
 Padoüe au bord de l'Eridan,
 Qu'es une ville grande et belle,
 590 Gardade d'une citadelle
 Et de quauques pichots castels,
 Per poudé ribla lous elabels
 A sous vesis, se l'inquietabou
 Et se lous dets li demangeabou ;
 595 Au lioc que moun fil, dau mai vay,
 Dau mai vey que n'es que trop vray
 Que lou pus souvent la jouinesse
 S'abeoure à la mendre promesse
 Et que, quand a countat sus vous,
 600 Noun ses troubat qu'un fat joyoux. *b*
 Apres l'avé laissade dire,
 Jupiter se mettet à rire
 Et, sabés, dins lou paradis,
 Lous cats dansou quand el l'y ris :
 605 Après donc l'avedre escoutade
 Et vis que s'ere un pau fachado.
 S'en approche et, d'un air fort doux,
 Ly faguet dous ou tres poutoux,
 Eu ly disen : *a* — Vai, vai, ma fille,
 610 Euée veira sa famille,
 Comme li a proumés lou destin,

a M. — *Dau l'Eridan.*

- Brilla dins lou païs latin.
 Es voy ben grelat et ben mince,
 Cependant sara leou lou prinee
 615 Lou pus riche et lou pus conten
 Que [se] siegue vis de long tem ;
 Res non alterara sa joye.
 Sara cent fes millou qu'à Troye
 Din la ville que bastira,
 620 Que Lavinium nommara ¹ ;
 Pioy lou veiras, couvert de glori.
 Per eternisa sa memori,
 Quand enfin sera vengut viel,
 Monta tout drech jusques au ciel,
 625 Ounte l'y ay preparat sa place ;
 L'y farai meme aquelo grace
 Que l'y aura pas ges d'homme viou
 Qu'oun lou regarde comme un diou.
 Beoura de nectar à ma taule.
 630 Podes conta sur ma paraule.
 Mai atabé, per dire tout,
 Avant que ton fil vengue à bout
 De tout ce que vene de dire,
 N'aura pas toujours lioc de rire,
 Car, de segu, souvent aura
 635 De michans pargues à vira,
 Per poudé fa civils et sages
 De barbares et de sauvages,
 Que non crignou ni vious ni mors
 640 Et qu'an lou diable din lou cors.
 Embé tout aquo tres annades
 Saran pas pus leou escoulades
 Que regnara tranquillamen
 Et saus lou mendre pessamen.
 645 A l'egard de son fil Ascagne,
 Qu'incare non per ni non gagne,
 Qu'un U din soun noum lülus,
 Car à Troye n'ere qu'illus,

¹ Le ms. donne *nommera*.

- Aquel done pendent¹ 30 annades,
 650 Douces, tranquilles, fortunades,
 Din Lavinium regnara,
 Mais après l'abandonnara
 Per faire une ville nouvelle
 Qu'apellaran Albe la belle
 655 Et sara. pendent² 300 ans,
 Lou siege royal das enfans
 D'au brave Hector, jusqu'à la race
 D'une reine que, de sa grace,
 Quoyque mounge, fara de Mars
 660 Un brave parel de bastards.
 Son fils Romule, per pelisse,
 Aura la pel de sa nourrisse,
 Une louve, sou dis Maron ;
 Mai sus aquo moussu Scarron,
 665 Quoy qu'age fort bouene memoire,
 A passa lis din soun histoire.
 Romule done ramassera
 Din lous endrechs que passara,
 Per mazes, granges et villages,
 670 De mechantes gens, de sauvages,
 De cope-jarrets, de couquis
 Et de voleurs de grands camis,
 Que faran, emb el à la teste,
 Cent fes mai de maux que la peste.
 675 Saran pire que de Normans,
 Lous appellaran lous Romans.
 Es elles que bastiran Rome.
 Sabo pas ni coussi ni coume ;
 Ti dirai pas meme quand d'ans
 680 Li pourran regna sous enfans,
 Mai Rome, tant en pax qu'en guerre,
 Durara tant coume la terre.
 Junon sara tout autramen
 Et changeara de sentimen.
 685 Veses are que fa la fole

¹⁻² Le ms. donne *pendant*.

- Contre Enée, que lou desole,
 Que l'i voau tallamen de mau
 Que lou laisse pas en repau,
 Un jour sara la benfactrice,
 690 La patroune, la protectrice
 Tant d'el que das autres Troyens,
 Que traite voi coume vauriens¹ :
 D'Assaraeus un de la race,
 Sans faire à degus gés de grace,
 695 Destruira lous Myceniens
 Et massacrarà lous Pithiens,
 Pioy de sas villes fara proye
 Comme lous Grecs an fach de Troye.
 Après aquo Cæsar vendra
 700 Qu'à son tour mestre s'en rendra.
 Ramplira l'Océan de veles
 Et son noum jusqu'à las esteles
 Sera pronat (à ce que dis
 Autant lou poëtte que ris
 705 Coume aquel qu'on conte sans rire.
 En bon patois, aquo voau dire
 Que sus aquo moussu Scarron
 Dis tout coume moussu Marou).
 Cæsar bannira de la terre
 710 Toute discorde et toute guerre,
 La fé per lor l'y regnara,
 Car Vesta la ramenera.
 Remus embé Quirin, son fraire,
 N'auran pas autre cause à faire
 715 Que de mettre l'ordre pertout ;
 Amai n'en vendran leou à bout,
 Car d'abord faran un exemple,
 En barrican dedin soum temple
 La discorde embé las furours,
 720 Qu'envan faran lous loup-garous.
 Mai saren pas mens barricades.
 Et per toujours ben garroutades. »

¹ Ms. : *coume de vauriens*

- Jupiter enfin se taiset
 Et son harengue finiguet.
- 725 Après aquo sounet Mercure
 Que Scarron pinte en mignature,
 Car lou fa, d'un cop de pinceel,
 Filou, bastard et maquarel,
 Et diguet à son bel message
- 730 De parti vite per Carthage
 Dire à Didon que li farié
 Fosse plazé, se ressabié
 Hounestamen lou paure Enée,
 Fil d'Anchise et de Citherée,
- 735 Din son païs. el et sas gents,
 Jusques à ce que lou bel tems
 Li faguesse prene ¹ courage,
 Per poudé continua son viage.
 El cependan que non beuvié,
- 740 Non mangeabo, ni dourmissié,
 Sans poudé trouba gés de pause,
 Ni soumeilla la mendre cause,
 D'abord que lou jour paregnet,
 S'habillet vite et sourtiguét.
- 745 Embé Acate, son camarade,
 Anet visita la contrade,
 Veire un pau lou païs, las gents,
 Veire, enfin, se fasié bel tems.
 Avien chacun à la centure,
- 750 De poau de sinistre aventure,
 Comme erou toutes dous soulets,
 Un bon parel de pistoulets,
 Et chacun, per mai de prudence,
 Faguet une expresse defense
- 755 A degus, sous peine de mort.
 De sorti fore de son bort.
 Coume din lou bos caminabou
 Qu'anabou ², venien et roudabou,
 Venus pareguet à son fil

¹ ms. *reprenne*. — ² Ms. *et qu'anabou*.

- 760 Armade d'un poulit fusil
Et seguide d'un chi de casse.
Antau avié milloure grace
Que quant anet per disputa
La poume sus lou mont Ida.
- 765 S'ere ansin exprés deguisade
Et coume un cassaire habillade,
Affin que soun fil Eneas
Non la reconneguesse pas.
Embé tout aquo lou bon drille
- 770 Couneguet qu'ero fenne ou fille,
Car pareguet tout encanta
A la viste de sa beauta.
Aquo la faguet un pau rire
Et pioi se metet à l'y dire :
- 775 « — Mon brave moussu. Diou vous gar !
N'aurias-ti pas vis, per hasar,
Passa sus aquelle montagne
De cassaires de ma compagne
Que soun après un cerf blassat
- 780 Que per amondau a passat ?
Se m'en dounabes de nouvelles. . . . »
« — Plet à Diou, belle doumaselle,
Ou farié ben de tout moun cor,
Mai non ay vist ni viou ni mor
- 785 Autre [que] vous. Ce que m'estoune,
Es qu'une tant bele persoune
S'espanse comme vous fasés
Et soulette comme vous sés. »
« — Oh ! you siou pa brise poltrone,
- 790 Respond elle, et aissi persoune
N'a jamai fa mau à degus.
Lous estrangés li soun segus.
Ses dedin la terre punique.
Lou pople es un pau coulerique,
- 795 Mai n'a pas ges d'autre defau
Et chacun li viou comme cau,
Quoyque seguen antau armades
Et comme d'hommes habillades,

- Las filles de Tyr van ainsin
 800 A la casse chaque matin.
 Vautres ses aissi comme nautres,
 Car sen estrangés comme vautres,
 Desempioy que Pygmalion
 Chasset de Tyr sa sœur Didon;
 805 Lous dious li an dounat per asile
 Aqueste terre, emb une vilo
 Qu'aquele reine bastirié
 Din l'endrech que l'i agradarié.
 Se voulés saupre soun histoire,
 810 Qu'ai presente din ma memoire,
 Tout are vous la contaray. »
 « — Embé plasi l'escoutaray »,
 Respond lou curious Enée.
 — Can done vous dire que Psichée,
 815 Soudis elle, espouset Didon,
 Sœur d'un certain Pygmalion,
 Qu'ere pus mechan que la peste,
 Et que faguet sauta la teste,
 D'un cop de sabre ou de fusil
 820 (Comme que siegue ainsin soit-il),
 Mai enfin tuet son beau-fraire.
 Et troubet lou moyen d'ou faire
 De nich et tant secratemen
 Que persoune n'en sachet ren.
 825 Mai, quand pourterou la nouvelle
 Qu'avien fa sauta la cervelle
 Au rei din soun apartamen,
 Jugeas un pau quinte tourmen,
 Quinte chagrin, quinte tristesse,
 830 Deguet avedre la princesse,
 Et se se mettet à ploura,
 Se plaigni, se desespera,
 De veire son marit, pecaire !
 Assasinat per son beau-fraire;
 835 Car elle couneguet d'abord
 Que d'autre man non ero mort,
 Et despioy long tems soup counabo

- Qu'aquel malheroux lou guetabo
 Et qu'esperabo lou moumen
 840 De l'i abé sa vide et son ben.
 Cependant la fine ruzade
 Faguet pendent ¹ une mezade
 Semblan de sabre pas à quau
 Attribua tout aqueou mau
 845 Et, sans res dire de son viage,
 Un beau matin pleguet bagage,
 Après avé curat l'houstau
 De haut en bas, de bas en haut.
 Quand sacherou qu'avié fa gille,
 850 Hommes, enfans, femmes et filles,
 Comme elle chacun acampet
 Son pau de ben, et descampet.
 Vingt vaissels prestes per lou viage
 Empourterou tout lou bagage,
 855 L'or et l'argent, tant de Didou
 Que d'au traite Pygmalion.
 Lou ven, sus aqeste rivage
 Ounte are fa basti Cartage,
 Herousamen nous counduguet.
 860 Aqeste endrech l'i plazeguet.
 Preguet lou mestre de l'y vendre
 Autan comme se pot estendre
 La pel d'un buffle de terren ;
 Lou proprietari ly vend.
 865 Mercat ² fach, nostre fine reine
 Sourtis soun coutel de la gueine,
 Per courreges cope lou quior
 Et las fay ajusta d'abord.
 Quand las aguét ben alongades,
 870 Tenien mai de 100 sesteirades
 Que fan l'enceinte que veirés
 De Cartage, quand l'y serés.
 Aqui mon histoire acabade.
 Eh bé ! coussi l'avés troubade ? »

¹ Ms. pendant *Lou mercat*. — ² Ms.

- 875 « — Fort belle, respond Eneas,
 Mai la miou non li cede pas.
 Li troubarés quicon de pire.
 Tout are m'en vau vous la dire.
 Cau done, la belle, que sachas
- 880 Que soui lou pioux Eneas,
 Fil d'Anchise, prince de Troye,
 Qu'es esta[de] das Grecs la proye,
 Et qu'à la fin an empourtat,
 Après avedre resistat
- 885 A mille attaqués redoublades
 Pendent des ou be douze annades.
 Enfin ne souen vengut[s] à bout
 Et an boutat la fioc pertout.
 A peine ay agut tem, pecaire !
- 890 De m'espoufa you et mon payre,
 Mon fil Ascagne qu'ay menat
 Et mous penates qu'ay sauvat.
 Amb aquel pichot equipage,
 Ay au pus leou plegat bagage.
- 895 Are, per ordre d'au destin,
 M'en vau din lou païs latin,
 Ounté m'a promés un asile
 Et ounte restaray tranquille.
 Sabé [pas] s'aquo sera vray,
- 900 Mai vous proteste que jamai
 N'ai tan patit coume fau are.
 Embé tout aquo soui incare
 Ben heroux d[e m']estre escapat
 Et d'avedre aissi pres troubat,
- 905 Graces à Diou, un boüen mouillage
 Que m'a garantit d'au naufrage. »
 Venus coumencabo à ploura
 De veire son fil souspira ;
 Mai, per l'y douna bon courage,
- 910 L'y tenguet aqeste lengage :
 « — Moussu, penchinas-vous un pau,
 Car enfin semblas un badau ;
 Et piroy que ses un homme sage,

- Vou'n anarés dreeh à Cartage,
 915 Trouba Didon qu'assuramen
 Vous ressaupra civilamen
 Et vous rendra quauqué service.
 Anas, you vous en garantisse.
 Aqui l'y a pas à bargouigna.
 920 Car m'an après à devigna.
 Regardas aquel vol de cinnes,
 Demandés pas de meillous sinnes
 Que leon, din lou païs latin,
 De vouestres maux veirés la fin.
 925 An evitat d'estre la proye
 De l'aussèl dau diou que foudroye ;
 Ansin vautres evitarés
 Lous dangés que rencontrarés. »
 Après aquel heroux augure,
 930 Venus repreneuet sa figure,
 La rose, lou lis, lou coural,
 Que coumpose lou dous emal
 D'ount embelis soun bel visage.
 Pioy, à la favou d'un nuage,
 935 Davant son fil dispareguet.
 Mai el, que la recouneguet,
 Penset resta dessus la place
 Et venguet frech comme la glace
 De veire la mere Venus,
 940 Et d'abord la veire pas pus,
 Quoyqu'elle l'y laisset per gage,
 Per la vertut¹ d'aquel nuage,
 Lou moyen de n'estre pas vis
 Que quand serié d'aquel avis.
 945 Enée donc, din son nuage,
 Incognito gagne Cartage,
 Et, de segu, suset un pau,
 Car passet sus un pioch² fort nau,
 D'oun vesié la ville nouvelle
 950 Que l'y pareissié grande et belle.

¹ Ms. *Et per la vertut*. — ² Montagne (ms.).

- Aquí se repauset un pau,
 Car lous peses l'y fasien mau.
 De dessus aquele montagne,
 El embé Acate, sa compagne,
 955 Prenien plasé d'examina
 Lous uns veni, d'autres ana :
 L'un porte une peire de taille,
 L'autre bastis une muraille ;
 L'un acabo son bastimen,
 960 L'autre es encore au fondamen ;
 L'un pique, l'autre saraillege ;
 L'un rabale, l'autre carrege ;
 L'un es maçon, l'autre es gypié ;
 L'un tourneur, l'autre menuizier ;
 965 L'un aissi fai une muraille,
 L'autre de soun coustat travaille
 Ou a la cave ou au grenié ;
 L'un porte un sac, l'autre un panié.
 Aissi l'un fai une taverne,
 970 L'autre un pous ou une cisterne ;
 A la mar lous uns fan un port,
 En terre lous autres un fort.
 Lous uns exercou la justice,
 Lous autres reglou la poulice ;
 975 Lous uns venou, lous autres van.
 Semblou d'abilles un issan,
 Ou une troupe de fournigues,
 Din la saison de las espigues,
 Que travaillou per, din l'hyver,
 980 De la fan se mettre à couver :
 « — O ben herouses, dis Enée,
 Lous qu'auprés d'une cheminée
 Aquest hyver se cauffaran ;
 Au lioc que, coume un cormoran,
 985 Me cau rouda per mar, per terre,
 Toujours à l'iol fasen la guerre,
 En attenden que lou destin
 A mous malheurs mette une fin ! »
 Après aquo, din son nuage,

- 990 Repren la route de Cartage,
 Sans estre vis de quau que sié,
 Embé Acate que seguissié.
 Din miege heure que caminerou,
 Au miech de la ville arriberou.
- 995 Aqui, per l'ordre de Didon,
 Bastissien un temple à Junon.
 A l'ombre d'un pichot boussage,
 Que lou coubris de son feuillage,
 Las portes et lous escaliés
- 1000 Soun de bronze, mai lous piliés
 Et las colonnes soun d'agate.
 Enée et son fidel Acate,
 Lasses enfin de camina,
 Prenien plazé d'examina
- 1005 D'aquel temple l'architecture,
 Lou plan, lou dessein, la peinture;
 Mai ce que may lou surprenguét,
 Es que dins un tableau veguét
 L'histoire fameuse ¹ de Troye,
- 1010 Que lou fagnet ploura de joye,
 A cause de son grand renom :
 L'y avié lou fier Agamennon ²
 Que refuse la sepulture,
 De la maniere la plus dure,
- 1015 A Priam per son fil Hector ³,
 Que lous Grecs avien mes à mor.
 Aqui vesié lou grand Achille,
 Après avedre pres la ville,
 Faire mettre per sous soldats
- 1020 Lou floe de toutes lous coustats.
 Doun may Enée regardabo,
 Doun may lou paure souspirabo.
 « — Aqui las tendes de Rhesus,
 Sou disié, vege Troilus ;
- 1025 Regarde lou famous Tydide,

¹ Sic. — ² Général des Grecs, roy de Mycenes, frere de Menelaus (ms.).

³ Hector, fils de Priam (ms.).

- Diomede, a quel homicide.
 Regarde a quel comme fugis,
 Veï l'autre coume lou seguis.
 Regarde lou fil de Pelée,
 1030 Sou disic lou devot Enée;
 Mon cher Acate, Diou merey,
 Seren conouseuts per aissi,
 Et n'i a pas de millous presages
 Per nautres qu'aqueles images.
 1035 Cau que ma famille et mon nom
 Siegue counescut de Didon.»
 Din lou tems qu'ansin resounabe,
 Que de tout coustat regardabe,
 Veget la reine que venié
 1040 Emb' une grosse compagnié
 De gardes que l'envirounabou
 Et qu'au temple l'acompagnabou;
 Toutes las dames de sa cour
 Erou rangeades à l'entour.
 1045 La reine, au miech se distingave
 Et sur tout lou reste brillave
 Per son bon air, per sa beautat
 Et per sa grave majestat.
 Diane, en las Amadryades,
 1050 Au beou ¹ mitan de las Dryades,
 Quand voau dansa lou rigaudon.
 N'a pas millou air que Didon
 Au miech de tant de doumaseles,
 Tant maridades que piouseles.
 1055 Enée restet encantat
 En admirant la majestat
 Embé laqualle ² elle parlave
 Et sous ordres per tout dounave,
 Per mettre son pople en repau
 1060 Et puni lous que fasien mau,
 Per as autres servi d'exemple.

¹Ce mot a été écrit en interligne, au crayon bleu et par une main différente. — ²Ms. *laquelle*.

- Tout d'un coup intret din lou temple
 Une troupe de gens armats.
 Enée et Acate, estounats,
 1065 Vers la porte virou la teste
 Et vesou Cloanthe, Sergeste,
 Anthée et fosse autres Troyens,
 Garouttats coume de vaurriens.
 Cependant, grace à son nuage,
 1070 Enée perdet pas courage,
 Ni mai Acate que voulié
 Veire ce que se passarié ;
 Saupre se Didon, en colere,
 Lous mandarié pas en galere,
 1075 En lous prenen per de bregans,
 D'escumeurs de mar, de fourbans,
 Ou se voudrié l'y faire grace,
 Quand l'y aurién après sa disgrace.
 Lous Troyens donc, ben garrouttats,
 1080 Devant la reine son menats.
 Lou capitani Ilionée,
 Chambellan dau devot Enée
 (Charge que li doune Scarron),
 Harenguet lou premier Didon,
 1085 En l'y disen : — « Grande princesse,
 Regardas un pau la rudesse
 Embé laquale soun tratats,
 Per las mans de vouestres soldats,
 D'estrangés que noun ay, pecaire !
 1090 Jamai agut dessein de faire
 A persoune lou mendre mau.
 Fasés-nous, se vous plai, un pau
 Desfa manettes et cadenes,
 Car n'aven que trop d'autres peines ;
 1095 Pioy vous diray d'ounté venen,
 Quau sian, à quau apartenen,
 Ounte anan, et quinte es la terre
 D'ounte nous a chassat la guerre. »
 Didon, quand l'aget escoutat,
 1100 Toucade de quauque pietat,

- Ordonnet que lous deliessou
 Et qu'en libertat lous metessou,
 Ce que fonguet executat
 Presque autant leou que coumandat :
 1105 « — Mon mestre est lou devot Enée,
 Diguet ensuite Hionée,
 Dont lous Grees, aqueles voleurs,
 Causou yoi toutes lous¹ malheurs.
 Se soum renduts mestres de Troye,
 1110 D'ounte an fach un grand fioc de joye.
 Enée, après s'estre battut
 Pendent² long tems comme un perdu,
 En princee autant brave que sage,
 Nous a fa gagna lou rivage,
 1115 Ounte aven trouva vingt vaissels,
 La mitat noaux, la mitat viels,
 Et nous a fach mettre à la vele.
 Mai Orion qu'es une estele
 Qu'a lous Troyens en aversion,
 1120 Sans n'i avé dounat occasion,
 Nous a mandat une tempeste
 Qu'en la mitat n'avié de reste.
 A pourtant permés, Diou mercy !
 Que seguen vengut[s] jusqu'aissy;
 1125 Car incare buleou balotte
 Ce que nous manque de la flotte,
 Que saven pas ounte a passat,
 Quand lous vents nous an dispersat.
 Beleou Enée, d'aqueste heure,
 1130 S'es en vide, souspire et ploure;
 Car aquo l'arrive souven,
 Et, surtout, quand l'i a fosse ven.
 Se lou vesias, crese. Madame,
 Qu'aimerias aquelle bonne ame.
 1135 A l'air tant benin et tant dous
 Que lou mangearias de poutous.
 Es pourtant l'homme de la terre

¹ Ms. *les*. — ² Ms. *pendant*.

- Lou pus intrepide à la guerre.
Permettés nous de l'espera.
- 1140 Ioi ou deman arribara,
Car l'y a pas ges d'autre mouillage
Aissi dins aqueste parage.
D'ailleurs, sous vaissels soun razats
Coume de ponts de calafats,
- 1145 Car n'autres, après fosse peines,
Sans mat, sans veles, sans antenes,
Sén venguts à force de vens
Et n'a pas agut pus bel tems.
Et cau per force que s'ay vengue,
- 1150 Car l'y a pas un clavel que tengue
Din nou[e]stres vaissels ni lous sious.
Vous aura mille obligatious,
S'avés la bonta de permettre
Que s'ay resten per nous remettre.
- 1155 Vendra segu vous en prega,
Car pouden pas pus naviga.
Aurian bé gagnat la Sicile,
Ounté aurian troubat quauque azile,
Car Enée l'y a de parens
- 1160 Que soun de fort honestes gens :
L'y a son cousin german Aceste,
Que segu l'y aurié fa grand feste.
Aqui nous arien ben tratas,
Non pas battuts et garrouatats,
- 1165 Coume a fach vouestre soldatille
Que nous a prés per de canaille.
Mai lou gros tems noun a escartat
Et sus vouestres plages gitat,
Ounte, per toute poulitesse,
- 1170 Vouestres soldats, belle princesse,
Nous an fort ben espoussetas,
Lias, manotats, garouuttats
Et menats en vouestre presence,
Sans avé fach ges de defence. »
- 1175 Ilionée finiguèt,
Piouy une coulade faguèt

- A Didon, que baisset la teste
 D'une maniere fort honeste,
 En l'y disen : « — N'agués pas poua ;
 1180 Braves messiés, se Diou ou voua,
 Après avé fach counouissance,
 Repararen aquele offence,
 D'oumte soui fachade à la mor.
 Vous ou dise de tout mon cor ;
 1185 Mai per force ansin me eau faire,
 Desempioy un mechant affaire
 Que n'ay pas lou tems de conta.
 Soui obligeade d'arresta
 Toutes las gens que portoun d'armes ;
 1190 Car soui toujours din las alarmes
 Et jamai sans eauque soucy,
 Despioy que soui vengude aissi.
 Mai poudés creire, Ilionée,
 Que si din mas terres Enée
 1195 Aborde embé sous bastimens,
 You farai per el, tout au mens,
 Autant coume aurié fach Aceste,
 Et vous ou jure sur ma teste,
 Car aime lous paures Troyens
 1200 Autant coume lous Tyriens.
 Vouestre prince, dont l'origine
 Est au mens la mitat divine,
 De tout aissi pot dispousa,
 Car n'ay ren à l'y refusa ;
 1205 S'arrivavo yoy per fortune,
 Fariei tout dabord à Neptune
 Un sacrifice das pus bels
 De bioaus, de vaques et d'agnels. »
 Diou sap se nadavou de joye
 1210 Lous paures escapats de Troye,
 Et s'espargnerou compliments,
 Coulades et remerciements.
 Moussu Scarron dis que dansabou,
 Que fasien lous fols, que sautabou.
 1215 Mai you creze qu'es pas vertat ;

- Virgile ou aurié racontat.
 Enée, la bonne cadaule ¹,
 Que perdié pas une paraule
 De ce que la reine disié,
 1220 Jout cap din son brouillard risié.
 Acate lou laisset ben rire
 Et pioy se mettet à l'y dire :
 « — Anen, moussu, presentas-vous
 D'un air grave, majestueux ;
 1225 Mai sur tout n'ageas pas vergougne,
 Car serié gasta la besougne. »
 D'abord Enée pareguet,
 De son nuage sourtiguët
 Et se presentet à la reine
 1230 Embé un air, embé une degaine ²,
 Anfin embé une majestat
 Dont tout le monde ero encantat ;
 Car sa maire, dame Cyprine,
 Sus sa figure un pau marine,
 1235 Avié respèndut la beautat
 Que marque la divinitat
 Et embelit sa chevelure
 D'une fort poulide frisure.
 Ansin l'avié rendu brillant
 1240 Comme l'or que sor de la man
 De l'orfevre que lou travaille.
 Et coume l'yvoire ou l'escaille
 Que l'on poulis et que l'on fay
 Luzente que se pot pas may.
 1245 Tel pareguet lou bel Enée
 Devant la veuse de Sichée,
 En l'y disen : « — Vegeas-m'aissy,
 Grande princesse, Diou mercy ! »
 Jugeas un pau quinte surprise !
 1250 Didon restet toute entreprese,
 Et l'y avié pas ges d'assistant
 Qu'oun ou fougués au mens autant ;

¹ Bonne pièce (ms.). — ² Contenance (ms.).

- Car lous qu'avien mai de courage,
 Ma fé, changerou de visage
 1255 De veire aqueles dous champions
 Naisse coume de champignons.
 Sans perdre pourtant contenance,
 Enée fay la reverence
 Et continuet son discour
 1260 Coume aïssou, sans demoura cour :
 « — Penetrat de recounouissance,
 You pareisse à vouestre presence
 Un pau confus, belle Didon,
 Reine de Tyr et de Sydon.
 1265 De n'exprima pas prou la joye
 Que sentis lou prince de Troye
 De veire la grande bontat
 Qu'a per el Vouestre Majestat.
 Mai, certes, vous¹ ou asseure,
 1270 Vous ou prouteste et vous ou jure,
 Tant que lous astres brillaran,
 Que las rivieires coularan
 Et que das aubres lou feuillage
 Mettra lous aussels à l'ombrage,
 1275 Me creiray din l'obligatiou
 De per vous prega toujours Diou. »
 Après son complimen. Enée
 Per la man prend Ilionée,
 Que faguet fort profondament
 1280 La reverence soulamen ;
 Pioy Gias, Cloanthe, Sergeste,
 Enfin das Troyens tout lou reste,
 Chacun, embe un profond respect,
 Faguet un grand salamalec.
 1285 Cependant la reine, remeze
 De sa poan et de sa surpréze,
 Cessabe pas de regarda
 Enée et de l'y demanda
 De tems en tems cauque nouvelle,

¹ Ms. you vous.

- 1290 En fassen jouga la prunelle:
 Car, se Virgile non mentis,
 L'y manquabo pas d'appetits :
 « — Vous ses donc aquel bel Enée.
 Sou diguet, fil de Cithérée,
- 1295 Que ses nascut din lou país
 Arrousat per lou Simois.
 D'ounte are l'y a dos citadelles
 Que s'apellou las Dardanelles.
 Vouestre nom s'ay es counescut
- 1300 Comme au país que ses nascut,
 Et lou paure Belus, mon paire,
 Que segu non mentissié gaire,
 De vous et de vouestres parens
 Sans cesse disié mille bens ;
- 1305 Sur tout souvent l'y entendié dire
 Qu'embé vous l'y avié pas à rire.
 Et qu'en guerre, coume en amour.
 Avias, tant de nioch que de jour.
 Souvent jougat de bonne grace
- 1310 De braves tours de passe-passe.
 Veritablement lous devots
 En amour soun pas lous pus sots.
 Anfin, Moussu, you vous offrisse
 Tout ce que per vouestre service
- 1315 Se pourra faire per aissy,
 Ounte coumande, diou mercy !
 Et ounte bastisse une ville
 Que vous pourra servi d'azile.
 N'avés qu'à causi lou palai
- 1320 Que vous agradara lou mai.
 Anfin aissi serés lou mestre
 Autant de tems que voudrés l'estre. »
 De repeta lous compliments
 Et dire lous remerciaments
- 1325 Qu'Enée faguet à la belle,
 Caudrié faire une quirielle
 Que durarié jusqu'à deman ;
 Suffis que l'y dounet la man

- D'une manière fort honeste,
 1330 En la metten dejout la veste,
 Car de gans el n'avié tant pau
 Coume de ploumos un grapau.
 Ansin donc, sans gand ni miteine,
 Din son palai menet la reine,
 1335 Que d'abord mandet as vaissels
 Cent biaux, cent fedes, cent agnels
 Mot per mot de Virgile ou tire);
 Car per Scarron, qu'aime de rire,
 Dis cent pores, un panairat d'ioaus,
 1340 Sies boutes de bon vin, vingt bioaus,
 Cent agnels, cent fedes tarades ;
 Mai aquo soun de couillonades.
 Deven pus leou creire Maron,
 Autour pus grave que Scarron.
 1345 Mai revengan à nouestre histoire,
 Que passarié de la memoire.
 Entre estre arribats au palais,
 Nouveles complimens et pioy may
 De reverencios, de coulades
 1350 Et de grandes sabarquinades.
 Après lou ceremounial,
 Dedin l'apartemen royal,
 Enée embé Didon passerou,
 Ounte eauque tems demourerou.
 1355 Lou paure prince ere encantat
 De la grandou, de la beautat,
 De la superbe architecture,
 De la magnifique peinture,
 De la riche tapissarié,
 1360 Das mobles, de l'argentarié,
 Enfin de la grande richesse
 Que li moustrabo la princesse,
 Et dont li faguet de presents,
 Tant à el qu'à toutes sas gents,
 1365 Que valien de sommes immenses
 Et qu'adouberou sas finances.
 Mestre Enée, de soun coustat,

- Mandet Acate, ben montat
 Sus un poulit chivau d'Espagne,
 1370 Vite au vaissel ounte ere Ascagne,
 Embé [l']ordre d'aporta leau
 Ce que son pere avié de beau,
 Per n'en regala la princesse,
 Toute pleine de politesse.
 1375 Degus non dis ce que faguet,
 Incare mens ce que diguet
 La reine, quand veget Ascagne
 Que li venguet faire metagne.
 Per you, diray pas atapau
 1380 Se lou ressachet ben ou mau,
 Ni ce que devenguet Anchise,
 De poau de fa quauque soutise.
 Contenten nous de raconta
 Ce qu'aget ordre de porta :
 1385 Premierament, lou veou¹ d'Helene
 De mousseline de Mycene,
 Present que l'y faguet Leda²
 Do[u]s jours avant la marida;
 Une fouert ancienne couronne
 1390 Qu'autrefes portave Ilione,
 Embé un poulit sceptre qu'avié
 Ben travaillat, mai de nouguié ;
 Un bel coutillon de burate
 Que l'y abié presentat Acate;
 1395 La raube que prenié Leda,
 Quand enbé l'auque anet³ nada ;
 D'au viel Priam⁴ quauque guenille,
 Sas lunettes et sa bequille ;

¹ Le voile (ms.).

² Leda, femme de Tyndare, roi de Laconie, étant déjà grosse de son [mari], fut aimée de Jupiter, qui en jouit sous la forme d'un cygne. Elle enfanta deux œufs : de l'un sortirent Pollux et Helene, dont il s'agit icy, et de l'autre Castor et Clytemnestre. *Ovid. epist.* (ms.)

³ Le manuscrit porte *anave*, qui a été corrigé en *anet* au crayon bleu.

⁴ Priam, roy de Troye, pere de Paris qui avoit enlevé Heleue et par là attiré le siege de Troye (ms.).

- De Cassandre ¹ un viel almanac,
 1400 De coularettes un plein sac ;
 Lous habits de doau d'Andromaque ²,
 Que n'avien pas la mendre taque :
 Aquo es à pau près tout lou don
 Qu'Enée faguet à Didon.
- 1405 Cependan la mere d'Enée,
 L'escardussade ³ Citherée,
 Songeabo toujours as moyens
 De favorisa lous Troyens.
 Que te fai la fine ruzade,
- 1410 De poau de quauque autre incartade
 Qu'à son fil pourrié fa Junon ?
 Jalouse coume un viel demon,
 Sans dire quand voau ni quand coste,
 S'en va pus vite que la poste
- 1415 Reveilla son fil Cupidon ;
 L'y dis d'ana trouva Didon
 Embé sa fleche la pus fine,
 La l'y planta din la petrine,
 Et l'y mettre lou fioc au cor
- 1420 Per Enée jusqu'à la mor.
 Elle avié poau que non changesse
 Et que Junon non la viresse ;
 Ce que l'y serié ben arribat,
 S'aquel tour non agnés ⁴ trouvat.
- 1425 Car à Tyr son pioy de sauvages
 Et tout de gens à dous visages.
 Per coupa court donc, Cupidon
 S'en va vite trouba Didon,
 Prend la figure de son fraire
- 1430 Qu'enlevet sus lou champ sa maire
 (Me trompe, es son fil qu'enlevet),
 Car amour Jule devenguet.
 Din lou tems que lou bel Enée,
 Embé la veouze de Sichée

¹ Fille de Priam et d'Hecube. Elle se meloit de faire des predictions (ms.).

² Veuve d'Hector, puis femme de Pirrhos et d'Helenus (ms.).

³ L'éveillée (ms.). — ⁴ Ms. *aguesse*.

- 1435 S'entrefasien de complimens,
Cupidon prend sous instruments,
Autremen son arc et sa fleche.
Jugeas un pau se fouguet dreche
Et se d'au cor touquet lou found :
- 1440 L'y turet à brule pourpout.
Aquelle paure creature,
D'abord sentet pas sa blessure,
Mai coume [ere] heure de dinna
(Car miech-jour venié de souna),
- 1445 A taule toutes se metterou;
Sans façon buguerou, mangerou.
Ello s'ere messe au mitan
D'Enée et de son faux enfant,
Cupidon, en forme d'Ascagne,
- 1450 Pioy lou reste de la compagne.
Chacun buguet à sa santat ;
Elle atabé, de soun coustat,
Buguet à la santat d'Enée,
Pioy de sa maire Citherée,
- 1455 Que l'y avié mes un pan au four
Et que l'y avié jougat lou tour:
Pioy au fil pretendut Ascagne,
Anfin à toute la compagne.
Enée dis à son varlet
- 1460 De l'y rempli son gobelet,
Et Didon dis à sa chambriere
De l'y rempli son aigadiere.
Ansin chacun de soun coustat
Beou razade, en eridant vivat.
- 1465 Vivat la veouze de Sichéé !
Vivat lou fil d'Anchise. Enée !
D'un soul trait, lou gros Bitias
Avale un broc de vin tout ras
Et dis une causou bachique.
- 1470 Jamai s'es vis tale musique.
Enée, qu'ere un pau sadoul,
A Didon toque lou ginoul,
Que per aquo non se boulegue.

- Car enigné pas lous soucelegues¹.
 1475 Après avé begut, mangeat,
 Cantat, ris, jougat, fadegeat,
 De taule toutes se leverou,
 Devotamen graces diguerou;
 Ploiy Enée prenguet Didon
 1480 Et danserou lou rigaudon.
 Après la danse s'asseterou,
 Ensemble toutes do[u]s charrerou,
 Et dessegu languissien pas,
 Car parlavou d'un ton fort bas,
 1485 Et demourerou, sou me semble,
 Per lou men dos heures ensemble,
 Tant deja la tendre Didon
 Sentié lou trait de Cupidon ;
 Tout coume el, malgra sa sagesse,
 1490 Per elle une grande feblesse,
 Quoyque n'en ague pas coustat
 Tant coume à elle la mitat,
 Comme la suite fara veire
 Et qu'on aura peine de creire.
 1495 Din lou libre que seguira,
 Tout ce qu'arrivet se dira.
 Mai ma Muse qu'es une folle
 Et piniastre comme une miole,
 Beusquamen me quitte et s'en vai,
 1500 Sans voule faire un vers de may.

¹ Chatouillement (ms.).

NOTES DE PHILOGIE ROUERGATE

(Suite¹)

XIII

Quand on s'applique, de nos jours, à relever les noms patronymiques de langue d'oc, il y a plusieurs causes d'erreur à éviter. Je vais signaler les principales.

Les familles indigènes qui sont établies de vieille date sur les points de notre Midi où nous les rencontrons sont les seules qui nous offrent des noms d'une pureté authentique; et encore, si l'influence française ne les a pas altérés, ne sont-ils pas toujours exempts de latinisation. C'est ainsi que nos vieux noms rouergats Géraldy (Geráldi), Guirbaldy (Guirbáldi), Fornialis (Forníalis), Portalis (Portális), Rogery (Rogéri), etc., ne doivent pas leur désinence exotique à une origine italienne, comme beaucoup de personnes l'ont pensé, mais ne sont autres que les vocables purement romans de Geral ou Guiral, Guirbal, Fornial, Portal, Roger, mis, suivant la coutume du moyen âge, au génitif latin comme signatures apposées au bas des actes notariés en cette langue, et transportés ensuite sous cette forme dans l'usage commun. On observe que c'est surtout dans d'anciennes familles de notaire que cette coutume a prévalu.

Aujourd'hui, c'est la francisation qui, par des voies et des procédés très-divers, exerce ses ravages sur notre patronymie méridionale. Un paysan rouergat quitte-t-il le hameau de ses ancêtres pour aller s'établir dans une autre localité de la province, souvent il se présentera à ses nouveaux voisins sous son nom modifié par l'orthographe française, ou tel qu'on le prononce, sans changement d'orthographe, en s'exprimant dans cette langue. Introduit avec cette modification dans le patois local, ce nom y constitue une nouvelle espèce, comme

¹ Voir *Revue des langues romanes*, février, mai et juillet 1882, octobre et novembre 1883.

variante consécutive et factice de la forme naturelle dont il est issu, et qui continue à vivre à ses côtés. Mais la transplantation n'est pas l'unique source de ces transformations ; comme la forme francisée passe pour être *comme il faut*, la déférence et la courtoisie ne manquent jamais de l'employer en nommant les personnes de la classe aisée, quoique d'une ancienne résidence. Ainsi la finale *and* des noms tels que Alrand, Bertrand, Durand, Engelrand, Intrand, Josserand, Nauzerand, etc., dont l'*a* est fermé (*a* estrech) en bonne règle et dans l'usage vulgaire, prend l'*a* ouvert, ou *a* français, quand le nom s'applique à une famille qui sort du commun ; et le plus modeste villageois lui-même, comme je viens de le dire, quand il transporte ses pénates d'un lieu dans un autre, profite souvent de la circonstance pour se donner ce bout de galon aristocratique.

J'ai de nombreux homonymes chez les paysans de mon voisinage. Tous portent leur nom dans sa pureté traditionnelle, c'est-à-dire prononcé avec l'*a* fermé ; mais, quand ils me nomment, ils croiraient me faire une insulte s'ils n'employaient pas pour moi l'*a* ouvert. J'observe en outre que plusieurs membres de ces familles rurales de Durand par *a* fermé, s'étant établies dans la ville de Rodez, y ont accompli aussitôt leur métamorphose et fait souche de Durands par *a* ouvert. Il faut dire que cette variation se produit seulement quand on emploie le patois ; le mot dimorphe recouvre son unité de prononciation, comme d'orthographe, quand c'est en français qu'on parle.

Dans cette catégorie de mots en *and* et dans quelques autres, la métamorphose par francisation du mot parlé le défigure assez peu pour en laisser voir la forme première ; aussi personne ne s'y trompe : on sait qu'on n'a affaire qu'à un seul et même mot, avec ou sans prétention pour toute différence. Mais il en est autrement quand l'altération est plus profonde ou plus étendue : dans ce cas, surtout si le nom est peu connu, peu répandu dans le pays, son identification devient difficile, souvent même impossible à l'audition, et la variante par francisation se trouve alors isolée et sans lien apparent avec son prototype indigène. Un jour, en allant par chemin de fer de Rodez à Montpellier, je voyageai depuis Roquefort avec un

paysan de cette localité, et nous causâmes en patois (faisons remarquer à ce propos que, bien que distants de près de cent kilomètres, le causse de Rodez et Roquefort ont le même parler, à quelques légères nuances près; tandis que, lorsqu'un de nos caussenards quitte son plateau calcaire pour s'enfoncer seulement de deux ou trois lieues dans les châtaigneraies du Ségalar, il se croit en pays étranger, tant les prononciations diffèrent). Je ne tardai pas à demander à mon compagnon des nouvelles d'un mien ami, ancien camarade d'études, qui, après avoir fait fièrement son devoir à la tête des francs-tireurs de l'Aveyron dans la dernière guerre, s'est retiré dans cette forteresse de rochers, célèbre pour sa fabrication de fromages. Mon ami appartient à une famille ancienne des environs de Rodez, où elle a une grande notoriété. Son nom s'écrit *Rodat*, et dans notre patois, comme on le devine, a la prononciation qu'un Parisien, qu'un Franciman, ne croirait pouvoir autrement figurer qu'en écrivant *Roudate*. En effet, méridionalement parlant, dans *Rodat*, l'*o* est fermé (*o estrech*) et le *t* final se fait nettement sentir. Au contraire, quand on énonce ce nom en français, l'*o* devient *o* français, et le *t* cesse de sonner. Ceci posé, reprenons notre récit.

M'adressant en patois à mon Larzagais, je le priai de me dire s'il connaissait *Mossu Rodat* (*Moussu Roudate*, en phonographiant à la française). « Non », me répondit-il; ce qui m'étonna. Mais voilà qu'il en vint bientôt à me parler, s'énonçant toujours en patois, d'un Monsieur *Radá*, dans lequel je finis par découvrir, sous un travestissement affreux, le nom de mon ami. En prenant ses nouveaux quartiers loin du manoir héréditaire, dans un district où son nom n'était pas familier aux indigènes, l'ami Rodat, qui est un gentleman, avait déclaré sans doute ses nom et qualité, non en patois, mais en français, et en bon français, naturellement. Or les oreilles patoises du Larzac, auxquelles ce nom ruthénois était inconnu et qui ne l'avaient entendu qu'en français, n'avaient pas su en faire la transposition provençale, la reconversion, et la bouche du paysan répétait ce mot en s'appliquant à imiter d'aussi près que possible les sons perçus. Le *t* final, muet en français, il ne pouvait songer à le faire revivre, vu qu'il n'en soupçonnait point l'existence latente; et, quant à l'*o*, il le prononçait comme

les ruraux rouergats, comme la plupart des Rouergats, pour mieux dire, prononcent aujourd'hui les *o* français, c'est-à-dire comme l'*a* fermé de leur patois (qui toutefois n'a qu'une fausse ressemblance avec l'*o* français prononcé par une bouche linguistiquement française, une bouche du Nord); car nous tombons maintenant dans cet écueil pour éviter de transporter dans le français les sons de l'*o* rouergat, parce que ce défaut de nos grands-pères est devenu un ridicule, et que nous sommes néanmoins impuissants à saisir l'exacte modalité de la voyelle française.

A Rodez, où dans les maisons bourgeoises on ne parle plus que français (?), même aux serviteurs et aux gens du peuple, qui chez eux et entre eux conservent l'usage de la langue maternelle, beaucoup de nos vieux noms propres, une fois accommodés à l'usage de la langue française, restent francisés en patois, ne reviennent plus à leur forme originale, et constituent des néologismes fort disparates dans notre onomastique méridionale. Ainsi, pour ne citer que quelques formes, les noms en *an* et *and* par *a* fermé prennent l'*a* ouvert; ceux en *i* tonique (= lat. *iūs*), ceux en *en*, ceux en *o* tonique et fermé (= lat. *o*, *ois*), échangent respectivement cette désinence contre *eu*, *au* avec *a* ouvert, et *an* avec *a* fermé. La plupart des consonnes finales se perdent: les paroxytons, et les proparoxytons surtout, deviennent souvent méconnaissables: Vergéli (l. *Virgilius*) devient *Vergeli*; Bórias, *Bori*; Galtairias, *Galteri*; Marvejols, *Marvejols*, etc.

L'action corruptrice du français sur notre idiome, que nous signalons ici, ne s'exerce, dans les cas qui précèdent, que sur la langue parlée; mais il en est d'autres où elle vicie l'orthographe des noms propres. Que la langue française, quand elle les adopte, adapte la forme de nos noms propres à sa propre morphologie, moyennant qu'elle ne viole pas, en opérant cette conversion, les corrélations naturelles d'homologie unissant entre eux les deux grands dialectes gallo-romans, rien de mieux. Mais cette loi, faute d'être bien sentie, faute d'être bien perçue, est souvent transgressée, quand il s'agit, non plus, comme nous venons de le voir, de faire rentrer dans le moule de la langue d'oc un nom provençal francisé, mais bien quand il s'agit d'opérer cette francisation.

Dans notre patois rouergat, comme du reste dans le provençal classique (voir les vieilles grammaires de la langue d'oc), on ne rencontre pas l'*a* fermé seulement comme désinence féminine et atone, mais aussi sous l'accent tonique, soit à la fin ou au commencement ou dans le corps des mots¹. Régulièrement transcrit en français, cet *a* y devient *e* muet invariablement quand il est atone, et, quand il est tonique, il y est représenté, suivant les cas, par *a*, par *ai* ou par *e*; mais le traduire par le signe *o*, lui donner comme équivalent la quatrième voyelle française, est, comme nous l'avons maintes fois dit, une lourde méprise. Cette erreur, nos transpositeurs français s'en préservèrent entièrement jusqu'au commencement de ce siècle; mais depuis on s'y est laissé aller, et on y tombe chaque jour de plus en plus. Jusqu'ici, toutefois, ce n'est que dans la syllabe tonique que l'*a* fermé donne lieu à cette faute; mais de sérieux symptômes, que nous constatons notamment dans la façon dont nos notaires et nos avoués aveyronnais commencent à orthographier certaines dénominations cadastrales, font craindre que les rapports vrais de l'équivalence des lettres entre les deux langues n'achève bientôt de s'obscurcir. Au commencement de ce siècle, tout le monde écrivait encore, dans les rédactions françaises, « Hortolá », « Persegal », « Pla », « Roqueplá », « Laparrá », « Lalá », « Cabaniáls », « Cayssiáls », où l'*a* de la dernière syllabe est fermé dans la prononciation patoise; maintenant « Hortoló », « Persegol », « Plo », « Roquepló », « Laló », « Laparró », « Cabaniols », « Cayssiols », se lisent souvent, le plus souvent même, et, d'après les signes prémonitoires auxquels je viens de faire allusion, il faut s'attendre à voir

¹ Je saisis cette occasion pour appeler de nouveau l'attention de nos maîtres sur un point de grammaire qui fait encore question pour eux, et dont cependant la solution me paraît acquise. La distinction établie par les vieilles grammaires provençales entre le *a lare* et le *a estrech* n'a pas une valeur prosodique comme on l'avait cru, M. Gnessard notamment; elle n'a rapport ni à la *quantité*, ni à l'accentuation tonique: il s'agit là d'un véritable doublement de la voyelle primitive en deux sous-voyelles distinctes, la première ayant le son de l'*a* français, la seconde un son *sui generis*, que nos écrivains patois figurent par le signe *o*, bien qu'il n'ait avec la quatrième voyelle française qu'une fausse ressemblance, tenant surtout à l'impuissance de l'organisme méridional à percevoir et à rendre exactement les sons français.

il eût imprimé, ni plus ni moins, que « *Rocoplo* », « *Loporro* », « *Lolo* », « *Coboniols* », « *Coyssiols* », ce qui sera la perfection dans le barbarisme. J'avoue que le cœur m'en saigne.

La francisation des noms de langue d'oc s'opère, suivant le goût des auteurs, à des degrés différents, depuis la simple conversion de l'*a* atone final en *e* muet, comme dans *Coste*, *Roque*, faits de *Costa*, *Roca*, jusqu'à une véritable traduction d'une langue dans l'autre, ainsi que dans nos *Clairvaux*, *Beautin*, *Villefranche*, que les habitants nomment chez eux *Clara-vals*, *Belloe*, *Vilafranca*. Nous voyons notre rouergat *Delprat* revêtir, par voie de transcription française, les trois différentes formes de *Delprat*, identique à l'original indigène, de *Duprat*, où l'article seul a subi la traduction française, et enfin de *Dupré*, où l'article et le substantif ont été traduits tous deux.

Or, quand on se risque dans la voie de la transcription interprétative, on est exposé à se méprendre sur le sens étymologique du nom et à commettre un contre-sens dans la forme dont on le revêt en français. C'est ainsi que *la Morne* est improprement écrit pour notre l'Aumorna (*Eleemosyna*), nom d'une métairie de l'hospice de Rodez.

Méfions-nous des transcriptions françaises de nos noms propres du Midi. Il y a toujours danger à relever ceux-ci d'après elles, qu'elles soient fautives ou qu'elles soient correctes. Dans ce dernier cas, nous voyons nos deux finales atones *a* et *e* fermés se confondre dans une seule et même homologie française, l'*e* muet; comment dès lors discerner, quand le mot n'a pas un sens étymologique évident, s'il est en *a* ou en *e*, s'il possède la forme masculine ou la féminine? Ainsi *las Bèssas* et *las Besses*, noms de lieu, ont en rouergat une forme, écrite et parlée, et une signification étymologique nettement distinctes, le premier se traduisant par *les boulaies*, le second, par *les bouleaux*; transcrits en français, ils se confondent dans cette forme équivoque : *les Besses*.

Nos voisins du Tarn, et leurs limitrophes immédiats de l'Aveyron, ont plusieurs habitudes de francisation très-vicieuses, et entre autres la suivante : pour conserver à leurs *e*

atones le son d'e fermé qu'ils ont dans la langue d'oc, ils les marquent de l'accent aigu. Double faute : non-seulement ils manquent à la loi des homologies provenço-françaises, qui donne l'e muet français pour équivalent à l'e fermé provençal quand il est atone, mais ils violent une loi encore plus inviolable, celle de l'accent tonique. Allez donc reconnaître les Causse, les Fàbre ou Fàure de notre langue, dans leurs formes si sottement francisées de *Caussé, Fabrè, Fauré!*

Beaucoup de nos compatriotes du Midi ont une faiblesse, je dirai plus, une lâcheté : c'est de dénaturer leur nom pour lui ôter le cachet de son origine méridionale.

La revue rapide qui précède des diverses corruptions de notre onomastique provençale, et plus particulièrement de celle du Rouergue, qui sont dues à l'influence française, ne nous a fait considérer que celles qui se produisent sur place, c'est-à-dire dans le Midi même, et par des instruments méridionaux. Ce ne sont pas les seules, toutefois. Il y a à considérer encore celles qui se produisent en *pays français*.

A Paris, à Blois, à Beauvais, arrive du Midi, du Rouergue, si l'on veut, un illettré; ce sera, je suppose, un apprenti charbonnier, porteur d'eau ou cocher de fiacre. Il ne parle que son patois, et ne connaît ni *a* ni *b* (cette hypothèse n'est plus admissible de nos jours; mais supposer que la chose s'est passée il y a quarante ans est très-plausible). Il ne sait pas écrire son nom, toutefois il sait le dire; mais il le dit comme en son patois, en faisant sonner distinctement et consciencieusement toutes les lettres qu'il contient. L'homme du Nord, n'ayant aucune idée, aucune préoccupation, des rapports homologiques mutuels que soutiennent sa langue et la nôtre, phonographie à sa façon, sur l'audition, le nom du Méridional tel que celui-ci le fait entendre. Il s'appelle, je suppose le mot rendu en orthographe provençale, Ros (ou *Rous, Rouc*, en graphie française). Il ne manque pas de faire bien sonner la consonne finale; mais alors qu'arrive-t-il? C'est que son auditeur franciman, pour qui ces mots écrits se lisent comme s'ils étaient sans *x* et sans *s*, ne les reconnaît pas dans ce qu'il entend, et croit avoir affaire au féminin de l'adjectif *roux*; et, logique dans son erreur, il écrit ainsi le nom du bon Méridional: *Rousse!*

Ces anomalies onomastiques choquantes, qu'on rencontre dans le Nord comme noms de famille, telles que *Rousse*, *Rousselle*, *Rigalle*, *Belvalette*, *Labitte*, etc., lesquels sont évidemment pour Rous ou Roux (pr. Ros), Roussel (pr. Rossel), Rigal, Belvalet (beau valet), Lavit (*la vit*, la vigne), n'ont pas d'autre origine que celle que nous venons de faire entrevoir.

J.-P. DURAND (de Gros).

(A suivre.)

VARIÉTÉS

ÉTYMOLOGIES LATINES ET FRANÇAISES

I. Ador

ADOR, en latin (avec son dérivé *adoreus*), est un de ces mots pour lesquels on a proposé trop d'étymologies pour qu'il y en ait une d'assurée. *Ador*, d'après les lexicographes, désigne une espèce de blé, l'épeautre, et a pour équivalent en grec ζέα.

Son nom, disent les étymologistes, vient de ce qu'on le mange (*edere*)¹, ou de ce qu'on le grille (*adurere*)², ou de ce qu'il mûrit (*ζωρῆω*)³, ou de ce qu'il rassasie (*ζοῖω*)⁴, ou de ce qu'on l'emploie dans les sacrifices (*adorare*)⁵. Enfin on a encore rapproché *ador* de ἄλωρα, espèce de froment⁶, dont l'origine d'ailleurs est inconnue, et de ἀνηρ⁷, barbe d'épi, dont l'étymologie n'est pas moins ignorée.

A ces sept hypothèses on me permettra de joindre une huitième conjecture. Je regarde *ador* comme un terme importé par le commerce phénicien et correspondant au *dhoura* ou *dhora* des Arabes, si connu dans l'Afrique orientale. Dans *ador*, *a* représente l'article sémitique.

Le *dhora* n'est pas du blé : c'est une espèce de millet comme le sorgho à balais, qui fournit une graine agréable, saine et de facile digestion pour l'homme et les animaux⁸. Mais on sait avec quelle facilité les noms de plante passent d'une espèce à une autre. C'est ainsi, pour rester dans le domaine des céréales, que le terme « blé » désigne ici le froment et là le sei-

¹ Festus. Opinion adoptée par Vanicek (*Griechisch-Lat. etymologisches Woerterbuch*, p. 25). — ² Festus. — ³ Kaercher. — ⁴ Kaercher. — ⁵ Priscien. — ⁶ Saumaise. Ces six rapprochements étymologiques sont mentionnés dans le dictionnaire de Forcellini.

⁷ Leo Mayer (*Vergleichende Grammatik*, 1884, t. I, p. 1069).

⁸ Naguère certains cantons de l'Italie et de la France méridionale en faisaient encore du pain.

gle; que *cebada* en espagnol, c'est l'orge, et, dans le midi de la France, l'avoine; que, dans plusieurs de nos départements, *mil* n'est plus le millet, mais le maïs; que *bras*, en Orient, est le riz, tant il que, chez les Gaulois, *bracc* (*bracium unde fit cervisia*, dit le *Vocabul. latinum* de Papias) était l'orge; enfin, que le sanscrit *yava* paraît être aussi l'orge, alors que son correspondant grec ζίζ (pour δζερα) serait l'épeautre.

A mon sens, *dhora* n'est point sémitique, bien qu'on pût le rattacher à la racine *dhava*, « semer » (et c'est à quoi ne manquent point les lexicographes arabes). Je pense que ce mot vient de l'Inde, et qu'il en faut chercher l'équivalent dans le batak *djaba-ouré* et dans le malais *djeouaras*, qui signifient également « millet. » *Djaba*, en javanais *djaoua*, en tagale *dioua*, désignent aussi le millet et ne sont autres que le sanscrit *yava*, le grec ζίζ, le persan *djaou*; *ouré*, en malais *ourey*, veut dire « qui n'est pas cohérent, qui est en menus morceaux, en poudre » (comme dans l'expression *amas ourey*, or en poudre). L'arabe est une contraction de ces deux mots, *djaoua-ouré*, *dhoura*, *dhora*, empruntée à quelque dialecte des régions indiennes, où les navires du golfe Persique et de la mer Rouge allaient commercer longtemps avant notre ère. *Dhora*, étymologiquement, signifie donc « grain menu. » Le *dh* est tout ce qui reste du premier mot. Le *d* de *ador* est, d'après cela, le correspondant étymologique du radical de ζίζ; de sorte que ces deux mots, *ador*, ζίζ, identiques pour le sens, ont aussi, malgré leur absolue dissemblance extérieure, une origine en partie commune. Seulement ζίζ est venu directement des Indes, j'entends sans sortir du groupe des langues indo-européennes, tandis que *ador* a fait un circuit à travers un ou plusieurs idiomes étrangers. Il y a là un phénomène assez analogue à celui qui, du latin *præcox* ou *præcoquus*, a fait notre « abricot », en passant par le grec *πριζόκιον* et par l'arabe *al-hirgôq*.

II. Lorient

A la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre, on a fort abusé de l'onomatopée dans les explications étymologiques; aussi, par réaction, les linguistes se sont-ils mis, de

parti pris, à repousser toute explication de ce genre, niant presque l'existence de l'onomatopée dans nos langues. Il faut s'entendre. Personne sans doute ne voudra contester que le vieil indien *kvan* (auquel correspondent le latin *canis* et le grec *κύων*) ne soit une imitation de l'aboiement du chien. Mais il est bien clair que notre mot *chien*, tout fils qu'il est du latin *canis*, n'est plus une onomatopée et ne rappelle en rien la voix de l'animal. *Turtur* figure très-bien le chant monotone de l'oiseau, emblème des tendres amours, mais « tourterelle » n'est plus qu'un dérivé de ce mot. Combien d'autres n'ont ainsi retenu qu'une trace de la vieille onomatopée qui leur a donné naissance : *corbeau*, *grenouille*, *grillon*, *cigale*¹, etc.!

L'onomatopée a dû jouer surtout un rôle considérable dans la désignation des animaux qui chantent et qui crient. De nos jours, les naturalistes qui ont parcouru les forêts africaines et américaines, recueillant de la bouche des naturels les noms des oiseaux indigènes, ont noté et introduit dans la terminologie ornithologique des appellations telles que *pitpit*, *guits-guits*, *couroucou*, *couroucourou*, *vitzli-putzli*, etc., simple imitation du cri ordinaire des oiseaux ainsi désignés. Dans nos patois, combien de mots de ce genre : *trio*, la grive ; *piot*, le dindon ; *clouco*, la poule qui a des poussins ; *bibibu*, l'ortolan !

Ce genre d'appellation était sans doute très-fréquent chez nos ancêtres. Mais les noms ainsi forgés ont subi, par l'usage, des altérations plus ou moins fortes, surtout dans le passage d'une langue à une autre, et souvent sont devenus méconnaissables. D'une part, le nom a été employé par des gens qui n'avaient pas entendu le cri et qui en ont mal conservé l'expression. D'autre part, les peuples, en se déplaçant, emportent les mots de leur langue sans emporter en même temps les êtres que ces mots désignent ; dans leur nouvelle patrie, ils trouvent de nouveaux êtres auxquels, d'après quelque ressemblance, ils appliquent ces noms. L'onomatopée alors ne se comprend plus ; cessant d'être applicable à l'être actuellement désigné,

¹ Il faut, à mon sens, établir une différence entre la *τέττιξ* des Grecs, qui répète constamment *tetté-tetté*, et la cigale, dont le cri est une sorte de stridulation qui a permis d'appliquer son nom à la grosse sauterelle verte.

elle s'efface dans les altérations nécessaires auxquelles tout mot vivant est sujet par le fait seul de son existence.

Quoi qu'il en soit, les onomatopées pures, comme le grec *zzzzzét*, perdrix : le persan *bulbul*, rossignol : l'arabe *kelb*, chien : le français *criéri*, *coucou*, etc., sont encore assez nombreuses dans toutes les langues. C'est par une défiance exagérée de l'onomatopée qu'on a cherché des étymologies fort compliquées à certaines appellations d'oiseaux qui, comme dit le peuple, ont l'habitude de prononcer leur nom. Par exemple, lorsque Génin, étymologiste souvent plus ingénieux que sûr, nous dit que le *papegai* ou *papegaut* (perroquet) doit ce nom à l'habitude qu'il a de *papper* (!), ou saisir du bec, son bâton ou *gault* !, c'est qu'il ne veut pas reconnaître dans *papegai* le nom arabe *babbagha*, qui représente assez fidèlement le cri ordinaire de l'oiseau.

De même, M. de Charencey fait du nom malais du cacatois (*kakatoua*) un composé signifiant « corbeau vieux », c'est-à-dire, explique-t-il, « corbeau blanc », bien que le mot *kakatoua* peigne très-exactement un des cris familiers de ce perroquet.

Enfin je ne puis m'expliquer autrement que par une vraie répugnance pour l'onomatopée l'article étymologique du dictionnaire de Littré sur *loriot*, article où on lit : « *Loriot*, . . . du latin *aureolus*, de couleur d'or, de *aurum*, or ; ainsi dit de sa couleur. Dans *loriot*, l'article s'est agglutiné avec le mot *Poriot* : des patois ont conservé la forme pure. Le *t* est une altération pour *l*. »

Il y a dans ces explications des difficultés de plusieurs ordres. En premier lieu, *aureolus* n'ayant jamais en latin signifié « loriot » (si du moins on veut s'en rapporter à la preuve négative des lexiques), on peut être surpris que nos ancêtres du moyen âge, qui ne parlaient point latin, aient pris, pour désigner un oiseau depuis longtemps connu chez eux, un mot latin qui ne lui avait jamais été appliqué. D'autre part, le changement de *aureolus* en *oriot* ne va point sans quelques difficultés phonétiques. Je passe sur la substitution de *t* à *l*. Mais comment ici *eolus* sera-t-il devenu *iol*, alors que nous voyons partout ailleurs le français transformer cette désinence latine en *eul*, *euil* : *capreolus* = chevreuil, *filiolus* = filleul, *gladiolus* = glaieul, *lincolum* = linceul, *lineolus* = ligneul, *aviolus*

= aïeul, *bovariolus* = bouvreuil, *tiliolus* = tilleul, *hispaniolus* = épagneul, *sciuriolus* = écureuil, auxquels on peut joindre les mots qui ont perdu le *l* final, comme : moyeu = *modiolus*, essieu = *axiolus*, et de vieux termes français tombés en désuétude, comme *frieul*, poêle à frire ; *escourseul*, tablier ; *langeuil*, *pugnieul*, *terceuil*, dont les prototypes latins seraient *friegiolum*, *scorteolum*, *laneolam*, *pugniolum*, *tertiolum*¹.

Mais à quoi bon s'arrêter plus longtemps à la question de phonétique ? Tous ceux qui ont entendu crier le loriot ne savent-ils pas que c'est là un de ces oiseaux qui « répètent leur nom ? » Et qu'est-ce qu'un oiseau qui répète son nom, sinon celui dont le nom même est la figuration de son cri ? Littré et les nombreux étymologistes d'accord avec lui disent que l'*l* de loriot représente l'article qui s'est agglutiné ; je croirais plutôt que c'est le provençal *auriol* qui a perdu l'*l* du nom primitif : disons mieux, les deux noms se sont formés séparément, et n'ont eu de commun que l'intention de figurer le chant de l'oiseau.

A vrai dire, il n'est pas impossible que *aureolus*, repoussé ici comme prototype de *auriol* et de *loriot*, ait eu quelque influence sur la forme du premier de ces noms. Le peuple cherche volontiers à interpréter par des mots les bruits de la nature et surtout les cris des oiseaux. Peut-être dans le chant du loriot a-t-on voulu retrouver une épithète qualifiant son plumage doré, et le mot *aureolus* s'est présenté à l'esprit. C'est ainsi que le *χλωρίων* des Grecs n'est, d'après moi, qu'une combinaison plus instinctive que cherchée du cri du loriot avec le mot *χλωρός*, qui caractérise la couleur de sa robe. C'est ce que j'appellerai une onomatopée interprétée.

Puput, nom languedocien de la luppe, me fournit un exemple du même genre. Un naturaliste (Vieillot) prétend que cet oiseau est ainsi nommé à cause de l'habitude qu'il a d'enduire son nid de matières infectes. En réalité, *pu-put* ou *put-put* n'est

¹ Notons cependant un exemple unique en français de *ol* = *iolus* : c'est rossignol = *busciniolus*. Pour expliquer cette exception remarquable, peut-être faut-il supposer que le mot a passé par quelque dialecte méridional avant de s'installer en français. — L'exemple vitriol = *vitreolum* est sans valeur, parce que vitriol n'est pas un mot de la langue populaire. Il y a encore *Espagnol*, qui a été emprunté tout formé à la langue espagnole.

qu'une interprétation du cri de l'oiseau, de ce cri qui a donné naissance au nom grec $\epsilon\pi\text{-}\sigma\pi\text{-}\zeta$, au nom latin *up-up-a*, au nom arabe *houhoad*, au nom persan *poupou*, et sans doute à bien d'autres.

III. Rasade

RASADE est un mot peu ancien dans la langue française. On ne le trouve point dans le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne (1549), ni dans le *Dictionnaire des rimes* d'Odet de Lanoue (1624), qui donne pourtant une longue énumération de noms en *ade*, dont beaucoup aujourd'hui sont hors d'usage. Le plus ancien exemple qu'en cite Littré est emprunté à Regnard, ce qui nous ramène à la fin du XVII^e siècle.

L'origine étymologique du mot ne semble avoir soulevé aucun doute. Tous les étymologistes que j'ai pu consulter s'accordent à regarder *rasade* comme un dérivé de *raser*, dans le sens de remplir à ras, ce qui ne va pas mal avec le sens attribué à *rasade*. « verre plein jusqu'au bord. »

Il y a pourtant, ce semble, quelque difficulté à admettre en français la formation d'un nom abstrait en *ade* sur un adjectif ou sur un verbe. Ce n'est pas que notre langue manque de noms en *ade*; on les y compte par douzaines. Mais tous ces mots, comme *foufrounade*, *rodomontade*, *marmelade*, *mascardade*, etc., sont, comme on sait, d'origine espagnole ou italienne, ou bien encore d'origine languedocienne, comme *aubade*, *panade*, *estouffade*, *brandade*, *remolade*, etc. Les correspondants français de ces anciens participes passés féminins (ou noms formés à leur imitation) sont toujours en *ée* (couverte, cueillée, assiettée, bottelée, etc.).

Il serait cependant imprudent de nier d'une façon absolue que le grand nombre de ces noms en *ade* ne puisse exercer aujourd'hui une influence créatrice, et que de la bouche d'un Français, surtout d'un Méridional, ne puisse surgir un mot de cette catégorie, qui n'aurait point ailleurs son prototype. Mais étant donnés les sens de « raser » au XVII^e siècle ou antérieurement, il paraît bien difficile qu'on en ait pu tirer notre *rasade*.

Nous voilà conduits à regarder le mot comme pris tout

formé dans quelqu'un des idiomes méridionaux. Or ceux-ci ne nous offrent rien de tel, du moins parmi les termes dérivés du latin *radere*, *rasus*. En espagnol, en portugais, point de *rasada*, si ce n'est comme participe du verbe *rasar*, sans aucun sens qui se rapporte à « rasade. » En italien, *raso* et rien de plus. Dans les dialectes languedociens, *rasado* se dira peut-être pour une *rasée*, une coupe de barbe ; jamais, à ma connaissance, pour « un verre plein. »

Le mot n'existe-t-il donc pas en languedocien ? Il s'y trouve parfaitement, mais sous une forme un peu différente, non plus comme un dérivé de *radere*, *rasus*, mais bien de *radiare*. En latin, *radiare* ne s'écarte guère du sens de « rayonner. » En italien *raggiare*, en espagnol et en portugais *rajar*, n'ont pas d'autre sens. Mais en languedocien ainsi qu'en catalan, *rajà*, *rajar*, par une métaphore saisissante, prend une signification nouvelle, celle de « couler », en parlant des liquides et des matières en grains. C'est même le seul sens qu'ait gardé le mot dans le parler actuel¹.

De *rajà* s'est formé le nom *rajado*, « coulée », et ce mot s'emploie couramment pour dire « ce qui coule ou ce qu'on verse en une fois. » On le trouve au commencement du XVII^e siècle dans Goudelin, et le *Diccionari moundi*, généralement joint aux œuvres du poëte toulousain, le traduit par « filet de vinaigre, d'huile, etc. » Versé par la main hospitalière du Quercy-nois, la *rajado de bi*, « le filet de vin », remplit d'un seul coup le verre jusqu'aux bords ; et voilà la *rajado* devenue « rasade. » « Vous boirez bien encore une petite *rajado* ! — Une *rajado* de vin ne peut faire de mal. — *A forço de rajados*, dit un proverbe local, *lou cap fo la capbirado* ; A force de rasades, la tête chavire. »

Telle est l'origine de notre « rasade. » Il n'est pas nécessaire de rechercher comment le mot est passé du languedocien au français ; tant d'autres sont dans le même cas. On supposera, si l'on veut, que celui-ci a été porté du Midi au Nord par une de ces troupes de comédiens ambulants, bons buveurs, qui couraient les villes de province au XVII^e siècle.

Le passage de *j* à *s = z* ne saurait faire difficulté ; car, dans

¹ Voir la note à la fin de l'article.

la plupart des pays de langue d'oc, le *di* ou *j* latin a pris le son *dz* ou *tz* (phénomène tout à fait pareil à celui du zétacisme éolien), et notre langue, qui n'admet pas ces combinaisons de consonnes, a naturellement laissé tomber la dentale. Dans les régions où *j* garde un son plus ou moins chuissant, la prononciation confond à peu près *j* et *z*, comme elle confond *ss* et *ch*.

Le passage du sens de «filet de liquide» à «coupe pleine» rentre dans un ordre de faits si commun dans les langues, qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. C'est ainsi que le même languedocien se plaît à dire *uno estêlo de bi*, «une goutte (*stilla*) de vin», pour une bonne rasade, et qu'en français «boire la goutte» signifie absorber un petit verre plein d'eau-de-vie.

L. Marcel DEVIC.

NOTE

Le nom féminin *rajo* a conservé dans certains dialectes le sens de «rayons du soleil», et le poète aveyronnais Peyrot a pu dire: *La rajo benid d'es-peli*. Le soleil venait d'éclorre (*Poésies franç. et patoises*, 1774, p. 46). Inversement, un notaire de Montpellier, à la fin du XV^e siècle, emploie l'expression *ad radium* pour dire «à ras, plein», si du moins l'interprétation de Carpentier est juste. (Voy. Du Cange, *Gloss. i. et m. lat.*, au mot *radius*.) Je fais cette réserve, parce que, dans le passage dont il s'agit, on pourrait être tenté de comprendre l'expression dans un sens tout différent. Voici ce passage, relevé dans une charte de l'année 1496, et que je corrige et complète d'après l'ouvrage auquel il est emprunté (Gariel, *Series presulum Magalonen-sium*, II, 175):

«Instituit quod prior, sacrista et collegiati (S. Annæ Montispess.) teneantur et debeant singulis annis et perpetuis temporibus dare et solvere. . . duo modia vini boni et puri et mercatilis, mensura dicti loci de Saussaucis, *ad radium tinæ*.»

Vu le pays où l'acte est rédigé, on interpréterait volontiers *ad radium tinæ* par *à raja tina*, «à coule-tine», c'est-à-dire que le vin devrait être fourni sortant de la cuve, sans que la vendange ait passé au pressoir (vin de goutte). Il semble qu'après avoir fixé la redevance de vin à deux muids (d'après une mesure encore usitée à Montpellier et à Saussan), il soit peu utile d'ajouter «à ras.» Cette expression n'a de raison d'être que pour les matières sèches, alors qu'on veut distinguer la mesure *à ras* de la mesure *comble*, qui est plus forte.

Le Glossaire de Du Cange cite encore un exemple, celui-ci pris dans le Cartulaire de S.-Victor de Marseille, sans autre indication: «Dictus Petrus dare teneantur singulis annis duas metretas vini *ad radium tinæ*.» Ce cartulaire a été publié par M. Guessard; mais je n'ai pas su y retrouver le passage, et j'ignore s'il s'y rencontre des indications propres à corroborer ou à infirmer ma conjecture interprétative.

POÉSIES

SUBRE JORDI SAND

Ai paire Mouréu de Gargilleso, pescaire de truitos

Toun amigasso n'es pas morto.
Se ten per l'immortalitat,
E la pos vese bruno e forto,
Dins le brounze, abas, adreitât.

Te jantos de soun emageno,
En gandourah, plumo à la ma,
Subre l'ort que de bruch s'empleno.
La sables autroment aima !

Tu l'as toutjoun davant, urouso,
Coumo en juuh, joul' cel de velous,
De nueit, loung des roes de la Crouso,
A través las erbos en flous.

Raivo douçoment, nou se couito ;
La Naturo la raubo à founs,

SUR GEORGE SAND

Au père Moreau de Gargillesse, pêcheur de truites

Ta grande amie n'est pas morte. — Elle demeure dans l'immortalité, — et tu peux la voir brune et forte, — dans le bronze, là-bas, dressé.

Tu te moques de son image. — en gandourah, plume à la main, — sur le jardin qui de bruit s'emplit. — Tu sais l'aimer autrement !

Elle est toujours devant toi, heureuse, — comme en juin, sous le ciel de velours, — pendant la nuit, le long des roes de la Creuse, — à travers les herbes en fleurs.

Elle rêve doucement, elle ne presse point le pas ; — la Nature la

Mentre que tu gaitos la trouito
Al bord des gourgasses prigomds.

Que remiros « la Bouno Damo »,
La moulié d'engenli, Jòrdi Sand!
Te porto boun-ur ; sa belo amo
T'estremo al cor quicon de grand.

Paire Mourèu de Gargillesso,
Demoros, atal, clar vesent.
Es que elo n'es pas la divesso
De toun país tant dous e gent ?

Es qu'elo n'es pas la fadeto
Del Berri, que vol pas daissa ?
Per l'erme, dins cado bourdeto,
Sens relambi se vei passa.

Trevo dambe las doumaiselos,
Al ran de la vermo, al canvalh,
Joubs les faus, proche las aucelos,
Al miei del campestre en travalh.

Auguste FOURÈS.

10 d'agoust 1884.

saisit complètement, — pendant que tu épies la truite — au bord des précipices profonds.

Combien tu admires « la Bonne Dame », — la femme de génie, George Sand! — Elle te porte bonheur ; sa belle âme — t'enferme au cœur quelque chose de grand.

Père Moreau de Gargillesse, — tu restes, ainsi, clairvoyant. — N'est-elle pas la déesse — de ton pays si doux et agréable ?

N'est-elle pas la fée — du Berry, qu'elle ne veut pas abandonner ? — A travers la lande, dans chaque métairie, — sans relâche on la voit passer.

Elle erre avec les libellules, — au ras de la berge, au versant (des monts), — sous les hêtres, à côté des oiselles, — au milieu du *champêtre* en travail.

Auguste FOURÈS.

10 août 1884.

PAISATGE D'AGOUST

Verdo coumo l'albrum en avrill, la ribiero
Camino, en countro-bas, dejoubs les caroulis.
Semblo dourmi : — se vei, coumo la ma planiero,
Lusi mai qu'un miralh, quand le cel s'abelis.

Mais, tre que del joun gai toumbo l'ouero darniero,
S'engriso, en se rufant al vent ; s'enniboulis
Douçoment. pauc à pauc, d'uno brumo laugiero.
Sa voux s'entend mounta, gravo, d'un passo-lis.

Aro l' luscre la ten amagado. La vido,
Le loung de soun ribal, pares estavanido.
Sabliero e lavadou dambe sous garrabots

Fan la bouno som-som junquos à l'albo blanco.
Decops s'auzis crica qualquo menudo branco
Que toco l'aigo e va remoulina sus clots.

Auguste FOURÈS.

Allot, costo Castres, 12 de febrîè 1885.

PAYSAGE D'AGOUT

Verte comme les arbres en avril, la rivière — chemine, encaissée,
sous les peupliers de la Caroline. — Elle semble dormir : on la voit
unie comme une main ouverte, — luire mieux qu'un miroir, quand le
ciel redevient beau.

Mais, dès que du jour gai tombe la dernière heure, — elle devient
grise, en se ridant sous le vent ; elle s'ennuage — doucement, peu à
peu, d'une brume légère. — Sa voix s'entend monter, grave, d'une
chaussée.

Maintenant le crépuscule la tient cachée. La vie, — le long de ses
rives, paraît s'être évanouie. — Sablière et lavoir avec ses embarca-
tions plates

Dorment le bon sommeil jusqu'à l'aube blanche. — Parfois on en-
tend craquer quelque branche menue — qui touche l'eau et va tourbil-
lonner au-dessus des gouffres.

Auguste FOURÈS.

Aillot, près Castres, 12 février 1885.

(Languedocien, sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

CHRONIQUE

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur: Gabriel Azaïs, leu Reprin (le Regain). Contes, fables, brîndes e sonnets, per l'autou de las Vesprados de Clairac, Avignonou, Roumanille, 1884.

Par l'auteur: Histoire touchante d'un chat métis angora, par le docteur Adelphe Espagne. Antibes, 1885.

Par M. de Berlué-Perussis: Bibliographie provençale. Le Livre de demain, par Albert de Rochas. Compte rendu de eet ouvrage, par A. de Gagnaud. Les Félibres: le commandant A. de Rochas, par A. de Gagnaud. Gap, Richaud, 1885.

Par M. Clair Gleizes: Archives de la ville d'Arles. Rapport à M. le Maire, par A. Roboly, archiviste de la ville. Arles, 1854. — La Camiso de l'ome hurous, par Hippolyte Fargues. Toulouse, Delboy, 1867. — De l'Etat de la langue française à Marseille, avant la fondation de l'Académie de cette ville, par J.-T. Bory. Marseille, 1859. — Causous provençalous, vo Lesis de mesté Miqueou de Truchet d'Arles (feuilleton découpé dans un journal).

Par l'auteur: Recommandations de Madame l'abbesse de Saint-Véran-hors-les-murs d'Avignon à ses moniales. Texte provençal inédit du XV^e siècle, suivi d'une traduction en français du XVI^e siècle et précédé de quelques réflexions, par le R. P. Dom J.-B. Garnier, moine bénédictin de la Congrégation de France. Avignon, 1883.

Par l'auteur: les Méridionaux et leurs œuvres depuis les fêtes latines de 1882, par M. Charles d'Ille. Forcalquier, 1885.

Par l'Académie des sciences de Bucarest: Fragmente zur Geschichte der Rumänen, von Ludoxius Freiherrn von Hurmuzaki, Dritter Band.

Par M. Jules Blancard, de St-Paul-Trois-Châteaux: Deux documents mss., l'un sur parchemin, de 1626; l'autre, sur papier, de 1579.

Divers journaux, par MM. Roque-Ferrier (14), Clair Gleizes (14), Aubanel (2), Pepratx (1), François Vidal (1), F. Donnadien (1), Richaud (1), Gabriel Azaïs (2), Eustache Fricon (5), Louis Roumioux (1), de Berlué-Perussis (1), Jules Blancard (4).

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

IV

Cantique provençal en l'honneur de sainte Marie Madeleine

Raynouard, au t. II, p. cj, de son *Choix des poésies originales des troubadours*, après avoir énuméré les monuments, considérés par lui comme les plus anciens, de la « langue romane », ajoute en note :

« J'ai regretté de ne pouvoir insérer une pièce que je crois appartenir au commencement de l'époque des troubadours. C'est la *Cantinnella de la santa Maria Magdalena*, qu'on chantait autrefois à Marseille, et qui commence :

Allegron si los peccador
Lauzan Santa Maria
Magdalena devotament.
Ella conoc lo sieu error...

» Ce cantique, contenant vingt-trois couplets, toujours terminés par le refrain *Allegron si, etc.*, était chanté toutes les années au jour de la seconde fête de Pâques, dans la chapelle de Sainte-Magdeleine, où le chapitre de la cathédrale se rendait en procession. L'illustre évêque de Marseille, M. de Belsunce, supprima l'usage de chanter ces vers¹.

» Ils sont imprimés dans l'*Almanach historique de Marseille* de 1773 ; mais il m'a paru que le style en a été un peu retouché ; comme je n'ai pu me procurer le texte primitif, j'ai cru ne devoir pas insérer cette pièce, qui, par son ancienneté, aurait mérité un rang parmi les monuments de la langue romane que j'ai rassemblés. »

¹ En 1712. Voyez J.-T. Bory, p. 49 de l'ouvrage qui va être mentionné.

En 1861, J.-T. Bory donna à Marseille ¹ une nouvelle édition de ce cantique, dans laquelle il chercha à rétablir « dans son état natif le texte roman », et pour laquelle il eut à sa disposition, outre l'imprimé de 1773², une copie remontant « à peine aux premières années du XVIII^e siècle », qui lui fut communiquée par M. Émile Luck³. On y peut noter quelques bonnes corrections ; mais cette édition est en somme, comme la traduction qui l'accompagne, très-défectueuse ; et quiconque jettera les yeux sur les notes qui y sont jointes jugera bien vite qu'il n'en pouvait être autrement. Elle est suivie, comme le titre l'indique, de *Recherches historiques sur la cantinella et l'oratoire de la Madeleine et sur la tradition marseillaise relative à l'apostolat de cette sainte* (pp. 33-63). Je n'ai rien trouvé dans ces recherches qui puisse le moins du monde servir d'appui à l'opinion soutenue par l'auteur relativement à l'âge de notre cantique. C'est uniquement sur ce qu'en dit Raynouard qu'il se fonde pour le faire remonter au XI^e siècle. Mais Raynouard s'est trompé plus d'une fois dans ces délicates déterminations chronologiques, et c'est ce qui a dû lui arriver dans le cas présent. Il ne paraît pas possible, en effet, à qui examine soigneusement la langue et les rimes de la cantilène marseillaise, d'assigner à cette composition, même sous la forme la plus correcte à laquelle elle est susceptible d'être ramenée, une date plus éloignée que les environs de l'an 1300. Elle serait ainsi peu postérieure à l'invention des reliques de sainte Madeleine (9 décembre 1279)⁴, événement qui, en ravivant la dévotion des Provençaux, dut exciter en même temps leur verve poétique en faveur de la grande sainte à laquelle une légende, alors acceptée par tous, attribuait l'introduction du christianisme dans leur pays.

¹ *Cantinella provençale du XI^e siècle, en l'honneur de la Madeleine, chantée annuellement à Marseille, le jour de Pâques, jusqu'en mcccxi. Introduction, traduction, commentaire et recherches historiques, par J.-T. Bory. Marseille, librairie provençale de V. Boy, 1861, in-8^o.*

² Bory mentionne une réimpression, — que je n'ai pas vue, — du texte de 1773, dans le t. V, p. 182-187, de *l'histoire analytique et chronologique des actes et délibérations de la municipalité de Marseille*.

³ Ouvrage cité, p. 19.

⁴ Aucun des textes provençaux qui composent le présent recueil ne racontant cet événement considérable (sur lequel voy. Faillon, t. I, p. 873) et n'y faisant même allusion, je crois devoir rapporter ici le récit, fort curieux d'un miracle qui le suivit de près, et par lequel la vérité de la découverte, — vérité dont tout le monde, comme on va le voir, n'était pas persuadé, — fut confirmée d'une manière éclatante. J'emprunte ce récit, avec une courte description de la Sainte Baume, qui précède immédiatement, à la chronique latine

Une vingtaine d'années avant la publication intégrale de la « cantinella » dans l'*Almanach historique* de 1773, les quatre premiers

du moine franciscain fra Salimbene, de Parme, chronique dont l'intérêt et l'importance, pour l'histoire du XIII^e siècle, sont bien connus.

« Igitur corpus sanctæ Mariæ Magdalænæ veraciter est in castro Sancti Maximini, corpus sanctæ Marthæ, sororis suæ, est Tarasconi. Frater vero istarum Lazarus Massiliensis Episcopus fuit. Spelunca vero sanctæ Mariæ Magdalænæ, in qua xxx. annis pœnitentiam fecit, per xv. milliaria a Massilia distat; et in illa una nocte dormivi, immediate post festum ipsius; et est in altissimo monte saxoso, adeo grandis secundum meum iudicium, si bene recorder, quod mille homines caperet. Et sunt ibi altaria tria, et stillicidium aquæ, ad modum fontis Siloe, et via pulcherrima ad eundem, et exterius quædam ecclesia prope speluncam. ubi quidam sacerdos inhabitat; et supra speluncam tanta adhuc est altitudo montis quanta baptisterii Parmensis altitudo conspicitur; et spelunca in illo monte ita elevata est a planitie terræ, quod tres turres Asiellorum de Bononia, secundum meum iudicium, si bene recorder, illuc attingere non possent, ita quod arbores grandes, quæ inferius sunt, apparent urticae, seu salviæ caspi. Et quia regio illa, sive contrata, adhuc est tota inhabitabilis et deserta, ideo mulieres et nobiles dominæ de Massilia, cum illuc causa devotiouis vadunt, ducunt secum asinos oneratos pane et vino et turtibus et piscibus et comestibilibus aliis, quibus volunt. Verum in eadem via, ad .v. milliaria prope speluncam, est quoddam nobile monasterium dominarum albarum multarum, quæ fratres minores intime diligunt et libenter recipiunt atque vident, sedulo ministrando, et bonum hospitium eis dando. Ad confirmationem autem inventionis corporis Magdalænæ facit miraculum illud, quod illis diebus per eam Dominus demonstravit, quod tale est. Cum quidam juvenis beccarius tempore illo iret per quamdam viam, quesivit ab eo quidam notus suus unde veniret; cui ille respondit: « A castro Sancti Maximini, ubi corpus beatæ Mariæ Magdalænæ noviter est repertum, cujus tibiam osculatus sum. » Cui dixit: « Nequaquam tibiam ejus osculatus fuisti, sed tibiam ejusdam asinæ vel jumentum, quam clerici ostendunt simplicibus, ad lucrandum. » Cum autem de hac materia facta esset magna contentio inter eos, percussit indevotus et incredulus Magdalænæ devotum gladio multis ictibus, nec aliquam, Magdalena adjuvante, intulit lesionem. Percussit vero Magdalænæ devotus semel indevotum ipsius, et secundo opus non fuit, quia statim vitam perdidit et mortem invenit. Dolens autem Magdalænæ defensor quod hominem interfecisset (nam hoc fecerat ad se defendendum et male libenter, et casu fortuito), et timens ne caperetur a propinquis occisi, ad Arelatensem civitatem confugit, et postea ad Sanctum Aegidium, ut ibi tueretur et iræ locum daret. Pater vero hominis interfecti, datis x. libris cuidam proditori, interfectorem filii fecit poni in carcere, jam ad suspendendum iudicatum. Nocte autem præcedente diem in qua suspendi debebat, apparuit ei vigilanti in carcere Magdalena et dixit: « Noli timere, devote meus, et honoris mei defensor atque zelator, quia non morieris. Adjuvabo enim te, cum fuerit opportunum, ita ut omnes qui viderint admirentur, Creatori Deo, qui facit mirabilia, et mihi famulæ suæ gratias referendo. Verumtamen, cum fueris li-

complets et le refrain avaient été insérés par le marquis de Llio ¹, dans le t. I des mémoires de la *Real Academia de buenas letras de la ciudad de Barcelona* [1756], p. 591, où ils sont précédés des lignes suivantes :

« Nadie que conozea esos idiomas ² dexará de advertir mas vivo en estos versos ³ el cathalan antigüo que el Provenzál, en médio de la corta diferencia que los distingue. Parece que los mismos Provenzales apoyaron esta inteligencia, pues a ciertos antiquissimos Gozos Cathalano-Provenzales dedicados a santa Maria Madaléna, que en el dia de su fiesta habian cantado siempre los de Marsella, hasta que el Prelado antecessor al actual lo prohibió en su ingreso, los llamaban y llaman per immemorial heredada tradicion *Continèlla Cathalana*, y en Francés, *Cantique cathalán*. Transcribiré tambien quatro coplitas, aunque temo viciada la orthographía en la cópia que se me comunicó, por desnaturalizarse freqüentememente la Provenzal antigüa en Francesas plumas modernas. »

J'ai vainement cherché, dans toutes les histoires de Marseille et de Provence que j'ai pu consulter, une confirmation de ce que dit ici

beratus, hoc beneficium ame tibi impensum recognosce. et ad utilitatem animæ tuæ Deo liberatori tuo vicissitudinem recompensa. » Ilis dictis disparuit Magdalena, dimittens hominem consolatum. Cum autem in crastinum positus esset in furcis, nullam sensit corporis lesionem nec dolorem. Et ecce subito, videntibus omnibus qui convenerant ad spectaculum, descendit de cælo columba albissima tamquam nix, volatu celerrimo, et posuit se super furcas, et dissolvit vinculum collis hominis suspensi sui que devoti, et posuit eum in terra sine aliqua læsione. Cum autem officiales et justiciarii, laborantibus propinquis occisi, iterum vellent ipsum suspendere, beneficio beccariorum evasit, quorum caterva ibi erat valde grandis cum gladiis et fustibus præparata. (Fuerat enim eorum socius et amicus, et etiam quia miraculum viderant tam evidens et stupendum.) Cum autem retulisset omnibus quod homicidium fecerat male libenter, et se et honorem Magdalene defendendo, et quomodo Magdalena promiserat sibi in carcere quod eum liberaret tempore opportuno, acceperunt satisfactionem, et laudaverunt Deum et beatam Mariam Magdalenam, liberatricem ipsius. Comes vero Provinciae, cum audisset hæc omnia, voluit hominem videre, et ab ipso audire, et eum in curia sua secum tenere toto tempore vitæ suæ. Cui ille respondit quod, si quis daret ei in suo dominio totum mundum, non aibi finiret vitam suam nisi in servitiis Magdalene, in castro Sancti Maximini, in loco in quo repertum est noviter corpus suum, scilicet anno Domini mcccxxxiii. Factum que est ita. » (*Chronica fr. Salimbene Parmensis*, Parmæ, 1857, in-4^o, pp. 292-294.)

¹ Cf. Torres Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*, p. 681.

² Le provençal et le catalan.

³ Douze vers de Jaufré Rudel qu'il vient de citer.

l'auteur espagnol de cette appellation de *catolane* donnée, selon lui, de temps immémorial par les Marseillais à notre cantilène¹. Je n'ai pas même pu réussir à découvrir de celle-ci une seule mention dans ces ouvrages. Ni Ruffy, ni Nostredame, ni Bouche n'en disent mot. L'abbé Faillon lui-même n'en parle pas.

Bory n'a pas connu l'édition barcelonnaise des quatre premiers couplets de la cantilène, bien qu'ils aient été reproduits, avec cette même appellation de « cantique catalan », par Torres-Amat, p. xxxj de son *Diccionario de los escritores catalanes*, et par A. Helfferich, p. 14 de *Raymund Lull und die anfänge der catalonischen Literatur*. Il n'a pas connu davantage une copie complète de ce cantique, qui se trouve dans le ms. fr. 1058 de la Bibl. nationale, et qui porte la date de 1616. Cette copie, sensiblement plus rajeunie que celle qu'on a publiée dans l'almanach de 1773, ne m'a pourtant pas été tout à fait inutile pour l'établissement du texte critique que je donne ici. Elle est immédiatement suivie dans le ms. d'un autre cantique provençal, que j'ai publié il y a quelques années², et qui porte pour titre *Sabbato sancto Pasch. quando cantatur Regina celi letare. Alleluia*. A la fin on lit : « Le tout³ couppié à l'original de messire Anthoïne Longi de Roquevayre⁴, prieur de Guiller (?) au dioseze d'Aix, et predicateur (?)

¹ Ce serait un motif, si le fait était vrai, de supposer que cette cantilène était en effet originairement catalane, et l'on trouverait dans la pièce même un appui à cette hypothèse : c'est *cor*, dont l'*o* est ouvert, associé en rime (v. 29) à des *or* à *o* fermé.

² *Revue des langues romanes*, t. XIV, p. 5.

³ A savoir les deux cantiques.

⁴ Probablement un neveu ou un cousin du chanoine Étienne Longis de Roquevaire, qui, par son testament en date du 21 mai 1613, pourvut aux frais de la reconstruction de la chapelle de Sainte-Madeleine. Voy. Bory, ouvrage cité, p. 40. Il est remarquable que ce fut justement en 1616, date de la copie en question, que fut inaugurée la nouvelle chapelle (*Ibid.*, p. 45). — Ce chanoine Étienne Longis, si dévot à sainte Madeleine, était peut-être le « bon prêtre » dont parle César de Nostredame, sous la date de 1597, dans ce curieux passage de son *Histoire de Provence* (p. 1062) : « Presque toutes sortes de contrats portent les termes des payemens à ce jour [de la fête de s^{te} Madeleine, 22 juillet]. Et pour ce que le vulgaire et les tabellions mettoient toujours indifferamment, ou plustost irreveremment, par un abus invetéré et souffert durant le cours de plusieurs aages, simplement a la Magdelaine, le Senat [c.-à-d. le Parlement de Provence] qui s'advisa, quoiqu'un peu bien tard, de ceste rustique irreverence, sur la pieuse et civile plainte d'un certain bon prestre, pour corriger un tel abus, suivi de trop de mespris, ordonna par souverain jugement, qu'à l'advenir elle seroit qualifiée en tous actes, procédures et discours, du titre de Saincte, par un considéré et fort

au lieu de Mallemort, en l'année mil six cens et seze, et selom som dire, a douze cens ans que le tout fut composé en se mesme langage et rime provençale. Fait par moi Pelluret, vicair de Mallemort.»

Il y a lieu de supposer, malgré l'accord des trois copies, d'ailleurs toutes trois récentes, de la cantilène marseillaise, qu'elle ne nous est pas parvenue sans lacunes. Il paraît difficile qu'il n'y en ait pas une entre les couplets 15 et 16, par exemple. On peut aussi en soupçonner après les couplets 10, 12, 13, 17, 18, et même tout à fait au commencement, avant le début actuel, qui paraît bien brusque. Tandis que le repas de Jésus chez Simon est raconté dans un assez grand détail, les autres circonstances, même des plus importantes, de la légende de sainte Madeleine, sont ou passées sous silence, ou à peine indiquées. La pièce était peut-être trop longue pour être chantée tout entière durant la cérémonie à laquelle on l'affecta ; on y aura fait, dans ce cas, des coupures, et c'est seulement dans cet état de mutilation qu'elle nous sera parvenue.

L'examen des rimes semble prouver que l'auteur ne s'était pas astreint, sous ce rapport, à une exactitude rigoureuse. Soit, en effet, que l'on accepte, ce que j'ai cru devoir faire, les infractions à la règle de l's, soit qu'on les corrige, on trouvera plusieurs rimes en *ors*, là où il faudrait seulement *or*. Il y a même un vers, le onzième, où la rime (*lebras : salvador*) est encore moins exacte, du moins pour l'œil, car à l'époque et dans le pays (Provence ou Catalogne) où notre cantilène fut composée, l'r, dans la finale *ors*, ne sonnait plus. C'est de quoi l'on a des preuves très-nombreuses. Peut-être l'r isolée elle-même ne sonnait-elle pas, dès lors, davantage ; et comme l's, du moment qu'elle ne se liait pas au mot suivant, devait être, elle aussi, à peine prononcée, les rimes qui nous occupent étaient, en définitive, plus justes pour l'oreille qu'elles ne nous paraissent.

Le couplet 22, où deux rimes en *in* remplacent les rimes correspondantes en *or* des autres couplets, a été probablement ajouté postérieurement ; peut-être aussi le couplet 23, qui est le dernier. Mais pour celui-ci, il y aura en plutôt une simple substitution de vers ou de rimes, qui pourrait être le résultat d'une fusion de trois couplets en un seul.

Je prends pour base de mon édition le texte de l'*Almanach historique*, qui est, je l'ai déjà dit, moins rajeuni que celui du ms. de 1616. Pour la commodité du lecteur, qui risquerait de se perdre dans la

sanct avisement, dont l'oubly n'estoit peu commun parmy les notaires de Provence, voire mesme les plus doctes et fameux, qui tousjours depuis l'ont honorée selon sa sainte qualité, d'une plus décente façon. »

masse des variantes, si je les donnais en renvoi à chaque vers, selon l'usage ordinaire, je reproduis *in extenso* et très-fidèlement, sur deux colonnes, à la suite de mon texte, celui de l'*Almanach* et celui du ms. de Paris, en indiquant au-dessous les variantes de l'édition barcelonaise des quatre premiers couplets et celles du ms. de M. Luck que j'ai pu relever çà et là dans l'édition de Bory.

CANTINELLA DE LA SANTA MARIA MAGDALENA

- Allegron si los pecadors,
Lauzan santa Maria
3 Magdalena devotament.
- I. Ela concec la sieu error,
Lo mal que fach avia,
Et ac del fuec d'enfer paor,
E mes si en la via
8 Per que venguet a salvament.
Allegron si...
- II. Adonc s'en ven al Salvador,
Que a taula sesia
A ca de Simon lo lebros
Embe grand compagnia,
13 E ploret molt amarament.
Allegron si...
- III. De l'aiga que, de sos grands plors,
De sos bels hueils eissia
Li lavet los pes per doussor,
E pueis sos pels prenia,
18 Torcava los y humblament.
Allegron si...
- IV. Per demostrar major amor,
La dona mais fasia,
Que embe l'enguent de grand doussor,
Lo cap de Christ ognia

- 23 D'un ric e precios enguent.
Allegron si...
- V. Murmureron en li plusor ;
Simon en si disia :
« Aquest a qui fasem honor,
» Si el profeta sia,
28 » Non sofrira tal tocament. »
Allegron si...
- VI. Jesus Christ sap d'aquel lo cor
L'enuech e la folia.
« Simon », li dis lo bon Seignor,
» A tu parlar volria,
33 » Per donar ti enseignament. »
Allegron si...
- VII. « Lo era un grand prestador ;
» Dos debtors avia ;
» Aquel que era lo major
» Cinq cent deniers devia,
38 » L'autre cinquanta solamen. »
Allegron si...
- VIII. « Quand ac vist aquel prestador
» Que pagar non podia
» L'un ni l'autre d'aquels deutors,
» Per sa grand cortezia
43 » Aquitet los egalament. »
Allegron si...
- IX. « Digas, Simon, qui mais d'amor
» Ad el portar devia ? »
Respond Simon : « Per mi, Seignor,
» Plus tengut en seria
48 » Cel a qui mais prestat d'argent. »
Allegron si...
- X. Adone Jesus Christ prestament
Si giret vers Maria ;

- Davant tos li dis: « Ta folor
» Perdonada ti sia,
53 » Car m'as amat entierament. »
Allegron si...
- XI. Quand l'agron mort Jusieu traïdor
Per lur grand felonia,
E Joseph, per sa grand doussor,
Cel d'Abarimathia,
58 Lo met en lo sieu moriment.
Allegron si...
- XII. Ela s'en ven apres l'aubor,
Car hogner lo volia.
Li dis l'angil a grand clairor
Jesus Christ que queria
63 Resuscitat es verament.
Allegron si...
- XIII. Als apostols s'en va de cors
E dis hom trobaria
Jesus Christ, lo sieu bon Seignor,
Suscitat al ters dia,
68 En Galilea certament.
Allegron si...
- XIV. Predicant de Christ la lauzor,
Los pagans convertia,
E Marsilha gitet d'error.
Qui predicant l'auzia
73 Si convertia mantenent.
Allegron si...
- XV. A Marsilh'a l'emperador
Promes qu'enfant auria,
Si creses lo sieu bon Seignor
Ni sa folor giquia,
78 E feses lo sieu mandament.
Allegron si...

- XVI. Ben ac lo rey gauch e feror,
 Quand vi qu'encâr vivia
 La regina qu' en grand tristor
 Morta laissad'avia,
 83 E son enfant trobet gauzent.
 Allegron si...
- XVII. La Magdalena el Creator
 Lo rey molt fort gracia ;
 Et a en Dieu mais de tremor,
 Car solet el cresia
 88 E fes creire molt d'autra gent.
 Allegron si...
- XVIII. En la balma de grand feror
 Nostre Seignor servia,
 Fanfoni' auzent angilor,
 Sens null' outra paria.
 93 Sola estet molt longament.
 Allegron si...
- XIX. Magdalena, per ta doussor
 Met nos en bona via,
 E prega nostre Salvador
 Que piatos nos sia,
 98 Quand vendra al sieu jujament.
 Allegron si...
- XX. — « Non vos desperes, pecadors !
 » Laissas la mala via ;
 » Ayas de los pecas dolor,
 » Ploras com ieu fasia,
 103 » E trobares perdonament. »
 Allegron si...
- XXI. Preguem tos nostre Salvador,
 Fils de Santa Maria,
 Que nos garde tos de dolor,
 El poblum cum que sia,

- 108 Enfant, verge, tos, maintenant !
 Allegron si . . .
- XXII. E son pairin san Maximin,
 Que l'a ensebelia,
 Pregue per nos ser e matin,
 Per sa grand cortesia.
- 113 Trastos duzent a salvament.
 Allegron si . . .
- XXIII. Ar digam tos : amen ! amen !
 E aisso sens bauzia,
 Prenen comjat devotament,
 Tota la compagnia,
- 118 De cors, de cor, allegrament !
 Allegron si los pecadors,
 Lauzan santa Maria
 Magdalena devotament !

VARIANTES¹

Almanach historique de Marseille
pour l'année de grace 1773
 (P. 103-110)

Bibliothèque nationale
ms. 1058, f^o 176, r^o

CANTINELLA

DE LA SANTA MARIA MAGDALENA

Allegron, sis los pecadors,
 Lauzant santa Maria
 Magdalena devotamen.

Alegron se lous pecadous
 Lausant sante Marie
 Magdalene devotament.

I

I

Ella conec la siou² error
 Lomal que fach avia

Ello a conegut son error
 Lou mal que fach avio

¹ Voyez ci-dessus, p. 111. Je désigne par *B* le texte de l'Académie de Barcelone (couplets 1-4); par *L*, le ms. de M. Luck. — ² sieu *B*.

Et ac del luce d'Enfer paor,
 Et mes si¹ en la via
 Perque venguet² a salvament,
 Allegron, sis, etc.

II

A donc s'en ven al salvador
 Que a tauo sesia³
 Aquo⁴ de Simon lo lebros
 Embe gran compagnia
 Et ploret molt amarament,
 Allegron, etc.

III

De l'aiga que de sos grands⁵ plors
 De sey⁶ bels hueils cissia⁷
 Li lavet los peds per doussor⁸
 Et puis sos pels prenïa,
 Torcava los hy humblament,
 Allegron, etc.

IV

Per demonstra maïor⁹ amor
 La dono mai fasia¹⁰ doussor¹²
 Que embè¹¹ l'enguent de grand
 Lo cap de Christ ognia¹³
 D'un dom¹⁴ ric è precïos¹⁵ enguent,
 Allegron sis etc.

V

Murmureront en li plusor
 Simon ansin¹⁶ disia;
 Aquest a qui fassen honor
 Si aquest Professia,
 Non soffrira tal toccamen,
 Allegron, etc.

Ayant dau fuec d'unfert paour
 Si mette en la vie
 8 Perque venguet a sauvament,
 Allegron.

II

Adonc s'en ven au sauvadour
 Que a taule sezio
 Aquo de Simon lou lebrous
 Embe grand compagnio
 13 Et ploret fort amarament,
 Alegron.

III

De l'aigo que de som grand plor
 De sous beaux hueils sortio
 Si lavet lous pes per doussor
 Et puis sous pels prenïo
 18 Los li torcave humblament,
 Alegron.

IV

Per demostrar plus grand amor
 La damo mais fasio [doussor
 Que embe l'enguent de grand
 La teste li vognio
 23 D'un ric et prissïous onguent
 Alegron.

V

Murmureron en si plusiours
 Simon en si dis'o
 Aquest a qui fassen honour
 Si aquest professio
 28 Non soffririe tal toccament
 Alegron.

¹ mesis *B.* — ² vengues *B.* — ³ toula sezia *B.* — ⁴ Aqua *B.* — ⁵ grand *B.* —
⁶ seys *B.* — ⁷ cissia *BL* — ⁸ dussor *B.* — ⁹ demonstrar major *B.* — ¹⁰ dona
 mais fasia *B.* — ¹¹ emb *B.* — ¹² dussor *B.* — ¹³ ognia *B.* — ¹⁴ dun don *B.* —
¹⁵ pretios *B.* — ¹⁶ ainsin *L.*

VI

Jesus Christ sap d'aquellou cor
 Le nuic et la follia ;
 Simon le dis lou bon signor,
 A tu parla vorria
 Per donna ti ensaignment.
 Allegron, etc.

33

VI

Jesus Christ sap d'aquel lo cor
 L'ennuech et la follio
 Simon se dis lou bon segnor
 A tu parler vodrio
 Per ti donnar enseignment.
 Allegron.

VII

L'erat un grand Prestadors
 Dos debitor avia,
 Aquel que era lou major,
 Cinq cens deniers devia.
 L'autre cinquante sollament.
 Allegron sis, etc.

38

VII

Li avio un grand prestadour
 Dous debiteurs avio
 Aquel que ero lou major
 Cinq cens deniers devie
 L'autre cinquanta sollament.
 Allegron.

VIII

Quand ac vist aquel prestador
 Que pagar non podia,
 L'un ni l'autre d'aqueou deoutour
 Per sa gran cortesia
 Aquitet los egalament.
 Allegron sis, etc.

43

VIII

Quand a vist aquel prestador
 Que pagar non podion
 L'un et l'autre d'aquel deoutr (*sic*)
 Per sa grand cortezio
 Loz quietet tous esgallament.
 Allegron.

IX

Diguas Simon qu'a mais d'amor,
 A del portar devia,
 Per mi Signor, respond Simon.
 Plus tengut en seria
 Quel aqui mais prestat d'argent.
 Allegron sis, etc.

48

IX

Digas Simon qui may d'amor
 En el portar devio
 Per my segnor respond Simoa
 Plus tengut en serio [avio
 Aquel que may prestat d'argent
 Allegron.

X

A donc J. C. prestament
 Si giret ves Maria,
 Devant tos li dis ta follor
 Pardouata ti sia
 Car m'as amat entierament.
 Allegron, etc.

53

X

Adonc Jesus Christ prestament
 Se viret vers Mario
 Davant tous si dist ton erreur
 Pardonnado ti sio
 Car m'as amat entierament.
 Allegron.

XI

Quand la grand mort Josiou treidor
 Per lur grand fellonia

XI

Quand a la mort Jusious traidous
 Per grando fellonio

Et Joseph per sa grand doussor Cel de Bara Mathia		Et Joseph per sa grand doussor Cel d'Abarimathio
Lo met en lou siou mouriment ¹ .	58	Lou met en lou siou monument.
Allegron, sis, etc.		Allegron.

XII

Ello s'en ven apres l'aubor,
Car l'honner la volliã,
Jesus Christ que queria
Le dis l'Angil a grand cleiror
Ressuscitat es verament.
Allegron, sis, etc.

XII

Ello s'en ven de gran matin
Car vogue lou volio
L'angi li dis en grand clairol
Jesus Christ que querio
Ressuscitat es verament.
Allegron.

XIII

Apostols² s'en van de cor
Et dis hon trobaria,
J. C. lou siou bon signor,
Suscitat al tres dia
En Galilea certament.
Allegron, sis, etc.

XIII

As apostons s'en va de cours
Dire que trobarion
Jesus Christ lou sion bon segnour,
Ressuscitat avio
68 En Galilee certament.
Allegron.

XIV

Predicant de Christ la lauzor,
Los pagans convertia,
Et Marsillo gitez³ d'error
Que predicant l'auzia,
Si convertians amantament.
Allegron, etc.

XIV

Predicat de Christ la lauzour
Loz pagans convertio
Et Marsello gittet d'error
.....
73 S'y convertiron prestament.
Allegron.

XV

A Marsillo l'Emperador
Promets que enfans auria
Si creses lou siou bon Signor
Ni sa follor gignia⁴
Et fares lou siou mandament.
Allegron, sis, etc.

XV

A Marsilli l'emperador
Promes qu'enfant aurio
Sy cresio au siou bon segnour
Et convertir vollio
78 En fasant son commandament.
Allegron.

XVI

Ben ac lo Rey gauche⁵ feror
Quand vis qu'en cas vi a

XVI

Ven à lou rey gauch et feror
Quan vez que enqua vivio

¹ mouriment L. — ² Alspostols L. — ³ gítet L. — ⁴ gignia L. — ⁵ gauch e L.

La regina qu'en grand tristor
Morta laissata avia,
Et son enfant troube gausent.
Allegron, sis, etc.

XVII

La Magdalena el creator,
Lo rey molt fort gratia
Et ac en Diou mai de tremor
Car solet el cresia,
Et fe creire molt d'autre gent.
Allegrou, sis, etc.

XVIII

En la balma de grand feror,
Nostre signor servia,
Fanfan auset au grand Pilor¹,
Sens nul autre paria,
Sola estet molt longament.
Allegron, sis, etc.

XIX

Magdalena per ta doussor,
Mets nos en bonna via,
E prega nostre salvador,
Que piatoux nos sia,
Quand vendra al siou jugeament.
Allegron, sis, etc.

XX

Non vos desperes peccadors,
Laissas la mala via,
Ayas de los peccas dolors,
Ploras com you fasia,
Et trobares pardonament.
Allegron, etc.

XXI

Or preguens tos los Salvadors,
Fils de santa Maria,

La reyne que en grand tristor
Morte leyssat avio
Et son enfant trobet gauzent.
Allegron.

XVII

La Magdaleno et lou creatour
Lou rey ben fort crezio
Et a en Diou may de tremor
Car sollet el crezio
Et fet creyre proun d'autres gens.
Allegron.

XVIII

En la baulme de grand feror
Nostre segnour servio
Trento ans esteet en grand gillor
Et senso compaignio
Solletto estet fort longament.
Allegron.

XIX

Magdaleno per ta doussour
Mes nous en bonne vio
Et prego nostre sauvador
Que piatoux nous sio
Quand vendra au siou jugement.
Allegron.

XX

Non vous desperes peccadous
Leyssas la malo vio
Ayas de los peccas dollor
Ploras comme you fasio
Et trobares perdonament.
Allegron.

XXI

Preguen tous nostre sauvador
Fils de santo Mario

¹ Achard cite ainsi ce vers, dans son dictionnaire, au mot *Fanfoni*:
Fanfan farien au sant Pieloun.
Est-ce d'après une autre copie de notre cantique ?

Que nos garde tos de dolor,
 Et jolbum cum que sia,
 En ça verge tos amantement ¹.
 Allegron, sis, etc.

XXII

Et son pairin san Maximin
 Que la ensebaillia,
 Presque ² per nos cera, matin
 Per sa grand cortesia,
 Tres tos duxent a salvament.
 Allegron, sis, etc.

XXIII

Or diguens tos amen, amen.
 Caisso sensa baugia ³,
 P, enen congiè devotament
 Tota la compagnia
 Decors, decors allegrament.
 Allegron, etc.

(A suivre.)

¹ Sic L. — ² pregue L. — ³ bauzia L.

Que nous garde tous de dolor
 Son pople quau que sio
 Et las verges tout maintenant
 Allegron.

XXII

Et som Perrin et Maximin
 Que la en sa ballio
 Pregue per nous sero et matin
 Per sa gran cortezio
 113 Tretous duze a sauvament
 Allegron.

XXIII

Or digan tous amen, amen.
 Aquo senso lausio
 Prenent conget devotament
 Touto la compagnio
 118 De cors de cuer allegrament.
 Allegron.

C. C.

DIALECTES MODERNES

UN DRAME HAUT-ENGADINOIS

Le drame *l'Amur et Moardt Desperattium daly Cunt Othavo*, qui fait l'objet de la présente publication, appartient à la catégorie des anciens drames ladsins extrabibliques. Notre pièce a été faite d'après un original italien par le capitaine *Frédéric Vieszel de Zuots* (haute Engadine), un des plus habiles et des plus actifs dramatises de l'Engadine, dont il nous reste quelques autres pièces intéressantes.

Le sujet de notre drame était originairement espagnol, et cette provenance se trahit encore dans le renouvellement ladin. La pièce a été représentée à deux reprises les 23 et 24 février 1673, à Zuotz, par des jeunes gens des meilleures familles de cette vieille et riche commune de la haute Engadine.

Le ms. unique, qui nous a conservé le drame, le même que M. A. de *Flugi*, l'éminent littérateur ladin, a signalé pour la première fois dans son article *Zwei weltliche ladinische Dramen des siebensehnten Jahrhunderts* (*Graber Zeitschrift*, IV Bd., p. 485-501), est la propriété de M. S. *Caratsch*, poète humoristique ladin, qui a bien voulu nous permettre de publier ce monument intéressant de la littérature ladine du XVII^e siècle. Le ms. dont nous donnons ici la reproduction diplomatique, si ce n'est que nous avons renoncé à l'emploi fort arbitraire des lettres majuscules, et que nous avons changé *æ* en *ae*, a été écrit par un certain *Guadench G. Röedel*, pour la représentation de l'année 1673; c'est un mince cahier en papier, se composant de vingt-sept feuillets non paginés, de 21 centimètres de hauteur sur 17 centimètres de largeur. La reliure en carton est ancienne, comme le prouvent les feuillets de garde collés sur l'intérieur de la couverture. A la fin, le copiste a embelli sa signature par un petit paysage qui doit représenter sa maison et les environs.

Gaspard DECURTINS.

[F° 1 r°]

TRAGICOMEDIA

HAGIDA IN ZUOTZ ANO 1673

die 23 et 24 Febru

COMPONIGDA DAL MOLTO Jll^m SIGNUR

Cap° Fadrich Viezel.

Jnuu vain Represehantô *L'Amur et Moardt Desperattium dalg Cunt othavo et quella cun ottras Chiosas da Spass et biffunarias traunter Aint.*

PERSUNAS CHI TSCHAUNTSCHAN

RAIG Cap° Estocas Planta
CUNT othavo junk Constant Planta
ISSABELLA Cap° Tadrich Viezel
DONDOARDO, S. jacom Dantz
MAIORDOMO S Nicollin Raschaer
MAISTAR DA JUSTITIA m^r Antoni Piarl
L'AURRA Donzella d'Issebella S Toart Juvafta.

Datur et Cussinims M^r Nicollo ROEDEL TRIST: Servitur del Cunt
S^r Jan Gritt, TRAFOLDIN Servitur da Dondoardo et Andrea Tumesch
Dantz.

[F° 1 v°] SPLENDURAINA MARUSSA DA TRAFOL: Servittur de
Cappo da jüstitia et Servittur da Don: Alfonto, M^r Janet P: Rasso

Compaera Issabella cun laurra Sia Donzella jssabella Disch à parte

ISSABELLA Gia las ündasch haun battieu
E non ais aunchia comparieu
Quel chj tain farien mieu cour
Cun la friza dal amur
5 Pü co vain fontauna elacra
Dün amallo dessidaraeda
Vain aquj D^{na} Issabella
Da sieu Cunt la vista bella
In aquaist hura ceart bramaeda
10 Atscho vain ell sün allegraeda

(*Havianl spettò ün pò et nun comparind al Cunt disch ella mely inarant.*)

- Nun l'ais el, sum ingianaeda
 Il vent chj bata in straeda
 Vus utschellets chj belg chiantais
 Et l'alva dal dj anuntias
- 15 Itz s'arouf cum voass chiantaer
 [F° 2 r°] Per soart chia l' dormis mieu chier
 Sü da sieu söen bod il sdasde
 Et assavair dallung al fê
 Co ch' eau l' spetta qui in straeda
- 20 L'hura daeda ais gia passaeda
 Am fo buonder ch' el nun vegnia
 Itz turnem, bod cun la nouva
 Scha ün ottra il tertegnia
 Cun amur ma nouva noscha
- 25 Füs per me ma citto tascha
 Issabella discortescha
 Füs havair tü gellossia
 Et eir sospet chia ün tael hom
 Havess in se qualchie ingian
- 30 Nun l'ais sche tard che imaginast
 Per chie be t' poich ho do las ündasch
 T' poust dimaena at retraer
 Et in chiessa al spattaer
 Chia sainza fal vain el á gnir
- 35 Sia promissa á complir

(*Auntz ca S. retraer disch ella vears l'Aurra sia donzella*)

- ISSABELLA. — Ma chie t' inpaera l'aura mia
 Nun he eau bain inpondia
 Mieu pissaer et mia âmur
 In amaer ün tael signur
- 40 La sia virtüt fo deng
 Da quallunque amur tereng
- LAURRA. — Considerond disch sia belteza
 Et da sieu chieürp sa grand destrezza
 Schj vairamaing sto confessaer
- [F° 2 v°] Bain deng saia da ludaer

Ma dich per que nun s' poass eusslaer
 Chia d'el usche s' dessas fidaer
 Per chie exaimpel da tradias
 Sum taunts chia d'aradsehun sum tgnias
 50 Per narras quellas chj s' faun straeda
 Sainz ottra prova tael braiaeda
 Nun savais quainttas chj sum staedas
 Da taells da lur hunur privaedas
 Et alhura bandunaedas
 55 Cun vus assvessa as eusglie
 Et que chia fais as inpisse
 Perche

Amur mael considarò
 Cun disgratz chia vain glivrò
 ISSABELLA. — Quaist he tuot considarò
 D'amaer al Cunt pür he premò
 Siand da quels ell nun po esser
 Guarda pür sieu stailg bel esser
 Sa curtaschia sieu bel trattaer
 65 Que ais tuot da cavalier
 Schj al Cunt vöelg eau amaer
 Dj pür que chia tü voust
 Veng amj pür que Dieu voul
 Slarg al muond pür sa malignia
 70 Leaugua ami per faer terminò
 Da vitta mia honur
 Chia tuot que nundo na flur

(*S' retira et l'aura ziera disch.*)

LAURRA. — Quaunta oarva ais l'amur

[F^o 3 r^o] (*Compéra l' Cunt Othario et sieu sercitur nomno Tristant
 con suuaduors.*)

CUNT. — Chie hura ho dò ò mieu Tristant

TRISTANT. — Las ündasch huoss in quaist instand

CUNT. — Sü dimaena bain da boat
 Atseho nun passa vj la noat
 Sainza ch'eau vetza Issabella
 Sü dallungia gain tiers ella

80 Auntz co ch' ella as retina

TRISTANT. — Ottra füss la mia mirra

CUNT. — Que t'hest in l' cour dim mieu famailg

TRISTANT. — Daer S. vulless ün bum cussalg

CUNT. — Dj pür oura libramaing

TRISTANT. — Fessast ceart pü sabriamaing

In chiaessa voassa à retraer

Et voass caprizj nun sgundaer

CUNT. — Caprizi nomnast tü l'amür

Nun sum ceart da ti hunur

90 Et ammain da poass sgündaer

Sainza ün ingrat restaer

TRISTANT. — In oter pudais recompensa ~

CUNT. — Nun po gnir melg recompensso

Chj chj ama co gnir amò

95 Tegnja tieu cusalg per te

Siand à quel nun fo per me

TRISTANT. — Signael aise da murir

Cura ch' ün nun voul guarir

L' cusalg nun po tscheart nüzagiêr

100 A chj quel nun voul sgundaer.

[F° 3 v°] (*S'inchiamina all Cunt vers la chiessa d'Issabella.*)

CUNT. — O chie fortüna bella

Amand da d^{na} Issabella

Da d'üna piarlla fina

Vullaiva dir divina,

(*Al tira pet la chiappa et disch.*)

TRISTANT. — Chj vus esses

Salgurde idollater

Nun dvante

CUNT. — Parduna me mieu Tristant

110 Et eir fo dir ils sias

Qual giedas heressias

In lod da lur armaedas

Sco füssen be beaedas

TRISTANT. — Per que ô mieu signur

115 Cuntschant eau voass hamur

CUNT. — Se gia che tü voust dir
Ais dret madim ün pô
Sum foarza eau beô.

TRISTANT, *disch à parte*

Sfortünó

CUNT. — Pü co üngiün sur tiarra
Havair na tella pearlla
La quella per faer vair
Natüra tuot sia art
D' belleza l' he dutteda

125 Et da virtütts bain iffitaeda
Guarda ün po considarescha
Et â que brich mem imprescha
Sia nembra sas parts
Quarda ün po d' tuottas varts

130 Et gio dallas pallaessaedas
[F° 4 r°] Considerescha las zunaedas
Seis chiavells sum ör fillò
Cur ella seuverna al chiò

Seis öelgs sum stailas splenduraintas
135 Seis daints sum perlas zuond glüschaintas
Sass massellas sum duos röessas
Et aque zuond odoraedas
Seis leffs sumaglian il curalg
Seis enllöetz il fin crystalg

140 Ma tschearts il lod per che ch'au eraj
Nun sain rivos aquj pelvair
Inua chj sto d^a Issabella
Quella bella juvintschella

(*Scumainza la musica, et Issabella vain gio sün poarttu et disch.*)

ISSABELLA. — Ais foarza all Cunt mieu bain mieu cour

CUNT. — Issabella cüfüert amur

ISSABELLA. — Et da chie hura vain mieu chiaer
In quist löe as risagiaer

CUNT. — Per amur da d^{na} Issabella
Nun stim ma vitta ün utschella

150 A quella sunlet vöelg eau servir

- Scha be servind eau stues prir
 ISSABELLA. — Citto ô Cunt per chie ch' el so
 Chia dalla vitta mia sto
 Pendida et maunchia da quella
 155 Nun ais pü co voass Issabella
 Pertaunt ô chiaer scha ell me ama
 Il priaevel giavüsch ch' el nun brama
 Ma laschand à que tuot staer
 [F^o 4 v^o] Giavüsch eun me s' retinaer
 160 Ch' el vöeglia at scho qualche mella leaungia
 Quj nun schiatta in straeda co
 Et piglia landrour occasiun
 Dans metter in perdittiun
 CUNT. — Dvaïnta pür la vöeglia sia
 165 Ch' d'obedir saro la mia

(*Compara Dondoardo con Trifoldin sentint la música sferma et disch.*)

- DONDOARDO. — Musica scha nun ingian l'uraglia
 Oda eau in quaista straglia
 Quaist ais na chiossa nouva
 Y'air vöelg chie vain landroura
 (*Sto spettant Trifoldin et disch à parte.*)

- TRAFOLDIN. — Saia malledet il bech futtia
 Tuotta noat sto sün la via
 Et me traes sia schelmarias
 Am fo crudaer in mallattias
 Ultra fam et fraid ch' eau sto indüraer
 175 Sehj ais co la tema, chian per quaist schaschin
 Eau vegnia foarza al tappin
 Sum bain sto ün grand culgium
 Am iffinaer suot quaist patrum

(*Al dunt eun ün maun sül giüre disch.*)

- DONDOARDO. — Chie disch aco da tieu patrum
 TRAFOLDIN. — Co ch' el saia ün grand barum
 DONDOARDO. — Chia tü blastmessast eau craiaiva
 TRAFOLDIN. — Voassa virtüts eau pallassaiva
 DONDOARDO. — Resta ch' eau sainta tscho rimur

Laschens vair che voul daer our

[F° 5 r°] (*Vain davent al Cunt da d^{na} Issabella della compagnia fin sîn poartta et disch.*)

ISSABELLA. — A Dieu me cour è nun smanchella

A mi daeda voassa fe

Nun smanchie voass Issabella

Nun sbütte me pouverella

Ma al hura destinaeda

190 Fe ch' eau saia vissittaeda

Da mieu bain cuffüert amur

Ma sainza otter servittur

Co quel chi ais noass confident

Il craiand vus per ô constant

195 Atscho chia traes mema compagnia

Nun pintescha l'hunur mia

Et noassa amur severt nun saia

Et co traes à tiara giaia

CUNT. — O chiaera pü nun dubitte

200 Da mia à vus daeda fe

Dintaunt chj ais in me favella

Vöelg cellebraer mia Issabella[†]

Dintaunt mi oarma ais in il chüerp

Saro ma bella mieu cuffüert

205 Dal saung vöelg eau pü bod laschaer

Sdrappaer il cour co bandunaer

Mia Issabella et aquella

Pü bod co non obedir

Millj giaedas vöelg eau prir

210 Damaun dimen al üna d' noat

Saro qui et eun ün boat

Alla poartta ch' eau daro

Voassa laura m'avriro

F° 5 v°] Dalg reist pissaer amj lasche

215 Chia eau s' dj eun buna fe

Chia pü pissaer da voass hunur

Havaro co da mieu cour

Et à Dieu mia Issabella

Dieu guarda ma flur bella

(*Al Cunt vain darent Issabella s' retira et disch.*)

ISSABELLA. — Laura mieu cour sto palpitant
Tem contredj stravagant

(*Siand retirardus disch Donloardo.*)

DONDOARDO. — Cuppidò m'ho darchio farieu
Et à seis peis zuond sert battieu
Che ais da faer }
225 Che da laschaer } resta ün po suspais
Et dangelia aise vist inamuro
Veng da furia transportò
Da matzaer il Cunt stim eau per bain
Congiüstaer scha eau il pain

(*Do duos pass inaraunt ro in se et disch Donloardo.*)

230 Straeda ais quaist precipittusa
Per congiüstaer üna marussa
Scha be chia eau il mazess
Gniss Isabella à se sves
Sequond ais ell inamuraeda

235 Tiers la moart avrir la straeda
Restand del allur privaeda
Et eier foarza pallaissaeda
Siand ch' eau chia l'amur mia

[F° 6 r°] Haviand üsso la prüma giaeda

240 Dallumga aspert et müda straeda
Cun qualchie ingian tscherchiaer
Da faer at scho tiers el eau poass antraer

(*Vo tiers Trafoldin chiattu ch' el doarma l' do d'un pe et disch.*)

DONDOARDO. — Che stest aco schün oter püehf

TRAFOLDIN. — Dom pü tü dal naes il chülgl

DONDOARDO. — Cun ün bastum til vöelg eau daer

TRAFOLDIN. — T' poassa sattanas purtaer

(*In dir que sto el sü per s' dustaer vetra chia l'ais sieu patrum et disch*)

O chie chiossa he fat aquj, pardunem
Chia eau s'il dj, chia m' sumgiaiva
Da tschantshaer, na cun vus ün pitanaer

DONDOARDO. — Tü at dapoartast d'ün pultrum

(*A parte.*)

TRAFOLDIN. — Daraer chia saj al famailg bum
Scha daschütel eis l' patrum.

DONDOARDO. — Ourssü da d'ir â chiazza lura am paera

TRAFOLDIN. — Dumande ma böeglia el'as despæra

255 Per la fam, et schj quj huossa

Chia la spetta chia s'amuossa

Per sieu bain ün bum baceum

Schj m' undschais eun ün bastum

Quaist ais la peia chia vus am dais

260 Inminchia dj am bastunais

Nun he dintaunt el'au s'he servieu

Vis ne haller ne vestieu

DONDOARDO. — Nut grittantaer ô Trafoldin

Chia t' contantaer t' vöelg sün la fin

265 Tarda dess esser la mia peia

[F^o 6 v^o] Scha sün la fin la dess gnir daeda

Manaig da tieu servezen

Meilg ais per te scha nus antressen

In quaist conflit nun vain danaers

270 Chia bgiars per quels as faun matzaer

Co scha tü ls vessast è ls perdoessast

Ottramaing als consümessast

Alla fin poust s' chün sehantillom

Comparair ün arieh hom

275 Et faer süгнаer eun tieu danaer

Chia tuottas chiossas fo quel faer

Scha bé ün bastard tü füst naschieu

Allo per legittim sarost tgnieu

Scha bé teis bab füss ün purchiaer

280 Sarost tgnieu per ün cavalliaer

Scha bé nel condüt tü füst chiattò

Per dschantillom sarost exaltò

Que chj paera impossibel

Spargnia dimen ô Trafoldin

285 Tieu sallarj sün la fin

TRAFOLDIN. — O che bum predicattur

Chj dess oura mieu signur
 È scha l' diavel s' poarta via
 Che füssa dal sallarj mia

DONDOARDO.— Fù staest belg sün minchiunara
 Ma bod gnissast à chiattaer
 Lascha que et do ün boat
 Alla poartta atscho daboat
 Nus in chiessa poassen antraer
 205 Et noass vainters daer da tschnaer.

[F° 7 r°] (*Trafoldin pichiant la poartta lascha cuorrer.*)

DONDOARDO.— O schelmatsch è grand pultrum
 La tia böeglia s. voul svidaer.

TRAFOLDIN.— Na mo las voul ingrätzchiaer

(*Dondoardo l' voul daer dal bastum Trafoldin fùgia et doppo ün po nun chiattand el da tschama comper el tuot grit et l' Cuschinums nomnö gnif da gras vo zieca l' clamand.*)

TRAFOLDIN — Tü det diavel tü gnif da grass
 300 Che tschaina m' dest tü quaista saira
 Chiastêratsch et beschia naira
 Nun eist ottar bum eo per que
 Chiaera braiaeda ün po garde
 Co quella beschia s' ho temprô
 305 El paera be ün püerg ingrascê
 Che ais la chiarn da me compraeda
 Da te ais la ceart magliaeda
 Chia t' rouf l' diaval, chia stranglaer
 T' poassast tü eun taunt magliaer

CUSCHINUMS.— Scha usche t' voust grittantaer
 Restarost bain sainza tschnaer
 Padimat tuorna, et vsarost
 Chia tgnieu sü t'he eau ün aroast
 Scha noass patrum dich glivra tschnaer
 315 Schj que ehj vannza poust mangiaer

(*Pigliand il roast our d'naun dich.*)

TRAFOLDIN.— Cur ün armaint ais plain
 D' magliaer schj laschal al cumpaing

[F° 7 v°] (*Mangiand Trafoldin il rost et nun dant al gnif da gras ünquotta disch gnif da gras.*)

CUSCHINU. — Tü nun procedast inandret
A mangiaer il roast sullet

TRAFOLDIN. — Cussalg tü taschast tü triegd nair
Scha congiüstaer nun voust ün pair

(Gniand pigliò l'arost out d' man, à Trafoldin cuorral per recuperar et guf da gras zica compaera Issabella con laura.)

ISSABELLA. — Piglia l'aurrà quista chiantta
Il Cunt Othavo, et li la do
Per chie tscheart eau m'he sumgiò
325 Quaista noat chia eau vetzaiva
Un hom chj fich ad ell sumgaiva
Traunter armas sangunò
Tem qualehios saj inseuntrò

LAURRA. — Gio ch' ünguotta he giüdü
330 Tuot aque he eau cusglio
Et voass amur quel ais creschieu
Taunt inavaunt chia nun vais tmieu
Voas bum bab da grittantaer
Il Cunt in chiessa eun laschaer
335 Et voass amur; vitta: per si amur
Da risagiaer et voass honur
Schj saro eau pontuëlla
In l' servir et eir fidella
In opperaer chia bain ladin
340 Rivaro tuot à buna fin
Scha nul obvia il destin

[F° 8 r°] Del quel ell da sia fideltaet
Deppenda ma fellicitaet
Giüdaer da vus dessideraeda

345 Quj la vais vus paragiaeda

ISSABELLA. — Scha usche l' paragiaeda
Schi sü piglia bod la straeda
Dalla cuort per che ch' el lo
Teng tü chiattast mieu amô

350 Scha in vitta pür eh' el ais
Et d'üngiün nun ais offais

CUNT. — Chiappa et chiappe da d'inprastaer
Che dan amj po que purtaer

(Vers Dondoardo.)

[F° 8 v°] Brich sullamaing s' vöelg inprastaer
355 Que vos vullais ma cumpagniaer

S' vöelg eau m' vess in persuna
Ma compagnia s'hê las paera buna

DONDOARDO.— Vo sigria da s. commandaer

Nun vöelg niannchia giavüschaer

360 Per che scha nus ñs inbattessens

Meis snimièhs añs inseuntressen

Schj l'inpromet ch' üngiün respett

Per il odj malladet, — ch' el am poarta s'in-

Schj daffat foartz as mattzessan [prometa

365 Melg sullet aise ch' eau gaia

Chia he chiatto da d'ells ch' eau saia

Sch' eun voass vestieu saia eau tgnien

Per vos, et usche nun euntschien

Sainz otter privel passaro

370 Et eun sgüretza tuornaro.

CUNT. — Gio ad el usche plescha

le dum parolla ch' in sa chiessa

Quaist saira vöe ch' ell chiatta

Mieu chiappe e mia chiappa

DONDOARDO.— Nun poass respunder alla curtaschia

Chj m' fo adüna vo sig^{ria}

Chiap, et chiappe

Inprasto our ho mieu patrum

Qualchiôs hol in taesta l' schfundradum

380 Chia rouf l' diavel chia mae nul stetta.

In chiügl la beschia malladetta

(Vain aciert il thrun dal raig l'aurra vain, l' Cunt Othario la veltza, et disch.)

CUNT. — Laura cert vain am cerehiand

Tem qualchiossa stravagant

[F° 9 r°] Chi saia dvantò à mieu cuffüert

385 Al quel scha l'ais stò rendi al spüert

(Vers l'Aurra.)

Chie aisse l'Aura d'Issabella

Zuond mael tem eau chj stetta quella

Siand chia quj am vainst cerehiand

- Seo amj paera eir trembland
 390 Dim
 Per che d^a Issabella mieu cuffüert
 Penda ma vitta, et eir mieu cuffüert et spüert.
- LAURA. — Nun tme sig^r Cunt chia Issabella
 Ais sauna ma plaüna d' tem ais ella
 395 Chia qualchiossa saia inscuntrò
 Siand chia ad ella ho sumgió
 Ch' eau la vettzaiva in anguoscha
 Et per que me ho quj huossa
 Tramis tiers vus as giavüschaer
 400 Vus vöeglias quista chiarta laer
 Et alhura la sgundaer

(Il Cunt doppo lèt la chiarta disch.)

- CUNT. — Dj Laura tü ad Issabella
 Ch' eau faro tuot que chia ella
 Giavüscha ela nun s'indubitta
 405 Chia l'honur et eir ma vitta
 Savaro guardaer, et parchiüraer
 Da ehj ehj pür la voul pigliaer

(Laura tuorna dacent et il Cunt alla cuort.)

- RAIG. — O Dondoardo, eau s'il dj pelvair
 Ch' eau nun eraiava pü das vair
 410 Per che stimaiva instradò
 Et à genna bod rivò
- DONDOARDO. — Sa maiastaed ho da savair [F^o 9 v^o]
 Chia la cuolpa nus ais pelvair
 Steaeda mia siand chia spet
 415 Ch' la soart s' cumaedda inandret
 La quella crai hegia caussò
 Chia eau saia reformò
- RAIG. — Fin ehj s' cumaeda melg la soart
 Scha vus gais nun fais da scoart

(Il Raig s' retira s' porta al cuort compuera Dondoardó cun Trafoldin.)

- DONDOARDO. — Trafoldin
 Una chiossa at vöelg ruaer

Quaista saira he da d'ir
 In ün tschert löe inua ch'a he
 Per esser sgiür grand bsöeng date

425 Scha cun qualchiün vais custiun

TRAFOLDIN. — Lasehem pür me in la masehun

DONDOARDO. — Otter nun hest tü da faer

Co tiers üna poarta staer
 Et scha quelehün lo voul antraer

430 Schj ils daints al stoust mussaer

Nun pudiand aque giüdaer
 Schi incuntar at stoust metter
 Et faer cun ditts ingurius

435 Nun pudiant que our drizaer

Unguotta schj stoust pigliaer
 La spaed in maun et cun aquella
 Faer süгнаer la santinaella
 Huossa pero at stoust pruaer

440 Scha t' hest bum aque da faer

Atscho nun reist inpallüdô
 Et da te abandonô.

TRAFOLDIN. — Che prova da me vullais pigliaer [F^o 10 r^o]

DONDOARDO. — Quj alla poarta stoust tü staer

445 Taun co per guargia et eau vöelg gnir

Am vöelg infandschaer aint da d'yr
 Per quella et al'hura vöelg vair
 Co tü sest at faer vallair

TRAFOLDIN. — Guj pür vus in nom da Dieu

450 Chia zuond bain saros arfschieu

(Dondoardo vo ünpo in via tuorna tussind et disch.)

DONDOARDO. — Chi giaescha co s' chün püerg

TRAFOLDIN. — Un pouver hom chi vo dal chüerp

DONDOARDO. — Davent da co tü grand pultrum

(Il muos ils daints as voulf incunter dad' ell et nun giüdant que disch ell.)

TRAFOLDIN. — Inavous schaschin et grand ladrum

455 Schj na chia tschert cun mieu spadum

T' fandaro la testa fin sül mintum

DONDOARDO. — Trafoldin tü tschauntschast grob

TRAFOLDIN. — Davent hünzfütt schj na chia bod
Cun ün bastum at battaro

460 Davent las coarnas gio dal chò.

(In dir que l' tir el dal spulum.)

DONDOARDO. — O Trafoldin que nun ais dret
Amj da perdar il respet

TRAFOLDIN. — Mo chiaer sig' nun vais dit vus
Chia cum plaeds ingurius

465 Eau dess pruær vus da faer staer
Inavous scha na pigliaer

La spaed in maun et cun aquella

Faer süгнаer la santinaella

469 Nun he fat per s' disfamaer

[F^o 10 v^o] Ma mieu cunst per amussaer

DONDOARDO. — O sü saj sco eli' esser as vöeglia
Chia t' daer dret in tuot at stöeglia

Ma sü bain bot à chiessa gain

Et al viaedi aïns appinain

TRAFOLDIN. — Gain ma s' dj chia sainza tschnaer

476 Our da chiessa num lasch mnaer

(Vann davent, doppo ün po compaera Trafoldin cun sia marussa splendurainta.)

TRAFOLDIN. — Dintaunt mieu patrum sto atschnaer
Eir tiers ma marussa völg eau staer
Suma cupidò obliò

480 Che ma böeglia ho furò

Cun amur usche constanta

Versa quaista splendurainta

Sum amand zuond fortunò

Chia na taella m' ho tuchiò

485 Dalla quella la virtüt

Ais na ehiossa miravgliusa

Ch' ella ais usche ingeniussa

Chia in ün dj pudess la daer

A trenta poarchs bain da magliaer

490 Ultra chia traes la merda vargla speart

- Schj ais la eir zuond bella tseheart
 Pü ch' ün arait incurbiglios
 Sum seis eliavels et mèl patnôs
 Il frunt ais stret et ün po plus
 495 Et ün tantin et eir rugnus
 Seis öelgs quels iffichios
 Et in la vista staun zuppos
 A tael chia ün la po guardaer
 [F° 11 r°] Et que sainza inducidaer
 500 Traes il naes sco un lambich
 Al margin quel culla fich
 Traes il quel cur ella otza aint
 Folla schiüsaer per condimaint
 Mema stret nun ais la buochia
 505 Cur l'aria quella tuoehia
 Las uraglias tuottas duos
 Cun las quellas las süuors
 Dalla fatscha süantaer
 Polla dich cun las squasaer
 510 Scha l' cullöetz ais alf cert dir nun s' po
 Chia suot la giatla stol zuppô
 Our tuot aseria sum duos guannts
 Fabriehios per seis duos mauns
 Sas unglas sum zuond iffittaedas
 515 Per che d' saung d' pluolgs sum sangunaedas
 Et l'otra membra tach l'honor
 Per che chia tem na mael odor
 Ach cuffüert da tuot mieu chiülgl
 Pü bod vuller craien pür laschaer
 520 Magliaer il luf ma chiaevra
 Co perdar te la mia chiaevra
 SPLENDU. — Eist dimaena tü usche bel
 Chj sumagliast il diavel
 Pü bot eo staer pü aquia,
 525 Vulless chia quel at purtes via

(Splendurainto fùgia et Trafoldin ziera compaera Dondoardo cun la chiappa et chiappe dal Cunt e cun Trafoldin.)

DONDOARDO. — Trafoldin que ais bain tard

[F° 11 v°] Sü piglia tsehe allimbart
 Et bod quella guardimaintta
 Tira aint sur tia vestimaintta
 530 Atscho sü'l viaedj â tieu pudair
 T' poassast cun quella prevallair

TRAFOLDIN. — Ecco signur aquj ais ella

DONDOARDO. — Schj tir aint dallungia quella

(*Nun saviand Trafoldin traer aint quella disch.*)

TRAFOLDIN. — Quaista vestimainta ais mael eussida et stretta
 535 Tramatte par ün snaedar chj milla cussa dretta

DONDOARDO. — Che proposit d'ün culgliun
 Cussir vuol faer la vestimainta

TRAFOLDIN. — Usche ais mieu ser patrum
 Nel number della naramaintta

540 L'eis la natüra d'ün nar
 Tuot otter tegner da se scoart

DONDOARDO. — Che barboattast tü suot vusch

TRAFOLDIN. — Eau s' dj chia chj fo que chia el po
 Ais schiüs da faer que ch' el nun so

545 Nun s' po daer oura per magistar
 Chj nun ais aunchia sto scullaer

Scha be ün po d'anim da sudò

Eau he schj poich exprimantò

Saia in fat da guergimainta

550 Gnj et pigle la vestimaintta

A vuss s' vessa la tre aint

Schj tgnair poassa adimaint

Et al medem alhura faer

(*Siond Dondoardo vestieu cun la vestimainta s' metta Trafoldin à rir.*)

DONDOARDO. — Che t' comuainta ad arir [F° 1 r°]

TRAFOLDIN. — Nun se che vus m' fais contradir

DONDOARDO. — Chj chia sumailg dim dallungia

TRAFOLDIN. — Sumgias ün essan valehiamuongia

Chiargio cun fier da d'ün villaun

Chiatschô alla faira da tiraun

DONDOARDO. — Che sumaglia svergugniussa

TRAFOLDIN. — Comperattium odiussa

DONDOARDO. — Tü lasch huossa staer teis moat
Et tirla aint ün po daboat

(*Doppo trat aint disch.*)

TRAFOLDIN. — Huossa chia eau sum trat aint

565 Schj he eau grand ardimaint
Sü nun vetza l'hura ser patrum
Dam vair bain bod in custium

DONDOARDO. — Nun vess stimò per usche bum

Sudo la ch' eau t' he â mieu chiantum
570 Nun stimes ün millium
Scha be stues esser combattieu

(*A parte.*)

TRAFOLDIN. — Gnisset ad esser bain servieu

Che craia quaist grand ribaldun
Chia eau saia ün tael minchiun
575 Taunt inavaunt am rissagiêr
Dam metr in prieveil dam faer matzaer
Melg aise ceart schjvir il prieveil
Che chj lambescha mour in ell
Nun vullair morir ne eun matzaer

580 Ais ün zuond bum nattürael
Sullet dimaena ch' el perescha

[F^o 12 v^o] Et sch' el fo mael chia ell pintescha
M' vöelg dimaena mieu pudair
Sentint eau qualchiossa d' rimur

585 Da maschiamas prevallair
Fügint eun tuot ardur

(*Suot vusch.*)

DONDOARDO. — Che vest tü dschand

TRAFOLDIN. — Eau gaiva giavüschand
Dalla soart fellicittaet

590 Da havair comodittaet
Dallungia huossa sainza d' murra
Da faer vair la mia brevurra

DONDOARDO. — Stüzza ün po quella flama
Et da commetter granda brama

595 Et resta eo tiers quaista poartta
 Fin chia veng: et fo la guardia
 Scha guifs qualch' ün sehj eun ün moat
 Fo, eh' eau tuorna bain daboat

TRAFOLDIN. — Il pissaer lasche amj

600 Chia scha vain qualchün aqj
 Et nun l' so cuorrer l' vöelg eau mussaer
 Co chia ls peis el daia müdaer

DONDOARDO. — Inua chj sto D^{na} Issabella
 Sum rivò ma vöelg tar ella

605 Cun plaed bass, et stramiüdò
 Faer eh' eau saia aint laschò
 Hora in chiessa vöelg antraer

TRAFOLDIN. — Sblutte l'utschè aantz eo l' mangiaer.

[F^o 13 r^e] (*Dondoardo s' fo sentir Issabella craia chj saia il Cunt sün poartta et disch.*)

ISSABELLA. — O Cunt euffüert mieu bain

610 Co gniss uschea á bun hura.

DONDOARDO. — Issabella mieu bel pain

Noassa amur nun voul granda dmura

(*S' retirual in chiessa et compaera Trafoldin inguarneiu.*)

TRAFOLDIN. — Chi ais quaist chia nus stramainta
 Am vair eun quaista vestimainta

615 Seo ün hector in postura
 Et ün pollux in brevura

(*Tuchiaud con il maun lu chiaplina et la deia.*)

(*A continuer.*)

POÉSIES

RAMPEÛ

A M^{mo} S. Mulsant à S^t-Estève de Fourèz

Vous dôu païs risènt, Madono,
Que sègo li flour à plen dai;
Vous Prouvensalo de la bono,
Que fès is uba sèns dardai ?

L'aire i' es gris, la lus malauto,
Lou printèms véuse de michour,
E li jouvo di pâli gauto
Fau trestres, pecaire, à miejour.

Sèmblo un conte : la nèu i' es niero,
E niero l'erbo di gara ;
D'òrri cafourno carbouniero
Largon de cifèr mascara ;

APPEL

A M^{me} S. Mussant. à Saint-Étienne-en-Forez

Vous, Madame, (enfant) du riant pays (de Grasse), — où l'on moissonne les fleurs à pleine faux ; — vous Provençale de vieille lignée, — que faites-vous donc en ces froides régions sans soleil ?

L'air y est gris, la lumière malade, — le printemps veuf de tiédeur, — et les jeunes filles aux joues pâles — y grelottent, les pauvrettes, à midi.

Cela ressemble à un conte : la neige y est noire, — et noire l'herbe des guérets ; — d'horribles cavernes de charbon — vomissent des démons de couleur de suie.

Lou siblet que la vapour jito
 Ramplasso lou caseai di riéu,
 E lou lamp de la dinamito,
 Lou lume soubeiran de Diéu.

D'enterin, un cèu d'or aflamo
 Li Prouvensau, urous limbert !
 Quouro, Moussu; quouro, Madamo,
 Tournarés à l'oustau dubert ?

Quouro adurrés vosto meinado
 Teta de rai, courre lis ort ?
 Que gau pèr si grand, quand Renado
 Va quinsouna vès Recafort !

Souto uno blurour sènsò tacco
 Vous espero lou dous nisau.
 — Siegue pèr vous lou ranz di vaco,
 Noste vièi parla prouvençau.

A. DE GAGNAUD.

Pourchiero (Prouvènço.)

Le sifflet que lance la vapeur — y remplace la chanson argentine des ruisseaux, — et l'éclair de la dynamite, — la clarté souveraine de (l'astre du bon) Dieu.

Et pendant ce temps, un ciel d'or enflamme — les Provençaux, heureux lézards! — Quand donc, Monsieur; quand donc, Madame, — reviendrez-vous vers la maison qui vous attend ?

Quand amèneriez-vous votre fillette — têter des rayons de soleil et trotter par les jardins? — Quelle joie pour son aïeul, pour son aïeule, quand Renée fera entendre, — à Roquefort, sa voix de pinson !

Sous un bleu que rien ne ternit, — le doux nid vous attend. — Ah ! qu'elle soit pour vous le ranz des vaches, — notre vieille langue de Provence !

L. DE B.-P.

Porchères (Basses-Alpes.)

A G. Azais, l'autour octogenàri dòu *REPRIN*

SONNET

Dintre l'ivèr de tei journado
 Lou printems sèmpe te sourris,
 E lou *Reprin* de tei *Vesprado*¹
 Souto l'aureto reflouris.

L'aflat pouëti que t'agrado
 Emé l'agi noun s'avanis ;
 Dins lou counglas de teis annado
 La Muso encaro fa soun nis.

De tei vucitanto soueno l'ouro! . . .
 Pamens toun eant siave s'aubouro
 Coumo uno bousecarlo au soulèu.

Pèr tu lou cèu toujours blurejo,
 E souto tei piado verdejo
 Lou *Reprin* gisclant de la nèu !

J.-B. GAUT.

A G. Azais, l'auteur octogénaire du *REGAIN*

SONNET

Dans l'hiver de tes journées, — le printemps te sourit toujours, —
 et le *Regain* de tes *Vesprées* — avec les brises refléurit.

Le souffle poétique qui te plaît — ne s'évanouit pas avec l'âge; —
 sous les frimas de tes années — la muse encore fait son nid.

De tes quatre-vingts ans sonne l'heure! — Cependant ton chant
 suave s'envole — comme une fauvette au soleil.

Pour toi le ciel est toujours bleu, — et sur tes traces verdit — le
Regain jaillissant sous la neige!

J.-B. GAUT.

¹ *Lei Vesprado de Clairac*, titre d'un autre charmant recueil de poésies de M. Gabriel Azais.

**A moun amic Paul Chassary, en aprenent la mort de
soun Peiret**

Cado cop que vesi la Mort
Arranca 'n mainatge à sa maire,
Sousqui tristoment sus moun sort!
« Que fas, aiei. — disi, — pecaire!

» Quand la flou tant cando de l'ort
» Disparés joubz le vent bramaire
» Que daïssò dreit le fau bistort ? »
Dins ma doulou m'engani, paire !

O be, va pos creire, al sigur.
D'abord que la joie e l'azur
Countoun à peno dins la vido,

Val millhou s'en ana droullet,
Coume le tien pichou Peiret.
Le rire as pots, l'amo enlusido.

A. FOURÈS.

Castres-subre-l'Agout, 4 de mars 1885.

A mon ami Paul Chassary, en apprenant la mort de son Pierre

Toutes les fois que je vois la mort arracher un enfant à sa mère, —
de mon sort tristement je m'occupe. — « Que fais-tu ici, me dis-je,
pauvre malheureux !

» Quand la fleur si pure du jardin — disparaît sous le vent hurleur,
— qui laisse debout le hêtre tout tordu ? » — Dans ma douleur, je me
trempe, père !

Oui, oui, tu peux le croire, à coup sûr. — Puisque la joie et l'azur
— comptent à peine dans la vie.

Il vaut mieux s'en aller enfant, — comme ton petit Pierre, — le rire
aux lèvres, l'âme rayonnante.

A. FOURÈS.

Castres-sur-l'Agout, 4 mars 1885.

VARIÉTÉS

UN DÉNOUEMENT « MORAL » DE LA FABLE DU LOUP ET DE L'AGNEAU

On sait quelles vives critiques J.-J. Rousseau d'abord, et après lui Lamartine, ont adressées aux fables de La Fontaine et à leur morale. Ni l'un ni l'autre n'ont attaqué particulièrement la fable du *Loup et de l'Agneau*, mais Napoléon l'a fait pour eux. « L'Empereur », dit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, à la date de juillet 1816, « l'Empereur trouvait qu'il y avait beaucoup trop d'ironie dans cette fable pour qu'elle fût à la portée des enfants. Elle péchait d'ailleurs, disait-il, dans son principe et dans sa morale, et c'était la première fois qu'il s'en sentait frappé. Il était faux que la raison du plus fort fût la meilleure ; et si cela arrivait en effet, c'était là le mal, l'abus qu'il s'agissait de condamner. Le loup donc eût dû s'étrangler en croquant l'agneau, etc. »

Le récit que nous allons reproduire eût satisfait Napoléon, si celui-ci en eût eu connaissance ; il eût fourni un argument à Jean-Jacques et à Lamartine ; nous avons pensé qu'il intéresserait ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas lu déjà. Il n'a été inséré, croyons-nous, dans aucun recueil de fables, et aucun éditeur de La Fontaine, pas même le dernier, M. Régnier, n'a songé à le rapprocher du texte de son auteur.

Il est tiré de la curieuse autobiographie du poète Tristan l'Hermitte : *le Page disgracié*¹. Le page-poète raconte qu'à l'âge de onze ou douze ans², il avait pour maître un prince qui mourut jeune et qu'une note nous désigne sous le nom de « Monseigneur le Duc d'Orléans. »

« Ce jeune soleil entre nos Princes, dit-il, n'avoit pas encore atteint un lustre, & donnoit déjà de si grandes esperances de ses divines qualitez, que c'estoit un merveille. . . . Je n'en diray point les traits d'esprit qui sont possibles en aussi grand nombre, & aussi dignes de

¹ *Le Page disgracié, ou l'on voit de vifs caracteres d'hommes de tous tempéramens et de toutes professions. Par M. Tristan l'Hermitte, Gentil-homme ordinaire de la suite de feu Monseigneur le Duc d'Orléans. A Paris, M.DC.LXXII. 2 vol. in-12.*

Tristan était mort depuis 1655.

² Vers l'année 1613 par conséquent. Tristan étant né en 1601.

memoire que beaucoup d'autres que nous estimions. Je remarqueray seulement icy un trait enfantin de son naturel enclin à la misericorde. Un soir qu'il avoit quelque petite indisposition, sa gouvernante, Dame sage & prudente, & qui rendit son nom celebre par sa vertu, s'avisâ de m'envoyer querir pour le divertir quelques heures avec mes Histoires fabuleuses¹: & comme je voulois accommoder mon auditeur, j'eus recours aux Fables d'Esopé. Cela l'empeschoit de se divertir à d'autres passe-temps qui luy eussent donné de l'émotion: & sa santé demeurast quelques jours en repos: j'eus l'honneur de l'entretenir plusieurs fois. Apres que sa patience & sa curiosité m'eurent espuisé de beaucoup d'autres Histoires, où les animaux raisonnaient, je vins à luy conter une certaine avanture d'un loup, & d'un agneau qui beuvoient ensemble au courant d'une fontaine. Je luy representay comme le loup qui beuvoit au dessous de l'agneau le vint accuser de troubler son eau par une malice noire: je luy figuray encore l'humble & modeste repartie de ce doux animal, que l'on querelloit mal à propos. Puis après, comme le loup cherchant un autre pretexte pour devorer cet innocent, luy reprocha qu'il se souvenoit bien qu'il y avoit deux ans qu'il avoit beslé des premiers, en une certaine bergerie, où les pasteurs reveillez avoient assommé son grand pere, enfin l'agneau repartit que cela ne pouvoit estre veritable, puis qu'il n'estoit né que depuis deux mois. Là dessus ce jeune Prince, voyant où tendoit la chose, tira vistement ses petits bras hors de son liet, & me cria d'une voix craintive, ayant presque les larmes aux yeux. *Ah! petit Page, je roy bien que vous allez dire que le loup mangea l'agneau: je vous prie de dire qu'il ne le mangea pas.* Ce trait de pitié fut exprimé si tendrement, & d'une façon si fort agreable, qu'il ravit en admiration toutes les personnes qui l'observerent, & pour moy, j'en fus si sensiblement touché, que cette consideration me fit changer sur le champ la fin de ma Fable au gré des sentimens de cette petite Merveille: et ce fut si adroitement, qu'à peine un autre eust peu deviner l'effet de ma complaisance. »

(*Le Page disgracié*, 1^{re} partie, ch. vi, p. 27-31.)

E. R.

¹ « Ma memoire estoit un prodige, mais c'estoit un arsenal qui n'estoit munny que de pieces fort inutiles. J'estois le vivant repertoire des Romains et des contes fabuleux. » 1^{re} partie, ch. v, p. 24.

BIBLIOGRAPHIE

Fragment d'une chanson d'Antioche en provençal, publié et traduit par Paul Meyer, membre de l'Institut. Paris, Ernest Leroux, 1884. (Extrait des *Archives de l'Orient latin*, t. II.)

Quelques-uns de nos lecteurs se rappelleront peut-être que, rendant compte ici¹, il y a huit ans, d'intéressantes recherches de Manuel Milá y Fontanals sur les *Antiguos Tratados de gaya ciencia*, je signalai à leur attention une note de ce travail, dans laquelle notre regretté confrère annonçait la découverte d'un fragment d'un poème sur la première croisade, dont il rapportait les deux premiers vers. C'est ce fragment, déjà mentionné sommairement, en 1868, par D. Pedro Laban, et qui avait appartenu à Jaime de Vilanova, que M. Paul Meyer vient de publier, d'après une copie de M. G. Baist.

Il se compose de 707 vers de douze syllabes, distribués en laisses monorimes (19) d'étendue très-variable, dont chacune est terminée par un vers de six syllabes, à désinence féminine, qui ne rime avec aucun autre. C'est la forme de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, avec cette différence, pour la première partie seulement de ce dernier poème, que le vers final y rime avec la tirade suivante. L'auteur de cette première partie de la *Chanson de la Croisade* déclare pourtant avoir composé son poème sur le modèle d'une chanson « d'Antioche² », qui, malgré cette légère différence, est probablement la nôtre. Et c'est peut-être parce que l'auteur de la deuxième partie, remarquant cette différence, voulut la faire disparaître, que dans cette deuxième partie le vers final reste isolé.

M. Paul Meyer, dans sa préface, traite rapidement des rapports du fragment qu'il publie avec les autres poèmes, français et provençaux, sur le même sujet, qui nous sont connus ou que nous savons avoir existé. Il défend, p. 5-6, l'authenticité de la *Canço de S. Gili*, dont l'invention (le mot aura ici, selon le sentiment de chacun, l'une ou l'autre des significations qu'il peut recevoir), dont l'invention, dis-je, est due à Dumège ; mais plus loin il déclare la suspecter fortement, et

¹ T. XI, p. 143.

²

Senhors esta canço es feita d'aital guia
Com sela d'Antiocha et ayssis versifia.
E s'a tot aital so, qui diire lo sabia.

il donne de bonnes raisons à l'appui de ses soupçons. Nos lecteurs savent que cette dernière opinion de M. Meyer est conforme à la mienne.

Le v. 677 de notre fragment

E nostre Lemozi e Alvergnas i so

indique clairement un auteur limousin¹. Aussi est-on amené tout naturellement à se demander si nous n'avons pas là un débris du poëme si souvent mentionné de Grégoire Bechada. M. Meyer observe avec raison que « notre fragment ne paraît pas assez ancien pour qu'on puisse l'en croire tiré. » Mais rien n'empêche d'admettre, et tout ce qu'on sait, au contraire, des habitudes du moyen âge en ces matières, invite à supposer que l'œuvre de Grégoire Bechada fut, dans les pays de langue d'oc, comme celle de Richard le Pèlerin l'était dans ceux de langue d'oïl, l'objet d'un remaniement, sinon même de plusieurs. Ce pourrait être, dans ce cas, d'un pareil *rifacciamento* que provient le fragment de Madrid.

Quoi qu'il en soit, le ms. dont ce fragment est le seul reste n'a pas été exécuté en Limousin. C'est, d'ailleurs, l'ouvrage d'un scribe inexpérimenté et négligent; aussi non-seulement les fautes contre la grammaire, mais encore les mots et passages corrompus, y sont-ils nombreux; l'éditeur en a habilement restitué une grande partie; mais il en reste encore beaucoup qui réclament les remèdes de la critique. Voici, avec quelques conjectures, plusieurs corrections qui me semblent pouvoir être proposées². Je signalerai en même temps un certain nombre d'erreurs commises par l'éditeur, soit dans l'établissement du texte, soit dans la traduction qui le suit.

V. 24. « que onqas. » Corr. *q'us onqas*?

36. « or poïg. » Traduit par *trace*. Ce doit être une bordure piquée (*punctum*). Dans *veïreg*, qui précède, ce qu'on a pris pour un *g* est peut-être une *s*. La confusion de ces deux lettres est facile dans quelques mss. D'après cela, il faudrait seulement corriger *veïres*. De même, pour le même motif, au v. 28, *Tolsa* plutôt que *Tolza*.

38. « tem. » Lis. *tein*. Ce n'est sans doute qu'une des innombrables fautes d'impression qui déparent cette publication, dont il y a lieu de croire que M. Meyer n'a pu lire les dernières épreuves.

41. « lui. » Corr. *lur*? ou *lai*? — 42. Corr. *fui*[s].

44. *Fautz en brutz*: ne serait-il pas une corruption d'un nom analo-

¹ Ou auvergnat, dit M. Meyer. Mais *nostre*, à mon avis, ne se rapporte qu'à *Lemozi*.

² M. A. Tobler, dans un article du *Literaturblatt*, en a déjà, avec la sûreté et la pénétration habituelles de sa critique, indiqué plusieurs qui paraissent, presque toutes, absolument certaines.

gue, pour la formation, et de signification pareille, à un *fauperdieux* (oiseau de proie du genre milan), mentionné par Sainte-Palaye et, d'après ce dernier, par Godefroy ?

58. La correction de M. Meyer, qui rend le premier hémistiche trop long, exige qu'on corrige en outre *so es* en *so's*.

100. « veuras. » Forme inadmissible en provençal. Corr. *veiras*. Cf. 172, 177.

119. M. Meyer a, ce me semble, mal traduit ce passage. Le contexte indique clairement, à mon avis, que c'est non celui qui manie la lance, mais l'ennemi qui la voit (*vira*, pour *veira* = *verra*), qui en ressent les effets merveilleux. Il est clair que, si cette lance produisait les effets en question sur celui qui la manie, personne ne voudrait s'en servir.

121. Corr. *t'enfui[s]...perpren[s]*.

122. « La perda es tamauha. » Omis dans la traduction.

130. Corr. *las lor lansas*.

148. Le second hémistiche est peut-être à corriger : *sian melh tuh garnis*, ou *genseis garnis*. Cf. v. 34.

193. « somonir. » Corr. *somover*; ce qu'indique d'ailleurs plutôt le ms., à ce qu'il me semble.

218-9. Corr. *ab qu'en. Soren cel de Corvaissa* ? Je n'en sais pas d'ailleurs plus long que M. Meyer sur Malvezi et Soren de Corvaissa. Mais cela aurait un sens.

227. « que l'ac Montessers dat. » Corr. *que l'ac mout essenhat* ? Cf. la *Chanson d'Antioche* française, t. II, p. 65.

230. « irasat. » Corr. *er assatz* ?

283. « amirat. » Corr. *an jurat* ! Cf. v. 364, où il n'est question que de quarante-quatre rois. La traduction de M. Meyer : « ils furent quarante-quatre, tant rois qu'émirs », ne se justifierait d'ailleurs qu'en corrigeant, comme l'a proposé M. Tobler :

XI. e iij foro. que rei que amirat.

294. M. Paul Meyer, avec une légèreté faite pour surprendre, change ici, et plus loin encore (vv. 359, 437), le mot *terme*, donné trois fois par son ms., en *tertre*, et il ne craint pas d'écrire en note : « L'exemple de *terme* au sens de « tertre », que cite Raynouard, V, 349 b, est fautif. » Voilà qui est bientôt dit, et d'une façon bien tranchante. Mais ce n'est pas Raynouard, n'en déplaise à M. Paul Meyer, qui est ici dans son tort. Le *terme* en question, pour être inconnu du docte académicien, n'en est pas moins une expression très-légitime et encore parfaitement vivante. M. Paul Meyer pourrait l'apprendre des paysans de mon pays, qui justement n'en ont pas d'autre pour rendre l'idée de tertre ou de colline.

300. Il n'y a nullement à s'étonner que *corals* soit féminin. C'était une tendance de la langue d'oc de donner ce genre aux noms en *al*. Cf. les noms propres de personne et de lieu, *Lakanal*, *La Conau*, *Las Chanous*, et autres pareils.

301. Corr. *eu tal des[r] feramen?*

313. La fin de ce vers, dont M. Tobler a corrigé le premier hémistiche, paraît devoir être lue *d'u* (et non *de*) *jocen*.

320. « lati. » M. Meyer traduit *le latin*. Je pense que l'auteur a voulu dire *langage* en général. Cf. le vers suivant.

325. La traduction ici n'est pas nette. Il semblerait que ce sont les noirs sauvages, dont il vient d'être question, qui entrent dans la tente; tandis que l'auteur entend évidemment parler de Corbaran et des quarante-quatre rois ses auxiliaires.

337. La correction *ben* est inutile et change le sens. Avec *l'en* du ms. (*à cause de cela*) tout s'explique fort bien.

362. « nabeis. » Corr. *rabeis*, comme l'indique le contexte. *Pafane*, au vers suivant, semble le nom, peut-être altéré, d'une embarcation.

369. « teneja. » Corr. *paneja?* Cf. vv. 401, 512.

376. Corr. *qu'eïssemen cor[ra]*. Le second hémistiche de ce vers (*co aiga que rius meis*) présente, si je ne me trompe, un exemple du verbe *meïsser* (verser à boire. *miscere*), employé d'une façon métaphorique assez remarquable. M. Paul Meyer, négligeant *meis*, a traduit par à peu près: « comme l'eau en un ruisseau. »

377. Mettre une virgule après *verges*. Je rattache, pour le sens, l'hémistiche final au vers suivant.

420. « fa. » Corr. *fa[s]*. L's finale est souvent omise dans le ms. Cf. 42, 121.

429. Corr. *bestensa ni destrey non lo ten?*

461. *gazanha* ne vaut pas moins que *garah*, proposé en note. Ce mot signifie *terre en culture*, étant le substantif verbal de *gazanhar*, dont le sens est *cultiver, faire valoir* (une terre).

Ibid. li terra, proposé en note, est doublement inadmissible; d'abord parce que *li*, article féminin, ne peut être régulièrement que sujet, ensuite parce que cette forme n'est pas de la langue de notre texte. Corr. *mas sol l'erba?*

464. « elli. » Corr. *elh*.

480. Corr. *de mort*. Faute d'impression.

487. M. Meyer me paraît s'être ici mépris. Comment *gereis* pourrait-il être une forme de *guerir*? Il faut, ce me semble, corriger *guerei* et entendre: *qui qui plus l'en guerroit* (à savoir le comte de Flandres).

527. Corr. *las essenhas*. Sans doute encore une faute d'impression.

536-541. Ce passage me semble avoir été mal compris. Il faut, selon moi, supprimer le point-et-virgule après *raūzatz* (537), lire, au v. 539,

Can. ce duras, et supprimer au même vers le point final.

544. Corr. *defendo*[s]?

576. « ausi[t]. » Lis. *ausi*[tz].

632. Corr. *lo joves don*[s] *i fo*?

647. Pourquoi pas *Cassi* (a si) *lui ven con lunsas*?

Une table des noms de personnes et de lieux, dressée avec soin, termine l'intéressante publication de M. Paul Meyer. On regrette qu'il n'y ait pas joint un relevé des mots ou des acceptions rares

C. C.

PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, VII, 2-3. — P. 177. O. Schultz. *Renseignements biographiques sur les troubadours italiens*. L'auteur donne des détails intéressants, et neufs en grande partie, sur les troubadours italiens dont les noms suivent: le marquis Lanza, Albert Malaspina, Peire de la Mula (origine contestée), Rambertin de Buval, Sordel, li Pavas, Nicolet de Turin, Lanfranc Cigala, Luca Grimaldi, Jacme Grill, Simon Doria, Perceval Doria, Luquet Gattilusi, Bonifaci Calvo, Bertolomeu Zorzi, Paul Lanfranc de Pistoia, Ferrari de Ferrarn, le comte de Blandrate (que Bartsch a pris à tort pour un comte de Flandre), Alberico de Romano, Thomas II de Savoie, Obs de Biguli et li Scot. M. Sch. traite aussi de quelques autres troubadours du midi de la France qu'on a voulu à tort attribuer à l'Italie. A propos de Peire de la Caravana, il rectifie la date assignée par Canello au sirventés de ce troubadour (1195 au lieu de 1196)¹. —

¹ [P. 186. M. Schultz n'a pu probablement consulter l'*Histoire de Provence* de César de Nostredame. Il y aurait vu, p. 255, ce que Gioffredo rapporte de Pierre de Châteauneuf. — P. 212, n. 6. C'est sans doute du même César de Nostredame, p. 223, que Fauriel a tiré le fait rapporté en cet endroit par M. Schultz. — P. 213. Le même historien nomme Sordel, en compagnie de Bertran d'Allamanon, de Perceval Doria, etc., etc., parmi les chevaliers qui accompagnèrent Charles d'Anjou, en 1265, à la conquête de Naples. — M. Schultz paraît n'avoir pas lu en entier la pièce dont il cite deux vers à la fin de la p. 218. Cette pièce est justement le *planh* sur la mort de ua Berlenda, nou pas Berlenda Cybo, comme l'a prétendu Nostredame, mais Berlenda tout court. Il n'a pas lu non plus, à ce qu'il paraît, le *planh* sur la mort de Guibelmna de Rosiers (et non de Rosas), composé par une autre dame, duquel il résulte que Piuterlocutrice de Lanfranc Cigala, dans la tenson que l'on

P. 236. R. Wiese. *Le Tesoretto et le Favoletto de Brunetto Latino*. Édition critique avec une étude minutieuse des manuscrits et de la langue. — P. 390. R. Wiese. *La Langue de Matfre Ermengau* (Breviari d'amor). — P. 407. C. M. de Vasconcellos. *Nouvel article sur le livre*: Poèmes et Lettres de Camoëns, traduit par Storck.

COMPTES RENDUS. P. 454. Wegele. *Dante Alighieris Leben und Werke*, 3^e édit. (Scheffer-Boischorst).

VII, 4. — P. 481. A. Tobler. *Lettres de Fr. Diez à Jacob Grimm* (cinq lettres intéressantes). — P. 474. C. M. de Vasconcellos. *Nouvel article sur le livre*: Poèmes et Lettres de Camoëns, traduits par

sait, était une Provençale, probablement mariée à Gênes. — P. 219. Luca Grimaldi, ou, comme l'appelle Nostredame, Luc de Grimaud, fut, avec Simon Doria, Pereval Doria, Luquet Gatelus, Jaeme Grill et beaucoup d'autres, l'un des signataires du traité conclu entre Charles d'Anjou et les Gênois, le 8 août 1262. Voyez César de Nostredame, p. 23). — P. 221. « *nudoris* (?) ». Lis. *mi dous*. C'est, du reste, ce que porte le ms., d'après la copie que je possède de la pièce d'où cette citation est tirée. — P. 226, l. 1. La pièce de Bonifaci Calvo qui porte le n° 13 n'est pas inédite. Elle est dans *Mahn Gedichte*, n° 618. — P. 232. Il n'est pas juste, à propos de la transformation du comte de Blandrate en comte de Flandre, de mettre seuls en cause M. Bartsch et M. Hopf. Ces écrivains n'ont fait que suivre Crescimbeni et Bastero, et ils ne sont pas les premiers qui aient eu ce tort. — *Ibid.*, n. 9. M. Schultz s'est tout à fait mépris sur le sens et la vraie leçon du vers auquel il renvoie (*Archiv*, t. L, p. 265). Il faut lire *Canavas*, avec l'éditeur, et non *Canaves*. Je remarquerai à cette occasion que le couplet dont ce vers fait partie et le précédent ne forment pas une pièce à eux seuls, comme l'ont cru M. Stengel et M. Bartsch. Il faut les joindre aux deux qui précèdent (n° xv) et aux deux qui suivent (n° xvii). Le tout compose une tenson entre Granet et un seigneur nommé Bertran (d'Alamanon?). — P. 233. M. Schultz inscrit avec raison Thomas II de Savoie parmi les troubadours. Mais les vers de Lanfranc Cigala qu'il cite, pour prouver que ce prince l'était en effet, sont bien moins probants que ceux auxquels Spotorno, — dont j'ai le regret de ne pas connaître l'ouvrage, qui manque à nos bibliothèques, — fait allusion, et de l'existence desquels M. Schultz paraît douter. Voici ces vers :

Prec que *cobleian* respondatz

Ad aquestas coblas qu'eu fatz.

— P. 234, n. 8. Où Galvani a pris Dudone da Istria? Mais c'est dans Crescimbeni, qui l'avait pris dans Nostredame, où il aurait dû le laisser. — Je ne voudrais pas que les menues remarques qui précèdent fissent prendre le change au lecteur sur la valeur du mémoire de M. Schultz et sur le cas que j'en fais. Je le tiens pour un très-bon travail, qui accroît notablement nos connaissances sur la matière traitée, et je me plais à rendre hommage, en terminant cette note, à la solide érudition de l'auteur et à son excellent jugement. — C. C.]

Storck (*suite*). — P. 531. C. Decurtins. *Un poëte münstérien* (Florian Pitsch, né en 1787 à Münster, mort le 10 mai 1865). Huit morceaux intéressants en dialecte ladin. — P. 554. II. Gaidoz et P. Sébillot. *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire du Poitou*.

MÉLANGES. P. 572. I. PHONÉTIQUE. A. Horning. *Une loi de l'accent en latin vulgaire*. Les voyelles *ĕ, ĭ, ŭ*, placées devant une voyelle brève à l'antépénultième en latin, ne peuvent recevoir l'accent tonique ; il en résulte que, dans les langues romanes, et par conséquent en latin vulgaire, l'accent recule sur la quatrième syllabe (*băttere, băttrē*), ou avance sur la seconde (*mulĭerem*, v. fr. *muillĭr*). — P. 573. II. SYNTAXE. 1. A. Gaspary. *Mar, mal avec le subjonctif (présent ou imparfait) en ancien français*. — P. 576. 2. E. Kade. *Sur deux remarquables changements de construction dans les verbes auxiliaires potere, dovere, volere (en italien)*. — P. 579. J. Harczyk. *Remarque sur l'emploi de très*. On ne le rencontre pas dans les tragédies de Racine. — P. 581. III. ÉTYMOLOGIES. A. Scheĭer. *À propos du mot nourrice*.

COMPTES RENDUS. P. 582. U. A. Canello. *La Vita e le Opere del trovatore Arnaldo Daniello* (Bartsch, favorable). — P. 597. J. Haller. *Altspanische Sprichwörter und sprichwörterliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes*, etc. (Liebrecht). — P. 604. P. Sébillot. *Gargantua dans les traditions populaires* (Liebrecht). — P. 606. E. Rolland. *Rimes et jeux de l'enfance* (Liebrecht). — P. 607. Raffaello Fornaciari. *Studi su Dante editi ed inediti* (Gaspary). — P. 618. *Giornale de Filologia romanza*, IV, 3-4 (Gaspary). — P. 620. *Giornale storico della Letteratura italiana*, I, 1-3 (Gaspary; cf. *Revue*, XXVI, 197 sqq.). — P. 630. *Romania*, 1882, janvier (Baist, Græber, Stengel, W. Meyer). — P. 637. W. Meyer revient sur l'article de Lambrior. *Essai de phonétique roumaine* (*Romania*, X, 346 sqq.).

VIII, 1. — P. 1. C. M. de Vasconcellos. *Nouvel article sur le livre: Poèmes et Lettres de Camoëns*, traduits par Storck (fin). — P. 24. L. Constans. *L'Évangile aux femmes*. Édition critique sur cet intéressant petit poëme, déjà édité par M. C. en 1876 (*Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes*, Paris, Vieweg, 1876, d'après quatre manuscrits. Deux mss. nouveaux ont été mis à contribution et douze quatrains supposés originaux ont été dégagés de l'ensemble des cinquante-sept quatrains que fournissent, ensemble ou séparément, les manuscrits. M. P. Meyer (*Romania*, XIII, 629) ne croit pas que les résultats obtenus soient définitifs, sans toutefois donner ses raisons. La date la plus reculée, 1258, pour le ms. 1553, doit être changée en 1285 : il y a là une faute d'impression bien excusable, si l'on songe qu'il m'a été impossible de revoir les épreuves de l'article. — P. 37. B. Wiese. *Quatre nouveaux manuscrits de Dante*. Proviennent de la collection Hamilton, actuellement à Berlin ; l'un d'eux est, paraît-il,

de 1347.—P. 50. Decurtins. *Passional de Balzar Alig*. Réimpression de l'édition de 1672. — P. 63. W. Dreser. *Additions au Dictionnaire complet de l'italien et de l'allemand de Michaelis*. — P. 82. Fr. d'Ovidio. *Dérivés romans de VIGINTI, TRIGINTA, QUADRAGINTA, QUINQUAGINTA, SEXAGINTA, SEPT(U)AGINTA, OCT(U)AGINTA, NONAGINTA, 'NOVAGINTA*. L'italien, l'espagnol, le latin et le français, ont tiré les noms des dizaines des formes du latin populaire *'vinti, trînta, quadranta*, etc., tandis que l'espagnol et le portugais les tiraient des formes classiques *viginti, triginta*, etc., accentuées sur la pénultième. Résultats importants d'une étude ingénieuse et très-rigoureusement déduite.

MÉLANGES. I. HISTOIRE LITTÉRAIRE. P. 106. I. O. Schultz. *Rapports de la pastourelle provençale avec la pastourelle française*.— P. 112. 2. G. Græber. *L'Auteur du Donat provençal*. M. Græber cherche en vain à prouver, en supposant le texte corrompu, que l'auteur du *Donat* est le troubadour Hugues de Saint-Cyr, et non pas Hugues Faidit (Cf. *Recue*, XXVI, 204, à propos de l'hypothèse de M. d'Ovidio, que l'auteur serait italien). — P. 117. E. Joseph. *Darès de Phrygie considéré comme source de l'épisode de Briseûla dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-More*. Constate les ressemblances du portrait de la jeune fille dans Benoît et Darès, et annonce de nouvelles recherches sur la part d'invention qui revient à Benoît. — II. CRITIQUE DES TEXTES.— P. 119. G. Hentschke. *Fragment d'Alexandre de la Laurentienne*, v. 5: *lou me fay m'enfirinitas*. M. H. appuie l'opinion de Fœrster, qui traduit *lou* par *lieu* (Cf. *Zeitschrift*, VI, 422, et *Romania*, XI, 620, et XIII, 630), par un vers du *Lai du Chèvrefeuil*: *lou me fait mettre sus fuel*, vers sans doute corrompu et où, dans tous les cas, *lou* est non le latin *locum*, mais la forme lorraine du pronom neutre *le*. — III. LEXIQUE. P. 120. R. Kœhler. « *Oci, oci* », *chant du rossignol*. Nouvelles citations à ajouter à celles de L. Uhland (*Uhlands Schriften zur Geschichte der Dichtung und Sage*, III, 97 sqq.). — IV. ÉTYMOLOGIE. P. 122. G. Hentschke. Prov. *âul, âcol* (= habilem). Très-contestable. — V. GRAMMAIRE. Le même. *Parfait lorrain en -ônt*. N'appartient qu'aux verbes de la première conjugaison et à ceux qui ont en français la désinence *-irent* au parfait.

COMPTES RENDUS. P. 125. A. Graf. *Roma nella memoria e nelle immaginazione del medio ero*, vol. II (Liebrecht).—P. 131. G. Pitré. *Giuvohi fanciulleschi siciliani* (F. Liebrecht). — P. 136. *Il Propugnatore*, XVI, janvier-juin 1883 (A. Gaspari).— P. 141. *Revista pentru Storie, Arheologie și Filologie*, I (W. Meyer; cf. *Rom.*, XII, 627).— P. 143. *Columna lui Trajană*, nouv. série, III, 1882 (W. Meyer). — P. 148. *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur*, III (W. Meyer et G. Græber). — P. 150. *Französische Studien*, I-III, 1-2 (Græber, W. Mangold, W. Meyer). — P. 155. *Romania*, 1882, avril-juillet (G. Baist et Græber).

L. CONSTANS.

CHRONIQUE

Depuis le commencement de la présente année, paraît à Lyon sous la direction de M. Paul Mariéton et sous le patronage de Fré, déric Mistral, une nouvelle revue à laquelle nous souhaitons le meilleur succès. C'est la *Revue félibréenne*, « moniteur officiel », d'après le prospectus, « du mouvement littéraire méridional¹. » Les numéros publiés jusqu'à présent contiennent de nombreuses poésies, signées des noms les plus célèbres de la moderne pléiade provençale. On y remarque aussi d'intéressants articles de M. Paul Mariéton².

∴

La *Revue félibréenne*, que nous venons d'annoncer, est un rameau détaché de la *Revue lyonnaise*, qui, perdant avec le Félibrige les relations étroites que M. Paul Mariéton lui avait fait contracter, « redevient l'organe archéologique lyonnais de ses premiers débuts. » Nous souhaitons vivement que la publication de cette intéressante revue, dans laquelle ont paru des études de philologie, d'histoire et de critique littéraires d'une réelle valeur, ne reste pas trop longtemps interrompue.

∴

Notre confrère, M. Melchior Barthès, a mis sous presse un second volume de ses *Flouretos de mountagno*, dont le premier a paru en 1878. On souscrit chez l'auteur, à Saint-Pons, rue Villeneuve. Prix : 3 fr. 50.

∴

MM. L. Xavier de Ricard et Auguste Fourès reprennent la publication, interrompue depuis quelques années, de *la Lausetto*. Le premier volume de la nouvelle série de cet intéressant *Almanac del patrioto lati, libretou des felibres republicans*, comme s'exprime le prospectus, paraîtra en mai 1885, chez Félix Huc, libraire, à Castres-sur-l'Agout.

∴

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

¹ Le prospectus ajoute : « expression unique » de ce mouvement, ce qui manque trop évidemment d'exactitude.

² Dans un de ces articles (*Toulouse et Provence*, 15 mars), on lit sur le poète le plus remarquable, l'écrivain le plus délicat qu'ait produit la langue d'oc depuis les troubadours jusqu'à Jasmin, deux lignes de daigneuses que nous ne pouvons laisser passer sans protestation : « le poète patois Goudefin, petite gloire de pseudo-classique, et qui a fait son temps. » C'est à croire que M. Paul Mariéton n'a jamais ouvert, le *Ramelet Moundi*. La ville de Toulouse, heureusement, ne pense pas ainsi, qui s'occupe à la fois d'ériger une statue à son poète et de publier une édition de ses œuvres vraiment digne de lui. Nos lecteurs n'ignorent pas que c'est notre vénéré collaborateur et ami, le docteur J.-B. Noulet, qui est chargé de cette édition. C'est dire assez qu'elle sera, elle aussi, un monument.

Par l'auteur (Donnadieu Frédéric): Santo Mario del Soulel, legendo dedicado à Don Jacinto Verdagner, amb uno revirado en francés per Hennion, reviraire de *Mirèio*. Mount-pelié, Emprimarié centralo del Miejour, 1885; in-8°, 16 pages;

Par l'auteur: Langlade (Alexandre): Ion Nis de Cardounilha, verses lans-argòns, emb una revirada en francés. Mount-pelié, Emprimarié centralo dau Miejour, 1885; in-8°, 8 pages;

Par l'auteur: Marello Peire di): la Cansòm de Jau d'Amour, pouësió prouvençalo (en' uno versionn francesò). Mount-pelié, Emprimarié centralo dòn Miejour, 1885; in-8°, 16 pages;

Par l'auteur: Roque-Ferrier (Alphonse): le Vin du Purgatoire, conte inédit en vers languedociens (sous-dialecte de Montpellier), publié et annoté. Montpellier. Imprimerie centrale du Midi, 1885; in-8°, 16 pages;

Par l'auteur: H. Monin: Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719). Paris, Hachette et C^o, 1884; in-8°, 430 pages;

Par M. Clair Gleizes: Portrait de Gondelin avec les vers: Beyriots aquel pourirèt dan may de coumplasenço, etc. Paris, Petit, S. D. — Département du Var. Tableau des distances en myriamètres et kilomètres de chaque commune et de chaque hameau du département aux chefs-liens du canton, d'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du Règlement du 18 juin 1811. Draguignan, Bernard, 1846; in-4°, 32 pages. — Cantiques provençaux, pages détachées d'un recueil de cantiques du diocèse de Digne. Digne, Repos, S. D.; in-16, 6 pages.



Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

POÉSIES INÉDITES

DES TROUBADOURS DU PÉRIGORD

ADDITIONS ET CORRECTIONS

T. XXV, p. 217, note sur le v. 49. Ajouter: Fauriel a mentionné d'après ce passage, et en suivant la leçon du ms. C, « la faulta de G. romais. » (*Hist. de la Poésie proc.*, III, 502. Cf. Bailli-Hirs *Diebes, v. eber die provenzalischen Troubadours...*, *Abhandl. d. episch. d. Stoff.*, p. 89.

P. 218-9. Cette chans ou partit d'avoir servi de modèle à un shiventes de Montan le tulleur (*Isotro*), composé vers 1215, et qui a, comme notre chanson, que quatre couplets. De ces couplets, deux seulement offrent des rimes pareilles à celles de la chanson. Ce sont le premier et le troisième, qui correspondent celui-ci au premier, celui-là au second couplet de la chanson. Mais on y trouve partout, après le canquieme vers, la rime inférieure, ou, si l'on veut, le second et cinquième vers, que celle-ci ne présente qu'aux couplets 1 et 4, sans doute par suite de fautes de copie. Au vers 20, on pourrait songer à corriger *canquien gen*; mais je ne trouve rien à proposer pour le *canquien* *schell* vers 6, où se cache peut-être un nom propre.

Raynouard a publié *Chans.* V, 286 la plus grande partie du shiventes de Montan. En voici le texte complet, d'après l'unique ms. qui l'a conservé.

B. N. ms. 12474, f. 200.

MONTAN'S SARTRE.

- I. Coms de Tolsan, ja non eripiens o priva,¹
Vejaire m'es quel guerra re maliva,
Del rei franses, o s'ampar, o s'ampar!
4. Vostra valors, non es *com*² no valors.

¹ Ms. *priva*. — ² Ms. *priva*.

- Ni vos¹ en ten
De prez valen,
Si n'an Frances estiva²
8 En vostre chasamen.
- II. Coms, a honor no podetz mais jorn viure:
Si a lur dan nos³ vesem tot⁴ desliure
De fals Franses, qui van nueg e jorn iure.
- 12 Eus han pieg fag q'om non poiria escriure.
Gitatz los en,
Feren prenen,
Queil baron part Coliure
16 Los casan⁵ e no gen.
- III. Si no vesem vostra seinha destorta
Contra Franses, qu'an vostra terra morta,
Del vostre fag nuls hom no si conorta,
20 Ni o pot far, mas que leves l'esporta
De salvamen ;
Pueis diran s'en :
Pieg que Richartz l'en porta
24 E plus aunidamen.
- IV. Ane plus temsutz de guerra en son repaire
Non fon marques ni ducs ni emperaire
Tan quan vos fostz, seinher. dezhacaire⁶;
28 Ar atendon Artus cil de Belcaire
.....
E ploran s'en
Lo paire el fils el fraire,
32 Quar i anatz tan len.

Au tirage à part des *Poésies inédites des Troubadours du Pé-
rigord*, qui vient de paraître en librairie⁷, j'ai joint une préface que
je crois devoir reproduire ici. J'espère qu'aucun de nos lecteurs, sur-

¹ « Ni vos. » Ms. *Nius*. — ² Subst. verbal de *estivar* (moissonner).

³ « nos » = *nous* (*no cos*). Raynouard, *vos*. — ⁴ Corr. *tost*?

⁵ Cor. *cason*? — ⁶ Sic Raynouard. Corr. *de sui al Caire*?

Par S. Mazonneuve et C^e.

tout de nos lecteurs limousins et périgourdiens, ne refusera de s'associer au vœu que j'y exprime.

Le présent recueil comprend toutes les poésies demeurées jusqu'à ce jour inédites des troubadours nés en Périgord ou, plus exactement, dans les limites du département actuel de la Dordogne, dont les noms nous ont été conservés. Plusieurs passages de ces poésies, surtout de deux ou trois de celles de Giraut de Borneil, sont peu clairs ou même fort obscurs. J'ai donné en note quelques éclaircissements, fait ou proposé çà et là quelques corrections; mais je n'ai pas prétendu tout expliquer. C'est ici le cas de répéter ce que disait déjà, vers la fin du XIII^e siècle, Bernart Amoros, en parlant des poésies qu'il venait de rassembler dans l'ample chansonnier qui porte son nom, et que malheureusement nous n'avons plus, « que trop volgrasser prins e sutils hom qui o pogues tot entendre, especialmen de las chansos d'en Giraut de Borneil lo maestre. » (*Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*, XI, 12.)

On trouvera dans le *Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur* de M. Bartsch (Elberfeld, 1872) l'indication des pièces qui nous restent de chacun des troubadours périgourdiens et des recueils où l'on peut lire celles qui ont déjà été publiées. Il faut seulement ajouter aux renseignements fournis par le *Grundriss* que, depuis la publication de cet ouvrage, des éditions complètes de Bertran de Born¹ et d'Arnaut Daniel² ont vu le jour; de plus, qu'une pièce de Guilhem de la Tour, donnée par M. Bartsch comme inédite, a été depuis longtemps publiée par Cavedoni³, et qu'une autre, particulièrement intéressante, du même troubadour⁴, que M. Bartsch attribue à tort à Raimbaut d'Orange, a paru tout récemment dans les *Denkmäler provenzalischen Literatur*, de M. Suchier⁵.

Les troubadours qui nous sont connus comme originaires du Périgord et des parties du Limousin et du Quercy comprises aujourd'hui dans le département de la Dordogne sont, par ordre alphabétique, ceux dont les noms suivent. J'indique en regard de chacun d'eux le n^o de la section du *Grundriss* qui le concerne :

Aimeric de Sarlat. 11.

Arnaut Daniel (de Ribérac). 29.

¹ Par M. A. Stimming, en 1879.

² Par M. U. A. Canello, en 1883.

³ Mémoires de l'Académie de Modène, t. II, p. 296. (*De saint Martin me clam a saint Aubrieu.*)

⁴ *Pos d'Aimerics a fuit far mesclança e batalha.* — T. I, p. 323.

- Arnaut de Mareuil, 39. Voir aussi pp. 40 et 47.
 Bertran de Born (d'Hautefort), 80.
 Bertran de Born le fils (id.), 81.
 Elias Cairel (de Sarlat), 133.
 Elias Fonsaladi (de Bergerac), 134.
 Gausbert de Puyebot (commune de St-Pierre de Frugie), 173.
 Giraut de Borneil (d'Excideuil), 242.
 Giraut de Salignac, 249.
 Guilhem de la Tour [Blanche?], 236.
 Peire de Bergerac, 329.
 Peire de Bussignac (d'Hautefort), 332.
 Saïl d'Escola (de Bergerac), 430.
 Ego de la Bachellerie, 449.

Cette liste, qui s'allongerait sans doute, et peut-être notablement, si nous connaissions avec certitude le lieu d'origine de tous les troubadours dont le nom s'est conservé, est, telle qu'elle est, la plus riche qu'on puisse dresser dans un département de la langue d'oc, car elle comprend, outre plusieurs poètes distingués, dans les rangs secondaires, comme Aimeric de Sarlat, Elias Cairel, Guilhem de la Tour, quatre des plus illustres d'entre tous les troubadours, et dans ces quatre, les trois précisément qui sont cités par Dante comme les maîtres de l'art dans chacune des grandes divisions de la poésie lyrique qu'il établit, à savoir : Arnaut Daniel, Bertran de Born et Giraut de Borneil ¹. Ce n'est pas un mince sujet de gloire pour le Périgord que de compter au nombre de ses enfants des poètes ainsi placés au sommet du Parnasse provençal par leur grand émule de Florence. Mais ces troubadours, qui jetèrent autrefois tant d'éclat sur notre province, nous les oublions trop aujourd'hui. Soyons fiers, comme nous devons l'être, de Montaigne et de Fenelon, de Bugeaud et de Daumesnil. Je salue avec respect et avec une émotion patriotique les statues de ces hommes illustres ; mais je souffre de ne pas voir à côté d'elles un monument qui rappelle aux générations nouvelles des gloires bien plus anciennes. Je voudrais qu'on érigeât sur une des places publiques de Périgueux une statue à Bertran de Born, et que, sur les faces du piédestal, cinq bas-reliefs de marbre ou de bronze reproduisissent l'image (l'image conventionnelle, telle que les mss. nous la donnent, à défaut du portrait) d'autant d'autres troubadours, de façon que chaque arrondissement de la Dordogne y fût représenté : Périgueux, par Giraut de Borneil ; Nontron, par Arnaut de Mareuil ;

¹ *De vulgari eloquio*, lib. II, cap. 2.

Ribérac, par Arnaut Daniel ; Sarlat, par Elias Cairel, et Bergerac ou Sail d'Escola ou Pierre de Bergerac. Un pareil monument, surtout si la Corrèze, s'associant à la Dordogne, y réclamait une place pour ses propres troubadours¹, ferait de Périgueux la ville sainte de la langue d'oc, la Mecque où tout bon provençaliste, comme tout bon felibre, voudrait aller, une fois au moins dans sa vie, en pèlerinage. Puisse le vœu que j'exprime ici être entendu de ceux qui ont le pouvoir de le réaliser, je veux dire des membres des divers corps élus, conseils généraux, conseils d'arrondissement, conseils municipaux, sociétés savantes, de la Dordogne et de la Corrèze. Une souscription publique dont ils prendraient l'initiative et, au besoin, une loterie, qu'ils obtiendraient certainement l'autorisation d'organiser, produirait sans doute la somme nécessaire à l'exécution du monument que je rêve pour glorifier dignement, avec le pays qui leur donna le jour, ces pères et ces premiers maîtres de la poésie lyrique des nations modernes. Puissé-je ne pas mourir avant d'avoir vu, au milieu d'une députation, présidée par Frédéric Mistral, de tous ceux qui, de Bordeaux à Nice, des Baléares à Clermont-Ferrand, parlent notre langue ; de tous ceux qui, dans le monde civilisé tout entier, en font l'objet de leurs études, inaugurer ce monument !

¹ Bernart de Ventadour (arrondissement de Tulle), Marie de Ventadour (de Turenne, arrondissement de Brive), Gui d'Ussel (arrondissement d'Ussel), Gaucelm Faidit (arrondissement d'Uzerche).

DIALECTES MODERNES

F° 1 r°]

TRAGICOMEDIA

HAGIDA IN ZUOTZ ANO 1673

die 23 et 24 Febru

COMPONIGDA DAL MOLTO Jll^m SIGNUR

Capo Fadrich Viezel.

(Suite et fin)

- Quaist al stelmodj mabrina
Quaista tirlunduna speda
Da d'Orlando ais inguella
620 Sun filg del Dieu della guerra
Fraer d' la rabgia et d' la füergia
Per stragia cun ma spaeda
Vulles chia gniss huossa in straeda
Desch û dudesch cavalliaers
625 Quels chj füssen bun guarriers
Et dallungia sperttamaing
M' attachiessen brevamaing
Co ls vulless eau musaer
Que ch' ün marte saves faer
630 Al prüim tuchiaer vulless ün bratsch
Traer our al ottar il butatsch
Il tertz tshunchiaer vulless per metz

[F° 13 v°]

(*Issabella interrumpa shragind.*)

ISSABELLA. — Fermat saschin et traditur
Et nun pigliaer tü mi honur

Sün ils prüms plets fermat saschin co s' isanescha Trafoldin da soart ch' el do per tierra perdu la chiappo et il allimbart et clamand gratia et missericordia fügen el in braunchias Issabella sequitta et disch.)

ISSABELLA. — Hai me scor bab, et servittuors
Curri et de ami sueuors

Scumainza à sentir rimuors d'armas vain il bab d'Issabella cun ils servittuors incunter à Dondoardo il quel s' mettant in deff'issa s' ro plaun plaun s' retirand vers la poorta inna rivand piglia el our üna pistola et sagietta Donalfon bab d'Issabella et, fùgia. — Doppo ün po compaera Issabella et vsand seis bap moart disch

ISSABELLA. — O spettacul inseuntrò
Chia meis bab quel eis matzò
Sum eau bain zuond sventüraeda
640 Siand da que sum caussa staeda
Ma vandetta saro fatta
Scha nel coarp dal Raig s' achiatta
Compaschiun et piettaed

[F^o 14 r^o] Succurim chia m' maunchia l' flaed

(Sperdant vi Issabella do ainz zur lg moaat vain l'Aura et disch vers ils servittuors.)

LAURA. — Matzo ais noass signur
Quaist ais ün früt da l'oarva amur
Persa vi ais Issabella
Sü bain bod l' moart cun ella

SERVITTUR. — Quaista chiapplina et allimbart

DA ALFONSO. — Vöelg pigliaer atseho per soart
Quel cun il temp mussaer pudess
Chi noass patrum matzò havev

Doppo ün po compaera Dondoardo cun Trafoldin, Dondoardo al du-manda.)

DONDOARDO. — Co vainst usche discharmò

TRAFOLDIN. — Un at he fat da grand sudò

655 Haviand Donalfons vus matzò
Et rivand seis sudos allas poarttas
Ad ün da quels traunter las coasttas
L'allimbart he eau chiatschò
Taunt inavaunt chia our darchiò

660 Traer aquel nun he pudieu
Ma al leder he stuieu
Que m' vain la fritz chia be da d' yr

- C'ha m'è la laschaer fugir
 La laschaer per malgia
 660 He era erat cum tauntta füergia
 Ad ün otter in il chiò
 Chia cum quella l'he cuppò
 DONDOARDO. — A tien tsehantschaer cert erair stues
 S'ha viss am vessa eau nun vess
F^o 14 v^o Un bum sudò tegnia tien poast
 Et nun fügia usche inprescha
 TRAFOLDIN. — Il sabi müda sien parpöest
 Et il nar persevarescha
 DONDOARDO. — S'ha l'hest secret et eir emtais
 675 Schi enaist fat nun faest p'allais
 TRAFOLDIN. — Patlassaer secretts que ais da femna
 Vo signuria nun hegia tema
 Pü bod am vöelg laschaer matzaer
 Co l'ünim puonch appalassaer
 DONDOARDO. — Dich da plets num poass fidaer
 La prova cum te stöelg eau pigliaer
 TRAFOLDIN. — Co chia vus vullais pruem
 Provas üngiunas eau nun tem
 (*Horssü.*)
 DONDOARDO. — Eau gnirò seo ün nudaer
 685 Tramis per te examinaer
 Et uschêa eau vsarò
 Co chia ami sarost fidò
 TRAFOLDIN. — Co ün boiar pudais gnir
 Taunt et taunt nun vöelg eau dir
 DONDOARDO. — O gallantom ehe faest acco
 Ch' usche am paerast stramantò
 Pel vaira chia in te fat he viss
 Ch' ün grand delit hegiast commiss
 O vero viss quel commattand
 TRAFOLDIN. — S'ha viss me vais vus stramantò
 Schi ais pelvaira que dvantò
 Siand per ün saschin s' he tnieu.
F^o 15 r^o Et chia m'offendas eau s' he tmieu
 Da dellitts üngnotta se

- 700 Da gallanttom in buna fe
 DONDOARDO. — Al Raig zuond infuriò
 Quaist noat siand matzò
 Ais Donalfons chi purtaiva
 Il seng dla chrusch da callustreva
- 705 Ho inpromiss â chi pallainta
 Al saschin da daer tschinquainta
 Dublums et tiers ün bel chiavailg
 Chia tû confessast ais mieu cusailg
- TRAFOLDIN. — Scha tschient dublums am vullessas daer
- 710 Schi poassa d'ünguotta informaer
 DONDOARDO. — Scha eun las bunas nun po giüdaer
 Shi eun las maellas t' stöelg pigliaer

(Dondardo l' pigliat per la bratscha davous sü al chiürllber Trafoldin sbregiù et disch.)

Laschem ir chia confessaer
 Et que chia se vöelg pallaissaer

DONDOARDO. — Chi l' ho matzò

TRAFOLDIN. — Mieu patrum

DONDOARDO. — O patrum

TRAFOLDIN. — Pardunem chia in preschun

M' stimaiv in mauns dalla radschun

(Horssü.)

DONDOARDO. — Sün te nun heia dam laschaer

Ne da te m' poass fidaer

Per nun daer da me suspet

Subit giaro alla cuort sullet

TRAFOLDIN. — Itz et da me nun s' dubitte

[F^o 15 v^o] S'inpromet eun maurin fe

Laschand davent il minchiunaer

Chia fideltaet s' vöelg salvaer

(Dondardo va alla cuort oevra il thrun compaera Issabella vestida à nair Dondardo disch.)

Sire tschert üna novella

Nöscha ans maina Issabella

RAIG. — Nun po fallaer aqui pelvair

Siand c' la vain tuot stida â nair

(*Rivo Issabella sbütta in snuoglias als peis dal Raig et disch.:*)

ISSABELLA. — Als reaels peis ais qui büttæda
 Dal muond la pü grand sventüraeda
 Per ruær â sa maiastaed
 735 D'ella havair pietaed
 Et ruær chia vendichiaeda
 Saia üna conturblaeda;

(*Al Raig l'ottza sü et disch.;*)

RAIG. — S' alvaintta pür ô Issabella
 Chia d'impromet da Raig chia quella
 740 Da si offaissa svendichiaeda
 Saro et eir bod confidaeda
 Sainza tmair am fe pallais
 Chi uschæa as heg offais

ISSABELLA. — Sa maiastaed ho da savair
 745 Chia arssaira ün po tard
 A ma chiessa gnitta
 Ün chi pichiet eun ün bastum
 Et eun s'daer our per mieu paraint.
 [F° 16 r°] Fet chia eau il laschet aint
 750 Ma subit aint al tradittur
 Schi scumanzet el dad' amur
 Am retscherchiaer et eau m' dusttet
 Et el me â vullair sfurzaer
 Ma alls plaeds chia eau bragit
 755 Meis bum bab am succurit
 A pigliaer davent da mi honor
 La moart et la metter in sieu cour
 Per che s' haviand l' saschin pallais
 Schi pü nun ho el me offais
 760 Ma vers la poartta s' retirand
 Inua rivo ho el pigliô
 Üna pistola et sagiattô
 Sün meis bab et eun aquella
 Fat restaer oarfna Issab el

RAIG. — O tiran â suschiær mazzaer
 Doualfonso al cavalliaer
 Ma cuiffoarttat Issabella

- Chia da Raig at dum parrolla
 Chia quaist at eau tegniarro
 750 Seo chia mieu fraer que füs dvantò
 Ecco dallungia inprometta
 Lg Raig atseho chia la vandetta
 Saia sgiüra chi pallaissa
 Milli schiüds et chi preschaintta
 775 Il saschin duos giaedas taunt
 Chi P' saia s' burssò in quaist instant
 Et Issabella à chiessa vo

- [F° 16 v°] Chia da te me algurdaro
 ISSABELLA. — D' la parrolla dal Raig daeda
 780 Veng davent bain consullaeda

(Issabella s' retira, et Dondoardo disch vers il Raig.)

- DONDOARDO. — O sire tschert eau m'indubit
 Chia complit saia dellit
 Cunt Othavo siand d'Issabella
 Inamur ais, et tiers à quella
 785 A tramelg las sairras vo
 Da co am vessa he chiattò
 RAIG. — Staint à crair chia Don Othavio
 Ün hom hegia ü vero schaschinò
 Saro perro examinò
 790 Ma retires Dondoardo.
 Vers il maiordomo Don Claudio
 Fe ir per il Cunt Othavio.

(Il Raig s' retira Don Claudio disch.)

Veng dallungia sainza dmura
 Il cumand à drizzaer ourra

(Apartte.)

- 795 In persuna vöelg yr
 Ad' avissaer mieu bum amich
 Co chia P' Raig ais alterò
 Atseho ch' el reistta avissò
 Scha qualehiòs el ais culpaunt
 800 Alla paina gnir avaunt

(Chiattant el il Cunt et s' brancland da Dieu s' giävüsch ün laed bundi.)

CUNT. — Chia bain vegnias mieu bum chiaer amieh
(S'harvand stargiò disch il Cunt.:)

CUNT. — Bum amieh, et mieu chiaer fraer
 Quel ais a qui voass alfaer

DOX CLAUDIO. — Cummandò il Raig m' havaiva
 805 Chia clamaer eau vus faer daiva
 Ma siand vus infuriò
 He il Raig vis alterò
 Schi nun he eau vullieu manchiaer
 Da gnir à vus ad avissaer
 810 O mieu fraer scha culpaunt füsses
 Alla paina vus fügissas

CUNT. — Da d'ünguotta sum culpaunt
 Et vers il Raig sum inozaint
 Ma grandamaing sum óbliò
 815 Siand chia vus comuantò
 Creiand ch' eau saia in anguoscha
 In la quella as cognuoscha
 Ils fidels et vairs amiehs
 Essas gnieu am daer aviss
 820 Co ch' eau vess dam regullaer
 Gain pür via bain dallungia
 A vair que chia l' Raig commanda

DOX CLAUDIO. — Gnieu tiers vus sum sconsellò
 Huossa tuorn eau allegrò

(Rivand ells alla cuort disch Don Claudio.)

DOX CLAUDIO. — Il Raig ad avissaer giaro
 Chia vus saias aqui rivò.

[F° 17 v°] *Doppo comparieu il Raig schchantò sül thron disch il Cunt harvand fat reverentia.)*

CUNT. — Sa maiastaed voul cumandaer
 Schi stum eau qui per inclaer

RAIG. — Cunt eau sdi qui in secret
 830 Chia vus al bab da d'Issabella
 Arssaira tard hegiast matzò
 Hegias vullieu eo ais dvantò

Apparte:..—

CUNT. — Chia Donalfons ais matzò
 835 Schi sun eau bain sfortünò
 Che sarò d' mi Issabella
 Per dullur sarò moart ella

(Vers al Raig.)

Ma ò sire ün saschin
 Nun sun eau chia alla fin
 840 Cul maior dom Claudio
 Poass mussaer dad esser stò
 La noat passaed in chiessa mia
 Cun la gratta compagnia
 Pudess savair al tradittur
 845 Chi m' vuol privaer da mi honor
 Dondoardo ais chi ho dit
 Chia l' s' tegnia complit dal dellit
 Siand el vus ho viss antraer
 In chiessa d' noat per stramagliaer
 850 Cun Issabella et ch' el so
 Chia d'ella saias inamurò
 Sa maiastaet nun detta fede
 D'ün tael hom chi eun la spaeda
 Vulless pruaer in aquaist hura
 855 Chia el l'imaintta per la gulla

CUNT. — Ach Dondoardo tū tradittur [F^o 18 r^o]
 Usche tserchias tū l'honor
 Mia da pigliaer et d'Issabella
 Chia t'impromet chia vaunt aquella
 860 Cun l'arma in maun at provaro
 Chia tū seis bab hest amatzò

(Vers al Raig.)

CUNT. — Saphia pür sa maiastaet
 Chia Dondoardo he grand suspet
 Chia al isstes sai ai saschin
 865 Da eo s' vsarò tscheart alla fin
 RAIG. — Inonder nascha que suspet
 CUNT. — Sa maiastaet ho da savair

Ch' el sai il saschin quaist am fo crair
Siand arsairra stuieu he

870 Imprastaer mia chiappa et mieu chiappe
Suot la quella sco ch' eau füss
Al dellit hol tschert comiss
Al quel scha fais examinaer
Issabella s' dscharo claer

RAIG. — Faro ceart ogni dilligentia

(Al Raig us retira l' Cunt us parta clama Tristant et disch.)

CUNT. — Tristand

TRISTAND. — Signur am paradis fich conturblo
Che voul que dischgratzchiò

CUNT. — Dir da Dondoardo vo

880 Chiatta tü que seheln subit
Di cun l'arma ch' eau l' disfidt
Scha da sudò el ho il cour
Seo el ho da tradittur

F^o 18 v^o Ch' el vegnia inua sto Issabella

885 Chia pruaer l' vöelg avaunt aquella
Chia da tradittur el brama
Da dresdrür ma buna fama

TRISTANT. — Signor Cunt chia el s' algoarda

Chia l' dallet dalla vandetta düra poich
890 Et quel dalla missaericordia
Düra adüna

Un offaißa sür l'honor

Penetrescha mem il cour

(A parte.)

TRISTANT. — Eau nun vöelg pü irittaer

895 Sieu cummand vöelg our drizzaer

(Chiattand Tristant Dondoardo disch el cun Dondoardo.)

Dal Cunt Othaviò

Veng tramiss á Dondoardò

Per faer aviss scha l'ho l'anim da sudò

Seo da tradittur l'ais stò

900 Chia l' veng inu D^{na} Issabella

Chiessa ; chia avaunt aquella

Cun l'arma in maun vöelg pruaer
Chia da tradittur saia sieu trattaer

(*Dondoardo riand disch.*)

DONDOADO. — Il Cunt Othavio cun ün disfiet
905 Voul cuvernir sieu grand dellit
Ma vo Tristant et di ad ell
Chia l' spetta ün pô chia sainza fall
Saro allo al mussaer
Me per ünguotta â disffidaer

TRISTANT. — La raspoastta purtaro

(*Siaud turnò Tristand, disch al Cunt.*)

CUNT. — Il tradittur hest tü chiattò [F^o 19 r^o

TRISTAND. — Et dit que m' vais cumandò
Sü sûra el ho dit
Chia vus vöeglias cun ün difit
915 Azzuppaer voass grand dellit
Chia veng as dir hol cumandò
Chia spettas allo disch ün pô
Chia gnir vöeglias ass mussaer
Per ünguotta al' disffidaer

(*Il Cunt s' mettra in viaedi et disch.*)

CUNT. — Gain al löe predestinò
Ch' ün d' nus saia matzò

TRISTANT. — L' irra l' ho usche survò

(*A parte.*)

Chia el vo sainza guargimaintta

CUNT. — Scha spaed et ardimaint nun fò
925 Nun giüda neir la guargimainta

(*Rivand el inua Issabella sto giünd Dondoardo disch il Cunt vers Dondoardo.*)

CUNT. -- T' ho ma fe comuantò
Chia al Raig m' hest quarellò
Et usche da tradittur
T'scherchias dam pigliaer l'honor

DONDOARDO. — Que ch' eau he dit tuorn eau â dir
Chia complit steng dal dellit

Per la caussa chia savais
No scha contradir vullais;—

Tiran las diäs stauu stocadus per esser Dondourdo dscheut nunil po il Cunt fierir [F^o 19 v^o] ma cain da d' el furieu à moart do per tierra, Dondourdo fäggiu Issabella rain ourra et stimand al Cunt moart disch ella.)

ISSABELLA. — Ach amur zuond sventürò
935 Mieu amant quel ho glivrò [chia et amur,
Ach quaunt poieh ho quel dürò noass algretz-
Et quaunt bod ho scomanzò la tristezza et dolor
Ach quaint crudel ais il destin
A daer à noass amur tael fin
940 Meis bum bab l' ho amazò
Ach mieu bain et tuot mieu cour
Et tuot mieu bain ho el pigliò
Vus esses moart per mieu amur
Et dess in vitta eau rastaer
945 Sainza compagniä s' faer
Na ma al despech dalla fortüna
Et dal desting chi me adüna
Cun tael anguoscha m' persequitta
Vöelg aqui glivraer ma vitta

(Dschand als davous plaeds s' hüta ella zur la duäia dal Cunt aint et s' amata, subit moarta Issabella s' lascha sentir al Capitani da jüstitia et disch.)

CAPPITANI. — Meis servittuors che aise tsehe
Stine bain bod, et que garde
UN SERVITTUR. — La fortüna ans ho darchiò
Mhòs inu chi füt matzò
L'oatra saira al patrum
955 D'quaista chiessa bum
Bain la pressainta bum amis
Homicidi ais commiss

[F^o 20 r^o] *(Vsand al Capitaniò comparind Tristand s' retiret per ün po Tristand esand als moartts erida et l'Ourra quind no tiers dau-manda.)*

LAURRA — Che cridast et plaundschaft mieu Tristand

TRISTANT. — Eau erid, et plaundsche ls noass
 960 Quaist amants zuond sventüròs
 Da l'amur usche survòs
 Beos as tgniavan qui davaunt
 Et huossa gieschan in lur saung
 La jüstizchia vain atscho
 965 S' largiat laur, ün po da co

(La tirund darent dals moarts disch Tristant vers al Cappitani.)

TRISTANT. — Sior Cappitaniò da jüstitia
 Chia quaist paer ais amatzò
 In ün hura malladetta
 Fe jüstizchia et vendetta

CAPPITANI. — Granda perdita ais fatta
 Da d'ün paer da schimla slatta
 Da lur usche pochia soart
 Am increscha in il cour
 Et da lur subitta moart
 975 Siand huossa eau in granda dollur
 Quaist vittius nun vöelg manchiaer
 A mieu pudair da svendichiaer
 Ma daffat chi ais l'auctur

TRISTANT. — Dondoardo al tradittur

CAPPITANI. — Co ais dimaena que dvantò

TRISTANT. — A tradimaint ho el matzò

[F^o 20 v^o] Mieu patrum et cun sas arts
 Da s' faer dscheat nun ais offais
 Vsand Issabella desparaeda

985 A si s' vessa s' ho matzaeda

CAPPITANI. — Po pür essar chia quaist saschin
 Nun vegnia foarza al tappin
 Maximamaing siand chi' el ho
 Na granda taglia sün sieu chiò

*(Laura tira la dueia our dal chièrp da Issabella la muossa sangu-
 naeda al pöerel et disch.)*

LAURRA. — O fier co est usche crudel
 A ferrir ün cour sche bel
 Che sum teis früts ô oarva amur

- Disch disgratzchia et dollur
 O quannt crudella ais la moart
 995 A pigliaer glioud da quaistta soart
 Co sun eau sche disgratzchiaeda
 A rastaer usche privaeda
 Da signura Issabella
 Nun pudiant sco vulles quella
 1000 Aint in la foassa compaguaer
 Ma supplio con mieu cridaer
 CAPPO. — Lasche voass plaunt et nun cride
 Chia per ünguotta ais la fe
 Cridaer per que chia eun cridaer
 1005 Pü nun pudais recupperaer
 LAURA. — Grand surlefg ais dalla paina
 Cridaer la caussa mien signur
 CAPPO. — Ma l'ais nardét et chiossa vauna
F° 21 r°] Tscherchiaer matteria da dollur
 1010 Sü laschens ils moarts pigliaer
 Et da dains in chiessa ls mnaer

(*Compaera Dondoardo eun Trafoldin.*)

- DONDOARDO. — Vo dallung et t' stravestescha
 Et â la enort vo bain inprescha
 Et taidla que chi disch allo
 1015 D' la moart dal Cunt Othaviô
 Ma eun respoasta ve subit
 Da nun esser sgiür eau m' indubit

(*A parte disch.*)

- TRAFOLDIN. — La conscientia s' pundscha fich

(*Vers Dondoardo.*)

- Lasche chia subit eau giarro
 1020 Vus intaant ste retiró.:

(*Vain aciert il thrun dal Raig compaera il Cappo da jüstitia et disch vers il Raig.*)

- CAPPI. — A sa maiastaed veng â daer part
 Chia que schelm que Dondoardo
 Ho 'l Cunt Othaviô in ün duael

- A moart ferieu per il quèl
 1025 S' ho Issabella desparaeda
 Dallum se svess amazzaeda
 RAIG. — Grandamaing eau rest suspais
 Da que chia vus aquí m' quintaís
 Dallungia daias vus guardaer
 1030 Dondoardo capturaer
 Ma tem ch' el s' hegia absantò
 F^o 21 v^o Siand chia eau nul vetz acco
 Ma be da me s' chel ais fùgiu
 Nun pol fùgir lg vivaunt Dieu

(*Apparte.*)

- DON CLAUD. — Ais mieu amich farieu â moart
 O tû grand schelm Dondoardo
 Da me vœlg chia svendichiò
 El saia u eau dad'el matzò

*Vo davent pe tscherchièr Dondoardo vain Trafoldin s'inbatta in cu
 Duttur et disch à partte.*

- 1040 Tschel tsho ais sgiür ün grand signur
 Et qualehe sabi grand Duttur
 Lo tiers el am vœglia faer
 Da mieu giavüs ch per m'informaer

(*Disch el vers al Dottur.*)

- TRAFOLDIN. — Buna saira sior Dottur
 DUTTUR. — Chia bain vegnieu mien sig^r
 TRAFOLDIN. — Che s'inpac ra dalla moart
 Dal Cunt Othavo et d'Issabella
 DUTTUR. — Nun sum sto brich usche ardaint
 Chia hegia pudien cognoscher quella
 TRAFOLDIN. — Dumand che s' disch da ls amazòs
 DUTTUR. — Eau teng chia saian arügòs
 TRAFOLDIN. — Che da nöef ho vo signuria.
 DUTTUR. — Ün pèr stüufs noufs he eau quia

(*A partte.*)

- TRAFOLDIN. — Sullet craiava d'essar nar
 Schi he chiattò ün da ma soart

(*Vers al Dottur.*)

[F° 22 r°] Che soart vais vus d' profession

DOTTUR. — Nu veizast l'habit tü cugiun

(*Trafoldin à parte.*)

TRAFOLDIN. — Suot aquel vetz ün grand narrum

DOTTUR. — Sum doctur da medicina

Retorica gramatticina

1060 Filoshofia, et phissicina

Eau sum in l'art bain avanzô

Et otter tuot he bain stüdgio

TRAFOLDIN. — Essas doctur da medicina

Retorica gramaticina

1065 Fillo-sophia et phissicina

In Bergamô vais Dutturo

DOTTUR. — Voust tü perdar al raspet

A d'ün hom da taunta honur

Dscharo que zieva cun raspet

1070 Sabi honore sior Dottur

Ushêa voust tü ün trattaer

Chi in sabgientscha nun ho sieu paer

Grand signael da d' esser nar

Ais as daer our da d' esser scoart

1075 Nun saias tü sco üna beschia

Ma quaist habit repetescha

Craiaud qualeh giedas à faer honur

Et reverir qual grand Duttur

Schi suot ün habit venerand

1080 As reveresche ün grand furfant

Our davaunt meis oelgs am vo

Chia bain hôt füssast crappô

[F° 22 v°] (*Trafoldin al fo ir al chioppe al improvistta intuorn. et disch.*)

Stez pür à Dien sior Duttur

L' mallam as giavüsche da tuot mieu cour

1085 Al diavel gaia cun te

Et nun po gnir davent cun me

Siand ch' el resta co tiers te.;

(Trafoldin s'infraundscha da d'yr darent tuorna s' metta à tiarra darous ly Duttur al do cun la pistola som las arains al Duttur s' voalva dandct et do zur aint per tiarra, et Trafoldin fùgia Vain saro al trun. Compacca Dondoardo con Tra : din.)

DONDOARDO. — Eist sto à cuort chie s' disch allo

TRAFOLDIN. — Al Cunt Othovio ais arturnò

1090 Ma restò el desperò
Per la moart da d'Issabella
Chia matzaeda s' ho aquella
Stimand per moart al tramortieu
Sieu bel cour holla farieu

1095 Al quel sa maiastaed inelet
Holla dallungia do decret
Chia vos vegnias capturò
Et sü sura ho comandò
Al inquirittur dalla radschun

1100 Ch' el vos vegnia à faer praschun
Sü bain boelt as fe d'avent
Sara bum ó noseh al vent

DONDOARDO. — He bel pissaer da sa maiastaed [F° 23 r°]
Dalla radschun et sieu decret

1105 Nun faron me 'tscheart praschun
Scha füssen be ün milliun
Perche l'invissibel am faro
Et fina l'ultim matzaro
Pero

1110 Brich per fùgir quaista canaglia
Ma al spüert chi me travaglia
Tieu cussalg vöeglia sgundaer
Ma l' viaedi vöelg mülaer
Atsche d'üngiün nun saia sequieu

1115 Giaro inua nun sum cuntschieu
L' viaedi d' genua vöelg müdaer
Et quel da frauntscha in pe pigliaer

TRAFOLDIN. — Scha pür francés vullais dvantaer
Vers Roma cussalg s'inchiaminaer

1120 Vuss vöeglias chia lo infranzusso
Saros in cuort temp et eir müdò

(*Compæra Don Claudio et disch.*)

DON CLAUDIO. — Tradittur tü hest plaiò
 A moart il Cunt Othaviò
 Et causso chia desperaeda
 1125 Issabella s' ho matzaeda
 Al quael â desperattiu
 Del Cunt ho dô occassiu
 Ma saron els svendichiôs
 U eir eau da te matzò.

DONDOARDO. — Ve Maior Dom chia t' vœlg mussaer [F° 23 v°]
 A vullair otters svendichiaer
 Infn in huossa il numero
 D' nunaunta nouf he amatzò
 Il tschienteval sarost tü
 1135 No, spettaer nun poass eau pü.;

(*Tiran las dæius Don Claudio vain bod ferieu. Trafoldin disch.*)

TRAFOLDIN. — Signur patrum missericoardia
 Pü nul vœglias mollestaer

DONDOARDO. — Nun se che saia missaericoardia
 Daffat our peis al stœlg dritzaer

(*Al tiran aunchia duos stocadas l' bütta per tiarra moart et disch.*)

DONDOARDO. — Giaescha beschia maledetta
 Chi vullaivast faer vandetta

(*Vers Trafoldin.*)

Trafoldin ve no am giülaer
 In tsche foass al suttaraer

TRAFOLDIN. — Meis mauns nun vœlg chiattschaer nil saung
 1145 D'ün dschantil hom usche navaunt
 Da d'üna schimla crudeltaet
 Nun vœlg havair complicittaet

DONDOARDO. — O tü tmuos et plain nardet
 Nomnast tü na crudeltaet
 1150 Ün at düm bum et braef sudò
 Sullet luaint al büttaro

(*Struz chianl el il moart disch Trafoldin.*)

TRAFOLDIN. — Stine chia vus gniss clappò [F° 24 r°]

Dalla radschun saross squarrtô

Haviand Dondoardo bütthô al moart in il foass disch el.

DONDOARDO. — Tscheart pü nun poass staer acco

1155 Perehe al Spüert da Don Alfonso

Am travaglia di et noat

Sü ñs appinain da d'yr daboat

(Dschand als ultims plaeds vulliant el jr cain al Spüert da Don Alfonso pallit et plaio in ün linzöel Dondoardo stramainta et disch, a parte.)

DONDOARDO. — Bun anim vaella qui da faer

Per nun parair da stramantaer

(Vers al Spüert.)

1160 O Donalfonso quaista saira

T'invid eau cun me à tschaina

(Nu respuondiant al Spüert disch el.) •

Gniarost he eau dat spattaer

Al spüert tschignia schi schi serran il pan et Trafoldin disch.

TRAFOLDIN. — Mo chie diavel vullais faer

Cun aquaist tridg mullinaer

DONDOARDO. — A quaist Spüert per pladaschaer

L' he invidô cun me à tschnaer

Gain la tschaina ad appinaer

TRAFOLDIN. — La tschaina quel ais bod pinaeda

Ma vulles chia mi füss daeda

1170 La mia péia per che ch' eau tem

Chia arivo sai al desseng

Chia l' sallari da mia fadia

[F^o 24 v^o] Il diavel poartta via

DONDOARDO. — Guarda tü nun bandunaer

1175 Chia indret at vöelg paiaer

(Vanu davent erran il pan mainan la tschaina paraguada sün ün maissa our da d'our cain al Spüert cun rimur et as schainta spaer Dondourdo et Trafoldin tema pero s' fo anim cain no tiers et as metia à mangiaer glirro la tschaina disch al Spüert.)

SPÜERT. — Quaista saira ô Dondoardo

M'hest ividô â schnaer con te
 Damaun t' invida â tشناer cun me
 Saron preschaints eir ad a quella

1180 Al maior dom et Issabella

(Al Spüert asparta Dondoarda al voul cumpagniaer cun la glüsch et il Spüert disch.)

Dittas ceremonias bsöeng nun fo
 Al Spüert da quel t' hêst amatzô

(Trafoldin tenda à mangiêr et disch.)

TRAFOLDIN. — La manestra am paera buna

(Turnand Dondoardo disch el.)

DONDOARDO. — O'bo che spüzur et che odor

TRAFOLDIN. — Quieteschât ün pô per mieu amur
 Ch' eau nu s' lîmaing dich per la gulla
 S' di chia que Spüert dalla muaglia
 M'ho chatscho na tael anguoscha

[F° 25 r°] Chia fat faer m' hol in las chiotschas

DONDOARDO. — Oibo ascrum et grand pultrum

TRAFOLDIN. — Piglie per böen mieu sar patrum

(Mettand Dondoardo al maun sin la maissa disch el.)

DONDOARDO. — Piglia et poartta quaist davent

TRAFOLDIN. — Que nun he ünguotta in sen
 Schantes giò et fain noass quint

1195 Per ché huossa in la fin

Da mieu sarvezzan arivaeda

Mia paeia da co savais

Chia inpromiss usché am h' vais

DONDOARDO. — A mi nun voust tû pü servir

TRAFOLDIN. — In infern nun vœlg eau ir

Craias chia l' Spüert per cortessia

S' hegia ividô â chiessa sia

Che tschaina vullais chia el as detta

Siand preschaints sum tiers aquella

1205 Il Maior Dom et Issabella

Otter co ch' el as trametta

In infern per regaal

Al diavel luccifer

DONDOARDO.— Che infern et che diavel

1210 Eist eir tû usche credaivel

Chia tû craiast eh' infern saia

Et chi fo mael in quel gaia.

L'infern ais na chioss inspièda our

Per faer tema alla glièud povra

[F^o 25 v^o] Et per nun daer als tmuoss pussaunza

Eis inspiò la resüstaunza.

(In dir als ultims plocs vain aciert al pan cun grandischma rimur Dondoardo s' insnuoscha s' volva et vizza ils Spüerts da Don Alfonso Maior Dom et Issabella darous el et disch.)

DONDOARDO.— Ne se da chi veng eau stumplò

Da vair ché voul darchiò

A quaist diavel cun me faer

1220 O Trafoldin num bandunaer

(Pero regnia stumplò inavaunt disch.)

O vus Spüerts che giavüschais

Da me chia ami pôss nun laschais

Nun l'ais aûnchia gia arivaeda

L'ura â la tschaina destinaeda

1225 Traes giüdizi del vair Dieu

DONALFONSO.— Hest glivro tû al cuors tieu

(Dondoardo vo ün pô inavaunt rivand dadains al pandisch el)

DONDOARDO.— Qui nun ais ottar co puolvr et tshendra

O che soart spaissa et che bravanda

Usche veng eau qui regallò

1230 Chi cun al Raig he bgiar mangiò

DONALFONSO.— Tuochia maun ô Dondoardo

(Dondoardo per nun parair stramantò spoardscha el vi il maun ma svulvand [F^o 26 r^o] el subit per s' largiaer disch el.)

DONDOARDO.— Da staer aquí â que nun fatscha

Chia bgiar pü fraid eist co la glatscha

(Al Spuert del Majordom disch.)

In aquaist hura svendichiôs

1235 Saron tuots quels da te mazôs

(*Dschant al Spüert que al piglia el per l'otter maun et disch.*)

DONDOARDO. — Missaericordia Maiòrdom

MAIORDOM. — Missericordia in l'otter muond
Nun hest euntschieu et per aque
Nu vain l'üssaeda qui cun te

(*Dondoardo sentint que s' volvand el rers Issabella dschant.*)

DONDOARDO. — Conpaschiu ô Issabella

(*Pigliand Issabella per als chiavels disch.*)

Compassiun nun po da quella
Quella per ta causs ais dasparaeda
In aquaist hura gnir üssaeda

(*S' vulliant Dondoardo s' slargiaer dals Spüerts et il tirand els inavaunt disch el.*)

Nun m' tgne pü qui vus Spüerts infams

1245 Ma subito turnèr laschem

(*Dschant als ultims plaeds vo sü il für suot el et searran al pan Trafoldin esand chia sieu patrum ais darent [F° 26 v°] sainza sieu salari sbrégia el aint traes al pan.*)

TRAFOLDIN. — O S^r Spüerts per cortessia

Laschem assiever al salari meu

(*Doppo ün pó sbrégia Dondoardo.*)

DONDOARDO. — Ach smalledieu et sfortünô

Aque he fat qui he chiattô

1250 La vitta aeterna he eau sbüttô

Et lg' infern nun he sügniô

O vus chi aunch huossa vivais

Da me exaipel pigliaer pudais

La ressüstaunza â nun sbüttaer

1255 Ne dal diavel s' laschaer surmnaer

In l'otter muond he mael vivieu.

Al vivaunt Dieu nun he tmieu

Ma â sieu jüdice sun suottamiss

Et traes aquel dal paravis

1260 Et da sa fatcha sum eau privô

Et in aeternum qui condemnô

(*Doppo ün pu taschaud Douloardo disch Trafoldin.*)

- TRAFOLDIN. - Al diavel inandret nu ho procedieu
 Am al vêr vi il sallari mieu
 Ma schia l' ais qualcheiün chi in infern vo
 1265 Da quels chi essens huossa co
 (F° 27 r°) Giavüsch ch' el vöeglia cun el pigliaer
 Mieu bullattin as faer paiaer
 Stez â Dieu chiaera braiaeda
 1269 La comedgia ais gliavraeda.;

Eau GUADENCH G. RÖEDEL *scrit*

CONTES POPULAIRES

DU LANGUEDOC

I. — Lou Filhol de la Mort¹

Un cop, i' aviò un ome paure, paure coumo un rat de gleizo. Aviò cinq mainages que i donnavoun pla peno à nourir, quand sa femmo s'acouchet d'un goujat.

« — Coussi l'apelaren aqeste? » diguet l'ome à sa femmo.

« — Lou caldra apela: Jan-de-trop. »

Paimens se repreneuet e diguet :

« — Se soun pairi i vol dounà un autre noum, i lou dounaren. Vai-t'en veïre tous parents, anonço-zi l'arrivado dal nouvel vengut e causissis i-n-un per pairi »

L'ome va visita toutis sous parents ; toutis, un après l'autre,

TRADUCTION

I. — Le Filleul de la Mort

Il était une fois un homme pauvre, pauvre comme un rat d'église ; il avait cinq enfants qu'il avait beaucoup de peine à nourrir, quand sa femme s'accoucha d'un garçon.

« — Comment l'appellerons-nous, celui-ci? » — dit le mari à sa femme.

« — Il faudra l'appeler Jean-de-trop. »

Pourtant elle se reprit et dit :

« — Si son parrain veut lui donner un autre nom, nous le lui donnerons. Va-t'en voir tes parents, annonce-leur l'arrivée du nouveau venu et choisiss-en un pour parrain.

Le mari va visiter tous ses parents ; tous, l'un après l'autre, lui ré-

¹ Version narbonnaise, écrite sous la dictée de M. Guibaud.

i respouderoun: « Acò va pla, te felicitan. » Mais el se disiò : « Qunos felicitiens ! Me sariò pla passat de la vengudo d'aquel goujat » ; e quand i l'oufrisquet à lou tène, toutis i respouderoun que n'avion pas lou tems, ou qu'eroun malauts ; cap nou voulguet estre pairi.

Las parentos que couvidet d'estre mairinos i respouderoun la mèmo causo.

L'ome s'en va co de sous amits : eroun pla rares, per so qu'ero paure ; i fasqueroun la mèmo respounso.

Autant i diguèroun lous vesis e las vesinos.

L'ome s'entournet à l'oustal en plourant, countet à la femno so qui ero arribat, e la femno se metet à plourà.

Dal tems que plouravoun, ven un ome viel amé uno barbo loungo, touto blanco, vestit de fardo petassado, per demanda las moïnos.

« N'aven pas trop de pa, — i dits la femno, — mais acò es egal, nous gèïnaren un pauc : ei pas jamai emmandat cap de paures sans i dounà quicom. Ome ! coupo-z-i un bouçi de pa, e que vengue se caufà, s'a fret. »

pondirent : « Cela va bien, nous te félicitons. » Mais il se disait en lui-même : « Merci de vos félicitations, je me serais bien passé de la naissance de ce garçon » ; et, quand il leur offrit de le tenir (sur les fonts), tous lui répondirent qu'ils n'avaient pas le temps, ou bien qu'ils étaient malades : aucun ne voulut être parrain.

Les parentes qu'il invita à être marraine lui répondirent la même chose.

Il s'en va chez ses amis : ils étaient rares, parce qu'il était pauvre ; ils lui firent la même réponse.

Autant lui répondirent les voisins et les voisines.

Le mari revint à la maison en pleurant, raconta à sa femme ce qui lui était arrivé, et la femme aussi se mit à pleurer.

Pendant qu'ils pleuraient, vint un homme âgé avec une longue barbe blanche, vêtu d'habits tout rapiécés, qui leur demanda l'aumône.

« Nous n'avons pas trop de pain, — répond la femme. — mais c'est égal, nous nous priverons un peu : je n'ai jamais renvoyé aucun pauvre sans lui donner quelque chose. Homme ! coupe lui un morceau de pain, et qu'il vienne se chauffer, s'il a froid. »

Lou paure viel prend lou pa, s'asseto al ped dal foc, e, coumo encaro plouravoun, i demandet per que.

« — Ma mouliè ven de s'acoucha, — respoundet l'ome; — ei cercat pertout e n'ei pas troubat digus per pairi e mairino à-n-aquelo pauro creaturo que ven de naisse.

» — Qu'acò vous chigrine pas, — i diguet lou paure viel, — se voulets, ieu sarei soun pairi.

» — Merci, — diguet la femno, — merci, brave ome, voulen pla: mais qu'auren per mairino?

» — Qu'acò vous chigrine pas, ne traparei uno. Quouro voulets batejà?

» — Dema; nous cal arremassa quicom per la festo.

» — Vous metets pas en peno de res, iéu me cargui de tout.

Aquel paure viel ero Nostre-Segne.

L'endema mati, arrivavoun d'aquí entre aquí de saumos cargardos de pa, de vi, de car, de poulalho. Quand lous parents, lous amits e lous vesis, vegeroun tant de prouvisiéus, vengueroun veze la femno e soun ome, per de que esperavoun douna un cop de maisso.

Le pauvre vieux prend le pain, s'assied auprès du feu, et, comme ils pleuraient encore, il leur demanda ce qui les chagrînait.

« — Ma femme vient de s'accoucher, — répondit le mari; — j'ai cherché partout et n'ai trouvé personne qui voulût être parrain et marraine de cette pauvre créature qui vient de naître.

» — Que cela ne vous inquiète pas, — lui dit le vieux pauvre, — si vous voulez, je serai son parrain.

» — Merci, — dit la femme, merci, brave homme, nous le voulons bien; mais qui aurons-(nous) pour marraine?

» — Que cela ne vous inquiète pas, j'en trouverai une. Quand voulez-vous baptiser?

» — Demain; il nous faut économiser quelque chose pour la fête.

» — [Ne] vous mettez en peine de rien, je me charge de tout. »

Ce pauvre était Notre-Seigneur.

Le lendemain matin arrivaient à chaque instant des ânesses chargées de pain, de vin, de viande, de volailles. Quand les parents, les amis et les voisins, virent autant de provisions, ils vinrent voir l'accouchée et son mari, dans l'espérance de donner un coup de dent¹.

¹ Littéralement: un coup de mâchoire.

La femno e soun ome, qu'eroun pas michants e qu'aqueles vieures avion mesis de bono imou, lous couvideroun toutis al filhol.

Sus la taulo s'expandiguet uno napo blanco ; de grossis fiascous de vi viel, de pa blanc coumo la nèu, de cremos, de fruits, de fougassets, coumbission la napo : al coustat dal foe, l'aviò un grand toupi per la soupo, uno croustado coumo un sedas, un piot e dous capous à l'aste, que viravo lou pus grand das quatre mainages en alaudant las nasicos.

Jamai un filh de rèi aviò agut un tal filhol !

Parents, amits, vesis, tout acò preniò de bellos nasicados dal boum fumet de la cousino.

Quand la campano sonnèt, t'arribo un carrosso de quatre chavals, s'arresto davans la porto e ne sourtits l'ome viel vestit coumo un segnou, la barbo pla penchenado ; semblavo avé pas mai de vint ans, s'ero pas estat la barbo blanco. Quand sioguet davalat, tournet al carrosso en diguent : « -- Sourtisssets, Madamo la mairino, aro es tems. »

Sul cop, sourtits un escalete qu'aviò lous osses pus blancs que la nèu : ero la Mort.

L'accouchée et son mari, qui n'étaient pas méchants et que ces victailles avaient mis de bonne humeur, les invitèrent tous au baptême.

Sur la table on étendit une nappe blanche : de grosses bouteilles pleines de vin vieux, du pain blanc comme la neige, des crèmes, des fruits de toute sorte, des fouaces, couvraient la nappe ; pres du feu, il y avait un grand pot pour la soupe, une tourte [grande] comme un erble (à passer la farine), un dindon et deux chapous à la broche, que tournait le plus grand des quatre enfants en écarquillant les narines.

Jamais un fils de roi n'avait eu un tel baptême !

Parents, amis, voisins, flairaient de toutes leurs forces le bon fumet qu'exhalait la cuisine.

Quand la cloche sonne, arrive une voiture [attelée] de quatre chevaux ; eile s'arrête devant la porte et il en sort le vieux pauvre, vêtu comme un seigneur, la barbe bien peignée ; il aurait paru n'avoir pas plus de vingt ans sans sa barbe blanche. Quand il fut descendu, il se retourna vers le carrosse, en disant : « — Sortez, Madame la marraine, c'est le moment. »

Aussitôt descend un squelette qui avait les os plus blancs que la neige : c'était la Mort.

A-n-aquelovisto, toutis lous manjaires que s'eroun couvidats fugigueroun de tout coustat; demouret pas mai dins l'oustal que la maire, lou paire e lous mainages.

« — Agets pas pòu, — diguet la Mort, en dintrant, — soui vostro amigo; toutis lous de vostro familho viéurets dous cents ans sens estre malauts; ensignarei un secret à moun filhol que lou rendra l'ome lou pus riche de la terro. »

La Mort s'atapet d'un mantel et d'un vele espés, e partigueroun per bateja.

Quand tourneroun de la gleizo. Nostre-Segne diguet: « — Ieu amai la Mort, aven pas besoun de manjà, nou'n anan; vous autris, metets-vous à tauilo et regalats-vous à vostre aise. »

L'ome, la femno e lous mainages manjeroun, begueroun, ageroun de pitanso per veit jours.

Despei, sous afas aneroun en prousperant; re nou mancavo dins l'oustal.

Jan-de-trop anet à l'escolo; quand sapiet pla legi, escriéure e coumta, sa mairino lou venguet veire e i diguet: « — Jan, as dos-o-veit ans, es tems que prengues un mestie. »

A cette vue, tous les mangeurs qui s'étaient invités s'enfuirent de tous côtés; il ne resta personne dans la maison que la mère, le père et les enfants.

« — N'ayez pas peur, — dit la Mort en entrant, — je suis votre amie: tous les membres de votre famille vivront deux cents ans sans être jamais malades, et j'apprendrai un secret à mon filleul qui le rendra l'homme le plus riche de la terre. »

La Mort se couvrit d'un manteau et d'un voile épais, et ils partirent pour aller baptiser l'enfant.

Quand ils revinrent de l'église, Notre-Seigneur dit:

« — Moi et la Mort n'avons pas besoin de manger, nous partons; vous, mettez-vous à table et régalez-vous à votre aise. »

Le mari, la femme et les enfants mangèrent, burent, et il resta des vivres pour huit jours.

Depuis, leurs affaires allèrent en prospérant; rien ne manquait plus dans la maison.

Jean-de-trop alla à l'école; et, quand il sut bien lire, écrire et compter, sa marraine vint le voir et lui dit:

« — Jean, tu as dix-huit ans, il est temps de prendre un métier. »

» — Ai pas pensat encaro à-n-acò, mairino : me donnavi pas cap de chagrin en vegent l'aboundancio qu'es vei dins nostre oustal ; aro farei çoumo voudrets.

» — Te cal fa medeci.

» — Vous trufats de ieu ! Lou medeci que ven dins nostre vilage sap lou lati, amai fosso causos que ieu sabi pas ; coussi voulets que fague ?

» — As pas besoun de saupre res : te vau faire medeci sul cop. Quand aniras veire un malaut, se me veses al cap dal leit, diras as pareints que podoun souna lou noutari e lou capelà. Se me veses as peds, i pourtaras uno fiolo d'aigo de regalussio, i diras de ne metre tres goutos dins un veire d'aigo ; lou malaut guerira. Digus nou me veira que tu.

» — Coussi voulets, mairino, que guerigue lous malauts amé d'aigo de regalussio ?

» — Simplas, lous gueriras pas : quand sarei al cap dal leit, lou malaut mourira ; quand sarei as peds, vieura. Anen, te cal acoumensa toun nouvel mestie : quand vendra lou medeci à-n-aqueste vilage, tu, faras semblant d'ana veire lou malaut.

» — Je n'ai pas encore pensé à cela, marraine : je ne me donnais point de souci en voyant l'abondance qui règne aujourd'hui dans notre maison : mais je ferai comme vous le désirez.

» — Il faut te faire médecin.

» — Vous vous moquez de moi ! Le médecin qui vient dans notre village sait le latin et bien d'autres choses que j'ignore ; comment voulez-vous que je fasse ?

» — Tu n'as besoin de rien savoir : je vais te faire médecin sur l'heure. Quand tu iras chez un malade, si tu me vois à la tête du lit, tu diras aux parents qu'ils peuvent appeler le notaire et le prêtre. Si tu me vois au pied (du lit), tu leur porteras une fiole d'eau de réglisse, tu leur diras d'en mettre trois gouttes dans un verre d'eau, et le malade guerira. Personne que toi ne me verra. »

» — Comment voulez-vous, marraine, que je guérisse les malades avec de l'eau de réglisse ?

» — Nigaud, tu ne les guériras pas : quand je serai au chevet du lit, le malade mourra ; quand je serai au pied, il vivra. Allons, il faut commencer ton nouveau métier ; quand le medecin viendra dans ce vilage, tu feras semblant d'aller voir aussi les malades, et quand le

Quand lou medeci sara partit, diras : Es perdut, ou Risco pas res amé ma fiolo.»

Jan-de-trop alabets faguet coumo i aviò dit sa mairino. En premier, lou vegent tant jouve, las gens, sapient qu'aviò pas après la medecino, lou voulion pas creire. Paimens, in aget que s' asarteroun à l'escouta. Jamai Jan-de-trop nou se troumpavo.

Acò se sapiet à la vilo, d'aquelo à uno autro, de l'autro per tout, jusquos à Paris.

Toutis lous riches de la Franso, quand avion de malauts, mandavoun cerca Jan-de-trop, e jamai Jan nou se troumpavo.

Gar-aqui que la filho dal rei toumbo malauto ; toutis lous medecis de Paris la dision perdudo. Lou cousiniè dal rei, que ero dal vilage de Jan-de-trop, i countet soun saupre-faire, en i asseurant que se la princesso poudiò gueri, Jan la gueritiò.

Lou rei mando cerca Jan dins sonn carrosso. Quand sio-guet arrivat, lou meneroun à la erambo de la princesso ; en dntant, veget sa mairino al ped dal leit.

Prenguet alabets lou paire en despart e i diguet :

médecin sera parti, tu diras : Il est perdu, ou bien, Il ne risque rien avec ma fiole.»

Jean-de-trop fit ainsi que lui avait dit sa marraine. En premier [lieu], le voyant si jeune et sachant qu'il n'avait pas étudié la médecine, les gens ne voulaient pas le croire. Pourtant quelques-uns se hasardèrent à l'écouter, et jamais Jean-de-trop ne se trompait.

Cela se sut à la ville (voisine), de celle-là à une autre, de l'autre partout, jusqu'à Paris.

Tous les (gens)riches de la France, lorsqu'ils avaient des malades, envoyaient chercher Jean-de-trop, et jamais Jean ne se trompait.

Voilà que la fille du roi tombe malade ; tous les médecins de Paris la déclaraient perdue. Le cuisinier du roi, qui était du village de Jean-de-trop, conta au roi son savoir-faire, en lui assurant que si la princesse pouvait guérir, Jean la guérirait.

Le roi envoie chercher Jean avec sa voiture. Quand il fut arrivé, il demanda où était la fille du roi. On le conduisit à la chambre de la princesse. En entrant, il vit sa marraine au pied du lit.

Il prit alors le père à l'écart et lui dit :

» — Que me dounarets, se vous guerissi vostro filho ?

» — Te dounarei uno carretado d'argent.

» — Acò's pas prou.

» — Te dounarai uno de mas prouvinsos, la que t'agradara lou mai.

» — Acò's pas prou.

» — Te dounarai la mitat de ma courouno.

» — Acò's pas prou.

» — Alabets, que vos que te douni ? . . .

» — Cal que me dounets vostro filho en mariage.

» — Ieu te la dounarai, amai que elo te volgue. »

La princesso ero uno bello filho de dos-o-nòu ans ; Jan n'aviò vint o-dous, ero un bel goujatas de bouno mino : agradet a la princesso, que diguet :

« — Eh be ! moun paire, que me guerisque e après lou prendre. »

Dins quinze jours, amé sa fiolo de regalussio, Jan aget guerit la princesso. Se marideroun ; fagueroun festo tout un més.

Jan et sa feameto s'aimavoun que se pot pas mai ; per acò, Jan aviò un grand soueit en pensant que se separariò trop

» — Que me donnerez-vous, si je guéris votre fille ?

» — Je te donnerai une charrette pleine d'argent.

» — Cela n'est pas assez.

» — Je te donnerai une de mes provinces, celle qui te conviendra le mieux.

« — Cela n'est pas assez.

« — Je te donnerai la moitié de ma couronne. »

» — Cela n'est pas assez.

» — Enfin, que veux-tu que je te donne ? . . .

» — Il faut que vous me donniez votre fille en mariage.

» — Je te la donnerai, pourvu qu'elle t'accepte [pour mari]. »

La princesse était une belle fille de dix-neuf ans et Jean-de-trop en avait vingt-deux ; c'était un beau garçon, de belle mine. Il plut à la princesse, qui dit :

« — Qu'il me guérisse, après je l'épouserai. »

Dans quinze jours avec sa réglisse, Jean eut guéri la princesse. Ils s'épousèrent ; on fit fête (pendant) tout un mois.

Les jeunes époux s'aimaient on ne peut plus ; mais cependant Jean avait un grand souci en pensant qu'il se séparerait trop tôt de sa

lèu de sa femmo : el deviò vieure dous cents ans. coumo i aviò proumés la Mort.

Sa mairino veniò lou veire d'aquí entra qui. Un jour i diguet :

« — Mairino, vous que m'aimats tant, devriots pla douna autant de vido à ma femmo coumo à ieu.

» — Acò's pas poussible. »

Jan i tournavo demanda, toujours la Mort i disio :

« — Acò's pas poussible.

« — Eh bel ne parlen pas pus ; alabets, vesi qu'avets pas tant de poudé coumo disets. »

Jan aviò uno pichouno carbasseto ount metiò d'aigo-ardent quand s'en anavo en vouiage.

« — Tenets, mairino, soi pla segur que pouirots pas dintra dins aquelo carbasseto.

» — Mainage que es tu, re de pus simple per ieu ; mai me voli pas amusa a-n-acò.

» — Perqué poudets pas.

» — Vas veire », — dits la Mort, et se fa pichouno, pichouno,

femme, car il devait vivre deux cents ans, ainsi que le lui avait promis la Mort.

Sa marraine venait le voir de temps en temps. Il lui dit un jour :

« — Marraine, vous qui m'aimez tant, vous devriez bien donner autant de vie à ma femme qu'à moi-même.

» — Cela n'est pas possible. »

Jean recommençait à faire sa demande, et toujours la Mort lui répondait :

« — Cela n'est pas possible.

» — C'est bien, n'en parlons plus ; mais je vois que vous n'avez pas autant de puissance que ce que vous dites. »

Jean avait une petite calebasse où il mettait de l'eau-de-vie quand il allait en voyage.

« — Tenez, marraine je suis bien sûr que vous ne pourriez pas entrer dans cette petite gourde.

» — Enfant que tu es, rien n'est plus facile pour moi ; mais je ne veix pas m'amuser à cela.

» — Parce que vous ne pouvez pas.

» — Tu vas voir, dit la Mort. »

Elle se fait petite, petite, petite comme un grillon, et entre dans la petite gourde. Aussitôt Jean l'enferme dedans avec le bouchon bien serré

piehouno coumo un gril ; dintro dins la carbasseto. Sul cop. Jan la tanco dedins amé lou tap pla sarrat.

« — Jan ! — eridet la Mort. — durbissi me.

« — Nani, mairino ; vous aimi pla, qu'avès fa mouu bounur, mais tabés aimi pla ma femno ; sourtirets pas que nou ajets doumat autant de vido à ma femno coumo à ieu. »

Veit jours la Mort demouret tancado dins la carbasseto, veit jours sus la terro digus nou mouriguet ; lou diable ero estounat de pas veire arriva cap de danna.

Nostre-Segne risiò de tout acò ; sabiò que perdriò pas res per espera ; aimavo Jan, que ero un ome brave e devoucieus.

Finaloment, après veit jours de languiment, de veire que soun traval ero en retard, la Mort dounet à la femno de soun filhol tant de vido coumo a-n-el.

Cric, cric.

Moun counte es finit ;

Cric, erac.

Moun counte es acabat.

« — Jean ! eria la Mort, ouvre-moi.

« — Non, marraine, je vous aime bien, (car) vous avez fait mon bonheur, mais j'aime aussi beaucoup ma femme ; je ne vous laisserai pas sortir jusqu'à ce que vous ayez accordé autant de vie à ma femme qu'à moi-même. »

[Pendant] huit jours la Mort demeura enfermée dans la petite gourde, [pendant] huit jours sur la terre personne ne mourut. Le diable était étonné de ne voir arriver aucun damné.

Notre-Seigneur riait en voyant tout cela, sachant bien qu'il ne perdrait rien pour attendre ; il aimait beaucoup Jean, qui était un homme bon et religieux.

Eufin, après le huitième jour d'ennui, voyant que son œuvre était en retard, la Mort accorda à la femme de son filleul une vie aussi longue qu'à lui-même.

Cric, cric.

Mon conte est fini :

Cric, erac,

Mon conte est achevé.

(A suivre.)

L. LAMBERT.

UN PREZEN DE REI ¹

Al temps que Cristofò Coloumb
Venió de trouba l'Americo
(Qu'aurió degut pourta soun noum),
Un gros marchant, noumat Perrico,
S'embarquet, un jour, à Touloun.
Amb uno forto pacoutilho,
Per ana dins aquel païs
(Cadun ne dizió meravilho),
La chanja costro de rubis,
De perlos e de couchenilho,
E s'entourna riche à Paris.

Perrico èro pas apendris :
Crentavo ni ven ni tourmento ;
Mai à peno es sourtit del port,
Que bufo un issalop tan fort

UN PRÉSENT DE ROI

Au temps que Christophe Colomb — venait de découvrir l'Amérique — (qui aurait dû porter son nom), — un gros marchand, nommé Perriquer, — s'embarqua, un jour, à Toulon, — avec une forte pacotille, — pour aller dans ce pays, — dont chacun disait des merveilles, — la changer contre des rubis, — des perles et de la cochenille, — et s'en retourner riche à Paris.

Perriquer n'était pas un apprenti ; — il ne craignait ni vent, ni tour-

¹ Nos lecteurs ont eu la primeur d'un assez grand nombre des pièces qui composent le nouveau recueil (*lou Reprin*) que M. Gabriel Azaïs vient de publier. Ils nous sauront gré de leur communiquer la suivante, l'une des plus agréables de celles qui paraissent dans ce charmant volume pour la première fois.

Qu'al vaissel derravo l'empento.
 Penden fosso nèits, fosso jours,
 Nostre viagiaire sens secours
 Vogo sus l'oundo à l'aventuro.
 E creï que sa mort es seguro,
 Quant un mati lou temps ven clar.
 Pauc à pauc s'amaizo la mar,
 Lou ven es siau ; uno alenado
 Buto la nau dins uno rado
 Qu'es al dejoust d'aquel païs
 Que coungreïo lous canaris.

L'empeiraire de la countrado
 Prenió 'n ban dins aquel moumen :
 Tan lèu vèire lou bastimen,
 Se gandis dèus el à la nado.
 Acoumpagnat de sous segnous,
 Perrico, qu'es pas vergougous,
 Quillhat sul trepadoù, salido
 Lou boun rèi, qu'am touto sa cour
 Li souveto la benvengudo,
 E l'invito, per coupa court.
 A veni, coumo un camarado.
 Al palais faire sa dinnado.

mente ; — mais à peine est-il sorti du port, — qu'il souffle un vent du sud-est si violent — que du vaisseau il arrache le gouvernail. — Pendant un grand nombre de nuits — et un grand nombre de jours, — notre voyageur sans secours — vogue sur l'onde à l'aventure. — et il croit que sa mort est certaine, — quand un matin le temps devient clair : — peu à peu s'apaise la mer. — le vent est calme : une bouffée — pousse le vaisseau dans une rade — qui est au-dessous du pays — qui produit les canaris.

L'empereur de la contrée — prenait un bain dans ce moment. — Aussitôt qu'il voit le bâtiment, — il se dirige vers lui à la nage, — accompagné de ses seigneurs. — Perrique, qui n'est pas timide, — droit sur le pont, salue — le bon roi, qui, avec toute sa cour, — lui souhaite la bienvenue, — et l'invite, pour couper court, — à venir, comme un camarade, — au palais faire son diner. — Il ne se le fait

S'ou fa pas dire mai d'un cop :
 Penden que la barco èro en danso.
 N'avió pas res mes dins la panso,
 Qu'ès curado coumo un esclop :
 Pensos, lettoù, qu'a la fringalo.
 Cargo soun pus bel vestimen.
 Del vaissel sens muza davalò :
 Es al palais dins un moumen.

Lou rèi l'acoumpagne à la taulo
 E lou fa metre à soun coustat ;
 Mais sul seti à peno assetat,
 Vèi armats d'uno loungo gaulo
 Uno troupo de jouvencels
 Que, rambats al tour de la salo,
 Sus la taulo virou lous uels.
 Crento d'abord per soun espalo ;
 Mais vèi lèu per quano razou
 Se trobo aqui la garnizoù.

La taulo es à peno cargado
 De so milhoù de la countrado,
 Qu'arribo un fum de grosses rats
 Que sautou 'n bel mitan des plats ;

pas dire deux fois ; — pendant que la barque était ballottée (par les vagues), — il n'avait rien mis dans la panse. — qui est creuse comme un sabot : — tu penses, lecteur, qu'il a la fringale — Il met son plus beau vêtement ; — du vaisseau sans lambiner il descend : — il est au palais dans un moment.

Le roi l'accompagne à la table — et le fait mettre à son côté. — Mais sur le siège à peine est-il assis, — qu'il voit, armés de longues gauls, — une troupe de jeunes hommes — qui, rangés autour de la salle, — sur la table tournent leurs yeux. — Il craint d'abord pour son épaule : — mais il voit bientôt pour quelle raison — se trouve la cette garnison.

La table est à peine chargée — de ce qu'il y a de meilleur dans la contrée. — qu'il arrive une nombreuse troupe de gros rats — qui sautent au beau milieu des plats. — sous les yeux du roi font bom-

Joust lous uels del rèi fòu boumban so
 E li disputou sa pitanso,
 Malgrat lous gardos apoustats

Qu'am sas gaulos cercou de-bado
 A metre en fugo aquele armado,
 Qu'a toujours autan de souldats,
 Per tan qu'in i aje de matats.
 En pas laissou pas mai Perrico,
 I prenou 'n blanc de perdigal
 Que ten déjà joust lou caissal ;
 Am soun coutel en van lous pico . . .

N'èro pas mai goulut, crudel,
 Aquel bestial, mitat au cel.
 Mitat femno, qu'en soun bel libre
 Nous retrais lou famous felibre.
 Bestial que faguet tan pati,
 En renden subran vermenado
 Touto carn per el mouzigado,
 Lous que canto dins soun lati.

Pensaz pla que nostre viagiaire.
 Que se batió per lous boussis
 Amb aqueles marrits vezis,

bance — et lui disputent sa pitance. — malgré les gardes postes — qui, avec leurs gaules, cherchent en vain — à mettre en fuite cette armée, — qui a toujours autant de soldats, — pour si nombreux que soient ceux qui sont tués. — Ils ne laissent pas en paix Perrique. — ils lui prennent un blanc de perdreau — qu'il tient déjà sous la dent : — avec son couteau en vain il les pique . . .

Ils n'étaient pas plus goulus, plus cruels, — ces animaux, moitié oiseaux, — moitié femmes, que dans son beau livre — nous peint le fameux félibre. — animaux qui firent tant souffrir de la faim, — en rendant tout à coup véreuse — toute viande par eux entamée, — ceux qu'il chante dans son latin¹.

¹ *N'èro pas mai goulut, crudel, etc.* Il s'agit, dans ce passage, des Harpies dont Virgile (*lou famous felibre*,) peint la figure et montre l'excessive voracité dans le 3^e livre de l'*Énéide*, vers 210 et suivants.

Degoustat, manjavo pas gaire.
 Se lêvo, en proumeten al rèi
 Que l'escouto, mais pauc lou crèi.
 De fa cessa 'quelo magagno. . . .
 Sens tarda, dèu lou vaissel gagno,
 E torno lèu amb un cabas
 Que ten pla sarrat joust lou bras.

La taulo, qu'aviòu desgarnido,
 Coumo ou vol es tourna servido.
 Tre que sentis l'audou des plats
 La loungo proucessièu des rats
 Recoumenso e sauto à la taulo ;
 Mais dins lou cabas quicom miaulo,
 L'oubris, e subran un gros cat
 Que n'a pas l'er d'estre endecat,
 Seguit d'uno negro catasso,
 Ne sourtis, e fòu rudo casso
 As rats toutes espaurugats,
 Que sabou pas, dins soun dezaire,
 Trouba lou cami del repaire
 Ount èrou tout aro amagats.
 Sus els tombou coumo un aurage.
 Lous nels en fioc, nostres dous cats.

Vous pensez bien que notre voyageur, — qui se battait pour les morceaux — avec ces mauvais voisins, — dégoûté, ne mangeait guère. — Il se lève (de table) en promettant au roi — qui l'écoute, mais qui le croit peu, — de faire cesser cette peste. — Sans tarder, vers le vaisseau il se dirige, — et il revient bientôt avec un cabas — qu'il tient bien serré sous le bras.

La table, qu'on avait dégarnie, — ainsi qu'il le vent est de nouveau servie. — Aussitôt qu'elle sent l'odeur des plats, — la longue procession des rats — recommence et saute sur la table ; — mais dans le cabas se fait entendre un miaulement ; — il l'ouvre, et soudain un gros chat — qui n'a pas l'air d'être rachitique, — et avec lui une grosse chatte noire, — en sortent et font une rude chasse — aux rats tout effrayés, — qui ne savent pas, dans leur mésaventuré, — trouver le chemin de la retraite — où ils étaient naguère cachés. — Ils tombent sur eux comme un orage, — les yeux en fêu, nos deux chats ; — et

Ne fôu un tan gran mourtalage
 Que lou pavat n'es tout sannous.
 Lou rèi es quenounsai urous.

Dins aquelo vilo d'Espagno
 Oun lous counils, outro magagno,
 En cavan joust sous foundamens,
 Faziòu toumba lous bastimens,
 La joïo fouguet pas pus grando
 Quan lou prumier furet d'Alger,
 De Counstantino ou de Tanger.
 Venguet ne fa sôurti la bando,
 Autan noumbrouzo que lous rats,
 Des loungs traues ount èrou `mbarrats.

Lou rèi. ple de recounèissenso,
 Oufris à soun liberatou,
 Qu'i avió dounat cato e matoù,
 De bels diamans per recoumpenso,
 Foss' or, de perlos, de coural.
 De soun milhoù vi 'n plen barral,
 E tout so qu'à soun goust agrade ;
 L'acoumpagno jusqu'à la rado,
 E li dis adieu sul batèu,
 En lou pregan de tourna lèu.

ils en font un tel carnage — que le pavé en est tout couvert de sang.
 — Le roi est on ne peut plus heureux.

Dans cette ville d'Espagne ¹ — dont les lapins, autre peste, — en creusant sous ses fondemens, — faisaient écrouler les bâtimens, — la joïe ne fut pas plus grande — quand le premier furet (apporté d'Alger, — de Constantine ou de Tanger, — vint en faire sortir la troupe, — aussi nombreuse que les rats, — des trous profonds où ils étaient enfermés.

Le roi, plein de reconnaissance, — offre à son libérateur, — qui lui avait donné chatte et matou, — de beaux diamans pour récompense, — beaucoup d'or, des perles, du corail, — de son meilleur vin un plein

¹ *Dins aquelo vilo d'Espagno*, etc. Pline et Varron rapportent qu'une ville d'Espagne fut détruite par le nombre incroyable de lapins qui s'étaient logés dans ses fondemens.

Mais vouргуuet pas fa d'autre viage ;
 Vendet al pulèu soun vaissel,
 Croumpet de terros, un castel.
 I demonret e fouguet sage.

Se sachet dins lou vezinage.
 El mèmes ou dizió souven
 A sous amics, quane bouu ven
 L'avió dins l'illo *Fortunado*
 (Ero atal des Roumans noumado)
 Adus, d'ouunt èro per azar
 Tournat riche coumo la mar.

Cadun, en badan, escoutavo
 So que l'urous marchant countavo,
 E li 'n venió l'envejo al cor
 D'ana tabé querre un tresor
 Dins aquel païs de caucagno.

Ne partiguet pamens qu'un soul,
 Un certan Jan de Vilomagno,
 Qu'aurió 'gut tout l'or de l'Espagno
 (Païs qu'alors n'èro coumoul).
 Sens n'estre per acò sadoul.

barillet, — et enfin tout ce qui lui plait : — il l'accompagne a la rade — et lui dit adieu sur le bâtiment. — en le priant de revenir bientôt.

Mais il ne voulut pas faire d'autre voyage : — il vendit au plus tôt son vaisseau ; — il acheta des terres, un château : — il y demeura et il fut sage.

On sut dans le voisinage — (lui-même le disait souvent à ses amis) quel bon vent — l'avait mené dans l'île *Fortunée* — (elle était ainsi par les Romains nommée) — d'où il était par hasard — revenu riche comme la mer.

Chacun, bouche béante, écoutait — ce que l'heureux marchand racontait, — et l'envie lui venait au cœur — d'aller aussi chercher un trésor — dans ce pays de cocagne.

Il n'en partit pourtant qu'un seul, — un certain Jean de Villemagne, — qui aurait eu tout l'or de l'Espagne — (pays qui en était alors comblé), — sans en avoir assez pour cela.

Quauques jours avan sa partenso,
 Lou grigou se met en despenso
 Per pourta 'l rèi des Canaris
 De meravilhas de Paris:
 Poulits mobles, canzos requisitos
 Que dins souu illo ou jamaï vistos.
 D'escoundouu logo un bastimen
 E s'embarco secretomen,
 Segù de tourna miliounari,
 Se lou Ciel lou gardo d'auvari.
 Quan s'es moustrat tan liberal
 Per dous cats, l'ufanous mounarco,
 D'or, se dis, claufra ma barco,
 Per paga mouu prezen rëial.

Arribo. . . Demando audienso
 Al rèi, qu'i fa bonuo aculhenso.
 Uno troupo de servitous,
 Que dins de panieiros pourtavo
 Las beluros qu'i destinavo,
 Habillhats coumo de segnous,
 Lou seguissió. . . Dins la gran salo,
 Davan l'assistenso rëialo
 Desplègo tout. . . Res de plus bel:

Quelques jours avant son départ, — le grigou se met en dépense — pour porter au roi des Canaries — des merveilles de Paris — de jolis meubles, des choses exquisés — que dans son île on n'a jamais vues. — En cachette il affrète un bâtiment — et s'embarque secrètement — certain de revenir millionnaire, — si le Ciel le préserve de tout accident. — Quand il s'est montré aussi généreux — pour deux chats, le magnifique monarque, — d'or, dit-il en lui-même, comblera ma barque — pour payer mon présent royal.

Il arrive. . . Il demande audience — au roi, qui lui fait bon accueil. — Une troupe de serviteurs — qui portaient dans des corbeilles — les belles choses qu'il lui destinait, — habillés comme des seigneurs, — le suivaient. Dans la grande salle, — devant l'assistance royale, — il déploie tout. . . Rien de plus beau: — tout brille, tout saute à l'œil. — La cour en est fort émerveillée, — la reine en est tout ébahie, —

Tout treluzis e sauto à l'uel.
 La cour n'est fort meravilhado,
 La rèino n'en resto espantado,
 E lou prince recounèissen
 A l'estrangier fa grando festo.
 Coumo amb el vol pas estre en resto,
 Se cruzo, per li fa 'n prezen
 Dinne d'el, loungomen la testo.
 Quant a cercat e recereat
 (Sens muta nostre ome espèravo),
 S'arresto à so que mai prezavo,
 E li dono soun pus bel cat.

G. AZAÏS.

et le prince reconnaissant—à l'étranger fait grande fête.—Comme avec lui il ne veut pas être en reste. — pour lui faire un présent digne de lui, — il se creuse longtemps la tête. — Quand il a cherché et recherché — (sans mot dire, notre homme attendait), — il s'arrête à ce que lui-même il prisait le plus, — et lui donne son plus beau chat.

G. AZAÏS.

VARIÉTÉS

Dotz

Ce mot provençal et le mot français correspondant *doiz* (*dois*) ont été rattachés ¹ à *ductus*, par *ductio*, d'où ils dériveraient directement. Cette étymologie n'est pas satisfaisante, et tout le monde le voit sans peine. Je pense que la véritable est *duce*(*m*), qui aura en provençal et en français changé de genre ², sous l'influence des mots de même désinence : *votz*, *crotz*, *notz*; *voiz*, *croiz*, *noiz*. Le sens primitif est canal ³, conduite d'eau, d'où par extension *source* seule signification indiquée par Raynouard). On trouve même, dans le latin du moyen âge, *duce*, employé comme synonyme de son dérivé *dozil* : « et abstracto *duce*, egreditur vinum. » (Du Cange-Henschel, II. 947c.)

Quant à *duc*, il est visible qu'il ne saurait venir de *ducem*. C'est par l'intermédiaire d'une forme byzantine, à *c* reste dur, que ce nom de dignité a dû entrer dans le roman de France.

C. C.

Arriver

« . . . Le roy le fist entrer, . . . sous l'ombre d'un bien grant ciel de tapisserie, . . . où estoit le lieu et dresser pour l'arriver, vin, fruiz et especes à planter, pour tous rafreschir. »

(Le *Petit Jehan de Saintré*, édit. Guichard, p. 145.)

Le mot *arriver* paraît pris ici dans une acception dont je ne rappelle pas avoir vu d'autre exemple ⁴ en français, mais qui est très-commune dans le provençal moderne, celle de *donner à manger*. Voy. les dictionnaires d'Azaïs et de Mistral, sous *ariba*.

C. C.

¹ Diez, *Woerterbuch*, sous *dorciare*; Littré, sous *doit*.

² Non pas immédiatement, ni peut-être partout, car on trouve en français des exemples de *doiz* masculin. Voy. Godefroy sous *doit* (article où, pour le remarquer en passant, sont confondus deux mots différents : 1° *duit* = *ductum*, 2° notre *doiz*).

³ Les orailles sont voie et *doiz*
Par où s'en vient au cuer la voiz.

(Le *Chevalier au lion*, v. 165-6.)

⁴ Peut-être en faut-il en voir un autre dans la locution citée par Littré, et d'ailleurs bien connue, « arrive qui plante. »

BIBLIOGRAPHIE

Orthographia gallica. Aeltester Traktat über franzoesische Aussprache und Orthographie, nach vier Handschriften zum ersten Mal herausgg. von J. Stürzinger¹. Heilbronn, Henninger frères, 1884.

Ce petit volume de XLVI-52 pp. est un des mieux remplis et des plus instructifs qu'on puisse lire. L'éditeur énumère d'abord et décrit sommairement tous les mss. qu'il a pu connaître des divers traités sur la langue française, composés en Angleterre avant le XVI^e siècle, qui se sont conservés jusqu'à nos jours. Cette partie de l'introduction forme un des plus intéressants chapitres de notre histoire littéraire. Il passe ensuite à l'examen particulier des quatre mss. que l'on possède de « de l'Orthographia gallica », qui fait l'objet spécial de sa publication, et il en détermine avec un soin minutieux l'importance relative et les rapports. La conclusion de M. Stürzinger est que l'ouvrage qu'il publie a dû être rédigé vers la fin du XIII^e siècle ou le commencement du XIV^e. Thomas Wright, qui en avait donné une édition en 1840, d'après un seul des quatre mss. utilisés par M. St., l'attribuait au XIII^e siècle, et Diez avait adopté son opinion. Quelle qu'en soit la date précise, on voit sans peine de quelle importance est pour la phonétique française un traité d'orthographe et de prononciation, — car c'est surtout des notions de prononciation qu'il nous fournit, — vieux à cette heure de près de six cents ans. La publication du texte est faite avec le plus grand soin et de la manière la plus commode pour le lecteur, qui a sous les yeux simultanément les leçons, souvent très-diverses, des quatre mss.². Des notes remplies de savants rapprochements terminent le volume.

C. C.

Altfranzoesisches Übungsbuch zum gebrauch bei Vorlesungen und seminarübungen herausgg. von W. Foerster und E. Koschwitz. Erster Theil: Die aeltesten Sprachdenkmäler, mit einem facsimile³. Heilbronn, Henninger frères, 1884, 84 pages, in-8^o.

Ce recueil des plus anciens monuments de la langue française, le

¹ Forme le tome VIII de l'*Altfranzoesische Bibliothek* publiée sous la direction de M. W. Foerster.

² L'un de ces mss. désigné par H (= British Museum Harl. ms. 4971), a des gloses en français et des articles dans la même langue qui lui sont propres. Les trois autres n'ont de français que les exemples allégués.

³ Celui du fragment de Valenciennes.

meilleur incontestablement, comme le plus complet, qui ait encore été publié, comprend : 1^o les Gloses de Reichenau ; 2^o les Gloses de Cassel ; 3^o les Serments de Strasbourg ; 4^o la Cantilène de sainte Eulalie ; 5^o le Fragment de Valenciennes ; 6^o la Passion du Christ ; 7^o la Vie de saint Léger ; 8^o la Paraphrase du Cantique des Cantiques ; 9^o l'Épître fautive de la Saint-Étienne du ms. de Tours ; 10^o le Mystère des Vierges sages et des Vierges folles ; 11^o la Vie de saint Alexis ; 12^o Formulaire de prières pour le jugement de Dieu ; 13^o le fragment de l'Alexandre d'Albérie de Besançon. Chacun de ces textes, publié diplomatiquement, de la façon la plus scrupuleuse, est accompagné de la bibliographie et de l'*apparatus criticus* les plus complets. Les trois mss principaux de l'*Alexis* sont reproduits intégralement en regard l'un de l'autre. Il ne manque à cette publication qu'un glossaire pour en faire l'idéal de la perfection.

C. C.

Encyklopædie und Methodologie der romanischen Philologie mit besonderer Berücksichtigung des französischen an italienischen von Gustav Koerting. Erster Theil, xvi-244. Zweiter Theil, xviii-505. Heilbronn, Henninger frères.

Cet important ouvrage doit être signalé et recommandé à tous ceux qui se livrent à l'étude de la philologie romane. Le premier livre expose, d'après les résultats les plus récents et les plus assurés de la science, les notions et les principes généraux concernant le langage, les familles de langues, l'écriture, la littérature, la philologie ; le second livre, qui porte le titre particulier d'*Introduction à l'étude de la philologie romane*, traite, en sept chapitres, du latin, du roman, des diverses langues romanes, de la philologie romane, des sciences auxiliaires (philologie, histoire, paléographie, etc.), de l'objet de l'encyclopédie et de la méthodologie des langues romanes, de l'histoire de la philologie romane, de l'étude de la philologie romane dans les Universités. Tel est le contenu de la première partie. La seconde, qui se divise elle-même en deux parties, l'une pour la langue parlée, l'autre pour la langue écrite, est consacrée à la philologie romane dans son ensemble, et traite successivement, avec tous les développements nécessaires, des sons, des mots, des formes, de la syntaxe, des lettres, des œuvres littéraires, de la rythmique, etc. La troisième partie, dont la publication prochaine est annoncée, étudiera en particulier chacune des branches de la philologie romane.

C. C.

Raetoromanische Grammatik von Th. Gartner. Heilbronn, Henninger frères, 1883, XLVIII-208 pp.

La librairie Henninger a entrepris, sous la direction de M. Gröber, la publication d'une collection de grammaires des différentes langues

romanes. Je ne sais si, dans cette collection, les premiers, comme en paradis, seront les derniers; mais c'est bien, dans tous les cas, grâce à la diligence de M. Gartner, la grammaire de la dernière de ces langues qui arrive la première sur le marché. J'ajoute qu'elle y est la très-bien venue. Les idiomes romans de la Rbctie ont été, dans ces derniers temps, l'objet de travaux scientifiques importants, au premier rang desquels ce chef-d'œuvre intitulé modestement *Saggi ladini* par leur auteur; d'autre part, des grammaires, plus ou moins élémentaires, dont aucune malheureusement n'est rédigée en français, offraient à qui voulait lire les textes un secours suffisant. Mais un ouvrage comme celui de M. Gartner, conçu au point de vue historique et exécuté selon les meilleures méthodes de la linguistique moderne, manquait encore à nos études. Il faut le remercier, et remercier aussi son éditeur, de nous l'avoir donné. C. C.

Amis und Amiloun, zugleich mit der altfranzoesischen Quelle, herausgg. von Eugen Koelbing ¹. Petit in-8°. Heilbronn, Henninger frères, 1885. Prix : 7 marks.

Ce volume renferme, outre le poëme anglais et le poëme anglo-normand annoncés sur le titre, une introduction très-étendue, dans laquelle on trouve, après une étude philologique des deux textes, qui m'a paru très-soignée, des recherches sur la légende d'Amis et d'Amile, qu'accompagne la rédaction latine la plus ancienne de cette légende.

Le texte français est publié d'après les trois mss. qu'on en possède. Il comprend 1250 vers octosyllabiques. M. Kölbng, en le donnant au public, a réalisé un vœu formé depuis longtemps par ceux qui en connaissaient l'existence et regrettaient de ne pouvoir le comparer à la chanson de geste sur le même sujet, dont nous devons deux éditions à M. Hofmann ². C. C.

¹ Forme le deuxième volume de l'*Altenglische Bibliothek* publiée par M. E. Koelbing.

² Je joins ici deux ou trois remarques faites au cours d'une lecture assez rapide et souvent interrompue de l'édition de M. Koelbing: v. 27. « k'eus. » Il fallait écrire *keus*, puisque cette contraction est pour *kels*, *ke les*. De même *nel*, au lieu de *n'el*, p. 140, var. 43.

P. 119, var. de C. 95: « deceroms. » Corr. *reveleroms* (= redouterons)?

165, *ne* est sans doute à supprimer. — P. 140, Var. 19, « en ner fait. » Corr. *Et huer soit? Cee*, qui précède, = *Se i*. — P. 159, v. 62-3. Corr.:

.....Ne parlez mes,
Ce lo joe, ne preingnez eure?

P. 167, v. 59. Lis. *peva* (= *pieça*) *m'iere*. — P. 168, v. 135-7. Corr. ...
me poynt a quer Ton meschef ave l'ote ma peyne. Ne me chaud
de.....

ALBERT SAVINE. *L'Atlantide*, poëme traduit du catalan de Mossèn Jacintó Verdaguier, augmenté d'une introduction et d'appendices. In-8°. Paris, Léopold Cerf, 1884.

M. Albert Savine ne s'est pas borné à nous donner, dans l'élegant volume que nous annonçons, une traduction très-fidèle, et dont le lecteur peut à tout instant contrôler l'exactitude, — car le texte original est imprimé en regard, — du beau poëme de Verdaguier ; il a fait précéder ce travail, déjà si méritoire, d'une longue étude sur la *Renaissance de la poésie catalane*, qui se recommande tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs. On ne saurait choisir, pour un voyage de reconnaissance dans la moderne littérature « limousine », un guide plus sympathique et mieux informé que M. Savine. Je l'ai suivi, pour mon compte, avec autant de profit que de plaisir. C. C.

Cansons y Folies populars (nedites recullides al peu de Montserrat, per Pau Bertran y Bros, In-8°, Barcelone, 1885.

Recueil plein d'intérêt, qui comprend trois chansons religieuses, six chants historiques, trente et une chansons d'amour ou d'« alegria » et deux cents *folies*, le tout accompagné de la notation musicale, de variantes et de l'indication des pièces de même sujet publiées dans d'autres recueils de chants populaires. M. Bertran y Bros annonce la publication prochaine d'une autre collection, « l'oracionayre popular catala », qui méritera sûrement d'être accueilli par les amis de la poésie populaire et de la littérature catalane aussi favorablement que celui que nous annonçons. C. C.

Folk-lore catala. Cuentos populars catalans, per lo Dr. Francisco de S. Maspons y Labros. Barcelona, Alvar Verdaguier, 1885.

Ce recueil est le complément de ceux que le savant éditeur a déjà donnés au public, sous le titre de *Rondallayre*, en 1871, 1872 et 1875. Il comprend vingt contes, ce qui porte à cent le nombre total de la précieuse collection qu'il a formée. Des notes, fort instructives dans leur brièveté, accompagnent la très-intéressante publication de M. Maspons y Labros, qui ne peut manquer de recevoir le meilleur accueil de tous les *Folkloristes*. C. C.

Garbèra catalana, per lo Pastorellet de la Vall d'Arles, Perpinya, 1884. in-12, xvi-122 pages.

Notre confrère, M. l'abbé Bonafont, a réuni dans le volume que nous annonçons ici une cinquantaine de poésies d'auteurs modernes catalans et roussillonnais, dont plusieurs sont fort agréables. Dans le nombre, on remarque douze Noël de M. F. Rous, l'auteur apprécié des *Catalans d'Estagell*. Le volume est précédé d'une introduction en fran-

çais de M. le chanoine Bohier, qui a fourni aussi quelques épîs à la gerbe poétique du *Pastorellet*. C. C.

CHRONIQUE

La *Louseto*, « almanac del patrioto llati per Fan de libertat 1885 », dont nous annonçons, dans notre précédent numéro, la prochaine publication, vient de paraître (Castres, Félix Hu...; prix, 1 fr. 50) en un vol. in-8° de 100 pages des mieux remplies. On y remarque, entre autres pièces d'un grand prix, de fort beaux vers de notre vaillant confrère Auguste Fourès.

..

Un autre almanach, récemment publié, que nous nous faisons également un plaisir de signaler aux romanisants, est l'« Armagna dôufinèu per lou bel an de Dieu 1885, a-louba e publiya per lous fèlibres de l'escolo dôufinalo ». On y trouvera, en vers et en prose, d'intéressants échantillons de plusieurs variétés d'un des dialectes les plus originaux de la langue d'oc.

..

L'Académie française, sur le rapport de M. Desiré Nisard, a décerné un prix de 1.000 fr. à M. L. Cledat, pour sa *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, et un autre de pareille somme à M. L. Constant, pour sa *Chrestomathie de l'ancien français*. Tous nos lecteurs se rejouiront avec nous de cette récompense si justement accordée à nos deux savants collaborateurs.

..

Deux faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par l'auteur : lou Premiè Cant de l'*Iliado*, revira dôu grè per L. Piat. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1885; petit in-8°, 32 pages.

Par l'auteur (M. Frédéric Donnadiou) : le Budget de Béziers en 1620. Béziers, 1885; in-8°, 60 pages. — Les Anciennes Académies de Béziers (1599-1793). Béziers, 1885, 24 pages.

Par l'auteur : Un document inédit intéressant l'histoire de Caute-rèts, avec notes, par le docteur Duhoureau (de Caute-rèts). Toulouse, Edouard Privat, 1885; in-8°, 24 pages.

Par M. E. Galteyrès, instituteur à Moissac (Lozère) : deux documents mss. de 1529 et de 1714, intéressants pour la lexicographie provençale et française.

Errata des numéros de février et de mars 1885

Février, p. 103, au titre, lire *d'Agout* et non *d'agoust*. — Mars, 112, v. 27, lire : *St ague- professia*; p. 145, dernière ligne du texte : « possibles »; lis. *possible*.

¹ Forcalquier, impr. Bruneau. Se trouve dans toutes les librairies du Dauphiné et de la Provence.

Le Gérant responsable : Ernest HAMÉLIN

DIALECTES MODERNES

LETTRES INÉDITES

ÉCRITES A PEIRESC, PAR GUILLAUME D'ABBATIA

CAPITOUŁ DE TOULOUSE

(1619-1633)

AVERTISSEMENT

On connaissait déjà deux personnages toulousains du nom d'Abbatia : Bernard, qui fut un médecin littérateur de la seconde moitié du XVI^e siècle¹, et Antoine, qui fut un avocat littérateur de la seconde moitié du XVII^e siècle². Entre ces deux homonymes vient se placer dans l'ordre chronologique Guillaume d'Abbatia, qui fut, lui aussi, un

¹ Dans le t. XIV de la *Revue de Gascogne* (1873, p. 576), j'ai posé sur un opuscule de Bernard Abbatia cette question à laquelle il n'a pas été répondu : « B. Abbatia publica, suivant La Croix du Maine, une *Pronostication sur le mariage de Henri, roi de Navarre, et de Marguerite de France, son épouse* ; Paris, 1572. Cette pièce est si rare que non-seulement elle n'a pas été connue du P. Lelong et de ses savants continuateurs, mais qu'encore elle ne paraît avoir été connue d'aucun bibliographe de notre temps. Je demande, je demande surtout aux érudits toulousains, s'il est décidément impossible de savoir, sinon sur le livre, du moins sur l'auteur, quelque chose de plus que le peu qui nous est donné par La Croix du Maine. Naturellement je ne veux pas être renvoyé à la *Biographie toulousaine*, dont les rédacteurs, sans indiquer la moindre source, ne craignent pas d'affirmer que B. Abbatia composa, de plus, *divers traités* (quels traités ?) dont les critiques (quels critiques ?) ont fait l'éloge. »

² Voir sur Antoine d'Abbatia l'article de la *Biographie toulousaine*, où l'on cite trois recueils poétiques qu'il publia (Toulouse, 1682, 1681, 1689, in-4^e) sous ces titres : *le Triomphe de l'Églantine, le Triomphe de la Violette et le Triomphe du Soucy*. Ce poète figure, comme maître ès jeux floraux, dans la liste des membres de l'Académie réorganisée par Louis XIV (Fontainebleau, 26 septembre 1694).

littérateur, mais dont jusqu'à ce jour nul chercheur ne s'est occupé. J'ignore s'il eut quelque parenté, soit rapprochée, soit lointaine, avec son devancier, comme avec son successeur. Non-seulement je n'ai trouvé dans les livres aucun renseignement biographique sur Guillaume et sur sa famille, mais encore l'érudit le plus versé dans la connaissance des choses littéraires de la ville de Toulouse, le vénérable docteur Noulet, n'a pu rien m'apprendre sur son obscur compatriote. Le peu que je vais dire sur ce dernier, je l'emprunte à des documents rarissimes ou inédits, extraits pour la plupart des deux collections qui, dans la bibliothèque Méjanes, à Aix, et dans la bibliothèque d'Inguibert, à Carpentras, portent le glorieux nom de Peirese.

Guillaume d'Abbatia, selon toute vraisemblance, naquit vers la fin du XVI^e siècle, à Toulouse. Comme Antoine d'Abbatia, il fut avocat au parlement de cette ville. Il était déjà lié avec Peirese avant 1619, car, dès le 1^{er} janvier de cette année, il reçut de l'admirable érudit provençal, qui vivait alors à Paris, auprès de son intime ami le garde des sceaux Guillaume du Vair, quelques-unes de ces pièces de circonstance dont la nouveauté constitue le principal mérite. Dans une lettre de 1620, Abbatin, après s'être plaint de sa mauvaise santé (il était malade depuis six ans : après avoir appelé la bienveillante attention du conseiller au parlement de Provence sur les intérêts d'un sien frère, lequel était à la suite de la Cour, et dont nous ne savons pas autre chose, annonce qu'il vient de faire imprimer un opuscule, — la pièce, dit-il, est petite, — où, ajoute-t-il avec une vanité naïve, « vous lirez des marques de l'histoire de notre temps qui n'ont pas les traits trop grossiers. » Ces traits, jugés si délicats par l'auteur, — *mes petits sont mignons*, disait la chouette de La Fontaine, — n'ont pas empêché le prétendu chef-d'œuvre de disparaître entièrement ; et je crains que l'on ne sache jamais le titre même de la plaquette vantée par Abbatia, lequel, dans l'excès de sa confiante candeur, allait jusqu'à demander qu'elle fût montrée à ce Malherbe qui eut toujours, comme critique, « des rigueurs à nulle autre pareilles. »

Si l'opuscule de 1620 paraît être définitivement perdu, nous possédons, du moins, un autre opuscule d'Abatia publié, sous forme de lettre, en 1623, et qui nous a été conservé par Peirese¹. C'est une brochure in-8^o de 8 pages, adressée *A Monsieur de Bernard, lecteur du Roy*. Le titre manque, mais, comme consolation de ce petit malheur, nous trouvons en tête de la brochure ces lignes de Peirese, qui nous fournissent un renseignement important pour la biographie de l'auteur : « 1623. 27 novembre. Sur la paix avec les Huguenots.

¹ Bibliothèque d'Inguibert, registre xxxi. t. II, f^o 327.

Du sieur d'Abbatia depuis capitoul de Toulouse. » Le futur magistrat municipal s'exprime tout d'abord ainsi : « Monsieur, je dois à Mr d'Angers¹ l'honneur que je recens au dernier voyage que le Roy fit icy², de vous avoir veu et offert mon tres humble service. Cette dernière courvée nous donna la paix en laquelle nous vivons encor : si ce bien nous arrivoit je luy promis de me ressouvenir de vostre acueil, et de vous en dire mon advis : je le fay donc et de mesme main je vous offre quelque petite olive, cueillie dans nos jardins en sa saison, qui m'a donné ce peu de pensées, et augmenté le souvenir et le desir que j'avois de vous plaire. » Je néglige un long éloge de Louis XIII, que l'auteur proclame « un vray Hercule » ; je néglige aussi de violentes tirades contre les huguenots, et je cours à la fin de la lettre, où nous apprenons qu'entre l'opuscule de 1620 et celui de 1623, d'Abbatia avait fait paraître un autre opuscule : « J'en publiay, Monsieur, à ce petit séjour que vous fistes à Tolose à la veüe de la Cour quelques pensées pareilles à celles cy quoiqu'en autres termes, estant soubz autre condition et au plus fort de la guerre. Vous eustes quelque envie que je l'ouvrisse (*sic*) à Sa Majesté. Si vous agreez de lui faire voir ce que le zèle que j'ay à son service et conservation m'a tiré du cœur et de la main, vous m'obligerez qui suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur. G. D.— De Tolose ce 27 novembre 1627³. »

Les relations entre le magistrat d'Aix et l'avocat de Toulouse devinrent de plus en plus actives. Abbatia fut chargé de diverses com-

¹ L'évêque d'Angers était alors Charles Mirou, sur lequel on peut voir un excellent article dans le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par M. C. Port (t. II, 1876, p. 685-686).

² Ce dernier voyage était celui de juin-juillet 1622. Louis XIII arriva le 27 juin à Toulouse et en repartit le 5 juillet. Le voyage précédent s'était effectué en novembre 1621 (du 15 au 24).

³ L'année suivante, d'Abbatia écrivit au même personnage, *Monsieur de Bernard, lecteur du Roy*, une lettre qui ne paraît pas avoir été imprimée. L'autographe est conservé à Carpentras, dans le registre de la collection Peiresc, liv, f° 292. Peiresc a écrit au dos de la lettre : *Valteline 1624 20 novembre, Mr d'Abbatia*. La lettre roule, en effet, sur les affaires de la Valteline et offre très-peu d'intérêt. Je me contenterai de reproduire les premières lignes : « Mousieur, je suis bien aise que celuy de mes amis qui vous a veu frechement à la Cour n'est (*sic*) point recognu du changement en la bonne volenté que vous m'avez promise et qu'il m'est (*sic*) assuré que je n'avois point perdu le temps que la fortune me donna à Tolose pour vous voir. J'ay seeu aussy que ma lettre vous feut agreable [la lettre de 1623 sur les huguenots] plustost de ce qu'elle avoit quelque marque de la fidélité que nous devons à Sa Majesté que pour tout autre ornement. »

missions qui montrent toute l'affectueuse estime qu'avait pour lui le plus fervent des collectionneurs. On lit dans les *Instructions* (inédites) données, le 13 juin 1626, par Peiresc au père Louis Chabert et à maître Joseph Fauchier qui se rendaient en son abbaye de Guîtres: « De là [de Béziers], ils iront à Thoulouse où ils s'adresseront à M^r d'Abbatia, advocat à la Cour, luy rendront sa lettre et le prieront de luy bailler quelqu'un des siens pour les mener à M^r de la Coste, docteur regent¹, où ils lui monstrent les mesmoires qu'il avoit desja receues et celles qui ont esté envoyées depuis. . . . Ils prieront encores ledict sieur d'Abbatia de les adsister chez le libraire qui a imprimé l'histoire de M^r Catel² pour tascher d'en achepter un exemplaire en blanc sans relire ne roigner qui soit bien collationné par quelque relieur affin de s'assurer qu'il n'y manque aucune feuille. Et s'il s'en pouvoit trouver d'imprimé en meilleur ou plus grand papier que le commun, je le payerois volontiers au double du prix commun³. »

Dans les lettres qu'écrivit Abbatia, de septembre 1627 à mars 1633, à son ami Peiresc, on trouve divers détails intéressants sur un tableau peint pour l'illustre amateur d'Aix par un grand artiste, le Troyen Jean Chalette, qui était venu s'établir dans la capitale du Languedoc⁴: sur les tragiques aventures du savant Henri de Sponde, obligé de s'enfuir de Pamiers, au milieu de la nuit, en robe de chambre, pour échapper aux dangers dont le menaçait la brusque entrée

¹ C'était le jurisconsulte cadurcien si célèbre au XVII^e siècle sous le nom de *Jamus a Costa*. On trouvera deux lettres inédites de lui, entourées de divers renseignements sur leur auteur, dans un recueil sous presse, où j'ai réuni quelques pages également inédites d'un autre célèbre jurisconsulte, François Roaldès. Je renvoie à ce même recueil pour plusieurs des personnages toulousains que nous allons rencontrer, notamment pour Guillaume de Catel et pour Guillaume de Maran.

² *Histoire des Couttes de Tholose* (Tholose, Bosc, 1623, in-f^o). G. de Catel figurera prochainement dans ma petite galerie des *Correspondants de Peiresc*.

³ Bibliothèque d'Inguibert, registre LI, f^o 398. On retrouve le nom d'Abbatia dans d'autres *Instructions de Peiresc*, qu'à cause de leur grand intérêt languedocien, notamment en ce qui regarde Béziers, Montpellier et Toulouse, je donnerai *in-extenso* à l'*Appendice*, sous le n^o 1.

⁴ Voir les *Peintres provinciaux de l'ancienne France*, par le marquis de Chennevières (t. IV, p. 222), et surtout le travail spécial de M. E. Roschach (*Jean Chalette de Troyes, peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, 1868*, in-8^o). Voir encore *Une lettre inédite de Peiresc à Jean Chalette*, que j'ai eu le plaisir de publier dans la *Revue de Champagne et de Brie* (Arcis-sur-Aube, 1884, tirage à part à 25 exemplaires).

des troupes protestantes dans sa ville épiscopale, aventures dont le correspondant de Peirese tenait le récit du prélat lui-même, qui s'était réfugié à Toulouse; sur plusieurs personnages célèbres à divers titres, tels que MM. de Ciron frères, MM. de Maussac père et fils, M. de Puymisson, MM. de Maran frères, le poète François de Mainard, le futur membre de l'Académie française, qui paraît avoir été très lié avec d'Abbatia, auquel il communiquait ses pièces de vers dans toute leur primeur; le maréchal duc Henri II de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui allait bientôt périr sur un échafaud (1^{er} septembre 1632). C'est ici l'occasion d'indiquer, d'après une révélation de l'auteur lui-même, une nouvelle production de l'avocat toulousain, un éloge en langue latine du connétable Henri 1^{er} de Montmorency, père du vaincu de Castelnaudary¹. Cet éloge, composé « en deux jours² », et resté probablement inédit, a été englouti dans cet immense abîme où disparaissent tant d'ouvrages, et devant lequel on peut répéter le fameux vers :

Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui.

Signalons dans les lettres suivantes un éloge presque lyrique de l'évêque de Si. teron, Toussaint de Glandèves de Cujes, considéré à la fois comme un homme accompli et comme un orateur incomparable; le récit des querelles du nouvel archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, avec le parlement et l'université; enfin les intimes renseignements fournis par Abbatia sur son veuvage, sur son petit garçon *âgé de huit à neuf ans*, sur le mariage simultané des deux filles qui, suivant sa singulière expression, lui *avaient été laissées sur les bras*, sur son désir d'entrer dans l'ordre ecclésiastique, désir qui ne devait pas être réalisé. Abbatia donne encore d'autres renseignements sur sa famille, à propos de la peste qui ravagea le Languedoc de 1628 à 1630. Il passa de longs mois à la campagne, voyant presque tous les siens (y compris ses deux gendres) atteints par le fléau, et, seul debout, il prodigna les soins les plus dévoués à son malheureux entourage. Abbatia a tracé un saisissant tableau des désolations amenées par la peste; et, à cet égard, comme pour les luttes ecclésiastiques, parlementaires et universitaires, qui suivirent la nomination de Charles

¹ En 1630. Abbatia fit imprimer à Paris (Lettre du 14 juin de cette année) une pièce française pour le maréchal de Montmorency et une pièce latine pour l'archevêque de Toulouse.

² Ces *deux jours* rappellent le mot de Stace, dans l'épître dédicatoire des *Silves*: « *Nullum enim ex illis biduo longius tractum.* »

de Montchal, sa correspondance fournit diverses curieuses particularités à l'histoire de la ville de Toulouse¹.

Après 1633, on ne sait plus rien de Guillaume d'Abbatia, qui mourut probablement vers cette époque. Espérons que les bons chercheurs de Toulouse découvriront la date précise de son décès, éclairciront les diverses autres questions que je n'ai pu résoudre et compléteront, en un mot, au point de vue bibliographique comme au point de vue biographique, mon humble essai de notice sur un personnage dont on a jusqu'à ce jour beaucoup trop respecté l'*incognito*².

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

I

MONSIEUR,

J'ay receu vos presents avec le sentiment et l'honneur que je dois. Je sçay qu'il n'est rien veu de bon dans Paris qui n'ait esté premier chés vous; et toutefois que vostre dessein n'est pas de me les faire voir, pour me porter au desespoir d'approcher du merite de ses grands esprits que vous jugez avec grande raison tenir les premiers rans au cœur de la France où se rend le meilleur et le plus sain parti, moy qui en fait grand estat, et où je ne'y connoistrois rien, aveuglement je me jetterois à genoux au rencontre de ces pieces qui parlent de l'election d'un homme si meritant³; je vous en suis très obligé, car si un Grand receut de l'eau qu'une fille luy

¹ La plus curieuse de ces particularités concerne un ermite, venu de Montpellier à Toulouse, qui avait le secret de désinfecter rapidement les maisons et même les personnes pestiférées.

² A la suite des lettres à Peiresc, on trouvera dans l'*Appendice*: 1° le texte des *Instructions* (1628) déjà annoncées dans la note 3 de la page 212; 2° une lettre inédite d'Abbatia au frère de Peiresc, Palamède de Valavès; 3° une lettre inédite du même au cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse; 4° une lettre latine et des vers latins du même adressés au cardinal Alphonse de Richelieu, tour à tour archevêque d'Aix et de Lyon, extraits d'un recueil de 1629 dont on ne connaît que deux exemplaires, et suivis de vers en langue provençale qui m'ont paru très-bien placés dans la *Revue des langues romanes*.

³ Rien, dans la correspondance de Peiresc, ne nous aide à deviner quelles étaient les pieces choisies par lui et qui excitent si fort l'enthousiasme de son inflammable correspondant.

offrit dans la paume de la main, n'ayant rien de précieux pour luy temoiger son affection ¹, je puis avec plus de raison faire grand estat du present qu'il vous plait me faire de ce que toute la France prise beaucoup, et dont vous m'obligés, n'ayant rien en main pour vous ² donner à cette heure qui puisse esgaler vos desirs.

Il faut pas moins, Monsieur, que je vous die ce que j'ay sur le cœur avec toute liberté après avoir longuement soupiré sur le malheur qui s'avance, et desja descredite l'honneur de nos jours, au grand regret de tous ceux qui le voyent et le connoissent. Il y a quelque temps que peu ou personne partout ne travaille aux bonnes lettres, qu'elles ont ja receu l'eau benite et la terre de leur sepulture, et cependant il n'est petit compagnon qui n'escrive et ne contribue à ce caos et confusion de livres qui nous estonne desja. Vous, Monsieur, qui vivés si privement avec ces grands demons, ces puissants genies de nos jours rappelés de l'Antiquité, qui n'ont rien moins que la moderne, leur fairés-vous point toucher au doit qu'un Edit seroit le seul remède pour arrester et purger cette contagion? Les Roys, après avoir longement souffert les Boëmes, en voyant le nombre si grand et le damage si certain, enfin par Edit les a tous condamnés aux Galères, fondé sur cette raison que c'est une engence maudite, qui ne sert de rien à la Republique, qui pratique le larcin, et en tient des écoles publiques, que leur exemple est si pernicieux qu'il apprend et donne le courage à toutes les nations de prendre cet habit, et pratiquer leur libertinage; et toutefois on souffre que tant de faux esprits publient leurs folies, escrivent honteusement, professant un larcin indiscret, sous l'habit de quel-

¹ Il y a des variantes à l'historiette, et le plus souvent on raconte que ce fut un homme des champs qui, dans ses deux mains réunies en forme de coupe, offrit l'eau fraîche et pure de sa fontaine à un roi de Perse qui fut profondément touché de cet hommage. Mais la version adoptée par d'Abbatia est trop gracieuse pour qu'on doive le chicaner sur ce point.

² Les copistes qui ont préparé le recueil de la Méjane n'ont pas toujours été des copistes sans reproche, comme je l'ai déjà constaté dans quelques notes du fascicule IV des *Correspondants de Peiresc* (Joseph Gaultier, *prieur de la Valette*. Aix, 1881, pp. 11, 15, 18, 21, 22, 24, 35, 37, etc.). Ici on avait mis *me* à la place de *vous*, ce qui est un *lapsus* évident.

que petite souplesse, qui ne peuvent servir à la République que de charge, de fardeau et de ruine dont l'exemple est si pernicieux qu'on ne sçait à present que lire, comme l'on ne sçait de qui se garder depuis que M^{rs} les Boëmes ont esté autorisez. Je crois que leur deslogement est un presage de celui que je vous predis et que je voudrois. La France, à bien dire, n'a besoin que des œuvres de M^r Amiot, du Vair et Matthieu ¹, et pleut à Dieu sans remission que le reste fut en cendres ! pour la poésie ² de M^{rs} Malherbe, Meinard, Ronsard et des Portes, et plut à Dieu que le reste ne fust plus ! Du Latin l'antiquité est assés riche ; je voudrois que tout fut perdu de ce qui n'est point Latin, et que M^r Malherbe, cependant que nous l'avons, en fit l'expiation puisqu'il a le goust convenable.

Je vous prie, Monsieur, agreer ce mien desir, ou du moins ne le condamner pas sans l'avoir examiné. Ce grand Virgile dont l'integrité ne donne aux siecles, ny à l'éternité aucune prise, voulut que ses œuvres fussent bruslées, tant il redoutoit d'offencer l'honneur qu'il devoit aux bonnes lettres, et falut que l'Empereur par Edit les conserva. Un Edit seroit plus desirable à la ruine des mauvais, qu'il ne fut à la conservation d'une œuvre si sainte et si parfaite. On s'attend que le temps les ruine, et que le mepris les deface comme l'orgueil qui les a produits ; il y contribue de vray ce qu'il peut de son costé, et nous luy en sommes obligés, puisqu'il n'est que luy qu'en aye le soing, mais le mal est plus puissant que le remede. Je ne sçais comme je me suis donné carriere et pleu à vous en conter ; je vous prie m'aimer et croire que je me donne l'honneur de vous entretenir avec autant de liberté que je desire d'estre connu de vous et très parfaitement chéri qui suis véritablement, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tolose ce 1 janvier 1619.

¹ Jacques Amyot, Guillaume du Vair. Pierre Matthieu, ainsi que les poetes énumérés dans la phrase suivante, sont trop connus pour qu'il soit utile de les présenter au lecteur.

² Il faut sous-entendre : *la France n'a besoin que de...*

³ Bibliothèque d'Aix, correspondance de Peïrese, n^o 1219, lettre A, fo 2, copie. La lettre d'Abbatia est précédée (fo 1) de quelques observations du

II

MONSIEUR.

Je ne crein [rien] tant que le temps, qui tue et efface toutes choses, ne me dérobe à vous et que vos serieuses occupations n'efacent de vostre mémoire les avantages que vostre courtoisie m'a promis en vostre bienveillance. Je romps la prescription et tache, quoy que tres fredement, à vous semondre de me revoir: je dis ses tristes aveus de ma plume¹ qui bat à vos idées et vous distrait ce peu de temps en ma considération. J'ay sceu de M. Valavès, vostre frère², son indisposition qui m'a affligé beaucoup. Je suis en tel estat que depuis six ans je suis sans santé ni aultre exercice que celui de la recreation me permet. Je vous ay donc fait quelquefois voir ses essais: je y suis encore revenu et jeté sur la presse ce que je vous donne. il est ce que vous jugeres. mais de plus vous y lirés de marques de l'histoire de nostre temps qui n'ont pas les traits trop grossiers: la piece est petite: vous m'obligeres de m'en donner vostre avis et celui encore, s'il vous plét, de M. Malherbe. Si mon frère est tousjours après la Cour, je vous conjure, monsieur, lui prester quelque charité. Je seai qu'à peu de frais vous pouvés lui faire beaucoup de bien. Voici comme je traite avec vous: ma liberté est indiscrete, comme vostre bonté n'a point de bornes et puis vous m'avés d'abort permis cete franchise. Je suis si fort ataché d'affection et de devoir à vostre maison que je vi avec vous comme vous me l'avés comendé. Je vous supplie très humblement me conti-

président de Saint-Vincent. Cet érudit se plaint de n'avoir rien trouvé dans les recueils biographiques sur Abbatia; il déclare que « rien n'est plus gothique que son style »; il ajoute qu'« il composait des vers latins meilleurs que sa prose française », et dit au sujet de la présente lettre: « On sera curieux de voir sa colère contre les Bohémiens. »

¹ Abbatia, si je comprends bien sa phrase entortillée, veut dire qu'il presse Peiresc de le *revoir* comme écrivain, représenté qu'il est auprès de lui par ses productions, par ce qu'il appelle les *tristes aveus de sa plume*.

² Valavès a déjà été mentionné dans presque tous les précédents fascicules des correspondants de Peiresc. Voir notamment le fascicule I, en attendant que je consacre un fascicule spécial aux lettres de cet homme, si digne de son frère par le cœur comme par l'esprit.

nuer vos bonnes grâces et me faisant seavoir de vos nouvelles me donner de nouvelles assurances de vostre amitié que je chéris grandement comme le plus obligé à estre,

Monsieur,

Vostre tres obeissant serviteur.

ABBATIA.

De Vostre maison ¹ à Thoulouse.

10 janvier 1620 ².

III

MONSIEUR,

J'ay receu vostre lettre du 2 octobre³ avec espérance de recevoir après deus trois ou quatre jours, comme vous m'avies marqué, vostre depeche entière et toutefois je suis au premier de 7bre sans avoir de vos nouvelles. Je vous conjure de tout mon ceur de me faire seavoir la reception ou la perte des Comptes de Thoulouse que je vous ay envoyé il y a six mois et dont je n'ai aucung avis, j'en suis en telle peine que j'aurois mieux avoir perdu la moitié de mon bien qu'apprendre un mauvais accident à leur conduite ⁴. C'est une pièce que j'ay soinié durant un an entier avec telle assiduité quil n'i a, je vous assure, coup de pinseau que je n'ais veu poser ⁵. J'en fis

¹ C'est-à-dire de la maison qui est à moi, mais dont vous êtes le maître. Cette charmante expression nous vient du XVI^e siècle. Je n'aurais pas songé à l'expliquer (car on la rencontre souvent et je la croyais bien connue). Mais j'ai vu dans un savant recueil académique une correction malencontreuse de la formule chère à nos pères (*nostre* substitué à *vostre*), et, dès lors, j'ai jugé utile de rappeler l'antique et cordial usage.

² Bibliothèque nationale, fonds français, n^o 9543, fo 197. Autographe.

³ Nous possédons (à Aix et à Carpentras) neuf lettres de Peiresc à G. d'Abbatia. On ne trouve pas parmi ces neuf lettres celle du 2 octobre ici mentionnée. Combien d'autres lettres de Peiresc à Abbatia ont été perdues ! La plus ancienne est de 1625, et déjà Peiresc et Abbatia s'écrivaient depuis 1619 au moins.

⁴ Ce fut seulement le 13 janvier 1628 que Peiresc répondit à la présente lettre. Il avait du reste, par deux fois, accusé réception du *Tableau des Comtes de Tholose*; mais, par une fatalité persistante, ses triples remerciements à d'Abbatia s'égarèrent toujours en route.

⁵ Un peintre fort spirituel, à qui je montrais ce passage, s'écria : « Qu'il devait donc ennuyer mon confrère ! »

escrire l'atestatoire de la mein de ma petite et l'ai signé de la miene, je l'eime avec des passions tres grandes¹. Voulés vous que je vielisse en cete incertitude ? J'ay veu aujourdui Mgr l'evesque Desponde² qui m'a dit vous avoir escrit³. Je l'ai prié encor de vous escrire : il le fait par ce porteur. Il a tenu bon [dens Pamiers] pour le service du Roy jusque au vingtième de 9bre que M^r de Roan aient ganié le ceur des habitants, il feut prié à minuit par un consul son ami de sortir de la ville ; il se sauva avec sa robe de chambre⁴ et abandonna ses livres et sa vessele d'argent⁵ ; il est icy puis deux jours. Je tasche de le cognoistre et servir ne pouvent lesser passer un de vos amis sens me sacrifier a luy. Vous m'obligerés de luy tesmonier ce que je vous suis. Je seai come vous estes puis-

¹ Abbazia avait quelque raison d'aimer autant un tableau dont Peiresc, le grand connaisseur, dit dans sa lettre du 30 janvier 1628, déjà citée : « Je demeuray comme ravi en admiration je ne sçay combien de temps à l'ouverture de la cassette. . . » Quel malheur qu'un tel tableau, que Peiresc appelle encore *non pareil*, ne nous ait pas été conservé !

² Henri de Sponde, né à Mauléon le 6 janvier 1568, mort à Toulouse le 18 mai 1643.

³ J'ai publié quelques lettres de l'évêque H. de Sponde à Peiresc dans la *Revue de Gascogne* de septembre-octobre 1883 (t. XXV, p. 473-476). Ces lettres sont postérieures à celle-ci (1^{er} décembre 1627, — 20 avril 1628). Abbazia y est plusieurs fois honorablement mentionné, notamment dans la dernière de ces lettres, où il est l'objet de cet éloge : « lequel je ne m'estonne pas si vous aymés, puisqu'il a tant de bonnes parties qui le rendent recommandable. »

⁴ « N'ayant tiré ni sauvé que mon corps à demy nud », écrit le prélat à Peiresc (1^{er} décembre 1627). Sur la prise de Pamiers, voir l'excellent ouvrage de M. J. de Lahondès (*Annales de Pamiers*, t. II, 1884, p. 103-104). On y trouvera la plus exacte et la plus complète biographie de H. de Sponde qui jusqu'à ce jour ait été publiée (p. 95-130).

⁵ M. de Lahondès confirme ainsi le récit d'Abbazia (p. 103) : « L'armée de Rohan n'ayant pas réussi à prendre l'évêque, pilla sa maison, enleva son service d'argent, ses ornements d'église, ses meubles et jusqu'à ses livres... » Conférez, du reste, la lettre de Sponde à Peiresc, déjà citée, où le prélat se plaint du *ravagement* de sa maison, sur laquelle « on a exercé plus de cruauté qu'on a fait sur aucun evesque depuis que l'heresie est entrée en France. » Peiresc, comme on devait bien le penser, déplora surtout le pillage de la bibliothèque de Sponde, et le prince des bibliophiles du XVII^e siècle écrivit à G. d'Abbazia, le 13 janvier 1628 : « J'ay porté avec grand desplaisir la perte de M. l'Evesque de Pamiers principalement pour ses livres. » C'est le cri du cœur.

sent à faire qu'il me veulie du bien et il est extraordinairement bien avec Mgr nostre archevesque que nous atendons¹. Je ne scai si je penserè a passer a nostre dessein auquel cas, estent si eslonié de vous comme je suis, j'emploierois volontiers son acistence et faveur. Si vous le faites je vous prie le faire de bon encre. Au reste je suis estonné et ne scai comme me resoudre et me consoler la dessus de voir mon affaire prendre les chemins de l'immortalité et ne trouver point de bout. Est-il possible que vous m'eimiés si peu et si froidement? Je scai que si j'estois sur les lieux j'aurois achevé cete miserable affaire deus mile fois². Toutefois il faut que je vous conjure avec des termes si ordinères et si importuns que j'estime qu'il faudroit des jubilés centenaires pour en obtenir le pardon. Je vous prie et supplie instamment de me vouloir procurer l'expedition come vous le jugerez et faire que je vous aie cete obligation particuliere que je vous demande a deus genoux.

J'escri à M. Boier. Je m'assure que vous me fairés ce bien de lui donner ma lettre de vostre main et achever ceste maudite et je ne scai comme l'apeler la plus facheuse affaire du monde où il est question de deus ou trois cens escus et de la visite d'une entree. Et c'est depuis dix ans que je suis à charge a tant de personnes que j'honore plus que tout le bien du monde, que j'en rougis à ma conscience. M. Maussac est à Bésiers à la chambre³: il a acheté l'office de premier président de la

¹ Il s'agit là de l'archevêque *designé* de Toulouse, Charles de Montchal, qui ne devait être sacré que quelques mois plus tard (9 janvier 1628). Voir *Gallia christiana*, t. XIII, col. 61; *Histoire des évêques et archevêques de Toulouse*, par l'abbé Cayre, Toulouse, 1873, gr. in-8°, p. 365.

² Quelque procès qui avait été porté devant le parlement d'Aix, et dont Abbatia parle avec une mauvaise humeur qui n'est que trop justifiée par les ennuis d'une longue attente, d'une attente de *dix années*, comme nous allons le voir un peu plus loin.

³ A la Chambre de l'Edit, Jacques-Philippe de Maussac, originaire de Corneillan, village voisin de Béziers, était entré au parlement de Toulouse dans les premiers jours de l'année 1616, comme le rappelle M. Dubédat dans sa belle *Histoire du parlement de Toulouse* (Paris, 1885, t. II, p. 33). En attendant que je m'occupe dans un fascicule spécial de J.-Ph. de Maussac, considéré comme correspondant de Peiresc, je reproduirai l'éloge que donne au grand helléniste l'éloquent historien du parlement de Toulouse (*ibid.*);

chambre des comptes et nous l'avons perdu¹, c'étoit le meilleur ami que j'eusse icy. Son père nous reste qui vaut un monde² et qui nous fait l'honneur de nous eimer. M. le Chanoine de Cambolas va à Rome³ et nous à V...⁴. Je vous supplie, monsieur, de m'eimer et croire que vous n'avez point dans le monde une personne qui vous eime plus notemment et qui soit plus a vous que suis

Monsieur, Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

ABBATIA.

Ce 4 septembre 1627⁵.

IV

MONSIEUR,

J'ay passé des heures avec M^r de Roumoules⁶ qui m'ont esté des moments, tant je fais estat de sa conversation et des

« En pleine jeunesse, il avait étonné les savants de l'Europe par ses corrections ingénieuses et ses notes d'une profondeur précoce sur Harpocracion d'Alexandrie, auteur d'un lexicon fameux, maltraité par des copistes ignorants. D'année en année il publia ainsi des œuvres qui le mirent au rang des plus habiles critiques de son siècle. »

¹ Selon la *Biographie toulousaine*, ce fut en 1628 que Maussac devint président à la Chambre des Comptes de Montpellier. D'après le témoignage formel de son ami d'Abbatia, il faut substituer 1627 à 1628.

² Ce Jeu de Maussac, qui *valait un monde* et qui fut doyen du parlement de Toulouse, a été ainsi rapproché de son fils dans le passage déjà cité du livre de M. Dubédat : « Nul ne le surpassait Jacques Philippe, dans la connaissance de la langue grecque, si ce n'est peut-être son père, qui fut aussi un bon poète latin et un meilleur conseiller au parlement de Béziers pendant la ligue. »

³ C'était François de Cambolas, qui naquit à Toulouse en l'année 1600 et qui mourut en cette ville le 4 mai 1668. Il était chanoine de Saint-Sernin et il fut enseveli dans cette église. Il était fils du président Jean de Cambolas dont il fit imprimer les *Décisions notables* (1671). On lit dans la lettre de Peiresc à Abbatia, du 13 janvier 1628, déjà citée : « Nous vismes icy [Aix] M. le chanoine de Cambolas a qui je baillay des lettres pour Rome à mes amis, avec un grand regret de ce qu'il escapat comme un éclair, ne l'ayant peu gouverner qu'un demi-jour. »

⁴ Abréviation que je renonce à expliquer. Il ne faut évidemment point penser à Venise.

⁵ Fonds français, vol. 9543, f^o 194. Autographe.

⁶ Denis Guillemín, prieur de Roumoules (aujourd'hui commune des Basses-

passions qu'il a pour vostre service. J'honore tout ce qui me parle de vous religieusement, et n'ay point d'occupation qui me soit si douce. J'ay jugé qu'il falloit pour [n'] échapper tout ce qui regarde M^r Catel ¹ voir plustost M^r de Puymisson, son beau-fils et son heritier ², que M^{rs} de Maran, lesquels, outre qu'ils ne vous aiment pas, ne peuvent rien ³. Je vis donc par avance et seul M^r de Puymisson; il me repondit au Pline que c'estoindix mains de papier desquelles il faisoit plus d'estat que de ses enfans, et qu'il vouloit faire imprimer exprès avec le Pline et marquer la memoire de M^r Catel très expressement pour ce regard; si bien qu'il estoit jaloux au dernier point qu'autre en eut l'honneur que luy ⁴. Pour ce que M^r Catel a fait et est imprimé depuis sa mort, il ne pouvoit aussi desliver ses feuilles qui sont soixante en tout, parce qu'il y en a divers qui traitent cette matiere, et il n'est pas

Alpes, arrondissement de Digne, canton de Riez), qui, investi de toute la confiance de Peirese, remplit avec beaucoup de zèle, en province et à Paris, plusieurs missions dont il fut successivement chargé, s'occupant à la fois des affaires privées et des *desiderata* d'archéologie et de littérature de son savant ami. C'est au prieur Guillemia que sont adressées les *Instructions* reproduites à l'*Appendice*.

¹ Citons sur Guillaume de Catel, déjà nommé dans l'*Avertissement*, deux remarquables pages de l'*Histoire du parlement de Toulouse* (t. II, p. 124-126).

² Ce devait être un parent de l'avocat Jacques de Puymisson, qui eut tant de célébrité à Toulouse, et sur lequel on trouve d'intéressants détails dans le livre de M. le conseiller Dubédat (t. I, p. 685-687). Le personnage mentionné dans la lettre d'Abbatia était un docte magistrat qui mourut deux ou trois ans plus tard, comme nous l'apprend cette suscription d'une lettre de Peirese de l'année 1631 (Minutes de la bibliothèque d'Inguibert, t. I, f^o 4): *Messieurs les héritiers de feu M^r de Puymisson de son vivant conseiller du Roy au parlement de Thoulouse*.

³ Ces *Messieurs de Maran* étaient les trois frères : le professeur de droit à l'Université de Toulouse, le conseiller au parlement, le chanoine et grand archidiacre.

⁴ Le Pline en question, au sujet duquel on pourra voir les *Instructions* au prieur de Roumoules, était enrichi non-seulement des annotations de Catel, mais encore de celles d'un célèbre humaniste, son devancier, Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier et ambassadeur de François I^{er} à Venise. Une partie du commentaire de Pellicier est conservée à la Bibliothèque nationale (fonds latin, ms. 6808). Voir la *Renaissance à Montpellier*, par M. A. Germaiu (de l'Institut), p. 12; la *Diplomatie française vers le milieu du XVI^e siècle*, par M. J. Zeller, p. 38.

juste que cela soit divulgué avant le temps, afin qu'ils en eussent et la connoissance et l'avantage pour en faire profit contre l'honneur dudict sieur. Il vous en escrit, car cejour-d'hy encore M^r de Roumoules l'a veu seul de vostre part par mon advis. Vous verrès les raisons que M^r de Pamiés a jugées justes, et je crois qu'elles le sont aux termes que nous vivons. Car vous vous trompés dans vostre supputation¹ si vous croyés qu'il y ait des hommes dans le monde de vostre trempe, et qui aiment leurs amis. je dis les gens d'honneur comme vous, et qui envoient sur une simple recommandation cinq grands volumes de l'Histoire des Animaux de M^r Scaliger à M^r de Maussac pour ne pas les revoir peut estre jamais²: vous pratiqués des excès d'honneur et de probité qui n'ont point d'exemples, et qui ne sont point du ressort de ce siècle où tout ne vaut rien. En un mot j'adore veritablement vostre vertu, et comme je sçay ce que vous estes, je regrette qu'il n'y ait rien qui reponde à vostre ingenuité.

M^r Maran a baillé ce vase³ parce que je fis que M^r de Roumoules alla avec Chalettes⁴, que j'arrachai du travail du por-

¹ Je crois devoir rétablir ainsi un texte évidemment altéré dans la copie de la Méjanes et qui n'y présente aucun sens, texte que voici: vous vous trompez dans vostre supportation.

² Ce fut en partie d'après les précieux manuscrits communiqués par le généreux Peirese à J. Ph. de Maussac que ce dernier publia l'ouvrage intitulé: *Aristotelis historia de animalibus, Julio-Cæsare Scaligero interprete, cum ejusdem commentariis. Philippus Jacobus Maussacus, in senatu Tolosano consiliarius regius, ex Bibliotheca paterna opus à multis ab hinc annis expetiturum primus vulgavit et restituit, additis prolegomenis et animadversionibus* (Toulouse, Dominique et Pierre Bosc, 1619, in-f^o de 1248 pages, sans compter les pièces liminaires et la Table alphabétique).

³ Voir sur ce vase antique les *Instructions* au prieur de Roumoules, déjà si souvent citées.

⁴ Puisque nous retrouvons l'éminent artiste, c'est l'occasion de rappeler, d'après la *Notice sur le Passotens moundi* par le docteur J.-B. Noulet, publiée ici (1884), que l'auteur anonyme du recueil adressa une des principales de ses pièces, la *Descriptiu de beautat*, au peintre Chalette, dont il défigura le nom en ces termes :

Moun Cheleto que la uaturo
A fait ta docto à la pinturo.
Que pintos ta pla quant te play.
Qu'Apelles ajo fait jamay...

trait de M^r le Cardinal de Richelieu¹, si bien que M^r de Roumoules l'emporta ; il vous l'envoie. Pour les œuvres de M. de Maran², vous ne pouvez les avoir, car il manque la Table à laquelle son fils travaille depuis sept ans³, et parce qu'il se plaît à cela, il ne l'acheve pas encore⁴. Vous aurés ce qui se pourra et de M^r Catel et de luy, et le tout superbement et extraordinairement, s'il se peut. Au reste, je ne puis vous remercier assés de ce que vous aimés un homme qui ne le vaut pas, et qui ne le reconnoit pas, comme il doit. M^r le Prince prepare son Balet depuis qu'il est icy⁵. M. le President Mainart y a travaillé⁶. Il est tant de mes amis qu'il ne m'a peu refuser les vers qu'il a fait pour cest effect ; nous avons esté, ce matin, chez M^r le Prince pour permettre qu'ils vous fussent envoyés, qu'il a agréé volontiers dès qu'il a ouy parler de vous. Je vous les envoie doncques avec sa permission, car ils n'ont encore esté imprimés ni veus de personne.

Au reste je vois tres particulièrement M^r de Montmorency, pour lequel je suis à demi obligé d'escrire quelque chose pour la memoire et recommandation de feu M^r le Connestable, son Pere, en Latin ; il m'a fait voir ce que le Papius Masson a escrit de la vie de feu Anne de Montmorency⁷, et si je reussy

¹ Connaissait-on le portrait fait par Chalette du cardinal de Lyon, car il s'agit évidemment ici du frère d'Armand de Richelieu, que le peintre avait eu l'occasion de voir à Aix.

² Les œuvres de Guillaume de Maran, qui était mort en 1621, à l'âge de soixante-douze ans.

³ Cefils, qui mettait sept ans à faire une table — on sait qu'Abbatia n'épargne pas les épigrammes à MM. de Maran, dont il disait, un peu plus haut, qu'ils n'aimaient pas Peiresc, — était le professeur à l'Université de Toulouse, lequel a été oublié dans la *Biographie toulousaine*.

⁴ Quoiqu'en dise ici la malice du correspondant de Peiresc, la table ne devait pas tarder à être achevée. Le recueil parut en 1628, sous ce titre : *Paratilla in xlv priores Digesti libros* (1 vol. in-fo).

⁵ Michel Le Vassor (*Histoire de Louis XIII*, t. III, 1757, p. 480) mentionne 1628 « un ballet magnifique » dont le duc de Montmorency « régala » le prince de Condé à Toulouse, et « où Son Altesse dort presque toujours. »

⁶ Renseignement à joindre à ce que biographes et bibliographes ont déjà recueilli touchant le Toulousain François de Maynard.

⁷ Je ne trouve l'indication de cette biographie du connétable de Montmorency ni dans la *Bibliothèque historique de la France*, ni dans le catalo-

à cela, je fairay imprimer l'un et l'autre. Neantmoins j'ay fait un petit Eloge de feu M^r son Père, lequel je luy ay donné, et qu'homme du monde n'a veu que luy. Vous me fairés faveur de le recevoir et l'aimer, car j'en auray oppinion après qu'il vous aura pleu. Asseurés vous, Monsieur, que tout ceci a esté fait dans deux jours avec des presses si grandes que j'en suis ravy, quoyqu'il n'y ait rien de fait. La ville est si grande et si embarassée durant ceste Cour, et ce Carnaval¹, que je suis estonné de nos diligences. Vous aurés les Synodes de feu M^r de Joyeuse² desquels je ne sçay comme vous avés eu le vent, car c'est une piece excellente, à laquelle on croyoit que feu M^r de Maran avoit contribué aucunement, quoyque feu Monseig^r de Joyeuse³ eut un très excellent escrivain à cet effect ; si vous ne l'avés à ce coup, vous l'aurés infailliblement ; mais croyés moy qu'il n'est rien de mieux.

M^r de Pamiés fait quelque estat de moy, mais sa pudeur fait qu'il ne m'est pas tant familier ; je vous prie continuer de luy donner de nouvelles recharges, et particulièrement affin qu'il me donne quelque accès envers M^r de Tholose. Je prie M^r de Valavès de continuer de m'aimer, et à vous de me croire tout à fait et comme il faut, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce 13 fevrier 1628⁴

gue de la Bibliothèque nationale (*Histoire de France*). Les biographes de Papire Masson n'en parlent pas, même les biographes qui, tels que le P. Nicéron (*Mémoires*, t. V, p. 182-197), ont le plus soigné la partie bibliographique de leurs notices.

¹ Voir dans l'ouvrage de M. le conseiller Dubédat (t. II, p. 121) une charmante description du carnaval d'alors à Toulouse, « que les memoires du temps comparent au carnaval de Venise. »

² *Concilium provinciale Tolosanum a Francisco de Joyosa, cardinali anno 1590* (Toulouse, Colomiez, 1593, in-4^o). — *Les Anciens Statuts synodaux de la cité et diocèse de Tolose, publiés par François, cardinal de Joyeuse, au synode tenu en 1596, mis en françois, etc.* (Toulouse, Colomiez, 1597, in-8^o).

³ François de Joyeuse, archevêque de Toulouse en 1584, élat mort le 27 avril 1615.

⁴ Bibliothèque d'Aix, correspondance de Peiresc, n^o 1219, fo 4. Copie.

V

MONSIEUR,

Il faut que j'avoue ma lascheté et ma foiblesse quoy qu'elle vous soit assez connue et que mes actions ou plus tost non actions en soient de temoins assurés. Il y a si longtemps que je ne suis ni à moy ni à autruy et que l'annui et la mauvese humeur me possèdes, que si j'estois cognoissable ons en auroit pitié. Je vous assure qu'il y a deus mois que j'avois commencé un procès avec mes fermiers ¹ duquel je ne pensois voir jamès le bout. Je le voi de maintenant et tâche à vous tesmonier, monsieur, que vous estes sul ² deus le monde a qui je dois la solution de mes veus et pour lequel il n'est point de parole ni de sermens que je ne rompe. Il est vrai que je suis en peine de scavoir de vos nouvelles lesquelles j'atendois de la part de M. de Remoules car il me l'avoit promis, mais quoy qu'il ait eserit a tous ceus de Toulouse qu'il cognoit et qu'il ne cognoit pas ³, je n'en ay non plus que s'il avoit esté emporté par les soixantes voiles qui secoururent les Anglois et les empeschèrent d'estre rompus dens La Rochelle. Ou M^r de Rodés n'est point en sa province ⁴ ou vos lettres ont fait naufrage : il est vrai qu'il n'a point esté [iey] ni a Rodès où il n'est pas tent bien. mais vos lettres lui ont esté rendues par la voie la plus assurée qui se pouvoit. La contagion est si fort dans tout le Roergue que j'estime que ce senieur ⁵ en est bien loing et quil y reviendra bien tart. Monsieur de Puimisson m'a balié ce

¹ Mot d'une lecture difficile, douteuse. Il semblerait qu'il faut lire *plumies*; mais ce mot n'a jamais existé, et *fermier* est indiqué par le sens, sinon par l'écriture.

² Ici l'orthographe peint la prononciation d'alors, qui, comme on le sait, a si longtemps persisté en Languedoc et en Gascogne.

³ Encore une épigramme! Décidément Abbatia lançait facilement la flèche.

⁴ Bernardin de Corneillan, qui siégea de 1619 à 1636. Voir *Gallia christiana*, t. I, col. 231.

⁵ Pour *seigneur*. Palsgrave, cité par Littré, rappelle qu'au XVI^e siècle on prononçait *seinieur*. La forme adoptée par Abbatia prouve que, dans le premier tiers du XVII^e siècle, on disait encore *seinieur* dans le Midi.

tome du Plinè que j'estime un trésor tant je suis satisféz et ravi de ses marques dont une seule lettre n'est pas perdue. Je vous l'envoie par Le Gaseon¹; s'il vous plet me le renvoyer après vous en estre servi; vous aurés l'autre tout aussi tost, ou c'est tout ce que j'en ay peu avoir et espérer. Je suis avec M de Sisteron perpetuelement²; certes, monsieur, il faut avouer (et les plus seins icy le jugent ainsi) qu'il est difficile de voir ung homme plus acompli que celuy là; il a rendu de si grands tesmonjages en trois ou quatre prédications qu'il a donné d'un talent si extraordinère, de seavoir, d'eloquence et de probité, qu'on est en peine d'en dire assés de bien. Il a esté bien besoin qu'il ait esté icy pour ses nepveux, car je vous assure qu'il est difficile de lui eschaper lors que la justice est à lui. J'espère qu'il aura un très bon arrest. Je l'honore grandement et la memoire et tout de feu M de Cujes auquel j'avois de tres grandes obligations et plus volontiers aient appris de sa propre bouche comme il vous eimoit, je vous prie, monsieur faire estat de mon service et de la profession que je fais d'estre à vous. M de Pamiers est à Pamiers jusqu'après le départ de Mg^r l'Archevesque d'icy³; il a eu les rencontres pour raison de son siège et acistence pareil à celui de M^r Vostre Archevesque⁴ cela durant, il en eut un plus grand à la dispute des Frères Prescheurs qui sont icy 100 au chapitre general car M^r le Premier⁵ sens le lui avoir communiqué lui

¹ S'agit-il là du célèbre relieur qui aurait emprunté son surnom à sa province natale et qui de Toulouse se serait rendu à Aix, auprès du bibliophile qui avait le culte des belles reliures? Il y a là bien des harmonies et des vraisemblances, et, d'un autre côté, on sait si peu de chose du merveilleux artiste, que je réclame pour ma conjecture le bénéfice de la liberté dont on jouit dans le doute, *in dubiis libertas*.

² Sur Toussaint de Glandèves de Cujes, qui siégea de 1606 à 1648, voir le *Gallia christiana*, t. I, col. 504. Le président de Saint-Vincens, dont j'ai déjà cité les notes manuscrites sur la correspondance de Peiresc, appelle ce prélat « homme excellent et fort érudit. »

³ Charles de Montchal avait fait son entrée dans la ville de Toulouse le 14 mai 1628.

⁴ Alphonse Louis du Plessis de Richelieu, qui siégea de 1626 à 1629.

⁵ Gilles Le Masuyer avait succédé, en septembre 1615, au premier président François de Clary, qui lui avait donné à la fois sa charge et sa fille. Voir, sur Le Masuyer, l'*Histoire du parlement de Toulouse*, t. II, p. 25-30, 46-47, 104-105, 116-117, 154-158.

mit une chere devant et le lessa derrière lui et cela sens du reste en parler qui fit un ranc au devant M^{rs} les évesques. Mgr nostre archevesque le souffrit sens se pleindre sur le lieu à cause du lieu mais après il e'est pourveu devers le roy et cete affaire a bien mené du bruit. Vous seaves. Monsieur, qu'un de mes sentimens estoit lors que je vous prié de demender que je fusse aux bonnes grâces de M^r de Pamiers pour parvenir à celles de M^r l'archevesque, S'il vous plet à la premiere que vous lui escrirés lui faire cognoistre les inclinations que vousaves pour moy et lui demender quelque acistence pour le reste de ce qui me regarde en la promotion de quelque chose de mieux que ce que je suis, vous me tesmonières vos favens ordinères et extraordinères et je vous en serai très obligé, mais je voudroi bien, sil vous plet, qu'il ne recognut pas que cela me feut jamès venu à la pensée ni que vostre lettre lui feut rendue par moi et non ouvertement. je vous ay, Monsieur, fait part du dessein que j'ay d'entrer dans l'ordre ecclesiastique et c'estoit lorsque j'aurois logé deux filles que mon mariage m'avoit lessé sur les bras ; par la grace de Dieu je les ay colloquées toutes deux à mesme jour en mariage ; il ne me reste qu'un petit garçon de huit à neuf ans. J'espère et j'atens par vostre moien d'en trouver quelque chemin. J'ay donné à M de Cisteron quelque chose qu'il m'a promis donner à M^r Vostre Archevesque et de vers et de prose que je n'ose vous envoyer puisqu'il me la demendé et qu'il est juste qu'il demeure caché jusqu'à ce point que il l'ais donné. Je ne scai comme je puis tent escrire et vous estre importun. Je suis donc et c'est en un mot.

Vostre tres humble et très obeissant serviteur.

ABBATIA.

MONSIEUR,

Ce porteur me presse si fort que je ne puis escrire a M de Valavès auquel je vous prie me faire ce bien que de l'assurer de mon très humble service et de la continuation de la passion que j'ay pour lui. J'ay receu l'assignation de Grossi et mesme que j'ay donné à M Juli, mon procureur fidé ; il doit croire que j'en fai mon fait propre et que je suis son très humble serviteur.

De Thoulouse ce 20 Juing 1628 ¹.

¹ Bibliothèque nationale. fonds français, n° 9543, f° 135. Autographe.

VI

MONSIEUR,

J'ay receu vostre depeche et rendu à M. de Pamiés son Leandre¹ qu'il m'a depuis fait voir. M^r nostre Archevesque estoit à La Rochelle où le Roy l'avoit mandé venir, et M^{rs} du Parlement pour resoudre leurs differents. Je crois que M^r de Pamiés qui prit sa lettre la luy fera tenir. Je n'ose pas bien vous remercier de tant d'exces de recommandation et de bienveillance, car ce n'est pas bien son juste prix. Vous ne doutés point, Monsieur, que je n'aye les sentimens assés bons et que je ne connoisse assés ce que je ne puis reconnoistre. Je scay que si Dieu veut que je vive encore qu'il me permettra de vous le temoigner comme il faut, car il est si bon et paye ceux qu'il aime si largement qu'il n'y a point d'apparence qu'il souffre que je sois ingrat, et que tant de bienfaits ne trouvent point leur cote en sa presence, puisque tout ce qui se passe de vous à moy, n'a que le bien de l'honneur pour objet, dont il est lui le premier et le seul garant. M^r de Puimisson vous est plus obligé que si c'estoit luy qui eut receu le service de vostre part. Il faut que je vous rende ses graces et vous temoigne combien il se reconnoit vostre obligé ; il a quelques intrigues vers vos quartiers qui ne permettent pas qu'il vous escrive, et c'est tout ce que j'ay peu gagner sur luy qui ne pourroit s'empêcher de vous escrire, et vous assurer qu'il n'est homme dans le monde qu'il honorera plus, et que si tous ses enfans, et sa vie vous pouvoit ajouter quelque chose à la tranquillité et à la douceur de vostre estude, et qu'il falut que tout ce qu'il a vous servit, qu'il le fairoit de cœur et avec toute sorte de plaisir. Je le connois et l'honore infiniment, parce que c'est avec verité un des excellents es-

¹ Léandre pour Aleandre. Sponde écrivait à Peirese, le 1^{er} décembre 1627 (*Revue de Gascogne* de septembre-octobre 1883, p. 473) : « Je receus il y a quelque temps le livre du sieur Aleandre que vous pristes la peine de m'envoyer. J'ay toutefois perdu et vostre lettre et le livre, dans Pamiés, au ravagement de ma mayson. » Voir, sur le poëte archéologue Jérôme Aleandre, une note du fascicule V des *Correspondants de Peirese, Claude de Saumaise*, 1882, p. 7.

prits de la Province, et des bons, et quand il ne me voudroit pas du bien, de quoy je ne scaurois jamais douter, je l'aime-rois passionnement parce qu'il le merite.

Je vous envoye encore le second volume de Pline, et ce que Mr de Sisteron desira de moy après quelques essais que vos M^{rs} d'Aix ont entredonné à Vostre Archevesque qu'il receut de sa part¹; si cela est bien, j'en seray bien aise, et qu'il vous soit agreable. Je vous prie scavoir dudict sieur de Sisteron s'il trouvera bon de vous faire voir une piece qu'il a presentement receüe de ma main; car je l'ay destinée pour luy, et s'il l'agréé, pour en faire ce qu'il luy plaira.

Au reste si vous trouvés bon d'escire à Mr nostre Archevesque dans quelque temps ouvertement en ma faveur, et luy faire tenir vostre depeche par autre voye avec quelque autre sujet de vous communiquer à luy, ce qui vous est assez familier, vous m'obligérés très fort. Je suis, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce [] 7bre 1628².

VII

MONSIEUR,

Touts les maux qui ne cessent encore de nous suivre partout ont relaché si fort les forces de nostre corps et de nostre esprit, qu'il semble que cette survivance que le destin nous a depeché en forme de grace, soit quelque chose imaginaire. et qu'il soit vray que nous ne sommes plus, et que nous escrivons en l'autre monde à des morts et des personnes ensevelies. Il y a deux ans ou environ que le feu s^r de Puymisson m'ayant accordé le second Tome de Pline³, tout ce que je fis c'est de l'empaqueter comme vous voyés. Ou depuis j'ay esté douze mois dans une maison à la campagne, avec mes filles, mes gendres, mon petit qui est tout ce que j'ay dans le

¹ Voir à l'*Appendice* (no iv) ce qui regarde le combat de l'huitre et du rat. chanté par MM d'Aix.

² Bibliothèque d'Aix, *Correspondance de Peiresc*, n^o 1219, fo 7, copie.

³ Voir ci-dessus la lettre du 20 juin 1628.

monde, mais si fort abbatu du mauvais temps que nous vivions sans sçavoir si Tholose estoit dans le monde; de là je fis passer quelque piece françoise pour M^r de Montmorency, et une Latine pour M^r nostre Archevesque jusques à Paris, où je les fis imprimer; car la presse de Tholose estoit deffendüe. M^r de Sisteron a receu le dernier exemplaire que j'en avois par un homme exprès qu'il envoya icy il y a quelques jours; car c'est tout ce que nous pouvons esperer de faveur de sçavoir l'estat de Provence par la voye de ceux qui viennent icy exprès. Recevés donc, s'il vous plait, ce volume de Pline pour en retirer tout ce que vous désirés avec ce temoignage de mon amitié qui iroit au delà de ses forces pour vostre contentement, s'il estoit aussy aisé, comme il m'est agreable.

J'ay veu, ce matin, M^r nostre Archevesque qui fraichement a receu du deplaisir à une rencontre qu'il eut aux études. On dispute la Regence de feu M^r de Barolay; il n'y avoit pas encore esté, et dans l'Arrest qu'il obtint contre M^r le Premier President, le Roy lui donne la preseeance contre lediet sieur à l'Hospital et à l'Université contre les Docteurs Regens quoy-qu'ils ne fussent en cause. A l'Hospital M^r le P. President estant venu, il donna la place à M. l'Archevesque telle qu'il choisit, et commença de presider et demander les opinions, ce qui porta M^r l'Archevesque à se plaindre de l'infraction de l'Arrest, lequel M^r le P. President luy dit ne porter que preseeance, et que la place qu'il avoit choisi luy suffit, si bien que M^r l'Archevesque sortit et quita la place; depuis M^r le P. President y preside. Pour les études il y fut donc le premier Juin sans leur avoir fait signifier l'Arrest, ni avoir parlé à eux; certes il y fut très mal receu, car on ne luy fut point ny au devant ny à la porte; voire après l'avoir salué du milieu de la galerie et de bien loin, ils lui tournèrent le dos et le laissèrent entrer avec sa croix dans la sale de l'action, où il demeura seul environ demi heure. Il se mit dans un banc que ses officiers luy tapissèrent, et sa croix au devant portée par un Prestre. L'Université entre avec ses bedeaux, leurs masses et M^r le Recteur, qui est M^r Taliasson, nostre grand ami, et vostre très humble serviteur, fit cette action, sçavoir que son fils qui dispute la Regence vacante salua le Recteur premier, et

après M^r l'Archevesque, sur quoy M^r l'Archevesque luy demanda *utrum Christianus esset* ; il luy repondit : *ita illi mandatum fuisse*, et M^r son Père, prenant la parole, dit à M^r l'Archevesque : *eos esse in hac possessione et Rectorem in Schola neminem agnoscere superiorem, quia ut ipse qui peritissimus in jure est probe noscit, delegatum majorem esse ordinario ipsi, et in hac parte Apostolica auctoritate fungatus ; dominos et a Joiosa et Armeniacum cardinales Archiepiscopos predecessores suos principes ecclesie, nunquam in dubium rerocasse*. A quoy M^r l'Archevesque répondit que *a longo tempore turbati erant ab hac possessione, et verissimum esse eos cedere Primo Præsidi quem ipse viderat coram Rege, itaque si vinco vincentem te, multo magis vinco te*. A quoy M^r Taliasson, Recteur, répondit : *Nescimus an videris Præsidem, et quo modo videris, nos tuemur nostra jura, aliena non defendimus*. M. le Recteur dit à son fils *Persequere*, et il fit sa leçon sur les actions de grace ; on les rendit *primo Rectori*, et après *Archipræsuli*, sur quoy M^r l'Archevesque se leva et leur dit qu'à Genève et Montauban on ne traiteroit pas de la sorte un Prelat, et un homme de sa qualité. Six Docteurs Regens en Theologie qui s'estoient mis après le bane dudict Seigneur se levèrent, désavouèrent M^r le Recteur, et suivirent M^r l'Archevesque. Après l'acte, toutes les Facultés de l'Université assemblées suspendirent pour un mois lesdicts Theologiens, et donnèrent requeste à la Cour pour faire authentifier leur Decret, ce qui fut fait par Arrest le jour après, auquel lesdicts Theologiens s'estant retrouvés aux estudes pour assister aux actions, M^r le Recteur leur en deffendit l'entrée et les fit retirer.

Trois jours après, il y eut procession generale de la Feste Dieu laquelle sortit de l'Eglise du Taur ; les Théologiens avec leur chape de satin rouge s'y trouverent et croyoient en estre ; M. Taliasson leur prohiba d'y assister ; ils demandèrent au milieu de l'Eglise M^r l'Archevesque portant le S. Sacrement, qu'ils vouloint estre ouïs devant M^{rs} de la Cour qui y estoit en corps ; ils dirent que l'Arrest estoit intervenu, eux non ouïs, et que cela ne regardoit pas leur différent. M^r le P. President, ayant sur le lieu receuilli les opinions, leur prononça qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent ¹.

¹ On ne trouvera nulle autre part un récit plus circonstancié de tous ces

Voilà, Monsieur, en détail un des facheux accidens que ce Seigneur ait eu ; il est si mal avec le chapitre Saint-Sernin qu'il ne peut ny aller, ny entrer. Point d'accord avec son Chapitre S. Estienne. Point avec M^{rs} du Parlement. Il semble que toute sorte de croix se presentent à luy pour lui acquerir une triple couronne, car il reçoit toutes ces extraordinaires visites avec une si grande tranquillité, qu'il est vray qu'il en compose une métamorphose et fait profit de tout. Il faut avouer que c'est un des grands hommes du monde, et tous les gens de bien ont de l'amour pour luy, et c'en est une marque visible, car il amasse sur lui toutes les tribulations comme cela le prouve. Je le vois peu et si vous le jugés ainsi, j'ay bien besoin de vostre faveur. M^r Maran a seen peu menager ses bonnes graces, car ils sont très mal. M^r de Pamiés arrive aujourd'huy. M^r le P. President est fort malade ; on n'en espere guere¹. M^r l'Evesque de Mende ne fait que sortir d'icy² ; il demandoit pour le Roy six vints mulets, les hommes et conduites jusqu'à l'armée et quatre mille cestiers bled ; mais il a eu pitié de voir le cetier blé que ne souloit estre qu'à un escu, estre maintenant à quatre escus et s'en va à cinq. Le pauvre peuple meurt de faim dans les rües ; il ne se trouve point de bled dans toute la Province ; il fait si grand chaud qu'il m'est impossible que j'escrive plus rien.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce 14 juin 1630.³

VIII

MONSIEUR,

Après de si sensibles intervalles et la diversité de tant d'années, nous sommes encore debout, et il est vray que nous

petits démêlés. On peut dire que la lettre d'Abbatia est une parfaite photographie de ces tempêtes... dans un verre d'eau.

¹ Le Masuyer ne mourut que le 10 octobre 1631.

² C'était Sylvestre de Cruzy de Marillac, qui siégea de 1628 à 1660. Voir *Gallia christiana*, t. I, col. 108-109. Ce fut un des agents les plus dévoués du cardinal de Richelieu, qui le vante beaucoup dans ses *Mémoires*. Conférez *Lettres et papiers d'État* (t. II, V, VI, VII, VIII, *passim*).

³ Bibliothèque d'Aix. Correspondance de Peirese, n° 12191, f° 10. Copie.

n'en avons esté que les espectateurs et que Dieu a eslonié de nous, ce qui nous atent au bout. Je ne puis assez condanner la secheresse de mon esprit et cet estourdissement qui m'a rendu à demi insensible et comme il est possible que vos lettres m'est (*sic*) surpris et m'est (*sic*) esveillié, elles me furent rendues, mais je n'ai jamais sceu par qui et si vostre seing ne m'eust esté si cogneu comme il est, j'eusse avec raison douté que c'eust esté de vostre part. Maintenant qu'elles m'ont donné de la vigueur ; je vous prie pardonner à ce long silence et me croire plus obligé à vostre mémoire et à vostre amitié qu'à toutes les choses du monde : je ne vois jamais vostre seing que je n'en rajeunisse. et que je ne conçoive des nouveaux désirs de vous aller voir chès vous et vous decouvrir plus notamment (?) que je ne fai à travers ses espaces et dens les embarras la pureté de mon cœur, et avec quels sensibles deplesirs je soufre d'estre cofré (?) dens les livres et privé de la conversation la plus désirable et les estreintes(?) du melieur ami que j'ai jamais eu. Il est vrai que M^r de Ciron, nostre chancelier, a esté dens Ais et receu de vos mains je dis de la justice toute sorte de satisfaction, mais je vous avone que je n'osé jamais vous suplier de l'eimer comme celui de toute cette province que j'honore infinimen. Et pour lequel je retrancherois volontiers de mes propres interêts, car si je vous en dusse escrire, je l'eusse fait avec tant d'exces : que j'avois sujet de craindre de faire tort à l'amitié que M^r de Valaves et vous et tout, puis que vous n'avés qu'un esprit et qu'un prinçipe avés voué à M^r l'avocat general de Ciron, son frere, je n'apporte jamais de l'eau à la riviere et ne me fai point ce tord d'acister ceux qui sont plus forts que moi. Je recourrois volontiers à sa faveur pour aquerir vos bonnes graces si je ne vous estois si cher et si fort aquis comme je suis, je vous suis néanmoins tres obligé de tout ce qu'il vous a plen lui départir dont il est icy si fort loué Et à moi et à touts, qu'apres son bon naturel qui m'oblige a l'aimer et les estroites obligations que je lui ay il ne me pouvoit rien dire qui me feut plus agreable.

Et suis bien aise qu'il ait eu l'honneur de vous voir chés vous et noüé une tres forte amitié, car je vous assure, Monsieur, que puis qu'il a gagné dens l'esprit de M^{g^r} nostre archeves-

que une si bonne place, il ne pouvoit falir d'estre parfaitement bien avec vous suivent l'Aristote et l'eschole qui croit que les choses qui tiennent à une troisieme si estroitement *sunt eadem inter se*. Vous deviés desirer qu'il eut cette courvée et moi j'y participe si fort que n'aient plus l'honneur ni n'osent guere l'esperer de vous voir, je passere mes enuis le voient espres ches lui pour m'entretenir avec lui de vous et mesler nos volontés à vous desirer du bien, et de la prosperité, et je ne scai par quel bonheur M^r le Chancelier a eu cette bonne fortune puis que ceux qui eiment passionement M^r l'avocat general, son frere, ont esté si satisfey de son arrest qu'ils se recognoissent vos obligés. *Je croi vous avoir escrit par deux fois comme j'avois rendu le Pline à M^r nostre Puimisson*. M^{gr} nostre archevesque est icy attendu; il a passé les festes de Pasques à Anoné (?) ches lui¹. Je vous prie agréer que je vous envoie des *teses que le neveu de M Ciron lui a dédiées à Paris* tant parce qu'elles sont bien, comme afin que vous voiés ses nouvelles armes². J'avois une pensée sur ses premieres qui me donnoit de la consolation, car c'estoit trois monts chauves dont il porte le nom de Montchal et le raport qu'il y a du mont de Calvaire, et de ses trois diversités de monts avec les trois crois de son maistre et le succès de sa fortune pour sa condition et que *mons Calvus* ou *mons Calvarius*, lui soit en partage de sa grandeur et que par tout il treuve des crois et des contradictions pour sa plus grande gloire. C'est ce qui m'en fait conserver les arres de la Providence de Dieu bien chèrement et crois-je qu'il les reprendra. Pleut-il à Dieu que je le lui osasse dire avec la liberté que je vous l'oserois ou qu'il le peut recevoir en bonne part de vostre main qui lui en pouvés faire mieux cognoistre que moy la verité et les sentimens dont je ne puis vous en dire qu'en gros ce que j'en pense, estant veritablement à lui, pressé de l'excès de son

¹ La lettre, écrite *currente calamo*, comme Abbatia le déclare un peu plus loin, est très-peu lisible. Aussi ai-je deviné plutôt que déchiffré le nom de la ville natale de Charles de Montchal, Annonay, chef-lieu de canton de l'Ardèche.

² L'abbé Cayre (*Histoire des évêques et archevêques de Toulouse*, p. 373) décrit ainsi les armes du prélat : de gueules au chef d'or, chargé de trois mollettes d'azur.

merite et de cette.....¹ bonté je suis ravi qu'il n'est rien au monde dont je fasse un pareil estat. Je vous escriis avec quelque haste² et n'ai pas loisir de me recueillir et vous faire part d'autre chose que de ce qui nait au bout de ma plume. Je crois redoubler cette depêche par la premiere commodité cependant je vous prie m'eimer, soit ou parce que vous me l'avés promis, ou que je ne puis m'empescher de vous redire ce qui me plait si fort, ou parce que je sçai que vous l'agrées ainsin puisque je suis veritablement

Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant
serviteur.

ABBATIA.

De Tholose ce 30 mars 1633³.

(A suivre.)

¹ Ici une épithète qu'il n'a pas été possible de lire.

² La *haste* ne se montre pas seulement dans l'écriture d'Abbatia, mais aussi dans son style, qui n'a jamais été plus incorrect et plus détestable.

³ Bibliothèque nationale, collection Dupuy, n° 688, fo 79. Autographe.

POÉSIES

A 'N MANCINI

Conse de Fransa au Paraguay

pèr lou jour de sa festa

Soulide ! es bèu lou sel que vèi, entre-mieï aïre,
Lous palmiès cabesiès s'escambà loungarutz,
E que soun blau rouzènt trempa d'un linde esclaire
Campestres enflouratz e fouscasses garrutz :

E la terra d'aisi nous siagnèt larjasièira,
Que, d'entre lous sablàs que nous crèma lou péd,
Aubouret voste oustau amistous, qu'abandièira
Lou trelus trecolour qu'emb' lou vènt fai trapet !

Mentre que rescountram sà millhou dau vielh mounde
En voste ime Latì dau grand ourizoun larg,
Tout cant tèn de jounièsa America, — en abounde
Espelis dins lous iols d'Una dau sourris clar¹.

¹ Na Mancini es Americana, de Bogota (Couloumbia).

A MONSIEUR MANCINI

consul de France au Paraguay

(pour le jour de sa fête)

Sûr ! il est beau le ciel qui voit, *à mi-air*, — les palmiers à grosses têtes monter longs et droits, — et dont le bleu brûlant baigne d'une clarté limpide — les champs fleuris et les bois vigoureux :

Et la terre d'ici nous fut généreuse, — qui, du milieu du sable qui nous brûle le pied, — a dressé votre maison amicale, que pavoise l'éclat tricolore qui lutte avec le vent !

Tandis que nous trouvons ce qu'il y a de meilleur dans le vieux monde — en votre esprit latin au vaste horizon large, — tout ce que l'Amérique a de jeune fleurit — dans les yeux d'Une au sourire clair².

² M^{me} Mancini est Américaine, de Bogota (Colombie).

Tout nous avetz rendut de la lionja patria :
 Proje vous, lous bèus jours d'ailabau soun tournatz !
 La tristou dau passat se muda en alegria :
 Lou soulàs de l'espér flouris dins l'arenàs.

E ièu, ara memèta ount' las oulivarèlas,
 Que brèsa la sisampa en loui rams de Poulièu,
 Entre soui detz rispatz mourizoun, cantarèlas,
 Lou fruj nègre que giscla en òli saur e vièu :

M'ensounjant de la mar que soun flot bresoulaire,
 En un memc tremoul, acousèja e rejoun
 Lou rebat de vosta isla à lou de moun terraire,—
 Tant que se n'enluzis tout soun bàuri prioun :

Me vej' aisi rimant d'unas pauras rimètas.
 Mès counouise un bon biais per las faire agradà :
 Prèn-las dousamenet. Bèbè ¹, dins tas manètas ;
 D'un quicoumet de tus me las vas enfestà !

L.-Saviè de RICARD.

Asuncion dau Paraguay, lou vint-e-nòu de novèmbre 1884.

(Languedocien, sous-dialecte de Montpellier et de ses environs.)

¹ Tau es l'escal-noum de la jëntamineta dai Mancini.

Vous nous avez tout rendu de la lointaine patrie : — près de vous, les beaux jours de là-bas sont revenus ! — La tristesse du passé se change en joie : — la consolation de l'espoir ileurit dans le sable.

Et moi, au moment même où les oliveuses, — que berce le vent froid du nord dans les branches de l'olivier, — entre leurs doigts engourdis traient, en chantant, — le fruit noir qui jaillit en une huile blonde et limpide ;

En songeant à la mer dont le flot berceur, — dans un même frisson, poursuit et rémit — le reflet de notre île à celui de mon pays, — tant que son gouffre profond s'en illumine tout entier ;

Me voici rimant quelques pauvres rimes. — Mais je sais un moyen de les faire agréer : — prends-les doucement, Bèbè ², dans tes petites mains ; — d'un peu de toi, tu vas me les enfestoyer.

L.-Xavier de RICARD.

Asuncion du Paraguay, le 22 novembre 1884.

Tel est le surnom de la gentille fillette de M^{me} et M. Mancini.

LA GRANDO ESPIGO

Sus la Mort de Vitor Ugo

Uno grando espigo escalabo
 Del vielh camp de l'umanitat,
 Dins l'azur qu'emmimarelabo:
 Soun cap teniò l'immensitat.

Risiò de las autos africanos,
 Lenh de l'ourrou, lenh de las pous.
 Sas barbos raiaboun, magicos:
 Sous gras eroun de moundes nous.

Tems per autre, quand venion segos,
 Daissabo davala 'n gra d'or,
 Douçomenet, dins nostros regos,
 Per nous refa l'amo e le cor.

LE GRAND ÉPI

Sur la Mort de Victor Hugo

Un grand épi montait—du vieux champ de l'humanité,—dans l'azur
 qui éblouissait; — sa tête envahissait l'immensité.

Il se riait des autans ardents. — loin de l'horreur, loin des épou-
 vantes. — Ses barbes rayonnaient, magiques; — ses grains étaient des
 mondes nouveaux.

De temps à autre, quand venait l'époque des moissons, — il lais-
 sait tomber un grain d'or, — tout doucement, dans nos sillons, — pour
 nous restaurer l'âme et le cœur.

Oh! la miraculoso espigo
 Fasiò canta mai d'un cigal :
 Elo ero subretout l'amigo
 Des mainatjous e del pauc-val.

Se dounabo vam as cantaires,
 Nourissiò les travallhadous.
 Toutis, afourmies ou raivaires.
 Pr' elo abion un tros de pa dous.

Toutis, del carras, de l'auriero,
 Troubaires coumo gazallas.
 Tenion d'elo, dreit la pauriero.
 Un clar pessue de soulelhas.

La Segairo Negro es vengudo
 Junquos al pèd del blad gigant.
 E, lèu, afrousoment crescudo,
 A ragnat : « Aco's per oungan! »

Joubs la sieuno dalho samouso,
 Qu'a fieulat junquos as lugras,
 Toumbo l'espigo miraculoso
 E subrecargado de gras.

Oh! le prodigieux épi — faisait chanter plus d'une cigale (mâle); — il était surtout l'ami — des petits enfants et des misérables.

S'il donnait courage aux chanteurs, — il nourrissait les travailleurs. — Tous, fournis ou rêveurs, — par lui avaient un morceau de pain doux.

Tous, de la motte de terre, de l'orée, — troubadours comme laboureurs, — tenaient de lui, contre la pauvreté, — une claire pincée de soleil.

La Moissonneuse Noire est venue — jusqu'au gigantesque pied de blé, — et, bientôt, affreusement grandie, — elle a grogné : « C'est pour cette année! »

Sous sa faux couverte de sang, — qui a sifflé jusqu'aux astres, — tombe l'épi merveilleux — et surchargé de grains.

A travers la combe et la sierra, — tout s'épouvante à cette mort. — Le ciel devient nu (sans soleil) et la terre — fait retentir un cri terriblement fort.

A travès la coumbo e la serro,
 Tout s'espanto à-n-aquelo mort.
 Le cel n'es tout nud e la terro
 Te fa 'n bram terriblement fort.

O mai naut de toutis les Mestres!
 O brave engenh! on te veira
 Breibat per milanto e mai d'estres,
 Tant que l'Umanitat sara !

Auguste FOURÈS.

Sant-Sulpici-del-Tarn, 23 de mai 1885.

(Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

O plus haut de tous les Maitres! — ô bon génie! on te verra — dans
 te souvenir de milliers d'êtres et plus, — tant que l'humanité exis-
 lera !

Auguste FOURÈS.

Saint-Sulpice (Tarn), 23 mai 1885.

A-N-UNO MAIRE



O maire as pelsse blancs.
 As brasses tremoulants,
 Aici toun filh malaut que tourno.
 El, qu'ero dreit e fort.
 Es palle coumo un mort
 Que s'es levat de sa cafourno.

Partisquèt bel e san.
 O! qu'a fait de la sang
 Que tirèt à tas poupos pleños?
 Qu'a fait de soun uelh clar
 Et de sa roso car,
 Vetado de poulidos venos?

Pel negre, rire d'or,
 Dents de perlo, boun cor,
 Ount soun pouscuts ana, pecaire?
 Joubs pots, quand les teniòs,
 Toutjoun te souveniòs
 De toun ome mort, paure maire!

A UNE MÈRE



O mère aux cheveux blancs, — aux bras tremblants, — voici ton fils malade qui revient. — Lui, qui était droit et fort, — est pâle comme un mort — qui est sorti de son trou!

Il partit beau et sain. — Oh! qu'a-t-il fait du sang — qu'il puisa à tes mamelles pleines? — Qu'a-t-il fait de son œil clair — et de sa chair rose, — rayée de jolies veines?

Cheveux noirs, rire d'or, — dents de perle, bon cœur, — où ont-ils pu aller, — hélas? — Sous tes lèvres, quand tu les tenais, — toujours tu te souvenais — de ton homme mort, pauvre mère!

Que te coustèt, l'enfant,
 Pel' tene trioumfant
 Dins la douço pax de ta faudo !
 Te toumbèt mai d'un plour,
 Quand le tieu soul amour
 Abiò sa manoto trop caudo.

Abourit, grand e bel
 E dous coumo un agnel,
 D'uno loubò fousquèt la proio.
 Pla de tems as brammat,
 Nueit et joun, toun aimat,
 Que te daissèt veuso sens joio.

Garl' aqui bleime, agut,
 Coumo l' Crist descendut
 De la croux, mas et peds sannouses ;
 Prends-le dins toun faudal.
 Es vitimo del mal
 Qu'atenh les candes amourouses.

Ten de tu soun mal-ur
 (De dire aco qu'es dur !),
 I fasquères l'amo trop douço.
 La crudelo beutat
 I fousquèt sens pietat.
 Le paurot ! es que se courrouso ?

Combien il te coûta, l'enfant, — pour le tenir triomphant — dans a douce paix de ton giron ! — Tu versas plus d'un pleur, — quand ton seul amour — avait sa menotte trop chaude.

Hors de tout danger (menaçant les enfants), grand et beau — et doux comme un agneau, — d'une louve il fut la proie. — Bien longtemps tu as crié, — nuit et jour, ton aimé, — qui te laissa veuve sans joie.

Le voilà blême, épuisé, — comme le Christ descendu — de la croix. mains et pieds en sang ; — prends-le dans ton giron. — Il est victime du mal — qui atteint les naïfs amoureux.

Il tient de toi son malheur — (qu'il est dur de le dire !), — tu lui fis l'âme trop douce. — La cruelle beauté — lui fut sans pitié. — Le pauvre ! peut-il être grondé ?

Ai ! nou ! Coumo un tresor
 Se dubris le tieu cor,
 E, valento, malgrat toun atge,
 Sul' tieu sé toutjoun caud
 Sarros le filh malaut,
 Coumo al tems ount ero mainatge.

Auguste FOURÈS.

5 d'abrilh 1884.

(Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

Ah ! non ! Comme un trésor — ton cœur s'ouvre, — et, vaillante,
 malgré ton âge, — sur ton sein toujours chaud — tu presses ton fils
 malade, — comme quand il était enfant.

Auguste FOURÈS.

5 avril 1884.

A N PASTOUR

Salut, ô Franc-Countès de la bouno calètro
 Autant pla que Fouriè, Proudhon e mai Courbet,
 — Soulide coumo roc, mais vieu coumo salpètro!
 Salut, ô grand sabent à l'engenh dreit e net!

As un noum pacific, ô terrible cassaire
 Des enemies nenets de la belo santat!
 O Pastour! atentien, venes jeta d'eselaire
 Al fornze le mai bas de l'animalitat!

Dejoubs le microscope, après qu'as pouscut vese
 L'agram se voulega coumo un levam. — pus fort,
 Uelh clar, sens que jamai la tieu elusco te pese,
 Mostros les vermenets se paissènt dins la mort.

A MONSIEUR PASTEUR

Salut, o Franc-Countès de boune qualité — autant que Fourier,
 Proudhon et Courbet, — solide comme un roc, mais vif comme salpè-
 tre! — salut, ô grand savant au génie droit et clair!

Tu as nom pacifique, ô terrible chasseur — des ennemis nains de la
 belle santé! — ô Pasteur! attentif, tu viens jeter de la lumière — dans
 le fond le plus bas de l'animalité!

Sous le microscope, après que tu as pu voir — les animaleules
 naissants se remuer comme un levain, — plus fort, — oeil clair, sans que
 jamais ta tête soit lourde, — tu montres les petits vers se nourrissant
 dans la mort!

Susprenes al trabalh las viventos poulveros
 De campairols menuts gastant les nostris vis,
 E les vinagres mals e las poulidos bierros,
 —Tout estre se mauvent dins ço que se pourris.

Dises : « Vous vesi pla, tu carbou, tu mourino !
 Bacilles, vibriouns, vous counaissi, bourrèus,
 E sabi dount venets, flaquario mai pebrino.
 Ets aqui, per eissams, misteriousis flèus ! »

» Microbes de la rabio, es à-n-vous autris aro,
 E qualquis jouns vendrets augmenta mous vineuts ! »
 Des nouvelis sutjets tiraras pas ta caro
 Avant de les abé coumo cal counescuts.

Esperimentatou oupugnastre que gausos,
 Vas pel bounur de l'ome estripant l'animal.
 De ço que se proudus troubaras fosso encausos.
 Vas querre, dins lhour nids, las bestiotos del mal.

Cambios mai d'un virus en picoto nouvelo.
 Prenes le bestilh fer terriblement maissant,
 E, tre qu' i as agut la sieuno umou rebelo,
 Le mandos preserva del vrim, dins nostro sang.

Tu surprends au travail les vivantes poussières —des champignons imperceptibles gâtant nos vins, — et les vinaigres bien acides et les jolies bières, — tout être se mouvant dans ce qui se pourrit.

Tu dis : « Je vous vois bien, toi charbon, toi choléra des poules ! — Bacilles, vibrions, je vous connais, bourreaux, — et je sais d'où vous venez, *flacherie* et *pébrine*. — Vous êtes là, par essaims, fléaux mystérieux !

» Microbes de la rage, c'est à vous autres maintenant, — et quel que jour vous viendrez augmenter mes vaincus ! » — Des nouveaux sujets tu ne détourneras pas ton visage — avant de les avoir connus comme il faut.

Expérimentateur opiniâtre qui oses, — tu vas pour le bonheur de l'homme étripant l'animal. — Tu connais beaucoup de causes de ce qui se produit. — Tu vas prendre, dans leur nid, les bestioles du mal.

Tu transformes plus d'un virus en vaccin nouveau. — Tu saisis l'ani-

O mouderne Eraclès de la sciencio nauto !
 De quant d'idros al cop nous as debarrassats ?
 Qui va sap, ô Pastour, que nous gardos sens fauto,
 Qu'nis moustris per tu, dema, saran cassats ?

Salut, glourious filh del tanaire de Dole !
 Le tien labouratòri es un divin endreit
 Pel mendre uman sapient ço qu'es que de se dôle,
 E qu'atend de toun biais calque nouvel espleit.

Auguste FOURÈS.

26 d'abrilh 1884.

(Languedocien, sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

malcule sauvage terriblement mauvais. — et, dès que tu lui as enlevé son humeur rebelle, — tu l'envoies préserver du venin, dans notre sang.

O moderne Héraclès de la haute science! — de combien d'hydres à la fois tu nous as débarrassés ? — Qui le sait, ô Pasteur, qui nous gardes sans faiblesse, — quels monstres par toi, demain, seront chassés ?

Salut, glorieux fils du tanneur de Dôle ! — Ton laboratoire est un endroit divin — pour le moindre humain sachant ce que c'est que de se douloir, — et qui attend de ton talent quelque nouvel exploit.

Auguste FOURÈS.

26 avril 1884.

L'ALUMAIRE DE GAZ

Le luscre va vent tout vela.
 Dins la vesprado adeja terno,
 Qu'es aco que vesi voula ?
 Un fulgore porto-lanterno ?

Entre les plataniès del Cours,
 Coumo uno abelho butinairo
 S'arresto, apuei tourna s'enairo
 Per fa qui sap quantis de tours.

Vejats, qun estre ! A cado pauso,
 Treluzent, daïssu un poulit lum
 Qu'esclato net dins l'aire trum.
 Jesus ! quono estounablo causo !

Digats-me s'on a vist jamai
 Uno mouscasso nouctiluco.
 Touto clarou vivo, qu'aluco,
 Dins le pus caud lusere de Mai ?

L'ALLUMEUR DE GAZ

Le crépuscule vient tout voiler. — Dans la soirée déjà terne, — que vois-je donc voler ? — Un fulgore porte-lanterne ?

Entre les platanes du Cours. — comme une abeille butineuse, — il s'arrête, après s'envole de nouveau — pour faire qui sait combien de tours.

Voyez, quel être ! A chaque pose, — reluisant, il laisse une petite lumière — qui éclate net dans l'air sombre. — Jésus ! quelle surprenante chose !

Dites-moi si on a jamais vu — une grosse mouche noctilique, — toute clarté vive qui *allume*, — dans le plus chaud crépuscule de mai ?

Nou ! Me disi qu'es uno estelo,
 Coumo un parpalliol d'or belèu,
 Enfielado per Proumetèu.
 A l'azur, dins uno nueit belo !

Ah pla ! Creiriom agidoment
 Qu'es un poulit lugra que fialo,
 E qu'aici debas se regalo
 De voulastreja libroment !

Tè ! tè ! ma visto n'es pas neto !
 Raivaire que soun, nigaudas !
 Aco's l'alumaire de gaz
 Passejant naut sa lanterneto.

Auguste FORBES.

Abrill 1884.

Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.,

Non ! Je me dis que c'est une étoile, — comme un papillon d'or peut-être, — prise en un filet par Prométhée, — à l'azur, dans une belle nuit !

Allons donc ! On croirait aisément — que c'est un joli astre qui file — et qui se régale, ici-bas, — de voler librement !

Tiens ! tiens ! ma vue n'est pas nette ! — Rêveur que je suis, grand nigaud ! — C'est l'allumeur de gaz — promenant haut sa petite lanterne.

Auguste FORBES.

Avril 1884.

VARIÉTÉS

SUR LA DATE DU *VERS DEL LAVADOR* DE MARCABRUN

M. Paul Meyer, dans un intéressant article de la *Romania* (VI, 119-129), où il a cherché à fixer la date de plusieurs des compositions de Marcabrun, émet l'opinion que le comte dont la mort est déplorée¹ à la fin de la pièce, si justement célèbre au moyen âge, sous le nom de *Vers del lavador*, du troubadour gascon, est le comte de Poitiers, Guillaume VIII, mort le 9 avril 1137, et que la pièce en question est conséquemment peu postérieure à cet événement. Je ne suis pas sur ce point de l'avis de M. Paul Meyer, et je crois qu'il s'agit, non de Guillaume VIII, mais de son frère, Raymond d'Antioche², mort en 1148 en combattant contre Monrad, sultan d'Alep. Ainsi s'expliquerait parfaitement la mention d'Antioche au vers 67, et disparaîtrait la difficulté que M. Paul Meyer a bien aperçue, mais dont il s'est débarrassé peut-être un peu trop facilement. La mort de Raymond dut avoir en Aquitaine un grand retentissement. Rien ne le prouve mieux que le passage ci-après de Richard le Poitevin, que je reproduis d'après Muratori (*Antiquitates italicæ*, IV, 1104), et dont la ressemblance avec le passage de Marcabrun frappera le lecteur :

« Hen proli dolor ! Raimundus, princeps egregius, qui Turcos sac-

¹

Antiocha, pretz e valor,
Sai plora Guiana e Peitaus.
Deus Seiner, al teu lavador
L'arma del comte met en paus,
E sai gart Peitaus et Niort
Lo seiner qui resors del vas !

Ce que je traduis, — un peu autrement que M. Meyer, — en ajoutant deux mots, pour mieux rendre, telle que je la comprends, la pensée de l'auteur : « Antioche *là-bas*, ici Guyenne et Poitou, pleurent prix et valeur. Seigneur Dieu, *là-bas*, en ton lavoir mets en repos l'âme du comte, et ici que le Seigneur qui ressuscita du tombeau protège le Poitou et Niort. »

² Raymond était à la vérité prince, et non comte, d'Antioche ; mais il était fils de comte, et il n'y a pas lieu dès lors d'être surpris, les habitudes du moyen âge à cet égard étant connues, que le poète lui donne ce dernier titre.

pius viribus, arte nimis domnerat, ab eis perdomitus et peremptus est.
Unde

Nostra condolet Asia,
Tharsus flet cum Cilicia,
Væ dicit Antiochia,
Pro sui morte principis.

Nam luget præ inopia
Libanus et Apamia,
Nec non et Laodicia,
Cum suis appendiciis.

Tyrus stupet metropolis,
Urbs Phœnicum mirabilis,
Magnos questus dat Tripolis,
Visis sinistris nuntiis.

Quid dicam de Hierusalem?
It planctus usque Betleem,
Clamorque Ptolemaidis
Tangit fines Neapolis.

Urbs fœcunda nimis, nullis quassata ruinis,
Es privata viro qui te moderamine miro
Rexit ..

Huic nobili principi Raimundo videlicet, etc. . . »

C. C.

BERTRAN ALBARIQ'

Bertran Albaric est un troubadour dont le nom ne figure que dans le chansonnier de Jean de Nostredame (f de M. Bartsch), où l'on trouve de lui deux *coblas* et une *tenson* avec un autre poète nommé Guibert. M. Paul Meyer, qui a publié ces trois pièces, pp. 125-127 des *Derniers Troubadours de la Provence*, n'a pu rien trouver sur leurs auteurs. Je crois avoir été plus heureux que lui, en ce qui concerne du moins Bertran Albaric. J'ai rencontré, dans les archives d'Arles, au cours de recherches faites pour un autre objet, la quittance suivante, transcrite à la page 211 du recueil de Veran intitulé *Idiome d'Arles*:

« Memorial sia a totz presens e esdevenidos que ieu Bertrand Albaric ay agut de Pierre Negre xxx sols i blanc per viii deniers de l'an mccc xlvi. al iiii de Julh. »

(Registre de Pons Rodelly, notaire d'Arles, 1346.)

Il y a tout lieu de croire que ce Bertrand Albaric est à identifier avec notre troubadour. Celui-ci aurait donc vécu à Arles, au milieu du XIV^e siècle, et ce serait aussi, conséquemment, à la même époque qu'appartiendrait son interlocuteur Guibert, probablement Arlésien comme lui.

C. C.

AD RADIUM TINÆ

(NOTE SUPPLÉMENTAIRE)

A propos de notre article sur *rasade*¹, un de nos confrères, M. E. Galteyrès, instituteur à Moissac (Lozère), communique à la Société pour l'étude des langues romanes un nouvel exemple de l'expression *ad radium tinæ*, qui se trouve dans une reconnaissance faite à Simon Sabatier à la date du 22 avril 1529 : « . . . Item, unam salmadam vini boni, puri, ad radium tinæ, item . . . »

Cela nous donne occasion de faire à notre précédente note une rectification destinée à rendre justice au P. Carpentier. Le continuateur de Du Cange traduit *ad radium tinæ* par « à ras de tîne », ce qui est parfaitement exact. Nous avons eu le tort de ne pas comprendre cette locution méridionale et d'imaginer que le traducteur entendait par là « à tîne rase. » Il n'en est rien évidemment. On m'apprend en effet que la formule « à ras de cuve » s'emploie couramment encore aujourd'hui dans l'Hérault, le Gard, etc., pour dire « tiré à la cuve. » On vend son vin « à ras de cuve », c'est-à-dire pris directement au robinet de la cuve.

Ce *ras* ou plutôt *raz* (*radj*) est le nom verbal de *rajar*. Le diminutif *rajol* est d'un emploi constant pour un liquide qui coule. *Raz* ou *rat* (comme on prononce sur les rives du Lot et ailleurs²) se dit d'un point d'une rivière où le courant est très-vif, par exemple à la sortie d'une écluse. C'est évidemment le même mot que le bas-breton *raz*, courant violent, remous, et le français *raz* dans *raz de marée*. La présence simultanée de *raz* en breton et en languedocien, sans qu'il y ait lieu

¹ No de février 1885, p. 98.

² Dans une partie du Quercy, *dj* et *teh* ont un représentant unique, *ts* (*tsoun*, joar; *tsobal*, cheval); à la fin des mots, la sifflante s'éteint, et *t* reste seul : *croul* = *crouls* (*crucem*), *pout* = *pouts* (*puleum*), *pat* = *pats* (*pacem*). Ailleurs, au contraire, c'est le *t* qui tombe, et on dit *crous*, *pous*, etc.

de supposer un emprunt de l'une des langues à l'autre, peut faire croire à l'existence d'un vieux mot antochthone (indépendant de *radius* et de *radiare*), d'où dériverait *rajar*. Cela expliquerait pourquoi, parmi les langues romanes, on ne trouve ce dernier terme que dans les dialectes de la langue d'oc et de la *lingua lemosina* d'Espagne. On sait d'ailleurs que les vieux idiomes gaulois faisaient partie du groupe indo-européen et qu'ils étaient par suite proches parents du latin.

L.-MARCEL DEVIC.

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische Philologie. VIII, 2. P. 161. A. Redolfi. *Phonétique du dialecte de la vallée de Bergell*. Il tient le milieu entre le ladin et le lombard. — P. 205. W. Meyer. *Études de phonétique et de morphologie romanes*. Les différentes langues romanes ont chacune des procédés de syncope différents. Les faits de syncope les plus importants sont d'ailleurs antérieurs, non-seulement aux monuments écrits que nous possédons, mais encore au développement spécifique des divers groupes romans.—P. 243. F. Neumann, *Sur quelques doubles formes en français*. Étude très-curieuse de l'influence qu'exerce, sur la forme (et prononciation) des mots, la place qu'ils occupent dans la proposition et le rôle qu'ils y jouent (mots accentués et proclitiques), et aussi la finale du mot précédent ou l'initiale du mot suivant.—P. 275. J. Ulrich. *La Riote du monde*. Rédaction en vers du ms. harléien 2253 et rédactions en prose du ms. 1553 de la Bibliothèque nationale de Paris, du ms. de Cambridge, collége de la Trinité, O. 245, et du ms. de Berne 113.

MÉLANGES. I. HISTOIRE LITTÉRAIRE P. 290. G. Græber. *La Dédicace du Donat provençal* (Cf. *Zeitschrift*, VIII, 1, p. 112 sqq.). Nouveaux renseignements sur le Jacques de Mora à la demande de qui fut composé le *Donat*, d'après des documents historiques recueillis par M. Scheffer-Boichorst. — II. CRITIQUE DES TEXTES. P. 293. A. Tobler. *Notes sur le Cligès de Chrétien, édité par Fawster*. — III. ÉTYMOLOGIE. P. 299. A. Schulze. *a. fr. chaeles, ital. cavella*. Pour ce mot difficile, disparu dès la fin du XII^e siècle, l'auteur propose l'étymologie *carilla* (Plaute), plaisanterie agaçante, bavardage sans importance, et rapproche à ce sujet l'expression moderne « dites-moi un peu » du « dites-moi. chaeles ! » de l'*Erec*, v. 1192. Je relève un exemple

semblable dans la *Vie de saint Grégoire* (ms. de l' Arsenal, 283): « *Dites-moi, queles! que avez* »; et un autre dans le *Roman de Thebes*, v. 842 de la rédaction picarde (ms. B. N. 375; cf. Cheltenham 8384, v. 848): « *Ne vous irés, kebes, biau sire.* » — IV. PHONÉTIQUE. P. 302. W. Meyer. *Ci, TI, en italien.* — V. GRAMMAIRE. P. 304. W. Meyer. *La Déclinaison en italien.*

COMPTES RENDUS. P. 307. Gaidoz et Sébillot. *Blason populaire de la France* (Liebrecht). — P. 312. S. Berger. *La Bible française au moyen âge.* J. Bonnard. *Les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge* (Grœber, très-favorable). — P. 316. J. Ellenbeck. *Die Vorton-Vocale in französischen Texten bis zum Ende des XII. Jahrhunderts* (Grœber). — P. 317. *Romania*, 1882, octobre (Grœber).

VIII, 3. P. 321. F. Hildebrand. *L'Élément français dans le Liber censualis de Guillaume I^{er} d'Angleterre.* L'auteur étudie l'influence du français sur la langue de ce texte latin du XI^e siècle, en particulier dans les nombreux noms de lieux ou de personnes latinisés qu'il renferme. — P. 368. F. Neumann. *Sur quelques doubles formes en français* (suite et fin). — P. 413. H. Suchier. *Sur les traductions françaises de la Bible.* Additions intéressantes aux deux ouvrages de MM. Bonnard et Berger sur le même sujet (Cf. *Zeitschrift*, VIII, 312 sqq.). — C. Michaelis de Vasconcellos. *Notices de manuscrits portugais.* — P. 449. Ed. Mall. *Sur le prétendu « Évangile aux femmes. »* M. Mall revient sur la question traitée par nous ici même, p. 24 sqq. Il classe les deux nouveaux mss. de l'*Évangile aux femmes* que nous avons fait connaître un peu autrement que nous n'avons cru devoir le faire, et persiste à n'admettre comme originales que cinq ou six strophes. Nous trouvons que sa classification, d'ailleurs aussi compliquée que la nôtre, a quelque chose d'arbitraire et n'entraîne pas la conviction. La découverte d'un nouveau manuscrit pourrait seule trancher la question en litige.

COMPTE RENDUS. P. 456. G. Raynaud. *Recueil de motets français des XII^e et XIII^e siècles* (Bartsch; corrections et rapprochements intéressants). — P. 464. G. Raynaud. *Bibliographie des chansonniers français des XIII^e et XIV^e siècles* (Bartsch). — P. 466. Machado y Alvarez. *Folk-Lore espagnol* (Liebrecht). — A. Fischer. *Der Infinitif im Provenzalischen nach den Reimen der Troubadours* (Reimann).

P. 476. D'Ovidio. Lettre à l'éditeur de la *Zeitschrift*, M. Grœber (Observations sur son propre article, paru dans ce même volume, p. 82 sqq., et sur celui de M. Neumann, p. 243 sqq.). — P. 478. Ouvrages récemment parus. Compte rendu sommaire.

VIII, 4. P. 481. A. Tobler. *Mélanges de grammaire française* (Cf. VI, 506 sqq.). 34. Verbe au pluriel avec un sujet singulier collectif. 35. Attraction régressive du relatif. 36. Nominatif absolu

suivi d'une proposition relative au lieu d'une proposition simple dont ce nominatif serait le sujet (*Mais li fains et li sois qui durement l'aignie*). 37. Futur passé employé au lieu du passé indéfini. 38. *Ous, ou, pour vous* (Cf. Molière, *Don Juan*). — P. 499. E. Stengel. *Rapports de la Chanson de Roland avec la Chronique de Turpin et le Carmen de prodicione Guenonis*. Examen critique de l'article publié par M. G. Paris sur le même sujet dans la *Romania*, XI, 465 sqq. Le savant critique soutient, contre M. G. Paris, que le *Carmen* et la *Chronique* restent bien au-dessous du *Roland* pour la valeur légendaire. — P. 522. E. Suchier. *Réductions provençales de l'Enfance de Jésus*. La partie la plus importante de l'article consiste dans un essai ingénieux de classement des nombreux passages que Raynouard a extraits, pour son *Levique roman*, d'un manuscrit de son cabinet, aujourd'hui perdu, sous la rubrique : *Traduction d'un Évangile apocryphe*. L'auteur démontre, par de curieux rapprochements, que le texte de Raynouard dérivait d'une ancienne rédaction du faux Évangile de Mathieu, complétée par les Évangiles synoptiques, en particulier celui de Jean, et qu'il comprenait, outre l'enfance du Christ, l'histoire de la naissance de la Vierge et le récit de la vie de Jésus jusqu'à sa mort. — P. 570. K. Bartsch. *Parodies religieuses de chansons profanes*. On a souvent utilisé au moyen âge les vers et la musique de chansons profanes, qui étaient en possession de la vogue, dans un but d'édification, en les transformant, à l'aide de quelques changements, en cantiques spirituels. M. B. cite de nombreux exemples de cette transformation, tirés du ms. 12483 de la Bibliothèque nationale de Paris. — P. 586. C. Decurtins. *La Danse des morts* (chant latin, tiré d'un ms. de la Bibliothèque cantonale de Chur (Grisons)). — P. 598. C. Michaelis de Vasconcellos. *Notices de manuscrits portugais* (suite).

IX, 1. P. 1. M. Pfeffer. *Les Formalités du duel judiciaire*. Travail consciencieux et fort intéressant, pour lequel l'auteur a utilisé, outre les principaux ouvrages qui se rapportent de près ou de loin à la question traitée, trente-deux chansons de geste, qui lui ont donné l'occasion de rectifier bien des assertions erronées. L'auteur n'a pas consulté le *Roman de Thèbes*, dont l'analyse et les extraits publiés par nous (*Légende d'Œdipe*, 2^e partie, ch. IV) lui auraient fourni d'utiles compléments aux textes fort curieux qu'il a rapprochés. Voici les divisions de ce mémoire : *a*. L'accusation devant le tribunal des barons ; — *b*. La provocation et son acceptation ; — *c*. La désignation des otages ; — *d*. La veillée à l'église ; — *e*. La messe ; — *f*. Les tentatives de réconciliation ; — *g*. Le serment ; — *h*. La publication du ban ; — *i*. Le combat ; — *k*. Le châtement du vaincu ; — *l*. L'exécution (ou la libération) des otages. — P. 75. W. Hammet. *La Langue du poème anglo-normand sur la légende de saint Brandan*. L'auteur combat en passant l'opinion

émise par Boucherie ici même, XXIII, 180 sqq. sur la versification de ce poëme, à propos du livre de Vising, *Étude sur le dialecte anglo-normand du XII^e siècle*. L'ensemble du travail a l'air fort soigné ; ce qui est dit de la conjugaison est insuffisant. — P. 116. O. Schultz. *Biographie de quelques troubadours* (Pujol, Bertran du Pouget, Bertran de Gourdon, Gui de Cavaillon, Bertran d'Avignon, Blacas, Folquet de Romans, Bertran d'Alamanon).

MÉLANGES. I. MANUSCRITS. P. 136. W. List. *Un fragment de Fierbras*. Ces 48 vers, trouvés dans une reliure de la bibliothèque de Strasbourg, appartiennent à une rédaction notablement différente de celles qu'ont publié MM. Krœber et Servois, et le premier correspond au vers 5173 de cette édition. — II. CRITIQUE DES TEXTES. P. 138. A. Musafia. Sur l'*Enfant juif* publié par Wolter. — III. ÉTYMOLOGIE. 1. H. Kunnst. *Étymologie du nom de personne* Lucanor (= esp. *Lucano, Lucanum, Locman*, le sage indien). — P. 140. 2. A. Horning. *Étymologies françaises*. *Cacher, allécher* = non pas *coactare, allectare*, mais *coact-ïc-are, allect-ïc-are*. *Laise* est le nom verbal de *laisier* (que l'on peut supposer d'après *eslaisier, alaisier*). *Mitan* = non *medietaneus* (*Romania*, X, 609), mais *medium tempus* (c'est de la haute fantaisie : *mitan* est simplement emprunté à la langue d'oc). *Acoateir*, du Psautier lorrain = *adcoptare* pour *adcoopertare* (ce n'est pas sûr). *Xtrôfâ* (patois lorrain) = *extr(i)umphare*. — IV. GRAMMAIRE. P. 142. 1. A. Horning. *Le Suffixe* *ïcius, icius*. Les dérivés romans de *-ïcius* ont conservé *ï* par analogie avec ceux (plus nombreux) qui dérivent de *-icius*. — P. 143. 2. W. Meyer. *Lois des finales*. Rectification à l'article de Neumann (*Zeitsch.* VIII, 243-274, 363-412) qui a eu le tort de ne pas tenir compte dans ses recherches de toutes les langues romanes, au lieu de s'en tenir au français. — P. 146. 3. G. Baist. *Le Passage de st à z en espagnol*. — V. LEXIQUE. P. 149. 1. A. Tobler. V. fr. *arere* = *aratum* (justification de ce mot, jusqu'ici contesté ou méconnu). — 2. O. Schultz. *Raverlie*. Ce mot a été traduit par « Geplauder, caquet », dans la *Chrestomathie* de Bartsch. Voyez notre *Chrestomathie* (Paris, Vieweg, 1883), au Glossaire.

COMPTES RENDUS. P. 151. *Boletín Folklorico Español*, directeur Al. Guichot y Sierra (Séville), fasc. 1-4. (Liebrecht). — P. 152. G. Pitré. *Curiosità popolari tradizionali*. Vol. I et II (Liebrecht, grand éloge). — P. 155. M. R. Buck. *Ratische Ortsnamen* (Th. Gartner). — P. 156. L. Römer, *Die volksthümlichen Dichtungsarten der alt provenzalischen Lyrik* (O. Schultz; rien de nouveau). — P. 158. K. Brekke, *Étude sur la flexion dans le Voyage de saint Brandan* (Grœber; les questions de phonétique française abordées ne sont pas résolues).

L. CONSTANS.

Rivista critica della letteratura italiana, diretta da T. Casini.
S. Morpurgo, A. Zenatti, Roma e Firenze.

Cette nouvelle revue, que les noms de ses directeurs et de ses principaux collaborateurs recommandent tout particulièrement à l'attention des romanistes, paraît mensuellement depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière. Elle vise, et nous souhaitons qu'elle réussisse, à devenir pour l'Italie ce que la *Revue critique* est pour la France, le *Literaturblatt* et le *Literarisches Centralblatt* pour l'Allemagne. Les neuf numéros que nous avons sous les yeux sont remplis de comptes rendus, souvent importants, de publications récentes. On y remarque aussi, sous la rubrique de *Comunicazioni*, quelques articles analogues aux *Variétés* de la *Revue critique*. L'un de ces articles, fait pour piquer entre tous notre curiosité, est intitulé *Un provenzalista del secolo XVI*. Il a pour auteur M. T. Casini, dont les travaux sur la littérature provençale sont bien connus, et a paru dans le n^o de septembre 1884. Le provençaliste en question est Bartholomeo Casassagia, qui traduisit en italien, pour le cardinal Colocci, à la demande de Pietro Summonte, un certain nombre de poésies d'Arnaut Daniel et de Folquet de Marseille. M. Casini ignore que le nom et les essais de Bartholomeo Casassagia ont été signalés depuis longtemps par Hippolyte Fortoul, et il oublie de rappeler que Canello les a mentionnés récemment dans son édition d'Arnaut Daniel (pp. 63 et 83). On sera peut-être bien aise de lire ici, en attendant la description détaillée que M. Monaci doit donner des mss. de Casassagia, le passage de Fortoul auquel je viens de faire allusion, et une lettre que Canello m'écrivait il y a trois ans, en réponse à une communication sur le même sujet.

« J'ai pu voir à Rome, dans la Bibliothèque vaticane, quelques mss. qui, j'ose le dire, ont échappé jusqu'à ce jour aux investigations des amateurs les plus curieux de la poésie provençale.

» Le codex 7190¹, qui est comme le portefeuille de quelque érudit italien du XVII^e siècle, offre une singularité remarquable. On y voit cet homme de lettres s'exercer, au milieu de ces chefs-d'œuvre et des lumières de la civilisation moderne, à traduire en distiques latins une chanson de Rambaud de Vaqueiras, après lequel il passe de plain pied à l'Arioste. Dans le même volume se trouvent des versions italiennes de quelques pièces de Folquet de Marseille; elles sont adressées à un prélat par Bartholomeo Casassagia, sur lequel ni les conservateurs du Vatican ni les biographes n'ont pu me donner aucun éclaircissement. Pendant que je courais sur ses traces, j'ai vu, dans le codex 7182, ce

¹ Cote erronée, comme on le verra dans la lettre de Canello.

même Casassagia, qui semble être quelque pauvre abbé sollicitant un bénéfice de la générosité d'un *monsignor*, reparaitre avec ses traductions; cette fois il les donne sous la ligne même des chansons provençales, qu'il copie textuellement. Comme pour nous laisser penser qu'il y avait encore alors en circulation beaucoup de chansons perdues depuis ce temps, il commence par une pièce d'un troubadour dont je n'ai retrouvé le nom nulle part, et qu'il appelle Aassangut de Goisel; il arrive ensuite à Arnand Daniel, et il en donne trois chansons. . . »

(Fortoul, *Études d'archéologie et d'histoire*, t. II; *Étude sur les Troubadours*¹ (p. 55-56).

« Padova, 7 aprile 1882.

« Carissimo amico,

« In una rapida corsa che in questi giorni dovetti fare a Roma, ho potuto cercare, un pò frettolosamente, i due codici ch' Ella ebbe la cortesia d'indicarmi; ed ecco ciò che ho trovato.

« Nel ms. val. 7190 non ho veduto nè traduzioni nè testi originali provenzali; e forse il numero sarà non esatto.

« Nel ms. 7182 ho trovato più e meglio di quanto aspettava. È un miscelaneo cartaceo che, da quanto mi disse il Monaci, apparterebbe agli spogli del Colocci. A carta 281^{ro} cominciano le cose provenzali. Sta in primo luogo una cobla adespota: *Aunt sion*; segue, pure adespota, un componimento: *Amic Robert, fey que dey vos?*; e viene per terza, adespota pure, una lettera in versi: *Dona qu'avez la senhoria*, che sta anche in N (Bartsch, *Gr.*, 199)².

« A ca. 287 cominciano le poesie d'Arnaldo Daniello, que sono quattro: *Sim fos amors*; *Lo ferm voler*; *Moutz* [= *Doutz*] *braills*; *Era sabrai* [di Guir. lo Ros]. Ma la prima, aazichè ad Arnaldo è attribuita ad un A Asanguz de Goisgl (*sic*) [= Gui d'Uisel?] C'è però buon fondamento a credere che questo non sia se non un errore di scrittura, intorno al quale dubitava il copista stesso; poichè in una lettera che accompagna queste poesie provenzali e le traduzioni relative, il nome dell'autore (che dovrebb' essere Arnaldo Daniello) è lasciato in bianco.

¹ Étude publiée pour la première fois, si je ne me trompe, vers 1846, dans la *Revue des Deux Mondes*.

² [= Bartsch, *Grundriss*, 305, 5.]

³ Elle est incomplète dans ce dernier ms. Voy. Constans, *Mss. prov. de Cheltenham*, p. 49, et H. Suchier, *Denkmaeler*, pp. 308, 552.]

» Dopo le poesie d'A. D., che sono corredate d'una versione interlineare, ricopiata poi più innanzi in disparte, vengono alcune fra le più note canzoni di Folchetto (io scordai di notarmene i capoversi), fornite esse pure d'una versione interlineare. Il traduttore e commentatore si segna : Bartholomeo Casassagia ; e dice d'essere stato pregato di fare questo lavoro per mezzo di messer Pietro Summontio (sec. XVI in principio).

» Rispetto alle poesie e traduzioni di A. Daniel, questo codice s'accorda in tutto e per tutto con un altro, già additato mi dal Monaci, che si riserva di darne estesa notizia¹; pur esso spettante agli spogli del Colocci. E il riscontro delle varianti ecc. m'aveano già da tempo fatto capire che qui si trattava di un codice vicinissimo e quasi identico all' M del Bartsch.

» Ecco quello che le posso dire per ora ; mi creda intanto, etc. — U.-A. Canello.»

C. C.

CHRONIQUE

C'est, hélas ! par une mention funèbre que doit s'ouvrir aujourd'hui notre chronique. Victor Hugo n'est plus. Celui qui fut, après Dante et le grand Corneille, l'incarnation la plus haute de la poésie romane et de l'âme romaine, est mort le 22 mai 1885. Nous n'avons pas à raconter sa fin ni les funérailles splendides que lui a faites la Patrie en deuil. Nous voulons seulement dire ici la grande part qu'a prise notre Association à la douleur commune. Voués, comme nous le sommes, à l'étude des langues romanes, nous avons dû doublement ressentir la perte du poète incomparable dont le génie leur a rendu sans conteste cette hégémonie littéraire qu'elles exercèrent pendant si longtemps, et que l'Allemagne et l'Angleterre leur avaient ravie.

..

La Sainte-Estelle a été célébrée cette année à Hyères, avec la plus grande pompe. La nouvelle de la mort de Victor Hugo, arrivée la veille, a assombri la fête. Après avoir lu la dépêche des félibres de Paris qui la lui annonçait, Frédéric Mistral a prononcé, au commencement du banquet, ces paroles éloquentes :

« Eh ! ben noun, es pas mort lou souléu de pouësio, l'illustre segne-grand que plouran tóuti : quand lou souléu trecolo, noun dispareis a

¹ [C'est le n° 4796 de la Bibl. vaticane (voy. *Arnal do Daniello*, p. 83). M. Casini paraît n'avoir connu Casassagia que par ce ms. C'est, dans tous les cas, le seul qu'il mentionne.]

nostis iue, a noste courto visto, que per coutunia soun camin dins l'espaci e per ilumina d'autri nacioun e d'autri mounde. Tant que la Franco sara Franco, tant que i'aura sus terro d'amo capablo de coumprene e de senti la pouësis, Vitour Hugo vieura e revieura en glòri. Nous autri sis enfant, nous autri li pouëto, emplissen doune la Coupo eme lou vin de santo Estello, e vujen-la. Messiés, a soun immourtalita! »

M^{lle} Roumanille a été proclamée reine du Félibrige pour sept ans. Elle remplace M^{me} Mistral, intronisée aux fêtes latines de Montpellier, en mai 1878, et qui, en déposant son sceptre, a porté à la nouvelle reine ce toast d'une grâce exquise :

« Ièn, desempieï set an, reïno d'un reïaume ideau, remercie mi felibre d'avé rendu mouu gouver tant facile e tant dous, et porte un brinde a la nouvello reïno di Jo flourau.

« Vivo la chausido de deman ! Assetado dins l'azur celestiau, ausira de cansoun que bruïsson coume d'alo de cigalo ; veïra d'espelido de vers coume au printemps li nisado d'anceu ; e pantaiara, coume ai pantaïa ièn, que nous enauron tóuti entre li nivo e lis estello. »

Errata des n^{os} de mars et d'avril 1885

UNE DRAME HAUT-ENGADINOIS. — Vers 6, *anallo* ; lis. : *amallò*. — Vers 185, *me* ; lis. : *mieu*. — V. 290, *Fu* ; lis. : *Tu*. — V. 521, *chiaevra* ; lis. : *chiaera*. — V. 712, *Shi* ; lis. : *Schi*.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

NOTES

V. 1. « Allegron. » Ce verbe est au subjonctif. J'en fais la remarque, parce que Bory l'a traduit par l'indicatif, et que d'autres, comme lui, pourraient s'y tromper.

4. « conec. » Raynouard et Bory ont corrigé *conoc*, ce qui n'est pas indispensable. On trouve, en effet, la même forme ou des formes analogues, c'est-à-dire où *e* remplace *ō*¹ dans des textes des XIV^e et XV^e siècles, et ce sont ces formes qui prévalent depuis bien longtemps dans le domaine français, comme dans le domaine espagnol, de la langue d'oc. Ex. : *counçguè*.

Ibid. « la sieu error. » Raynouard *lo sieu*, ce qui est un barbarisme. Bory met après *sieu* une apostrophe, qui n'est nullement nécessaire. Les exemples de *mieu*, *lieu*, *sieu*, au féminin, abondent dans les textes provençaux dès le XIV^e siècle². Ex. : *Sus en la mieu sancta mayson* (*Vie de saint Honorat*, p. 188); *a las sieus paraulas* (*Vie de sainte Douceline*, p. 118); *las lieus polpos* (*Contrast del cors et de l'arma*, v. 1006); *la mieu vida transsibla* (*Joyas del gay Saber*, p. 116). Mistral dit de même : *la mieu Durenço, la sieu despueio bello*.

11. « A ca. » J'adopte la leçon de *B*, sauf un détail de graphie. On connaît les formes modernes *ca*, *a ca*, *en ca* (par exemple : *enco de Roumanille* = chez Roumanille). *Ca*, qui est *casa*, existe aussi dans

¹ Peut-être sous l'influence analogique des parfaits en *ec*, et plus spécialement des verbes en *eisser*, de la même conjugaison : *crec*, *purec*, etc.

² L'abandon de la forme féminine en *a*, qui n'a du reste jamais été complet, est peut-être encore un effet de l'analogie. Ce serait, dans ce cas, sous l'influence des adjectifs des deux genres en *eu* ou *ieu*, comme *greu*, *leu*, que le phénomène se serait produit.

plusieurs dialectes italiens, et Dante lui-même (*Inferno*, xv, 54) s'en est servi. On le trouve pareillement en Catalogne, à Valence et aux Baléares. Cf. Diez, *Wörterbuch*, sous *casu*; Blanc, *Vocabolario dantesco*; Ubaldini, *Tavola delle voci*. . . ., à la fin des *Documenti d'amore* de Barberino; W. Förster, *Galloitalische Predigten* (Rom. Studien, IV, 88).

12. « Embe. » Forme toute moderne. C'est l'ancien *amb, ab*.

14. Peut-être aurait-il mieux valu adopter la leçon de *P* (*de son gran plor*). Le pluriel a pour lui l'accord des trois autres textes.

17. « sos pels prenia. » Il ne paraîtra pas trop hors de propos de citer ici une assez agréable épigramme, imprimée à la page 7 du *Jardin des muses, où se voyent les fleurs de plusieurs agréables poésies* (Paris, 1642), et dont je dois la communication à l'amitié de M. de Berluc-Perussis :

*Sur les cheveux de la mesme sainte*¹

O quam diversos crines vertuntur in usus !
Arma sua iuvictus ponere nescit amor.
Magdala, crine potes, solitæ non immemor artis,
Illaqueare homines, illaqueare Deum.

18. « humblament. » Forme moderne, où se marque sensiblement l'influence française. L'original portait probablement *humilment*, que Bory a rétabli².

21. « l'enguent. » Sous ce mot, qui est ici fautif³, si ce n'est au v. 23, où il reparaît, se cache peut-être un équivalent provençal du vase d'albâtre⁴ de l'Évangile (*alabastrum unguenti pretiosi*, Matth.,

¹ C'est-à-dire sainte Madeleine. Cette épigramme est en effet immédiatement précédée, dans le recueil en question (p. 6), d'une autre qui a pour titre : *Sur l'unguent de la Magdelaine par le mesme*, et que je rapporte également :

Quam bene servatos, pretiosa unguenta, liquores
In lassos fudit prodiga dextra pedes!
Dum tangit medici corpus, sua vulnera discit,
Ungit et unguento sana fit ipsa suo.

² Rappelons ici en passant que, d'après Guillaume Durand (*Rationale divinorum officiorum*, lib. iv, cap. 31, de *secunda Thurificatione*), les « oignements » de Jésus par Madeleine sont symbolisés, dans la liturgie catholique, par le second encensement de l'autel que le prêtre fait, en croix, à la messe.

³ Peut-être aussi *doussor*, qu'on lit déjà dans le couplet précédent.

⁴ Ce vase était, paraît-il, conservé dans l'église Saint-Victor, de Marseille,

xxvi, 7). On pourrait y voir dans ce cas, sous une forme sans doute altérée, un dérivé de *lecythus*, mot qui, malgré son origine savante, paraît avoir été populaire. Voyez Quicherat, *Addenda lexicis latinis*. Mais peut-être vaut-il mieux laisser l'l détachée et identifier notre mot, en le corrigeant *engues* (ou *engrest?*), avec un *enges* qui se lit, d'après Raynouard, dans une pièce du troubadour Palais, où il aurait le sens de vase, coupe¹. Cet *engues* ou *engrest* (Cf. *engrestara* = ital. *inguistara*, *ingrestara*, qui se trouve dans une *cobla* provençale anonyme²) renvoie au bas-latin *anguistrum* « fiole à cou étroit », dont on peut voir diverses variantes dans Diefenbach, et qui se rattache à *angustus*.

23. Il y a lieu de croire que sainte Madeleine ne répandit pas sur les pieds de Jésus tout son parfum, car le monastère de S. Sever (Landes), d'après un inventaire dressé vers 1560, en possédait une partie. Voyez Dubuisson, *Histoire du monastère de S. Sever*, t. I, p. 175. Quant à ses cheveux, ils étaient conservés au couvent de Saint-Maximin, dans un tabernacle d'argent. Son chef³, comme chacun

ou le dominicain Silvestre de Prierio, auteur de la *Rose d'Or* (*Aurea Rosa*), déclare l'avoir vu en 1497: « Alabastrum quoque unguenti nardi preciosi monstratum est mihi Massiliæ in ecclesia S. Victoris. » (Surius, t. IV, p. 302.

¹ Au lieu d'*enges*, c'est *enaps* qu'on lit dans l'un des deux mss. qui nous ont conservé cette pièce. Voy. la *Zeitschrift* de M. Groeber, t. IV, p. 519.

² Voy. la *Romania*, II, 241 et 477. Redi, dans une des notes de son *Bacco in Toscana* (édit. de Naples, 1778, p. 46), citant cette même *cobla*, et avec plus d'intelligence, pour le dire en passant, que ne l'ont fait depuis Raynouard, Bartsch et surtout Galvani (lequel prétend trouver Darius * dans le *dava* où les deux premiers ont vu seulement une héroïne inconnue), avait déjà remarqué l'identité du mot italien et du mot provençal, et il cherchait l'origine de l'un et de l'autre dans le grec *γέστρον*.

³ L'auteur cité tout à l'heure, Silvestre de Prierio, qui visita la Sainte-Baume et Saint-Maximin en 1497, parle ainsi du chef, des cheveux et d'un bras de la sainte (Surius, *ibid.*):

« Ostensum est mihi pluries sacrum et honorabile caput ejus, grande valde et totum undique ad os usque deundatum, excepta ea parte frontis quam Salvatorem omnium diximus tetigisse ». Ibi enim pellis ad instar quasi .Ethio-

² *Novellino provençale*, p. 201.

³ Quand il reposa Madeleine, en prononçant les mots *noti me tangere*, dont on a fait le nom même de cette partie du front de la sainte. Le P. Pierre de St-Louis y fait allusion au début de son singulier poème: *la Madeleine au désert de la Sainte-Baume*:

Je chante dans mes vers une dame de marque
Dont le chef est encore un temple où l'on remarque,
Sur son vieux frontispice, un endroit du milieu,
Empreint et consacré des doigts sacrez de Dieu;
Merveille qui paroît entre les plus illustres
Et subsiste depuis trois cens vingt et six lustres

sait, y était aussi¹; et l'on y trouvait encore une autre relique de la sainte, qu'un inventaire de 1504 désigne ainsi : « Item, quodam ymago beate Marie Magdalenes tenens in manu busulam ex auro cristalli, in-

pissa seu cadaveris jandiu occisi clare apparet et in pelle duæ fossæ duarum extremitatum digitorum quarum altera multo est reliqua evidentior atque profundior et sub pelle caro ad albedinem declinans. Ostensi sunt et in vitrea ampulla ejus capilli, non omnes sed qui pedes Christi tersere... Vidi et brachium ejus magnum et cerei coloris. » Il y a lieu de croire que c'était de l'autre bras que provenait le doigt dont il est fait mention (en même temps que de la lance de Longiu ?) dans une curieuse lettre de Mafalda, reine de Castille, à son frère Pierre, infant de Portugal et seigneur de Majorque, qui est rapportée par Jaime de Villanueva². Voici un extrait de cette lettre, qui a dû être écrite entre 1231 et 1255, antérieurement, dans tous les cas, à l'invention du corps de la sainte :

« Et mitto vobis per Garssiam Petri reliquias quas mihi significastis, scilicet lanceam longam (f.^o *longineam*) que vos defendat, et digitum Magdaleneæ quod roget pro meo germano, quomodo rogavit pro suo. »

¹ Il fut dérobé, comme je l'ai noté plus haut (t. XXV, p. 418), avec la châsse qui le contenait, en 1505. Une nouvelle châsse, construite à Tours en 1511 par l'orfèvre Hance Mangot, aux frais de la reine Anne, reçut la précieuse relique. L'inventaire des pierres précieuses dont cette châsse, d'or et d'argent, était ornée, a été publié par M. l'abbé Albanès, avec quantité d'autres documents de même nature, parmi les pièces justificatives de sa savante *Histoire du Couvent royal de S. Maximin*, pp. 110-112^o. Comme cet inventaire est en provençal, je crois devoir le reproduire :

Anno incarnationis Domini m. d. xiii. et die xxx et penultima mensis octobris. . . . Et primo, in collo dicte custodie^{***}, una flor emalhada de blanc, la hont hy a una tabla de saffir oriental, estacat ambe una cadena de argent daurada. A la bordura de l'estomac, sine balaes orientals. Item, quatre esmeraudos orientals grossos. Item, plus quatre saffirs orientals, ambe vint et quatre perlos orientals, semeuadas per dedins. Item, plus al dessos la dicha bordura, ung gros saffir s) oriental, en caboysson, pesant una unza et tres deniers, pes de Paris, encassat dedins ung chaton desus una flor emalhada de blanc. Item, plus a la bordura de l'espalla drecha, syeys saffirs orientals, ambe sine balaes orientals, et viut et quatre perlos orientals, semenados per dedins. A la bordura de l'espalla senestra, syeys saffirs orientals, ambe sine balaes orientals, et vint et quatre perlos orientals, semenados per la dicha bordura. Al crus^{****} davant, entre los dos angels, doze grossos perlos orientals, en maniera de quatre trieules^{*****}, ambe dos saffirs, ambe ung gros balaes orientals. Al crus de l'espalla drecha, entre las alas dels dos angels, dos balaes et

* *Voyage Itérario a las iglesias de Espana*, xxi, p. 263. Cf. *ibid*, p. 44

** Sic Villanueva; sans doute pour forte.

*** La châsse en question, qui était en forme de chef.

**** = fr. creux?

***** = trècles. Raynouard n'a que *trefuel*

fra quam est de diminutione corporis beate Marie Magdalenes¹. » Voyez l'*Inventaire du trésor de S. Maximin en 1504*, publié par M. l'abbé Albanés dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1877, I, 294.

29. « agues. » Correction de Bory². La signification de « don de prophétie », qu'il faut ici donner à *professia*, paraît, en langue d'oc, propre au catalan. L'hypothèse de l'origine catalane de notre cantilène trouverait là un nouvel appui. Cf. ci-dessus, p. 109, n. 1.

34. « Lo era. » = *Il était*. Les exemples de cet emploi du pronom neutre sont très-communs dans les textes de Provence aux XIV^e et XV^e siècles³. La correction est d'ailleurs tout indiquée dans la leçon de *M (L'era)*, trop courte d'une syllabe. Bory a simplement changé l'*l* en *i*, ce qui donne une phrase inacceptable.

43. « egalament. » Forme moderne. L'original devait porter *engal-*

ung saffir orientals, ambe doze perlos aurientals, en maniera de quatre trieules. Al crus de l'espalla gaucha, tres balaes, ambe doze perlos orientals, en favsson de quatre trieules. Al crus darrier, doze perlos orientals, en maniero de quatre trieules. La corono. Et en la garlando de la dicha corono, quatre balaes orientals, quatre saffirs orientals, ambe huech esmeraudos grossos et seze perlos orientals. Lo floronc de davant la dicha corona, una tabla de saffirs, ambe tres petitos esmeraudos et tres robins orientals, tres perlos al bot dels florons, orientals. L'autre et segon floronc tirant a man drecha, ung gros balaes, quatre esmeraudos petitos, ambe dos robis et tres perlos dels florons, orientals. Lo ters floronc, ung saffir en tabla, ambe tres robins, tres esmeraudos petitos, et tres perlos orientals. Lo quart floronc, una tabla de saffirs, ambe quatre petitos esmeraudos, dos robis, et tres perlos grossos orientals. Al sinquiesme, ung saffir, ambe dos robis, ung balaes, et tres petitos esmeraudos, et tres perlos orientals. Al(a) syessesme floronc, ung balaes, ambe tres esmeraudos, dos robis, ung petit balaes dessos, orientals. Al septesme, uno tabla de balaes, tres petitos esmeraudos, dos robis, et ung balaes petit, et tres perlos orientals. Al huitesme, ung caboysson de balaes, quatre petitos esmeraudos, dos robis, et tres perlos orientals. Al tour de la dicha corona, en los dichs florons, huech trieules petis, en que a syeys robis, et dos granas orientals. — Que omnia supra designata fuerunt prout supra descripta, ubi supra, et presentibus supranominatis. . .

(*Arch. des Bouches-du-Rhône*. B. 25. Reg. *Cygni*, fol. 172.)

¹ Sans doute de son *sany*. Voy. Du Cange sous *diminuere*.

² Voy. notre *errata* ci-dessus, p. 208. J'avais corrigé d'abord *Si el profeta sia* (= S'il était prophète). Cette forme *sia* pour l'imparfait de *esser* se rencontre assez fréquemment dans des textes de Provence du XIV^e siècle. Mais, réflexion faite, je crois plus sûr de changer simplement, comme l'a fait Bory, sans rien toucher au reste, *aquest en agues*.

³ Cf. ci-dessus, *Revue*, XXVI, 115, et voy. *Romania*, IV. 342; VII, 329.

ment, et sans doute *El* au commencement du vers, qui eût été trop court d'une syllabe.

48. « Cel. » *Sic* dans Bory. J'aurais pu corriger aussi, d'après *P*, *Aquel cui*.

49. « prestant. » Ce mot, donné par *M* et *P*, et sans doute aussi par *L*, puisque Bory n'indique ici aucune variante de ce dernier, a dû être substitué, dans la copie antérieure d'où ces trois dérivent, à un mot en *or*. Peut-être terminait-il un couplet qu'on aura fondu avec le suivant. Cf. ci-dessus, p. 110, la remarque concernant le couplet 23. Bory a corrigé *prestador*.

54. « l'agron. » Excellente correction de Bory.

56. « E Joseph. » Bory corrige *En*, ignorant sans doute que l'emploi de la conjonction *et*, en pareille position, est très-commun dans l'ancien provençal, aussi bien que dans le français, l'italien et l'espagnol du même temps. Cf. Diez, *Grammaire des l. rom.*, trad. franç., t. III, p. 317.

57. « Cel d'Abarimathia. » Il ne faut pas corriger, comme l'a fait Bory, *Aicel d'Arimathia*. Nos langues vulgaires confondaient souvent en un seul et même mot le nom propre *Arimathia* et la préposition *ab* qui, en latin, le précédait. Ex. : « Sachez que je sui Josephes le fil Joseph d'Abarimacie » (*S. Graal*, dans Moland, *Origines litt. de la France*, p. 385 : « que Joseph es ad Abarimacia » (Suchier, *Denkmaeler provençalischer Literatur*, p. 389 ; *Ensicce se la mort et passion de Nostre Salvador. . . . laquala es estada ordenada per los bons mestres Guarniel Nichodemus et Joseph Dabarimathia. . . .*) (Titre de la seconde partie de la *Vita Christi*, imprimée à Toulouse en 1544).

58. « moriment. » Forme provençale, que nous avons déjà rencontrée dans un autre de nos textes (ci-dessus, XXVI, 113), et que Bory corrige à tort *moniment*. Cf. *Revue des l. rom.*, XII, 299, l. 13.

60. « bogner. » Forme intermédiaire entre l'*ogner* classique et le *vogne*[r] que donne *P*. Cette prosthèse de l'*h*, plus tard du *v*, devant *o*, est commune en Provence. Cf. *vont* = *hont* = *ont*.

61. *que* est sous-entendu, comme il arrive souvent. De même au v. 65. *A grand clairor* (corr. *claror*, qui est la forme classique ?) se rapporte à *resuscitat es*.

64. Il y a peut-être, comme je l'ai déjà observé, une lacune avant ce vers. On ne s'expliquerait guère que l'auteur n'eût rien dit de l'apparition de Jésus à Madeleine. Quoi qu'il en soit, pour suppléer en quelque manière à ce qui manque ici, je reproduis les trois couplets qui concernent sainte Madeleine dans le *Cantique sur la Résurrection*, qui accompagne notre cantilène dans le ms. de Paris et dont j'ai ci-dessus fait mention.

- XIV. Magdalena s'en vent tot prest
Dins lo jardin per lo vezor ;
Tocar lo vou a som plaser.
Alleluya !
- XV. Jesus [Christ] prest se reviret ;
Ella ben fort lo regardet.
Si li dis et li commandet : —
Alleluya !
- XVI. « Maria, non mi toques pas
Ni pau[c] ni prou, ben va sachas.
Car au ceau non siu pas moutat. »
Alleluya !

74. Il semble que, dans *M et P, Marsillo* (... *illo*) soit le nom de l'empereur. Bory entend *A l'empereur de Marseille*, ce qui est inadmissible.

91. « Fanfoni'auzent angilor. » Cette correction ne paraîtra pas trop arbitraire, si l'on se rappelle le passage correspondant de la *Vie latine*¹. Elle est d'ailleurs justifiée à la fois par la fin de ce vers dans *P* et par celui qui suit dans *M*. Pour la forme *angilor* (= *angelorum*), cf. Diez, *Gram.*, II, 7. — *Fanfonia* = *symphonia*. Voyez Mistral sous *founfoni*. La préoccupation du *Saint Pilon*² a été la cause de l'altération que présentent la leçon de *M* et celle d'Acharé.

79. « feror. » Cf. dans le *Breviari d'amor*, vv. 27022-4 :

Pueys resuscitet, Dieu volen,
Et agron tug mot gran fertat,
Quan lo viro resuscitat.

Le sentiment exprimé dans les deux cas est celui d'une admiration mêlée d'effroi.

89. *Feror* reparait ici, après dix vers seulement, mais cette fois dans sa signification propre : « la grotte sauvage. » On pourrait songer, à cause de ce retour si prompt de la même rime, à corriger *fervor*.

92. Peut-être vaudrait-il mieux rattacher ce vers à ce qui suit qu'à ce qui précède.

¹ Et celestium agminum gloriosos e neentus etiam corporalibus auribus audiebat.

² On appellait ainsi (dans le pays *lou Sant-Pieloun*) un ancien oratoire élevé au sommet du rocher de la Sainte-Baume, à l'endroit même où l'on dit que les anges transportaient sainte Madeleine (Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, sous *pieloun*). Cf. Faillon, ouvrage cité, t. II, p. 89.

101. « de los. » On voudrait *de rostres*; mais le vers serait trop long. Avec *dels*, forme normale du génitif plur. masc. de l'article, il serait au contraire trop court. Il y a d'ailleurs d'autres exemples de cette non-contraction de l'article *los*, et pareillement de *lo*, avec la préposition *de*, comme avec la préposition *a*. Cf. ci-dessus, t. XXVI, p. 113.

107. « poblum. » Substantif formé de *poble* et du suffixe *um*, qui a été en Provence plus productif que partout ailleurs.

108. « Enfant. » *En ça* de *M* peut se ramener facilement à des leçons antérieures *ensa*, *enfa*, *enfã*, ce qui justifie ma correction. Bory a corrigé: « Toc' en sa verj' amatement », et traduit: « Il guide avec sa verge d'une manière aimante! »

110. « ensebelia. » Correction de Bory, tout indiquée d'ailleurs par la légende.

111. « ser. » *Sera*, que donnent, ou du moins qu'indiquent simultanément *M* et *P*, est une forme connue et assez ancienne. Mais, la mesure imposant l'élision de l'*a*, il m'a paru préférable d'adopter la forme *ser*, d'ailleurs plus ancienne et plus commune.

C. C.

(A continuer.)

DIALECTES MODERNES

LETTRES INÉDITES

ÉCRITES A PEIRESC, PAR GUILLAUME D'ABBATIA

CAPITOUŁ DE TOULOUSE

(1619-1633)

IX

MONSIEUR,

Il n'y a que deus' jours que j'ay donné une lettre à M. de Ciron, nostre chancelier, laquelle il m'a dit vous avoir envoiée et depuis j'ay veu icy Madame de Cujes qui avet un petit memoire au dos d'une lettre en ses termes : Plera à M^r d'Abbatia envoyer à M. de Perese ung livre. J'ay veu M^r de Puy-misson qui m'a promis de vous escrire et assurer de la reception de son Pline, mais il [est] si fort distrait qu'il n'en a rien fait : il m'a dit comme M. Maran lui a demendé de vostre part les poetes provençaux ¹ ; il m'a assuré qu'il vous les envoierés,

¹ On trouvera diverses particularités sur les recueils de poésies provençales possédés par Peirese dans une lettre qu'il écrivit à G. d'Abbatia en octobre 1631. Le recueil toulousain qu'il désirait conférer avec ses propres recueils (au nombre de trois), avait appartenu à G. de Catel avant d'appartenir à Puy-misson. C'est un manuscrit du XIV^e siècle, aujourd'hui conservé dans le fonds français de la Bibliothèque nationale (n^o 856). Catel a cité son chansonnier provençal dans les *Mémoires de l'Histoire de Languedoc* (p. 40, 233, 311, 610, 879). Caseneuve, un peu plus tard, en fit usage, peut-être aussi un autre érudit que je demande la permission d'appeler un de mes vieux amis, car je me suis occupé jadis de lui avec une grande sympathie, le juriconsulte-historien A. Dadine d'Auteserre. Cf. *Rerum Aquitanicarum Libri quinque* (Toulouse, 1648, in-4^o, p. 499). Auteserre vint s'établir à Toulouse comme avocat au commencement de l'année 1633, c'est-à-dire deux ou trois ans après la mort de Puy-misson, et il lui fut facile d'obtenir des héritiers de ce magistrat communication du précieux recueil dont je viens de retracer l'histoire.

a quoi je tiendrè la main, mais pour celui dont le memoire de Madame de Cujes est chargé, c'est ce que je ne puis scavoir n'en aient jamès ouï parler jusqu'ici. M. de Ciron a receu de la main de la dame une depèche de vostre part laquelle je verre ; il m'a rencontré aujourdui en chemin et m'a dit qu'il estoit fort vostre serviteur. Si vous aviés de si parfaites cognoissances comme jay de son bon naturel, vous l'eimeriés, s'il se pouvét, plus que moy. Et je vous puis assurer et cautionner que tout ce que vous aves jamès veu de ce cartier n'entre point en parangon de sa valeur. Il est vrai que je n'eime point son confrere : il m'est impossible de partager mon ceur en ce cas. Et cest ce que M de Valavès m'a icy reproché et eut voulu que ma franchise et la parole de mon esprit eut consenti à l'amitié de ce qui n'a rien de cela. S'il est vrai que j'ay honoré M. de Calas¹ vous et monsieur vostre frère avec toute sorte d'excès, ces je vous assure que je n'ai pas sulement en vostre province mais en nulle part du monde trouvé des generosités et des ingenuités parelies. Je suis, il est vrai, anemi de tout ce qui est barbare et double et la politesse a des grands avantages sur moy. Permetés dong que je vous decouvre mon ceur et que je vive avec vous cordialement. Le donneur de la présante est un minime, lequel j'ay ouï à la paroisse de la Dalbade où je suis, cet avent et caresme, et n'ai peu le voir que ce soir chez Madame de Cujes ; il part demain à cinq heures : cela ma obligé de vous escrire ; il est tres excelent predicateur et je l'eime veritablement et me donnere l'honneur de lui escrire et m'entretenir en ses bonnes grâces. J'escriis par lui à M. Valavès et voudrois qu'il me feut permis de vous entretenir d'avantage, mais c'est après dix heures de nuit. Je vous prie de m'eimer et me eroire

Vostre très obeissant serviteur.

ABBATIA².

¹ C'était le nom sous lequel était connu le père de Peiresc, Réginald ou Régnaud de Fabri, mort le 25 octobre 1625. R. de Fabri était devenu seigneur de Calas à la mort (1608) de son frère aîné, Claude de Fabri, conseiller au parlement d'Aix.

² Bibliothèque nationale, fonds français, n° 9543, f° 196. Autographe. La lettre n'étant pas datée, j'ai cru devoir la placer à la suite des lettres qui por-

X

MONSIEUR,

C'est après avoir eschappé par la grace de Dieu, et n'estre pas enveloppé dans les calamités publiques que je reviens à vous. Il est vray que le donneur de la presente partit d'icy au mois de janvier dernier, pressé de l'epouvante et des images de mort dont ceste ville estoit affreuse, si bien que quoyqu'il m'advertit le jour avant son depart, il me fut impossible de vous escrire tant j'estois dans l'affliction, mes plus proches estants à toute extremité, et moy la nuit entiere en exercice pour les assister. Il est vray que Dieu jusques icy m'a grandement favorisé n'ayant eu pour tout que le mal et de mes amis et de toute nostre famille. M^r le President Cambolas¹ perdit un sien fils ecclesiastique que vous n'avez point veu, et qui promettoit beaucoup. Je perdis une mienne seur et cinq de sa maison, mes filles mariées et leurs maris infects, et non blessés, moy seul et mon petit à la campagne n'osant quitter le lieu, et voyant presque perir tout ce que j'avois de plus cher. Il faut croire que j'estois bien ebloui, puisque je partis de la ville sans voir Madame de Cujes que je devois et servir et voir à toute heure, ny peu sçavoir de tout l'esté quel Arrest elle avoit eu, quelle diligence que j'aye faite. Je vous prie me faire ceste faveur de luy temoigner, si vous la voyés, que je suis plus tost digne de commiseration et pardon que d'excuse, car s'il me faut faire le proces la dessus, il le faut faire comme à un corps mort qui ressuscite et qui n'a point de criminel que la peau et l'apparence.

M^r l'Archevesque est à Paris après son proces contre l'Université où M^r de Taliasson, docteur Regent, mon grand ami, comme M^r de Valavès vous dira, est depuis quatorze mois et

tent une date. Comme il y est question de M. de Puymisson, alors en vie, on peut, en tout eas. déclarer qu'elle est antérieure au mois d'octobre 1631, époque où Peiresc parle de la mort du possesseur des Poëtes provençaux.

¹ Nous avons déjà rencontré le nom du chanoine de Cambolas, fils du president Jean de Cambolas et éditeur des œuvres de son père. Voir, sur le docte jurisconsulte et magistrat, un très-incomplet article de la *Biographie toulousaine*.

n'espere point encore arrest. Cette proximité a esté cause que je n'ay peu trouver place chez lediet seigneur, et quoyque j'aye taché de le servir en cette malheureuse rencontre, il n'en pouvoit rien croire et tout luy estoit suspect. Il le connoitra quand il luy plaira.

M^r de Sponde, evesque de Pamiés, y est aussi pour ses affaires: je leur eseris d'icy, mais je ne scay comme ils sont raliés ensemble, qu'ils ne fônt plus estat de moy; Dieu venille que je les puisse servir comme je le desire. je dis avec toute sorte de passion et que l'honneur que je leur dois après vostre recommandation, et pour vostre consideration très particuliere, leur puisse avec le temps estre connue; car je ne puis perdre cette occasion de vous honorer vivement et expressement en eux, me trouvant si esloigné de vous, et ne pouvant sacrifier à des autels plus vivants, et qui portent avec eux plus particulièrement la memoire de vostre nom que ces deux prelatz, lesquels en vostre absence je verray et cultiveray avec toute sorte de religion.

Cette ville est nette de la peste par la grace de Dieu qui nous a envoyé un Hermite qui vit à Montpellier à l'Hermitage de S. Guillaume, lequel purge un lieu dans vint quatre heures où il falloit quarente jours avec beaucoup de fatigue: si bien que toutes nos Maisons Religieuses estant infectées lorsqu'il y arriva au mois d'Octobre, dans quatre jours elles furent ouvertes et dans leurs exercices sans qu'il y ait eu aucune suite, ni à aucune autre maison dont il en a desinfecté plus de dix mille. Ce benefice est incomparable, on le retient icy, et je crois qu'on luy fera un Hermitage aux portes de la ville, qui doit ce bonheur, après Dieu, à M^r de Montmorency qui l'envoya icy. Touts nos voisins, qui sont encore grandement affligés, sont icy pour l'avoir, mais on l'a refusé, et il est assuré qu'on le retiendra. Il ne desinfecte pas seulement les lieux, mais bien les hommes, il les met dans un lieu fait comme une grande lanterne composée de toile, comme s'ils suoient la verole, et auprès d'un grand feu, il les parfume avec un feu qu'il fait bruler dans une poesle, qui est tel que celuy qui le souffre sūe si fort et se vuide par le nez et partout, qu'il appelle cela une crise, et e'en est en effet une: aucuns de ceux qui sont passés par ceste estamine n'ont pas esté frapés; et si

le Premier President qui se confioit en ses forces extraordinaires en eut voulu faire l'essay, il n'eut pas passé le pas comme il fit¹; il fut decouvert dans la grand chambre et surpris du charbon², et après sa mort l'Hermite desinfecta la Grand chambre avec sa poëse et son feu si bien qu'on y tint l'Audience le jour après. Il a une qualité miraculeuse, car s'il entre dans un lieu infect, il connoit le quartier où est l'infection; il dit que dès qu'il l'approche le front commence à luy faire mal, et moy je crois qu'il a ces graces de Dieu, qu'il n'aime pas decouvrir et professer, et ayme mieux dire qu'il le connoit par cette voye qui tient du sentiment et de la nature³. Il est mort grand nombre de personne, plusieurs conseillers et bourgeois. Il s'est perdu tant de monde que le bled qui valloit, l'année passée, 20 livres, ne vaut que 5 livres presentement, et encore le pain moisit dans les boutiques des Boulangers. La chambre mi partie est en desordre, les Catholiques estants demeurés seuls à St-Félix⁴ et ceux de la Religion

¹ Gilles Le Masuyer, grande et noble victime du devoir, mourut de la peste le 10 octobre 1631, comme nous l'avons déjà rappelé, et la présente lettre est, par conséquent, postérieure de plusieurs semaines et peut-être même de plusieurs mois à cet événement; car, si la mort eût été toute récente, d'Abbatia eût dit *comme il a fait* et non *comme il fit*. Sur l'épique fin du premier président, il faut lire une belle page de l'*Histoire du parlement de Toulouse*, t. II, p. 156.

² C'est ce que M. Dubédat confirme en ces termes: « Il se sentit frapper, en pleine audience, pareil à un capitaine sur le champ de bataille; on n'eut que le temps de le transporter dans son hôtel, où il donna encore, de son lit de douleur, l'ordre de veiller à la sécurité publique. »

³ Reproduisons une note du président de Saint-Vincens mise, comme les autres notes déjà citées de cet erudit, en tête du manuscrit 1019 de la Méjanes: « A propos de la peste, qui régnoit à Toulouse en 1630 et de l'hermite qui désinfectoit, je dirai ici qu'en 1580 et années suivantes, il y eut à Aix une peste extrêmement cruelle qui fut appelée la peste de l'Ermite, parce qu'un hermite fut accusé de la repandre. Il s'appelait frère Valere de Sainte-Colombe. Le peuple eut une grande confiance en lui et pensoit qu'au lieu de donner la peste, il la guérissoit. Son crédit dura quelque temps après qu'il fut condamné pour des crimes graves à être brûlé. Il était moine de l'ordre de Saint-Jérôme en Portugal et avoit parcouru l'Espagne et l'Italie. Sa mort eut lieu en 1586. En allant au supplice il disoit: « *A péché ancien, pénitence nouvelle.* »

⁴ Aujourd'hui commune du département de la Haute-Garonne, canton de Revel, arrondissement de Villefranche, à 43 kilomètres de Toulouse.

s'estants retirés, on attend ce que le Roy en ordonnera. C'estoit, à ce qu'on nous dit, sur ce que ceux de Montauban et autres villes font les Consuls tous de la Religion sous prétexte de certains articles dont la verification est attribuée au Parlement, et ils n'ont jamais esté verifiés.

On fait icy le procès à un Ministre nommé Bastide pour avoir à Montauban et S. Afrique presché la sedition¹, et fait imprimer un livre contre nostre Religion², il a esté renvoyé par le Roy sur le partage qui intervint à la Chambre, à ce Parlement : ceux de la Religion avoient envoyé des leurs à St Félix qui furent attrapés sapant les prisons pour le faire sauver : ils ont esté conduits icy pour estre jugés avec Bastide. On m'appelle presentement pour le voir passer, il est conduit au suplice pour avoir la teste tranchée ; il est opiniatre, et proteste qu'il meurt Catholique reformé³. C'estoit le

¹ Jean Bastide, ancien curé de Montgaillard (canton de Villefranche, à 5 kilomètres de cette ville, à 33 kilomètres de Toulouse), fut pasteur à Saint-Affrique de 1626 à 1631.

² *Adresse aux desroyez pour sortir de l'Ægypte romaine et parvenir à la Canaan de la vérité*, par Jean Bastide, toulousain, cy-devant prédicateur en l'église romaine et recteur des églises de Montgaillard au diocèse de Tolose et de Roquefixade au diocèse de Pamiers et aulmosnier du Roy dans le pays de Foix. Montauban, 1627, petit in-8° de xiv-137 pages.

³ Ce récit d'un témoin oculaire du suplice de Jean Bastide comble une lacune de la *France protestante*. MM. Haag et le nouvel éditeur du recueil, M. Henri Bordier, ont ignoré la fin tragique de leur coreligionnaire et mentionné vaguement sa mort comme s'il s'agissait d'une mort naturelle. On lit en effet, dans le t. I de la nouvelle édition (1877, col. 953), que Bastide « mourut vers 1635. » Il sera facile, je le suppose, de retrouver la date précise de l'exécution de l'ancien curé de Montgaillard, ce qui donnera la date précise de la présente lettre, écrite le jour même de cette exécution. — J'ajoute, en corrigeant l'épreuve, que M. H. Bordier, averti par moi, a prié un de ses savants amis, M. Ch. Pradel, de rechercher dans les archives du parlement de Toulouse la sentence rendue contre Bastide, et qu'il s'est empressé de me communiquer ce document (*Arrêts criminels*, n° 257). Ledit document, daté du samedi 10 janvier 1632, est entièrement d'accord avec le récit du correspondant de Peirese. On y voit que « Mr Jean Bastide, jadis prestre et a present ministre de Saint-Affrique, prisonnier à la Conciergerie, etc. » est condamné à avoir la tête tranchée sur la place du Salin, et que « l'exécuteur de la haute justice luy fera faire les cours accoustamés par les rues et carrefours de la presente ville de Tholose, monté sur un tombereau, ayant l'hart au col. » Si l'échafaud put être dressé le jour même, la lettre d'Abbatia

premier de la secte de ces quartiers et fort lettré; cette secte s'évanouit tout à fait; ils n'ont plus que tenir, *turba hæc sua fata peregit*. Adieu donc; je vous prie de m'aimer; je vous envoie tout ce que j'ay, comme ce que Mr Taliasson a imprimé à Paris contre M^r l'Archevesque¹.

Je suis avec toute verité, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA².

APPENDICE

I

INSTRUCTIONS DONNÉES PAR PEIRESC, EN 1628, AU PRIEUR DE ROUMOULES

A Toulouse

Il faudra voir Mous^r Maran, conseiller aux Requestes, et messieurs ses freres le chanoine, et le Regent, et les saluer tres tous bien humblement de ma part.

serait du 10 janvier 1630: elle est au plus tard du lendemain, 11. On trouvera dans les *Additions et corrections* du prochain fascicule de la *France protestante*, lequel formera la seconde partie du cinquième volume, les nouveaux résultats dus aux révélations de la lettre d'Abbata.

¹ La *Bibliothèque historique de la France* fournit les indications suivantes sur les écrits relatifs à la querelle de Charles de Montchal et de Taillasson (le nom de ce dernier n'est pas cité dans la *Biographie toulousaine*:

« 45283. *Vindiciæ et Expostulationes præ sacræ Facultatis Theolog. professoribus Academiæ Tolosanæ, apud Regem Christianissimum, et amplissimos dominos Consistorii, adversus Petrum Taillasson, V. J. professorem, abosque ejusdem Academiæ professores*, etc., in-4o.

» 45284. *Inventaire des pièces produites par M. Pierre Taillasson, docteur et professeur en droit en l'Université de Toulouse, etc., contre Messire Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, le chancelier et les Docteurs-professeurs de la même université*, in-4o.

» 45285. *Avertissement pour les Recteurs et Docteurs-Régents de l'université de Toulouse, touchant le rang et séance prétendu par le sieur Archevêque de Toulouse, au préjudice dudit Recteur*, in-4o. »

² Bibliothèque d'Aix, Correspondance de Peiresc, n° 1219, f° 14. Copie.

Et faudra s'enquérir du Conseiller s'il s'est ressouvenu de ce que je luy avois communiqué touchant le Pline de feu M^r Catel dont il m'avoit fait esperer qu'il parleroit à celui qui avoit recueilly sa succession¹, et particulièrement les livres du dict feu s^r Catel, son proche parent.

S'il en a esté parlé il faudra me mander les responces qui en auront esté faictes, et ce qui s'en peut ou doit esperer.

Si cela estoit encor à faire, il le fault prier de le vouloir faire ou de dire s'il auroit agreable qu'on y employe quelque autre ce qu'on n'a pas voulu tenter.

Et en ce cas sçavoir son advis de laquelle personne il pense qu'on se peut servir pour s'entremettre de cette négociation.

Et à faulte d'en nommer, s'il trouveroit bon qu'on y employast M^r le Presidant de Cambolas, pour n'y rien faire que par son advis afin de luy en reserver tousjours la principale obligation que luy en pourra avoir le public, et moy par mesme moyen.

Après il faudra en toucher un mot de ma part audict sieur President de Cambolas, à qui j'en ai touché un mot en general sans rien exprimer.

L'affaire est qu'on va mettre sous la presse une nouvelle édition de Pline à Paris sous la direction de Nicolaus Rigaltius, Bibliothecaire du Roy², à qui les RR. P.P. Jesuittes ont communiqué à cet effect tout ce qui souloit estre dans la Bibliothèque de feu cardinal de Joyeuse, des observations et corrections de feu s^r Pelissier, Evesque de Montpellier, sur le Pline dont ilz ont huit livres entiers et plusieurs autres bons fragmens sur les autres que l'on faict estat de mettre sous le nom dudict sieur Pelissier et de feu M^r Catel qui y avoit bien contribué de son travail pour une partie.

Et d'autant que feu M. le Conseiller Catel avoit une copie de la plus part de ce qu'on a à Paris, plus nette, et quelque

¹ C'est-à-dire le conseiller de Puymisson, comme nous l'avons déjà vu

² Voir sur Rigault le *Cabinet des manuscrits*, par M. Léopold Delisle (t. I, p. 498-499 et *passim*). Rigault, à la Bibliothèque, avait remplacé Casaubon en 1615. Je renverrai, de plus, le lecteur à un prochain fascicule des *Correspondants de Peiresc*, qui sera consacré à Rigault. Ce docte humaniste n'édita jamais le Pline dont Peiresc croyait la publication si prochaine.

chose de plus, ensemble un grand volume du Pline imprimé avec des petites diverses leçons, et notes marginales dudict sieur Pelissier, qui pourroient grandement ayder cette édition nouvelle qui sera trez belle et bonne, et qui contiendra tout ce que les plus doctes du siecle ont annoté sur cet auteur, mesmes de trez rares observations du s^r de Saulmaise.

Il seroit à desirer qu'on y peut inserer tout ce qui est du labeur dudict feu Pelissier, entre les mains des heritiers dudict feu S^r Catel et surtout ledit texte de Pline avec ses notes marginales. Si j'eusse eu cet advis avant le decez dudict feu S^r Catel, conseiller, je m'ose quasi promettre que je n'aurois pas esté esconduict de cette grace, mais on y a pensé trop tard.

Il faudra voir maintenant d'y faire ce qui se pourra, et s'il ne tenoit qu'à faire agir de puissantes intercessions, on y feroit intervenir les plus fortes de la Cour de Leurs Majestez pour y proceder avec le plus d'honneur et de reputation que faire se pourra.

Au reste on pourra estre assureé de la restitution fort fidele de tout ce qui sera communiqué pour ce regard, et qu'on rendra tesmoignage publicque de l'obligation qu'on en devra avoir à cez Messieurs qui en auront fait la charité et à ceux qui l'auront procurée, parsus quoy¹ il se pourroit tousjours mesnager quelque autre sorte d'avantage ou gratification.

En un besoin on en pourra communiquer encores à M^r l'Evesque de Pasmier, à M^r d'Abbatia, et telz autres que ces messieurs adviseront².

A Thoulouse

Il fault d'abord aller à l'Eglise St-Louys où est le noviciat des RR.PP. Benedictins reformez de la Congregation de St Maur, et faudra voir le R.P. Dom Pol d'Hilaire, superieur dudict noviciat, et scavoir de luy s'il aura receu mes lettres par

¹ Par-dessus, en outre.

² Bibliothèque d'Inguibert, collection Peirese, registre LI, f^o 118, copie sans date. On conserve à la bibliothèque d'Aix, collection Peirese, registre v. f^o 570, une autre copie quelque peu modifiée des instructions données au prieur de Roumoules.

deux divers messagers, ensemble le paquet adressé au R. P. Du Val, de Guîtres, et si ledict P. Du Val n'estoit encore party pour retourner à Guîtres, il luy faudra donner courage de s'y acheminer en si bonne compaignie¹.

Si le P. Du Val est party, il faudra seavoir dudict Dom d'Hilaire quelle despence a faict ledict P. Du Val dans leur maison pour l'en rembourcer exactement, tant pour sa pension que pour les fraiz et fournitures de sa maladie.

Et faudra seavoir dudict Dom d'Hilaire s'il vouloit agréer que quelqu'un autre des Relligieux de mon Abbaye puisse venir passer quelque moys dans leur noviciat, en payant la pension telle que les aultres, pour s'instruire un peu dans la bonne discipline regulière, ou bien s'il croit que le superieur des PP. reformez de la mesme congregation de St Maur nouvellement establys à S^{te} Croix de Bordeaux², me voulussent faire la mesme gratification en payant, comme diet est, la pension ordinaire et toute aultre despence qu'ilz jugeroient requise et necessaire mesmes pour la reception d'un novice et pour la tradition de l'habit monachal, et s'ilz permettroient que aucuns de mes religieux demeuraissent parmy leurs reformez pour la continuation de leurs estudes.

Je voudrois aussy une attestation du P. Dom d'Hilaire de ce que le diet P. Dom Du Val s'estoit mis en debvoir de prendre leur plus estroitte refforme, et que c'est l'indisposition et foiblesse extraordinaire de ce pauvre homme qui l'a contraint de s'en retirer à son corps et cœur deffendant, affin que j'en voye à Rome et que je tasche d'avoir quelque declaration pour guerir son scrupule.

¹ Sur tous ces religieux et sur toutes les questions relatives à l'abbaye de Guîtres, on consultera avec plaisir et avec fruit une étude que publiera prochainement mon savant ami M. A. de Lantenay sous le titre de: *Peiresc, abbé de Guîtres*. On n'ignore pas que déjà le délicat érudit, à demi caché sous le nom de Lantenay, a publié un très-curieux document relatif à l'abbaye de Guîtres: *Une lettre inédite de Peiresc, abbé de Guîtres, au cardinal de Sourdis, avec introduction et notes* (Bordeaux, Férét, 1879; in-8° de 28 pages).

² J'ai encore ici l'occasion de citer une excellente publication de M. de Lantenay: *les Prieurs claustraux de Sainte-Croix de Bordeaux... depuis l'introduction de la Réforme de S. Maur* (Bordeaux, 1884; grand in-8° de 191 pages).

En toute façon il faudra faire toute sorte de compliments et remerciements possibles au P. Dom d'Hilaire des bons traitemens et charitables secours par luy rendus audiet P. Du Val tant durant son indisposition que autrement.

Il faudra puis voir M^r d'Abbatia l'advocat et luy rendre mes lettres avec mes recommandations et compliments.

Après M^r l'Evesque de Pamiés de Sponde

M^r le President de Cambolas

M^r le Conseiller Maran

M^r Mary qui fournira les 50 escus si besoing est.

Et à tous faire mes compliments en leur rendant mes lettres et parler, selon mon instruction séparée, touchant le livre de Pline de feu M^r Catel et touchant celuy de Dionysius Bysantinus de M^r l'Evesque de Rhodéz¹.

En voyant M^r Maran il luy faut demander par grace de voir sa bibliothèque et son cabinet où il a un grand vase égyptien dont le couvercle est en forme de teste humaine.

Et, s'il n'avoit pas desaggreable, il le faudroit prier de ma part de trouver bon que l'on en fit promptement faire un dessein en papier, de la mesme grandeur de l'original, à diverses veues, tant du devant que du derriere et des costez, avec la reproduction de toutes les figures hieroglyphiques qui s'y trouveront peintes ou gravées.

Et si cela se pouvoit rouler bien à son aise sur un baston [et] recouvrir de carton et de toile cirée on le pourroit renvoyer par le retour des mullets ou des chevaux.

On luy pourra dire que c'est pour l'envoyer à M^r Lorenzo Pignoria² qui a faict des commentaires sur les caractères hieroglyphiques de la Table de Bembo³, lequel est aprez de les reimprimer et y en pourra faire mention honorable pour ces Messieurs.

¹ C'était Bernardin de Corneillan 1619-1636. Le traité de Denys de Byssance ne se retrouva pas. La recherche de ce manuscrit occupa beaucoup Peiresc, comme le témoignent de nombreux passages de sa correspondance.

² Savant antiquaire né à Padoue en 1571, mort dans la même ville en 1631.

³ *Vetustissimæ tabulæ æneæ hieroglyphicis, hoc est sacris Ægyptiorum literis, cælatæ explicatio* (Venise, 1605, in-4^o). On connaît plusieurs autres éditions de cette mémorable dissertation; la dernière est celle d'Amsterdam (1669, in-4^o), sous le titre de *Mensa Isiaca*.

Il faudra aprez voir le libraire Colmiers (*sic*)¹ et sçavoir de luy s'il n'a pas receu de M. Buon, de Paris, un exemplaire des œuvres de M^r Du Vair en grand papier² et s'il l'a rendu à M^r de Maussac à qui il estoit adressé, ou à aucun autre de l'ordre et mandement dudict sieur de Maussac et de moy et despuis quand.

Et puis il me faudra achepter un exemplaire du livre des decretz du Synode provincial de Thoulouze tant de ceux de feu M^r le cardinal de Joyeuse que de ses devanciers, et s'il s'en trouve diverses éditions, je seray bien ayse d'en recouvrer un exemplaire de chaque sorte. Et s'il se trouve quelque chose de pareil des Synodes provinciaux de l'Archevesché d'Auch et de celle de Bourges, ce me sera grand plaisir d'en avoir de tous comme j'en ay desja de ceux de Narbonne et de ceux de Bordeaux et autres metropoles.

Si les Paratiltes de feu M^r Maran sont achevez d'imprimer, je seray bien ayse que l'on m'en achepte un couple d'exemplaires et quand il n'y manqueroit que quelques feuilles, je ne l'achepteray pas moins volontiers, à la charge qu'on me fournit aprez les feuilles restantes quand elles seront achevées.

Et seroit bon de profiter pour cet effect le retour des mullets et des chevaux parce qu'il a grande peine de trouver commodité de voiture de Thoulouze en Provence.

Si on pouvoit avoir aussy ce qu'il y avoit d'imprimé avant la mort de feu M. Catel ou aprez de son *Histoire du Languedoc*, encores que cela ne soit parfait, je n'en achepterois pas moins volontiers une couple d'exemplaires des feuilles ja imprimées.

Et sçavoir des imprimeurs ou des heritiers dudict sieur Catel quand on peut espérer que s'acheve d'imprimer la dicté histoire du Languedoc³.

¹ Lisez Colomiez, le plus célèbre imprimeur de Toulouse à cette époque.

² Edition en grande partie préparée par Peiresc et qui fut achevée par André du Chesne (Paris, Nicolas Buon, 1625, in-f°). Cette édition n'a pas été citée dans le *Manuel du Libraire*, où figure seulement celle de 1611 (Paris, in-f°).

³ Les *Memoires sur l'histoire du Languedoc* parurent en 1633.

A Montpellier

Il faudra voir M^r Ranchin, chancelier de l'Université de médecine¹, et luy rendre ma lettre et tascher de voir son cabinet, mesmes de jetter les yeux, s'il se peult, sur ses medailles d'or, sur ses bagues et graveures antiques, et sur les instrumens de bronze antiques, mesme sur ses livres manuscrits.

Voir s'il a une médaille d'or d'Arzinoe grecque de 9 ou 10 escus d'or de poids; s'il a une sardoine antique quarrée en anneau où est le ravissement des Sabines; s'il a l'espée de bronze antique de feu M^r le General Grille²; s'il a, comme on dict, une grande bible enluminée traduite en provençal.

L'avertir de la commodité du retour des mullets, chevaux de M. l'Abbé de Foix et de ceux de son train, pour me faire tenir, s'il veult, deux livres manuscrits qu'il m'a escript de me vouloir prester pour un de nos amys.

Et, pour cet effect, il faudra charger le voicturier qui ramenera lesdicts mullets et chevaux de l'aller veoir en revenant par Montpellier, pour recevoir ce qu'il luy vouldra confier.

Il faudra voir aussy un morceau de placque de marbre où est gravé le nom d'Ὀμηρος sur quelques figures, et s'il n'en estoit pas si jaloux, les mullets me le pourroient apporter et peut-estre quelque autre avec icelle des moins jalouses.

S'il donne quelque parole considerable touchant le prix de son cabinet, il le faudroit escripre soit de Montpellier ou de Thoulouse.

Scavoir aussy quel nombre il a de medailles grecques tant d'or et d'argent que de cuyvre séparement des autres.

¹ Voir sur François Ranchin, tour à tour élève et professeur à l'École de médecine de Montpellier, puis chancelier, la remarquable notice de M. A. Germain (de l'Institut, sur cette école, ses origines, sa constitution, son enseignement (Montpellier, 1880, in-4°). Ranchin figurera dans la galerie des *Correspondants de Peirese*.

² On possède plusieurs lettres de Peirese au général Grille, lequel était un *général des finances*. Ces lettres, qui vont du 17 mars 1698 au 16 mai 1625, sont conservées à la bibliothèque d'Inguibert (Minutes, registre III, fo 585-596).

Il faut voir aussy Mad^e^{lle} de Clausel, fille de M^r Pacius ¹, laquelle s'estoit meslée du marché et vente dudict cabinet pour scavoir d'elle ce qu'elle en a appris soit dudict s^r Ranchin ou de sa femme, et pour scavoir aussy qu'est devenu un portraict^e de la susdicte espée de Bronze antique lequel j'avois en voyé à M^r l'Advocat Pacius son frère, qui tomba ez mains du s^r de la Faverque, son hoste. de qui je voudrois bien lerecouvrer par le retour desdictz mulletz ou chevaux, et pour cet effect il faudra parler audict sieur de la Faverque et moyenner qu'il le remette à la dicte damoysele de Clausel ² chez laquelle ledict mulletier l'ira prendre en revenant.

S'il y a du temps il pourra voir aussy M^r le general Ranchin, neveu dudict sieur chancelier ³, pour luy rendre ma lettre et le saluer de ma part et l'advertir de la commodité du retour desdictz mulletz affin qu'il peut faire tenir prêts lesdicts livres de son oncle ou aultre chose qui pourroit estre envoyée en Provence.

S'il y a temps aussy, il faudra voir le s^r Catalan, Apoticaire⁴,

¹ Sur l'illustre professeur de Peiresc et sur sa famille voir : *le Jurisconsulte Jules Pacius de Beriga (1550-1602) d'après un document inédit*, par M. Ch. Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier (Montpellier, 1882, in-4°); *Jules Pacius de Beriga. Compte rendu du mémoire de M. Ch. Revillout, avec addition de documents inédits*, par Ph. Tamizey de Larroque (extrait de la *Revue des questions historiques* d'octobre 1883; Paris, 1883, in-8).

² La fille de Jules Pacius, mariée avec M. de Clauzel, à Montpellier, continuait à habiter la ville que son père avait dû quitter pour aller occuper une chaire à l'Université de Valence (en Dauphiné).

³ Peiresc écrivit quelques lettres à ce général Ranchin (du 11 mars 1628 au 27 mars 1631; Minutes, registre v, f° 438-438, *passim*).

⁴ Laurent Catalan ou Catelan composa plusieurs ouvrages que recherchent les bibliophiles : *Discours et démonstration des ingrédients de la confection d'akermes reformée* (Lyon, 1611); *Discours sur la thériaque* (Montpellier, 1614 et 1626); *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la lycorne* (Montpellier, 1621); *Traité de l'origine, vertuz, propriétés et usage de la pierre Bézoar* (Montpellier, 1623); *Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore* (Paris, 1639, in-12). L'auteur du *Manuel du libraire* ne mentionne que le troisième de ces cinq ouvrages, ajoutant que le volume est *peu commun*. Voir d'ailleurs, sur le docte apothicaire, les pp. 26-27 de la très-intéressante étude publiée en 1882, sous le titre de *L'Apothicaire à Montpellier sous l'ancien régime universitaire*, par M. A. Germain, de l'Institut, à l'obligeance duquel je suis redevable de plusieurs des renseignements bibliographiques qui précèdent.

et son cabinet des choses naturelles¹ et luy faire de mes recommandations et remarquer ce qu'il luy pourra dire touchant le cabinet dudict sieur Ranchin et les discours qu'il aura tenu de moy.

Si Monsieur de Maussac le filz conseiller du Parlement de Thoulouze estoit à Montpellier, on le pourroit salluer de ma part.

A Béziers

Voir Mr de Maussac le filz, conseiller du Parlement de Thoulouze, qui est de la Chambre de l'Ediet², et le salluer de ma part, luy demander s'il a receu les deux exemplaires des œuvres de feu Mgr du Vair en grand papier et s'il en a fait rendre l'un à Mr Maran, suivant la priere que je lui en avois faicte.

Luy dire que j'ayrecouvré un manuscrypt gree fort ancien, où il y a de grandes pieces de Polybe non imprimées, de la fin de Dionysius Halicarnasseus et du commencement d'Appian et de Dion Cassius, ensemble des chroniques catholiques de Nicolaus Damascenus et autres où est rapportée l'histoire de l'*Aurum tholosanum*³ un peu plus particularisée que ce qu'on en a communement, dont je luy ay escript plusieurs foys sans aucune responce.

A Agen

Il fault voir Mr d'Andrault⁴, conseiller du Parlement de Bourdeaux, et le salluer de ma part, et prendre de ses lettres pour

¹ Voir sur ce cabinet le *Dictionnaire des amateurs français du XVIIe siècle*, par M. Edmond Bonnaffé (Paris, 1884, in-8°, p. 50-51. M. Bonnaffé, qui cite à ce sujet les voyageurs Jodocus Sincerus, Golnitz, Spon, rappelle que la collection formée par Catelan, laquelle était une des curiosités de la ville de Montpellier, fut achetée, après la mort de l'apothicaire, par Gilibert.

² Ce tribunal eut son siège à Béziers de septembre 1623 à novembre 1629.

³ Voir sur ce ms. une note du fascicule V. *Claude de Saumaise*, p. 147.

⁴ Voir sur ce magistrat une note du fascicule I. *Dubernard*, p. 6.

Bordeaux aprez l'avoir entretenu plainement de l'estat des affaires de Madame de Crequy¹ et des contentions du Parlement et de M^r l'Arch[evesque].

A la Reolle

Il fault demander Dom Teissiere, le salluer de ma part, et sçavoir au cas que j'eusse besoing de l'employer en mon Abbaie, s'il l'accepteroit.

A la Seaulve (*si on y passoit*)

Voir M^r de Gaufreteau, visiteur general de la Congregation des Benedictins², l'asseurer de mon service, et que j'avois fait tout ce qu'il avoit desiré pour le P. Vaixsiere de la Reolle, mais que le bon P. Du Val s'estant radvisé, j'ay reservé cela à une autre occasion que je luy recommande tousjours mon Abbaie. et le prie de disposer de moy en ce qu'il me cognoistra propre³.

II

A M^r DE VALAVÈS, A PARIS

MONSIEUR,

Après avoir fait quelque penitence pour effacer les péchés qu'il semble que j'ay faits de ne vous avoir point escrit durant

¹ Le procès devant le parlement d'Aix entre le maréchal de Créqui et la maréchale, fille du connétable de Lesdiguières. Ce procès tient une large place dans la correspondance de Peiresc. Voir les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (édition P. Paris, t. I, p. 134-135).

² Voir sur Dom Pierre de Gaufreteau (né vers 1588, mort en 1653) l'*Essai généalogique sur la famille Gaufreteau*, par M. Jules Delpit, à la suite de la *Chronique bordelaise* de Jean de Gaufreteau (Bordeaux, t. II, 1878, p. 351-352).

³ Registre de Carpentras no 11, déjà cité, f° 119. Dans le recueil d'Aix déjà cité (ms. 1023, formant le t. V de la Correspondance de Peiresc, f° 570), je trouve cette addition : « A Bourdeaux Il me faudra chercher une demi-dou-

un si long temps, je dis un si long caresme d'occupations, enfin par nostre dernier courrier, je vous demandois quelques pardons et quelques autels privilégiés. Je crois que vous aurés creu que je suis à demi cuit sous la cendre, et que la contrition m'a desja cassé les os, et que je ne regarde que le ciel avec des grimoires de Holande. En un mot vous verrés mes deux lettres, s'il vous plait. à M^r le card^l de la Valette¹, je vous conjure les fermer et les luy donner, et, s'il vous plait, le voir et solliciter à mon intention, vous m'obligerés grandement; et à tout cela je crois que la recommandation de M^r le Legat me pourroit beaucoup servir; ainsi me voyant assés en humeur, je luy donne quelques vers, lesquels je fais à onze heures de nuit, affin de les rendre à mesme heure à l'Ordinaire. Si vous jugés qu'ils soient dignes de les luy estre presentés, je vous prie les faire imprimer et les luy donner.

ILLUSTRISSIMO AC REVERENDISSIMO CARDINALI

BARBERINO

Sanctissimi Urbani VIII D. N. P. a latere

Legato.

—

Ut te Gallia nostra, Cardinalis
 Illustrissime, sensit, repetitum
 Tot votis populi, advenire tandem,
 Certe lætitia haud minus suavi
 Cor intus sibi sensit occupari
 Quam dum, sole oriente, mane primo.

zaine d'exemplaires d'un grand journal du siege de l'Isle de Rhé, imprimé à Bourdeaux depuis peu, et m'en envoyer une couple en une fois ou deux par la voye de Paris sous l'enveloppe de M. de Lomenie. Il faudra aussi me chercher en quelque endroit un exemplaire de la plus vieille edition des Decrets du Synode provincial de Bourdeaux faite il y a environ 40 ans, ou de la première édition faite du commencement du pontificat de M^r le cardinal de Sourdis et me les envoyer par la première commodité. »

¹ Le cardinal de la Valette (Louis de Nogaret) était alors archevêque de Toulouse (1613-1627). Il était très-lié avec les deux frères, Claude Nicolas et Palamède de Fabri. Je publierai quelques lettres de ce prélat à Peirese.

Noctis somnia lumine effugantur.
 Qualem magni Aquilam Jovis ministram
 Cælo cernimus advolare dextro,
 Talem te pater ille, Vaticana
 Qui nunc præsidet imperator arce,
 Nobis de solio remisit alto.
 Hoc discrimen quod furente jactu
 Illa fulmina grandinesque vibrat
 Cum tu fœdera Regiamque pacem
 Nostris intuleris beatus oris.
 Pacem nam geris ore, qualis olim
 Noemo rediens tulit Columba,
 Quippe mente Aquila es, Columba vultu,
 Et potens simul et simul suavis.
 Hæc in stemmate gentis exarata
 Triplex signat apis suavitatem,
 Nam mel indicat efficacitatem.
 Fert aculeus ex utroque ut inde
 Audias fere lux apexque rerum.

Je lacherois encore ma plume, mais il ne me reste que ce coin, lequel je remplis de prière et de supplication, et vous supplie me vouloir croire éternellement,

Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

Ce 24 août 1625¹.

III

A MONSIEUR DE LA VALETTE

Cardinal et Archevesque de Toulouse

MONSIEUR,

C'est ung ni d'epigrammes que je viens esclorre à vos piés²; elles n'ont ni jour ni vie que tout autant qu'il vous plaira. C'est du latin à qui les funestes admonitions ont commencé d'ouvrir la veine; il coule encor; si ce n'est pas avec les graces

¹ Bibliothèque d'Aix, ms. 1029, t. I de la *Correspondance de Peiresc*, f° 18.

² *Éclorre* se disait autrefois pour *produire*. Littré donne deux exemples, l'un tiré de la *Satire Ménippée* (*esclorre un escrit*), l'autre du *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres (*esclorront des œufs*).

et les douceurs que Mons^r l'Evêque de Chartres¹ luy a donné, il fault advouer la verité que les secondes mains ne sont pas les plus heureuses. Vous avez veu de ceste mesme plume des efforts plus ambitieux. Je me prometz que vous ne mespriserez pas l'humilité de ceste ey, qui ne partist point de mon cabinet que pour recevoir vostre aveu et avoir l'honneur de vous estre agreable. Car qu'il se promette d'aller jusques à celuy de Sa Saincteté², c'est de quoy il faudroit avoir dispense premier que de se l'estre promis. Vous estes, Monseigneur, suyvi et adoré de personnes de si grand merite que c'est une vanité incomparable de croire que ceste main vous puisse plaire qui semble n'estre que pour vous assurer que je suis, Monseigneur, vostre très humble et tres obeissant serviteur.

ABBATIA³.

IV

LETTRE, VERS LATINS ET VERS PROVENCAUX ADRESSÉS
AU CARDINAL ALPH. DE RICHELIEU

**Reverendo ac perillustri Domino Alphonso de Richelieu,
Archiepiscopo Aquensi**

Quæ minus opinatè accidunt, pro miraculis haberi solent (Illustrissime Archiepiscopul). Contigit nuper Aquis-Sextiis ut famelica sores victum queritando hianthem concham invaderet, quæ subitaneo testarum compressu importunum Prædonem oppressit; miraculo propior res visa es, Murem, sagacinnare bestiam ab Ostrea hebeti animalculo (si tamen Animal)

¹ C'était Léonor d'Etampes-Valencay, qui siégea de 1621 à 1641.

² Urbain VIII (Maffeo Barberini) fut pape de 1623 à 1644. On sait qu'il cultiva la poésie avec succès et que le recueil de ses vers a été plusieurs fois imprimé (notamment à Rome (1631, in-f°), à Bologne (1629, in-8°), à Paris (1642, in-8°. Imprimerie royale).

³ Bibliothèque d'Inguibert, registre xxxvii, t. I, f° 83. Autographe. La lettre est suivie de vers, également autographes, appelés par Abbatia *vel d'épigrammes*. Ces vers, que je m'abstiens de reproduire, sont intitulés: *Abbatiani in hæreticos et Hispanos carmina*.

tam facile, tam scite superatum. Hæc industria vincendi, Poëtarum hæctenus nonnullorum, ut audio, solertiam excitavit, ut in hoc argumento lusitarent ipsi, et tanquam ex condicto decertarent. Lusimus et nos (Antistes Nobilissime) qui a seriis et domesticis tricis paulùm seducti aliquot Epigrammata in hoc ipsum argumentum pene ex tempore fudimus. Hæc si tuo ingenio, quo sane polles nobili, et peramæno grata fuerint, nulli dubium quin apud omnes laudem et plausum mereantur. Illa igitur tibi offero quæ scio vel ex materiæ amœnitate et jucunditate placitura. Tu pro humanitate ista tua e benevolentia qua litteras humaniores ac litteratos universim prosequeris, faventibus oculis æqua mente suscipies, tanquam propensa voluntati accumulato prorsus affectu qua decuit observantia numini tuo consecrata. Quippe nominis tui dignitatem, generis nobilitatem, ingenii dotes, merita luculenta præcæteris, imo plus cæteris in te agnoscere, suscipere, venerari, ac publice prædicare soleo. Vale.

**Mus oscitantem concham invadit quæ reducta utrinque
testa, prædonem opprimit**

Mirum certamen, mira est victoria ; inermis
Cochlea, quo Murem vincere possit, habet.

ALIUD

Herculeos sileant vatium figmenta labores,
Amplius est tenuis Murem quod Concha triumphet.

ALIUD

En prostra jacet concha et moriendo triumphat.
Nunquam Cæsaribus melior victoria cessit,
Gloria nec credo similis fuit ulla triumphi.

ALIUD

Sordida dum sorex diductis spectat hiantem
Ostreolam testis, immolat atque vorat.
Hostem at Concha premit foribusque hinc inde reductis
Fœlici nisu soriculam perimit.
Mirandum quoque me vertam cerno duellum
Victor quippe hostis, victus et ipse cadit.

Œdipe! dic? horum cuiam victoria cessit
Dixeris, haud capiam, neutri et utrique manet.

ALUD

Audax Musculus Ostreum vocabat.
Hoc dum acumina dentium experitur,
Testum comprimit, usquequaque hiantem
Sic que funere consepultam acerbo
Incautam illico soricem necavit.
Quodnam, oro, genus istud est duelli?
Quo neutro superante perfacete
Factum, ut hostis uterque vinceretur?¹

¹ Bibliothèque Méjanes, ms. 1019, t. II de la *Correspondance* de Peiresc, fo 8. L'annotateur déjà cité des documents de ce recueil dit (p. 1) : « Une lettre d'Abbatia, du 18 février 1628, contient de jolis vers au sujet d'une huître que prit un rat chez M. l'Archevêque d'Aix. » La lettre et les vers ont été imprimés (p. 11) dans un recueil intitulé : *OSTREOMYOMACHIA sive ostrea et muris pugna, mors, cenotaphium, apotheosis. Illustriss. Alphons. de Richeieu Galliarum primati, et Lugdunensium Archiepiscopo. (Aquis Sertis, apud Stephanum David. MDCXXIX, in-4° de 26 pages (Epigraphe: Et nugæ seriu ducunt). M. le marquis de Lagoy, bibliophile aussi aimable que savant, possède un exemplaire de ce recueil, qu'il a bien voulu me confier pendant mon séjour à Aix (mai 1880). Ayant eu à mentionner le recueil dans une note du fascicule II des *Correspondants de Peiresc. César Nostradamus* (Marseille, 1880, p. 19), j'ai dit que l'exemplaire du marquis de Lagoy est unique. Je me trompais: la bibliothèque d'Inguibert en possède un autre, qui fait partie de la collection laissée à cette bibliothèque par le docteur Barjavel. L'ancien bibliothécaire de Carpentras, M. Lambert, ne connaissait pas la précieuse plaquette; car, dans le *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque d'Inguibert (t. II, 1862, p. 203, il dit, à propos d'une pièce de vers du registre xxxvii: « Cette fable du rat et de l'huître paraît être une pièce de circonstance, et fait allusion à quelque événement contemporain. » Comme bon nombre de lecteurs n'auront jamais l'occasion de voir l'*Ostreomyomachie* d'Aix ou de Carpentras, je vais donner quelques indications sur ce recueil. L'épître dédicatoire est l'œuvre de l'antiquaire Boniface Borrilly. Le poète qui a fourni le plus de pièces de vers latins est Abraham Remy, qui habitait alors la ville d'Aix en qualité de précepteur des enfants du baron d'Oppède, et qui plus tard devint professeur d'éloquence au Collège de France. Aussi un poète qui signe H. Torquatus le salue-t-il (p. 7 en ces termes: *Ad A. Remmum primum hujusce ostreomyomachiae authorem epigramma*. Beaucoup de pièces sont anonymes. Citons, parmi les poètes latins qui entourent Remy, Balthazar de Vias, Joseph *Caissanus*; et, parmi les poètes français, A. de Lortigues, Descudery (*sic*), de Nostradame, de Perussis, (Claude de Perussis, fils naturel d'autre Claude, président au parlement d'Aix, et de Madeleine de Nostredame, docteur en théologie, protonotaire apostolique.*

**Lou Rencontre et Combat d'ung Huitre et d'un Rat
dins uno cousino.**

SONNET

Non y a ren de segur per terro ny per mar
Ny mais sensso perilh ; dedins une cousino,
Tesmoing un paure rat, qu'avié la mouert vesino
Cachado entre dous oues per sa fin ly tramar.

Lou rat en picourant trobo un mouceau amar
D'un huitre que sey dentz ly siervon de jassino ;
Badant la nuech lou rat lou mouerde, l'assassino ;
Quicho, lou rat non pouot ny fugir ny bramar.

Sy Plino ero vivent, escriourie de la guerro
Das animaus marins contre aquellous de terro,
Dau rencontre furious de l'huitre et d'un rat.

L'huitre vailhent ten pet, non fuge la bataille,
Lou rat pouerto au musean l'estoc que pougne et taillo,
En cousine ez son ducilh senso anar dins un prat.

QUATRENS

Sy lou darbous et la cauquillo
Fougnesson estat sey segonds,
Sy serion piegi que dragons
Romput, estrassat la rouppillo.

Admiras aquesto bataillo,
Combatens que sias tant curious,
Rodamont, Rolland lou furious
Non an auprès ren fach que vailho¹.

prieur de Vitrolles, puis de Lauris, mort en 1647 à Aix, d'après des renseignements qui me sont communiqués par mou ami M. Léon de Berluc-Perussis, qui, — cela soit dit sans vouloir offenser l'ombre du poëte Claude de Perussis, — fait des vers autrement gracieux et élégants que ceux de son parent [du XVII^e siècle], de Grignau, de Forbin, T. Billon, d'Agart. Le recueil est couronné (pp. 25, 26) par les petites pièces en vers provençaux que l'on va lire, *lou Rencontre et Combat d'ung huitre et d'un rat dins uno cousino*, sonnet signé O, et deux quatrains qui ont pour auteur un certain I. Vivety, sur le compte duquel je regrette fort de n'avoir rien à dire.

¹ Une copie manuscrite de ces trois petites pièces, à l'aide de laquelle j'ai pu corriger les fautes de l'imprimé, se trouve dans la collection Peiresc, à la bibliothèque d'Inguibert, registre xxxvii. f^o 355.

NIUE D'IVÈR

A gènto Dono Godafredo C^o

I. — JANVIÈ

Quand on pòu pas dourmi, l'ivèr; qu'on es soulet,
Coume li niue souu longo e tristo, gènto amigo!
Davans nòsti vistoun milo glàri foulet
Blanquejon sus lou sourn, e dins si rigoumigo,
De nòsti souveni marcon lou viroulet.

Dins li fièu embouia d'aquelo negro escagno,
Dòu mai quichan lis iue pèr pas vèire, dòu mai,
Un pèr un destrilha, dòu sort que nous encagno
Vesèn farandoula lis estramas, emai
Li ràri flour culido au païs de Coucagno.

NUIITS D'HIVER¹

A gente Dame Godefride C^o

I. — JANVIER

Lorsqu'on ne peut pas dormir, l'hiver; que l'on est seul, — comme les nuits sont longues et tristes, gente amie! — Devant nos yeux, mille esprits fantastiques — se détachent sur l'obscurité, et dans leurs mouvements désordonnés, — de nos souvenirs marquent les rapides passages

Dans les fils embrouillés de ce noir écheveau, — plus nous fermons les yeux pour ne point voir, plus, — un par un séparés, du sort qui nous attriste — nous voyons farandoler les mauvais coups, ainsi que — les rares fleurs cueillies au pays de Cocagne.

¹ Extrait d'un poëme provençal inédit (Lor TRÉVAN¹), en quatre chants: I. *Niue d'ivèr* — II. *Matinado de printèms*. — III. *Jour d'estiéu*. — IV. *Vèspre d'autouno*.

Voulèn-ti — car fau pas trop crèire à l'endeman —
 Au passage alena lou perfum d'uno roso ?
 De noste fre linçòu, se sourtissèn li man
 Pèr la prene au pecoul, un riéu de plour arroso
 Nòsti det, que tourna vuege e mouisse estreman.

Lagremo, segren. dòu, tout ço qu'es malurango
 Laisso sèmpre eiçavau si criéule e sis estras ;
 Mai la pas, li poutoun, la joio, l'esperanço,
 Venòn à s'esvali? paure! uno fes detras,
 N'en rèsto rèn de rèn! . . . Ah! si : la remembranço.

De si bèu jour, urous quau pòu s'ensouveni!
 Iéu, quand d'asard ié pense, à moun entour se cabro
 Tout un passa d'amour que déu plus reveni ;
 Passa que, despietous dins sa danso macabro,
 L'agantant pèr lou còu, chaplo moun aveni! . . .

O mi joio d'antan, quau me lis a ravidó?
 Bèu rire d'enfantoun, calamo dóu fougau,
 Galoi refrin dóu nis qu'encantavou ma vido,
 Mistèri, viéu regard, vouesque me fasié gau,
 Amour parti d'un cor qu'encaro lou counvido! . . .

Voulons-nous, car il ne faut pas trop croire au lendemain, — respirer au passage le parfum d'une rose? — Si nous sortons la main de notre froid linceul, — pour la saisir au pédoncule, un flot de pleurs mouille — nos doigts, que de nouveau nous enfermons vides et humides.

Larmes, chagrins, deuils, tout ce qui est malheur — laisse toujours ici-bas ses cicatrices et ses blessures : — mais la paix, les caresses, la joie, l'espérance, — viennent-elles à s'éclipser? Hélas! une fois disparues, — il n'en reste rien! . . . Oh! si : le souvenir.

Heureux qui peut se rappeler ses beaux jours! — Lorsque par hasard j'y songe, moi, autour de moi se dresse — tout un passé d'amour à jamais perdu; — passé qui, sans pitié dans sa danse macabre, — le saisissant au cou, brise mon avenir! . . .

O mes joies d'antan, qui me les a ravies? — Clairs rires enfantins, calme du foyer, — gais refrains du nid qui enchantaient mon existence, — mystères, vifs regards, voix qui me remplissait d'aise. — amour parti d'un cœur qui le convie encore! . . .

Qu'aquéli niue d'ivèr soun longo e tristo, ai ! las !
 Penequeje un brigoun, la chaucho-vièio ourriblo
 M'eseramacho lou pitre e m'estren dins si las...
 Me revihe, s'escapè au moustre que me riblo,
 Es pèr trouba l'angouisso e jamai lou soulas!...

Sèmble qu'un serpatas me poun e me rousigo.
 E pamens dins ma vido ai pas ges de remors !
 Quand lou fàsti m'aganto ansindo e m'ablasigo,
 M'arribo — lou creírias? — de souveta la mort!...
 De-qu'es doune lou Trevan qu'en iéu sèmpre bousigo?...

Devinas, se poudès; moun cor vous es douvert:
 Paure artichaut passí, qu'a perdu tant de fuèio!
 Graço à vosto amistanço es encaro un pau verd;
 Mai, de-niue, me parèis pu doulènt que la vièio.
 Ah! que soun tristo e longo aquéli niue d'ivèr!...

II. — FEBRIÉ

Passa-tèms, coume iuei ère pas soulitari;
 Quand li varai dóu jour treboulavon mi niue,

Que ces nuits d'hiver sont tristes et longues, hélas! — Si je sommeille un peu, le cauchemar horrible — me presse la poitrine et m'étreint dans ses rets.... — M'éveillé-je, si j'échappe au monstre qui m'enserre, — c'est pour retrouver l'angoisse et jamais le soulagement!...

Il semble qu'un serpent me pique et me ronge. — Et pourtant je n'ai aucun remords dans ma vie! — Quand l'emui me saisit ainsi et m'abat, — il m'arrive, le croiriez-vous? de désirer la mort!... — Quel est donc le fantôme qui dans moi toujours s'agite?...

Devinez, si vous le pouvez; mon cœur vous est ouvert: — pauvre artichaut flétri qui a tant perdu de feuilles! — Grâce à votre amitié, il verdoie encore quelque peu; — mais il me paraît, la nuit, plus dolent que la veille. — Ah! qu'elles sont tristes et longues, ces nuits d'hiver!...

II. — FÉVRIER

Autrefois, comme aujourd'hui je n'étais point solitaire; — quand

Un mot amistadous garissié moun catàrri,
 Un tènre poutounet me elucavo lis iue
 E barbelave pas coume un celibatàri...

Se pèr cop d'astre aviéu de peno à m'endourmi,
 Moun esperit galoi miravo pas à rèire :
 Aviéu tant d'auceloun dins moun nis, tant d'ami !
 Espinchave toujours davans iéu, sènso crèire
 Que dins un brèu lou tron poudié tout counsumi !...

« Uno femo, d'enfant, de bons ami, de libre,
 La santa, lou travai e l'amour dóu bon Diéu,
 Vaqui tout ço que fau au bonur d'un felibre,
 — M'escridave : — quau i'a de mai urous que iéu ?... »
 Après l'escandihado es vengu lou jalibre.

S'avias vist moun oustau alor : èro un castèu,
 Un palais ; de-que dise ? un paradis terrèstre
 Que soulet lis Amour n'en tenien lou pestèu...
 Rèn que de n'en parla, cuje encaro de l'èstre !
 Vese la nau, pecaire ! ounte i'a que l'estèu !...

Mai urous que noun l'èro Adam avans sa fauto,

les tracas du jour troublaient mes nuits, — un mot affectueux guérissait mon souci, — un tendre baiser me fermait les yeux — et je ne soupirais point comme un célibataire...

Si parfois j'avais quelque peine à m'endormir, — mon esprit jovial ne se reportait point en arrière : — j'avais tant d'oiseaux dans mon nid, tant d'amis ! — Je regardais toujours devant moi, sans croire — que dans un rien de temps la foudre pouvait tout consumer !...

« Une femme, des enfants, de bons amis, des livres, — la santé, le travail et l'amour du bon Dieu, — voilà tout ce qu'il faut au bonheur d'un félibre, — m'écriais-je : — qui donc est plus heureux que moi ?... »
 — Après la soleillée est survenu le gel.

Si vous eussiez vu ma demeure, alors : c'était un château, — un palais : que dis-je ? un paradis terrestre, — dont les Amours seuls gardaient la porte... — Rien que d'en parler, je crois y être encore ! — Je vois la nef, hélas ! où il ne reste que le récif !...

Plus heureux que ne l'était Adam avant son péché, — j'avais autour de moi un cercle d'enfants. — Voyez-les : l'un rit, l'autre joue,

Aviéu à moun entour un roudelet d'enfant.

Vès: l'un ris, l'autre jogo, aquéu cour, aquest sauto.

E la maire, d'ausi lou jafaret que fan,

Li bado e de poutoun ié devouris li gauto.

La miéu Evo... — O mis iue! plouras mai tóuti dous?

N'avès pas proun tounba de cremànti lagremo?

Es vrai que soun noum, *Fifino*, èro tant dous!

Iuei soun bresihadis m'es coume un terro-tremo...

Pecaire! es morto! I mort fau èstre pietadous!

La miéu Evo... — Ah! de bon, baste! fugnèsse morto.

O baste! iéu, dòu mens, fugnèsse mort, grand Diéu.

Lou jour que, derroumpènt uno estaco tant forto.

Coume un marrit pagaire, ingrato! linen de iéu

Es partido, metènt la elau souto la porto!...

La couneissias? l'avias jamai visto? — Sauprés

(Siéu bèn gaire galant d'ausa vous lou redire)

Que de pu bello qu'Elo au mounde i'avié res!

L'amave, l'ame encaro, e, ço que i'a de pire,

Pèr me leva soun cor es lou miéune qu'a pres!...

celui-là court, celui-ci saute; — et la mère, d'ouïr le tapage qu'ils font, — les admire et de baisers leur dévore les joues.

Mon Ève... O mes yeux! pleurez-vous de nouveau? — N'avez-vous pas assez tombé de larmes brûlantes? — Il est vrai que son nom, *Fifine*, était si doux! — Aujourd'hui son gazouillis me secoue comme le ferait un tremblement de terre... — Hélas! elle est morte! Il faut avoir pitié des morts!...

Mon Ève... — Ah! pourquoi n'est-elle pas réellement morte? — ou plutôt que ne suis-je mort, moi-même, grand Dieu, — le jour où, rompant un lien aussi fort, — telle qu'un mauvais payeur, l'ingrate! loin de moi — elle est partie, mettant la clef sous la porte!...

La connaissiez-vous? ne l'aviez-vous jamais vue? Vous saurez — (ce n'est guère galant d'oser vous le redire) — que de plus belles qu'Elle, il n'en existait point! — Je l'aimais, je l'aime encore, et, ce qu'il y a de pire, — c'est que, pour m'enlever son cœur, c'est le mien qu'elle a pris!...

Eni' acò, douço, bravo, ajouguido, plasènto...
 Quan noun l'aurié belado, entre vèire espeli
 La flour de la bounta sus si bouco risènto?...
 Dins lou darrié repaus voudriéu me sepeli,
 Quand soun image ansindo à mis iue se presènto !

Mai l'esperit que viho escambarlo d'un van
 Touto uno vido d'ome, annado e pountannado ;
 E tourna davans iéu s'aubouro lou Trevan,
 E ma siavo vesiouun tourna s'es esvanado!...
 Qu'aquéli niue d'ivèr plan-planeto s'envan !!!

III. — MARS

Sus lou róure que giblo, o que tors, o qu'escranco,
 Quand l'aurige a passa, terrible porto-esfrai,
 Vèngue Abriéu: soun alen à la mort lou desranco,
 Lou soulèu lou regreio à l'aïlat de si rai,
 E lis aucelounet nison mai dins si branco...

Ta coulèro, o moun Diéu! pòu pas dura toujours;
 Souto si rude cop aviéu clina la tèsto;

Avec cela, douce, sage, enjouée, aimable...—Qui ne l'aurait admirée, aussitôt qu'éclosait— la fleur de la bonté sur ses lèvres souriantes?...— Dans l'éternel repos que je voudrais m'ensevelir, — lorsque son image s'offre ainsi à mes yeux !

Mais l'esprit qui veille enjambe d'un élan— toute une vie humaine, des années et des lustres: — et de nouveau devant moi se dresse le spectre,—et ma suave vision s'est de nouveau évanouie!...—Que ces nuits d'hiver s'écoulaient lentement !

III. — MARS

Sur le chêne qu'il ploie, ou qu'il tord, ou qu'il rompt, — lorsque l'orage effrayant et terrible a passé, — vienne Avril: l'haleine du printemps à la mort l'arrache, — le soleil le vivifie aux caresses de ses rayons, — et les oiseaux nichent encore dans ses branches...

Ta colère, ô mon Dieu! ne peut toujours durer; — sous ses rudes coups j'avais courbé la tête; — et, espérant qu'à la fin viendrait le

E, 'sperant qu'à la fin arribarié lou jour
 Que liuen de iéu fariés esvali la tempèsto,
 De soun aubo cresièn veïre alin la roujour.

Adoune, un bèu matin. acampe coume pode
 Li tros escampiba de moun nis e, ravoï
 Dóu bonur entre-vist, parte, tafure, rode
 E trove, pèr l'escoundre, un caire tant galoi
 Que de l'Eden perdu me retrasié lou rode.

Ah! — disiéu, — que i'anan viéure doucetamen! . . .
 Pimpa, dru coume un nòvi, aviéu li couloureto
 Quand ma rèino arribè dins soun apartamen.
 De flour mi pléni man, au pas de sa chambreto,
 La poutoune e ié dise aqeste coumplimen :

- « Auren encaro, vai, de bèu jour dins la vido :
- » Dóumaci, iuei venèn tóuti, l'amo ravidó,
- » Te semoundre, Fifino, en bouquet nòsti cor.
- » Que, pèr te faire fèsto, urous baton d'acord.
- » La jouinesso a fusa coume uno esbalauvido ;
- » Mai i dous pensamen l'aveni nous counvido.

jour — où tu écarterais la tempête loin de moi, — je croyais voir à l'horizon la rougeur de son aube.

Donc, un beau matin, je réunis comme je puis — les fragments éparpillés de mon nid, et, ravivé—par le bonheur entrevu, je pars, je cherche, je rôde, — et je trouve pour l'abriter un coin si gai — qu'il me rappelait le site de l'Eden perdu.

Ah! me disais-je, que nous allons y vivre doucètement! . . . — Pimpé, ardent comme un fiancé, j'avais l'incarnat aux joues — quand ma reine arriva dans son appartement. — Les mains pleines de fleurs, au seuil de sa chambre, — je l'embrasse et la complimente ainsi :

« Nous aurons encore, va, de beaux jours dans la vie ; — c'est pour cela que, l'âme ravie, nous venons tous — t'offrir, Fifine, en bouquet nos cœurs, — qui, pour te fêter, heureux battent d'accord.

- » La jeunesse a fui comme une illusion ; — mais aux douces pen-

» Reviéütant dóu passa li pu tëndri record.
 » Que Diéu liuen de toun front esvarte lou maucor !
 » Se l'auro dóu malastre a frusta nosto tèsto,
 » Lou verin di meichant s'es esvana dins l'èr,
 » E restaren uni, mau-despié di cat-fèr !
 » Sèn paure ! lou travai nous sauvara de rèsto,
 » Tant que nosto amo ardènto aura l'ur d'assousta
 » Dins un bais freirenau l'amour e l'amista !... »

« — Baste ! » Elo, em' un souspir que me trepejo encaro,
 « Baste ! » me fai. Bevènt li plour de si bèus iue :
 « — Si ! ié responde, si ! saren urous, ma caro ;
 Deurriéu-ti travaia de-jour emai de-niue,
 Coucharai lou malan que contro nous s'encaro !... »

Quand nous bresso l'Amour, touto peno s'endor :
 A la font di poutoun, di caresso divino,
 Béure, l'agouta bouco à bouco, cor à cor,
 Fai qu'un moumen lou Cèu sus terro se devino...
 Aquelo niue fuguè la niue di noço d'or ;

ses l'avenir nous convie, — faisant revivre les plus tendres souvenirs du passé.—Que Dieu écarte les soucis loin de ton front !

» Si le vent du malheur a frôlé notre tête,— le venin des méchants s'est dissipé dans l'air,— et nous resterons unis, en dépit des jaloux !

» Nous sommes pauvres ! le travail, pour nous sauver, sera plus que suffisant, — tant que notre âme ardente aura l'heur d'abriter dans un baiser fraternel l'amitié et l'amour !... »

« — Plât au ciel ! » avec un soupir qui me trouble encore,— « plât au ciel ! » me fait-elle. Buvant les pleurs de ses beaux yeux : — « Si, lui répondis-je, si ! nous serons heureux, ma chère ; — devrais-je travailler jour et nuit, — je chasserai le mauvais sort qui contre nous s'acharne !... »

Lorsque l'Amour nous berce, toute peine s'endort : — à la source des baisers, des divines caresses, — boire, la tarir, bouche à bouche, cœur à cœur,—cela fait qu'un moment le Ciel sur terre se devine...
 — Cette nuit fut la nuit des noces d'or ;

Fuguè de moun bonur la supremo lusido ! . .
 D'ouro, chasque matin, me rendièu au travai ;
 Quand preissavo, tambèn, la journado gausido,
 Ié falié mai ana la vesprado . . . Ato! vai,
 Trima pèr Elo m'èro oubreto benesido ! . . .

La vesiéu gaire alor qu'is ouro dóu repas ;
 Nourrituro dóu cors, abarimen de l'amo,
 M'èro un double regal : uno oureto de pas,
 De babeto e de pan, n'i'a bèn proun pèr quan amo ! . . .
 Mai li pèiro, se dis, van toujours au clapas :

Un jour . . . — Oh ! lou vaqui, lou Trevan orre e negre,
 L'ogre que devouris mi som e mi pantai,
 Lou demòni qu'en plour càmbio moun rire alegre ;
 Que, quand vole lou fuge, én, marmonteçant : « T'ai ! »
 M'agrimpo e despietous m'ourdouno de lou segre ! . . .

Bèn souvènt se capito, en noste bèu païs,
 Talamen lou Printèms languis de nous revèire,
 Que de sa capo d'or e d'azur se vestis ;
 Pren soun pu dous alen, soun èr lou mai risèire,
 E, mestrejant l'Ivèr, per un brèu l'embandis.

Ce fut la leur dernière de mon bonheur ! . . . — De bonne heure, tous les matins, j'allais au travail ; — lorsqu'il devenait pressant, parfois, la journée achevée, — j'y retournais le soir . . . Mais, bah ! — me fatiguer pour elle était œuvre bénie ! . . .

Je ne la voyais guère alors qu'aux heures du repas : — nourriture du corps, nourriture de l'âme, — ce m'était un double régal ; une petite heure de paix, — de caresses et de pain, c'est bien suffisant pour qui aime ! . . . — Mais les pierres, dit-on, roulent toujours au tas ! . . .

Un jour . . . Oh ! le voilà, l'horrible spectre noir, — l'ogre qui dévore mes sommeils et mes rêves, — le démon qui en pleurs change mon rire joyeux, — qui, lorsque je veux le fuir, en marmottant : « Je t'ai ! » — me saisit, et, sans pitié, m'ordonne de le suivre ! . . .

Souvent il se rencontre, dans notre beau pays, — tellement il tarde au Printemps de nous revoir, — que de sa cape d'or et d'azur il se revêt ; — il prend sa plus douce haleine, son air le plus souriant, — et, maîtrisant l'Hiver, pour un instant le chasse.

Èro un d'aquéli jour de lus inesperado,
 Que meton tout-d'un-tèms la Naturo en imour;
 Ounte tout nous sourris, ounte tout nous agrado;
 Ounte, mai que jamai enebria d'amour,
 Leur cor entrefouli barbèlo l'adourado...

Tout-bèu-just à miejour picavo l'*Angelus*;
 Cent fes mai afama d'amour que de mangiho,
 Amirant lou soulèn nega dins soun trelus
 Qu'espandissié pertout sa celèsto magio,
 Courre, lampe à l'oustau, tresanant, à noun plus...

Escrafo-lou, Segnour, de ma tristo eisistènci,
 Aquel afrous tablèu que me vèn relança,
 Coume lou penjadis qu'au bras de la poutènci
 Viro, reviro en l'èr, pèr l'auro balança!
 Quau fai la fauto déu avé la penitènci!...

Tant douço èro ma gau, tant forto ma foulié,
 Qu'en caminant disieù : « Moun iòu ! ma berigoulo ! »
 Coume à vint an... Arribe en bas de l'escalie ;
 Sone : degus ! La porto èro de bat-en-goulo ;
 Intre : res ! — « Siés malauto ? » e m'accousse à soun lié.

C'était l'un de ces jours de lumière inespérée, — qui mettent subitement la nature en humeur : — où tout nous sourit, où tout nous plaît ; — où, plus que jamais ivre d'amour, — le cœur tout palpitant désire l'adorée. . .

A peine l'*Angelus* sonnait-il, à midi : — cent fois plus affamé d'amour que de victuailles, — admirant le soleil noyé dans son auréole éblouissante, — répandant partout sa céleste magie, — je cours, je vole à la maison, tressaillant, éperdu. . .

Efface-le, Seigneur, de ma triste existence, — cet affreux tableau qui vient me relancer, — tel que le pendu qui, au bras d'un gibet, — tourne, retourne en l'air, balancé par le vent ! — Qui commet la faute doit subir la peine ! . . .

Si douce était ma joie, si forte ma folie. — qu'en cheminant je disais : « Ma poule ! ma mignonne ! » — comme à vingt ans. . . J'arrive au bas de l'escalier ; — j'appelle : nul ne répond. La porte était grande ouverte ; — j'entre : personne. . . « Scrais-tu malade ? » et je me précipite vers son lit.

A soun liè ! . . . Que soun fòu li que la mort esfraïo !
 Dón nis que l'aviéu fa tant gènt e tant frisquet,
 Nuso, rèsto pas plus que li quatre muraïo,
 E dins lis escoubiho, estrassa, lou bouquet,
 Lou bouquet de sa fèsto, au sòu, que s'escarraïo . . .

Voulès que dorme, pièi, quand, coume de foulet,
 Vese au mié de l'escur tout acò, gènto amïgo,
 Davans mis iue, dansa, faire lou viroulet,
 E me grimaceja dintre si rigounïgo ? . . .
 Que soun longo li niue d'ivèr, qtand sias soulet ! . . .

Louis ROUMIEUX (de Nîmes).

Villa di Fèlbre (Mount-pehe), lou 26 de mars de 1885.

Vers son lit ! . . . Combien sont insensés ceux qu'éffraye la mort ! —
 Du nid que je lui avais fait si pimpant et si coquet, — nus, il ne reste
 plus que les quatre murs, — et, dans les balayures, détruit, le bouquet,
 — le bouquet de sa fête, à terre, éparpillé . . .

Voulez-vous que je dorme, ensuite, lorsque, comme des tourbillons,
 — je vois au milieu de l'obscurité tout cela, gente amie, — devant
 mes yeux danser, faire la ronde, — et me grimacer dans son fantas-
 tique sabbat ? . . . — Qu'elle sont longues, les nuits d'hiver, quand on
 est seul ! . . .

Louis ROUMIEUX, de Nîmes.

Villa des Félîtres (Montpellier), 26 mars 1885.

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

COMÉDIO EN UN ATE E EN PROSO (1885)

(Dialete de Moueissido¹, en Perigord)

PERSOUNAGEIS

LOU TOUTOUN GERI, frai de la Catissou.
RAMOUN, fils de la Catissou.
RICAMPLÉU, cousi de Ramoun.
COUSSARDINI, gendarmo.
UN FOURNIÉ.
LA ROSO, fenno de Ramoun.
L'ANNILHO, mai de la Roso e belo-mai de Ramoun.
LA CATISSOU, belo-mai de la Roso.
LA VINAGRO, belo-mai de Ricampléu.
LA PEIROUNO, fenno de Ricampléu.

La scèno se deibojo à Moneissido, en Perigord, dins la meijou de Ramoun. Lou teatre represento uno grando cousino. Au found, la chamineio ; à gauchio, un escalié que mouto au prumié. A drecho, uno porto de deforo ; sur la muralho, sejas, garlopas e istruments de menusariò. Dous quartiés de lard penden òus chabrous. A coutat de la chamineio, uno fenètro qu'a vudo sur lou vergié.

SCENO PRUMIERO

La Roso, la Catissou, l'Annilho.

LA ROSO. — Anem, veire, boutam-nous gui toutas treis!
(*Sauteren per lous bords uno grando taulo*) Fôu la menà au boun mitan de la chambro. Ves, en s'i metre treis, co pèso pas mai qu'uno plumo. (*A l'Annilho*) Mai, boto la napo.

¹ Mussidan, arrondissement de Ribérac (Dordogne).

LA CATISSOU. — E iou, vau metre las sietas e lous euberts. Nous disem doune cine euberts.

LA ROSO. — La plaço d'ònnour per moun toutoun Geri. Gui fôu ballà la pus bravo chadiero. la pus bravo servioto, lou pus brave goubelet. . .

SCENO II

La Roso, la Catissou, l'Annilha, lou toutoun Geri.

LOU TOUTOUN GERI. — Adiou, Annilha! adiou, Catissou! bounjour, pito Roso! E autrament, tu avias l'er de parlà de iou.

LA ROSO. — O, toutoun. iou disio que foulho vous ballà lou pus brave goubelet.

GERI. — Foulho dire lou pus grand, e tu aurias miei dit. E autrament, m'ei d'eivis que vous autras aves l'er de voulei me fà fà un carnavar numerò un.

LA ROSO. — Que voules, toutoun Geri! qu'ei pas tous lous jours carnavar.

LA CATISSOU. — Antan, nous eram sieis, e siriam enquero sieis si quèu paubre Ricamplèu nous avio pas quitats.

L'ANNILHO. — Notre nebout Ricamplèu s'einouiavo; avio de las ideias de courrelou mounde. La a bientot un an que s'eu anet en Auvergno per veire lou païs: si ei maridat. . .

LA ROSO. — Mèmo que degun de nous ne pouguet nà à sa noço, car dins quèn tems ma belo-mai erò malaudo.

L'ANNILHO. — Pareitriò mèmo que, lou paubre, auriò pougut miei rancoutrà.

LA ROSO. — Paubre Ricamplèu, nous l'aimavem tous, ero si boun efant. Eu e moun ome poutaven lou memo noum. avian lou mèmo caratari, lous mèmas gouts. Paubre cousi! lou trobe à dire dempei que nous a quitats, e co me fai de la peno que se sio pas plaçat coumo-t-èu meritavo.

GERI. — Ah! lou maridage! qu'ei uno loutariò, e de tirà un boun numerò. qu'ei toujours rale.

LA ROSO. — Tant qu'à iou, me plagne pas d'ou mèu. Vei-qui dejà mai d'un an que sei maridado em Ramoun, e, zou

creïro qui voudrò. ni a pas gut enquero dins la meijou la mendro rago.

GERI. — E dins uno meijou ante i a douas belas-mais. l'Annillo. ma belo-sor, eici presento, qu'ei la mai de la Roso, e la Catissou. ma sor, qu'ei la mai de Ramoun.

LA CATISSOU (*prenent la mà de l'Annillo*). — Bouno Annillo!

L'ANNILHO (*de mèmo*). — Bouno Catissou!

GERI. — E autrament, pàri que sabes pas ço que disen la gent quand parlen de vtro meijou.

LA ROSO. — Nou. Coumo disen?

GERI. — Disen que qu'ei lou paradis de las belas-mais.

LA ROSO. — Tout de boun?

GERI. — O, l'apelen lou paradis de las belas-mais.

LA ROSO. — E fòu que l'i apelan toujours. E per que l'i apelian pas toujours? I a-t-éu un oubrié pus sage que Ramoun? Un ome qu'un ne gui counei pas un default. Toujours à soun trabai, jamai au jec, jamai dins las auberjas ni dins las meichantas coumpagniàs, dous coumo un agnéu qu'eu ei e que n' i a jamai gut re à dire sur soun coumte. Troubas nen béucop coumo éu! Fòu dire que n'i a gaire, e couneisse bien de las fennas que voudrian que lou lur gui semblès.

GERI. — Iou cresio de lou troubà eici. Ante ei-t-éu doune. notre amè Ramoun?

LA ROSO. — Ei en naut que se raso; tardarò gaire de davalà.

GERI. — Tant que se raso, passam la cousino en revudo.

L'ANNILHO (*deicrubent un toupè qu'ei sur lou fiò*). — Per la soupo, que n'en dises? Notre gros jau e un boun tros de salat aveque un brave farcit plejat dins sas felhas de chòu.

GERI. — Boun!

LA CATISSOU (*deicrubent un second toupè*). — Uno dobo aveque dón lard e de las carotas. Sentes-me co d'aquí.

GERI. — Boun!

LA ROSO (*deicrubent un autre toupè*). — Uno carpo de treis liouras en court-boulhou.

GERI. — Boun!

LA ROSO. — E dón ròutit, que nen dirias? Ves (*dreubo un cabinet e nen seurt un ate e uno pintaro embrouchado*). Uno belo pintaro.

GERI. — Boun!

LA ROSO. — E trufado, ne vous deiplase. E tenes. qu'ei lou moument de la metre ròuti.

GERI. — Roso, ma pito Roso, fôu que t'embrasse! (*L'embrasso.*)

LA ROSO. — Ah! paubre toutoun, creses que qu'ei tout?

GERI. — Que i a-t-éu doune de mai?

LA ROSO. — Uno tourtiero à la viello modo dóu Perigord, que gui manco noumas de la nà fà cose chas lou fournié. (*Boto Pate au fiò.*)

L'ANNILHO (*à Geri*). — Si eras bien eimable, gardarias la meijou, prendrias gardo que rè se cramès, e pendent quèu tems, nous autras niriam chas lou fournié per la tourtiero, chas lou jardinié per la salado e chas lou boulangié per lou pâ. Quand tournaram, n'i aurò pus noumas à trempà la soupo, qu'ei touto tallado, e à se metre à taulo.

GERI. — Pondes coumtà sur iou. (*Elas se dispauseu à surti.*)

SCENO III

**La Roso, la Catissou, l'Annilho, lou toutoun Geri,
Ramoun.**

RAMOUN. — Eh be! eh be! vous enfuges! Veses doune pas que sei rasat de freiche e que me fôu mou eitreuo!

LA ROSO. — Ah! lou brave sujet! (*Ramoun l'embrasso.*)

RAMOUN. — E la mai, e la belo-mai, fôu que toutes gui passan! (*Embrasso l'Annilho e la Catissou.*) Mai vous tabé, toutoun Geri. (*Embrasso soun toutoun.*)

GERI. — E autrament, an-t-is tant de tort, lous que disen que qu'ei eici lou paradis de las belas-mais?

LA ROSO. — Mai de las noras. Anem, gardas bien, laissez rè cramà, jusqu'à ço que siam tournadas.

GERI. — Boun vouïage e vous minjeis pas en routo. (*Seurten.*)

SCENO IV

Lou toutoun Geri. Ramoun.

GERI. — Dins quete moument, lou trabai praisso pas trop.

Si nen grillhavem uno vielho ! (*Seurt sa pipo.*) Veseis-tu, Ramoun, iou porte dins ma pocho ma chamineio e moun bouei. De la chamineio enquero, m'en plagne pas; mas lou bouei, miliasso de Diou, lou gouvernement nous lou fai paia trop char.

RAMOUN. — Toutoun Geri, se voules que siam d'acord, parlam pas poulitico.

GERI. — O be iò! tu parlas coumo un libre (*leumo sa pipo*); mas iou t'eimariò mai si me tenias coumpagniò, quand co sirio noumas emd uno cigarreto, coumo fasio Ricampléu.

RAMOUN. — Sabes be que z'aime pas.

GERI. — Pas l'oumbro d'un defaut. Ne fumo, ne preso ni ne chico. Ramoun, quand tu siras mort, te faran empalhà e te boutaran uno eitiqueto : *Dieu le fit et brisa le moule.*

RAMOUN. — E vous, toutoun Geri, que foudrò boutà sus votro toumbo quante mourires ?

GERI. — Quis simpleis vers que iou ai faits per la circoustenço. Eicouto :

Sans zou damandà sur terro ei vengut,
E, coumo a pougut,
Toujour i a vicut
Coumo un grand meinage.
Sans zou damandà souvent a junat;
Mas, preite à tout age
Per lou grand vouiage,
Sans zou damandà s'en ei entournat.

RAMOUN. — Vous rises toujour, toutoun Geri; mas si mourias, nous autreis purariam.

GERI. — Mai beléu fariò be iou, si n'ero pas mort.

SCENO V

Lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, qu'entro en pourtaït un sac de net.

RICAMPLÉU. — Ah! à la fi de las fis!

GERI e RAMOUN. — Ricampléu!

RICAMPLÉU. — O, Ricampléu, lou paubre Ricampléu!

GERI. — L'ase me mordo si t'eiperavem! Mas co n'i fairè, tu arribas à perpaus per fà toum carnavaar aveque nous autreis. Un cubert de mai per moum nebout Ricampléu! Qu'ei notras fennas que van être countentas quand siran tournadas! Ah! la bouno ideio qu'as gudo de veni per eici! As plà sentit nostro cousino! E mas, qu'as-tu, moum paubre ami! Tu n'as pas l'er countent. Sirias-tu malaud?

RICAMPLÉU. — Malaud! Ah! z'aguesso-iou eitat lou jour que me maridi!

GERI. — Eautrament, as tirat un meichant numerò! Ta femmo e tu . . . tiras pas de bano?

RICAMPLÉU. — Monn Diou, n'i auriò pas trop de mau si n'i avio noumas ma femmo, mas, toutoun, qu'ei ma belo-mai.

GERI. — Te meno la vito duro?

RICAMPLÉU. — Las rounzeis, toutoun, lous gaboullhans, qu'ei d'ou velour à coutat d'elo. A coutat d'elo, toutoun, un pore singlar ei un moudele de douçour.

RAMOUN. — Qu'ei doune un veritable arpie?

RICAMPLÉU. — Coumpareis pas, moum paubre Ramoun, lous arpies se plandrian. Per fi de t'en doumà uno touto pito ideio, t'en vau countà quóucas unas que m'an fai purà e que te faran rire. Figuro-te que, lou jour de moum maridage, quante agueram passat per las mas de moussu lou mèro e de moussu lou curet. . . Ah! oubudavo de te dire que quante moussu lou mèro disset à ma pretendudo: « Peirouno Vinagre, counsentes-vous à prene per ome Toni Ricampléu, eici present? » qu'ei ma belo-mai que reipoundet: « O! » Moussu lou mèro vouguet la fà teisà, mas guì perdet soun lati mai soun francèi. Elo credavo coumo un diable e disio qu'ero meitresse, que sa filho n'avio aucun dret; e si moussu lou mèro n'avio pas gut soun eicharpo, elo ero bien dins lou cas de l'eicharpà.

GERI. — Autrament, n'ei pas eisado à farrà?

RICAMPLÉU. — S'en fôu. Quante fugeram dins la meijjou, aguì lou mallhur de voulei embrassà la Peirouno; mas la Vinagro, que me veguet fà, me toubet dessus en mèmo tems qu'un boun souflet, en me disent que iou avio l'er de voulei guì fà enveio, e que qu'ero elo, ma belo-mai, qu'avio dret à toutas las òunours.

RAMOUN. — E la Peirouno, que disio?

RICAMPLÉU. — Co avio be l'er de la countrarià, mas disio ré; sa mai gui fasio pòu.

GERI. — E sa mai, tu la laisseras fà ?

RICAMPLÉU. — Que voulos, toutoun ? iou ne voulio pas per lou prumié cop gui pourtà las mas sur la figuro.

RAMOUN. — Co se coumprend.

RICAMPLÉU. — L'ensei, sur la fi de la noço, quante chacun parlet de se nâ coueijà . . .

GERI. — Ah ! ah ! vejam !

RICAMPLÉU. — Ma belo-mai me disset : « Moun gendre, ai beléu-be tantot eitado un pitit pau vivo. »

GERI. — Noumas un pitit pau ! . . .

RAMOUN. — Recouneissio sous torts.

RICAMPLÉU. — Eipero doune. « Ai beléu eitado un pitit pau vivo. Nen fau fà penitenco. Vous vas passà la net dins la queirio de la cousino, e prejares lou boun Diou per que nous fase la gracio de vioure toujours en boun acord. Restares doune dins la cousino, crubires lou fiò, tuares la chandelo per pas fà tant de deipenso, e quante aures poussat lou barronei, passares la net à prejà Diou. » — « E la Peirouno, iou dissi ! — « La Peirouno me quitarò pas, prejarem lou boun Diou ensemble. »

GERI. — E la Peirouno ! que disio de tout acò ?

RICAMPLÉU. — Iou vesio be que co la countrariavo ; mas la paubro disset ré, sa mai gui fasio pòu. Anfin, que vous dirai ? Passi tout soulet la net, sitat sur la saliero, e jamai n'ai troubat de net pus lounjo, nimai pus frejo.

GERI. — Co se coumprend.

RICAMPLÉU. — Lou lendoumò, la Vinagro me faguet lavà la veisseo. La Peirouno auriò be vougut m'aidà, mas sa mai zou gui defendet en gui dire que foulho pas me gâtà.

GERI. — E tu, bien oubaiissent, tu laveras la veisselo ?

RICAMPLÉU. — Lou jourseguent, me faguet petassà dous sacs. Lou jour d'après, à la vellhado, me balhet un gusséu de lano e de las gullhas de debas, en me dire que navo me moutrà à fà las mallhas. Aleidoune (*tranquilement*) la moutardo, toutoun, la moutardo me mountet . . .

GERI. — Ah ! à la fi !

RICAMPLÉU. — E iou navo beléu be gui dire douas óu treis veritats ; mas un regard de la Peirouno me retenguet, e cedi enquero per pas avei rago.

GERI. — E autrament, tu fagueras ta prunièro maffio!

RICAMPLÈU. — Zou fougho, toutoun, la pas ero à quèu pris.

RAMOUN. — E lous jours d'après ?

RICAMPLÈU. — Lous jours se seguèran e se sembleran. A taulo, si i avio dôu pâ chaumenit, dau lard rancié, daus pè-sés farioueis, dôu vi fûtat ; si quaucorè se cussounavo ôu prenio l'ôndour dôu relant, qu'ero toujours iou que nen avio la preferenço. Lou pus orre liet, lou pus orre linge, tout acò ero per iou. Tout çò que i avio de boum e de brave ero per ma belo-mai.

GERI. — E tu zou suffrias ! Ante ero iou ? Quante me maridi, la miò belo-mai pretendio me fâ marchâ. Quante iou voulio blanc, elo voulio negre ; mas ôu bout d'uno semmano, elo ero vengudo souplo coumo un gant ; à tau pouent que quante mourisset, cache pas que la planguî bien ; e dempei qu'ai gut lou malur de perdre ma paubro fenno, las ai bien planguilas toutas douas. Qu'ei pas si malaisat coumo tu zou creseis, de doundâ uno belo-mai. Escuso si t'ai coupat, countinuô.

RICAMPLÈU. — Lou prunié cop que vougui me plagne, elo me disset que iou n'ero noumas un ingrat, e me sautet à la figuro, que fuguî urous de nen pas veni borlhe. — « Veseis, disset à la Peironno, veseis coumo iou sei tratado ; mas tu me veiriam tuâ que branlarias pas. » — E aleidoune, mous amis, ôu lec d'un diable, iou nen avio dôus après mas culotas.

GERI. — Miliasso de Diou ! E t'an pas fai mountâ sur l'ase ?

RICAMPLÈU. — Fôu vous dire que dins l'Auvergno n'i a pas d'aseis, n'i a noumas dôus muleits.

GERI. — Vai toujours.

RICAMPLÈU. — Un jour, i a viroun douas semanas d'acò, iou avio chatat un bilhet de loutariô per mous vingt sôs. Ah ! mous paubreis, qualo vito elo me faguet per quèu paubre bilhet ! Iou ne pensavo noumas à me deiverti. Avant de gaire, las fariô mourî toutas douas sur la palho. Iou ero un bandit, un brigand, un bourréu, un galerian, e, dôu trin que iou i anavo, z'auriô léu tout fricassat ; pouдио pas manca de mourî sur un fomarîé, mai belçu sur l'eichafaud. Si qu'ero noumas iou, n'i ôuriô pas enquero à se plagne ; mas elo, mas sa paubro filho, qu'aviant-t-elas fait au boum Diou perque iou las rendesso si malurousas ?

GERI. — Moun paubre Ricampléu, ai vis bien dóus gendreis dins ma vito, mas nen avio pas enqueró vis de toun espeço.

RICAMPLÉU. — Un jour que m'avio fai passá la journado à lavá la bujado, vers l'ensei me fagnuet soupá em de las rabas, en me disent que n'avio ré de ta boum per la santat. Après soupá, meüssu lou marquis de Freto-Parpaivenguet me demandá per ná lou lendoumò en journado à soum chatéu, e me disset de me gui troubá dabouro.

RAMOUN. — Co te delibret un pau.

RICAMPLÉU. — Co me delibret coumpletament. Ma belo-mai avio pousat sur la chamineio soum porto-mounedo, que i avio environ cincanto eicuts. Tant qu'elo durmío, lou faguí passá dins ma pocho, e au lee de ná chas lou marquis, iou faguí à ped sieis grandas legas. Ni à l'estaciou de Rico-Raco, damandi un bilhet per Bourdéu, ante arribi sans avei rancountrat uno figuro de couneissenço. Eierissi uno letro à ma belo-mai, ante iou i anoungavo moun deipart per Mountevideò, e que iou siriò en routo quante ma letro gui pervendriò. Moun proujiet ei de ná dins un cantou bien sóvage de la Doublo e de m'i e-tabli en chanjant de noum. Ei de creire que la Vinagro vendrò pas m'i troubá, e que gui poudrai vioure et mourì tranquile. Mas n'ai pas vougut i aná sans passá dins ma familho, sans vous embrassá e sans vous countá mas penas.

GERI. — E iou t'áime toutple per avei pensat à nous autreis. E vole que tu t'amuseis tant anet, moun paubre Ricampléu, coume tu te ses emouiat dempei toun maridage. Laisso tourná notras fennas, e nous vam entreprene un carnavar coumo se nen véu gaire dins notro pito vilo de Moneissido. Mas quand se parlo dóu loup. . .

RAMOUN. — Las veiqui qu'arriben. (*A Ricampléu*) Cacho-te tras la porto, per rire. (*Ricampléu se qui cacho.*)

A. CHASTANET.

A continuer.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TREIZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXVII^e DE LA COLLECTION)

	Pages.
DIALECTES ANCIENS	
Rec. riches sur les rapports des chansons de geste et de l'épopée chevaleresque italienne (F. CASTETS).	5
Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés (C. CHABANEAU).	43
Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale <i>suite</i> (C. CHABANEAU).	105, 261
Poésies inédites des troubadours du Périgord (C. CHABANEAU).	157

DIALECTES MODERNES

Traduction de l'Énéide en vers languedociens (Th. CAVALIER).	53
Notes de philologie rouergate (<i>suite</i>) (DURAND DE GROS).	85
Un drame haut-engadinois (G. DECURTINS).	121, 162
Subre Jordi Sand (A. FOURÈS).	101
Paysage d'Agoust (A. FOURÈS).	103
Rampèu (A. de GAGNAUD).	141
A G. Azaïs (J.-B. GAUTJ).	143
A Paul Chassary (A. FOURÈS).	144
Contes populaires. — I. Lou Filhol de la Mort (L. LAMBERT).	184
Un prezen de rei (G. AZAÏS).	194
Lettres inédites écrites à Peïrese par G. d'Abbatia (Pl. TAMIZEY DE LARROQUE).	209, 269
An Mancini, conse de Fransa au Paraguay (L.-X. DE RICARD).	237
La Grandò Espigo (A. FOURÈS).	239
A-n-uno maire (A. FOURÈS).	242
An Pastour (A. FOURÈS).	245
L'Alumaire de gaz (A. FOURÈS).	248
Niue d'ivèr (L. ROUMIEUX).	291
Lou Paradis de las belas-mais (A. CHASTANET).	302

VARIÉTÉS

Une troisième imitation du sonnet de Fizes (A. ROQUE-FERRIER).	47
Étymologies latines et françaises (L.-Marcel DEVIC).	93, 252

	Pages.
Un dénoûment moral de la fable <i>le Loup et l'Agnou</i> (E. RIGAL).	145
<i>Doti</i> . — <i>Arrière</i> (C. CHABANEAU).	203
Sur la date du <i>Vers del Lucador</i> de Marcalon (C. CHABANEAU).	250
Bertran Albaric (C. CHABANEAU).	251

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville, par H. Monin (P. GACHON).	48
Fragments d'une <i>Chanson d'Antioche</i> en provençal, publiés par Paul Meyer (C. CHABANEAU).	147
Orthographia gallica, herausgg. von J. Stürzinger (C. CHABANEAU).	204
Alfranzoesisches Übungsbuch, von W. Foerster und E. Koschwitz (C. CHABANEAU).	204
Encyclopædie und Methodologie der romanischen Philologie, von Gustav Koerting (C. CHABANEAU).	205
Rætoromanische Grammatik, von Th. Gartner (C. CHABANEAU).	205
Amis and Amiloun, herausgg. von E. Koelbing (C. CHABANEAU).	206
L' <i>Atlantide</i> , poème traduit du catalan, par Albert Savine (C. CHABANEAU).	207
Cansons y folliets populars, recullides per Pau Bertran y Ros (C. CHABANEAU).	207
Folk-lore catala. Cuentos populars catadans, per Maspons y Labros (C. CHABANEAU).	207
Garbera catalana, per lo pastorellet de la vall d'Arles (C. CHABANEAU).	207

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische Philologie. VII. 2-4. VIII. 1. (L. CONSTANS et C. CHABANEAU).	151
Zeitschrift für romanische Philologie. VIII. 2-4. IX. 1 (L. CONSTANS).	253
Rivista critica della litteratura italiana (C. CHABANEAU).	257
CHRONIQUE.	52, 104, 155, 208, 259
ERRATA.	52, 208, 260
TABLE DES MATIÈRES.	311

REVUE

DES

LANGUES ROMANES



MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI.— (HAMELIN FRÈRES)

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUATORZIÈME

TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER

AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS

MAISONNEUVE ET C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE,

M DCCC LXXXV



REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

V

Le rôle de sainte Marie Madeleine dans le mystère provençal de la Passion

La grande place qu'occupe Marie Madeleine dans la légende chrétienne lui destinait un rôle non moins considérable dans les mystères, où le moyen âge aimait à représenter la Passion et la Résurrection du Sauveur. Aussi figure-t-elle dans tous ceux de ces mystères qui nous sont restés, et il y a lieu de supposer qu'elle figurait également dans ceux que nous n'avons plus.

Le plus ancien des mystères de la *Passion* en langue vulgaire arrivés jusqu'à nous est écrit en provençal. Il nous a été conservé en entier, sauf deux lacunes de deux feuillets chacune, dans un ms. (B. N. nouv. acq. n° 4232) exécuté au XIV^e siècle, avec beaucoup de négligence, par des mains gasconnes¹, et dont on peut voir la description

¹ Plusieurs copistes ont en effet travaillé à ce ms. M. Paul Meyer en compte cinq, rien que pour le mystère. Je dois dire que tous n'ont pas été négligents au même degré, ni au même degré prodigues de gasconismes.

détaillée dans l'introduction de l'édition de *Darrel et Beton*, donnée en 1880 par M. Paul Meyer¹, pp. LXIX-CXX. Deux feuillets détachés d'un autre ms. du même mystère, celui-là transcrit par un Catalan, qui contiennent environ 150 vers, ont été trouvés il y a une quinzaine d'années, à Palma, par le savant archiviste don J.-M. Quadrado, qui les a publiés dans l'*Unidad católica* (5 février 1871). Ils ont été reproduits peu après dans la *Revencensa* de Barcelone (1^{er} mars 1871). Cette deuxième édition est la seule que j'aie pu voir.

Le fragment de Palma a été considéré par tous ceux qui, à ma connaissance, s'en sont occupés, comme un débris d'un mystère de la *Conversion de sainte Madeleine*. C'est certainement à tort, comme j'ai déjà eu l'occasion de le démontrer². Mais il reste néanmoins très-probable qu'il a existé un mystère provençal sur ce sujet particulier. Nous savons, en effet, qu'à Montélimar en 1529, à Auriol en 1534, à Grasse entre 1595 et 1606, on représenta la *Conversion de la Magdeleine*³, et il y a lieu de supposer qu'aux deux premières au moins de ces quatre dates, c'est dans la langue du pays que la représentation fut donnée⁴.

C'était aussi probablement un mystère provençal, lequel devait embrasser toute la légende de la sainte, comme le fait, malgré son titre trop restreint⁵, la belle *rappresentazione* italienne, publiée au t. I, pp. 391-425, du recueil de M. d'Ancona, que l'ouvrage, aujourd'hui malheureusement perdu, auquel se rapporte l'extrait suivant des comptes du P. Perrin Flote, procureur du couvent de Saint-Maximin, pour l'année 1544 :

«... Lesquelz commissere et autres ses companhons... vindrent⁶ a la chambre dudict Flote, luy prenant ces clefz, en sorte que ont ouvert le coffre, et ont pris beaucop des escriptures dudict convent, comptes memorials,... item la vie de la Magdaleyne, a personaiges.

¹ Cf. *Revue des langues romanes*, t. XX, p. 246

² *Revue des langues romanes*, XVII, 303.

³ *Bulletin d'histoire ecclésiastique... des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers*, mai-juin 1884, p. 249; *Revue des Sociétés savantes*, mai-juin 1874, p. 597; Petit de Julleville, les *Mystères*, t. II, pp. 116, 121, 171.

⁴ Citons à ce propos Polydore Virgile, dans son traité *de Inventoribus rerum* (1517), livre 5, chap. 2 : « Solemus insuper... recitare comœdias; item in templis vitas divorum ac martyria representare, in quibus, ut cunctis par sit voluptas, vernaculum lingua; idioma tantum usurpant. »

⁵ *Rappresentazione di un miracolo di santa Maria Maddalena*.

⁶ Le 8 février 1544.

pour juer a neuf personaiges¹, et plusieurs aultres beaux cas² dedans le livre d'icelle. » (En marge : *recuperari.*)³

Cette *Vie de la Magdeleine* et la *Conversion de la Magdeleine*, dont il a été question auparavant, sont les seuls ouvrages dramatiques, sinon sûrement composés en langue d'oc, représentés du moins en pays de langue d'oc, dont la légende de sainte Madeleine ait, d'après les témoignages connus jusqu'ici, fourni le sujet, et je n'en sais rien de plus que ce que je viens de rapporter. Force m'est donc de m'en tenir au *Mystère de la Passion* dont j'ai parlé au commencement du présent chapitre, et de donner ici seulement, à défaut de drames entiers, les deux ou trois scènes de ce mystère où notre sainte figure. Il y en aurait au moins une de plus, celle de la résurrection de Lazare⁴, que l'auteur place avant le repas chez Simon, sans une des lacunes que présente le ms. et dont j'ai déjà dit un mot.

C. C.

¹ Ce petit nombre de personnages pourrait être l'indice d'une antiquité relative. La *Rappresentazione* italienne en a quatorze; un mystère français sur le même sujet, qu'on place vers 1500, en a vingt-deux. Voy. le *Dictionnaire des mystères*, par le comte de Douhet, col. 501.

² On aimerait savoir quels étaient ces « aultres beaux cas. » Peut-être s'agit-il d'autres compositions provençales en l'honneur de la sainte.

³ L'abbé Albanès, le *Couvent royal de Saint-Maximin, Documents inédits*, p. 121.

⁴ Il n'en est resté que les derniers vers. Les voici :

[JHESUS]

.....
[F^o 23] E fa dol e mariment.
 Aras desliguat [lo] ses trigua
 E crubat lo aregrament.

Lo LAZER *resusitec* he dit a Jhesu :

Ay, vers Dieus, filh de Maria,
 Senher, tu sias lauzat,
 Car, senher, beu a quart dia
 Que hera aysi sosterat;
 E per cert lo cor[s] pudia
 Que tu as resusitat.

E muray outra veguada ?
 Senher, ades m'o diguat.
 Per vertat, si ho fazia,
 Mas vullh estre enfernats
 Per .i. mes ho una semana
 O el mon, co soy estat.

.....

(Jésus vient de s'asseoir chez Simon le Pharisien et de bénir la table.)

[F^o 28 r^o] *Ara responderon totz amien; e sezián encara a la taula, e mentre que mangavan, LA MAGDALENA ve[ne] ab una brustia d'enguent e gitec ne sobre Jhesu e dit aquestas coplus.*

Ay glorios Dieus, vers payre,
 Senher e ver creator,
 Tu qui es del mon salvayre,
 Senher, tum val e m'acor,
 5 Que es veray perdonayre;
 Tum perdona ma folor.

Tu que es nat de verges pura,
 E de Dieu omnipotent,
 En tu ay tota ma cura,
 10 Co pusca far (a) ton talent.
 Enans de ta sepultura,
 Vulh te onchar d'aquest enguent.

Ara lace loos pes ab las [la]crimas de sos uïhs e puy breguec los ab los cabels sicus he ditz a Jhesu aquestas p[al]auras.

[Ay] Dieu, ajuda ! be m'és greu
 14 D'aquest hom(e) ques fa [fill] de Dieu.
 [V^o] Qu'ieu tant l'ai vist jurar son cap
 Que tot quant es conoys e sap.
 Ditz que et es profeta de Dieu
 E fill de Dieu, qu'es Nazareu.
 Cos pot far car el no conoys
 20 Que esta femna que l'a torquat
 E[s] tota plena de pecat ?

Jhesus dit a la Magdanena :

Vos que et de mayre nada,
 Dic heu que nop movat d'aysi.

Suivent immédiatement, et sans nouvelle rubrique, dix autres vers que Jésus adresse, non à Madeleine, comme le ms. semble l'indiquer, mais à ses disciples. Il leur commande d'aller chercher l'ânesse sur laquelle il doit se rendre à Jérusalem.

Per cert, si el propheta fos.
Be conogra sas dèzonos.

JHESUS dit a Simon :

- Simon, si tu [o] vols auzir,
25 Una cauza te vulh [ieu] dir ;
E car vey que duptes aytant,
Pauzar t'ey .i. bel semblant.
Dos homes eran en .i. loc,
Enten be so qu[e] i]eu te toe,
30 Que eran ab un renovar (per ver)
Obliguat per le lor aver.
La us li deu .ccc. diners,
L'autre .l.
Ara veyas con el es proos.
35 Negus no ac de que pagues ;
El vol[c] s'en trop be capdelar ;
[29] Cant vic que non pogron pagar,
(Anc) a negun home no parlee.
Que tot lor deute lor laysee.
40 Aras diguas, si Dieus te guar,
Cal d'aquels lo deu mays amar.

SIMON respondec a Jhesu :

Certas, Senher, veyeyre m'es
Que aquel a qui laiset mays.

JHESUS dit a Simon :

- Arat die, Simon, verament,
45 Jutyat as drexture[ra]ment ;
Aram digas per veritat
Cal de vos autres m'a plus ondrat,
O tu que m'as dat a manyar.
O aqeste que ves plorar ?
50 [Tu], si be es gran amic mieu,
Anc nom lavet .i. dels pes mieus,
Ni, si be es hom de gran guap,
No m'as volgut onchar lo cap.
Ma[s] aqeste a be hobrat

55 Que mon [cap] a tant be onchat.
 Ourat m'a tant, si m'ayut Dieus,
 Qu'a) 'ab lacrimas m'a lavat los pes mieus;
 E per so, [sapiat mal o bo.]
 Tos sos peccatz [ieü] li perdo.

[V_o] *E quan JUDAS vic l'enquent vesar sobre Jhesu Crist, levec si de pes he dit denant los aquestas palauras:*

60 Baros, certas fort suy irat

(Judas vend son maitre. — La Cène. — La Passion. [Madeleine n'y a pas de rôle.] — Jésus descend aux enfers et en retire Adam et les patriarches. — Il monte au ciel.)

[F^o 63] *Ara vengon LAS .III. MARIAS [v_o] en Jezusalem, que cerquan Jhesu Christ ab gran dolor. e disoron en aysi:*

Ay senher Dieus, ver payre glorios,
 Que[us] rezemist del tieu sanc presios,
 Puis que fut mort [sus] en la † [per nos],
 Ay Dieus, ta grans son mas dolors.

MARIE SALOME.

5 Ay senher Dieus, vers payre glorios,
 Per ta merce, sit plat, riguarda nos,
 Car mortas em si tu nons fas socors.

MARIA JACOBI.

Ay senher Dieus, veray e poderos,
 Alegra los nostres cors doloros,
 10 Laysat trobar, senher, sit plat, a nos.

MARIA MAGDALENA.

Lasa ! grans es lo dols que devam far,
 Car per tostems nos cove a plorar,
 Sil mieu senhor tost no podem crobar.

MARIA MAGDALENA.

Una cauza mi deuria conortar,

15 Car motas vetz l'auzi dir e comtar
Que al ters jor(s) devia resusitar.

[64]

MARIA JACOBI.

Per Dieu, donas, hieu vos diray mo sen :
Anem henant, veyam si trobarem
De bo enguent, ad obs onchar lo crompem.

MARIA SALOME.

20 Per Dieu, dona, fort o avet be dit.
Anem enant,
Ayam l'enguent e sia tost complit.

MARIA MAGDALENA.

Donas, doncas anem lo crompar,
Prec vos per Dieu, e non sia re car,
25 Que nos em tres que be o podem pagar.

MARIA JACOBI.

Donas, aujat, que so que avem sercat
A mi semla sia tot acabat ;
Demandem le aquel senher onrat.

Totas .III. diseron al marcader :

Ai marcader, bel senher, Dieus vos sal
30 Eus do salut eus garde de to(s)t mal !
Nos em femnas del rey esperital.

Respon LO MARCADER :

Dousas donas, be poseatz vos venir ;
Guaut vos de Dieu, car tant vos vey marir ;
[V^o] Digat mi ades que volet far ni dir.
35 E guaut torno vostras dolors !

MARIA SALOME.

Senher, aujat ; nos em dolentas [fort].
Per lo senhor que an los Juzieus mort,
E volem ne ab vos aver acort.

Respon LO MARCADER:

Donas, queret ades tot quant vulhat,
 40 Car de tot em nos be aparelhat,
 Ja non iret fadias, si Dieu plat.

MARIA MAGDALENA.

Puis que aysi et, senher, nos vos querem
 De bo enguent. car lui onchar volem.
 Mostra[t] lo nos, c'ades lo cromparem.

LO MARCADER *respon* :

45 Donas, auyat; veus aysi de l'enguent.
 Trobat avet so que anat queren;
 Be n'ay d'aytal que val .M. marc[s] d'argent.

MARIA JACOBI.

Ay, [bels] senher, lo pret no es ges car,
 So[l] que l'enguest sia bos e clars.
 50 Mostrat lo nos, nons en siat avars.

Respon LO MERCADER:

[65] Dosas donas, hieu lo vos mostraray,
 Melhor enguen que nilatz lunh tems may.
 Ara vejatz eo flaira(ra), si vos play.

MARIA SALOME.

Senher, aujatz; del flayrar ben[s] paguam,
 55 Ab que sia aytal eo demandam.
 Diguat lo pret, car nos fort nos triguam

Dit LO MARCADER:

Cascuna dat .c. mars de fi argent,
 Car ja certas non mouria sol ren;
 Prenet l'enguent e puys anat vos en.

Dit LO FILH DEL MARCADER:

60 Senher payre, per ma amor si faretz
 Que d'aquest pretz atant lor ne tolretz:
 Per .xxx. mars, senher, lo dor daretz

Respon LO MARCADER al filh :

Ay, bels filhs car, be avet [vos] parlat :
 Tot sia fayt a vostra voluntat,
 65 Car iheu no vulh qu'en [re] siat torvat.

Dit LO FILH al payre :

Sertas, senher, car be avet razo
 Que hunhem Dieu que [a] pres mort per nos,
 Els mesatges que son onrat e bos.

Dit LO MARCADER a las Marias :

[Vº] 69 Tenet, donas, prenet d'aquest enguen(s)t,
 E donat nos aytant de bon argent
 Co dit mo filh, que bel val verament.

MARIA MAGDALENA.

Tenet, senher, que gran be ayat vos,
 E vostre filh, car et tos bos e pros ;
 Irem nos en, car lo fayt es cochos.

Respon LO MARCADER :

75 Anat, donas, el nom del bon senhor,
 Queus do a far so queus si'a honor,
 Eus do gran guach eus tola dol e plor.

LAS .III. MARIAS *disseron :*

A Dieu siat, gran merces vos redem
 Del servisi que de vos pres avem,
 80 E yrem non tost vas Jherusalem.

MARIA JACOBI.

Donas, aujat, aytal cosselh penrem :
 Nos non irem [lai] vas Jherusalem,
 E, si Dieu plat, Jhesu Crist trobarem.

MARIA SALOME.

Ad aquel Dien que vol[c] lo mon formar
 85 Vengua a plazer que a nos se lays trobat
 El sieu sant eos a nos layse honchar.

Ara fèron vengudas al moniment.

Dieus que volgues per nos morir,
 Qui nos poira lo vas ubrir,
 [66] Car no podem per nulh albir
 90 La peyra mo[u]re ni sofrir ?

Ay ! co poyrem [nos] far ni dir,
 Car no vezem home venir
 Que nos ajud al vas ubrir,
 So que nos no podem [c]omplir ?

Anatz enant nous temiatz.

95 Anatz enant, nous temiatz.
 Ni de nos paor no aiatz.
 Que anat queren, que aysi ploratz
 Ne entre vos tal dol menatz ?

MARIA SALOME.

Nos serem Dieu lo glorios,
 100 Que en la † fo(s) mes per nos,
 E creziam que aqui fos
 En aquet loc on secetz vos.

L'ANGEL respon :

Donas, el pas no es aysi.
 Tornat vos en per lo cami,
 105 Car Dieus, que fe lo pan el vi,
 Resucitet(z) huy bon mati.

MARIA MAGDALENA.

Senher, benazit vos siatz,
 Car tan bonas novas portatz .
 [V^o] Ab sol que vertatz nos digatz,
 110 Nos non irem, si a Dieu platz.

Respon L'ANGEL :

Donas, iheu [vos] die veritat
 Que el es huy resuscitat ;

Als apostols vos en to[r]natz.
A tos ensems o recontatz.

Ara levet L'ANGEL la peira e dish :

115 E per aso que non duptetz,
Lo sant suzari sieu pendretz.
A tos ensems lo mostraretz. . . .

Totas tres prenon lo suzari.

E faitz lor aital mandament,
Que(ue)s donon gran alegrement
120 E que s'en anon de corrent
En Galilea verament.

MARIA JACOBI.

Senher Dieus, tu sias lauzat,
Car lo drap on fust envelopat
A nos, senher, as tu mostrat.
125 Ar crezem que es resuscitat.

Ditz L'ANGEL :

Donas, doneas tornatz vos en,
Qu'eu vau lo meu senhor queren ;
Jamay nom veiretz veramen,
129 Si nol puse trobar en breumen.

MARIA SALOME.

[67] S'il meu senhor no puse trobar,
Jamay nom vulhat damandar,
Car sapiatz qu'eu m'iray negar
Om fare viva sosterar.

L'ANGEL dish :

Cel Dieus que en † fo pauzatz
135 Vos layhs trobar, si a luy platz,
Lo seu cos per cuy vos anatz,
E ab aitant a Dieu siatz.

*Ara van sercar totas .iiii. la vergis Maria els apostos per contar so
que an vist.*

140 Ay lassetas ! nos que farem
 Ni cal novel recomtarem
 A Maria, can la veyrem,
 Car Jhesu Crist vist no avem?

MARIA MAGDALENA.

Donas, nos li podem contar
 145 Que nos l'avem anat serear,
 Mas no l'avem pogut trobar
 El monument on sol estar.

Ara troben la may de Dieu e sant Joan e dissero :

[V°] Maria dona, Dieu vos gar !
 De novel vos podem contar,
 150 Car Dieus que fe terra e mar
 Es volgut huey resuscitar.

Respon LA MAYRE DE DIEU.

Donas, benazeitas siatz,
 Car ta bo novel m'aportatz.
 Digatz mi ades, si a vos platz,
 155 Si l'avetz vist ni es veritat.

MARIA JACOBI.

Ma dona, no l'avem pas vist,
 Mas .i. angel sieu nos a dit
 Qu'el es del monument eishitz,
 Si quel suzari avem vist.
 160 E per so que melhs o crezatz,
 Veg vos lo drap on fo envelopat
 Lo sieu sant cos bonaüratz,
 Can de la † fo devalatz.

LA MAYRE DE DIEU *pren lo suzari, benadis lo en ploran e ditz :*

Ay bel filh, doos e piatoos,
 165 Veray rey del cel poderoos.
 Salvatz avetz los pecc[a]dors
 A mal grat dels juzeus trachors.

MARIA MAGDALEN[A].

- Ay! lassa, e ta mal m'es prees
 De ta gran dol(z), eo vengut m'es,
 170 Del meu senhor que ay perdut,
 Mon gauh e ma vera salut(z);
 [68] El(o) dols que vengut m'es [es] tals
 Que null temps non fo tan mortals,
 Ni tan greu ni tan doloysros,
 175 Tan cruzel ni tant amaroos.
 Tant es mortals lo dols que n'ay
 Que ses dopte crey que moray.
 Mas morir, lassa! no puse gees,
 Car mot me seria ben prees
 180 Si per dol podia morir
 Del meu senhor que tant dezir;
 Mot me valria mays la mort,
 Car sofre ta greu desco[no]rt.
 Lassa! eos pot merevilhar
 185 Negus hom quem veja plorar,
 Car tot mon gauh e mon deport
 M'an falsa gent amblat e mort?
 Mort l'an a ta gran desonor;
 Lassa! ben ay rayzo que plor.
 190 Car lo senhor quel mon formet,
 E mon peccat me perdonet,
 Ay vist tant greu turment sufrir.
 En † l'ay vist pendre e morir.
 E car es mort senes naleit,
 195 Lass[a]! mon cor es tant estreit
 Que si Dieu nom val, per s'amor,
 Ades fondray tota per plor.
 Lassa! nom fora tant esquin,
 199 Sil pogues trobar mort o viu;
 [V°] Mas bens die, si nol puse trobar,
 Quem fare viva sosterrar.
 Mas, lassa! on lo sercaray.
 Pus que asi trobat no l'ay?
 Car aysil] degra verament

- 205 Trobar prop d'aquest moniment,
 Car sus aysi fo sosterrat,
 Can de la † fo devalatz.
 Mas semblam e'ara n'es ishit,
 Segont quels angels nos an dit.
- 210 Dit nos an be per ver[i]tat
 Que verament s'en es anat.
 Ay! lassa, e on m'en iray?
 Ni vas cal part lo seguiray?
 No say on lo m'ane querer
- 215 Ni cal via puscha tener.

- Levaray mi ab gran dolor
 Iray quere lo mieu senhor;
 Mas pregui li, si a lu platz,
 Quem fassa venir lay ou es [a]uatz,
- 220 E quel sien cos puscha trobar.
 Nom fassa ta trista estar.
 Ay, senher Dieu, ajuda mi
 E fay mi tener dreg cami.
 Senher, que tot lo mon form[e]st,
- 225 Fay me venir lay ou tu est.
 Senher, no gardes mo naleg,
 Fay me tener lo cami dreyt.
- [69] O sia dreyt o sia tort,
 Hieu m'en vau per aquest ort,
- 230 E metray me el cami corrent
 Del meu senhor omnipotent.
 Ay, senher, vers Dieus glorio(r)s,
 Vos me trametetz bon socos
 E bona ajuda e bo novel.
- 235 Vos que etz senher e rey del cel,
 Trametetz me quem pusca dir
 Lo log on puscha a vos venir.
 Lassa! eo not leyshes morir,
 Car nulh om no vezes venir
- 240 Que ti vullia novel comdar
 Ni a euy o puscha[s] demandar!

MARIA JACOBI.

- En aquel ort vey hieu .j. hom.
 Per Dieu, quem sembla ver prohóm.
 Ortolaa sembla verament :
- 245 En als non a so entendement
 Mas co puscha son ort cavar,
 Que lay lo veg de prop estar.
 Lasa! no say co li deman
 O si ane plus aenant.

MARIA SALOME.

- 250 Certas as el m'acostaray
 E de Dieu li demanderay.
 Certas tal coselh poyria dar
 [V°] Que mot poyria aprofeytar.

MARIA MAGDALENA.

- Digatz, amie, si Dieu vos salv.
 255 Vos que estatz tot per cabal.
 Digatz si vis nulh om passar,
 A cuy auzisatz recomtar
 Del filh de Dieu, c'om a ades mort
 A gran peccat e a gran tort ;
- 260 Car nol trobam el moniment,
 On lo mandet pauzar son paren,
 Per que crezem per ver[i]tat
 Que deu esser resuscitat.
 Per queus preg, amig, humilmen,
- 265 Que vos m'o digatz e breumen,
 Si avetz vist ne cou[o]gut
 Cel que nos a tos rezemutz.

Aissi aparec JHESUS a la Magdalena e dis :

- Maria, so que anatz queren
 Avet trobat tost e breumen ;
- 270 Car de bon cor m'avetz sercat ;
 Cresatz c'aysi m'avetz trobat.
 E no trobatz vos en escrig

- So que las profetas an dit?
 Que Dieus per son poble moria
 275 E puyz que resuscitaria
 Dins en .i. ort, pres d'un cami.
 Lo jorn de Pases bon mati,
 [70] A maniera d'un ortola
 Que en son ort tot sols esta?
 280 Maria dona, no ploret,
 Trobat avet so que queret.
 Maria, e en que duptat?
 Hieu so Dieus ab que vos parlat.
 E crezetz o per ver[i]tat,
 285 Que hieu suy huy ressucitat.

MARIA MAGDELENA *dish* :

- Senher, vos et lo meu senhor,
 Mon payre e mon creator.
 Senher, vos etz lo mieu salvaire,
 290 Le mieu senhor, lo meu bon payre.
 Senher, vos etz Dieus verament,
 C'avet sufert mort e turment.
 Vers Dieus, que es resucitat,
 Benazeit siatz e lauzat.
 Senher, siu[s] platz, baysar vos ay
 295 Los pees, car mot gran dezir n'ay.

JHESUS *dish a la Magdalena* :

Maria, not acostes ab mi.
 Esperat vos .i. pauc aysi,
 Puyz faret so queu(vo)s ma[n]daray,
 E escoltatz so queus diray

MARIA MAGDALENA.

- 300 Lo meu senhor, si a vos play,
 [V^o] Per cert a vos m'acostaray,
 Car nulha re ta[n]t no dezir
 Co fas vos de mas [mas] tenir.
 Per queus preg, lo meu senhor car,
 305 Quem laishetz a vos acostar.

Car si o fay[tz], certanament
Tostems sera mon cor jauzent,
E poyra[y] dir[e] per vertat
Que Dieu ay vist e l'ay tocat.

JHESUS *dis a Maria :*

- 310 Maria, vos nom tocaretz,
Mas so queb mandare faretz.
Als apostols vos tornaretz,
Et [a] la verge (o) contaretz
Que vos avetz so filh trobat
315 E que avet ab el parlat ;
E fays lor atal mandament
Que tos s'en anon de corrent
En Galilea la ciutat ;
Et ab aitant tornatz vos en,
320 Tost i anatz alegrement.

MARIA MAGDALENA *dis a las autras Marias :*

- Ay Dieus ! ta gran gauch m'e[s] vengut,
Car Dieus m'a feita tal vertut
Que a mi es aparegut,
324 Cel que es del mon vera salut.

[71] Bem devi humays alegrar,
Car a mi s'es layshat trobar
Cel que fe la terra e la mar
E tot cant om pot estimar.

- Aicel Dieus plen de gran dolsor,
330 A vos fas hieu vera lauzor,
Car gauch m'avetz donat [per] plor,
A mi e a tot peccador.

MARIA MAGDALENA.

- Ara m'en vai tost de corren
Dir a Maria alegrement,
335 E als apostos eyshament,
Que resuscitat es verament.

Ara va al verger on era la maire de Dieu els apostos e dish lor :

Maria dona, Dieu vos sal.
 Per Dieu vos preg nob det nulli mal,
 Qu'eu ay trobat Dieu per cabal,
 340 Lo rey del cel esperital.

Respon LA MAIRE DE DIEU :

Maria, be puseatz venir.
 Car ta bon novel sabetz dir;
 Tant fort me fays mon cor jauzir,
 344 Tornatz may esta razo dir.

MARIA MAGDALENA dish :

[V°] Glorioza maire de Dieu.
 Per ver cresatz so queb die hieu ;
 Resuscitat es lo filh de Dieu,
 Que avian mort li fals juzieu.

Disheron LOS APOSTOLS a la Magdel[e]na :

Maria dona, s'a vos plat,
 350 So c'avetz vist nos recomtatz,
 Car nos em totz deseonortatz,
 Si vos doneas nons cofortatz.

MARIA MAGDALENA.

Senhos, aujat queb die, sib platz :
 Per Dieu vos preg nous mariatz,
 355 Qu'ieus diray so quem demandatz
 Ades trop gent, si m'escoltatz.

Ment[r]' hieu estava ab deseonort
 [E] plorava greument e fort,
 Hieu vi estar dedins .i. ort
 360 Cel que avian los juzeus mort.

E quem pensei ortolas fos ;
 Demandel Dieu tot poderoos ;
 El respon mi mot piatoos :
 « Maria no ploretz mays vos !

365 « Hieu son aquel que demandatz ;
 Als apostos vos en tornatz,
 A tos ensems o recomtatz
 Que hieu suy huey resuscitat.

[72] En Galileam(e) trobaran ;
 370 Resuscitat aquim veiran.
 Ano y tost e pauc e gran,
 Aquels que mey amig seran.

MARIA MAGDELENA.

Per que vos dic, per bon coselh,
 Que tos ensems anem adel,
 375 Que el es plus clars que nulh solelh
 E remangam aqui ab el.

Disheron LOS APOSTOS.

Maria, nos vo[s en] crezem,
 E tos ensems ades irem.
 Et aqui ab el remanrem,
 380 Que nullh temps [nos] non partirem.

Ara s'en aueron en Galilea tos ensems sercar lo filh de Dieu, e anc nol pogro trobar.

Madeleine ne reparait plus. Nous sommes ici d'ailleurs près de la fin du mystère, qui, dans les 177 vers restants, met en scène l'épisode d'Emmaus et celui de saint Thomas.)

(*A continuer.*)

DIALECTES MODERNES

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

COUMEDIÒ EN UN ATE E EN PROSO (1885)

(Dialete de Moueissido, en Perigord)

(*Suite et fin*)

SCENO VI

Lou toutoun Geri, Ramoun, Ricamplèu cachat, la Roso, l'Annilho, la Catissou.

GERI. — E autrament, antan i avio sieis cuberts, e me semblo que, queto annado, n'i a noumas cinc.

L'ANNILHO. — Antan aviam Ricamplèu, e queto annado l'avem pas.

GERI. — Miliasso de Diou, moun toutoun Matochabro, qu'ero soureïé : boutavo lou cubert d'uno persounò per la fâ veni. Boutam lou cubert de Ricamplèu, per veire.

LA CATISSOU. — Si co gui poudio fâ, siriò léu boutat.

GERI. — Noum d'uno pruno petano ! boutas-lou tout parié. Tu, Roso, vai querre las sietas ; tu, Annilho, lou culié e la fourcheto, e tu, Catissou, uno bravo servioto de bri. (*Elas se deitornen per nà querre lou cubert de Ricamplèu, que se motro quante se viren.*)

LA ROSO. — Eh ! moun cousi Ricamplèu ! (*Laisso toubà uno sieto que se breso.*)

GERI. — Sinne de maridage ! n'i a re de pus segur. Remercias moun toutoun Matochabro e embrassas-vous coumo dous paubreis ! Pareis pas, noum de noum, que co fâ veni orre, e que fôu rire, tout l'encountrari. E autrament, qu'ei prou embrassat ? Co s'assiouso ? Póusas-vous óutras. Moussu Toni Ricamplèu, moussu Ramoun Ricamplèu e iou, lou toutoun Geri, nous vam fâ uno touto pito coumissiou. Tardarem pas de tournà. Vous laissez la cousino en boum eitat : n'i a ré de cramat, ré

de fumat, ré de tournat; gouvernas bien tout acò e que n'; aïe noumas à nous metre à taulo quand tournarem. (*Seurten tous treis; las treis fennas van e venen, s'occupant de cousino.*)

SCENO VII

La Roso, l'Annilho, la Catissou.

LA ROSO. — Ah! lous braveis coumissiounaris! La vese d'eici lur coumissiou : s'en van óu café, chas Filibert, per tuà lou verme, coumo is disen.

LA CATISSOU. — Enquero si lou tuaven!

L'ANNILHO. — O, mas quis vermeis, óubetout an la vito duro; óubetout lous an pas pus tot tuats que nen torno d'autreis.

LA ROSO. — Que voules! veiqui dous omeis que trabalhen bien touto la sento semmano, moun toutoun Geri coumo courdié, Ramoun coumo menusié. Eh! moun Diou! quante se dou-narian de louen en louen quauque pitit plasei; tant qu'à iou, n'i trobe re à dire.

L'ANNILHO. — Qui qu'ei que n'a pas soun pitit defaut?

LA CATISSOU. — E tant que nen auran pas d'autreis, fòu pas se plagne.

LA ROSO. — Coumparas à notreis vesis. Sans nà si louen, aves moussu Sautobrando, l'uchié, qu'ei un ome que gui foudriò, si lou laissaven fà, toutas las fennas de Franco. mai beléu nen niriò querre dins lous país eitrangiés, e sa fenno fai noumas purà.

L'ANNILHO. — E moussu Troumpojai, lou meitre de musico, que deisenniouro pas e que sent toujours lou vi d'uno lego!

LA CATISSOU. — E Passoflour, que n'a jamai gut d'autre libre qu'un parei de cartas!

LA ROSO. — E Buforoulho, qu'ei en coulero set jours de la semmano e que bourro sur sa fenno coumo sur uno soucho.

L'ANNILHO. — E moussu Raugnocoudeno, que fai junà tout soun mounde un jour entr'autre per pas fà tant de deipenso!

LA CATISSOU. — E moussu de Gratolard, l'ome dous bous boucis, qu'ei gros coumo uno couïe e que crebarò coumo uno petangoulo! E tant d'autreis!

LA ROSO. — Veses doune be que Ramoun e que lou toutoun Geri an mai de qualitats que de defauts.

LA CATISSOU. — Qu'ei pas per que Ramoun ei moun drole, mas co pot se dire pertout.

L'ANNILHO. — Ves, n'an-t-is pas bien governat notro cou-sino ? Tout i ei en boun ordre ; n'avem noumas à lous eiperà.

LA ROSO. — En atendent que tournan, ai bien enveio de mountà en naut per me fà un pitit pau bravo per lou dinà.

L'ANNILHO. — Nen vau fà autant per prene mous souliés ne-veis e me ballhà un cop de broso.

LA CATISSOU. — Mai iou tabè ; sans coumtà que vole prene ma coueifo nevo que fagui fà i a treis ans passats, quand Ramoun fuguet noummat repartitour. (*Elas mounten en naut toulas treis.*)

SCENO VIII

La Vinagro, la Peirouno.

LA VINAGRO. — Aquel oustar sent lou roustit un plè diable. Degus ! Ma drolo, co déu eitre aichi. Batistou, nostre auber-gistre, nous a moustrat aquel oustar qu'embaumo la fricasso e que i a degus.

LA PEIROUNO. — Maire, si tustavem ?

LA VINAGRO. — Dijo ré, brandes pas. Nostre couqui se créu fi, mes la Vinagro nen vau cent coumo eú. A prengut soun bilhet per Bourdéu e m'a escrit que partio per Mountevideo ; mes nous eram aïer à Bourdéu e avem agut la provo que dimpin onze jours n'i a pas agut de bastiment que siasque partit per Mountevideo. Enfin, à forço de charchà d'un coustat e d'autre, nous avem finit per descrubi que lou brigand ero partit per Moueissido, despartament de la Dourdougno. Nous veichi à Moueissido, nostre couqui déu se ie troubà.

LA PEIROUNO. — Mes, maire, poudrias vous troumpà.

LA VINAGRO. — Nostre voulur, car m'a raubat moun porto-mounedo, a seis parents aichi. Nous soun dins l'oustar de seis parents (*elo véu lou sac de net de Ricampléu*). E be, ma drolo, que te dijio-iou ? Me sei-iou troumpado ? Ah ! lou voulur ! Ah, lou bousgri ! ah, lou couqui ! (*En prenent lou sac de net, fai remudà uno chadiero.*)

LA ROSO (*d'en naut*). — I a quaucun en bas ? Qu'ei vous, cousi Ricampléu, que ses tournat ?

LA VINAGRO. — As entendut, aqeste cop? Chout! pas de brut! lou moustre n'es pas dins l'oustar, mes lou troubarem de segur. Surtem à petits pas e anem querre la gendarmariò per fà ar-restà lou brigand.

LA PEIROUNO. — Mes pertant, maire, mes d'abis que voudriò melhou anà per la douçour.

LA VINAGRO. — La douçour! es pas dins meis conneissenças. Quand parle, fau marchà. Toun paire a marchat, e tu marcharas e toun ome marcharò; e sarò entendut dins tout l'univers que qu'es iou que coumandi e que, bousgri de bousgri, sei facho per coumandà.

LA PEIROUNO. — Mes iou voudriò pas que fasquesson de misero à moun ome, e voudriò pas lou veire en prejou. (*Puro.*) Hi, hi!

LA VINAGRO. — Pas de brut! puraras pus louen.

LA PEIROUNO (*sans être vido, pauso uno letro sur la taule*). — L'ai escricho en me cachant de ma maire. Si moun ome la poudiò legi!

LA VINAGRO. — Surtem, ma drolo! Moun gendre, tu ne manjaras pas touto la fricasso d'aqeste oustar. (*Seurten.*)

SCENO IX

La Roso

LA ROSO. — Me semblavo que quaucoré froudachavo dins la cousino. Aurò vese be que n'i avio degun. Fasam la visito de notre pitit regiment. (*Deicreubo quanqueis toupis*). Anem, tout vai bien; notro gent poden arribà quand lur pleirò. Tout sirò preite, e ré. Diou marce, lur farò deisounour. Mas que fan-t-is? déurian etre deijà tournats. Ah! moussu Filibert, vous me lous tenes bien loungtems! Urousamment que qu'ei pas de votras praticas de tous lous jours. coumo Gorjo-Secho e Còu-Salat. (*Véu la letro e la prend.*)

Uno letro! Qui l' pourtado? (*nen legis l'adresso*) A moussu Ricampléu. — Qu'ei per moun ome. Moun cousi porto lou mèmo noum; mas co ne pot pas etre per eù, mais ei que s'ei cachat per nous veni veire e que degun lou sap eici. N'ei pas

cachetado. Ramoun l'ourò óubludado avant de surti. Ne sei grà curiouse, mas vejam! (*Dreubo la letro e legis.*)

« Moun char Ricampléu, iou fau noumas purà dempei huet »
 » jours que t'ai pas vis. Si tu sabias coumo iou t'aime e »
 » coumo me tardo de te tournà veire! Co plas pas à ma mai »
 » que iou t'aime. Si tu tenias à me veire, valéu à l'auberjo »
 » chas Batistou ; mas à causo de ma mai, qu'ei gaire aisado à »
 » troumpà, masco-te bien per pas être recounegut. Un jour »
 » coumo anet, co te sirò pas difficile. Troubarai toujour mouïen »
 » de te jugnei, de te dire que t'aime e que, si voleis quità lou »
 » païs, coumo te z'ai auvit dire si souvent, sei preito à te se- »
 » gre jusqu'au bout dau mounde. » Sinnat: « La Peirouno. »

Lous bras m'en tomben. Qui z'auriò jamai dit! . . . Ramoun a uno meitresso! Fias-vous doune, fias-vous doune au mounde! La Peirouno! Qui co pot-éu être, la Peirouno? Ah! moun Diou, qu'ei dóus noums de guerro que quelas creaturas se balhen per pas se tragui e per se pas fà counceitre. E gui dit de se mascà! Ah! si Ramoun se masco, n'aurai pus lou mendre doute. Mas iou fau un meichant raibe e qu'ei pas possible. Moun ome, moun Ramoun, que m'a dit si souvent que n'eimavo, que n'eimariò jamai noumas iou! Ah! lous omeis! (*Puro.*) Tout moun bounur que s'en vai en fum! (*Se sieto touto treblado.*)

SCENO X

La Roso, l'Annilho, la Catissou.

L'ANNILHO. — Notreis messurs soun pas enquero tournats?

LA ROSO (*se fourçant*). — Pense que tardaran gaire. (*Sarro la letro.*)

LA CATISSOU. — A-d'-un moument ai óuvit dóu brut, cresio bien que qu'ero is.

LA ROSO. — Mai iou tabè zou cresio, mas qu'ero queraque dins la ruò.

LA CATISSOU. — Notre pintaro vai se brulà. Trulas que soun, mai lur verme! Coumo si n'an pas gnt tout lou tems de lou tuà!

L'ANNILHO. — Qui sap? Beléu an rancountrat quaucun qu'avio besoun de lur parlà d'afas serious.

LA ROSO. — D'afas serious ! (*ironiquement*) O, tout ço que i a de pus serious.

LA CATISSOU. — Tant de chousas que poden retardà ! Vau toujours reculà la pintaro, que coumengo de roussesi. Tenes, sabe pas ço que lur fariò à quis treis moustreis. An besoun d'etre eimableis quand tournaran, si volen me fà passà la maliço.

LA ROSO. — Tant qu'à iou, me la faran pas passà eisadament.

LA CATISSOU. — Dius tous lous eas, ôuran fai un béu miracle quand ôuran fai boutà ma noro en coulero.

LA ROSO. — Lou miracle ei meitat fai. Tenes, leissas-me purà. Ramoun a uno meitresso.

LA CATISSOU. — Moun drole ! uno meitresso !

L'ANNILHO. — Uno meitresso, moun gendre !

LA CATISSOU. — Vau m'eivanùsi.

L'ANNILHO. — Vau me troubà mau.

LA ROSO. — Uno meitresso, o, uno meitresso, e n'i a rè de pus segur. (*Lur paro la letro.*) Tenes, legisses-la. (*Elas legissen toutes douas en mèmo tems.*)

L'ANNILHO. — Qu'ei be la fi dóu mounde !

LA CATISSOU. — Ah ! moun Diou ! que veirem-nous de mai ?

L'ANNILHO. — Ôuves. (*La Roso dreubo la porto de la ruò.*)

LA ROSO. — Qu'ei dóus masqueis que chanten. Ah ! moun Diou ! qu'ei is ! mascats tous treis ! Ramoun ei mascat ! Moun Diou, moun Diou ! voudriò ètre à cent peds jous terro.

SCENO XI

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, mascat en increïable dóu Directori; Ricamplèu, mascat en negre, pantalon e vesto en couti ràiat, chapèu de palhu a large ribon rouge aveque un papié carrat en plaço de coucardo; Ramoun, un pau ioure, ei óu milan, donnant lou bras à Ricamplèu e au toutoun Geri. Las treis fennas pareissen trebladas. Is se boten à dansà uno roundo. Ramoun ei mascat en Piarrot.

LOU TORTOUX GERI (*Er pouplari dóu Perigord.*)

Quand se béu e se fricasso,

La semana vite passo.

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

GERÌ, RAMOUN E RICAMPLÉU, *ensemble*

Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringueto?
 Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringau?

RICAMPLEU. — Dins la baïssò, sur lou terme,
 Bevam tous per tuà lou verme.

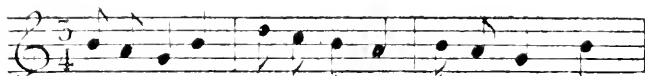
GERÌ, RAMOUN E RICAMPLÉU, *ensemble*

Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringueto?
 Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringau?

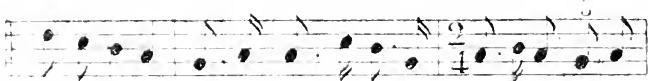
RAMOUN. — L'ome sage se countento
 De boum vî, de drolo gento.

GERÌ, RAMOUN E RICAMPLÉU, *ensemble*

Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringueto?
 Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringau?



Quand se bét e se tri-cas-so, La sem-ma - no



vi-te pas-so. Fa-rem-nous tou-jour en-tau, La rin-go rin-



gae-to. Fa-rem-nous tou-jours en - tau, La' rin-go rin-gau

LA ROSO. — Ah! tenes, sabe pas ço que vous fariò, de vous
 veire maseats e dins un citat parié!

GERI. — Roso, eicouto mas rasous. Ai vougut drubi l'apetit de quis dous amis, e autrament lous ai menats chas Filibert, un ome que damando noumas à fà plasei au mounde per de l'argent. Lur ai païat à chacun un veire de *vermouth*. Ramoun e Ricampléu l'aimen pas, mas an begut tout parié per me tene coumpagniò. Après, veiqui Ricampléu que vón nous fà béure à chacun un veire de *bitter Secrestat*. Iou l'aime pas, ni-mai Ramoun ; mas, per gui tene coumpagniò, nous l'avem begut tout parié ; e enfin, coumo parlavem de nous entourná, Ramoun a vougut nous regalà d'un veire d'absinto. Te dirai be que nen beve jamai, ni-mai Ricampléu. mas poudiam-nous gui fà la malóunetetat de lou refusà ? Nous avem doune begut tous treis de l'absinto per l'amor de gui tene coumpagniò. Nous nous eram randut toutas notras poulitessas, coumo se déu fà en bouno soucietat, e eram preiteis à tournà.

LA CATISSOU. — Mai pas trop léu.

GERI. — *Mais voilà!* Filibert nous a fai remarcà aveque rasou que, coumo ço qu'eu nous avio servit à béure n'avio pas óutengut l'unanimitat de notreis sufrageis, ero beléu à perpaus de troubà un béurage que nous plaguesso à tous treis ; e aleidoune, ma pito Roso, nous avem voutat coume un soule ome per un pítit vi blanc d'*enrajat* renoummat countre lous vermeis, e tous treis nous avem trineat à ta bouno santat.

LA ROSO. — E qui vous a si be mascats ?

GERI. — Qu'ei sur l'eicelent counsei de Filibert que soun nats nous mascà chas Batistou.

LA ROSO. — Chas Batistou !

GERI. — O, chas Batistou, per passà un pau de boun tems. Ramoun s'ei billhat en piarrot, Ricampléu en negre, e iou en moussur de la viello Republico. E auro poudes trempà la soupo.

RAMOUN. — Farem-nous toujours entau,
La ringo ringueto ?

Tous. — Farem-nous toujours entau,
La ringo ringau ?

(*Ramoun festouno un pau.*)

LA ROSO. — Per dous liards m'en iriò, talement sei en coulero !

RAMOUN. — Ma pito Roso ei en coulero; mas i a dous mouïens. (*Vôu l'embrassâ e manco toubâ.*)

LA ROSO. — Eh be, te, trapo! (*Gui balho un soufflet.*)

RAMOUN. — M'a souffletat!

LA ROSO. — T'en balhen pas entau chas Batistou?

GERI. — Un soufflet, Roso! un soufflet! Annilho! vostro filho, la Roso!... ço qu'ai vis n'ei pas possible.

L'ANNILHO. — L'a souffletat e a bien fai.

GERI. — Qu'ei vous que parlas entau, vous la flour de las belas-mais!

L'ANNILHO. — La flour... la flour. Tenes, nen veiqui uno à cinc felhas! (*Lou soufflato.*)

RICAMPLÉU. — Un soufflet enquero! e à moun toutoun! Ah! tatai Catissou, vous qu'aves l'er de la pus rasounablo, balhasme l'esplicaciou...

LA CATISSOU. — L'esplicaciou!... te, sirò pas lounjo, la veiqui. (*Soufflato Ricampléu.*)

RICAMPLÉU. — Eh paubre! lous souffleits touben eici coumo la misero sur lous paubreis. Me semblo que sei enquero en Auvergno où que la Vinagro a passat per aqui.

SCENO XII

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, la Vinagro, la Peirouno.

LA VINAGRO. — O, la Vinagro a passat per aichi.

RICAMPLÉU. — Ma belo-mai! où secour! où secour!

LA VINAGRO. — Ah bousgri de canalho, gusardalho, mitralho, sacardalho, racalho, bricalho! Tu me fas courre dins touto la Franco e dins lou Perigord! Tu me fas despensâ moun argent après m'avé raubat tout ço qu'as pouseut! E tu creses qu'acò se passaro coumo acò? As boulgut me fâ creire qu'eras partit per Moutevideo e tu cresias que ta belo-maire manjariò lou guillabot! Mes la belo-maire n'a pas besoun de lunetos. Ah! bousgri de brigand! bousgri de Perigord! Es entau que tu m'empourtas moun argent, que tu abandonas

ma pauro drolo e que n'as pas cunto de ie fà purà toutes leis larmos de soum corps, brigand que ses !

LA PEIROUNO (*purant*). — Hi, hi, hi, hi, hi, hi !

RICAMPLÉU. — Mas, belo-mai, m'ei d'eivis que foudriò pas jujà la gent sans lous entendre. Eicoutas-me doune e quand aures auvit mas rasous (*S'aprecho de la Vinagro, que guì balho un soufflet*). Ai, ai, ai ! Paubre, paubre ! Que de chandelas ! Queu d'aquí, qu'ei pas lou pus moufle dóus quatre, e lous dous qu'ai per ma part fan mai de la meitat.

LA VINAGRO. — Sarò pas lou darnié, couqui ! Fumaire de cigaretos, manjaire de coustaletos !

RICAMPLÉU. — Coutaletas de rabo.

LA VINAGRO. — Que te voli fà mourì per la mà dóu bourréu : mes la guilhoutino sarò uno mort trop douço per tu. Daisso venì moussu Coussardini, lou gendarmo.

LA PEIROUNO. — Oh ! maire, voli pas que lou guilhoutinan.

LA VINAGRO. — N'as pas la paraulo. Un ome que, per me fà enrajà, fumo per dous sòus de tabac per jour, que nen podi pas supourtà l'òudour, que manjariò lou vert mai lou sec !

RICAMPLÉU. — Pus souvent lou sec que lou vert !

LA VINAGRO. — M'empurnas e n'as pas la paraulo, couqui ! Urousament que ia un boun Diou.

RICAMPLÉU. — Mai dóus diableis, malurousament.

LA VINAGRO. — Mai deis gendarmos !

LA PEIROUNO. — Hi, hi, hi, hi !

LA VINAGRO. — Veses, brigand, coumo fas purà ma pauro drolo ! Ah ! tu coumtaves sur toun istoriò de Mountevideo e tu coumtaves pas sur moussu Coussardini, lou gendarmo !

LA PEIROUNO. — Hi, hi, hi, hi !

LA VINAGRO. — Mes moussu Coussardini es un bousgrì que vè au secour de leis pauros belos-maires, e co m'estoune que siasque pas enquero arribat. Ah ! couqui ! m'en as-tu fai veire de toutes leis coulours ! Nen podi pus. Senti que, gracios à tu, sei malaudo à nen mourì.

RICAMPLÉU. — Malaudo, vous ! mourì, vous ! anem doune ! jamai de la vito.

LA VINAGRO. — Quand te zou disì, couqui, que sei malaudo !

RICAMPLÉU. — Fases veire votro leugo.

LA VINAGRO. — Arregardo-la, moustre !

RICAMPLÉU. — Per uno meichanto lengo, qu'ei uno meichanto lengo.

LA VINAGRO. — Lou gendarmo déurió eitre arribat. Es en retard. mes tu perdras re per esperà. Torni lou querre e lou meni cop sec. (*A la Peirouno*) Et tu, te recoumandi moun brigand de gendre; gardo-lou bien, lou deisses pas sourti que siasque tournado. (*A soun gendre*) Ah! couquì, t'apprendrai à te mascà en negre! (*Seurt.*)

SCENO XIII

**La Roso, l'Annìho, la Catissou, lou toutoun Geri,
Ramoun, Ricampléu, la Peirouno.**

RICAMPLÉU. — Coumo troubas quel eichantilhòu de belo-mai?

RAMOUN — Paubre Ricampléu, tu ses enquero pus malurous que iou. Tu fasias semblant de partì per Mounteideo; eh be, iou, vole pas fà semblant e vau nà à Bourdéu per m'i embarcà.

LA ROSO, L'ANNILHO E LA CATISSOU. — Ramoun!

RAMOUN. — O, Ramoun, que n'aimo pas à etre soufletat. Voleis-tu veni coumo iou, Ricampléu?

LA PEIROUNO. — Hi, hi, hi, hi! voli pas quità moun ome.

RAMOUN (*à la Catissou*). — Veses-vous, ma paubro mai, iou plagne bien de vous quità, car iou vous aime bien à causo que m'aves toujour bien eimat. Mas m'ei pas possible de supourtà un afront. Quand iou pense que iou siriò entrat dins un four per fà plasei à la Roso; que per elo, óuriò entrepris l'impoussible! M'en veire entau recoumpensat! Qu'ei pus fort que iou. La vito eiel me siriò pas tenablo. Fòu que chanje de païs, car per ré au mounde voudriò restà eici après ço que s'ei passat. Ses-tu dóu vouiage, Ricampléu?

RICAMPLÉU. — Mas, ma belo-mai que me vòu fà arrêta per i avei prengut sa bourso!

RAMOUN. — La bourso ero tabé touò coumo souò. Cambe i avio?

RICAMPLÉU. — I avio cent eranto e nau francs e uno medalho

de la Sento Vierjo. La medalho iei be toujours, mas lous cent cranto e nau francs an demingat.

RAMOUN (*à la Roso*). — La clau dóu cabinet !

LA ROSO (*treblado*). — La veiqui.

RAMOUN (*drubent lou cabinet*). — Ricampléu, prends quis dous cents francs. Païaras ta belo-mai, que d'alhour te pot ré, e tous lous gendarmas de l'univers te leissaran en repaus. Tant qu'à iou, te païe touu vouïage en Americo ; me ramboursaras quand poudras.

GERI. — E autrament, quén vouïage, qu'ei serious ?

RAMOUN. — Tout ço que i'a de pus serious. (*Torno la clau à la Roso, que puro.*)

LA PEIROUNO. — Ricampléu, emmeno-me coumo tu ; iou te proumeti de te pas fà einouïà.

RICAMPLÉU. — Nou, ai fai trop de meichant sang aveque vous autras douas.

LA PEIROUNO. — Que devendrai-iou si tu parteis ?

RICAMPLÉU. — Zou fôu, ma paubro ; mas pode bien te dire que, si tu m'as fai souvent einouïà, t'aguïsse pas per acò e mete mai de torts sur ma belo-mai que sur tu.

LA PEIROUNO. — Si fôu chòusi entre ma maire e tu, qu'eis tu que iou chòusisse.

RICAMPLÉU. — Embrassam-nous, Peirouno, e quitam-nous bous amis.

LA ROSO (*poussant uno credado*). — Peirouno !... qu'ei votre noum, Peirouno ?

LA PEIROUNO. — O. (*Puro.*) Hi, hi, hi, hi !

LA ROSO (*sautant au còu de Ramoun*). — Ramoun, Ramoun ! oh ! que iou t'aime !

RAMOUN (*frejament*). — Daurenavant, foudrò m'eimà de louen.

LA ROSO. — Peirouno, quello letro... (*Gui motro sa letro.*)

LA PEIROUNO. — Es iou que l'ai escricho e que l'aviò deïsado sur la taulo à l'adresso de moun ome.

LA ROSO (*à Ramoun*). — Legis doune quello letro. (*Ramoun legis.*) Iou cresio que qu'ero à tu qu'ero adressado, co m'aviò treblat. (*Vai se metre à janoueis, Geri l'empaïcho.*) Ah ! Ramoun, Ramoun, perdouno-me óu vau veni folo.

GERI. — Miliasso de Diou ! embrassas vautreis e que co siò

chabat. Qu'ei prou per un cop. (*Ramoun e la Roso s'embrassen.*)

LA PEIROUNO. — E tu, Ricampléu, tu m'embrassas pas ?

RICAMPLÉU. — Fôu be fâ queraque coumo lous autreis. (*Embrasso la Peirouno.*)

GERI. — Ricampléu manco un pau d'entousiasme ; mas co vendrò aveque lou tems, iou m'en chargè.

SCENO XIV

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, la Peirouno, la Vinagro, Coussardini, tenent un journau.

RICAMPLÉU. — La gendarmariò !

LA VINAGRO (*à Coussardini*). — A quel ome que veses mascat en negre e que ve d'embrassà ma drolo, aco's pas un negre.

COUSSARDINI. — Alors c'est un blanc qu'il est noir furtivement ; ze comprends avec distinction.

LA VINAGRO. — Fau l'arrestà, lou fâ jujà, coundannà e guilhoutinà. (*Coussardin danso.*)

COUSSARDINI (*legissent*). — Tiraze de la loterie des lézards dévoratifs, numéro 737, 127. Ce numéro il gagne un lot de cinq mille francs, et c'est moi Olibrio Coussardini que ze le possède, à ce numéro. Je n'ai rien à cacer aux amis. (*Passo lou journau à Geri.*)

GERI. — Gagnas un lot de cinc milo francs ?

COUSSARDINI. — Zuzez, mon cer ami, ze voulais me marier avec mademoiselle Anastasie Carcagnote, qui a desinclinaisons pour la zendarmerie, mais que pernicieusement elle n'avait pas de quoi constiper sa dot représentative ; et au zour d'aujourd'hui, c'est moi que ze peux la constiper simultanément et que ze souis dans le péroxide de la gaité française, qu'il faut que ze danse pour la manifester d'une manière effective et transparente. (*Éu danso.*)

LA VINAGRO. — Es fol, lou gendarmo ?

COUSSARDINI. — Subséquemment, que la danse il est nécessaire et même opiniâtre pour interpréter la correspondance du cœur. (*Fai un pas de danso.*)

GERI (*à la Vinagro*). — Si dansavem! que nen dises?

LA VINAGRO. — Quand moun gendre sarò en prejou, dansarem si voules.

GERI (*prenent la Vinagro à part*). — Belo Vinagro, qu'ei pas poussible de vous veire sans vous eimà. Vous counaisse n'i a pas uno ouro e vous aime toutplé. Eipias-me bien, sei pas enquero trop eirounciat, n'ei-co pas? Eh be, iou sirai coun- tent noumas quand vous sires devengudo la tatai Geri.

LA VINAGRO. — Couïounas óu couïounas pas!

GERI. — Parle seriousament.

LA VINAGRO. — Qualo es vosto proufessiou?

GERI. — Ia trento ans que marche à reculou.

LA VINAGRO. — Vous demandi pas coumo marchas, vous demandi vosto proufessiou.

GERI. — Vous dire que marche à reculou, n'ei-co pas vous dire que sei courdié?

LA VINAGRO. — Poudias pas me dire d'abord qu'eras un ome de cordo?

GERI. — Coumo votre gendre ei un ome de sac; car vous gui fas petassà votreis sacs, belo Vinagro.

LA VINAGRO. — Moun gendre es un couqui, un manjo-tout; mes parlam de vous.

GERI. — Sei à votreis ordreis.

LA VINAGRO. — Aves dau bé. de l'argent?

GERI. — Uno meijou que déu ré à degun, quauco terro, uno bravo vigno que n'a pas lou fillossera e un couble de milo francs.

LA VINAGRO. — Co n'es pas prou per un partit coumo iou, qu'ai onze vacos e un brau, que pague vingt escuts de talho e que trabalhe dins lou froumage de fourmo.

GERI. — Uno santat de ferbatut, e l'enveio de vous plaire.

LA VINAGRO. — N'es pas à mespresà, paure ome, mes n'es pas prou.

GERI. — Belo Vinagro, eimati s'ei cassat uno sieto; sables que qu'ei sinne de maridage.

LA VINAGRO. — Z'ai toujours cregut.

GERI. — Quéu sinne ero per vous e per iou.

LA VINAGRO. — Nou, ero per lou gendarmo e la Carcagnoto. (*A Coussardini*) Eh be! l'arrestem óu l'arrestem pas? (*Coussar-*

dini danso.) Ses malaude, que poudes pas vous teni de dansà?

COUSSARDINI. — Que z'ai gagné légalement et sans escalade un lot de cinq mille francs et que la belle Anastasie Carcagnote elle est à moi.

LA VINAGRO. — Rabuso, lou gendarmo. Voules-vous, o óu nou, l'arrestà per que ie fascon soun prouès e que siasque guilhoutinat?

RICAMPLÉU (*que legis lou journau dempei un moument, poussant uno grando credado*). — Ah!

LA VINAGRO. — A pòu, lou brigand, a pòu.

RICAMPLÉU. — Qu'ai-iou vis, moun Diou, qu'ai-iou vis?

LA VINAGRO. — As vis lou gendarmo, couqui!

RICAMPLÉU. — Moun chapéu de palho!

LA VINAGRO. — Soun chapéu de palho! Veses be qu'es ven-gut fol d'espourissement.

RICAMPLÉU (*moutrant un bilhet de loutariò retengut per lou riban de soun chapéu*). — Lou gros lot, lou numéro 131,439, ves-lou, ves-lou, qu'ei iou que l'ai.

COUSSARDINI (*legissent sur lou chapéu*): — Loterie des lézards dépuratifs, non dévoratifs, n° 131,439, ze déclare qu'il existe numérativement sur ce çapeau.

LA VINAGRO. — As gagnat lou gros lot?

RICAMPLÉU. — De cent milo francs.

LA VINAGRO. — Dins mous bras, moun gendre, dins mous bras! (*Elo se jieto au côté de Ricampléu.*)

RICAMPLÉU. — Dins votreis bras...o, mas sarreis pas trop.

GERI. — E autrament, voules pus lou fa guilhoutinà?

LA VINAGRO. — Qu'ero dins un moument de vivacitat, mes iou sei bouno naturellement. Moun gendre, iou te perdouni.

COUSSARDINI. — Ze vois que tout le monde il est dans le plus parfait accord, et moi aussi ze sous d'accord et, pour célébrer notre bonheur suprême, ze vous propose de danser un petit couadrille.

LA ROSO. — Reculam la taula. (*La reculen.*)

RICAMPLÉU. — Uno pito chansou, si voules. Qu'ei iou que l'ai coumpòsado, e me dices si n'ai pas eitat ispirat. Vous recou-mande de m'acoumpagnà óu refrin après chaque couplet.

GERI. — Podeis parti, t'eicotem tous.

Ma Belo-Mai

Er : *Dans l'intérieur d'une citrouille* (Offenbach).

RICAMPLÉU. — Ai, ai, ai.

Uno belo-mai.

Diabla m'civirole !

N'ai deijà moun fai.

Sans countà (*bis*)

Que la vole

Vendre et que degun la vóu chatà.

Lou que prend fenno que gui agrado

Fai pas toujours tout ço que vóu.

Enquero ous si dins l'annado

Se casso la barro dóu cóu !

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Ma fenno, sei deijà de plagne

Quand fai virà tous sous moulis ;

Mas ma belo-mai, iou la cragne

Coumo la serp e las ustries.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Ma belo-mai a la maliço

De la trajasso e dóus arpics.

Ma belo-mai vous mord, vous fisso,

Vous eipìouno e vous eibrucis.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

De rasounà fòu que me garde.

Mai gui cede, mai fai de brut.

Si dise rè, fòu que bavarde ;

E si parle, fòu que sió mut.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Per iou tout lou pus orre linge.

Per iou lou liet plè de sumès,

E per iou quante fòu que minje,

Ço que se gato e se mùsis.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

LOU PARADIS DE LAS BELAS—MAIS

Si vole dóus íous en salado.
 Ma belo-mai vóu que sian móus.
 Si vole fà quauco boursado,
 Ma belo-mai vóu dóus viróus.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Quand vole fà uno fretisso,
 Ma belo-mai sarro la sau.
 Quand fôu que d'iver me vitisso,
 Me sarro tout ço qu'ai de chaud.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

E quand sei malaut, fôu l'entendre,
 Gemo, seufro, se plan toujours.
 E quand me tûto, iou soun gendre.
 Qu'ei elo que credo au secour.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Quand ma fenno e sa mai se bourren,
 Ai vougut las deisseparà,
 E sur iou las veiqui que courren,
 Bien d'acord per m'eipoussierà.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Plagnes, plagnes un paubre gendre
 Que n'a belén pas soun parié,
 Car se maridet un divendre,
 Lou trege dóu'meis de féurié !

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Enfin, per chabà momm arengo,
 Couneitrian pus notre meijou
 Si ma fenno perdio sa lengo
 E ma belo-mai soun fissou.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Per l'eisanti, dins l'autre mounde
 Queraque un jour iou m'en irai;
 Mas ai póu, lou diable me tounde !
 De gui troubà ma belo-mai.

Tous.— Ai, ai, ai,

Uno belo-mai,
 Diable m'eivirole!
 N'ai deijà moun fai.
 Sans coumtà (*bis*)
 Que la vole

Vendre e que degun la vòu chatà.

Tous. — Bravo, bravo!

COUSSARDINI. — Que ze ne comprends pas perfectiblement le périgord, mais z'applaudis tout de même.

LA VINAGRO. — Mes au mens, n'es pas facho en moun óunour, aquelo chansou?

RICAMPLÉU. — N'ei pas facho en votro óounour, belo-mai, n'i a rè de pus segur.

GERI. — D'allhour, soum-nous pas eici dins quéu paradis de las belas-mais, ante iou voudriò tant vous veire entrà? Belo Vinagro, pode-iou esperà?

LA VINAGRO. — Aqueste cop vous disi que couiounas. Ai cent milo francs de mai que tout aro.

LA PEIROUNO. — Escusas, maire, qu'ei moun ome que lous a, e pas vous.

RICAMPLÉU (*à la Vinagro*). — Lou gros lot de cent milo francs ei méu e pas vòtre. Eh be, vous nen balhe la meitat si vous maridas aveque moun toutoun Geri.

LA VINAGRO. — E me tournaras ma bourso?

RICAMPLÉU. — Votro bouso, mai votro medalho.

LA VINAGRO. — Moun gendre, n'ai rè à vous refusà. Vostre toutoun m'a plascut lou premié cop que Fai agut vis.

LA ROSO (*s'approchant d'ou toutoun Geri en mèmo temps que l'Amilho e la Catissou*). — Mas, toutoun, aves-vous bien fai toutas votras reflexious?

GERI. — Ai doundat dins ma vito treis pores-singlars, dous muleits e un ase rouge: co siriò be lou diable si doundavo pas la Vinagro. Migreis pas. (*Naut.*) Belo Vinagro, ei de moun devei de vous fà couneitre qu'ai un grand défaut.

LA VINAGRO. — Vous escouti.

GERI (*moutrant sa pipo*). — Vous ai óuvit dire qu'eimaveis pas l'òudour d'ou tabac, e iou, quand fume pas, vale pas dous sòus, sei móu coumo uno pelho.

LA VINAGRO. — Es l'oudour de la cigareto que n'aimi pas, mes aimi béucop l'oudour de la pipo.

GERI. — Vole pas vous cachà que n'arribo souvent de fumà la cigareto entre douas pipas.

LA VINAGRO. — Eh be ! la fumares, paure ome, m'i acoustumarai.

LA ROSO. — E ante nires damourà, toutoun Geri ? En Auvergno oubetout en Perigord ?

LA VINAGRO. — En Auvergno.

GERI. — Nou, en Perigord.

LA VINAGRO. — Mes meis onze vacos, moun brau e moun froumage de fourmo !

GERI. — En Perigord, e co sirò toujours iou, belo Vinagro, que couparai lou salat.

LA VINAGRO. — Es un plat que iou aimi béucop.

RICAMPLÉU. — Coumo acò, belo-mai, nous damourarem pus ensemble ?

LA VINAGRO. — Aco's aveque peno que me separarai de tu.

RICAMPLÉU. — Mas qu'ei segur, bien segur ?

LA VINAGRO. — Zou fau, dins ma nouvelo pousiciou.

RICAMPLÉU. — Eh be, belo-mai, n'i a pas qui dire, fôu que vous embrasse.

LA VINAGRO. — O, mes pagaras ma despenso chas Batistou.

RICAMPLÉU. — Dous cops, si fôu.

LA VINAGRO. — Nou, un cop soulament, moun gendre; fôu eitre toujours eiconome.

COUSSARDINI. — Et notre petit couadrille ?

GERI. — *Lé pétit couadrille!* Nous vam iou remplaça per uno bourreïo sur l'er (*Éu chanto*):

N'a pas cinc sôus
La filho dóu pelhaire,
N'a pas cinc sôus,
Se marido quand vóu.

LA VINAGRO. — Ou sur aquel er (*Elo chanto*):

Digo, Janeto,
Vos-ti te lougà,
Larireto ?
Digo, Janeto,

Vos-ti te longà?
 — Nani, ma maire,
 Voli-me maridà:
 Es uno afaire
 Que déu se decidà.

(*La Vinagro e Geri dansen uno bourreio.*)

L'ANNILHO. — La soupo vai fresi.

GERI. — Fôu pas gui leissà lou tems. A taulo ! à taulo ! Roso, Annillo, Catissou, treis cuberts de mai : un per ma pretendudo (*prend la Vinagro per la mà*), un autre per la Peirouno (*Ricampléu prend la Peirouno per la mà*), e l'autre per moussu Coussardini, que voudrò bien acetà.

COUSSARDINI. — Si ça peut vous être honorable et satisfaisable, z'accepte avec ingratitude, et la préposition il est d'autant plus efficace et prépondérante que ze tombe libéralement d'inaction.

LA CATISSOU. — Veiqui lou darnié cubert, podem nous metre à taulo. (*Coussardini, en dansant, passo trop près d'elo ; uno sieto toumbo, que se cassa.*)

LA ROSO. — Uno outro sieto de cassado !

GERI. — Sinne de maridage, n'i a re de pus segur.

LA VINAGRO (*prenent Geri per lou bras*). — Aqueste cop, es nostre tour qu'es vengut.

SCENO XV

Lous Mèmas, un Fournié.

LOU FOURNIÉ. — Vous porte la tourtiero.

LA VINAGRO. — Vosto tourtiero embaumo.

GERI. — A taulo ! à taulo !

LA VINAGRO (*à la Roso*). — Cresi qu'aves oublidat de salà lou rousti.

LA ROSO. — Ejustament n'i a pas de sau dins la saliero.

GERI. — Co n'i fai ré. A taulo ! à taulo !

COUSSARDINI. — Que la zendarmerie il est faite pour obéir hermétiquement.

LA ROSO, *au public* :

A la peço dôu troubaire
 Escusas, quand vòu vous plaire.
 Si manco dôus grus de sau,
 Laringo ringueto,
 Si manco dôus grus de sau,
 Larigo ringau.

(*La telo toumbo.*)

Auguste CHASTANET.

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(*Suite*¹)

XIV

Le rouergat vivant possède l'adjectif *marrá, na* ; dans son acception la plus usuelle, ce mot s'applique aux vaches difficiles à traire, qui refusent de donner leur lait, et s'emploie encore, mais métaphoriquement, comme synonyme de ladre, chiche, avare. Or je trouve dans le *Dictionnaire des sciences médicales* du docteur Dechambre, à l'article *Anthropologie de la France*, par le docteur Lagneau, que le nom de *Marran* était jadis appliqué aux juifs dans le midi de la France.

Le sens actuel de notre *marrá* dériverait-il de son ancien emploi comme dénomination des juifs, ou bien faut-il voir, dans cette dernière acception du mot, un sobriquet attestant que sa signification moderne est primitive et non consécutive² ?

XV

La toponymie cadastrale de mon département est pleine de

¹ Voir *Revue des langues romanes*, février, mai et juillet 1882, octobre et novembre 1883, et février 1885.

² Le lecteur me saura gré de le faire profiter de l'annotation ci-après, qu'une main obligeante avait tracée sur l'épreuve de cet article, qui m'avait été envoyée à corriger : Cf. *marra* (catal.) = *aries*, aussi à Toulouse (Azais); *mar-rano* (castill.) = *sus*, d'où l'application aux Juifs. Origine hébraïque, d'après la plupart des étymologistes. Voy. Diez, *Woerterbuch*.

révélations intéressantes sur l'histoire physique du pays, ainsi que sur les autres aspects de son passé.

Bordant nos rivières et ruisseaux, se rencontrent ici nombre de parcelles, en face de prés pour la plupart, dont le nom propre m'avait longtemps intrigué : les unes sont appelées *l'Ierla*, les autres *lo Revolt* ou *la Revolta*.

Ce dernier mot, qui s'observe encore chez nous comme nom patronymique, me paraissait inexplicable tant qu'il ne m'était apparu que dans cette application. Mais le problème s'étant offert à moi sous sa forme originelle, qui est celle de nom de lieu, j'ai pu enfin le résoudre.

Je me suis occupé dans le temps, surtout à l'occasion d'un congrès scientifique qui se tint à Rodez il y a une dizaine d'années, de l'étude de la vallée de l'Aveyron au point de vue géogénique. Or, dans cette étude, une chose entre autres me frappait ; c'étaient les brusques écarts de la ligne du thalweg que j'observais dans la direction du cours de la rivière, lequel, non content de se montrer rebelle à la pente du terrain, décrit des méandres d'une régularité peu naturelle. Or ce sont les pièces qui se trouvent dans ces sinuosités remarquables qui portent souvent les dénominations en question. Une exploration un peu attentive des lieux me fit découvrir que ces anses de la rivière étaient d'anciennes dérivations destinées à alimenter des moulins disparus, mais dont se rencontrent encore des vestiges : le nom de *Revolt* ou *Revolta* (*revolutus, revoluta*) rappelait le fait même de cette dérivation, et celui d'*ierla* (*insula*) faisait allusion à la situation quasi-insulaire de la terre enfermée entre l'ancien lit naturel et le nouveau.

Au point de vue de la transformation phonétique, *revolt, revolta*, ne présente aucune difficulté¹. mais on peut en trouver dans *ierla*, interprété comme métaphome du latin *insula*. Cependant une telle interprétation est certainement vraie ; j'ai pu, en effet, m'assurer que les petits îlots plus ou moins mi-

¹ L'accentuation du latin *revolutus* n'est pas plus embarrassante pour notre dérivation de *Revolt, Revolta*, que celle de *voluta* pour le pr. *volla* et le fr. *route* ; ces contractions s'expliquent par un déplacement de l'accent tonique.

nuseules qui se rencontrent dans le sein de nos rivières aveyronnaises sont appelés du nom commun d'*ierla* par la population riveraine.

Ierla, descendant de *insula*, en descend incontestablement par une première contraction en *insla* ; mais quelle a été la modification subséquente ? Serait-ce *isla*, serait-ce *inla* ? Cette dernière eût probablement donné naissance à *illa*. Quant à *isla*, on peut faire valoir de sérieuses présomptions en sa faveur. La voie analogique nous conduit à raisonner ainsi :

L'association *sl* est d'une occurrence rare dans les formes mères du provençal ; mais *sm* s'y rencontre fréquemment. Or comment se comporte ce groupe dans les transformations ultérieures de la langue ? En Rouergue, le plus souvent l'*s* se change en *i*, formant diphthongue avec la voyelle qui précède. Ainsi les formes archaïques *San-Masme* (Sanctus Maximus) et *blasmar*, sont représentées dans le rouergat moderne par *San-Maime* et *blaimar* ; cependant l'*s* de *sm* devient *r* assez volontiers, jusque dans les mêmes mots où on l'observe en *i*. Par exemple, à côté de *blaimar* (se pâmer) on entend dire *blarmar*, et même l'adjectif *blarme* (blême, décoloré, pâli) se rencontre seul à l'exclusion de *blaimé*. Toutefois il est deux catégories de cas où *sm* passe à peu près invariablement à l'état de *rm* ; c'est, 1° quand la transformation en *im* créerait un homonyme à un mot déjà existant (il semble qu'ici la crainte de l'équivoque dirige la transformation) ; ainsi *asme*, pour *asthma*, nous donne *arme*, comme pour éviter *aime*, qui se confondrait avec la première personne du présent de l'indicatif du verbe *aimer* ; — 2° quand *sm* est immédiatement précédé de la voyelle *i* : on conçoit, en effet, qu'*i* peut difficilement former diphthongue avec lui-même. Citons *abirme* (abisme), *catechirme* (catechisme), *romatirme* (romatisme).

Cela dit, revenons à *sl*. Dans cette association, l'*s* a une tendance manifeste à se comporter comme dans *sm*. En effet, *vaillet*, pour *vaslet* ; *cailar*, *cailus*, pour *caslar*, *caslus* (formes germano-romanes de *castellaris*, *castellucius*) nous sont familiers ; mais nous rencontrons aussi *varlet*, comme variante de *vaillet* :

Tan l'exemple del mestre
Entancha los varlets,

dit le Virgile rouergat. N'y a-t-il pas lieu de penser que le parallélisme métaphorique entre *sm* et *sl* se continue jusqu'au bout, et que *isl* a pu, à l'instar de *ism*, se métamorphoser en *ivl* dans l'exemple unique qu'il nous offre?

J.-P. DURAND (de Gros).

(A suivre.)

CONTES POPULAIRES

DU LANGUEDOC ¹

(Suite)

II. — La femno es pus fino que lou diaple ²

La femno es pus fino que lou diaple.

Un cop, i aviò un ome e uno femno qu'eroun cargats de détes; savion pas coussi fa per pagà so que devion.

Aquel paure home, embabinat de sous afas, uno neit que poudiò pas dormir, diguet: « Se lou diaple veniò, farion patte ensemble. »

Sul cop se presento quicom coumo un ome, pelut, cournut, amé d'arpius d'un pouce :

TRADUCTION

II. — La femme est plus rusée que le diable.

La femme est plus rusée que le diable.

Il était une fois un homme et une femme qui étaient chargés de dettes et ne savaient comment faire pour les payer.

Le pauvre homme, préoccupé de ses affaires, une nuit pendant laquelle il ne pouvait dormir, se dit: « Si le diable venait, je ferais pacte avec lui. »

A l'instant apparaît un corps ayant la forme d'un homme velu, cornu, avec des griffes [longues] d'un pouce.

¹ Voir le fasc. d'avril, p. 184.

² Cf. le *Diable de Papefiguère*, dans Rabelais et dans Lafontaine.

« — M'as soumat! que vos?

» — Voli d'argent.

» — Quan te cal?

» — Me cal cinq cents pistolos.

» — Las auras; mais que me dounaras en retour? Toun amo?

» — Un vietdase! Te dounarei la recolto de la Coundoumino per vint ans: la laurarei, la semenarei, e tu recoultaras.

» — Anen, voli pla, acos finit », diguet lou diaple, e i coumtet las cinq cents pistolos.

Quand la femno se derevelhet, soun ome i moustret l'argent, i diguet d'ount veniò e coussi ne pagarion lous interesses.

« — Vos qu'atrapen lou diaple? diguet la fenno.

» — Es trop fi.

» — N'es mai que tu, nipo, mais n'es pas tant que ièu; fai-me lou veni e veiras. »

L'ome tournet souna lou diaple, que se presentet sul cop. I demandet so que vouliò: s'èro tourna d'argent?

« — Tu m'as appelé! Que veux-tu?

» — Je veux de l'argent.

» — Combien te faut-il?

» — Il me faut cinq cents pistoles.

» — Tu les auras; mais que me donneras-tu en retour? Ton âme?...

» — Point du tout. Je te donnerai la récolte de la Condamine pendant vingt ans: je la labourerai, je l'ensemencerais, et toi, tu la récolteras.

» — Allons, je le veux bien, c'est entendu ainsi, dit le diable », et il lui compta les cinq cents pistoles. »

Lorsque la femme se réveilla, son mari lui montra l'argent, lui dit d'ou il venait et comment ils devraient en payer les intérêts.

« — Veux-tu que nous trompions le diable? dit la femme.

» — Il est trop malin.

» — Il l'est peut-être plus que toi, nigand, mais il ne l'est pas autant que moi: fais-le venir et tu verras. »

Le mari appela de nouveau le diable, qui parut à l'instant et lui demanda ce qu'il voulait, si c'était encore de l'argent.

« — Es pas aco, dignet la femno ; t'es reservat la recolto de la Coundoumino, mais te cal dire quuno : se es la de dessus la terro ou la de dedins ? »

» — Voli la de dessus la terro.

» — Eh be, l'auras. »

Quand lou diaple sioguet partit, la femno dignet à soun ome : « Semenaras à la Coundoumino de bluderabos, de carotos, de naps, de salsifits, de patanos e de ravets. »

Lou diaple venguet per levà la recolto, e veget que nou i aviò per el que d'erbo.

S'en va trouva l'ome e i dits : « Oungan, m'as atrapat ; mais l'an que ven, voli la recolto de dedins la terro.

» — L'auras », dignet la femno.

Quand lou diaple sioguet partit, la femno dignet à soun ome :

« — Oungan, semenaras à la Coundoumino de blat, de mounjos, de mil e de caulets. »

Lou diaple venguet per levà la recolto de dedins la terro, e veget que nou i' aviò per el que racinos.

S'en va trouva l'ome e i dits : « M'as tournat atrapà, cal que me ba pagues ; te voli ficà uno bouno estrilhado ; d'aïssis stan

« — Ce n'est pas cela, repondit la femme ; tu t'es réservé la récolte de la Condamine, mais tu as oublié de dire laquelle : si c'est celle de dessus la terre ou celle de dessous.

» — Je veux celle de dessus la terre.

» — Et bien, tu l'auras. »

Quand le diable fut parti, la femme dit à son mari : — « Tu sèmeras à la Condamine des betteraves, des carottes, des navets, des salsifis, des pommes de terre et des radis.

Lorsque le diable vint enlever la récolte, il vit qu'il n'avait pour sa part que des herbes.

Il va trouver le mari et lui dit : « — Cette année, tu m'as trompé ; mais, l'année prochaine, je veux avoir la récolte de dessous la terre.

» — Tu l'auras », lui dit la femme.

Quand le diable fut parti, la femme dit à son mari : — « Cette fois, tu sèmeras à la Condamine du blé, des haricots, du maïs et des choux. »

Lorsque le diable vint enlever la récolte de dessous la terre, il vit qu'il n'avait pour sa part que des racines.

Il va trouver le mari et lui dit : « — Tu m'as encore trompé, mais tu

nous cal ana penchenà toutis dous sus la Coundoumino per vese cal sarà lou pus fort.

» — Aro, pot pas i ana, diguet la femno; cal que arrenque sous afas en cas de malur. Veni dins veit jours à la memo ouro, moun ome t'atendra. »

De calé se batre amé lou diaple, lou paure ome n'aviò pas de repaus, ni nou manjavo, ni nou dourmissiò; fasiò pus que soumicà.

Sa femno i disiò : « Manjo, bèu, dourmis, inoucent; ièu me cargui dal diaple.

» — Mais coussi faras?

» — Te metes pas en peno. »

Al cap de veit jours, lou diaple se presento e trovo pas l'ome à l'oustal.

« — Coussi ! toun ome es pas aissis ?

» — Pren pacienso, vendra lèu : s'es anat faire agusa las ounglos; e t'aproumeti que n'auras pas fret. Tè ! agacho la fragignado que m'a fait avant de se las anà fa agusa ? »

Alabets s'arregusso e i mostro uno rego de sang d'un pan de long.

me le payeras ; je veux te donner une bonne volée ; dans l'instant, nous allons nous battre tous deux sur la Condamine, pour voir celui qui sera le plus fort.

» — Aujourd'hui il ne peut pas y aller, dit la femme ; il faut qu'il mette ordre à ses affaires, en cas de malheur. Viens dans huit jours, à la même heure, mon mari t'attendra. »

En pensant qu'il lui fallait se battre avec le diable, le pauvre homme n'avait plus de repos ; il ne mangeait plus, il ne dormait plus, il ne faisait que sangloter. Sa femme lui disait : « — Mange, bois, dors, mais ; je me charge du diable.

» — Mais comment feras-tu ?

» — Ne te mets pas en peine. »

Au bout de huit jours, le diable arrive et ne trouve pas l'homme à la maison.

« — Comment ! Ton mari n'est pas ici ?

» — Prends patience, il viendra bientôt : il est allé se faire aiguïser les ongles ; et je te promets que tu n'auras pas froid. Tiens ! regarde l'égratignure qu'il m'a faite avant d'aller se les faire aiguïser.

.....

« — Vietdase ! dits lou diaple, me voli pas pus ana batre. »
Fico lou camp, e dempèi l'an pas pus vist.

Cric, eric,
Moun counte es finit ;
Cric, crac,
Moun counte es acabat.

(Communiqué par M. Guibaud, de Narbonne.)

L. LAMBERT.

» — Sapristi ! dit le diable effrayé, je ne veux plus aller me bat-
tre. » Il s'en alla, et depuis on ne l'a plus revu.

Cric, eric,
Mon conte est fini ;
Cric, crac,
Mon conte est achevé.

L. LAMBERT.

(A suivre.)

Errata.— Dans le conte *lou Filhol de la Mort* (voir avril 1885),
p. 191, l. 4, 6, 10, au lieu de *dounarai*, lisez *dounarei*.

CHRONIQUE

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par les auteurs : les Manuscrits provençaux de la Mejanas, par F. Vidal, sous-bibliothécaire (Extrait de la *Revue sextienne*). Aix, 1885.

Lon Veloupède, facétie, par Vidal (Extrait de la *Revue sextienne*).

Par l'Académie roumaine, à Bucarest : Documente privitoare la Istoria Românilor. Supplement I. Volumul II. 1781-1814. Bucuresci, 1885. Un vol. gr. in-4^o de 756 p. : — Etymologium magnum Romaniae. Dictionarul limbii istorice și poporane a Românilor... De B. Petriceicu-Hardeu. Fascicula I. A. Acat ; Bucuresci, 1885 ; gr. in-8^o, LX p. 128 c. : — Analele Academiei Romane. Seria II, tomulu VII. Bucuresci, 1885, in-4^o, 338 pp.

A. Langlade, l'Agnelou banudet, pouëmo. Lioun, 1884.

A. Roux, Amour. Montpellier, 1885.

Par M. Obédénare : Symbolæ ad illustrandam historiam Ecclesie Orientalis in terris coronæ sancti Stephani... a Nicolao Milles. Ceni-ponte, 1885. 2 vol. in-8^o, ensemble cxx-1088 pp.

Par M. A. Roque-Ferrier, au nom de la Maintenance languedocienne du Félibrige ou du Comité du Centenaire de Fabre : Ronsard a Toulousa, balada de V. Alecsandri, virada en versos montpelieirens, per Albert Arnavielle ;

Las Set Vertuts de la Joia, poésie anonyme ;

Divertimen eleni, francés e provençau, per William-C. Bonaparte-Wyse, a prepaus de la 43^o odo d'Anacreoun ;

Le Chant du Latin, de V. Alecsandri, traduit en provençal par Frédéric Mistral et en languedocien par Alexandre Langlade ;

A Sa Majesta la Reino Isabeu de Roumanio. Poésie d'Aubanel, avec la traduction en vers français par M. A. Mouzin, et la réponse de la reine, traduite en vers languedociens par A. Chassary.

Par MM. L. de Berluc-Pérussis, William-C. Bonaparte-Wyse, Joseph Roumanille, divers journaux contenant des articles sur le félibrige ou sur des poètes méridionaux.

Le Gérant responsable : Ernest HAMÉLIN

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

V. — NOTES

Une étude développée et méthodique de la langue du *Mystère de la Passion* doit être réservée pour une édition complète de ce précieux reste de l'ancienne littérature provençale. Dans les notes ci-après, il suffira de signaler, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, les principales particularités de phonétique, de morphologie ou de syntaxe qui se rencontrent dans les extraits que je publie.

P. 7 note. Les trois vers mis dans la bouche de Jésus sont évidemment les derniers d'un couplet lyrique : ceux que prononce ensuite Lazare forment aussi deux couplets, dont les rimes devraient être paires. Corr. en conséquence au v. 1 du second, [*ieu*] *autra via?* au v. 5, *ho* [*per*] *un dia?* au v. 6, *Que el mon?*

V. 2. « *deslignat* » = *deslignatz*. Le groupe final *tz*, de toute origine, est ainsi presque partout réduit à *t* dans le ms. La réduction à *s*, qui s'y rencontre aussi, est beaucoup plus rare. — 3. « *crubat* », pour *cobratz*, par métathèse ; trait gascon. — « *aregrament* » = *allegre*, par le changement de *ll* médial en *r*, trait gascon des plus caractéristiques. Le ms. n'en offre, si je ne me trompe, que deux autres exemples (*era* = *illa* au f° 30) et *operat* au f° 55).

14. Ms. *bna senmanu*. Le ms. a été exécuté par des copistes qui devaient prononcer le *v* comme un *b*, et ce qui le prouve, c'est non-seulement la substitution assez fréquente qu'on y remarque du *b* à l'*u* consonne, c'est-à-dire au *v*¹, mais encore comme ici, et encore ailleurs (*bna causa* f° 54 v°, *bbrir* f° 65 v°), celle, d'ailleurs beaucoup plus

¹ Ainsi, dans mon premier extrait, v. 4, *bal* ; 24, *hols* ; 34, *beyas* ; 53, *blgut* ; dans le second, v. 8, *beray* ; 59, *bos en* ; 71, *bal* ; 92, *bezem* ; 254, *salb*. J'ai corrigé partout sans en avertir autrement.

rare, de la même lettre à l'*u* voyelle, et inversement (*siuem* f° 61, *de uadas* f° 61 vs, *toruat* f° 65, *caual* f° 69) celle de l'*u* au *b*. Mais le *r* y est bien plus fréquemment représenté par *u*, ce qui prouve que telle devait bien être la graphie de l'original. Dans le corps des mots, cette graphie, sauf erreur de ma part, est sans exception. Ce n'est qu'à l'initiale ou à la finale que la substitution de *b* à *r* se produit quand elle a lieu; et le cas n'est pas aussi fréquent qu'on pourrait le croire, car d'une part, même en initiale, c'est très-fréquemment, peut-être le plus souvent (je n'ai pas fait cette statistique), par la lettre *u*, qui sous cette forme ne peut prêter à aucun doute, que le son en question est représenté, et d'autre part le *b* n'est pas toujours facile à distinguer dans le ms. de la seconde figure de l'*u*, qui est notre *r*, et qui servait surtout, comme on sait, en initiale¹. Aussi serait-il possible que, dans les exemples cités tout à l'heure, il fallût, malgré l'apparence, car la lettre m'a bien paru être un *b*, lire *ena*, *chrir*, au lieu de *baa*, *bbrir*.

16. « et » = *est*. Le ms. a quelques autres exemples de cette réduction; ainsi *fut* pour *fust*, f° 63; *aquct* f° 50 pour *aqest*, d'ailleurs plus fréquent. — 17. « nop » = *nous* (*no ras*). Trait gascon des plus marqués, qui reparait plus d'une fois dans le ms. Cf. ci-après, deuxième extrait, vv. 1, 338, 346.

Premier extrait.

Les vers qui composent ce premier extrait sont de ceux qui font partie du fragment de ms. découvert à Palma, dont ils forment environ la moitié; ce qui m'a permis d'améliorer en quelques passages la leçon du ms. de Paris. Je désigne par D ce dernier ms., à cause de sa provenance (la famille Didot, qui l'a donné à la Bibl. nationale), par P le fragment de Palma.

Première rubrique, p. 8. Manque dans P, où ni les noms des interlocuteurs ni les jeux de scène ne sont indiqués. Je le note ici une fois pour toutes. — L. 3. « aquestas coplas. » Ce sont des *coblas* en effet, bien que de la structure la plus simple (*ababab*), mais dont D a détruit l'ordonnance, que je rétablis d'après P. Une grande partie du dialogue est ainsi en couplets; tel est en particulier notre second extrait presque entier. On sait qu'un autre mystère provençal, celui de *Sainte Agnès*, est pareillement entremêlé de morceaux lyriques.

V. 1. *Ver deus* p. P. — 2. Ce vers est le troisième dans D. P: *E senyor tan cal en secor*. — 3. Deuxième dans D. — 4. *Senyor veray criador* P. — 5. *perdonador* D. — 6. *Que me perdons* P. — 7. « que

¹ Cf. ci-dessus, XXVI, 143.

es nat. » Prononcez *qu'es*. Les voyelles à élider ne sont pas toujours supprimées dans le ms. Observation faite ici une fois pour toutes. *que nasquet* P. — « verges. » Cf. ci-dessus, t. XXVI, p. 111, ce qui a été dit de cette forme et des pareilles employées comme régime. — 8. Neuvième dans D. — 9. Huitième dans D. — 10. *Que eu puesca fer la volental* P. — 11. *E ans* P. *spllura* (*l* barrée) D.

Rubrique après le v. 12. *lare* est pour *lavec*. — 13. *ajudatz* P. — 14. *En aquest hom quis fa fill de Deu* P. — 15. *Qu'eu cant l'ey rist* P. *Qui an cō lauist* D. — 17. *E du qu'es* P. — « et » = *ilic*. De même *het*, f^o 50. Variante *ed* qu'on trouve au f^o 56. Ce sont, si je ne me trompe, les seuls exemples offerts par le ms. du changement du groupe *ll*, devenu final, en *l* ou *d*, ce qui est un des traits les plus caractéristiques de l'idiome gascon.

18. Manque dans P, où les vers 17 et 19 ne riment pas (*de Deu : no coneix*). Celui-ci est probablement une interpolation faite en vue de procurer une rime à *Dieu* ; mais *conoyz* du vers suivant ne rime à rien. Corr. ce dernier, en supprimant le v. 18, *Cos pot [done] far car el no veu ? Veu (videt)* est une forme surtout catalane, mais qui pouvait, au XIV^e siècle, n'être pas étrangère à des dialectes provençaux. Elle a cours aujourd'hui en Limousin, de même que *creu* (crédit)¹.

20. *locat* P. — 23. « *dezonos* » = *desonors*. La chute de *l'r*, en pareille position, est ordinaire dans notre texte. Le copiste l'a souvent écrite là même où la rime indique qu'elle ne doit pas se prononcer. — 25. *tu ho vols* P. — 26-31. Vers illisibles dans P. — 27. Corr. *Pauzarey te ?* ou *Pauzar l'ey [teu] ?* — 30. « *ab un.* » *ab duy* D.

31. « *le.* » L'emploi de cette forme de l'article, dans le rôle de régime, n'est pas normale. Mais on en trouve ailleurs d'autres exemples. — 32. *Lo un devia e diners* P. L'Évangile (Luc. vu, 41) dit

¹ Cette dernière forme se lisait peut-être en trois endroits de notre mystère, où les copistes de D, auxquels elle était sans doute étrangère, l'auront rejetée, au détriment de la rime et, dans l'un d'eux, de la mesure. Ce sont les suivants :

F^o 50 v^o : Si bez jur aque hes fill de Dieu

A la gent pegua quel ve crezen.

Corr. *Deu : que lo creu ?*

F^o 34 : Que de Dieu sia malazeyt

Qui en vos a sa fe nius cre.

Corr. *Que malazeit sia de Dieu... nius creu ?*

F^o 23 v^o : May vos say dir tost e breument

Que tota la gent cre en hel,

Corr. *dire tost e breu... en el creu ?*

Mais, dans ce dernier cas, on pourrait tout aussi bien, et plus sûrement peut-être, corriger seulement, au dernier vers, *en el cre tota la gent*.

cinq cents deniers.—33. Ce vers, ainsi incomplet dans D, suit le précédent sur la même ligne. Suppl. *mens o mes* (moins ou plus, c'est-à-dire à peu près)? P: *L'altre L o mes*. On pourrait aussi, et mieux peut-être, suppl. *solanens*, en lisant au vers précédent *diners .ccc.*

34. Corr. *Con el proos es?* ou *Con li es pres?* P: *Ara aujes com els apres*. Dans l'un et l'autre cas on aurait une rime inexacte (d'é fermé avec è ouvert); mais les rimes de ce genre abondent dans ce texte. Cf. *Recue des langues romanes*, XVII, 303, n. 2 (où l'on a par erreur, avant-dernière ligne, imprimé *près* au lieu de *pres*).—36. *Et el colia be* P.—37. *podia* D; corrigé d'après P (*nol pogren*).—38. *A nul hom que no vole parlar* P.—39. *lo deute lus vol leyxar* P.—40. *al Deu te sal* P.

42. «veveyre» = *ceiaire*. Le ms. offre de nombreux exemples de cet affaiblissement de *ai* tonique en *ei*, même en *e*¹, qui est un trait commun au catalan et au gascon, mais que présentent aussi des dialectes provençaux, celui du pays de Foix principalement. — 43. «mays.» Corr. *mes*. Cf. la note précédente. *aqui laus er mays* D. *Aquel an qui u lezet mes* P.

45. «jutyat» = *judjat*, comme *manjar* plus loin, pour *manjar*. Trait gascon, qui revient souvent dans le ms. Peut-être aurait-il mieux valu écrire *Iutyat*, pour ne pas préjuger la prononciation de l'initiale! — 47. *vos altres* P. Corr. *vos dos?* — 49. «aqueste» = *aquesta*. Cet affaiblissement d'*a* final atone en *e*, commun au catalan et au gascon, est fréquent dans le ms. — *vezet* D; *veus* P. — 50-51. P:

Anc tu si be t'est amich meus

Anc nom lavest un de mos peus.

Ces deux vers sont de ceux qui favorisent le plus l'hypothèse de l'origine catalane du mystère. Cf. là-dessus les observations que j'ai présentées dans la *Revue des lang. rom.*, XVI, 303. Un auteur gascon aurait pu dire à la vérité *grans amic mes*², ce qui donnerait à *pes* une rime suffisante.

51. «lavet» = *lavest*. Cf. ci-dessus, p. 54 sur le v. 16 de la 7. note.—52. «es» = *est*. Cas inverse du précédent, et qui se présente plus rarement dans le ms. — *Ibid.* P: *de gran anap*, ce dernier mot

¹ Ainsi on trouve, f^o 42 v^o, *fetz* (facitis) rimant avec *etz* (estis); f^o 33 v^o, *fer* (facere) rimant avec *renovier* (corr. *renover*); f^o 48 v^o, encore le même *fer*, comme le prouve la rime (*diner*), bien que le copiste ait écrit *far*. Mais c'est surtout dans les futurs que cet affaiblissement se remarque.

² Cette forme *mes* se trouve au reste dans le ms. f^o 31 v^o: *.I. dels mes apostos*.

souligné dans l'imprimé, probablement pour *guap*, qu'on aura mal lu, comme dans D, *guap* est le subst. de *gabar*, qui, entre autres significations, a celle de *se vanter*, faire étalage de ses avantages, par conséquent de sa richesse.—53. « onchar » *lucar* P.—54. *Mes aquesta femna ha* P.—55. *Que mon cors ha ton gent onrat* P.

57. Vers trop long. P: *Que ab lagremas m'a levatz mos peus*. Vers également trop long, mais qu'il est facile de ramener à sa juste mesure (*Qu'ab...larrec*). Cette correction ne suffirait pas pour D, ce qui pourrait être un nouvel argument en faveur de la *généralité* du texte catalan.—Après ce vers, on lit dans P les deux suivants, qui manquent dans D :

E d'unguent bo e presat
M'a mon cors e mon cap untat.

58-9. Ces deux vers n'en font qu'un dans D: *E per so totz sos pecatz li perdo*. Dans P, qui m'a suggéré ma correction, ils sont dans cet ordre :

Tots cants pecats fe li perdo
E per ayso sapiat bo.

59 (Rubrique après le v.). « vesar » = *versar*, comme *dolos*, pour *dolors*, etc. — 60. Ce vers et les neuf qui suivent manquent dans P, par suite du mauvais état du ms., dont la partie supérieure a été détruite par l'humidité. C'est le commencement d'un très-long récit (163 vers), dont P n'a conservé que la moitié, et dans lequel Judas raconte son histoire, telle ou à peu près qu'on peut la lire dans la *Légende dorée* (au chapitre de S. Mathias).

P. 10, l. 9. « Madeleine n'y a pas de rôle. » Du moins de rôle parlé. Mais il est probable qu'elle y avait un rôle muet, et qu'elle figurait avec les autres saintes femmes, aux côtés de la Vierge, quand celle-ci prononçait le beau *planch* que je vais reproduire, et que l'auteur du mystère avait emprunté à une pièce, peut-être déjà assez ancienne de son temps, et qui est un des plus intéressants monuments qui nous restent de la poésie liturgique en langue vulgaire au moyen âge. Cette pièce nous a été conservée dans un ms. de l'église d'Ager (en Catalogne), que Villanueva, qui l'a publiée d'après ce ms. *Viaje literario*, t. IX, p. 281, dit être du XIII^e siècle¹. Le texte du ms. d'Ager m'a permis de corriger et de compléter en quelques endroits celui du ms. de Paris. Je le désigne par A. Du reste, au lieu de noter par le menu les variantes de la leçon catalane, qui contient d'ail-

¹ Voy. là-dessus la *Revue des l. rom.*, XVII, 301.

leurs neuf couplets, dont cinq manquent dans D, et non pas seulement cinq, comme celle-ci, je la reproduirai ci-après *in extenso*, d'après Villanueva et Milà (*Observaciones sobre la poesia popular*, 67), en la complétant et la corrigeant par places à l'aide de D.

NOSTRA DONA *trista fa son plunt e las .ij. Marias que la sostenon.*

- I. Aujhat, baros que passat per la via,
S'en hes dolor tan gran com es la mia ⁴
Del mieu car filh, mon conort e ma vida,
Qu'eu ² vey murir a mort tan descausida.
Mort, car nom prens ? Volenteyra moria !
Ay ! bels filhs car,
Cum m'es ³ lo jorn doloros he amars ⁴.
- II. Huy matinet avie nom Maria.
Ar m'es cambiat lo [mieu] nom hen marida,
Car mariment auray may cascun dia
Del mieu filh car, que Dieus donat m'avia ⁵,
(Que vey murir a mort tan descauzida ⁶,)
[Juzieu l'an pres, ses tort que nols avia ⁷]
La u ⁸ lo bat e l'autre vey quel lia.
- III. Tostemps seray dolenta e marida,
(Car mariment auray may cascun dia ⁹,)
Car aquel gay que hieu aver solia
Tot m'es toruat en sospir en sospir e en ira.
Gran dolor u'ay ; mayor m'en tanheria.
[Regardam, filhs, quel cors meu partoria ¹⁰.]
- IV. Ay ! ques fara la sua lassa mayre !
[Molt me pesa lo greu mal quel vey trayre. ¹¹]
Car vey murir (ay)sel que m'es filh e payre.
De tot lo mon es aperat salvayre.
Lo cor mi part car no m'en pusc estrayre.
- V. Ay ! mo filh car, lo cor mi cuya fendre,
Car hieu von vey als malvat juzeus pendre,
E araus vey sus en la crotz estendre.
Lassa ! iheu muray car no vos pusc sostendre.
Ay que faray ¹² !.....[eudre.]

¹ Cf. Jerem. *Lament.* I, 12. — ² Ms. *quey*. — ³ Ms. *Cum m'es*. — ⁴ Ces deux derniers vers sont un refrain, comme A l'indique expressément. ⁵ Ms. *avie*. — ⁶ Répétition fautive du quatrième vers du premier couplet. — ⁷ Vers emprunté à A, qui, comme notre ms., donne six vers à ce couplet. — ⁸ Ms. *Ca lu*. — ⁹ Répétition fautive du v. 3 du couplet précédent. — ¹⁰ Vers fourni par A. — ¹¹ Vers fourni par A. — ¹² Vers resté ainsi incomplet dans le ms. Ce couplet manque dans A.

Voici maintenant le texte annoncé du ms. d'Ager. V désigne l'édition de Villanueva, M celle de Milà.

- I. Anyats¹, seyos, qui credets Deu lo payre,
 Anyats², sius plan, de Jesu lo salvayre.
 Per nos pres mort, et no la³ preset gayre,
 Sus en la creu, on lo preyget lo layre,
 E l'ach merce, axi com o dec⁴ fayre.
 Oy! bels fils cars
 Molt m'es lo jorn doloros e amars.
- II. Auy[à]ts⁵, barons qui passats per la via,
 Si es dolor tau gran com es la mia
 Del meu car fyl que Deus donat m'avia,
 Quel vey morir a mort tant descausida.
 Mort, com nom prens? Volentera moria.
 Oy! bels fils cars, etc.
- III. [Huy matinet⁶ m'apelav' om ? Maria;
 Or m'es camjats mos noms, lasa, en marida⁷.
 Que mariment n'auray (ay, mays escun dia
 Del meu fyl car, mon conort que n'avia⁸.
 Jueus l'an pres, sens tort que nols tenia.
 La un lo bat e l'altre vey quel lia.
 Oy bels fyts cars, etc.
- IV. Tots temps siray¹⁰ dolenta e smarida,
 Car aquel¹¹ gaugs que eu aver sofia
 Or m'es tornatz en dolor e en ira.
 [Gran dolor n'ay; major m'en tacheria¹².]
 Regardam¹³, fyl, quel cors meu partoria¹⁴.
 Oy! bels etc.
- V. Aras dublen les dolos a Maria,
 E diu, ploran, que sofrir nou¹⁵ poria.
 Quel gladi [sent]¹⁶ que Simeon deia

¹ et ² Corr. de M. V.: *anyats*. — ³ *lo* V. M. a omis ce vers. — ⁴ *del* V et M. — ⁵ *Auyts* M. — ⁶ Remplacé par des points dans V et M. Suppléé d'après P. — ⁷ *m'apelavon* V; *m'apelavan* M. — ⁸ *lasa, esmarida* V et M. Corrigé d'après D. — ⁹ *que navia* V; *que havia* M. — ¹⁰ *j'iray* V; *j'iray* M. — ¹¹ *Car ia quel* M. — ¹² Vers emprunte à D. — ¹³ *Regardant* V et M. — ¹⁴ *m'en partiria* M. La leçon *quel cors meu partoria* que mon corps enfanta de V paraît bonne à conserver. On a plus loin, couplet 7, v. 3, un autre exemple de l'emploi de l'imparfait pour le parfait. *Partoria* se trouve, en rime, dans le couplet suivant.

¹⁵ = *no o*; Contraction commune en catalan. — ¹⁶ M propose *greu*: mais il faut un verbe.

Que de dolor lo cor meu¹ partiria,
 Car he no say [quem fassa ni] quem dia².
 Oy! bels etc.

VI. Molt me pesa lo greu mal quel vey trayre.
 Ay! ques fara la sua lasa³ mayre!
 Tu vas morir, que es mon fyl e mon payre;
 De tot lo mon es appellat salvayre.
 [Lo cor mi part car no m'en puec estrayre.]⁴
 Oy! bels etc.

VII. Cascunes pens, si sol un fyl avia,
 Si auria dol si penyar lo veyra.
 Doncs io, lasa, quel fyl de Deu noyria,
 Ben dey plorar uymays la [nuit]⁵ el dia.
 Oy! bels etc.

VIII. — Mayre, dix Deus, nous doneç⁶ meraveyla
 S'ieu vuyt morir ni sofrir tan gran pena,
 Quel mal qu'eu hay a vos gran gaug amena,
 De paradis sotç⁷ dona e regina.
 Oy! bels etc.

IX. Cant au Jhesus las dolos de sa mayre,
 Clamet Johuan⁸ axi com o pot fayre:
 Cosin Johuan⁹, a vos coman ma mayre,
 Quel syats fyl, e ela a vos mayre.
 Qu'eu¹⁰ paradis abduy ayats repayre.
 Oy! bels fyls cars,
 Molt m'es lo jorn doloros et amars

Deuxième extrait (p. 10.)

La belle scène qui commence ici, et qui comprend 86 vers, est toute lyrique: couplets monorimes de trois vers de dix syllabes, — dont dix-huit ont la césure dite lyrique, — avec refrain. Elle reproduit, d'ailleurs, mais avec d'heureux développements et un intéressant personnage en plus, celui du fils du marchand, une scène de la *Résurrection* latine du ms. de Tours¹¹, qui offre exactement la même

¹ *lo cort me* M. — ² Vers resté défectueux dans M comme dans V. — ³ *lavia la sa* V et M (*la via*). — ⁴ Vers emprunté à D. — ⁵ Suppléé par M. — ⁶ *donec* M. — ⁷ *sotç* = *pr. etz*. Corr. *seretz*? — ⁸ et ⁹ *Johan* M. — ¹⁰ *Om* V et M.

¹¹ E. de Coussemaker, *Drames liturgiques du moyen âge*, p. 37.

forme rythmique¹, et qui reparait, encore sous la même forme, dans le mystère mi-partie latin et français des *Trois Mariés*, du ms. d'Origuy-Sainte-Benoite². La même scène se retrouve dans des mystères français postérieurs ; mais elle y est bien moins poétique que dans le nôtre, et là non plus on ne voit pas paraître le fils du marchand. Voy. dans le recueil de Jubinal (*Mystères inédits du XV^e siècle*, t. II), le mystère de la *Passion*, p. 299, et celui de la *Résurrection*, p. 361 ; dans le *Dictionnaire* du comte de Douhet, col. 800, l'extrait d'un autre mystère de la *Résurrection*. Dans la *Passion* d'Arnoul Gréban, pp. 350-351 de l'édition de MM. G. Paris et G. Raynaud, l'achat des parfums est fait par Nicodème, et les Mariés n'y interviennent pas³.

Rubrique initiale. « cerquan. » Les deux autres verbes étant au parfait, celui-ci pourrait être au même temps. Ce serait alors une forme gasconne, à accentuer *cerquan* (cf. *vençin* dans la même ligne), et la seule de ce genre, pour la première conjugaison, que présente

¹ Omnipotens pater altissime,
 Angelorum rector mitissime,
 Quid faciant iste miserrime ?
 Heu quantus est noster dolor ! etc.

Ce dernier vers est le refrain. On remarquera que celui qui y correspond dans le mystère provençal ne fait que le traduire.

² Coussemaker, p. 273. Le dialogue avec le marchand est ici en français. Les tercets, probablement par suite de fautes de copiste, n'ont pas partout, comme il conviendrait, leurs trois rimes pareilles :

Mais ore allons l'ongnement acater
 Duquel oindre puissons le cors tres bel.
 Il estoit vrai salus et vrai amours.
 Hélas ! verrons le nous jamais !

.....

Saiges marchans, pour Dieu nous te prions
 Que tu nous livres asses du plus tres bon
 Que bonne odor en aient tout li bon.
 Hélas ! etc.

³ Un mystère latin, farci d'allemand, de la *Passion*, qui fait partie du recueil d'E. du Méril (*Origines latines du théâtre moderne*, pp. 129, 132 met deux fois en scène Madeleine et un marchand de parfums. Mais la première fois, c'est pour elle-même (elle n'est pas encore convertie), la seconde fois pour oindre Jésus chez Simon, qu'elle fait son emplette. Seulement les deux couplets échangés, dans ce dernier cas, entre elle et le marchand, sont identiques, y compris le refrain *Heu quantus est noster dolor*), avec deux de ceux de la *Résurrection* de Tours.

le ms. — *Ibid.* « disoron. » forme gasconne, qui reparait ailleurs, concurremment du reste avec la forme prov. *diseron*.

V. 3. « fut » = *fust*. Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 16 de la note.

2. Corr. *resemiest*. Peut-être même est-ce cela qu'il faudrait lire, car l'*s*, qui est empâtée, pourrait bien avoir recouvert un *e*.

4. Ce vers est évidemment un refrain, qui se répétait, bien que le ms. ne l'indique pas, à la fin des tercets suivants, jusqu'au dixième inclusivement. Voy. ci-après la note sur le v. 35.

15. Sur deux lignes dans le ms. La première finit à *vetz*.— 19. On pourrait aussi bien, peut-être, supprimer *ad* et conserver *obs*. La prép. *de* serait sous-entendue. Une autre forme, purement gasconne, de *obs de* (= pour) est *ab de*, dont notre texte offre un exemple au f° 34. Cf. *Revue des l. rom.*, XI, 210.— 20. Ms. sur une seule ligne : *Per dieu dona fort avet ben dit fort o avet be dit*.— 21. Vers resté ainsi incomplet dans le ms., où il occupe une ligne à lui seul.

23. Vers trop court. Suppl. *e* devenant *anem*? — « *crompar*, » pour *comprar*, comme *crobar* pour *cobrar*. Ces métathèses sont communes en gascon.

24. Le ms. semble porter *cnon*. — 25. Suppr. *o*, ou pron. *be o* en une seule syllabe (*beu*). Cf. *Revue des l. rom.*, XIII, 38. — 28. Je pense que *le* est ici un datif; *aquel*=*a aquel*. Le pléonasme ne peut pas faire difficulté.— *Senher* pour *senhor* n'est pas non plus, à cette date, fait pour étonner.— 29. Ms. *Li marcader*. — « vos sal. » Ces deux mots sont rejetés dans le ms. au commencement du vers suivant.— 33. Sur deux lignes dans le ms. La première finit à Dieu.— 34. « mi ades. » A prononcer en deux syllabes, soit par contraction, soit par élision.

35. Ce vers, qui n'a pas la mesure ordinaire et qui paraît rompre la symétrie du morceau, est probablement, comme le v. 4 (voy. ci-dessus), un refrain destiné à être répété à la suite de chacun des tercets qui suivent jusqu'à la fin de la scène, sauf le changement de *vostras* en *nostras*, quand ce sont les Maries qui parlent. — 41. « *fadias*. » Ce mot est ici adjectif : « non satisfaites, ayant éprouvé un refus. » Raynouard ne le connaît que comme substantif : *refus*.— 42. « et » = *etz* (*estis*). Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 16 de la note.

49. « l'enguest. » Le vase, la fiole où le parfum est renfermé? Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 263. Mais il paraît plus sûr de corriger *l'enguens*. Le vers est trop court d'une syllabe. Suppl. *si* devant *sia*? Le ms. d'où le nôtre dérive portait peut-être *lenquēsi*, qu'on aura lu *lenquest*.— 52. « uilatz » = *ulhatz* pour *vulhatz*? Il n'est pas sûr. Cette phrase, au reste, ne paraît guère satisfaisante. On voudrait l'article *lo* devant *methor*. Corr. *E lo m.*, en supprimant *enguen*?

57. « ren. » Rime insuffisante, l'*n* dans ce mot étant instable. On en

trouve d'autres çà et là du même genre, dans notre texte, par exemple: *loyalment*: *re* f^o 39, *mon* (*mundum*): *salvasio* f^o 29; *confusion*: *mon* f^o 29. — 60. Pron. *m'amor*. — 65. « torbat. » troublé, chagriné. Ms. *toruat*. On peut lire aussi bien *tornat*; mais ce dernier mot ne conviendrait pas.—68. La conj. *que* est ici explétive, comme en d'autres endroits de notre texte, par exemple au v. 361 ci-après et à la rubrique du *planh* de la Sainte Vierge, ci-dessus, p. 58. C'est un trait de la syntaxe gasconne. Cf. *Revue des l. rom.*, IX, 196, note sur le v. 2624 de la *Croisade albigeoise*.

74. « nos. » Ms. *nom*. — 77 (Rubrique après). Ms. *disserom*. — 77. « guaeh » = *gaudium*. Raynouard n'a pas cette forme, dont il y a d'autres exemples dans notre texte.—78. « gran merces » = *grandem mercedem*, non *grandes mercedes*. En limousin on dit de même *gramarcei* (= grand merci) ou *ei* renvoie à un *es* antérieur. — 80. « non » = *nos en*, comme au v. 82. Ms. *nom*.

87. Ici commence, pour se terminer au v. 167, une autre scène également lyrique. Les couplets sont de quatre vers monorimes de huit syllabes, tous oxytons.—88. « ubrir. » Ms. *bbrii*? Cf. ci-dessus, p. 53, sur le v. 14 de la p. 7, note.

90. « sufrir » = supporter, soutenir, au sens propre et matériel du mot. Raynouard n'a pas cette acception, dont les exemples pourtant ne sont pas très-rares. — 95 (rubrique qui précède). Distraction du rubricateur, qui a reproduit le premier vers du couplet, au lieu d'une indication se rapportant à l'ange qui prononce ce couplet.

109. Corr. *vertatz*? Notre ms., qui habituellement, comme on l'a vu, réduit *tz* à *t*, ajoute au contraire plus d'une fois, mal à propos, un *z* au *t* final; abus que l'on constate aussi, et plus fréquemment, ailleurs. Cf. ci-dessus, t. XXV, p. 125.—112. « huy. » La réduction de *ue* à *u*, qu'on observe ici, se remarque encore en d'autres endroits de notre texte: *ulhs*, *orgulhs*, f^o 19; *pushes*, f^o 74; *puç*, f^{os} 23, 49, etc.; mais *pucc*, f^o 49 v^o.—115. « aso » = *aiso*. De même *asi*, f^o 73, *atal*, f^o 72. Ce sont des formes gasconnes.

117. Manque un vers après celui-ci, ou du moins à ce couplet, qui évidemment devrait en avoir quatre comme tous les autres. — 119. Ms. *Que ues do nō*. — 123. Vers trop long. Corr. *volopat*? ou *envolcat*? Cf. ci-dessus, t. XXV, p. 121. — 126. La rubrique de ce couplet est certainement erronée. C'est Madeleine qui doit le prononcer. — 128. « nom. » Ms. *nol*. — 147. Rubrique après ce vers: *troben* = *troberen*. Forme gasconne. — 150. Ms. *trava* (abréviation mal résolue).— 151. « Es volgut », pour *a volgut*. Sur cette particularité de la syntaxe romane, voy. la *Grammaire* de Diez, trad. française, III, 264, note.

154. Pron. en deux syllabes *mi ades* ou *si a vos*, soit par contrac-

tion, soit par élision.—161. Vers trop long. Corr. *Veus lo drap on fo volopat? ou envolcat?* Cf. ci-dessus, v. 123.—164. « bel. » Ms. *vel?* Cf. ci-dessus, p. 53, sur le v. 14 de la p. 7, note. « piatoos. » Cette duplication de la voyelle tonique, dont il y a dans le ms. de nombreux exemples (cf. le vers suivant, et plus loin, vv. 168, 175, 244), est un trait purement gascon.

169. Le *z* de *dolz* paraît avoir été effacé dans le ms.—172. Ms. *C lo dols*.—178. Ce vers est répété dans le ms., sauf le premier mot, remplacé par *Car*, qui est le premier du suivant.

181. « dezir. » Ms. *derir?*—193. « pendre. » Ms. *penjar*.—194. Ms. *E cra. . . nolect*.—195. « estroit. » Corr. *destreit?*—201. Ms. *Queu*.—« fare » = *farai*. Cf. ci-dessus, note sur le v. 42 du premier extrait.—205. « Trobar. » Ce mot, dans le ms., termine la ligne qui contient le vers précédent.—214. Ms. *queren*.—218. Ms. *pregin*.—219. « venir lay. » Corr. *amar on*, pour rétablir la mesure, ou, en suppr. *que, Fassam venir on?*—226. Ms. *mon aleg*.—229. « vau. » Corr. *iray*.

237. « log » = *loc*. La substitution de la douce à la forte, en finale, est commune dans les textes gascons¹. Notre texte en offre d'autres exemples. Cf. v. 264.—241. Prononcez *Ni a* en une syllabe, ou suppr. *a?*—242. « hom. » Ms. peut-être *home*. C'est dans tous les cas ce qu'on avait écrit d'abord. *L'e* paraît avoir été effacé : mais ce n'est pas sûr. Pour cette forme *hom*, comme régime, cf. v. 239, et dans le premier extrait, v. 14.—245. Suppr. *so*, ou pron. *soen*, en une seule syllabe?

255. « per cabal. » Ms. *caual*. Cf. v. 339.—256. « vis » = *vitz* (*vidistis*).—269. « Car. » Ms. *cal*.—*trobam* est plutôt ici une forme catalane ou gasconne du prétérit que la forme commune du présent. Cf. ci-dessus, p. 61, note sur la rubrique initiale du second extrait.

261. Corr. *Ol mandèn pauzar sei?* ou *On la pauzeron sei?*—265. « m'o. » Corr. *me?*—*e* paraît ici la prépos. (= *en*) plutôt que la conjonction.—266. Ou plutôt *con[e]gut*, dont notre texte a plusieurs exemples (f^os 20, 51). Cf. ci-dessus, XXVII, 261, la note sur *conec*.—286. « et » = *etz* (*estis*); au contraire *es* au v. 292.—297. « Esperat. » Ce mot dans le ms. termine la ligne précédente.—302. Ms. *dezir?*—308. Ms. *E poyia*.—311. « queb » = *queus* (*que vos*). De

¹ Une forme bien plus sûrement gasconne de *locus* est *lauc*, qu'on trouve au fol. 49, rimant avec *pauc*. Cette paire de rimes est exclusivement gasconne, et c'est la seule qui soit telle dans tout le mystère. Mais, comme les représentants de *locum* et de *paucum* riment également bien en catalan (*loc* : *poc*), on ne saurait rien conclure de ce fait unique en faveur de l'hypothèse d'une origine gasconne de l'ouvrage.

même vv. 346, 353, et pareillement *nob* (= *no vos*) v. 338. Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 17 de la note. — 318. Il doit manquer un vers rimant en *at*, après celui-ci.

321. Nouvelle scène lyrique qui se continue jusqu'à la fin du morceau¹. Les couplets sont, comme tout à l'heure, de quatre vers monorimes de huit syllabes.

329. « Aicel. » Corr. *Ai! bels?* — 331. Ms. *ganch.* — 336. Suppr. *Que* ou corr. *suscitat?* — 344. Remarquer cet emploi de *tornar* avec *may*, qui est l'origine du *torna may* des patois modernes, moyennant l'échange de rôle grammatical entre *tornar* et l'autre verbe qui l'accompagne. Cf. là-dessus *Revue des l. rom.*, X, 314, — 347. Corr. *suscitat?* ou *surrexis?* — 353. Ms. *Sensos.*

362. « Demandel. » = *Demander li*, *ei* se réduisant ici à *e*, comme dans les futurs. Cf. ci-dessus, note sur le v. 199.

363. Ms. *me*, et un *i* au-dessus dans l'interligne, sans que l'*e* soit exponctué. On pourrait penser au chiffre romain I; mais la lettre n'est accompagnée d'aucun point. — 368 « luey. » Ms. *lieu.* — 369. Ms. *Galilea me.* — 371. Ms. *Enoy.* C'est peut être un catalanisme. Je dis peut-être parce que le gascon a aussi des formes pareilles. 376. Ms. *remangan.*

VI

Description de la Sainte Baume

PAR BALTHAZAR DE LA BURLE

François de Belleforest a inséré dans sa *Cosmographie universelle de tout le monde*, 1575, p. 339, une description de la Sainte-Baume, en vers provençaux, qui a sa place nécessaire dans le présent recueil. L'auteur de ces vers, Balthazar Burle, dit de la Burle, fut gentilhomme servant de Charles, cardinal de Bourbon, oncle d'Henri IV, puis audiencier en la chancellerie de Provence. Natif d'Aix, il mourut dans cette ville le 9 février 1598. Honoré Burle, auteur de la *Chorographie de la Provence*, dont j'ai ci-dessus (t. XXVI, p. 131) donné un extrait, était son neveu². Il paraît s'être beaucoup occupé d'antiquités. On conserve, en effet, sous son nom, dans la bibliothèque de Carpentras, un ms. (n° 580) intitulé *Romanæ antiquitates per ordi-*

¹ Peut-être commence t-elle au v. 310. Il manquerait alors à ce bout du rôle de Jésus un vers rimant en *at* (après 315), et le v. 318 devrait prendre place à la suite

² Voy. Roux-Alphérand, les *Rues d'Aix*, t. II, p. 16.

non alphabeticum disposita, extracta ex Appiano et aliis, dont on peut voir une description sommaire au t. I, p. 393, du catalogue de Lambert¹. La Croix du Maine, le seul bibliographe ou biographe qui paraisse s'être occupé de lui, lui a consacré la courte notice que voici : « Balthazar de la Burle, poète provençal, valet de chambre de M. le cardinal de Bourbon. Il a écrit plusieurs vers en langue provençale, et, entre autres, quelques-uns sur la Grande Baulme en Provence, traduits en français par Pascal Robin du Faux, angevin, imprimé avec le second volume du Catalogue des Saints³. »

¹ On lit au folio 320 v^o de ce ms. un quatrain et un sonnet en provençal, dont Balthazar Burle est peut-être l'auteur, bien qu'il ait l'air de les citer comme l'œuvre d'un autre. Les voici. J'en dois la transcription, comme celle des vers sur la Sainte-Baume, à l'obligeance de mon savant ami M. Barrès.

Építáfe de Bernard de Nougaret, sr de la Vallette, tué d'une arquebusade devant Roquebrune *.

Passant, touti diran : Bernard de Nougaret
Es mort ; mais de sauper vont es sa sepulturo,
N'en savi de tout ren. D'uno bonno creaturo **
Si sau ben et lou jourt lou luéc vonte moret ***

SONNET

à la noblesse de Provence sur le subject de la mort dudit Nougaret

Noublesso que tenes lou cotel a la man,
Regardas coumo Diou es lou Diou de venjanso :
Exemple de Bernard, tiran de la Provenso,
Qu'es mort en murtrissent lou paure sang human.

Non esperes pas meus, aujourd'hui on deman,
De vous en couvrir. De son ueil de passienso
Vous regardo toujours, si aures cognoissenso
De lou veuir troubar, per empognar sa man.

Sy non v'en avisas, toujours son coutel coupo,
Et puisses vous dira : « D'eital pan eital soupo. »
Defendes l'inocent que non en pouot pas mai ;

Embrassas lou public que vous a fach tous riches.
Per aquesto occasion non seres plus tant chiches.
Aussi ben un tal cop non vous faudra jamais.

³ Je n'ai pu, malgré mes recherches et celles que d'obligeants amis ont bien voulu faire pour moi, à Paris et ailleurs, me procurer la traduction de Pascal Robin.

* Le 11 février 1592. Voy. César de Nostredame, p. 918; Bouche, II, 763.

** Pron. *criaturo*, en trois syllabes ? ou corr. *de bono* ?

*** Corr. *e lou luéc vont* ?

La description de la Sainte-Baume, qui précède immédiatement, dans la *Cosmographie de Belleforest*, les vers de Balthazar de la Burle, m'a paru assez intéressante pour mériter d'être également reproduite. La voici donc avec la pièce du poëte provençal. J'ai corrigé dans celle-ci quelques fautes d'impression, mais en indiquant toujours en note la leçon rejetée. On remarquera, pour l'a final atone, la triple graphie *a, o, e*. Je n'ai rien changé sur ce point à l'édition de 1575.

« Entre Aix et Marseille est ce lieu tant renommé pour la solitude effroyable et pleine de ce je ne sçay quoy qui esgare les sens de toute affection charnelle, à cause de l'aspreté de la solitude, à sçavoir la Baulme, qui est l'oratoire ancien où jadis la glorieuse Magdaleine feit sa penitence, et où elle rendit son esprit à Dieu, ainsi que porte son histoire, et la description duquel lieu il faut vous exprimer, au moins mal qu'il nous sera possible.

» Ce mont solitaire, et tout pierreux, regarde Nice au Levant, au Ponent Marseille, au Midy la mer, et au Septentrion la cité du patrimoine de S. Pierre, c'est à sçavoir Avignon : et s'estend jusqu'à trois mille pas en hauteur : puis s'estend en sa longueur du Ponent à l'Orient, par l'espace de dix mille pas, tellement cisé et inaccessible, qu'on jugerait que ce soit quelque effroyable mur empeschant l'advenue de la sacrée grottesque de la penitence de sainte Marie Magdelaine : veu que il s'esleve, tout ainsi avec ses pointes, comme si c'estoient deux haultes tours, et le mur ainsi cisé, courant de l'une à l'autre de ces pierreuses forteresses. Au pied et racine de ce grand et hideux rocher est la grottesque penitentielle esleevee autant qu'on scauroit jeter une pierre, aiant son regard, et ouverture vers l'Occident, et faite tout ainsi que la voulte et gueule d'une fournaise : devant l'entree de ceste spelonque, n'y a point guere grand espace, et au dedans à main gauche on voit une grande pierre, s'eslevant de terre au beau mi lieu de la grottesque, qui va se perdant, et abaissant peu à peu au dedans de la mesme spelonque. Et entre ceste pierre, et l'extremité de la grotte y a une tres-belle fontaine, tres-froide à la toucher, mais tres-plaisante et tres-salutaire à boire, qui jamais ne tarist, et toutesfois l'eau de laquelle, qu'on puisse apercevoir, ne s'espand point hors ceste chambre pierreuse. Sur ceste pierre (ainsi que court le bruit commun) souloit se tenir la Magdaleine, et pour vacquer à contemplation, et pour reposer lorsque le sommeil la surprénoit : aussi y voit on une image d'icelle reposant, et tenant les yeux ouverts, qu'on dit y avoir esté mise par S. Maximin. Et ce qui est de merveilleux en ce lieu, est que comme le roch soit humecté de toutes parts par l'eau distillant goutte à goutte du hault, si est-ce que jamais ceste pierre ne se sent de telle humidité, et distillation, ains

est sèche en tout temps, quoy que ces naturelles goutieres aient les ouvertures aussi bien sur ceste pierre que sur le reste de la grottesque. Laquelle sans mentir je trouve admirable, tant pour l'assiette et forme d'icelle, que pour les choses rares qui y sont, et plus encor pour l'esgard de ce miroir de penitence qui y a finy ses jours en l'amour et contemplation de son Dieu, et sauveur, qui est aussi le nostre: en memoire de quoy ce grand poëte Toscan, Petrarque, visitant ce saint lieu, et touché de devotion y mit les vers latins qui s'en suivent :

Dulcis amica Dei, lachrymis inlectere nostris,
Atque humiles attende preces, nostraque saluti¹...

» Cet enthousiasme, et sacré transport d'esprit du poëte Toscan a saisi un de mes amys, lequel provençal de nation, et voisin de ceste

¹ Ces vers de Pétrarque sont trop connus pour qu'il paraisse nécessaire de reproduire ici la pièce entière. En voici du reste une traduction inédite en provençal moderne, que mes lecteurs trouveront, comme moi, fort belle, et qu'ils me remercient d'avoir obtenue, pour eux, de l'amitié de l'auteur.

Vers à la Bènurado Mario-Madaleno

Pren, amigo dòu Crist, à grat nòsti lagremo
Mesco d'umbli preguiero, e sus noste salut
Viho. Lou pos: ès pas pèr rèu que Diéu, o femo,
Te leissè sus si pèd delarga tì senglut,
Li seca 'mè ta como e ti poutoun amaïre
E veja sus sa tèsto à boudre li perfum;
Ès pa 'n van que, dòu cros escap e triounflaire,
A tu vouguè parla, sourrire avans degun:
Lusour que, long di siècle, eternamen dèu cegno
La cardacho dóu rèi de l'Oulimpe estela!
T'aviè visto, arrapado à sa crous, — e sèns cregne
Dòu fube di Jusièu lou ferous bacela
Nimai, cènt fes plus dur que li cop, li blastèmi, —
Desbranda, dins ta lagno ardido, si clavèu
Doulourous, aseïga si plago de ti gèmi,
De ti poung afeïri clapa toun pies de nèu,
Derranca toun pèu d'or entre ti det d'evòri:
Tout acò l'aviè vist, dóu tèms qu' emè pavour
Fugissien lis aposto, e n'en gardè memòri.
Tambèn, te chausiguè proumièro en sa favour.
Meme adaut remounta, l'aguères pèr coumpagno,
E, sièi lustre à-de-reng, sens autre pèr soulas,
De-vers ta Baumo Santo, as begu soun eigagno,
As sadoula toun amo à si divin repus.

sainete solitude, et homme autant diligent en recherches, comme il a l'esprit bon, et l'âme pleine de piété, c'est le sieur Balthazar de la Burle, varlet de chambre de Monseigneur l'illustrissime cardinal de Bourbon : a fait des vers en sa langue naturelle, lesquels aiant trouvez autant bons, nombreux et poëtiques, que d'autre qui seent faire en latin, françois, toscan ou castillan, je n'ay voulu aussi frauder le lyseur du plaisir de ces vers, lesquels j'ay laissé en leur naïveté : que si quelques uns ne les peuvent gouster, ou entendre, pour n'avoir cognoissance du stile et propre langage provençal, qui est celuy qui a appris la poesie vulgaire aux Italiens, ainsi que les anciens larcins des plus excellens poëtes Florentins le monstrent : je me mettray en peine, à la seconde édition, de les traduire au moins mal que pourray : mais pour ceste heure, vous les aurez en leur naïveté, lesquels sont tels que s'ensuivent.

Pelegrin ben houroux, non regretis ton viagi
 Ny d'estre de trop luench vengut a l'harmitagi
 Que vezes fabricat dedins aquest avenc.
 Considero et contemplo com, en luec tant ombrene,
 Una frema fragilla, crenitiva, temerouza,
 Habitavo soletta en tal baulna ombraïousa,
 Subjecta d'aquel temps plus qu'aras al gros frech.
 Per estre descuberte al vent en tout endrech.
 Jamay per¹ grant estiou que fes, ny calour fouorta,
 Lous rayons del soleil non toqueron la pouorta,
 Car lou roch cavarel, encins qu'una cabana,

La bòri que s'escond sont la roco gelivo
 Te semblavo un palais, e dóu bos souloubrous
 L'ourrou, come un jardin flouri, l'èro agradivo.
 Aquí, clauso emé joo, e ti long cabel rous
 Pèr soul vièsti, as soufert trenta sóurni desèmbre.
 Aquito as mespresa la pòu e la frejour.
 Lou fam, lou gèu, la peïro out pausaven ti membre,
 Tout èro dóus, is iue de l'Espèr, de l'Amour!
 Aquí, liuen dis uman, uno arlado angelico,
 Sèt vòuto cade jour, vers toum amaire car,
 T'enartavo, disèut de celestin cantico,
 Qu'ères digno d'ausi, dins ta presoun de car.

A tu lausengo, ause quau te suplico .

A. DE GAGNAUD.

¹ par.

Courbo son front humid devers la tramontana,
 Que ly fa distillar l'aiga como un glasson,
 Frejo per tout coustat sinon qu'en un canton,
 Donte la benhurouza, quant lou jourt ly mancava,
 Comme humana la nuech doulxament repauzava.
 Puis revengut lou jourt, lous angis la portavon
 Ben plus hault que lou roc, apres la repauzavon
 A son premier istat en grant contentament,
 Et de lours mans prenia son past et norriment.
 Jamay per malvais temps que fessa, ny fredura,
 Autre abit non avia que la siou cabellura,
 Que commo un mantel d'or, tant eran ¹ bels, et blonds,
 La coubria de la testa fin al bas des tallons.
 Mais l'ardour de l'amour qu'a son vray Diou portava,
 Per malaize qu'agues, non si decontentava.
 D'un rocas frech et dur, tout moisit de froidura,
 En fazia son cabez ; et sus la terra dura
 La moussa ly servia de coussera et de pluma,
 Quand ben de son jovent non foussou sa coustuma.
 Puis l'eourre tout entour estendio sous fulhagis,
 Dins l'ostal sollembroulx servia de cortinagis,
 Argentat per dessus de cinq cens mille trassas,
 Rustiquement aubrat pert art de las limassas.
 Essi puis en tout temps la luno et les estellas,
 Per esclardar l'avene, ly servion de candelas.
 La ferour de la nuech, ny erit d'ansel sauvagi,
 Ni lous brams das ferams qu'abitan al boscagi,
 Et mancou lou reton que lou grant faux donava,
 Quant l'esfors dal labech calque roc desbansava,
 Per tempesta, per glaich, per fouldre, ny per flama,
 Ny per ² l'esfort dal tron qu'apres son ullau bramo,
 Non s'en esbaïguet, mais tant ³ plus ly agradavo :
 Tout ly ⁴ semblava bel, ren ⁵ non l'aferiavo,
 Car l'amour de son Dieu l'avia al cor tant ferida
 Qu'eissi trenta ans complitz faguèt obsterio vida,
 En contemplan aquel que, per ella, retraire
 Fet Lazare d'enfert, son legetime fraire.

¹ eran. — ² par. — ³ taint. — ⁴ luy. — ⁵ rien.

Aquel tout poudereus, que de sa trista vida
 L'avia per sous sermons santament convertida,
 Et que l'avo tojourt envers tous exeuzado
 Quand lo Farizian en tout l'avyo¹ accuzado,
 Puis en croux clavelat veguet tout nud estendre
 Per los felons judious², et soum sant coustat fendre,
 Quand fou resuscitat, ly fagnet l'advantagi
 Davant qu'a tout humain de lou veire³ al vizagi.
 A toute heure del jourt en aultre non sonjava.
 Qu'a son cor redemtour que tant la carejava:
 Loqual, avent esgard a sa grand repentency⁴,
 A vogut meetre fin a tallo penitency,
 En abreoujant lou cours de sa mortalla vida.
 Lous angis l'an au cel⁵ huronsament ravidà,
 Davant la majestad de Dieu l'an presentada,
 Donte per tout jamay en glory és coronada.
 Auqual ty preguan tous, hurouzo Magdaleno,
 Que faces envers el que non sentan la peno
 De l'enfert eternal, mais que nous fasse gracy,
 Qu'en son sant Paradis lou veguan tous en faci.

» Vous ayant ainsi décrit asses par le menu ceste sainte et solitaire grotesque de la penitence de la Magdaleine et ayant recouvert le plan du lieu et roch de la Baulme, n'ay voulu faillir de le vous meetre icy, afin que le voyant il vous souviene des fautes et de la conversion de ceste penitante, et de celuy père de grace qui luy pardonnant la feit digne de sa gloire⁶. »

¹ augo. — ² judions. — ³ lon veiro. — ⁴ repenticy. — ⁵ col.

⁶ On voit en effet au milieu de la feuille une gravure sur bois représentant le grand plant et cray pourtrait de la Baulme. Les vers de Burle sont imprimés sur deux colonnes des deux côtés de la gravure.

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS

(Suite et fin)

Appendice

SUR LES TRAVAUX DE PIERRE DE CHASTEUIL-GALLAUP, DU PRÉSIDENT DE MAZAUGUES ET DE JEAN DE CHASTEUIL-GALLAUP, CONCERNANT LA LITTÉRATURE PROVENÇALE.

I

Pierre de Chasteuil-Gallaup, dont il a été longuement question ci-dessus, avait composé, comme on le sait depuis longtemps par d'assurés témoignages¹, une histoire des troubadours, à laquelle il avait ajouté celle des poètes provençaux qui avaient vécu jusqu'à lui². Le ms. de cette histoire, qui n'a jamais été imprimée³, après avoir appartenu au président de Mazaugues⁴, se trouvait, paraît-il, en 1770, chez le libraire David, à Aix⁵; la trace s'en perd à partir de ce mo-

¹ *Supplément aux Essais de littérature* (1703), p. 149; le P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n° 47258; Du Cange-Henschel, III, 220, sous *felonia*; *Ibid.* VII, 450 (*Table des auteurs*); Pierre de Chasteuil lui-même, *Réflexions sur le libelle intitulé « Lettre critique de Sextus le Salvien... »*, p. 15; Rouard, *Notice sur la bibliothèque d'Aix*, p. 273; etc.

² Il avait composé lui-même des vers provençaux, entre autres une ode à Louis XIV, sur la prise de Maestrich, qu'on peut lire au t. VIII, p. 314 de la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets.

³ De Remerville S. Quentin, ami de Pierre de Chasteuil-Gallaup, qu'il avait soutenu dans sa lutte contre Joseph de Hailte, écrivait le 22 avril 1706 à l'antiquaire et érudit arlésien Raybaud : « L'*Histoire des Troubadours* de M. de Chasteuil n'est pas encore imprimée. C'est un ouvrage curieux qui mériteroit bien de voir le jour; mais la misère des imprimeurs est souvent la cause que de très bons ouvrages restent dans l'oubly. » (*Bibl. d'Arles, recueil de Bonnemant intitulé Provence.*)

⁴ Voy. Du Cange-Henschel, t. VII, p. 150. Mazaugues y renvoie lui-même, dans une des notes dont il sera question ci-après : « N. Renaud, *les Chastes Amours. Voy. Histoire des Troubadours*, par Chasteuil. ms. »

⁵ Rouard, ouvrage cité, p. 279.

ment-là, et il y a lieu de craindre qu'il ne soit perdu; mais quelques fragments en ont peut-être été conservés.

M. Paul Arbaud a acquis dernièrement un recueil ms. composé de notes et notices de toute main et de tout format, concernant des poètes ou écrivains provençaux, et qui ont été rassemblées et mises en ordre par Fauris de St-Vincent. Dans le nombre se trouvent cinq notices sur des troubadours, qui sont évidemment des fragments détachés d'un seul et même ouvrage, et qui ont toute l'apparence de copies mises au net pour l'impression. L'écriture¹, le papier et le format sont les mêmes. Je suis très-porté à croire que ce sont des fragments de l'ouvrage de Pierre de Chasteuil. Deux de ces notices renferment des extraits des poètes qu'elles concernent, ce qui s'accorde bien avec les indications du *Supplément des Essais de littérature*², du P. Le-long³ et des continuateurs de Du Cange⁴. Si les trois autres n'en contiennent pas, c'est que l'auteur n'avait rien trouvé dans son ms. des poètes auxquels elles sont consacrées.

Ces cinq notices sont celles de Giraut de Borneil, de Guilhem de Montagnagout, de Perceval et Simon Doria, de Boniface de Castellane et de Raimon Féraud⁵. Les trois dernières se fondent exclusive-

¹ C'est une grosse et très-lisible écriture, qui paraît celle d'un copiste; il y a des corrections d'une autre main, probablement celle de l'auteur.

² « C'est un ouvrage qui ne peut être imprimé que sous les yeux de l'auteur, à cause des citations provençales dont il est rempli. » P. 119.

³ « Histoire des troubadours ou poètes provençaux continuée jusqu'à présent, composée sur les anciens mss. et sur des mémoires particuliers par Pierre de Galland, sr de Chasteuil, qui a ajouté à chaque vie quelque pièce de chaque poète avec une trad. française. »

⁴ Une citation de ces derniers nous apprend en effet que Pierre de Chasteuil, sans doute dans sa notice sur Guilhem Figuera, mentionnait le sirventes de ce poète *Nom laissarai per paor*^{*}, et en rapportait au moins un fragment : « FELONIA... fraus, quo sensu occurrit in stat. (?) apud D. de Chastoeil-Gallsatu in *Hist. ms. poet. Provenc.* »

L'engan e la felonia
Que mou la falsa clergia. »

(Edit. Didot, III, 220.)

⁵ Chacune d'elles porte un numéro d'ordre à l'angle gauche supérieur et une date au-dessous, date évidemment empruntée à Nostredame, et qui a déterminé le classement. Voici ces n^{os} et ces dates :

N^o 86. Perceval Doria et Simon Doria. 1276. — N^o 87. Montagnagout. 1277. — N^o 88. Boniface de Castellane. 1278. — N^o 89. Guiraud de Borneil. 1278. — N^o 90. Raimond Féraud. 1300.

Ce sont donc cinq chapitres consécutifs (86 à 90) de l'ouvrage en question qui ont échappé au naufrage.

* Le ms. 854 de la B. N. est un de ceux qui contiennent ce sirventes.

ment sur Nostredame¹. Quant aux deux premières, elles ont été rédigées d'après un ms. qui paraît être le n° 854 actuel de la B. N.². Je les donne ici, malgré leur insignifiance, pour satisfaire la curiosité qu'un ouvrage sur les troubadours, composé vers 1700, doit naturellement éveiller chez ceux qui s'intéressent à l'histoire des études provençales.

MONTAGNA ÇOT³

Il est peïnt vêtu de bleu, jouant de la harpe⁴.

Je ne sçay pas pourquoy l'Auteur de notre manuscrit ne nous a rien appris de l'Etat ny de [la] vie de ce Troubadour⁵ duquel il a recueilli quelques chansons⁶; & comme Nostradamus ne l'a pas mis au nombre de ses poëtes⁷, j'ay taché de le reconoitre dans ses ouvrages. où il paroît dans la première⁸ de ses chansons qu'il n'étoit pas amy des eclesiastiques & qu'il vivoit sous le regne d'Alphonse premier, roi de Castille, dit l'Astrologue ou le Sage. On sçait que ce roy fut eleu Empereur

¹ A la fin de la notice sur Boniface de Castellane, l'auteur renvoie « à l'article » du « Moine de Montmajour », dont il reconnaît parfaitement l'identité, comme il paraît par ce qu'il en dit, avec le moine de Montaudon (cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 74, note 2). Il ajoute: « Il ne reste aucun des ouvrages de Boniface. » Ce qui veut dire qu'il n'y en avait pas dans son ms.*

² C'est peut-être le seul dont Pierre de Chasteuil-Gallaup, malgré ses dires, ait eu réellement une copie. Il ne parle jamais en effet que d'un seul ms., et nous savons avec certitude qu'il possédait une copie du ms. 7225 (aujourd'hui 854). Le président de Mazaugues, qui en devint plus tard le possesseur, le dit expressément dans un passage que je citerai plus loin. Il faut en conséquence rectifier ce que j'ai dit ci-dessus, t. XXIII, p. 70, du ms. de Fauris de S.-Vincent, identifié avec la copie du ms. (réel ou prétendu) du Louvre. Le ms. de Fauris de S. Vincent était le même que le ms. de Mazaugues. Cf. Raynouard, *Choix*, I, 410, et J. Beauquier, les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, p. 29.

³ Même forme dans le ms. 854.

⁴ *Sic* dans le ms. 854.

⁵ La vie de ce troubadour ne se trouve pas dans le ms. 854.

⁶ Il y en a trois dans le ms. 854.

⁷ Chasteuil est excusable de ne pas avoir reconnu ce poëte dans le prétendu Guilhem de Agoult de Nostradamus.

⁸ Cette chanson est la seconde dans le ms. 854. Mais elle pouvait être la première dans l'extrait de ce ms. que possédait Chasteuil.

* Il n'y en a pas dans le ms. 854.

dans le mois de janvier de l'an 1257, dans le temps que Richard, dont nous avons déjà parlé¹, avait été aussy eleu Empereur. Notre roy de Castille se contenta de prendre le nom d'Empereur sans jamais sortir de ses Etats : ce qui donne une époque certaine que Montagna Çot vivoit de ce temps. Voicy comme il parle du clergé :

Per que volh elers tan bella vestidura,
 Ni per que volh viure tan riquemen ?
 Ni per que volh bella cavaleadura ?
 Qu'el saup que Dieus volt viure paubramen !
 Ni per que volh tan l'autruy ni enten
 Qu'el sap que tot can met ni can despen
 Per son maniar, & son vestir vilmen
 Tolt lo als paubres, si non ment l'Escritura².

« Pourquoi est ce que les cleres veulent estre sy bien vetus, et vivre si richement. Pourquoi veulent ils avoir de si beaux chevaux ? Ne savent ils pas que Dieu a voulu vivre pauvrement ! Pourquoi veulent-ils avoir le bien d'autruy, soit a leur table, soit à leur habillement ? Ils l'ostent aux pauvres, sy l'Escriture ne ment. »

Voicy l'envoy qui me semble établir ce que je dis de ce troubadour :

Reys Castellans, l'Emperis vos aten
 Mas sai disen seigner qu'aten demen
 Cui de Bretos de qu'es mout gran rencura
 Car daut rey ceinq quant un gran fai empren
 Qu'el traga cap on sega l'aventura³.

« Roy de Castille, l'Empereur vous attend, mais on dit cependant que le Breton s'en dit le Seigneur, ce quy fait murmurer beaucoup du monde ; car je crois qu'un grand roy ne doit pas faire une grande entreprise de laquelle il ne viene a bout & du succez de laquelle il ne soit assuré. »

¹ Vraisemblablement, comme chez Nostredame, dans un chapitre spécial où Richard Cœur-de-Lion était peut-être confondu, comme chez celui-ci, avec son neveu.

² C'est le troisième couplet du sirventès *Per lo non fan l'us dels autres rancura*, qui a été publié par Raynouard (*Choix* iv, 333), probablement d'après le ms. 856.

³ Je transcris ces vers tels que Chasteuil les a lus. Il est sans doute su-

Le Breton duquel il parle était Richard d'Angleterre beaufrere de S^t Louïs, qui dans ce temps s'étoit allé faire couronner roy d'Allemagne.

GUIRAUD DE BORNUEIL

Il est peint fort jeune et en robe blue¹.

Quoy que Jean Nostradamus ayt écrit que Giraud de Bornueil estoit gentilhomme, il est toutefois assuré qu'il estoit de basse naissance, Limosin d'origine, né dans le chateau de Sidueil, qui apartenoit au vicomte de Limoges. Mais s'il n'estoit pas illustre par sa naissance, il estoit homme de beaucoup d'esprit et de jugement. et très sçavant dans les belles lettres. Il n'y avoit aucun troubadour qui l'eut précédé qui luy fut égal, et ceux qui sont venus après luy n'ont jamais aprouché de son sçavoir et de son mérite. Ce fut pour cella qu'il fut apellé leur maistre, comme il l'est encore de tous ceux qui connoissent la délicatesse de sa poésie, ou l'on remarque une grande justesse et beaucoup de sentiments amoureux que Pétrarque qui l'a si bien imité et qui a puisé dans ses œuvres toute la finesse de ses vers, dit en parlant de luy que c'estoit un des plus sçavants poëtes de son temps². Son occupation ordinaire estoit de travailler pendant tout l'hiver a ses poésies, et de suivre pendant tout l'été les cours des princes, accompagné de deux musiciens auxquels il faisoit chanter ses chansons. Il ne voulut jamais s'assujétir au lien du mariage, et il distribuoit les presents que luy faisoient les princes et les seigneurs a ses pauvres parents, ou a l'Eglise de la ville de sa naissance qui estoit dédiée a S^t Gervais. Il n'y a point d'autre difference en la vie que Nostradamus a écrite de ce poëte. Les manuscrits

peut-être de faire remarquer qu'il faut corriger v. 2-3 *atendemmen Fai*, v. 4, *taing*, et modifier en conséquence la traduction. Inutile également de relever méprise de Chasteuil concernant « le Breton », où il croit voir Richard d'Angleterre. Il n'y a là qu'une allusion à cette vaine attente d'*Artus* par les Bretons, devenue proverbiale au moyen âge.

¹ *Sic*, dans le ms. 851 de la B. N.

² Pétrarque ne dit rien de pareil. Chasteuil ne fait ici, au reste, que développer Nostredame, en renchérisant, selon son habitude, sur ce dernier

dont il s'est servi etants conformes a celuy que j'ay en main. Il y ajoute seulement que ce troubadour mourut l'an 1278. Il reste quarante six chansons de ce poëte et quelques sirventes¹. Je mets icy la premiere stance de la premiere² :

Aquest terminis clars e gens
 Que tan desirar e volguts
 Deu esser ab ioi recebuts,
 Chacun en sia jausens
 Car nen estats
 Ab sais clartas
 A cui non plats
 Coi el solats
 Non es amats ni amaire.

« Ce temps si clair et si agréable, tant désiré et tant souhaité, doit estre recen avec joye. Que chacun s'en rejouysse : l'esté vient avec ses clartés, et celuy a qui la joye et les plaisirs ne plaisent pas, n'est ny aymé, ny amoureux. »

Pierre de Chasteuil-Gallaup nous a appris lui-même le sujet d'un autre chapitre de son ouvrage dans un passage, que j'ai déjà signalé plus haut (p. 72, note 1), de ses *Réflexions sur le libelle intitulé: Lettre critique de Sextus le Salyen à Evreus le Marseillois*. Voici ce passage :

Et a ce que notre critique ajoute que ce dernier [Raimond Berenger, frère d'Alfonse II, roi d'Aragon] avoit été célébré sous le nom de Pierre de Provence, où a-t-il fait cette découverte ? Car nos anciens³ assurent que ce roman composé pre-

¹ Le ms. 854 est divisé en trois sections. La première, consacrée aux chansons, en contient 48 de Giraut de Bornéil ; la troisième, qui est celle des *sirventés*, n'en a qu'un seul de ce troubadour.

² Cette chanson est la seconde dans le ms. 854. Elle a été publiée mainte fois.

³ Lesquels ? Pierre de Chasteuil aurait bien dû les nommer. Dans un recueil ms. de la bibliothèque de Carpentras dont il sera parlé plus longuement à l'article suivant, et qui se compose en grande partie de notes et copies diverses provenant des Chasteuil, on trouve quelques lignes sur le même sujet, dont l'auteur, — peut être Pierre de Chasteuil lui-même ou son père, — est moins affirmatif à cet égard. Les voici : « Pierre Sylva ou Selva avoit servi le comte Remon . . . et fait le voyage d'Italie où les Syenois ayans reconnu sa valeur l'establirent leur maistre de camp contre les Florentins. Apres beaucoup de

mierement en vieux vers provençaux, et traduit ensuite en langue françoise. avoit été fait pour Pierre de Selva ou de Silve, lequel apres avoir servi longtemps sous le comte Raymond Berenger premier, fit le voyage d'Italie, où son mérite et sa valeur l'ayant fait connoître, les Sienois le choisirent pour leur mestre de camp general, en la guerre qu'ils avoient contre les Florentins: qu'il n'estoit nommé en ce país que le Provençal, ou Pierre de Provence. Et il ne me sera pas difficile d'en rapporter la preuve dans mon Histoire de la poésie provençale par l'original ms. de ce roman. »

L'original ms. de ce roman ! Pierre de Chasteuil m'a l'air de promettre ici beaucoup plus qu'il ne pouvait tenir, et il serait, à mon avis, fort imprudent d'admettre, sur son seul témoignage, que l'original provençal du joli roman de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone* existât encore, en effet, au commencement du XVIII^e siècle.

II

Le recueil ms. de M. Paul Arband, outre les cinq notices dont je viens de parler et que je crois être autant de chapitres de l'ouvrage perdu de Chasteuil-Gallaup, renferme divers extraits, de mains différentes, concernant des auteurs provençaux. Ces extraits proviennent, pour la plupart, de la *Bibliothèque françoise* de Laeroix du Maine et de celle de Du Verdier. Dans le nombre se trouvent cinq feuillets doubles écrits de la main du président de Mazaugues, et qui contiennent un certain nombre de notes plus ou moins sommaires sur divers troubadours. La plupart de ces notes sont informes ; mais quelques-

beaux faits et la victoire de Montapere [lis. Montaperto] il fut à la fin prisonnier ; on lui coupa le cou et sa teste fut mise au bout d'une lance, fut portée par tout le camp. Il n'estoit nommé que le Provençal (Landyn). On croit que le roman de la Belle Maguallone est fait pour ce Pierre de Provence. — Il y a ici une confusion, inconsciente ou volontaire, entre le Pierre de Sylva, réel ou prétendu, dont il est question, et un personnage différent. Voici le passage de Landino (Commentaire de la *Divine Comédie*, *Purg.*, XI, 121), auquel, évidemment, on renvoie : « Costui fu Messer Provenzano Salvani. Senese, il qual fu signor di Siena. Et trovossi vincitore alla rotta di Montaperto. Dopo nel mille dugento sessantanove con mille quattrocento cavalli e otto mila pedoni assediò Colle. Ma il Fiorentino essercito lo soccorse, e ruppe i Senesi. Provenzano fu preso, e tagliatoli il capo, e fitto nella punta d'una lancia, portato per tutto il campo. »

unes sont de vraies notices, composées et réligées, et amenées au degré probable d'achèvement que l'auteur voulait leur donner; des chapitres tout prêts, en un mot, à prendre place dans l'*Histoire de la littérature provençale* qu'il avait entreprise¹. Telles sont celles du Dauphin d'Auvergne, de l'Évêque de Clermont et de Peirol (le prétendu Peire del Vernegue de Nostredame). Sur ce dernier poète, il y a même deux notices, l'une qui est, comme je le suppose, la définitive, l'autre qui est le premier jet de celle-ci. Ces fragments et ces brouillons de l'ouvrage, resté sans doute inachevé, du président de Mazaugues, ne peuvent du reste nous apprendre rien de nouveau, l'auteur n'y mentionnant, et n'ayant connu, à ce qu'il paraît, aucun ms. que nous n'ayons encore. Mais ils ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de nos études, dont ils constatent le progrès sensible dans l'espace de quelques années, de Pierre de Chasteuil (1644 — 1727), qui copiait presque partout Nostredame, à Thomassin de Mazaugues (1681 — 1743), qui rejetait sans hésiter les fables de ce dernier, même les erreurs d'historiens plus autorisés (tels que Baluze), et ne s'en rapportait qu'aux documents originaux². Je crois en conséquence devoir donner ici, pour que chacun puisse se rendre compte du progrès que je signale, la notice de Peire del Vernegue (Peirol), dans la rédaction que j'ai plus haut qualifiée de définitive³.

¹ Voy. J. Beauquier, les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, pp. 8, 10, 17. — A la marge supérieure de l'une des notices dont il est ici question, celle qui concerne Giraut de Borneil, laquelle était probablement en tête des autres, avant le classement alphabétique qui les a dispersées dans le recueil de M. Arbaud, Fauris de S. Vincens a inscrit ce qui suit : « Notes sur les troubadours et l'ouvrage de Nostradamus. » Le but principal de l'auteur paraît avoir été, en effet, de signaler et de réfuter les erreurs et les fables de Jean de Nostredame.

² Ce que faisaient aussi, comme on l'a vu par l'intéressante correspondance publiée par J. Beauquier (les *Provençalistes du XVIII^e siècle, passim*), ses contemporains Caumont, la Bastie, Sainte-Palaye et Falconet.

³ Voici, par ordre alphabétique, les noms des troubadours que concernent les notes et notices de Mazaugues réunies dans le recueil de M. Arbaud. Je conserve l'orthographe de l'auteur et ajoute çà et là quelques extraits :

Arnaud Daniel. Ce n'est ni Montaudon ni Montmajour qui a fait la chanson, mais Peire d'Auvergne. C'est le 7^e. Je le crois Auvergnat ou Limosin. (Article complet.)

Bernard de Ventadour. . . . J'ay de luy une chanson de 7 stances de 8 vers chacune avec l'envoy de 6 vers. [Sans doute dans la copie partielle du ms. 854 (alors 7225) qu'il possédait et qui lui venait des Chasteuil. Voy. ci-dessus, p. 74 n. 2].

Le Dauphin d'Auvergne.

PEYRE DEL VERNEGUES¹

On ne sauroit s'empêcher sur cet article de faire remarquer une faute de Nostradamus qui par un zèle aveugle pour

L'Eveque de Clermont.

Giraut de Bourneilh.

Guillaume de Riba.

Peyre Roger. C'est un vray roman que sa vie dans Nostradamus... Il est le 2^o dans le ms. du Roy [854 actuel]. Sa vie conforme à celle du Vatican [auj. 12473 de la B. N. à Paris.]

Grimoars Gaumars. C'est celui dont Nostradamus parle à l'art. de Guilhem Adhemar, qu'il a travesti ou du moins confondu. Ce n'est point Montaudon qui l'a critiqué, mais Peire d'Auvergne, le 6^e. [En marge de cet article, ici reproduit en entier: Examiner.]

Guillem de S^t Didier.

Perdigon.

Pierre Cardinal.

Savarie de Mauleon. Poitevin et non Anglois. Chastueil, p. 21. [C'est au *Discours sur les arcs triomphaux* que Mazaugues renvoie ici; il mentionne en outre simplement, en renvoyant au même ouvrage, Ugo de la Bacalaria, Hedefonse (tenson avec Giraud de Borneil), Azalais de Porcairagues, Pons de Merindol.]

— Rappelons ici que l'illustre Peirese, grand-oncle du président de Mazaugues, s'était aussi occupé des troubadours et en général de la littérature et de la langue provençale: « Multa quoque disseruit de vocabulario quodam et grammatica linguæ provincialis, prout se Petrarchæ tempestate habuerat (videlicet postquam utrumque obtinuit ex bibliotheca Florentina quæ S. Laurenti dicitur), itemque de poetis provincialibus, qui Trobadores (quasi dixeris inventores) appellati sunt, eo videlicet tempore, quo principes etiam ac Reges linguam Provinciale[m] excolebant. Quo in argumento fuit non parum adjunctus indicibus librisque missis ab erudito comite Friderico Ubaldino apud cardinalem Barberinum commorante. » (Viri illustri N. C. Fabricii de Peirese . . . vita, per Petrum Gassendum, p. 312.)—C'est évidemment du *Donat provençal* qu'il s'agit dans les premières lignes de cet extrait. La copie qui fut faite pour Peirese du ms. de la Laurentienne, car ce fut sans doute une copie seulement qu'on lui envoya, et non l'original lui-même, ne serait-elle pas celle que possède la B. bl. nationale (n^o 7534 du fonds latin)? Quant aux dissertations de Peirese et sur cet ouvrage et sur les troubadours, il y a lieu de craindre qu'elles ne soient perdues. Rien de pareil en effet n'a été signalé ni dans la bibl. de Carpentras, ni dans aucun autre des dépôts publics qui possèdent des mss. de l'illustre savant.

¹ En marge de la première rédaction de cette notice, on lit: Art. 3; ce qui est justement le n^o du chapitre consacré à Peyre del Vernegues dans les *Vies* de Nostredame.

sa patrie a voulu donner à ce troubadour une origine provençale contre la vérité de l'histoire, défaut dans lequel il est tombé souvent dans ses ouvrages. Le vrai nom de ce Peyre del Vernegues est Peirols d'Auvergne, le même dont Crescimbeni parle p. 211. Sa vie, tirée du Ms. du Roy Cod. 7698, qui est rapportée par Baluze dans les preuves de l'Histoire de la maison d'Auvergne¹, lui attribue une partie des circonstances qui sont dans Nostradamus, sur son amitié avec le Dauphin, sur son amour pour sa sœur, et sa retraite, en sorte qu'on ne peut pas s'y méprendre, et que c'est absolument la même personne. Nostradamus avoit été de meilleure foy dans l'original Ms. que j'ay², car il le nome *Peirot*, et suit à la lettre cette vie du Ms. du Roy, conforme à celles du Vatican³.

Il étoit d'un chateau dit Peirol, pres de Rochefort en Auvergne, ville qui estoit comprise dans les terres du Dauphin, suivant le dénombrement qu'en fait Baluze⁴.

Cet autheur a relevé la meprise de Nostradamus⁵ d'avoir fait ce poete natif de Vernegues; mais il est tombé luy meme dans une autre, en le confondant avec Peyre d'Auvergne dit le Vieux, natif de près de Clermont, plus ancien que luy, faute dans laquelle quelques autheurs sont tombés⁶.

La sœur du Dauphin dont ce poëte fut amoureux se nomoit Assalide d'Auvergne⁷, mariee à Beraud, seigneur de Mereueur, d'une des principales maisons d'Auvergne, dont estoit sorti S^t Odilon, abbé de Clugny, vivant sur la fin du 10^e siecle⁸. Nassal est mis pour Donna Assalide. Le Ms. du roy [qui] la nomme

¹ T. II, p. 252.

² Cet original ms., premier jet de l'ouvrage de Jean de Nostredame, est conservé dans la bibl. d'Inguibert, à Carpentras. Je l'ai reproduit en entier dans mon édition des *Vies*.

³ Aujourd'hui n^o 42473 de la B. N. (anc. Vat. 3204.

⁴ T. I, p. 158, p. 65.

⁵ T. I, p. 159.

⁶ Mazaugues lui-même n'avait pas su s'en défendre dans la première rédaction de cette notice: « Les anciens mss. de la bibliothèque du Roy le nomment Peyre d'Alvergne, au raport de Baluze, qui est son véritable nom, ainsi que les aventures de son histoire le démontrent. »

⁷ Baluze, t. I, p. 65.

⁸ *Ibid.*, t. I, p. 28.

Sail de Claustra, et son mary Beraut de Mercuor, et non Bernart, attribue la jalousie non à son mary, mais au Dauphin, par un principe d'honneur, pour la reputation de sa sœur, et ne parle pas de sa retraite en Provence, dont les circonstances rapportées par Nostradamus, sur la foy du moine de S^t Cesaire, qui n'existe plus ¹, et qu'il avoit retranchées dans l'original Ms. que j'ay, me paroissent fabuleuses, surtout ce mausolée au Vernegues, qui a un faux fondement, sçavoir qu'il estoit seign^r de ce lieu, village dans la viguerie d'Aix, et diocese d'Arles. La chronologie même ne s'y accorde pas beaucoup, car difficilement peut-il s'être retiré en Provence et y avoir fleury en 1178, puisque le Dauphin avec qui il fut en grande amitié n'est mort qu'en 1234 et n'a succédé à son pere qu'en 1168. En sorte que ce poëte doit avoir fleuri en Auvergne en 1180 ou environ. Aussi Nostradamus dans l'original Ms., plus exact que l'imprimé, le fait fleurir en 1185.

On ne sçait pas pourquoy Assalide d'Auvergne est nommée de Claustre, comme si c'étoit le nom de sa famille ². Baluze tache d'en trouver des exemples dans ces temps là. Ainsi Beatrix, femme d'André de Bourgogne, quoique de la maison de Sabran est qualifiée dans d'anciens actes Beatrix de Claustral, etc.

Le même autheur remarque³ que c'étoient des amours sans vilainie, et que les plus grandes dames se faisoient alors honneur d'aimer les poëtes et d'en être aimées.

Nostradamus, dans l'original ms. avoit seulement dit qu'il étoit fait mention de la prise de Jerusalem par Saladin en une des chansons de ce Troubadour. Il a voulu broder dans l'imprimé, en avanceant qu'il avoit composé un chant exprès sur cet evenement, arrivé en 118 .

J'ay dans mon Ms., qui est une copie en abrégé du Ms. des Troubadours de la bibl. du Roy⁴ un tenson (qui est le 46^e) de ce poëte avec le Dauphin, *Lo Dalfin et Den Peirol*, et deux chansons, la 1^{re} de 6 stances de 7 vers chacune avec l'envoy à la fin de trois vers.

¹ Il faut entendre, évidemment, « dont l'ouvrage n'existe plus. »

² Baluze, t. I, p. 68.

³ *Ibid.*, t. II, p. 159.

⁴ Le ms. de la B. N., actuellement coté 854. dans lequel la tenson entre

Cansoneta vai de cors
 Dir a mi dons que te reteigna
 Pois mi retenir non deigna¹.

La seconde est de 7 stances de 6, de 11 et de 12 vers plus petits (*sic*), et est qualifiée sonnet.

Voill un sonet faire².

L'on ne doit pas finir cet article sans faire observer une méprise de Nostradamus, en ce qu'il fait fleurir ce poëte du temps d'Alfons, comte de Barcelone et de Provence, fils de Remond Berenguier. Cet Alfons est une personne suposée que cet auther et César de Nostradamus, son neveu, dans son Histoire de Provence, ont introduit contre la vérité et qu'ils font fils de Remond III, comte de Provence, dit le jeune, et de Richilde. Bouche a prouvé³ incontestablement que ce Remond ne laissa qu'une fille nomée Douce, fiancée au fils du comte de Tolose, et morte en bas age, et que cet Alfons n'est autre qu'Ildefons I, Roi d'Arragon, comte de Barcelone, cousin germain du précédent, à qui il succéda au comté de Provence en 1166, et mourut en 1196. Il étoit fils de Remond Berenguier, comte de Barcelonne, Prince d'Arragon, dit le Vieux, et de Petronille d'Arragon, lequel fut aussi comte de Provence.

Le fonds de cette fable du mausolée de ce Troubadour est tiré de ce passage de Jul. Raymond de Souliers dans ses commentaires sur les antiquités et Histoire naturelle de Provence, duquel ouvrage Nostradamus parle sur la fin de sa preface : « Ernagium cujus meminit Plinius locus est hodie ignobilis et periniquus, quomdam *Mausolwo* quod nunc dirutum est clarus, a Salono sex milliaria remotus. Corrupto nomine addita littera V, *Verneques* apellatur, a tabellionibus latinitatis corrupto-

Peirol et le Dauphin d'Auvergne est en effet la quarante sixième de la série et porte exactement la même rubrique qu'on indique ici.

¹ C'est la chanson *Dels sieus tortz farai esuenda* (Bartsch, *Grundriss*, 366, 12).

² Second des vers de *En joi quem demora* (*Grundriss*, 366, 15) Tous les couplets de cette pièce sont en réalité composés uniformément de douze vers de cinq syllabes, sauf la tornade, qui n'en a que quatre.

³ *Histoire de Provence*, t. II, p. 146.

ribus *Vernico*. » Ce qui est encore confirmé par Bouche dans sa chorographie de Provence¹, quoi qu'il croye qu'Ernaginum ne soit pas le Vernegues, mais St Gabriel ou bien Maillane.

III

Jean de Chasteuil-Gallaup, procureur général en la Cour des comptes, aides et finances de Provence († 1646), père² de Pierre de Chasteuil-Gallaup, ne fut pas animé d'un moindre zèle que son fils pour les anciennes gloires littéraires de sa province. Je dois ajouter que ce ne fut pas d'un zèle plus éclairé. Il en donna la preuve en 1624, dans l'ouvrage qu'il publia à cette date sous le titre, — que son fils devait près reprendre de quatre-vingts ans plus tard, sauf la modification imposée par le changement des personnes, — de *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée de tres chrestien, tres grand et tres juste monarque Louis XIII, roy de France et de Navarre*. Dans ce livre, il est plusieurs fois question des troubadours, et c'est seulement des Nostredame, oncle et neveu, que l'auteur s'inspire, sans que l'idée lui soit venue une seule fois de contrôler leurs dires. Il dut avoir à sa disposition au moins un chansonnier provençal, car il rapporte *in extenso* (p. 16) la pièce de Richard-Cœur-de-Lion, *Ja nuls om pres*. Cette pièce n'a chez lui que quatre couplets, les mêmes que dans le ms. 12472 de la B. N., ce qui doit faire supposer que c'est de ce ms. qu'il l'a tirée, bien qu'il ne donne que la première des deux tornades qui s'y trouvent, d'autant plus que le texte ne présente, du ms. à l'imprimé, que des différences insignifiantes et de celles qui s'expliquent facilement d'elles-mêmes³. J'ajou-

¹ T. I, p. 317; p. 132.

² Il était fils de Louis de Galaup, sieur de Chasteuil, auteur d'une traduction des Psalmes en vers français, publiée en 1595 sous le titre de *la Pénitence royale*, et grand ami de César de Nostredame, comme son fils le fut aussi.

³ La copie de la chanson de Richard, dont j'ai parlé ci-dessus, t. XXIII, p. 79, note 2, présente exactement le même texte que l'imprimé, ce qui n'a rien d'étonnant si, comme il est probable, cette copie a été faite par Jean de Chasteuil lui-même. Le recueil de miscellanées où elle se trouve (bibl. de Carpentras, add. n° 11) se compose en effet, en grande partie, de papiers, notes et extraits divers provenant de lui et de sa famille. Ainsi on y voit, au f° 7, le dessin d'un monument avec l'épithaphe de Louis de Chasteuil, père de Jean; au f° 208 une homélie sur saint Mitre, accompagnée de la note suivante de l'un de ses fils: « Cette homélie est de feu M. François de Gallaup, mon oncle de sainte mémoire [*le Solitaire du Mont Liban*, † 1644], et est toute es-

terai que, si j'avais connu le *Discours* de Jean de Chasteuil¹ quand j'ai rédigé les articles concernant M^{lle} Lhéritier et Achard (ci-dessus, t. XXIII, pp. 76, 78), je n'aurais pas hésité à exprimer l'opinion que c'est de cet ouvrage, et non directement d'un ms., qu'ils ont tiré l'un et l'autre la chanson de Richard.

Pour revenir au ms. 12472, je remarquerai ici qu'il n'y aurait rien d'in vraisemblable à ce qu'il se trouvât en 1624 en la possession même de Jean de Chasteuil. Ce ms. avait, en effet, appartenu à Jean de Nostredame, et nous allons voir qu'un autre ms. de ce dernier était devenu alors la propriété de l'auteur du *Discours sur les arcs triomphaux*, lequel a justement tiré le sujet du chapitre pour nous le plus intéressant de tout son livre. Voici ce chapitre en entier. C'est un résumé très-sommaire, mais très-exact, du roman de Tersin, que M. Paul Meyer a publié en 1872 dans le premier volume de la *Romania*, sans connaître, à ce qu'il paraît, l'ouvrage de Jean de Chasteuil-Gallaup, qui aurait pu le mettre sur la trace du véritable auteur de ce récit.

TROISIÈME ARC.

[P. 21] Tersin, premier comte de Provence, paroît sur le haut de cette machine chargée de tant de harnois divers et de tant de vieilles machines de guerre².

Les crestes sourcilleuses d'une montagne d'armes et de corps entassés l'un sur l'autre en trophée l'élèvent en triomphe et le portent aux cieux.

On voit son corps panché sur le long bois de sa pique, et sous ses pieds sept roys, deux princes et deux comtes vaincus.

Sur la foy d'un vieux manuscrit provençal, j'ose nommer les roys Archin, Carbuyet, Andegier, Autan, les roys de l'ar-

cite de sa main »; au f^o 188, une lettre à « M. de Chastueil, conseiller du roy et son procureur général en la cour des comptes, aydes et finances à Aix »; ailleurs, f^o 212, une autre lettre d'un s^r Marcheville, chargé « par son altesse Monsieur de remercier de sa part M. de Chastueil. » (4 mars 1639.)

¹ Cet ouvrage manque à toutes nos bibliothèques de Montpellier. C'est grâce à l'obligeance d'un ami d'Aix que j'ai pu le lire.

² La figure qui accompagne le texte représente en effet Tersin au sommet de l'arc, et comme on le décrit ici. A l'un des côtés de l'arc qu'il domine, on voit la statue de Raimon Bèrenger, dernier comte de la maison de Barcelone; à l'autre, celle de Charles II. Charles I^{er} ne figure nulle part. L'antipathie que ce prince avait inspirée aux Provençaux durait-elle donc encore au commencement du XVII^e siècle?

tarie, de Troye et de Gallice, les princes d'Hermin et Montarin, les comtes Bygard et d'Agassin. Roys, princes, comtes infortunés que ce jeune prince fit sortir à coups d'espée de la ville d'Arles, où ils s'étoient relancés fuyans devant ses armes victorieuses ou plustost devant la victoire même.

Les historiens varient étrangement sur son nom. Il en a été appelé Torsin, Vorson, Corson, Torson, Thesin, Tressin, Thur-sin, Tersin. Le pénible travail de la curieuse et sçavante plume de M. Catel¹ semble deffendre à la mienne le rapport de leurs opiuiions contraires, touchant son origine, ses faiets et son regne. Parmi ces diversités, l'un des plus grands hommes que nostre Province ait vu, autheur de mon ms., assure qu'il estoit sarrazin, et que sa valeur, dont rien n'avoit pu soustenir l'effort, fit joug à la fin dans les murs d'Arles, sous les armes invincibles de Charlemagne; qu'estant prisonnier de ce monarque pieux et magnanime, par traité de paix il fut accordé entre eux :

Que Tersin recevoit le saint Baptesme et le feroit recevoir a son armée sarrazine; que Charlemagne en échange donneroit à Tersin cette vaste estenduë de la domination qu'on dit avoir été du vieux sceptre de Tolose.

Sa puissance s'etandoit doneques sur toute la Province à qui

¹ Jean de Chasteuil fait ici allusion au chapitre V de l'*Histoire des comtes de Tolose*, p. 42, où Catel se défend judicieusement d'accepter les fables accueillies par Nicole Gilles, du Tillet et même le docte président Fauchet, concernant Tersin. Il y cite, en outre, « un ancien auteur ms. », qui dit que Charlemagne « comitem Tolosæ præposuit Torsinum cui Burdigalam, Narbonam et Provinciam, a suis prædecessoribus, licet infidelibus, possessam, restituit »; et un « Sommaire recueil de la création et érection de la comté de Tolose....., extrait des registres de la maison de ville de Tolose », qui ne paraît pas, à en juger par la langue, antérieur au XVI^e siècle, et dont il rapporte ce qui suit : « Et lors en l'an de grace mccc.lxxviii., en la cité de Tolose dominoit un prince sarrazin nommé Torsinus, homme vaillant et chevaleureux, lequel desirant venir à la foy chrestienne, vint à Charles le grand et se fit baptiser, dont Charlemagne, qui paravant l'avoit despoillé de ses terres et seigneuries pour son idolatrie le restitua en ses dites terres et seigneuries, comme de Tolose, Bordeaux, Narbonne, Provence, et érigea ladite seigneurie de Tolose en comté et pair de France, et fut ledit Torsinus le premier comte chrestien.

» Ce fait, Torsinus alla mettre le siege devant Bayonne. . . » Cf. la *Genealogia dels comtes de Tolosa*, publiée par le même Catel, à l'endroit cité par M. Paul Meyer (*Romania*, I, 60).

après on donna le nom de Marquisat, delà le Rhosne, par de là Avignon, Narbone, Bordeaux, Poictiers, et tous les environs des Pyrénées.

Les comtes de Provence et de Tolose sont descendus de luy. Rudel en avoit hautement chanté les armes ; mais nulle rade, ô malheur ! pour cette belle pièce, au naufrage universel de nos Troubadours.

Cette saillie faisoit l'inscription de ce valeureux prince :

HOS EGO
 ME MAGNUS CAROLUS
 ILLE ETIAM VICTOR
 CAPITI MEO CORONAM
 IMPOSUIT
 HANC EGO PEDIBUS TUIS.

Et vrayment de quel autre discours pouvoy-je animer cette statue pour saluer le sang de Charlemagne, et ecluy qui en porte si dignement le sceptre ?

Je ne doute pas que le personnage désigné ci-dessus par Jean de Chasteuil comme « l'un des plus grands hommes de la province » ne soit Jean de Nostredame, et que dans le ms. mentionné il ne faille reconnaître celui qui porte aujourd'hui, à la bibliothèque de Carpentras, le n^o 522, et qui est intitulé : *So que s'es poyut recullir dels contes de Prouensa et de Forcalquier*¹. Ce ms. est tout entier de la main de Jean de Nostredame, et l'histoire de Tersin y occupe les folios 3 à 12. Des deux rédactions que M. Paul Meyer a publiées de ce roman, la première, A, est une copie pure et simple de la partie correspondante du ms. de Nostredame, la seconde en est un abrégé : abrégé fait,

¹ On en trouvera de nombreux extraits, parmi lesquels la prétendue histoire de Tersin, dans mon édition de Nostredame, pp. 205-220.

² Ces deux rédactions ont été tirées l'une et l'autre du recueil de miscellanées de la bibl. de Carpentras, dont il a été question ci-dessus, p. 77, note 3, et p. 84, n. 3, et elles proviennent probablement l'une et l'autre de la famille de Chasteuil. Je crois même reconnaître dans l'une d'elles, celle qui n'est qu'un abrégé de l'original (B. de M. Meyer), la main de Jean de Gallaup.

comme le démontrent certaines particularités, que ce n'est pas ici le lieu de détailler, sur l'original même, ou du moins sur une copie autre que A. Du reste, le rôle prêté à Tersin dans ce récit est une pure invention de Nostredame, car le livre vu par lui à Arles et auquel seulement il se réfère, nous le possédons encore (c'est le *Roman d'Arles*), et on n'y lit rien de pareil. Le nom même de Tersin n'y figure pas. C'est dans Nicole Gilles, écho lui-même d'anciennes traditions toulousaines, qu'il a pris ce nom, avec les circonstances purement fabuleuses ajoutées par Gilles et ses sources au fait, historiquement constaté, que Tersin (ou Chorson) reçut en effet de Charlemagne la comté de Toulouse. Et c'est sur ces données, combinées avec celles du *Roman d'Arles*, qu'il a bâti son propre roman, dont, par une supercherie d'un autre genre, il s'est plus tard avisé, dans ses *Vies des poètes provençaux*, de faire honneur à Jaufre Rudel.

DERNIÈRE ADDITION

L'*Évangile de l'enfance* de la bibliothèque de Naples (ci-dessus, t. XXI, p. 214) n'est, d'après M. Paul Meyer (*Romania*, XIV, 307), qu'une copie, faite au XVIII^e siècle, du poëme contenu dans le ms. Libri n^o 103 (anc. Lesdiguières), lequel, comme je l'ai remarqué moi-même (ci-dessus, XXVII, 44), n'est pas différent de celui dont M. Bartsch a donné, d'après le ms. 1745 de la B. N., l'édition que j'ai mentionnée.

La grammaire provençale de Benedetto Varchi, dont j'ai dit un mot ci-dessus, t. XXVII, p. 44, sous le n^o xvi, n'est rien de plus qu'une traduction italienne du *Donat provençal*, suivie de celle des principales règles contenues dans les *Rasos de trobar* de Raimon Vidal. C'est ce que nous apprend M. L. Biadene dans une brève notice sur cette grammaire, insérée au t. I, pp. 400-402 des *Studj di filologia romanza* (Roma, 1885). Il n'y a donc aucune «révélation» à en attendre.

C. C.

DIALECTES MODERNES

UNE VERSION DAUPHINOISE DE *L'ESCRIVETA*

L'occupation du sol gaulois par les Maures a laissé des traces profondes dans l'imagination populaire. Dans le Trièves, comme en beaucoup d'autres lieux, on montre les points occupés jadis par les sectateurs de Mahomet ; on parle de leurs richesses, de leurs croyances, de leurs dieux.

Le mont Obieux, situé dans la ceinture qui entoure le Trièves au levant de Mens, renferme un certain nombre de cavernes, que l'on aperçoit de loin comme des taches noires aux flancs dénudés et à pic de la montagne ; ce sont là, assure-t-on, les orifices d'autant de mines d'argent exploitées autrefois par les Maures ; on verrait même encore des vestiges de certains crampons ayant servi de point d'appui aux mineurs sarrasins.

Un vieux château en ruines, situé au midi de Mens, dresse vers le ciel ses pans de murs désolés ; c'est une tour sarrasine, la tour de Foillans, sous les débris de laquelle doit se trouver encore le dieu des enfants de l'Arabie, une chèvre d'or.

Pendant les longues veillées d'hiver, alors que la neige couvre d'une épaisse couche plaines et vallées, les villageois se réunissent à l'étable, et là, il se trouve toujours quelque bard rustique prêt à raconter une de ces légendes tour à tour sombres ou riantes, tristes ou gaies, spirituelles ou naïves, qui se transmettent fidèlement de génération en génération, et, pour ainsi dire, sans altération d'un siècle à l'autre.

Là encore domine le souvenir des Maures, et les récits dans lesquels sont mis en scène ces anciens oppresseurs du midi de la France sont aussi nombreux que variés, intéressants et pathétiques.

Le plus célèbre de ces récits est celui qui est connu en Provence, en Languedoc et jusqu'en Catalogne, sous le nom de *l'Escriveta*.

Nous le croyons particulier à ces contrées, lorsque, occupé à col-

lectionner des Rigaudons dans le Trièves, nous avons fait la découverte d'une version dauphinoise du même chant, tout aussi délicate, tout aussi poétique, avec la note gauloise de la fin en plus.

Elle se déroule sur un mode mineur, à la fois doux et triste, qui convient admirablement aux paroles, empreintes d'une certaine mélancolie, de notre poésie dauphinoise.

Toutes les rimes sont en I, une seule exceptée, et le couplet ne comprend qu'un vers, qui se répète dans le chant.

Quelques-uns des mots qui s'y trouvent ne sont plus usités : tels sont *reitís*, régulièrement formé du provençal *vestís*, par la vocalisation de *es* en *ei*, comme *eiçumo* d'*escumo*, *eiçagno* d'*esgagno*, etc., et *mari* qui ne se dit jamais, *ome* étant le mot employé dans ce sens.

D'autres, comme *lavandieras* et *pelegri*, se sont transformés. Le premier est redevenu ce qu'il était à l'origine de l'idiome, *lanvandeiris* ; le second, au contraire, s'est rapproché du français, par la chute du *g*, et se dit aujourd'hui *peleri*.

Dans notre version, l'héroïne porte le nom de Fluranço (Florence) ; mais à cela près, et à un vers en plus, nous avons, sinon le mot à mot, du moins l'idée pour l'idée de l'*Escriveta*.

Ce vers est le suivant :

E où mei de la tablo, l'aigo dins un bassi.

Il paraît indiquer, soit la seule boisson que le Maure, en rigide observateur de la loi de Mahomet, puisse se permettre, soit encore le liquide servant aux ablutions prescrites par le Coran, soit enfin l'eau nécessaire aux purifications qui se font pendant ou après le repas.

La lecture de *Fluranço* montrera, mieux que nous ne saurions le dire, la richesse de la composition, l'heureux enchaînement des idées, la noblesse chevaleresque de *Piarre* qui *part en guerre* le jour même de ses nocces, et, à peine de retour, s'élance à la recherche de sa *Fluranço* aimée et enlevée ; la douce résignation et le doute de celle-ci quand on lui annonce l'arrivée de *gens de son pays* ; doute qui se traduit en trois vers admirables, véritable perle superbement enchâssée, et que nous transcrivons sans commentaires, dans la crainte d'en affaiblir la valeur par un éloge qui ne saurait rendre exactement notre pensée :

Coumo sariò-ti, pâuro, de gens de moun país,
Que lous oùcèaus que vouaroun sei savoun pas venis,
S'eta las iroundélas que sei an fa lours nis.

« Comment seraient-ce des gens de mon pays, — alors que les oi-

» seaux qui volent ne savent pas venir jusqu'ici, — sauf les hirondelles
 » qui y ont fait leurs nids.»

Voici maintenant la *Chansou de Fluranço* avec la traduction en dessous.

LA CHANSOU DE FLURANÇO

I

An maria la Fluranço, la flour de souu païs,
 Mais eis tant jouveneto que se sa pas veitis.
 Souu ome part en guerro per la leissàs grandis :
 Lou dilus fan la noço, lou dimars eis parti.
 Set ans passas per hosto, s'entournet où païs,
 Trouvet plus de Fluranço, Fluranço èro pas 'qui :
 Lous Morous l'avian preso, ious Morous Sarrazis.

II

— Vouute l'an enmenâ ? — Cent lègas lèn d'eici !
 — Mi la vâu querre, maire, quand sòuriou de muris !
 Trevet lantems defouaro sens ré veire venis,

LA CHANSON DE FLORENCE

I

On a marié Florence, la fleur de son pays ; — mais elle est telle-
 ment jeune qu'elle ne sait pas se vêtir. — Son mari part en guerre
 pour la laisser grandir : — le lundi a lieu le mariage, et le mardi il
 est déjà parti. — Après avoir couru sept ans par monts et par vaux,
 il retourna au pays. — Mais il ne retrouva pas Florence, Florence
 n'était plus là : — les Maures l'avaient enlevée, les Maures Sarras-
 sins.

II

— Où l'ont-ils emmenée ? — A cent lieues loin d'ici ! — Je vais la
 quérir, mère, quand je devrais y mourir ! — Il erra longtemps de pays

Quand aguèt passa l'aigo, abourdet où païs,
 Où païs d'òu rei Morou, d'òu Morou Sarrazi.

III

« — Dis-me, lavandièras, que châtel n'eis eici ?
 » — N'eis lou châtel d'òu Morou, d'òu Morou Sarrazi. »
 » — Disa-me, lavandièras, que damo li a dedins ?
 » — Li a la damo Fluranço, la flour d'aqueit païs.
 » — Disa-me, lavandièras, coumo li parlarei ?
 » — Abilha-vous en Morou, vou ben en pelegri.
 » Demanda-li l'òumouono, òu noum de J.-C. »

IV

« — Vèni veire, Fluranço, de gents de toun païs ?
 » — Coumo sario-ti, pauro, de gents de moun païs,
 » Que lous òuceaus que vouaroun sei savoun pas venis,
 » Seta las iroundèlas que sei an fan leurs nis. »

V

« — Garnis tablo, chambrièro, de pan e de bouon vi ;
 » Bouato où mei de la tablo, l'aigo dins un bassi. »

en pays sans trouver sa trace ; — et, après avoir traversé la mer, il aborda au pays, — au pays du roi Maure, du Maure Sarrasin.

III

« — Dites-moi, lavandières, quel est ce château ? — C'est le château
 » du Maure, du Maure Sarrasin. — Dites-moi, lavandières, quelle
 » dame y a-t-il dedans ? — Il y a la dame Florence, la fleur de ce
 » pays. — Dites-moi, lavandières, comment pourrais-je lui parler ?—
 » Habillez-vous en Maure ou bien en pèlerin, — et demandez-lui l'au-
 » mône au nom de J.-C. »

IV

» — Viens voir, Florence, des gens de ton pays ? — Comment se-
 » raient-ce des gens de mon pays, — alors que les oiseaux qui vo-
 » lent ne savent pas venir jusqu'ici, — sauf les hirondelles qui y ont
 » fait leurs nids. »

V

« Couvre la table, servante, de pain et de bon vin, — et mets, au

Dòu tems que Píarre mijo, Fluranço toujours ri.

« — De que riés, Fluranço? te mouaques-ti de mi?

» — Que me mouquariou, pauro, vous que sia moun mari!

» — Coumo sâves, Fluranço, que mi siou toun mari?

» — Oû bout de vatro eipèo, moun nou si li eis eicri.

» — Fai toun paquet, Fluranço, que nous garén d'eiei.»

VI

Partèroun coumo l'auro sus un bèau cheval gris.

Lou Morou eis d'eilai l'aigo, lous regardo surtis :

« — Set ans mi l'ai nourrio de pan e de bouon vi,

» Set ans l'ai abilhâ dòu drap fi de Paris;

» Set ans mi l'ai chòussâ dòu plus fi marouqui.»

» — Si l'as set ans nourrio de pan e de bouon vi,

» Si set ans l'as chòussâ dòu plu fi marouqui,

» E si l'as abilhâ dòu drap fi de Paris, .

» Ero pamén ma feno, e mi siou soun mari.»

» — S'aviou sòupu, Fluranço, qu'aguesses toun mari,

» Sarias pas 'ta pioucèlo set ans où pèd de mi!»

G. GUICHARD.

» milieu, de l'eau dans un bassin. » — Pendant que Pierre mange, Florence rit. — « De quoi ris-tu, Florence? te moques-tu de moi? — Comment me moquerais-je, puisque vous êtes mon mari? — A quoi connais-tu, Florence, que je suis ton mari? — Au bout de votre épée, mon nom se trouve écrit. — Fais ton paquet, Florence, afin que nous partions d'ici. »

VI

Ils partirent, rapides comme le vent, sur un beau cheval gris. — Le Maure se trouve de l'autre côté de la rivière, il les guette sortir : —

» Pendant sept années, je l'ai nourrie de pain et abreuvée de bon vin;

» pendant sept années, je l'ai vêtue du fin drap de Paris; — pendant

» sept années, je l'ai chaussée du cuir le plus souple.» — « Si tu l'as

» nourrie pendant sept années de pain et de bon vin; — si pendant

» sept années tu l'as chaussée du marocain le plus souple, — et si tu

» l'as vêtue du fin drap de Paris, — elle n'en était pas moins ma

» femme, et moi, je suis son mari.» — « Si j'avais su, Florence, que

» tu fusses mariée, — je ne t'aurais pas conservée vierge pendant

» sept années auprès de moi! »

G. GUICHARD.

LOU JOUNGLAIRE

End' un cafour de la bourgado
Plaço sa taulo e sous outis,
E tout lou pople en boulegado
Vèn au rampèl que restoutis.

De la caisso e de la chimbalò
S'entend lou chin-boun rebeti,
E la troumbono raco e 'nvalo
Lous coua de soun couire englouti.

E doummai la foulo s'acampo,
S'escoufignant, faguent lou round,
E doummai la musico escampo
Soun brut de coua-coua-chin-boun-broun.

Mès sus un gèste lèu se caiou
Musicaïres, espetatous,
Las boucos, lous iuèls s'escarcaïou
E s'alandou lous ausidous.

LE JONGLEUR

A l'un des carrefours de la bourgade, — il dispose sa table et ses instruments, — et tout le peuple en agitation — vient au rappel qui retentit.

De la caisse et de la cymbale — on entend le *chin-boun* bondissant, — et le trombone vomit et avale — les *coua* de son cuivre bossué.

Et d'autant plus la foule s'amoncele, — se pressant, formant le rond, — et d'autant plus la musique jette — son bruit de *coua-coua-chin-boun-broun*.

Mais, sur un geste, bientôt se taisent — musiciens et spectateurs, — les bouches et les yeux sont tout ouverts — et les oreilles s'étaient.

Car es bèn lou gèste dau mèstre,
 Dau farfantaire qu'es aqui !
 Boudiéu ! dequé pourra ben èstre
 Acò que se n'en vai segi ?

Tout miro aquel capèl que pèrço,
 Pounchu, lou cèl, e lou riban
 D'aquel jargau d'indiano-pèrso
 Que van be quatre sòs lou pan.

E, sus soun mounde en triblo rengo
 Permenant soun èr satisfa,
 El, majestous, sens ges d'arengo
 S'ataco à soun dèstre pres-fa.

De sa taulo lou velout negre
 Fai ressorti l'argent e l'or
 De sous engens, trelus alegre
 Qu'esbrihaudo. L'artisto alor

Aganto en mans dos majos boulos,
 E, coumo s'èro qu'un dedau,
 Trespassant lou su das piboulos,
 Las fai boula peramoundaut.

Car il est beau le geste du maître, — du charlatan qui est là ! —
 Vrai Dieu ! que sera-ce donc — de ce qui va s'ensuivre ?

Tout admire ce chapeau qui perce, — pointu, le ciel, et le ruban —
 de cette casaque d'indienne-persé — qui vaut bien quatre sous l'em-
 pan.

Et, sur le triple rang de son public — promenant son air satisfait, —
 lui, majestueux, sans aucune harangue, — il s'attaque à sa tâche ha-
 bile.

Le velours noir de sa table — fait ressortir l'argent et l'or — de ses
 bibelots, joyeux resplendissement — qui éblouit. L'artiste alors

Prend dans les mains deux grosses boules, — et, comme si ce n'était
 qu'un dé à coudre, — au-dessus du faite des peupliers, — il les fait
 voler par là-haut.

N'en retombo uno : la recasso,
 E la relanço ; l'autro vèn
 E la relanço, e se fan casso
 Toutos dos, coumo à-n-el counvèn.

S'aplanto e dis as regardaires,
 En picant el-mèmo de mans :
 « Aplaudissès ! » E lous badaires
 Trucou coumo de sacamands.

Pièi tourna-mai noste embulaire
 Pren d'autros boulos, — un brassat, —
 E, zèu ! de las traire per l'aire,
 Zèu ! zèu ! de vous las recassa.

Aquelos d'un menut calibre.
 Mès n'i'a, vous dise, un revoulun.
 Sus un pèd tenguent l'équilibre,
 Lou cors vibrant de tremoulun,

L'ome las meno emb' energio :
 Se crosou per dès e per vint,
 Sens se dourda, qu'acò 's magio,
 Qu' acò 's un miracle divin.

Une des boules retombe : il l'attrape, — et la lance encore ; l'autre arrive — et il la lance de nouveau, et elles se font la chasse toutes deux, à son gré.

Il s'arrête et dit aux spectateurs, — en frappant lui-même des mains : — « Applaudissez ! » Et les badauds — frappent comme des forcenés.

Et voilà que notre charmeur — prend d'autres boules, une brassée, — et zest ! de les jeter en l'air, — zest ! zest ! de vous les ressaisir.

Celles-ci d'un petit calibre. — Mais il y en a, vous dis-je, une multitude. — Sur un pied tenant l'équilibre, — le corps vibrant sous le tremblement,

L'homme les conduit avec énergie : — elles se croisent par dix, par vingt, — sans se heurter, que c'est une magie, — que c'est un miracle divin.

L'or de las dansarellos roundos,
 Dins lou sourel fai milo lamps :
 Belugamen d'un fiò de broundos,
 Que l'auro empuro de sous laus ;

Jo d'aigo que la soureïado
 N'en rènd cade degout aurin ;
 D'estellos uno rambaiado
 Balant dins lou cèl azurin ;

Issam remoulinous d'abeïos
 Endinnados per soun veré,
 Tout acò, fièr dedins sas peïos,
 Lou jouglair hou mostro à-de-ré.

Das aplaudimens la ramado
 Rounflo per tems, coumo lous bruts
 D'un plejas subre la ramado
 E d'un cop d'auro dins lous bruses.

E countuniant que de pu bello,
 L'adré jouglair, dins sous jocs,
 Zèu ! trai toujours en ribambello,
 Nouveùs engens, grands e pichots :

L'or des rondes danseuses, — dans le soleil fait mille éclairs : — étincellement d'un feu de brindilles, — que le vent attise de ses bonds ;

Jet d'eau dont le soleil — change chaque goutte en or ; — un pèle-mêle d'étoiles — dansant dans le ciel azuré ;

Essaim tourbillonnant d'abeilles — excitées par leur propre venin, — tout cela, fier dans ses haillons, — le jongleur le montre tour à tour.

L'averse des applaudissements — ronfle par intervalle, pareille au bruit — d'une forte pluie sur la raméc — et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Et continuant de plus belle, — l'adroit jongleur, dans ses jeux, zest ! jette toujours en longue file — nouveaux engins, grands et petits :

Iòus blancs, blus, vèrds, jaunes e rouges,
Plats d'or, cabucellos d'argent,
Pougnards qu'an de rebats aurouges,
E tout ço flame e tout ço gent!

Molo lou jo coumo s'el èro
Un vol de parpaious musant
Sus l'or flouri, pièi s'acelèro
Tourna, mai-que-mai s'aquissant.

On diriè, quand moundou lou besele,
Lou pous virant, devaria :
Iòus, boulos, pougnards, plats, dau mescle
L'iuèl pot pas res plus destria.

Mès entramen qu' aqui tout bado,
Embalausì d'acò tant bèu,
Cavaliseo ! s'es escapado
Uno vouès' — quauque marrit-pèu, —

Que, vispro : « O grand fulobro ! » erido,
« Gagna ta vido en faire acò !
Vai travaia !... » Lengo abourrido,
Parles antau. Mès, dins l'ecò,

Ceufs blancs, bleus, verts, jaunes et rouges, — plats d'or, couverts d'argent, — poignards aux reflets farouches, — et que sais-je de beau et de charmant !

Le jeu se ralentit comme si c'était — un vol de papillons lambinant — sur le jardin fleuri, puis il s'accélère — encore, s'excitant de plus en plus.

On dirait, lorsqu'on crible l'airée, — le poussier tournoyant, éperdu : — Ceufs, boules, poignards, plats, du mélange — l'œil ne peut rien plus distinguer.

Mais tandis que, là, tout regarde, — émerveillé de ce beau spectacle, — malheur ! une voix s'est échappée (quelque abominable caractère),

Qui, aigre, s'écrie : « O grand fainéant ! — Gagner ta vie à cela faire ! — Va travailler !... » Langue détestable, tu parles ainsi. Mais, dans l'écho,

Das aplaudimens la ramado
 Repren pus fort, coumo lous bruts
 D'un plejas subre la ramado
 E d'un cop d'auro dins lous bruses.

E iéu disièi : « Oh ! n'es ansindo
 De tu, pouèto jonglaresc.
 La foulo vèn entre que drindo
 La musico qu'as dins toun clesc.

Jouglant embé l'or de las rimos
 E las pensados de trelus,
 De tas trobos, majos ou primos,
 Gisclo un deliéure de belues.

E destriant plus, dins la danso,
 L'idèio en fiò dau mot d'esnaut,
 L'esprit pren aqui d'agradanço
 E l'amo ié brèssou soun mau.

Pamens i'a toujours quauque arlèri,
 O pouèto, per t'escarni.
 Qu'enchau à l'enclausèire lèri !
 Ausis deja, dins l'aveni,

L'averse des applaudissements — ronfle par intervalle, pareille au bruit — d'une forte pluie sur la ramée — et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Et moi je disais : « Oh ! il en est ainsi — de toi, poète-jongleur. — La foule vient dès que sonne — la musique que tu as sous le crâne.

Jouglant avec l'or des rimes — et les pensées resplendissantes, — de tes œuvres, grandes ou petites, — jaillit un déluge d'étincelles.

Et ne distinguant plus, dans la danse, — l'idée en feu du mot d'émail, — l'esprit prend à cela grand plaisir — et l'âme y berce son mal.

Cependant il est toujours quelque sot, — ô poète, pour te vilipender. — Qu'importe au charmeur léger ! — Il entend déjà, dans l'avenir,

Das applaudimens la ramado
S'esperlounga coumo lous bruts
D'un plejas subre la ramado
E d'un cop d'auro dins lous bruses. »

Albert ARNAVIELLE.

Mount-Peliè, abrièu 1885.

L'averse des applaudissements — se prolongeant, pareille au bruit — d'une forte pluie sur la ramée — et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Albert ARNAVIELLE.

Montpellier, avril 1885.

NÉCROLOGIE

Le 30 août 1885 est une date funeste entre toutes pour la Société des langues romanes. Nous avons perdu ce jour-là en M. Émile Egger, non-seulement l'un de nos confrères les plus éminents, mais encore l'un de nos meilleurs appuis. Quand les fondateurs de notre association, aujourd'hui, hélas ! morts ou dispersés, en conçurent la première pensée, c'est M. Egger qui leur donna les premiers encouragements, c'est lui qui fit avec eux les premières démarches en vue d'assurer le succès de leur entreprise. Et il ne cessa jamais de donner les témoignages les plus sensibles du vif intérêt qu'il y portait. On le vit bien quand il vint ici, en 1875, malgré ce que quelques esprits prévenus faisaient alors pour l'en détourner, présider, avec Frédéric Mistral, le premier concours de la Société, et prouver ainsi à tout le monde, par sa présence et par sa parole, en quelle estime il tenait nos amis et l'œuvre patriotique à laquelle ils s'étaient dévoués.

La carrière scientifique d'Émile Egger est une des mieux remplies qu'il ait été donné à un érudit de parcourir. Nous ne pouvons énumérer ici ses nombreux travaux, et nous n'avons ni la compétence ni l'autorité nécessaire pour en parler comme il conviendrait. C'est, on le sait, dans le domaine des lettres anciennes, et particulièrement des lettres grecques, que s'est surtout exercée son activité. Mais un esprit aussi ouvert que le sien ne pouvait rester étranger aux études voisines. Et c'est ainsi que, non content de s'intéresser, comme il le faisait, aux progrès des nôtres, il a voulu plus d'une fois y contribuer directement. Rappelons seulement son remarquable mémoire sur *les Substantifs verbaux* dans les langues romanes, publié pour la première fois en 1864, et dont il donna en 1874, dans notre *Revue*, une deuxième édition très-augmentée.

Émile Egger n'était pas seulement un philologue, un érudit de premier ordre : le cœur chez lui était à la hauteur de l'intelligence, et la cruelle infirmité qui a assombri ses dernières années n'avait pas plus affaibli la chaleur que la lumière intérieure dans cette âme d'élite. Sa bonté, jusqu'au dernier jour, fut inépuisable : consolations, encouragements, secours de tout genre, on était sûr de trouver toujours tout cela auprès de lui. Beaucoup pourraient en témoigner, personne avec plus de certitude et d'un cœur plus reconnaissant et plus douloureusement ému que celui qui écrit ces lignes, et pour qui le souvenir de cet homme de bien restera toujours, parmi ceux des amis dont il est en deuil, l'un des plus vénérés et des plus chers.

Quarante jours avant M. Egger, le 21 juillet dernier, un autre membre de notre Société, le docteur G. Obédénare, mourait à Athènes, où il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire par le gouvernement romain. Il n'avait que quarante-six ans. C'est une grande perte pour la Société, et que ressentiront vivement surtout ceux de nos confrères qui habitent Montpellier, où Obédénare a séjourné longtemps. Bien qu'engagé dans la carrière diplomatique, et voué plus particulièrement aux études anthropologiques, Obédénare trouvait du temps pour la linguistique, qui le passionnait, et il avait entrepris sur la langue de son pays de grands travaux, que sa mort laisse malheureusement interrompus.

C. C.

CHRONIQUE

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1886

(Communication de M. le Ministre de l'Instruction publique)

I. — *Section d'histoire et de philologie*

1^o Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

2^o Les esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen âge.

3^o Recherche des documents d'après les quels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4^o Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

5^o Origine, importance et durée des anciennes foires.

6^o Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

7^o Liturgies locales antérieures au XVII^e siècle.

8^o Origine et règlement des confréries et charités antérieures au XVII^e siècle

9^o Étude des anciens calendriers.

10^o Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales, tracé par M. Augustin Thierry.

11^o Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France, depuis la Renaissance jusqu'au XVIII^e siècle.

12^o Les exercices publiés dans les collèges (distributions de prix, académies, représentations théâtrales, etc.), avant la Révolution.

13^o Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule,

servant encore aujourd'hui de limites aux départements et aux diocèses.

14° Etude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

15° L'histoire des mines en France avant le XVII^e siècle.

16° De la signification des préfixes EX et NA devant les noms propres dans les chartes et les inscriptions en langue romane.

17° Objet, division et plan d'une biographie départementale.

II. — *Section d'archéologie*

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale, de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Dresser la liste des sarcophages païens sculptés de la Gaule. En étudier les sujets, rechercher les données historiques et les légendes qui s'y rattachent et indiquer leur provenance.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes militaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5° Grouper les renseignements que les noms de lieux dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler dans une région déterminée les édifices antiques de l'Afrique, tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux, monuments, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Etudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIV^e au XVI^e siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Etudier les produits des principaux centres de fabrication de

l'orfèvrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

13o Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer l'organisation des musées archéologiques de province, leurs installations, leur mode de classement et pour en faire dresser ou perfectionner les catalogues ?

..

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par M. Firmin Boissin : six numéros du *Message de Toulouse*, contenant un travail de M. Félix Ducasse, intitulé *la Langue d'O.*

Par M. Nizier de Puitspelu : collection de la *Revue lyonnaise* du n^o 1 (janvier 1881) au n^o 20 (août 1882).

Par M. Alessandro Parisotti : *M. G. Obédénore* : article nécrologique extrait de l'*Opinion* et tiré à part.

Par M. Paul Mariéton : *Diverses Œuvres littéraires du midi de la France*, étude par M. Ernest Jullien. Reims, 1885 ; un n^o du journal *Wiener allgemaine Zeitung* (18 septembre 1885), contenant un article de M. Alfred Friedmann sur le félibrige.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

PARAPHRASE

DES PSAUMES DE LA PÉNITENCE

(Ms. n° 308 de la bibl. d'Angers)

(Suite ¹)

Le principal mérite du texte que j'ai publié sous ce titre (il n'en porte aucun dans le ms. qui l'a conservé) est d'être un échantillon, non pas tel, à la vérité, qu'il puisse donner de l'objet une idée complète, mais pourtant suffisamment caractérisé, d'un idiome qui a rarement servi au moyen âge d'instrument littéraire : je veux dire le gascon ². La question, qui se pose tout d'abord, de savoir à qui, de l'auteur ou du copiste, est due cette couleur dialectale particulière qu'on y remarque dès le début, est résolue en effet au profit du premier par un certain nombre de vers dont la mesure ou la rime ne subsisteraient plus, si aux formes gasconnes qu'ils présentent on substituait les formes provençales correspondantes. Tels sont, pour la rime, les vers 235-6, 371-2, qui en provençal ne pourraient rimer ; pour la mesure, les vers 48, 220, 221, 357, 358 (?), 446, qui en provençal auraient tous une syllabe de trop.

Il y a donc lieu de croire que c'est l'auteur lui-même qui était gascon ; mais on peut admettre, sans trop de témérité, qu'il a cherché à se rapprocher de la langue qui, de son temps encore, restait l'idiome littéraire de tout le midi de la France, c'est-à-dire du provençal, et qu'il a par suite évité d'employer, sans nécessité, les formes de la sienne qui s'en éloignaient le plus. Il est également loisible de supposer qu'il

¹ Voy. t. XX, p. 69. — J'aurais voulu, avant de publier l'étude qu'on va lire, examiner moi-même le ms. d'Angers et prendre connaissance d'autres textes mss. qui m'étaient signalés comme susceptibles d'y être utilement comparés. L'espoir que j'ai conservé longtemps de pouvoir le faire, et auquel je suis aujourd'hui forcé de renoncer, est la cause du retard subi par cette partie de ma publication.

² Voir l'appendice.

n'avait obéi à aucune préoccupation pareille, et qu'un copiste provençal a effacé ou atténué quelques-uns des traits de l'original. Quoi qu'il en soit, il est certain que plusieurs des particularités les plus caractéristiques du gascon ne se remarquent pas dans notre texte : tel est le changement de *ll* médial en *r*, bien qu'on y trouve la mutation ordinairement concomitante de *ll* final en *t* ou *d*; celui de *f* en *h*, de *o* en *ou*, de *nd* en *nn*, la prosthèse de *a* devant un *r* initial.

Voici, du reste, un relevé méthodique de tout ce qui dans notre texte, au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe, paraît mériter d'être noté.

1. Le suffixe *arium* donne toujours *er*, au fém. *eyra*. L'*a* final atone s'affaiblit en *e*, dans *fugisque*, 124; il n'y a qu'un exemple, mais il n'est peut-être pas très-sûr (voir ci-après n° 29) de sa chute après *i*. Protonique, il passe à *i* (par *e*?) dans *minyât*, 347, ce qui n'est pas du reste un trait exclusivement gascon, non plus que les précédents. — Il est tombé, moyennant peut-être affaiblissement préalable en *e*, dans *ben huratz*, 87, = *benaauratz*.

2. L'*ë* tonique passe à *i*, sans doute par *ie* et sous l'influence du son mouillé qui suit, dans *vilh*, 166 (= *vielth*), forme qu'on trouve d'ailleurs en d'autres textes anciens non gascons, par exemple *Gerart de Rossillon* (ms. de Paris). Il devient *i* consonne (non *j*, comme le prouve la graphie *yo*, 512) dans *io* = *eu* (ego). — *e* fermé rime avec *e* ouvert aux vv. 1-3 (*crusel* : *fel*), 423-424 (*fiseus* : *ceus*).

3. L'*ï* tonique devient *e* dans *dedens*, 2, forme plus régulière que le prov. *dedins*. Protonique, il passe également à *ïe* dans *resestir*, 226; *descipor*, 514; mais il reste *i* dans *cirtat*, 78, 84. — En hiatus, *i* devient seulement *i* consonne, ordinairement figuré *y*¹, dans les cas où le provençal le durcit ordinairement en *j* : *aayas*, 433; *ioyosament*, 265; *intyament*, 9, 266, etc. C'est là un trait franchement gascon.

Il serait possible à la rigueur que l'*i* en initiale, particulièrement dans les mêmes mots où *y* figure, représentât un son différent de celui de cette dernière lettre, à savoir celui du *j*, par exemple, dans *ioyosamen*, *intyamen*, *iusyus*, 181; mais la graphie *yo*, 512, paraît trancher la question pour tous les cas en faveur de *y*.

Parmi les formes savantes qu'on remarque en assez grand nombre dans notre texte, il faut noter ici *anima*, 57, dont l'*i* atone usurpe l'accent (le mot compte pour trois syllabes) et demeure sans changement.

¹ L'*y* sert aussi très-souvent, dans notre texte, à figurer l'*i* voyelle, même isolée, c'est-à-dire en dehors des diphthongues, cas où cette graphie était de règle alors (voy. les *Leys d'amors*, II., 30): *yra*, 538; *my*, 531; etc.

4. L'*ò* tonique reste *o* dans *volh*, 208; *volhas*, 201, etc.; mais il devient *e* ou *u*, ré-idus l'un et l'autre de la diphthongue *ue*, par laquelle il avait dû passer d'abord, dans *ueyt*, 4, 165; *puys*, 182; *uth*, 361. — À la protonique il devient *o* dans *pluyt*, 480, part. passé du verbe *ploure* ou *plouer* (= prov. *ploure*). — Dans *camey*, où *e* remplace un *ò* tonique, le phénomène est analogique, non phonétique¹. — L'*o* fermé est figuré plusieurs fois par *u*: *dejus*, 543, 562; *rumput*, 328, à côté de *romput*, 330; *cum*, 197, etc.

5. *Ai* tonique devient *ei*: *ey* (*habeo*), 49, etc., et les futurs *sercy*, 283, etc.; *feyt*, 250, 384; *feyta*, 434, qui souvent se réduit à *e*: *disere*, 294; *fer* (= *faire*), 56, 61, etc.; *fè* (*id.*), 72, etc.; *fè* (= *fui*), 13, 73, etc.; *sent*, 366 (mais *sanes*, *sanctus*, *sant*, 509, 526, 107, 278, etc.). Même affaiblissement à la protonique dans *leyssar*, 221, 470. — Cette diphthongue se réduit à *a* dans *assi*, 41 (= *aïssa*, fr. *ici*), forme bien gasconne encore en usage, comme *atau* = prov. *aital*.

6. L'*ieu* prov., développement de *eu*, est ici *iu*: *Diu* (*Deum*), 34, 38, etc.; et naturellement *iu* y reste tel: *komia*, 196.

7. La diphthongue *ai* se réduit à *u*, dans *fu*, 251, etc.; *agu*, 156. Cf. ci-après n° 30.

8. Notre texte offre plusieurs exemples de l'habitude gasconne bien connue de redoubler les voyelles toniques dans l'écriture, particulièrement devant *s*: *pees*, 388; *bees*, 469; *doos*, 278.

9. *H* s'ajoute souvent à une voyelle initiale: *he*, 6; *hen*, 178; *ho*, 24; *haras* (*ad oras*), 296. Il est possible que cette lettre représente une aspiration réelle. Cela est du moins probable pour le dernier des mots cités, car on le prononce aujourd'hui *gava* en divers lieux.

10. *C* passe ordinairement au *y* en finale: *peey*, 73, 117, 140, etc.; mais *prec*, 53, 237. Cet affaiblissement, peut-être purement graphique, du *c* en *y*, comme du *t* en *d*, n'est pas particulier au gascon. On le constate aussi en quelques régions du domaine provençal, par exemple dans le Quercy. — La vocalisation du *c* devant *s* et *t* est ordinaire: *leyssar*, 221; *perfeyta*, 403; *feyt*, etc.; mais cette consonne demeure dans *punctura*, 7; *sanes*, *sanctus*, que j'ai déjà cités sous *ai*. — Cette lettre est presque toujours ajoutée à la forme *son* (= *sum*) du verbe *esser*. Voy. ci-après n° 23.

11. *T* médial reste sans s'affaiblir dans *cita*, 110, 162, etc., etc.; *netegar*, 242; formes qui ne sont point exclusivement gasconnes. — Cette lettre tombe ordinairement en finale après *s*: *tantos*, 356, 486; *es*, 139, 511; *fos*, 187; *fes*, 367, et de même à la seconde pers. du

¹ Cf. *Revue des langues romanes*, XXVII, 261.

sing. de tous les prétérits : mais *trist*, 323, 474; *aqwest*, 112, 277, 395.

12. L'*s* impure se présente sans *e* préposé dans *spina*, 1; *sperit*, 273, 278, 445; *speransa*, 200, 493; *scriure*, 385. Mais ce n'est là qu'un fait de graphie, comme en catalan, puisque la mesure exige, aux vers 1, 200 et 493, l'élision d'une voyelle⁴; dans les autres au contraire le rétablissement de l'*e*, sauf pourtant peut-être au dernier cité, que j'ai laissé sans changement, mais que j'aurais pu corriger [E]scriures(e) deu.

L'*s* finale tombe dans *ter* (*versus*, prép.), 317, 497; elle passe au *t* (peut-être par *tz*) dans *debat*, 412. Pour *sine*, on a à la fois *sen*, 421, et *sens*, 190; *sensz*, 198.— Combinée avec *t*, elle donne régulièrement *tz* (except. *colhas*, 517), sauf après *n*, où non moins régulièrement, le *t* tombant, elle reste *s* : *mandamens*, 160, etc.— Elle tombe devant *t* dans *quet*, 31; *aquetz*, 87; mais elle reste ordinairement dans les autres cas pareils.

13. Le changement de *v* en *b*, qui est un des caractères bien connus du gascon, non-seulement n'est pas constant, mais il est assez rare dans notre texte. Ce n'est là, du reste, qu'un fait de graphie, et l'on devait prononcer *b* partout, puisque ce dernier son, dans un mot où il est assuré par l'orthographe provençale (*corbar*), est figuré *v* : *curvat*, 160. Exemples de *b* : *dabant*, 82; *tu bos*, 397; *beses*, 172; *maubat*, 26; *saubament*, 23, etc. Exemples de *v* : *ves*, 172; *vos*, 400; *salvar*, 545; *aver*, 30, etc.

14. L'*r* du groupe *rs* tombe régulièrement en finale, ce qui, à cette époque, a lieu en provençal et en catalan comme en gascon : *vertades*, 457; *prisones*, 392 (rimant avec *encarnes* = *encarnest*); *peccados*, 284, 305, 477; *cos*, 145, 148; *pays*, 380 (= *pairs* pour *païres*²).— Isolée, l'*r* tombe aussi, mais rarement : *dona*, 98; *fe* (*fer* = *faire*), 72, 272, 503; après une atone *remete* = *remeter* (pr. *remetre*), 116.

La métathèse de l'*r*, trait bien gascon, se remarque dans *sobermontan*, 542.

15. La vocalisation de l'*l* n'est constante que dans les formes de l'article. Pour les autres mots, le nombre des cas où cette consonne reste sans se vocaliser est environ le double de ceux où elle se vocalise; mais la proportion varie suivant la voyelle qui précède. Après *a*, c'est presque les deux tiers; après *i*, les quatre-cinquièmes; après *e*, il y a égalité. Après *o*, on ne constate aucun cas de vocalisation

⁴ De même au v. 393, où le copiste a écrit l'*e*, ici d'ailleurs étymologique, mais où la mesure exige qu'on le supprime et qu'on prononce *he'stucal*.

² Il n'y a pas d'exemple de la même apharesse au singulier. Au contraire, *payre*, 523; *mayre*, 516.

de *ll* : cette consonne, quand elle ne reste pas telle *apostols*, 181, 367), tombe simplement : *ros*, 449; *dossor*, 461.

L'*l* double se mouille dans *folh*, 325; *folhit*, 324; *aulh*, 11; *aulha*, 198; simple dans *cilh* (*relis*), 232, 260, 532 mais *cils*, 492). Au contraire *ll* mouillée (= *el*) s'assèche dans *guals*, 263, 540, 554; *perils*, 151. Ce dernier mot rime à *fills*, 452, qu'il faut sans doute assécher de même, à moins qu'il ne faille au contraire prononcer *lh* dans *perils* et les autres mots, malgré la graphie. On a du reste *sorelh*, 199; *conselh*, 72; *parelhament*, 413.

L'*l* double, devenue finale, donne *l*, trait exclusivement gascon, dans *meset*, 260; *ets* (*ils*), 220, 371. J'ai déjà noté qu'on ne trouve dans notre texte aucun exemple du changement en *r* du même groupe dans le corps des mots, comme serait *era* pour *illa*. Mais il y en a un de *r* = *l* simple, *sorelh*, 199, ce qui est ici un phénomène sans signification.

16. *Ln* instable est toujours écrite dans notre texte, et les rimes montrent qu'elle devait être prononcée : *pleu*, 23, 25; *dequa*, 59, 438; *mesquia*, 372, rimant à *concertin*; *perduu*, 111, rimant à *muu* (*mundum*); le même mot, 235, rimant à *concequa*; *sobiran*, 20, 296, rimant à *gran* (*grandem*).

17. Notre texte ne connaît pas la déclinaison à deux cas. Il n'y a pour chaque nombre qu'une seule forme, qui est celle du cas régime. Seuls, *Dius* et *Vergis* aux vers 33, 38, 122, 515, ont conservé l's du cas sujet; mais on sait que ces noms étaient, sous ces formes, devenus *intégrals*, comme s'expriment les *Leys*, c'est-à-dire invariables. Cf. là-dessus, *Revue des l. r.*, XXVI, 114. La forme ordinaire du premier de ces noms est ici d'ailleurs *Diu*.

18. L'adjectif des deux genres reçoit la flexion féminine dans *granda*, 48, 154, 191, etc., dans l'adverbe *pacientamens*, 193; mais il reste plus souvent invariable au féminin : *gran*, 153, 164, 243, etc.; *greus punicios*, 143.

19. La seule forme de *ego*, je l'ai déjà noté, est *io*, une fois écrit *yo*, 512, ce qui en marque la prononciation. — Le datif pluriel masc. du pronom de la troisième personne est *los*, 121, 131, 138, 226. — Il n'y a pas d'exemple du pronom neutre *ac*.

20. Le relatif est constamment *qui*, même au féminin, 4, 8, 12, etc.

21. *Ton*, *son*, prennent l'article : *lo ton*, 170, 398, 431, etc.; *ens sos*, 410. — *Son* est employé pour *lor* : *aus qui sos peccats*, 236. — La forme féminine du possessif est remplacée par la masculine devant une voyelle : *mon arma*, 151, 445¹ (mais *per l' amor*, 335).

¹ Dans la *Vision de Tindal*, dont le ms. est daté de 1460, on trouve de même *dolor de son arma*.

22. L'article joue le rôle du pronom démonstratif: *los qui*, 42, 111, etc.; *aus qui*, 236. — Il y a un exemple, 31, de *quet* pour *aquet* (*uquest*).

23. L'infinitif du verbe substantif est ici *estre*, 536. Ind. prés. première personne, *soy*, 210, 232; mais surtout *sonc*, forme essentiellement gasconne, 67, 92, 96, 153, etc.

24. *Habeo*. J'ai déjà noté la forme *ey*, qui est constante; dans les futurs *ey* ou *é*: *serey*, 162; *auré*, 16; *estaré*, 265; *diseré*, 294.

25. Les infinitifs sans *r*: *dona*, 98; *fe*, 56, 272, 72 (mais *fer*, 198, etc.), *remete*, 116, ont déjà été notés. — *Comparir*, 10, offre un exemple nouveau du passage de la conjug. en *er* à la conjug. en *ir*.

26. L'e pénultième des infinitifs reste au futur: *podera*, 60; *diserá*, 294; *voleran*, 536. — La première personne pluriel du même temps est en *a*, non en *e*: *seram*, 307; *lausaram*, 308.

27. L'imparfait des deuxième et troisième conjugaisons et le conditionnel sont en *e*, non en *ia*: *voles*, 436; *poyre*, 438. Trait purement gascon.

28. La troisième personne du pluriel, quand elle est atone, est toujours *an* (= lat. *ant*) ou *en*, jamais *on*: *que volhan*, 90; *que garden*, 89; *poden*, 137.

29. Le subj. présent en *a* reçoit un *y* après l'*a*, à la première personne, qui se distingue ainsi de la troisième: *poscay*, 226, 290; *syay*, 18, 277, 354, etc. Les autres textes gascons sont pleins de formes pareilles. — *Ressembli*, au v. 490, est encore une forme gasconne: l'*i* y est sans doute le résidu de *ie* = *ia*, flexion propre aux verbes en *ir*, mais qu'on avait prêtée à beaucoup d'autres. — *fugisque*, 124; *serresca*, 402, sont aussi des formes usitées surtout en gascon.

30. On sait que le gascon, comme le catalan, au lieu de rejeter la flexion en *a* du parfait (lat. *aví*), à l'exemple du provençal, l'a au contraire conservée, mais non pas partout, ni exclusivement. Ainsi notre texte, comme beaucoup d'autres, présente à la fois des formes en *a*, d'autres en *e*: celles-ci en beaucoup plus grand nombre: *donec*, 36; *demandec*, 38; *donec*, *ordenes* (= *est*), 83-4, etc., *ligueren*, 182. Les formes en *a* ne se rencontrent qu'à la troisième personne du pluriel: *passán*, 48, 357; *donan*, 220; *confisán*, 446. La finale *án* est ici le résultat d'une contraction: *árun*t — *áun*t — *án*¹. Pareillement *én* de *erunt*, *ín* de *ierunt*, *ón* de *úerunt*, qu'on trouve dans *fen*, 221; *convertín*, 371; *fon*, 188; *conegón*, 236.

¹ *én*, qu'on trouve aussi pour la 1^{re} conjugaison, dans les textes gascons, dérive, de la même manière, non de *arunt*, mais de *erunt*, et correspond au provençal *eron* ou *eren*.

Un des traits les plus caractéristiques du gascon est d'avoir non-seulement conservé, comme le français, mais encore développe bien plus que ne l'a fait cette dernière langue, la flexion *oi* du parfait. Notre texte nous offre *ayu*, 156; *volgos*, 180; *conegon*, 236; et à l'imparfait du subjonctif, *ayos*, 179; *colassas*, 382.

31. Notre texte présente d'assez nombreux participes faibles en *ut*: *premut*, 548; *redemut*, 494; *cometut*, 157, 245; *prometut*, 258, 443; *encorrut*, 288, 552. Citons encore *volut*, 202, forme bien gasconne. — Je n'y ai remarqué de participe fort, outre *feyt*, 250, etc., que *prames*, 119.

32. Au point de vue de la syntaxe, signalons :

L'omission fréquente de *que* devant le subjonctif, 54, 82, 121, etc., etc. 1;

La tournure *estados que son*, 362, au lieu de *que son estados*;

L'adjonction de la prép. *de* à la prép. *sens*: *sens de ton adjutori*, 573. Cf. ailleurs *meus de*, dont les exemples ne sont pas rares;

L'emploi de *aver*, sans prép. avec un infinitif, au sens de *j'ai à*: *ey comparir*, 10; *ave redre*, 16; *ey venir*, 70;

cum avec le subjonctif: *he cum fossas Dius*, 389; *cum syas mou Dius*, 501;

Omission de la prép. *de* entre un adjectif et le verbe son régime: *digne veser*, 534;

Recordar employé comme impersonnel et sans régime: *quant me recorda*, 14;

Et enfin la tournure: *La mort d'infern io ey dessus*, 505.

33. Plusieurs mots, qui figurent au *Lexique roman*, ont dans notre texte une acception que cet ouvrage n'indique pas; quelques autres y manquent complètement. Je note ces derniers d'un astérisque:

Assi, 41 = R. *aissi*. Voy. ci-dessus, n° 5, et cf. *Recue des l. r.*, XXVIII. 63. l. 13 du bas.

* *Broc*, 8, épine. R. a le féminin *broca*, au seul sens de *broche*.

* *Comparir*, 10 = R. *comparer*.

* *Dab*, 434, avec, dans l'idiome moderne, *damb*, *dambe*.

Defenir, 309, finir, achever.

Demorar, 266, attendre.

Falhir, 325, falloir. *Falth*, il faut.

* *Fins* a, 448, jusqu'à.

* *Lavetz*, 192, alors.

Passar, 144, 152, 164, souffrir.

1 Il n'y a pas d'exemple de l'abus contraire, je veux dire de ce *que* explétif qui est un des caractères les plus marqués de l'idiome gascon, dans ses variétés les plus pures.

* *Permission*, 528, promesse. R. a *promission*, forme savante, *per*, dans la langue d'oïl, s'étant substitué à *pro*¹. Cf. *perpausar*.

* *Per so quan*, 355, parce que.

* *Sealefin*, 406, fin du monde. Cf. *finimon*, qui se dit encore.

* *Vertut (de)*, 501, véritablement.

J'ai donné à ce petit ouvrage le titre de *Paraphrase des Psaumes de la pénitence*. Ce n'est en effet qu'une paraphrase, mais qui se tient assez près du texte, sauf le retour continuuel, au début de chaque couplet, de l'invocation à Jésus, et la substitution constante de ce dernier nom à celui de Dieu, naturellement seul invoqué dans les *Psaumes*.

Je ne sais s'il faut faire honneur à l'auteur inconnu de notre poème de cet espèce de transfert formel des *Psaumes* de l'ancienne loi à la nouvelle, ou s'il a simplement traduit quelque original latin, poésie ou traité. Il y a apparence, dans tous les cas, que l'idée d'avoir mis en tête, comme introduction, les six couplets du commencement, dans lesquels il s'inspire, au reste, du *Dies iræ*, et très-probablement du *Cocir de la mort* de Guilhem Molinier, dont il reproduit même littéralement deux vers entiers², que cette idée, dis-je, lui appartient.

A la suite des *Psaumes de la pénitence*, on trouve ordinairement aujourd'hui, dans les livres de prières, les *Litanies des saints*, et il en était sans doute de même au moyen âge. C'est ainsi que dans le ms. de la bibliothèque d'Avignon désigné sous le titre de *Poésies romanes*, la version provençale des *Psaumes de la pénitence*, que j'ai publiée en 1881, est immédiatement suivie d'une paraphrase des litanies.

L'auteur des *Psaumes* du ms. d'Angers a voulu en cela suivre l'usage; mais il a réduit les litanies à leur plus simple expression, les abrégeant en deux couplets où il n'invoque nominativement que la Sainte Vierge³.

¹ Cf. *permeten* = *prometen*. Raynouard, *Choix*, V, 366, l. 3 du bas.

² Voy. les *Leys d'amors*, I, 212.

³ Un auteur catalan du XIV^e siècle, dont l'ouvrage est rapporté en entier par Fuster (*Biblioteca Valenciana*, I, 284), a agi en pareil cas absolument de même. A la suite des sept psaumes pénitentiels, rendus chacun plus ou moins sommairement en un couplet de huit vers, on trouve sous le titre de *Letania* les quatre vers suivants, dont les rimes reproduisent exactement et dans le même ordre celles des quatre derniers du couplet précédent, et qui constituent par conséquent la *tornada* de la pièce :

Mare de Deu, salut del[s] reclamants .
 A vos invoch ensemps ab tots los sancts,
 Que per merce vullau per mi pregar
 Vostre fill bo quem vulla perdonar.

En revauche, nous trouvons à la suite une traduction complète de l'Oraison de Manassé, roi de Juda¹, morceau rejeté comme apocryphe du canon des livres saints, mais que plusieurs écrivains ecclésiastiques ont considéré comme authentique², ce que fait encore, à ce qu'il paraît, l'Église grecque, qui donne place à cette oraison dans le psautier³.

La traduction de cette prière étant en prose, tandis que ce qui précède est en vers, on pourrait supposer qu'elle est d'un autre auteur, et que c'est un copiste qui l'a jointe au reste pour faire du tout comme une sorte de *vade-mecum* du pénitent. La langue, dans tous les cas, ne diffère en rien de celle des psaumes. C'est, comme celle-ci, du gascon mitigé.

Notre texte nous a été conservé dans un ms. de la fin du XIV^e siècle, qui appartient à la bibliothèque d'Angers, et dont il occupe les derniers feuillets (300 à 315)⁴. Il me fut signalé par Boucherie en 1874; mais c'est seulement en 1880 que j'ai pu en avoir connaissance, grâce à l'obligeance de notre confrère M. L. Constaas, qui, allant à Angers pour y compléter la copie que Boucherie lui avait abandonnée du précieux fragment du *Roman de Thibaut*, découvert par lui dans la

¹ Sur les circonstances dans lesquelles cette prière fut prononcée et l'heureux effet qu'elle produisit, voy. les *Paralipomènes*, II, xxii, 41-43. Un autre récit des mêmes événements est rapporté par Fabricius *Codex apocryphus Veteris Testamenti*, t. I, p. 1100, d'après le *Faregem*. On y lit que Manassé, renfermé par les Assyriens dans une sorte de cage d'airain, après avoir vainement imploré le secours des faux dieux, pour lesquels il avait abandonné celui de ses pères, revint alors, plein de repentir, à ce dernier; mais que les anges préposés à la garde des portes de la prière fermèrent non-seulement toutes ces portes, mais encore toutes les fenêtres et les moindres ouvertures par où pouvait pénétrer l'oraison de Manassé. Le malheureux serait ainsi mort dans sa cage, sans plus de secours d'un côté que de l'autre, si Jéhova, plus miséricordieux que ses anges, n'avait pratiqué lui-même sous son trône de gloire un trou par lequel la prière du roi pénitent put arriver jusqu'à lui.

² Fabricius, *Bibl. græca*, lib. iii, cap. xxix, 4.

³ « Græci etiam nunc hodie in Psalterio suo inter alia cantica sacra hæc Manasses oratione utuntur, ut notavit Allatius de *Libris ecclesiasticis Græcorum*, p. 65. » (*Ibid.*) — Une version vandoise de l'oraison de Manassé se trouve, d'après Mustou, dans le ms. 209 de la bibl. de Genève, fo 53 (*Israël des Alpes*, t. IV, *Bibliographie*, p. 117). Cette même prière a été paraphrasée en cent alexandrins français par César de Nostredame, p. 7 à 12 de ses *Rimes spirituelles*.

⁴ Le reste de ce ms., qui porte le n^o 308, est rempli par des ouvrages latins de théologie ou de morale.

bibliothèque de cette ville, voulut bien prendre la peine de le transcrire à mon intention.

APPENDICE

SUR LA LITTÉRATURE GASCONNE

On possède, en nombre pour ainsi dire infini, des documents diplomatiques rédigés en gascon, car le gascon était non-seulement la langue usuelle, mais encore la langue administrative et officielle des pays où on le parlait, preuve certaine qu'on y avait une conscience très-nette de son individualité et de son indépendance du provençal. Mais les monuments littéraires de cet idiome sont au contraire, avant l'âge moderne, extrêmement rares. Et cela s'explique facilement. Les troubadours dont le gascon était la langue maternelle, comme Cercamon, Marcabru, Peire de Corbiac, Aimeric de Belenoy et beaucoup d'autres, étaient soucieux avant tout de plaire là d'où ils attendaient honneur et profit; aussi, imitant leurs voisins de la Saintonge et du Poitou, composaient-ils dans le dialecte qui était alors la langue littéraire, et plus spécialement la langue poétique de tout le Midi, c'est-à-dire en limousin. On trouve parfois à la vérité chez quelques-uns d'entre eux, surtout dans les pièces non lyriques, certains traits linguistiques qui décelent le terroir¹. Mais ce n'est que plus tard, dans le courant du XIV^e siècle, et sous la plume d'écrivains d'ordre inférieur, que l'on commence à voir le gascon employé de parti pris pour la rédaction d'œuvres littéraires, en prose ou en vers. Il n'existe, du reste, avant le XVI^e siècle, qu'un bien petit nombre de pareils ouvrages. Voici la liste de tous ceux que je connais.

A. En vers²: 1. Notre Paraphrase des Psaumes de la pénitence.

2. *Les Heures de la Croix*, petit poëme anonyme de 272 vers³, conservé dans un ms. exécuté tout entier par des mains gasconnes,

¹ C'est ainsi qu'Arnaut de Marsan emploie *nos* pour *nostres*, qu'il fait rimer *ira* avec *dire*, *guerra* et *terra* avec *querre*; Amanieu de Sescas, de même, *vostre* avec *demostra* (écrit *demostre*). Ce sont là des gasconismes, non des gallicismes, comme le croit M. Bartsch (*Prov. Lesebuch*, p. 241).

² Le couplet gascon du descort bien connu de Raimbaut de Vaqueiras peut être mentionné ici, mais seulement pour mémoire. Voy. A. Luchaire. *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, p. 4.

³ Publié par M. Paul Meyer dans l'*Introduction* (pp. cix-cxix) de son édition de la chanson de geste de *Daurel et Belon*, qui fait partie du même ms. Cf. *Revue des langues romanes*, XX, 253.

mais qui, des neuf pièces qu'il renferme, n'a que celle-ci qui me paraisse pouvoir être attribuée sûrement à un auteur gascon.

B. En prose : 1. La version publiée par MM. Lespy et Raymond sous le titre de *Récits d'histoire sainte en béarnais*, de l'espèce d'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à Constantin, dont on possède en outre une version catalane et une version provençale. Voy. *Revue des l. r.*, XI, 206 et XII, 291.

2. La version signalée par Milá y Fontanals dans un ms. de la bibliothèque nationale de Madrid, de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alfonse. Voy. *Revue des l. r.*, X, 238, et cf. *Romania*, VI, 151.

3. Une relation de la prise de la ville d'Ileja (*Ezeja*) sur les Mores, en 1095, par Sanche, roy d'Aragon, publiée au t. XII, p. 384, des *Historiens des Gaules et de la France*.

4. La rédaction publiée par M. Belhomme, au t. IV, p. 354, des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, de l'histoire légendaire de la fondation de l'ordre des Hospitaliers de S.-Jean-de-Jérusalem.

Voilà assurément une bien pauvre littérature, autant pour l'importance que pour le nombre des œuvres qui la composent. Elle fut plus riche et plus originale au XVI^e siècle. Mais je ne m'occupe ici que du moyen âge. Ce n'est pas du reste, il est bon de le dire et d'y insister, en étudiant seulement des ouvrages comme ceux que je viens d'énumérer, comme celui surtout que je publie, que l'on se rende compte d'une façon complète de l'écart considérable qui existe du provençal au gascon, à cause de l'influence exercée nécessairement sur celui-ci par celui-là dans les œuvres littéraires. Il faut pour cela recourir aux textes diplomatiques, aux pièces d'archives. Qu'on lise, par exemple, le recueil composé avec tant de soin et de méthode par M. A. Luchaire, et que j'ai ci-dessus mentionné, et l'on comprendra immédiatement pourquoi les troubadours et l'auteur lui-même des *Leys d'amors* se refusaient à voir dans le gascon un dialecte de leur langue. Bien longtemps après eux, un philologue de génie, l'illustre Joseph Scaliger, frappé lui aussi des caractères si tranchés de cet idiome, n'hésitait pas plus qu'eux à le séparer du reste de la langue d'oïl, dont les autres dialectes, au contraire, si nombreuses et si considérables que lui parussent les différences qu'il remarquait entre eux, ne formaient qu'un seul tout à ses yeux. Joseph Scaliger a exprimé son sentiment sur ce point dans un opuscule intitulé *Diatriba de hodiernis Francorum linguis*, lequel fait suite à un autre d'un sujet plus général : *Diatriba de Europæorum linguis*. Je pourrais me borner à y renvoyer le lecteur ; mais, comme l'ouvrage est peu connu des romanistes, car je ne l'ai vu cité chez aucun d'eux, bien qu'il mérite assurément de n'être pas oublié dans l'histoire de nos études, qu'il est

d'ailleurs très-court, et que le volume où il se trouve n'est pas des plus communs, je le transcrirai ici intégralement.

DIATRIBA DE HODIERNIS

FRANCORUM LINGUIS¹

In regno Franciæ varia linguæ romanensis Idiomata sunt. Romanensis linguæ tres alibi² propagines fecimus, Italicum idiotismum, Hispanicum, Gallicanum, qui Idiotismi a Latina matrice tanquam traduces producti. Romanensis igitur idiotismus Galliæ in duo summa fastigia diducitur, in Francicum et Tectosagicum, sive Provinciale. Francicus Idiotismus vulgo dicitur *Langue d'Oui*, aliter autem *Langue-d'Oc*, hoc est linguæ quæ pro *NÆ* aut *ITA*, dicunt *OUI* aut *OC*. Francicus Idiotismus est, quo aulici et literati utuntur: quæ est hodie omnium linguarum Romanensium excultissima, elegantissima et suavissima, et cum quaneque Italica, neque Hispanica contendere possunt. Sed quia nulla est tam emendata dialectus, cui non adiaceant *παραδιεστροφῆ*, Francici idiotismi duæ præcipue sunt *διεστροφῆ*, Walonismus et Pictonismus. Walonismo utuntur omnes Belgæ, qui non Teutonisant. Itaque latissime patet, initio sumto a Leodiensibus et desinens in finibus fere Parisiorum. Sed, ut sit, in illis nationibus, ut aliæ aliis depravatus loquuntur, ita aliæ aliis minus intelliguntur a Parisiensibus. Nam Leodiensem rusticum mere materna lingua loquentem vix intelligat Parisiensis opifex, quanquam eadem fere verba sunt; sed inflexio alia, item pronuntiatio, faciunt ut eadem alia lingua videatur, quum tamen eadem verba sint, his, quæ diximus, tantum discrepantia. Pictonismus incipit a flumine Vigenna in finibus Turonensium, desinit circiter fines Burgi oppidi in diocesi Burdigalensi. Inter has

¹ Josephi Justi Scaligeri *Opuscula varia* antehac non edita (Parisiis, MDCX), pp. 123-126.

² Dans la *Diatriba de Europæorum linguis*, plus haut mentionnée: « Matrix *Deus* [c'est-à-dire la langue mère où Dieu se dit *Deus*, à savoir, le latin] peperit Italicam, Gallicam et Hispanicam, quæ omnes uno nomine *Romanæ*, id est *Romanenses*, sive *Romanæ* vocantur; quam appellationem victores Barbari iuduxerunt. »

duas διαστολάς, et alias item longe moderatiores consistit verus et emendatus Francismus, quanquam periti negant illam puritatem in vulgo esse, sed in illis tantum qui negotia graviora tractant et aut in aula versantur, aut causas agunt apud Tribunalia Regni. Idiotismus Tectosagicus latissime patet; ejus duæ sunt summæ differentiæ: altera continetur in vetere Aquitania Cæsaris, hoc est intra Garunnam, Pyrenæos, et Oceanum Aquitanicum. Hic idiotismus proprie dicitur Vasconismus, multum a reliqua parte idiotismi Tectosagiei discrepans, adeo ut neque commercium quotidianum, neque vicinitas, neque flumina pontibus juncta illam differentiam tollere potuerint. Reliquæ partis, quæ citra Garunnam in usu est, etiam multæ sunt differentiæ, in quibus Lemovicismus et Petrocorismus a reliquis idiomatibus valde alienus est. Denique in tota Europa non invenies, in tantis angustiis finium, tot discrepantias dialectorum.

Atque hæc est Romanensis idiomatis Gallicani summa divisio. Nam omnis Francorum veterum ditio, hoc est Gallia, finibus Romanorum circumscripta. Rheno, Oceano, Pyrenæis, Alpibus, et mari Mediterraneo, jamdudum, quum Francorum opes vigerent, in duas partes divisa, in Franciam Tiotiscam, vel Tioscam, id est Teutonicam, et Franciam Romanam. Francia Romana incipit a finibus Flandrorum: cujus meminit Luitprandus, *Quumque* (inquit) *Burgundiorum regna transiens Franciam quam Romanam dicunt ingredi vellet*. Nimirum Franciam Romanam vocat quæ Romanensi lingua loquitur, ut distingueret ab ea quæ Tiotismo seu Teutonismo utitur, quæ Flandros, Brabantos, Hollandos, Treveros, Colonienses, et alios Ripenses, Germanos continet. Rursus præter Romanensem linguam, duæ sunt in Regno Franciæ quæ nullam cognationem, neque inter se, neque cum Romanensi habent, Aremoricus Britonismus, et Cantabrica dialectus, quam Basculorum linguam vocant. Britonismus Aremoricus est idem cum eo, qui in Cornuallia Angliæ in usu est. Nam Aremorici et Anglicani sine interventu interpretis inter se negotiantur, et alter alterum intelligit, quanquam propagines Aremoricæ a matrice anglicana multum degenerare jamdudum coeperint. In tribus diœcesibus Aremoricis, Curosoptensi, Leonensi, et Trecoriensi, nulla alia lingua in usu est præter Britonismum, in Nannetensi, Venetensi et Briocensi utraque dialectus

locum habet, Romanismus et Britonismus. Cantabrisimus incipit a suburbicariis partibus Baionæ Lapurdensium, et itinere sex aut septem dierum in intima montanæ Hispaniæ extenditur. Galli omnes qui ea lingua utuntur vocant *Bascos*, vel *Basculos*. Hispani regionem in qua illa dialectus locum habet, generali nomine *Bascuença* vocant. Nihil barbari, aut stridoris, aut anhelitus habet : lenissima est et suavissima : estque sine dubio vetustissima et ante tempora Romanorum illis finibus in usu erat.

C. C.

LE ROMANZ DE SAINT FANUEL

ET DE SAINTE ANNE ET DE NOSTRE DAME ET DE
NOSTRE SEGNOR ET DE SES APOSTRES

Le ms. 350 de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier qui fait l'objet de la présente publication est ainsi décrit dans le *Catalogue des mss. des bibliothèques des départements* (t. I, p. 426) :

350. Petit in-4° oblong, sur velin. « Le romanz de Saint Fanuel et de Sainte Anne et de Nostre Dame et de Nostre Segnor et de ses apostres. » — XIII^e-XIV^e siècle. — Fonds de Bouhier, E, 41. Le commencement manque.

Ce mss. est relié en velours noir, comme beaucoup d'autres du même fonds. Le feuillet de garde, en parchemin, porte, en capitales rouges, imitant les caractères d'imprimerie, le titre suivant :

Romant | de S. Ganuel¹ | S. Anne | de Nostre Dame | de
N. Seigneur | et de | ses Apostres.

et au-dessous, en cursive noire, de la main de Bouhier :

Ms. | de la Bibliothéque de M^r le Presid^t Bouhier | E. 41 |
MDCCXXI.

Les folios sont numérotés, d'une main moderne, de 1 à 61 sans interruption, en chiffres romains. On n'aperçoit aucun reste d'une an-

¹ A la marge, en cursive noire, de la main de Bouhier : *ou Fanuel*.

cienne numérotation : aucune trace n'apparaît non plus de l'ablation des deux feuillets qui manquent, comme on le verra plus loin, bien que le catalogue n'en dise rien, entre le folio 23 et le folio 24.

Le poème contenu dans le ms. de Montpellier comprend deux parties, dont chacune formait peut-être à l'origine un poème distinct et indépendant. La première, dont la source n'est inconnue, est proprement le *Roman de S. Fanael* ; la seconde est une histoire légendaire de la Vierge et de Jésus, qui s'inspire à la fois des évangiles apocryphes et des livres canoniques du Nouveau Testament. Je désignerai ici, pour abrégér, la première par A, la seconde par B.

J'ignore si A se rencontre quelque part isolé ; on ne l'a, du moins à ma connaissance, signalé jusqu'ici comme tel dans aucun ms. Quant à B, on le trouve, paraît-il¹, séparé de A comme de tout autre poème, mais avec de nombreuses et notables différences, dans les trois mss. suivants, qui diffèrent également entre eux, et pour l'étendue et pour le choix des détails :

Bibl. nat. n° 1533 (XIII^e s.), fol. 1-33 ;

— n° 1768 (XIV^e s.), fol. 101-134 ;

Bibl. d'Arras, n° 139².

Dans le ms. L u 14 de la bibliothèque de l'Université de Turin, le même poème paraît avoir été intercalé, partie au milieu, partie à la fin de la *Bible* d'Herman de Valenciennes³.

Les mss. dans lesquels la présence de A a été jusqu'ici constatée sont les suivants :

A : n° 350 de Montpellier (celui que je publie) ;

B : n° 634 de la bibl. de Berne (XIII^e siècle). Voy. le catalogue de Sinner, t. III, p. 387, et celui de Hagen, p. 489 ;

C : n° 1137 de la bibliothèque de Grenoble. Voy. Jean Bonnard, *les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge*, p. 181.

D : n° 170 de la bibliothèque de Donaueschingen. Voy. Stengel, *op. cit.*, p. 20. Le *Roman de Fanael* a été publié en 1842, d'après

¹ Voy. Reinsch, *die Pseudo-Evangelien von Jesu und Maria's Kindheit*, p. 42 ; Jean Bonnard, *les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge*, p. 227.

² M. Reinsch ajoute Arsenal B. L. F. 288 (aujourd'hui 5204) ; mais, d'après M. Bonnard, p. 235, ce ms. ne contient pas le même texte que les trois autres.

³ Voy. E. Stengel, *Mittheilungen aus franzoesischen Handschriften der Turiner Universitaets-Bibliothek*, pp. 20-22 ; Jean Bonnard, ouvrage cité, p. 231.

ce ms., par Joseph de Lassberg, qui en était alors le possesseur, à la suite de *Ein schoen alt Lied von Grave Fritz von Zolre*, pp. 67-80.

E n° 273 des mss. Hamilton, à Berlin. Voy. H. Suchier, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. VIII, p. 429.

F : Le ms. que je désigne ainsi est peut-être à identifier avec le dernier de ceux qui précèdent¹. Peut-être est-il aujourd'hui égaré ou perdu. Quoi qu'il en soit, il a appartenu à Dom Carpentier, qui en a tiré de nombreux exemples pour ses additions à Du Cange, et qui le mentionne comme suit, dans la table des *Poetæ gallici vernaculi retores mss.* (Du Cange-Henschel, VII. 450): « Vie de Jésus-Christ, écrite en 1323. *Ex Museo meo.* »

G : Bibl. de lord Ashburnham, n° 171 de la collection Barrois; appartenait précédemment à Leroux de Liney. Voy. *l'Hist. litt. de la France*, t. XVIII, p. 833; Le Roux de Liney, *le Livre des légendes*, p. 24; E. Stengel, ouvrage cité plus haut, p. 46; R. Reinsch, dans l'*Archiv* de Herrig, t. LXVII, p. 234, note.

H : British Museum, ms. add. 15606², fol. 38-42. Voy. R. Reinsch, *op. cit.*, p. 20, et le même auteur, dans l'*Archiv* de Herrig, t. LXVII, p. 234, et p. 263, où la légende de Fanuel est publiée en entier d'après ce dernier ms.

Dans le ms. **G**, la légende de Fanuel est intercalée au milieu de la *Bible* d'Herman de Valenciennes. Mais l'interpolation ne se borne pas à cette légende, et je ne sais si ce qui la suit est identique, quant à la rédaction, comme il l'est quant au sujet, à la partie correspondante du ms. de Montpellier. « La *Bible* d'Herman, dit Amaury Duval (*Hist. litt.*, XVIII, 833), est en vers dits alexandrins; le poème (celui de Fanuel), qui la divise par moitié à peu près, est en vers de huit syllabes, et a pour titre: *De Notre-Dame Sainte Marie*. (Suit l'analyse, avec extraits, de la légende de Fanuel). . . . Après cette légende viennent les aventures de la mère de la Vierge, telles ou à peu près telles qu'elles sont racontées dans les livres apocryphes; . . . le poète raconte encore la naissance du Christ, la fuite en Égypte, etc., etc.; il ne s'arrête qu'aux circonstances apocryphes du massacre des innocents. Là recommence la Bible en vers alexandrins. »

Dans **H**, c'est dans un autre poème, celui de la *Conception Nostre*

¹ Il ne paraît pouvoir l'être, d'après ce que j'en connais, avec aucun des autres.

² Ce ms., d'après M. Paul Meyer, qui en a donné (*Romania*, VI, 1-46) une notice détaillée, où je ne vois pas pourtant signalée la légende de Fanuel, est du commencement du XIV^e siècle.

Dame de Wace, que la légende de Fanuel a été interpolée¹. On l'y a insérée presque au commencement, immédiatement après les vers

Tot ce que andui conqueroient
De tot lou gahein que il faceent²,

en en rejetant les 28 premiers vers et en la faisant précéder des deux suivants, qui servent de suture :

Or revolons arrier torner,
De Fanoau volons parler³.

Dans **D**, je ne sais si c'est aussi au poëme de Wace que **A** a été joint. On pourrait le supposer, d'après le titre donné par von Lassberg à sa publication (*Dies iest aus dem franzoischen Gedicht von Leben und Sterben Mariæ*), où il n'est pas question de Jésus. Le premier feuillet de ce ms. manque, et avec lui le début du poëme, qui y commence aujourd'hui au vers *Sy me laissez a vous parler*, lequel est le vingt-troisième de mon édition. Comme les feuillets restants en contiennent chacun quarante, on doit supposer, à moins qu'une miniature n'occupât presque en entier la première page, que le début avait à peu près 18 vers de plus que dans **B** et probablement aussi que dans **A**. Ces 18 vers étaient-ils les premiers du poëme de Wace? Quant à la partie du ms. encore inédite, l'histoire de Fanuel s'y rattache par les mêmes quatre vers que dans **A** et dans **D**, ce qui nous laisse ignorer si c'est le poëme de Wace, celui de Montpellier (**B**) ou tout autre⁴.

Le ms. **B** débute comme **A** par la légende de Fanuel; mais la

¹ L'auteur de cette interpolation n'était pas du même sentiment qu'un autre copiste du poëme de Wace, qui, après le vers

Anna de Belleem fu née

(p. 10 de l'édit. citée), a intercalé ceux qui suivent (ms. 1527 de la B. N., fo 2):

De flour ne fu pas engenrée,
Ce saichies vos certainement,
Mais d'oume conseue charnelment.
Celles et cil soient confondu
Qui croient .i. roumans qui fu
Qui dist que de flour iert venue
Sainte Anne et engeneue.

Voy. l'*Histoire littéraire*, t. XVIII, p. 837.

² P. 11 de l'édition Mancel et Trebutien.

³ L'interpolation, dans **H**, ne se borne pas à la légende de Fanuel. On y a inséré d'autres récits, dont un au moins se retrouve, mais sous une rédaction différente, dans la seconde partie du ms. de Montpellier (vv. 2303-2352 de mon édition). Cf. R. Reinsch, dans l'*Archiv*, t. LXVII, p. 234, note.

⁴ Ces quatre vers (599-603 de mon édition) servent aussi de suture, dans le

suite ne concorde pas. C'est donc encore à un poëme différent, au moins par la forme, car il paraît quant au fond, et même dans le détail, très-voisin du nôtre, que cette légende est ici rattachée.

Quant à **F**, les passages qui en sont cités en divers endroits par Dom Carpentier prouvent que ce n'est pas non plus le poëme de Montpellier, c'est-à-dire B, qui y est joint à A. C'est un poëme dont le sujet est le même, mais dont la rédaction, malgré l'identité de quelques détails, est différente, et qui paraît plus développé.

En résumé, négligeant les mss. sur lesquels je manque d'informations suffisantes, je trouve que le *Romanz de Fanuel* a été joint au moins à quatre ouvrages différents :

1^o Dans le ms. de Montpellier, à la vie de Marie et de Jésus que j'ai désignée par B, et dont M. Reinsch a publié de longs extraits (ouvrage cité, pp. 47-74), d'après le ms. 1577 de la B. N., qui offre d'ailleurs un texte beaucoup plus étendu que celui de Montpellier ;

2^o Dans les mss. de Berne et de Grenoble, et dans celui de Dom Carpentier, à un autre ou à d'autres poëmes sur le même sujet ;

3^o Dans le ms. de lord Ahsburnham, à la *Bible* d'Herman de Valenciennes ;

4^o Dans celui du British Museum, à la *Conception Nostre Dame de Wace*⁴.

Le ms. de Montpellier présente deux lacunes, l'une dans A, l'autre dans B. La première, qui est la seule dont le catalogue fasse mention, est tout à fait au commencement. Elle résulte de la perte du premier feuillet du ms., qui devait contenir au maximum 62 vers (c'est le contenu de chacun des feuillets suivants), mais probablement quelques-uns de moins, à cause de la place que devait prendre

ms. de Turin, entre le fragment de la *Bible* d'Herman et celui de notre poëme (B), que l'on y a joint. Mais ils y sont précédés, ce qui n'a pas lieu dans **H**, de deux autres vers :

Les noces furent molt vaillans,
Ce nous tesmoigne sains Johans,

qui sont les derniers de A ; ce qui doit faire supposer que le compilateur du ms. de Turin avait sous les yeux un ms. analogue à celui de Montpellier, c'est-à-dire qui contenait au complet la légende de Fanuel, légende qu'il aura supprimée, comme trop contraire à l'orthodoxie, en en conservant seulement les derniers vers, qu'il était facile de rattacher au fragment d'Herman transcrit par lui.

⁴ Constatons aussi dès à présent que c'est à ce dernier poëme, comme on le verra dans les notes, que la fin de B, à partir du v. 3668, a été empruntée, du moins dans le ms. de Montpellier.

l'incipit et peut-être une lettre ornée. J'ai comblé cette lacune à l'aide du ms. de Berne, où la partie correspondante renferme 58 vers¹.

La seconde lacune, qui résulte de la perte de deux feuillets, existe entre les folios actuels 23 et 24. Je l'ai comblée à l'aide du ms. 1533 de la B. N., après avoir vainement essayé de le faire à l'aide du ms. de Berne, et c'est précisément cette tentative infructueuse qui m'a donné la preuve que le *Romanz de Fanuel* n'avait pas dans ce dernier la même suite que dans le ms. de Montpellier.

On comprendra facilement par ce qui précède que l'édition que je donne ici du *Romanz de Fanuel* ne saurait être une édition critique. Mais elle pourra, je l'espère, être utile à ceux qui seraient mieux en situation que je ne le suis d'en préparer une. Ils y trouveront le texte du ms. de Montpellier, qui n'est pas, à ce qu'il m'a paru, le plus mauvais, intégralement reproduit, et accompagné des variantes essentielles des autres mss., dans les parties correspondent aux extraits de ces derniers qui ont été publiés. Sur les rapports de ces mss. entre eux, une observation générale peut dès à présent être faite.

Tandis que A présente dans tous les mss., autant qu'il m'est possible d'en juger, un texte identique, sauf quelques légères variantes, et de même étendue, B, au contraire, comme je l'ai déjà remarqué, offre d'un ms. à l'autre des différences considérables. Des épisodes entiers, par exemple, manquent dans le ms. de Montpellier, qu'on trouve dans l'un ou l'autre des mss. de Paris ou dans tous les deux.

Je n'ai pas les moyens d'instituer entre ces trois mss., en particulier, non plus qu'entre ceux-ci et ceux qui contiennent des poèmes sur le même sujet, mais, à ce qu'il paraît, de rédaction différente, une comparaison suivie. Mais je profiterai des descriptions et des extraits de ces mss. qu'on a publiés jusqu'à présent ou que j'ai pu autrement me procurer, pour noter les ressemblances et les différences qu'il m'a été possible de reconnaître entre eux et celui de Montpellier.

Les sigles que j'emploie sont, pour la première partie du poème (A), les capitales grasses de **A** à **H**, dont la valeur est indiquée ci-dessus (pp. 119-120); pour la deuxième partie (B), les caractères ordinaires, mais gras également, qui suivent :

a : ms. n° 350 de Montpellier ;	i : n° 1533 de la B. N. à Paris ;
b : n° 634 de Berne ;	k : n° 1768 de la B. N. à Paris ;
c : n° 1137 de Grenoble ;	l : n° 139 de la bibl. d'Arras ;
f : ms. de Dom Carpentier ;	m : ms. L II 14 de la bibl. de
g : ms. de lord Ashburnham ;	Turin.

(A suivre.)

C. C.

¹ La copie de ces 58 vers et de ceux du même ms., qu'on trouvera ci-après dans les notes (v. 1520), m'a été procurée par M. E. de Müllinen, à qui j'adresse ici l'expression de ma gratitude.

DIALECTES MODERNES

CONTES POPULAIRES DU LANGUEDOC¹

(Suite)

III. — Lou Louporou

Un coup, i oviò un ouome vieuze qu'oviò tres efons, e s'ero tournat morida. Lo moirastro li diguèt d'ona lous perdre.

Lous efontous, qu'ou-z-entendèrou, onèrou ocouò d'uno tanto; lo tanto loui bolhet de lentilhos. Lous efontous los semènèrou lou louong del comi.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous seguiguèrou loi lentilhos e tournèrou o l'oustal.

O l'oustal monjavou uno posquado; diguèrou: « Nautres ne monjorion pla un pauc, moun paire, se sovias. »

TRADUCTION

III. — Le Loup-Garou²

Il était une fois un homme veuf qui avait trois enfants et s'était remarié. La marâtre lui dit d'aller les perdre.

Les enfants, qui l'entendirent, allèrent chez une tante; celle-ci leur donna des lentilles, que les enfants semèrent tout le long du chemin.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants suivirent les lentilles et retournèrent à la maison. A la maison, on mangeait un gâteau de farine; ils dirent: « Nous en mangerions bien un peu, mon père, si vous vouliez. »

¹ Voir les fasc. d'avril et juillet 1885.

² J'ai écrit ce conte sous la dictée d'une jeune fille de Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron), dont j'ai oublié le nom.

Lo femno diguèt o soun ouome : « Me lous as pas perduts !
Es otal que fas ? »

Lou paire loui tournet prene per lous ona perdre.

Possèrou tournat ocoù de lo tanto ; lo tanto loui bolhet un
escoutou de fiol.

Estaquèrou l'escoutou o-z-uno bronqueto e de louong del
comi toujour descantounavou.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous prenguerou l'escoutou e toujour escantou-
navou : « En escantounen, i orrivoren »

Quon fousquèroun o l'oustal, monjavou de trufos ; diguè-
rou : « Nautres ne monjorion pla un pauc, mouu paire, se
sovias ? »

Lo femno diguet : « Ocoùs otal que fas ? Jomai me lous per-
des pas. »

Lou paire loui tournet prene per lous ona perdre e loui
dounet pas lou tems d'ona ocoù de lo tanto.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous eron lasses, s'endormiguèrou.

Quon se derebelhèrou, sogèrou pas pus ounte onà.

La femme dit à son mari : « Pourquoi ne les as tu pas perdus ?
C'est ainsi que tu fais ? »

Le père les prit de nouveau avec lui pour aller les perdre.

Ils allèrent encore chez leur tante ; elle leur donna une petite pe-
lotte de fil.

Ils attachèrent le bout du fil à une petite branche, et tout le long
du chemin ils le dévidèrent.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants prirent l'écheveau et le pelotonnèrent : « En le pelo-
tonnant toujours, nous arriverons. »

A la maison, on mangeait des pommes de terre ; ils dirent : « Nous
en mangerions bien un peu, mon père, si vous vouliez. »

La femme dit à son mari : « C'est ainsi que tu fais ? Tu ne les per-
dras donc jamais ? »

Le père les prit encore avec lui pour aller les perdre et ne leur
laissa pas le temps d'aller chez la tante.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants étaient fatigués, ils s'endormirent.

En se réveillant, ils ne surent plus où se diriger.

En cerquen soum comi, trovèron un oglon ; lou semenèron e toujour eridavou : « *Petit gland, viens grand ; petit gland, viens grand ; petit gland, viens grand.* »

Quon lou rouve soguet vengut bel, lou pus grand li mountet dessus : lous autres li disiòu : « Ogacho d'oqueste coustat, se veses pas ré ? »

» — Vese pas ré.

» — Ogacho d'oqueste, que belèu veiras quicouom.

» — Vese olai un oustolou.

» — Ogacho-lou pla, que loi onoren. »

Ocouò èro l'oustal del loup-orou ; i oviò pas que lo femno.

« — Nous gordorias pas ? »

» — Nani, que se lou loup-orou veniò, vous monjoriò.

» — N'agués pas pòu ; dounos-nous o monjà. »

Lo femno loui dounet o monjà e lous emborret dins un gronier ; loui bolhet uno quouito de rat : « Quon lou loup-orou vendró, li forets veire oquelo quouito de rat pel trauquet. »

Quon lou loup-orou venguèt :

« De que so i o ? »

» De que soi put ? »

En cherchant leur chemin, ils trouvèrent un gland ; ils le semèrent en disant : « *Petit gland, deviens grand ; petit gland, deviens grand ; petit gland, deviens grand.* »

Quand le chêne eut bien poussé, le plus grand des enfants monta dessus ; les autres lui disaient : « Regarde de ce côté si tu ne vois rien. »

» — Je ne vois rien.

» — Regarde de celui-ci, peut-être tu verras quelque chose.

» — Je vois là-bas une petite maison.

» — Regarde-la bien, nous irons. »

C'était la maison du loup-garou ; il n'y avait que sa femme.

« — Ne nous donneriez-vous pas asile ? »

» — Non, car si le loup-garou venait, il vous mangerait.

» — Ne craignez rien et donnez-nous à manger. »

La femme les fit manger et les enferma dans un grenier ; elle leur donna une queue de rat : « Quand le loup-garou viendra, vous lui montrerez cette queue par le trou de la serrure. »

Quand le loup-garou rentra :

« Qu'y a-t-il ici ? »

» Qu'est-ce qui pue ? »

» De car de ereztiò
 » So i » avut.

» — Monjo so que te dououne, ocoù soum pas que tres efontous que soum vengueh, e lous oi emborraeh dins lou gronier. »

Lou louporou loï vai per veire s'èrou grasses ; lous efontous li foguèrou possa la quouito de rat : veget qu'èrou magres. Olara s'en vai.

Quon tournet, lous efontous agèrou perdudo la quouito de rat ; colguèt que fosquèssou veire soui detous : veget qu'èrou grasses e n'en mouget un. Quon l'oget moujat, s'endourmi-guet.

Olara lous autres sourtiguèrou del gronier ; vegèrou que lou louporou dourmissiò. Onèrou joust un liech, i trouvèrou un plat de pego, lou metèrou sus l'ueù del louporou e s'en onèrou o l'estable de los cabros.

Quon lou louporou se derevellhet, dignet : « Es otal qu'ovès fach, mais vous óurai bé. »

Onet o l'estable de los cabros e metet uno rodo de mouli tra lo ponorto ; toutos los cabros que possavou, lous toucavo lou piech en diént : « Tu sios cabro, — tu sios boue. »

» De la chair de chrétien
 » Il y a eu ici.

» — Mange ce que je te donne ; ce sont trois petits enfants qui sont venus, et je les ai enfermés dans le grenier. »

Le loup-garou y va pour voir s'ils étaient gras ; les enfants lui firent passer la queue de rat : il vit qu'ils étaient maigres, alors il s'en alla.

Quant il revint, les enfants avaient perdu la queue de rat ; il fallut qu'ils montrassent leurs petits doigts : il vit qu'ils étaient gras et il en mangea un.

Après l'avoir mangé, il s'endormit.

Alors les autres sortirent du grenier ; voyant que le loup-garou dormait, ils allèrent sous un lit, y trouvèrent un plat plein de poix, le mirent sur l'œil du loup-garou et allèrent se cacher dans l'étable des chèvres.

En s'éveillant, le loup-garou s'écria : « Ah ! c'est ainsi que vous avez fait ; mais je vous attraperai bientôt. »

Il alla à l'étable des chèvres et mit une meule de moulin derrière la porte ; à toutes les chèvres qui passaient, il touchait les mamelles en disant : « Tu es une chèvre. — tu es un boue. »

Quon los cabros seguèrou toutes possados, lous efontous diguèrou : « Aro, coussi foren ? »

Prenguèrou uno pel de cabro, se la metèrou sus l'esquino e diguèrou : « Dol tems que regordorè se ocouò es uno cabro ou un boue, li loïssoren lo pel o loi mos e nou' n onoren. »

Del tems que lou loup-orou toucavo s'ero uno cabro ou un boue, lo pel li restet o loi mos : « Es otal qu'ovès fach, mais vous òurai bé. »

Lous efontous s'en onèrou joust un rouoc que i' oviò o lo cavo del loup-orou.

Lou loup-orou loui sentignèt, venguèt, e, coumo ié vesio pas ré, mountet sul rouoc e se tuèt.

Lous efontous prenguèrou un cobridou e diguèrou o lo femno : « Lou cal tua e lou cal fa couoire.

» — Coussi foren per lou tua ?

» — Vous onon fa veire : metès vouostre cap sul souc. »

Quon fousquet courbado sul souc, omé uno destrau li coupèrou lou couol.

Pièi, sesquèrou loui mestres de l'oustal.

Quand tout le troupeau fut sorti, les enfants se dirent : « Maintenant qu'allons-nous faire ? »

Ils prirent une peau de chèvre, se la mirent sur le dos en disant : « Pendant qu'il regardera si c'est une chèvre ou un bouc, nous lui laisserons la peau entre les mains et nous partirons. »

Pendant que le loup-garou tâtait si c'était une chèvre ou un bouc, la peau lui resta entre les mains.

« — Ah ! c'est ainsi que vous avez fait ; mais je vous attraperai bien. »

Les enfants allèrent se cacher sous un rocher dans la cave du loup-garou.

Le loup-garou les sentit ; il vint, et comme il n'y voyait goutte, en montant sur le rocher, il se tua.

Les enfants prirent un jeune chevreau et dirent à la femme : « Il faut le tuer et le faire cuire.

» — Comment faire pour le tuer ?

» — Nous allons vous le montrer ; mettez votre tête sur ce billot. »

Quand elle fut inclinée sur le billot, avec une hache ils lui coupèrent le cou.

Puis ils furent les maîtres de la maison.

L. LAMBERT.

(A continuer.)

SOUNETS LAGNATS

A la memoria de moun am'c A. Gautier

I

S'acabava Juliet quand lou grèn barroullaire
Sus las espigas d'or toumbava de soun pes,
Quand lou bauch cavalin, erin au vent, nas en l'aire,
Trissava lou pallun, aubourant nivou 'spes.

Au tantost se vesie, rebaussat, lou moundaire,
Manejà soun cruvèl d'un biais res entrepres,
E sus lou grand bourras, vallhent acimelaire,
Voujà 'n blad manefie, sans jol, niela, ni gres.

Rafis e journaliès à l'eminau passavou
Lou gran caucat dau jour, à l'aise l'ensacavou ;
Pioi, lou sourel couchat, l'embarravou 'u cantant ;

SONNETS MÉLANCOLIQUES

A la mémoire de mou ami A. Gautier

I

Juillet touchait à sa fin, lorsque le pesant rouleau — sur les épis dorés tombait lourdement. — lorsque la folle bande de chevaux, crins au vent, nez en l'air, — hachait la paille, soulevant un épais nuage.

Dans l'après-midi, on voyait, (les manches) retroussées, le vanneur — manier son criblé avec adresse, — et sur la grande toile tendue verser, entasser vaillant, — un blé magnifique, sans ivraie, nielle, ni menue pierraille.

Valets de ferme et journaliers au boisseau passaient — le blé dépiqué dans la journée, ils le mettaient en sacs à l'aise; — puis, le soleil couché, ils l'enfermaient en chantant ;

E s'ausissiè, lou vespre, au mas, davans la porta,
 Lous viels aginoullhats, d'una vouès douça e forta,
 Dire à Dieu gramceis per lous benfachs de l'an.

II

Setembre s'ouvrissiè quand lou mau qu'estransina
 Sus lou jouve aliechat faguèt soun darriè 'sfort ;
 Quand dins l'oustau doulent, terribla pelegrina,
 Intrèt, sa dallia 'n man, la despietousa Mort.

Au tantost se vejèt, caminant, testa clina,
 Lous parents, lous amics, segni, ples de maucor.
 Un càrri negresit à la gleisa vesina,
 Entre eles se diguent : « Ai, qu'es triste, aquel sort ! »

Clercs, capelans e dón au clauset lou meneroun ;
 Dedins un cros founzut, pecaire, l'entarreroun ;
 Pioi, lou cor matrassat, degueroun s'entournà . . .

E s'ausiguèt, lou vespre, au maset, de tout caire,
 Dous manits ourfanèls que sounavoun soun paire,
 Emb una véusa en plours que fasié que souscà.

Et l'on entendait, le soir, au mas, devant la porte, — les vieillards agenouillés, de leur voix forte et douce, — dire merci à Dieu pour les bienfaits de l'année.

II

Septembre commençait, lorsque le mal qui torture — sur le jeune homme alité fit son dernier effort, — lorsque dans la maison dolente, terrible pèlerine, — entra, sa faux en main, la Mort impitoyable.

Dans l'après-midi, on vit, cheminant, tête baissée, — les parents, les amis, suivre pleins de tristesse — un char tendu de noir à l'église voisine, — se disant : « Qu'un pareil sort est à plaindre ! »

Clercs, prêtres et deuil l'accompagnèrent au clos (des morts) ; — dans une fosse profonde il l'ensevelirent ; — puis, le cœur brisé, ils durent s'en revenir

Et l'on entendit, le soir, au mas, de tous côtés, — deux petits orphelins appelant leur père, — et une veuve en pleurs qui ne cessait de gémir.

LOU DESTIN

A moun ami E. Ricome, que venié de perdre soun paire

Lou bonur, paure ami, trèvo pas nòsto terro :
Tant lèu que nous cresèn dins uno ouro prouspèro,
Lou Destin envejous nous mando quauque flèu.

Eres urous, l'a'n mes, au mié de ta famiho ;
Davans tu, l'Aveni, coumoul de pouësiò,
E veici que la Mort vèn faire ouchbro au tablèu !

Avèn bèu pregemi, sa dïcho es sèns countèsto ;
Contro un de sis arrèst, un ome lueho pas :
Pèr tant que fugue dur, quand sono un de si elas,
Sout lou cop malastra nous fau beissa la tèsto.

Dins toun grand dòu, pamens, counsèrves un soulas,
Es de dire : « Sa vido a passa franco, ounèsto ;
» A nautri, sis enfant, bèl eisèmple nou 'n rèsto,
» E pièi li que Diéu prend soun bèn mies qu'èicabas. »

LE DESTIN

A mon ami E. Ricome, qui venait de perdre son père

Le bonheur, pauvre ami, n'habite pas notre terre ; — aussitôt que nous croyons prospère l'heure présente, — le Destin envieux nous envoie quelque fléau.

Tu étais heureux, il y a un mois, au milieu de ta famille ; — devant toi, l'Avenir, rempli de poésie, — et voici que la Mort vient assombrir le tableau riant !

Nous gémissons vainement, ses décisions sont incontestables ; — un homme ne lutte pas contre un de ses arrêts : — quelque douleur que nous éprouvions, lorsque sonne un de ses glas, — sous le coup de malheur il faut baisser la tête.

Dans ton grand deuil, cependant, tu as une consolation, — c'est de dire : « Sa vie a passé franche, honnête ; — à nous, ses enfants, il » nous en reste un bel exemple, — et ensuite ceux que Dieu prend » sont bien mieux qu'ici-bas. »

NIUE DE TOUSSANT

Deman lou jour di Mort, funèbre anniversàri ;
 La luno sourno e palo, amount au fiermamen
 Rënd la niue mai paurugo:— es-ti que tèn d'à ment
 Li mourtau caminant l'amo pleno d'esglàri ?

Un velo souloumbrous davalo douçamen
 Sout la formo de nèblo; acato d'un susàri
 Lis oustau, li campas, e raprocho li ràri :
 La visto lèu se pèrd à dous pas soulamen.

Boufo uno auro jalado, e dis aubre li fueio
 Farandoulon mesclado i gros degout de plueio ;
 Dins li veno vous passo un long frissoun d'ourrou ;

Lou miaula di machoto arribo à vòsto auriho ;
 Sus li bord dóu camin, proumte, un fouletoun briho :
 Es uno niue d'esfrai, d'angouisso emai d'errour.

NUIT DE TOUSSAINT

Demain, le jour des Morts, funèbre anniversaire ; — la lune triste et pâle, au firmament, là-haut, — rend la nuit plus effrayante: — est-ce qu'elle guette les mortels cheminant l'âme remplie de craintes ?

Un voile sombre descend lentement — sous la forme de brume ; il couvre d'un suaire — les maisons, les champs, et resserre l'horizon : — bientôt on ne voit plus distinctement à deux pas devant soi.

Une froide brise souffle, et des arbres les feuilles — farandolent mêlées aux grosses gouttes de pluie : — il passe dans les veines un long et horrible frisson :

Le miaulement des chonettes arrive à l'oreille ; — sur les bords du chemin, rapide, un feu follet brille : — c'est une nuit d'effroi, d'angoisse et d'erreur.

A MADAMISELLO MIOUN

gênto sauro de Bèu-caire

Diéu culis quand ie plais, e sameno quand vòu :
 Me dounè Peïrounet quand rampelè ta maire ;
 Ti lagremo, mi cant, ensèn prenguèron vòu,
 Amor que tóuti dous avèn lou cor amaire.

Tres an plus tard, l'oustau regounflavo de dòu :
 S'amoussavo Peïret dins li bras de souu paire ;
 Un amour à toun eèn brihavo flame nòn,
 Sourrisié toun printèms au sublime assoulaire.

Quand plourères, chatouno, ignourave toun sort ;
 T'auriéu pourta, senoun, l'enfant qu'es aro mort,
 Aurian pensa ti plago emé nòsti caresso.

Vuei cantes, e ta vouès amaiso ma doulour ;
 Me dis : « Après l'espigno, ami, vendra la flour ;
 Leisso faire de Diéu la voulounta mestresso. »

A MADEMOISELLE MION

gente blonde de Beaucaire

Dieu cueille quand il lui plaît, et quand il veut il sème : — il me donna le petit Pierre quand il rappela ta mère à lui ; — tes larmes, mes chants, prirent leur vol ensemble, — car nous avons le cœur aimant tous les deux.

Trois ans plus tard, la maison se remplissait de deuil : — Pierre s'éteignait dans les bras de son père ; — un premier amour brillait dans ton ciel, — ton printemps souriait au sublime consolateur.

Quand tu pleuras, jeune fille, j'ignorais ton sort ; — je t'aurais apporté, sinon, l'enfant mort maintenant, — nous aurions pansé tes plaies avec nos caresses.

Tu chantes aujourd'hui, ta voix calme ma douleur ; — elle me dit : « Après l'épine, ami, la fleur reviendra ; — laisse faire de Dieu la volonté souveraine. »

VERITA

A 'N Antounin Glaize

Tout passo, lou Mau soul eternamen demoro ;
 Rèn n'es segur eici, franc l'obro de la Mort ;
 Ou counfound bèn souvènt remembranço e remord :
 Mai l'ome es faus dedins, mai es dubèrt deforo.

A la frucho d'amour sèmpe Jouvènço mord,
 Lou Vieiounge vai béure à-n-uno font plus orro ;
 A chasque pas tuertan l'Envejo que maucoro,
 Soun verinous fissoun aclapo li mai fort.

Negacioun fai bèu-bèu, Credulita nous sono,
 Inchaiènço l'emporto, e vivèn en doutant ;
 Foulige, coume un rèi, sus nòste mounde trono.

Un uiau de bon sèn luis pas qu'un istant,
 Tourna-mai lou bandèu sus nòstis iue retoumbo :
 Ansin, jouini, vieias, arriban à la toumbo.

P. CHASSARY.

VÉRITÉS

A Antonin Glaize

Tout passe, le Mal seul demeure éternellement ; — rien n'est sûr ici-bas, si ce n'est l'œuvre de la Mort ; — on confond souvent remords et souvenir : — plus l'homme est fourbe à l'intérieur, plus il est ouvert extérieurement.

Aux fruits d'amour toujours mord la Jeunesse, — la Vieillesse va boire à des sources moins pures ; — à chaque pas nous heurtons l'Envie attristante, — dont le venimeux aiguillon terrasse les plus forts.

Négation nous sourit, Crédulité nous appelle, — Scepticisme l'emporte et nous vivons dans le doute ; — Folie, comme un roi, trône sur notre monde.

Un éclair de bon sens ne luit qu'un instant, — le bandeau retombe de nouveau sur nos yeux : — ainsi, jeunes, vieillards, nous arrivons au tombeau.

P. CHASSARY.

ANDRÉ

Es arrivà de Caüterèt
Sus soun milor riche e laujè,
Menat per dous grises à souèt
Qu'en lioc res pot pas tene pèd
E qu'el soulet ten en respèt;
Fiers e valens, picant au pèd
Jout d'arnèis nòus de cap-en-pèd,
Plens de grillhots au soun discret,
Donnant juste l'accord parfèt,
Venoun de coumpli 'quel long viage.

Avan d'intrà dins lou vilage,
En ausissent 'quel roumanage,
E vesent tant bèl equipage
Tout s'encourris sus soun passage.
E pioi chacun, couma d'usage,
Dis soun vèr sus lou personnage:
Un dis qu'es fol, l'autre qu'es sage,
D'autres qu'a sang-frech e courage

ANDRÉ

Il est arrivé de Caüterets — sur son milord riche et léger, — traîné par deux petits (chevaux) gris accomplis — que nulle part aucun n'égale à la course — et que lui seul peut maîtriser; — vaillants et fiers, frappant du sabot, — sous des harnais battant neuf, — couverts de grelots au son discret, — donnant juste l'accord parfait, — ils viennent d'accomplir ce long voyage.

Avant d'entrer dans le village, — en entendant ce brouhaha, — et, voyant aussi bel équipage, — tout accourt sur son passage; — et puis, chacun, selon l'usage, — dit son mot sur le personnage: — un dit qu'il est fou, l'autre qu'il est sage, — d'autres qu'il a sang-froid et

Per mestrejâ tal atalage,
 E que, ma fe, sarié daumage,
 Après un tant bèl eiritage,
 L'arivèsse quicon de mau.

El, sans fa cas à tal perpau,
 Sus lou sèti, drech coum' un pàu,
 Travèssa la foula d'un saut;
 Mais d'aco res s'en sap pas mau,
 Car es pas fier nimai brutau;
 Amaï l'or raje à soun oustau
 Couma lou fugènt d'un agau.
 A jamai sourtit de carau,
 E, sans toucâ lou capitâu,
 Sap rendre service à prepau.
 Per que ie soui, ara me cau
 Dire per que tout lou calina.

Sa grand, qu'èra mai ma cousina.
 M'aprenquet que dins sa jassina,
 Sa maire, la paura mesquina,
 Lou faguet embe la crespina,
 E que la fada Melusina,
 En vesent sa poulida mina,
 Vouguet d'au cop n'estre mairina ;

courage — pour maîtriser tel attelage, — et que, ma foi, ce serait dommage — que, après un aussi bel héritage, — il lui arrivât malheur.

Lui, sans s'arrêter à ces propos, — sur le siège, debout comme un pïen, — traverse la foule d'un bond ; — mais de cela personne ne se fâche, — car il n'est ni fier ni brutal, — et, quoique l'or coule dans sa maison — comme l'eau à la sortie du bief, — il n'est jamais sorti de son rang, — et, sans toucher au capital, — il sait rendre service à propos. — En même temps, je vais vous dire — pourquoi tous le caressent.

Sa grand'mère, qui était aussi ma cousine, — m'apprit que dans ses couches, — sa mère, la pauvre défunte, — le mit au monde tout coiffé, — et que la fée Melusine, — en voyant sa jolie mine, — voulut

Pioi, emb sa baguea divina.
 le touquet souu frontet seren.

Sans n'en mai dire se coumprend
 Que, despioi qu'a l'age e lou sen,
 E la força e l'entendemen,
 Emb' aquel fier ajudamen,
 Tout ce que fai ou qu'entrepren,
 Tout ce que gambia, biga ou vend,
 Sas fantasiés, e n'a tout plen,
 Tout russis que betalunen ;
 E s'en durara 'na passada,

Car tout vesiat d'aquela fada
 A la santat d'assegurada,
 De pertout ie plòu lou sagan
 E ven vièl, vièl, vièl coume un bane !

LANGLADE.

en être la marraine. — Puis, avec sa baguette divine, — elle toucha son petit front serain.

Il va sans dire — que, depuis qu'il a l'âge et la connaissance, — et la force et l'intelligence, — avec cet aide puissant, — tout ce qu'il fait et entreprend, — tout ce qu'il échange, troque ou vend ; — ses fantaisies, et il en a tout plein, — tout lui réussit à souhait, — et il y en a pour longtemps,

Car tout favori de cette fée — a la santé assurée, — l'or tombe chez lui de toutes parts. — et il devient vieux, vieux, vieux comme un bane.

LANGLADE.

LA MORT D'UN POUTOUN

POUEMO PROUVENÇAU

A P. Chassary

I

Drecho sus lou cresten d'un serre, arregardavo
Trescoula l'astre rei dóu jour,
E sa pensado s'en anavo
Liuen, bèn liuen vers aquéu qu'empourtè soun amour.
Si bouco, de pourpro pastado,
Au bout de si det mistoulin
An pausa tendramen un bais ; — de plour bagnado,
Ié dono pièi lou van, e l'enmando cilalin.

De l'aup prouvençalo
Parti, lou poutoun
S'enauro, d'amount
En plano davalò.
Franquis riéu e prat ;

LA MORT D'UN BAISER

POEME PROVENÇAL

I

Droite sur la cime d'une montagne, elle regardait — descendre à l'horizon l'astre roi du jour, — et sa pensée s'en allait — loin, bien loin vers celui qui emportait son amour. — Sa bouche, pétrie dans la pourpre, — au bout de ses doigts mignons — a déposé tendrement un baiser. — De larmes baignée, puis elle donne à ce baiser l'essor, et l'envoie là-bas. . . .

De l'Alpe provençale — parti, le baiser s'élève ; de là-haut — il descend dans la plaine. — Il franchit prairie et ruisseau ; — il escalade

Colo e mount escalo.
 Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arrestarà.....
 Ounte l'avès manda, bèlli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'agandira.

II

Lóugié coume un respir de femo,
 Emai fugue un brigoun greva
 Pèr lou bagnun d'uno lagremo,
 Veici qu'en Arle es arriva.....
 D'asard en Arle s'acampavon
 Li felibre, e, dóu vent conehà,
 Au mié di cansoun qu'escampavon,
 Restè lou bais entrepachà.

Di felibre, per li poutouno
 Soun li vers sempre amistadous.
 Taut de l'alén de la chatouno
 Lou bais gardavo l'aflat dous,
 Que subran li cansoun calèron ;
 E, dintre si las, per leissa
 Lou tendre messagié passa,
 I quatre vènt s'espandiguèron.

colline et montagne.— Le baiser a des ailes, — rien ne l'arrêtera...
 — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — votre baiser saura se rendre.

II

Léger comme un soupir de femme, — bien qu'un peu appesanti—
 par l'humidité d'une larme, — le voici arrivé à Arles.— Par hasard,
 dans Arles étaient réunis — les félibres, et, poussé par le vent, — au
 milieu des chansons qu'ils prodiguaient, — le baiser se trouva pris.

Des félibres aux baisers — les vers sont toujours sympathiques.
 — Si bien de l'haleine de la jeune fille — celui-ci conservait le souffle
 pur, — que tout à coup les chansons s'arrêtèrent ; — et, pour laisser
 dans leur réseau — le tendre messager passer, — ils s'évolèrent dans
 toutes les directions

LA MORT D'UN POUTOUN

Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arrestarà.
 Ounte l'avès mandà, bèlli bouco pourpalo.
 Voste poutoun s'agandira.

Libre, lou poutoun long dòn Rose
 Fuso; coussegui pér lou vènt.
 Fasié, coume un cruvéu de nose
 Sus li erso, lou vai-e-vèn.
 Avau lou marin acampavo
 Li niéu, troupéu d'orre moutoun,
 Que soun negre escabot barravo
 Lou camin de l'èr au poutoun.

Mai lou mistrau, que di mountagno
 Ounte trono subre li glas
 Vei dou paure bais la magagno,
 D'eilamoundaut accour foulas.
 Fai ràbi, boufò, quilo, estrasso
 Li nivo e lis enmando au larg.
 Per lou draïou que fai l'aurasso
 Lou poutoun lando vers la mar.

Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arrestarà.
 Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'agandira.

Le baiser a des ailes. — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourpée. — votre baiser saura se rendre.

Libre, le baiser le long du Rhône court; — secoué par le vent, — il faisait, comme une coque de noix — sur les vagues, le va-et-vient. — Là-bas le marin amassait — les nuages, — troupeau effroyable, — dont le bataillon obstruait, — pour le baiser, la route de l'air.

Mais le mistral, qui des montagnes — où il trône sur la glace — voit l'infortune du pauvre baiser, — de là-haut accourt affolé. — Il fait rage, souffle, siffle, déchire — les nuées et les envoie au large. — Par le chemin ouvert par la tempête, — le baiser s'avance vers la mer.

Le baiser a des ailes, — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourpée. — il saura se rendre.

Souto lou cœu blu que l'azuro,
 La mar alin s'espandissié,
 È, bressado per l'auro puro,
 Coume un sen goulle fermissié ;
 Dins lis èr, l'amarun de l'oundo
 Trasié si prefum oudourous ;
 Lou soulèu, dins de clartà bloundo,
 Enuegavo l'ourizouu rous.

Dins l'espâci, lou bais landavo,
 È, coubesènt de libertà.
 Emé li gai risènt jongavo,
 Foulastrejjant, sens s'arresta ;
 Landavo. . . . Avau, de dindouleto,
 Vœu galoï de negris aucèn,
 Venien contro êu faire l'aletto,
 De taco emmirgiaiant lou cœu.

« Avès pas vist, o giroundello !
 Fai lou bais, lou galant fidèu,
 Lou galant qu'uno chato bello,
 M'a coumanda d'ana vers êu ?
 — Entorno-te, se vos nous crèire,
 Respondon li viajaire alù,
 Torno-te, sens regarda' reïre,
 Au païs d'ounte siès vengù. »

Sous le ciel bleu qui la teint d'azur, — la mer là-bas s'étalait, et, bercée par la brise pure, — frémissait comme un sein goulé. — Dans les airs, l'onde amère — répandait ses parfums ; — le soleil, dans de blondes clartés, — noyait l'horizon roux.

Dans l'espace allait le baiser, — et, enivré de liberté, il jouait avec les vagues joyeuses ; — en folâtrant, sans s'arrêter, il allait. — Là-bas, des hirondelles, — bande gaie d'oiseaux au plumage noir, — venaient battre de l'aile contre lui, — diaprant le ciel de taches sombres.

« Vous n'avez pas vu, ô hirondelles ! — fait le baiser, l'amoureux fidèle, — l'amoureux vers qui une belle jeune fille — m'a ordonné d'aller ? » — « Retourne-toi, si tu veux nous en croire, répondent les voyageurs ailés, — retourne sans regarder en arrière, — au pays d'où tu es venu. »

Lis aucéu passon. Escalavo
 La niue sereno à l'ourizoun ;
 Adéjà lou céu s'estelavo.
 Landavo toujours lou poutoun.
 « Avès pas vist, bloundis estello !
 Ié crido, lou galant fidèu,
 Lou galant qu'uno chato bello
 M'a coumanda d'ana vers éu ?

— Vaqui, respondon lis estello,
 De milanto an que dins lou cèu
 Duerben nosti claro parpello
 Per bousca lis amant fidèu.
 Entancho-te, poutoun viajaire !
 Lou tèms n'a vergougno de res ;
 Per li cor l'absenço es un laire,
 Et chasque moument a soun pres ! »

Lou poutoun, desplegant sis alo,
 Parte : volo que voularas !
 L'aubo, avau, se levavo palo
 Sus de mouloun d'orre roucas
 Que dins sa lusour blanquejavon.
 Milo arangié, sauro fourèst,
 Souto lou ventoulet vuejavon
 Si sentour sus lou ribeirès.

Les oiseaux passent. La nuit montait — sereine à l'horizon ; — déjà le ciel se remplissait d'étoiles. — Le baiser allait toujours. — « Vous n'avez pas vu, blondes étoiles ! crie-t-il, l'amoureux fidèle, — l'amoureux vers qui une belle jeune fille — m'a ordonné d'aller ? »

« Voilà, répondent les étoiles, — des milliers d'années que dans le ciel — nous ouvrons nos claires paupières — pour chercher les amants fidèles. — Dépêche-toi, baiser voyageur. — Le temps n'a honte d'aucune de ses œuvres. — Pour les cœurs, l'absence est un larron, — et chaque moment a son prix. »

Le baiser, déployant ses ailes, — part ; il vole tant qu'il peut. . . . — L'aube, là-bas, se levait, pâle, — sur un amas d'affreux rochers — qui blanchissaient dans sa lumière. — Mille orangers, blonde forêt, — sous un vent léger répandaient — leurs senteurs sur le rivage.

« As pas frustà dins l'encountrado,
 Ventoulet ! lou galant fidèu,
 Lou bèu galant que l'adourado
 M'a coumanda d'ana vers éu ?
 — O ! sabe oumte es, douço poutouno !
 Se lou vos, te ié pourtarai . . .
 Mai fariés miès de . . . — La chatouno
 M'a di : Vai-t'en ié, — i' anarai ! »

Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arestara.

Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'agandira.

« Vene doune emé iéu . . . » E l'auro
 Dins soun alen estrèn lou bais ;
 Pièi, voulant vers la fourèst sauro,
 Lé pauso douçamen soun fais.
 Aqui, sus un môu tapis d'erbo,
 I belù de caléu d'argènt,
 Autour d'une taulo superbo,
 Festejon jouvènto e jouvènt.

Lou poutoun a d'alo.
 Coume s'ero di,

Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'es agandi.

« Tu n'as pas frôlé dans la contrée, — ô brise ! l'amoureux fidèle, — le bel amoureux vers qui l'adorée — m'a ordonné d'aller ? » — « Oui ! je sais où il est, doux baiser ; — si tu le veux, je t'y porterai : — mais tu ferais mieux de . . . » « La jeune fille — m'a dit : Vas-y, et j'irai. »

Le baiser a des ailes. — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — votre baiser saura se rendre.

« Viens donc avec moi . . . » Et la brise — dans son hulaïne étreint le baiser ; — puis, volant vers la forêt blonde, — elle y dépose doucement son fardeau. — Là, sur un moelleux tapis de verdure — à la lueur de lampes d'argent, — autour d'une table superbe, — festoient jeunes gens et jeunes filles.

Le baiser a des ailes. — Comme il avait été dit, — là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — voilà votre baiser arrivé.

III

Dins li pànli lusour de l'aubo,
 Li lume trasien, à sa fin,
 De rebat saunous sus li raubo,
 Sus li caro e sus lou festin.

Tout anounciavo, — sieto routo,
 Linge coucha d'òli e de vin,
 Frù desgaia dessus dessouto, —
 Qu'anavon claure lou festin.

Tout d'un tèms un jouvènt s'aubouro ;
 E, coume dóu jouine matin
 Au céu blanquejavon lis ouro,
 Canté sis adieu au festin :

« Coume landon li giroundello,
 Coume au céu fuson lis estello,
 Coume au founds de la mar crudelo
 S'aproufoundis lou jour quand vèn la sourno niue ;
 Li moumen d'or d'aquesto vido,
 Que l'emplisson d'esbalauvido,
 S'esvanon dins un vira d'iue.

III

Dans les pâles lueurs de l'aube, — les lumières, vers leur fin, jetaient — des reflets sanglants sur les robes, — sur les visages et sur le festin.

Tout annonçait, assiettes brisées, — linge taché d'huile et de vin, — fruits répandus sens dessus dessous, — que l'on allait terminer le festin.

Tout à coup un jeune homme se lève ; — et, tandis que du jeune matin — les heures blanchissaient dans le ciel, — il chanta ses adieux au festin.

« Comme vont les hirondelles, — comme filent au ciel les étoiles, — comme au fond de la mer cruelle — se précipite le jour quand vient la sombre nuit ; — les moments dorés de cette vie, — qui l'emplissent d'éblouissements, — s'évanouissent dans un clin d'œil.

» Adieu, taulo agradivo à veire !

Festo fôlo qu'ès pas de creire !

Au sòn esclapen nosti veire. . . .

Aro aven proun begu. — Mai, dôu veire esclapa,
Dounen-nous siuen qu'un tros dins l'aire,
Reboubissènt sus l'esclapaire,
Au cor nouu vèngue l'encapa !

» Car dins touto joie s'amato

L'orro peno; sonto li mato

Di prat en flour la serp s'aclato. . .

Basto ! quichen lou flasque e chourlen la liqueur !
Qu'enchau que pèr sa marrido obro
I baisso trèvon li coulobro,
S'amout nous bresson lis amour.

» Lis amour, ém' un biais de fado,

Tintourlejon dins si brassado

Di paréu lis amo enliassado.

Mais li fiéu que l'amour sarro souu pas d'aram :
Lou tème fai fin de tout ; pot être
Que di cor dins quauque escaufèstre,
Desnousa se crosen li liam.

» Adieu, table charmante à voir ! — Fête folle à ne pouvoir le croire !
— Sur le sol brisons notre verre, — maintenant nous avons assez bu.
Mais, du verre brisé, — prenons garde que quelque éclat, dans
l'air — rebondissant sur celui qui l'a brisé, — ne vienne le frapper
au cœur.

» Car dans toute joie se cache — l'horrible peine; sous les touffes
— fleuries, dans le pré se tapit le serpent. — Bast ! pressons le fla-
con et savourons la liqueur. — Qu'importe que pour leur œuvre de
mal, — dans les bas-fonds rampent les couleuvres, — si là-haut nous
sommes bercés par les amours.

» Les amours, avec un art de fée, — caressent dans leurs bras —
les âmes des couples liées deux à deux. — Mais les fils que l'amour
serre ne sont pas d'airain ; — le temps voit la fin de tout ; il peut
se faire — que des cœurs, par mesaventure, — les liens se dénoient
et s'entre-croisent.

» N'es alor uno mescladisso!
 L'asard, qu'es artiste en maliço,
 Sènso resoun, sènso justico,
 I liam tout embouia refai de nouvèu nous ;
 Tant bèn que li cor, sènso saupre
 Coume ensèn an pouseu se caupre,
 S'atrobon liga dous pèr dous.

» Dóu moumen que soun pas li mèstre,
 Coume soun leissen li cor èstre ;
 Coume li flour pèr lou campèstre,
 Que poscon lis amour libramen floureja ;
 Que poscon, coume fai lou lume ;
 Que poscon, coume fai lou flume,
 Lusi libre e libre raja !

» Adounc tu, que me siès per aro
 Entre tóuti plasènto e caro,
 Laisso-me prène sùs ta caro
 D'un poutoun embaima lou chale... »

Acò disènt,

Sus li labro de sa vesino,
 Que vers éu douçamen se clino
 Mando si labro, lou jouvènt.

» Et alors quelle confusion ! — Le hasard, artiste en fait de malice, — sans raison, sans justice, — aux liens embrouillés refait de nouveaux nœuds ; — si bien que les cœurs, sans comprendre — comment ils ont pu se rencontrer ensemble, — se trouvent liés deux à deux.

» Puisqu'ils ne sont pas les maîtres, — laissons les cœurs être comme ils sont. — Comme les fleurs dans les champs, — que les amours puissent fleurir librement. — Qu'ils puissent, ainsi que fait la lumière ; — qu'ils puissent, ainsi que fait le fleuve, — briller libres, et libres couler.

» Donc toi, qui m'es pour le moment — entre toutes charmante et chère, — laisse-moi prendre sur ton visage — d'un baiser embaumé l'enivrement... » En parlant ainsi, — vers les lèvres de sa voisine, — qui se penche doucement vers lui, — le jeune homme tend ses lèvres.

IV

Lou poutoun alassa, qu'un brigoun se pausavo,
 Entendié tout e tout vesié;
 Paure d'éu ! enterin que lou jouvent cantavo,
 « Oh ! lou marrit gusas ! » fasié.

« Ansindo, es pèr acò que donnas vosto vido,
 Vosto jouinesso e si tresor.
 A reire n'a pas fà vint pas que vous óublido,
 Lou que vous raubè voste cor.

» S'en vai ; passo li mar. Dóu tèms que s'estransino.
 La chato estacado à soun nis,
 E que lou languimen eilavau la carcino,
 Eu, galabontèms, canto e ris !

» Ris e vese que fai : à l'autro uno caresso
 Davans iéu de tant liuen vengù !
 Sara pas ! » E subran lou bais que l'iro presso.
 Vers lou jouvènt encoureigù,

V

Le baiser fatigué, qui se reposait un peu, — entendait tout et voyait tout. — Pauvre baiser ! Pendant que le jeune homme chantait : « O l'infâme ! » disait-il.

« Ainsi c'est pour cela que vous donnez votre vie, — votre jeunesse et ses trésors. — Il n'a pas fait vingt pas en arrière qu'il vous a oubliée, — celui qui vola votre cœur.

» Il s'en va ; il passe la mer. — Pendant que se désole, — la jeune fille attachée à son nid, — et que la langitude là-bas la consume, — lui, Roger Bontemps, il chante et rit.

» Il rit. . . je vois bien ce qu'il fait : à l'autre une caresse. — Devant moi venu de si loin ! — Ce ne sera pas ! » Et soulain le baiser que presse la colère. — courant vers le jeune homme,

A pres lou van ; d'un saut sus si bouco s'apego...
 E li labro di dous amant
 Que, jougarello, avien proun fà la sesselego,
 L'escrachèron en se quichant.

De tant brave poutoun, pèr l'aire,
 N'en mandes pas jamai, chato, à toun calignaire;
 Que s'an d'alo li bais per s'agandi vers éu,
 Li cor tant ben an d'alo, — e d'alo qu'an fà lèu
 De lou vira d'un autre caire.

Peire di MARELLO.

Prend l'élan ; d'un saut il se colle sur sa bouche, — et les lèvres
 des deux amants, — lasses de jouer à s'éviter, — l'écrasèrent en se
 serrant.

De baiser si excellent à travers les airs, — n'en envoie jamais,
 jeune fille, à ton amoureux, — car, si les baisers ont des ailes pour
 aller à sa rencontre, — les cœurs, eux aussi, ont des ailes... et des
 ailes pour qui ce n'est qu'un jeu — de le tourner d'un autre côté.

Pierre des MARELLES.

BIBLIOGRAPHIE

Très-humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puitspelu,
— Lyon, Henri Georg, 1885.

Tous les Lyonnais connaissent l'aimable et fin lettré qui se cache aux profanes sous le spirituel pseudonyme de Nizier du Puitspelu, de l'Académie du Gourguillon. Si ses amis, qui sont nombreux, ne le savaient, par expérience, capable de tout (hors de mal, ils auraient été sans doute fort étonnés, il y a deux ans, de le voir quitter tout à coup les hautes régions de la fantaisie, où il régnait en maître, et couper sans pitié les ailes à son imagination pour se mettre avec elle au service d'une science despotique entre toutes, qui se nomme la philologie. La quantité des connaissances toutes nouvelles qu'il fallait s'assimiler aurait effrayé une volonté moins tenace et rebuté un esprit moins robuste. En dépit de toutes les difficultés de l'entreprise, et grâce à une activité presque invraisemblable, M. Nizier du Puitspelu a réussi, en deux ans, à produire un livre qui est un des meilleurs travaux dialectologiques parus dans ces dernières années, et qu'il intitule modestement : *Très-humble Essai de phonétique lyonnaise*.

Le patois lyonnais est d'autant plus intéressant à étudier qu'il confine à la langue d'oc et à la langue d'oïl, et qu'il appartient à un groupe de patois originaux, récemment classés par un savant italien, M. Ascoli¹, qui leur a donné le nom de *franco-provençaux*. Le meilleur moyen de montrer l'utilité du livre de M. N. du Puitspelu, pour les travaux ultérieurs de dialectologie générale, est de choisir un point particulier, par exemple le traitement de l'*a* latin tonique libre, et de comparer sur ce point le patois lyonnais, tel que nous le fait connaître le *Très-humble Essai*, avec les idiomes des régions voisines, qui, malheureusement, sont loin d'avoir été étudiés avec le même soin.

L'*a* latin tonique libre, qui s'est conservé en italien, en espagnol, en provençal, et généralement en roumain, s'est maintenu d'abord en lyonnais, puis s'est changé en *ô*. Exemples : *santitatem* (français *santé*) a donné *sanda*, puis *sandô* ; *patrem* (fr. *père* : *pare*, puis *pire* ; *oblitare* (fr. *oublier*) : *oblia*, puis *oblô*. La transformation d'*a* en *ô*

¹ *Archivio glottologico italiano*, III, p. 64.

date pour l'orthographe, comme nous l'apprend M. N. du Puitspelu, de la fin du XVIII^e siècle. La grande majorité des patois franco-provençaux a conservé l'*a* latin ; on retrouve cependant le changement lyonnais d'*a* en *o* dans une partie des départements de l'Ain et du Jura, et, en Suisse (canton de Vaud), dans le pays de Vallorbes et de Commugny¹. D'autres patois du même groupe ont *o* au participe passé de la première conjugaison, mais *a* à l'infinitif ; il en est ainsi dans une partie des départements de l'Isère et de la Haute-Loire, et, dans le Valais (Val d'Entremont), à Vétroz et à Saint-Maurice. Le même fait se rencontre encore dans un département qui n'appartient pas à la région franco-provençale, à Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme)². Dans le pays de Coligny (Ain) et de Saint-Amour (Jura), j'ai pu constater que le changement normal de l'*a* tonique est en *o* ; mais à l'infinitif de la première conjugaison on a *é*. Le même fait est signalé par Ascoli³ dans le Val d'Aoste, où l'infinitif de la première conjugaison se termine par un son voisin de l'*é*.

Sous l'influence d'une consonne nasale qui suit, l'*a* tonique latin s'est maintenu en lyonnais jusqu'à nos jours, au lieu de se changer en *ô*, ou du moins il s'est maintenu quand la nasale s'appuie sur une voyelle suivante, et il est devenu *a* nasal, en chassant la consonne, quand celle-ci terminait la syllabe tonique. Dans ce dernier cas, M. N. du Puitspelu signale une exception pour le patois de Rive-de-Gier, qui offre un *o* nasal : *mon* au lieu de *man*, français *main*. Cette particularité n'est pas spéciale à Rive-de-Gier ; elle s'étend, dans les limites ou hors des limites du franco-provençal, sur tout ou partie du Dauphiné, du Velay, du Rouergue, etc., et va même jusqu'en Limousin⁴. En Limousin et dans la région voisine, la nasalisation est tombée, et on a *mo* (*mâ* au pluriel par la série *manus, mans, mas, mû*) ; mais il n'est pas douteux que *mo* a été précédé de *mon*, qui vient lui-même de *man*. Le changement de *an* en *on* est en train de s'opérer dans plusieurs pays, et notamment sur la frontière

¹ Voyez Ascoli, *Archivio glottologico italiano*, t. III, pp. 84, 86, 104, 105.

² Voy. Ascoli, *loc. cit.*, pages 82, note 2 ; 83, note 2 ; 78.

³ Page 96.

⁴ Voy. Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, aux mots *deman, fan, gran, man, pan, plan*. Voyez aussi Ascoli, *l. c.*, dans les paragraphes consacrés à la Dordogne (Sarlat et Nontron), au Cantal (Chalinargues), au Lot (Cahors), à l'Aveyron, à la Lozère, à la Haute-Loire, à l'Ardèche (Privas), à la Drôme (Die). Dans d'autres régions, au lieu de *on*, on a *in, en, ou ein*, mais particulièrement quand l'*n* est suivie d'une autre consonne. Voyez Ascoli, paragraphes consacrés à l'Ain, au Jura, aux territoires savoyards (Thônes, Beaufort), à la Tarantaise, au Valais, au canton de Vaud, à l'Alsace.

des départements de l'Ain et du Jura, à Coligny et à Saint-Amour, où l'on entend un son mixte, [qui n'est plus *ou*, et qui n'est pas encore *or*.

On sait que l'*œ* précédé d'une gutturale ou d'un yod est devenu *ie* en vieux français, au lieu de *é*, transformation habituelle de l'*œ* tonique libre; mais on sait aussi que, dans presque tous les mots, cet *ie* s'est changé depuis en *é*, de façon que l'ancienne division de la première conjugaison en verbes en *er* et verbes en *ier* n'existe plus¹. Au contraire, les patois franco-provençaux ont conservé jusqu'à nos jours la division des verbes de cette conjugaison en deux catégories. L'*œ* tonique libre, qui devient ordinairement *ô* en lyonnais, est devenu *i* quand il était précédé d'une gutturale ou d'un yod; c'est ainsi que *cauem* a donné *chin*², et *pietatem* : *piâi* (*Trois-humble Essai*, p. 112). Les verbes de la première conjugaison sont donc tantôt en *ô*, tantôt en *i*. Aux XIII^e et XIV^e siècles, les premiers étaient en *ar*, les seconds en *ier*. Les seconds sont ceux qui, en vieux français, avaient aussi *ier*; toutefois M. N. du Puitspelu fait observer dans une note que les cas où les verbes lyonnais ont *i* sont plus nombreux que ceux où les verbes du vieux français avaient *ier*, et il signale comme particulièrement lyonnais les nos 4, 5 et 6 de sa règle. Mais je relève dans les nos 4 et 5 des exemples tels que *ia-piri*, *brisi*, *baissi*, *degoizi*, *crûzi*, *laissi*, *beuissi*, qui correspondent bien à des verbes vieux français en *ier* : *empierier*, *briser*, *baissier*, *degoisier*, *croisier*, *laissier*, *aisier*. Quant aux autres exemples, *piâi* pourrait être, sans inconvénient, ajouté au no 6; *neizi* et *bruizi*, qui n'existent pas en français, s'expliquent par l'yod de la syllabe anté-tonique, et il y aurait, je crois, avantage à les placer sous le no 3, qui comprendrait alors tous les cas où l'*i* provient d'une gutturale ou d'un yod qui ne précède pas immédiatement l'*œ* tonique latin. J'en dirai autant de *abuizi*, qui ne paraît pas être le même mot que le français *amuser*. Restent *dequiri*, *tiri* et *riri*, qui sont en effet en contradiction avec le vieux français: *déchirer*, *tirer* et *rirer*³. Ce qui constitue une autre particularité importante du lyonnais comparé au français, c'est le changement de l'*œ* en *i* sous l'influence d'une *s* dure

¹ Les verbes où la terminaison *er* est précédée d'un *y* ou d'une consonne mouillée sont en réalité des verbes en *ier*; mais l'*i* contenu dans l'*y* ou dans la consonne mouillée se retrouve dans toutes les formes de ces verbes, et on le considère comme faisant partie du radical.

² Cette forme du mot (avec ou sans *n* finale) se retrouve en languedocien, en provençal et en dauphinois, bien qu'elle ne soit conforme ni à la phonétique du languedocien, ni à celle du provençal.

³ Cf. cependant le v. f. *arié*, *iré*.

ou *e* doux (n° 6). M. N. du Puitspelu fait observer que cette transformation s'applique principalement aux dérivés ou aux mots non issus directement du latin, et qu'elle est non-seulement récente, mais encore en voie d'accomplissement. Il l'attribue à l'analogie « avec la règle consignée dans l'article précédent. » Il eût été plus exact de dire : avec deux des verbes de l'article précédent (*laissi*, *baissi*) et avec un bon nombre de ceux qui sont signalés sous le n° 1 (*choussi*, *tressi*, *tissi*, *menuci*, *dressi*). La plupart des verbes où la flexion de l'infinitif est précédée d'une *s* dure ou d'un *e* doux, étant régulièrement en *i*, les autres sont aussi devenus en *i* par assimilation. Si, en français, on avait continué à dire *dressier*, *chaussier*, etc., il est probable qu'on serait aussi arrivé à dire, par analogie, *cassier*, *lassier*, etc. Remarquons, d'autre part, que, dans toute la région franco-provençale, aussi bien qu'en lyonnais, les verbes de la première conjugaison où la flexion est précédée de *ir*, et bon nombre de ceux où elle est précédée d'une *s* dure, sont traités comme ceux où l'*a* de la flexion est soumis à l'influence d'une palatale. On en trouvera de nombreux exemples dans Ascoli. Il importe aussi de remarquer que cette influence de la palatale, ou de *ir*, ou d'une *s* dure, ne se fait sentir le plus souvent, dans les patois franco-provençaux, qu'à l'infinitif des verbes de la première conjugaison, et nullement au participe passé, ni quelquefois à l'imparfait (Coligny et Saint-Amour); ou tout au moins cette influence agit différemment et est à peine sensible sur le participe passé. Voyez les exemples recueillis par Ascoli (*l. c.*, *passim*). Il eût été intéressant de savoir s'il y a lieu d'établir une distinction semblable pour le lyonnais. Malheureusement M. N. du Puitspelu ne nous donne aucun renseignement sur ce point¹, qui est d'autant plus incertain que les substantifs analogues offrent des anomalies. Ainsi la forme ancienne des substantifs *pidi* (pitic) et *marchi* (marché), était *pida* et *marchia*², tandis que le verbe *marchi* (marcher) a été *mar-*

¹ Toutefois, nous apprenons incidemment, a propos des voyelles post-toniques (p. 66, *Remarque*), que le participe passé féminin de ces verbes est en *ia* pour le singulier, en *ié* pour le pluriel. En outre, M. N. du Puitspelu m'a fourni dans une lettre particulière les éclaircissements suivants : « Les infinitifs en *ô* donnent des participes masc. et fem. en *ô*, au pluriel *ô(s)*. Les infinitifs en *i* donnent le participe en *i* au masc., en *ia* au fem., et donnaient jadis *ia* partout. On dit encore indifféremment, en parlant d'un homme, *je l'ons laissi* et *je l'ons laissia*. La tendance est au masc. plur. *i*, mais au féminin toujours *iés*, et souvent aussi au masculin. » En résumé, dans le patois lyonnais, une palatale qui précède change *ar* en *ier*, puis *i*, et *ât* en *ia*, qui tend à devenir *i* par assimilation. Sans doute les féminins — *iés* remontent à *iaes* par l'intermédiaire de *iais*.

² Philippon, *Phonétique lyonnaise au XIV^e siècle*, dans *Romania*, XIII, 543.

chier. Actuellement encore *med'chatin* est représenté par *moita* (Très-humble *Essai*, p. 112) et non par *moiti*.

Pour achever l'histoire locale de l'a tonique libre, il nous reste à parler des suffixes *acum*, *arium* et *iacum*. A propos du suffixe *acum*, M. N. du Puitspelu signale le changement ordinaire en *ay* : *Abay*. Toutefois on observe le maintien de l'a dans *Arnas*, près Villefranche (département du Rhône), qui vient de *Arnacum*, comme dans *Mizériat* (département de l'Ain), qui vient de *Miziriacum*, et *Nantou* de *Nantuacum*. Le suffixe *arium*, qui a donné d'abord *eyr*, *er* et *ier*, puis *i*, offre difficulté en lyonnais comme dans les autres idiomes romans. Mais, pour le lyonnais, la difficulté se borne à expliquer l'ancienne forme *eyr*, *er*, si l'on admet avec M. Philippon¹ que la forme *ier* appartient uniquement, à l'origine, aux mots où le suffixe *arium* était précédé d'une gutturale ou d'un yod, et qu'elle s'est ensuite substituée à *er* dans les autres mots en *arium*. Cette explication a été proposée d'une façon générale par M. Gaston Paris²; mais le français y résiste, comme M. Paris l'a reconnu depuis³, car alors l'a de *arium* aurait dû être traité comme ceux de *Paciacum* et de *jaet*, qui ont donné *i* de *Paci* et *gist*, tandis que l'a de *arium* est aujourd'hui *ie* en français. Pour le lyonnais, au contraire, il est certain que l'a précédé d'une gutturale a donné *ie*, puis *i*, et rien ne prouve que l'yod qui suit la tonique dans *arium* ait dû modifier ce changement, car les noms de lieux en *iacum* (où le *e* post-tonique équivaut à un yod) ont donné des noms actuels en *y* : *Thizy*, etc.). Reste à expliquer *eyr* ou *er* = *arium* : mais il paraît certain que le son provenant de *a* tonique + gutturale ou yod, a souvent été écrit *ey* et *e*, au lieu de *ai*, dans les textes lyonnais du XIV^e siècle : *eyr* ou *er* serait donc l'équivalent de *air*, qui est régulier.

Toutes les observations que nous venons de présenter nous ont été suggérées par une dizaine de pages du *Très-humble Essai*, et l'ouvrage en compte 144. Nous avons voulu seulement donner une idée de la richesse de la mine qui nous est ouverte par M. N. du Puitspelu. Ajoutons qu'il nous en fait les honneurs avec une bonne humeur et une gaieté qui ne caractérisent pas d'habitude les ouvrages de philologie. L'esprit de l'auteur éclate presque à chaque page, au milieu des développements les plus ardens, par quelque saillie imprévue,

¹ *Romania*, XIII, 544.

² *Romania*, IX, 331.

³ *Ibidem*, XIII, 472, en note.

⁴ M. N. du Puitspelu signale, dans le Dauphiné et le Bugey et une part e du Lyonnais, des noms en *iacum* ayant donné *ieu*. Ajoutez un exemple du département de la Loire : *Chrontaiacum* = *Craintillieur*.

comme celle qui termine la note 2 de la page 100 : « On remarquera que plusieurs des règles données à propos des consonnes finales ont déjà trouvé leur application à propos des voyelles toniques ou post-toniques. . . . Les répétitions sont le résultat d'une classification générale qui ramène parfois les mêmes lettres, lorsque l'on considère ces lettres sous leurs différentes situations. . . . C'est ainsi que dans la *Juive*, les cardinaux, nobles seigneurs et guerriers, qui repassent sur la scène après avoir fait le tour de la toile du fond, encore qu'on les ait déjà admirés, ajoutent à la splendeur du cortège. » Oyez encore cette boutade : « Tout s'explique en philologie : l'essentiel est de bien se rappeler son explication, pour ne pas expliquer le contraire une autre fois. » On en trouvera bien d'autres.

L. CLÉDAT.

La Chanson de Roland. Nouvelle édition classique, précédée d'une introduction et suivie d'un glossaire, par L. Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — Paris, Garnier frères, 1886.

M. L. Clédat continue ses tentatives on ne peut plus louables pour étendre, je dirai même pour populariser l'étude de l'ancien français. Après sa *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, récemment récompensée par l'Académie française, il vient de publier, chez le même éditeur, une édition *classique* de la *Chanson de Roland*, destinée, dans sa pensée, à permettre la lecture de cette œuvre importante même à des commençants. Quels moyens a-t-il pris pour cela ? Il va nous l'apprendre lui-même dans ces quelques lignes de sa *Préface*, où il justifie en même temps le plan qu'il a cru devoir adopter.

« Nous n'avons pas cru, dit-il, devoir mettre une traduction en face du texte. On ne le fait pas pour les textes latins et grecs destinés à être expliqués dans les classes. Pourquoi traiterait-on autrement le vieux français ? L'inconvénient serait le même que pour les ouvrages de l'antiquité classique : les élèves liraient la traduction et non le texte. »

Tout le monde sera de son avis sur ce point ; mais peut-être n'en sera-t-il pas de même en ce qui concerne l'absence de notes au bas des pages et le renvoi au glossaire des explications ou traductions indispensables. Il y a là une vieille habitude scolaire bien difficile à déraciner et qui n'est pas cependant sans inconvénient, les élèves se dispensant volontiers de feuilleter un dictionnaire, lorsqu'ils comprennent, ou croient comprendre le texte, à l'aide de notes placées au-dessous ; de sorte qu'ils se privent volontairement des renseigne-

ments de tout ordre qui ne sauraient être donnés dans les notes, du moins d'une façon régulière et complète, par exemple des renseignements sur l'étymologie.

Ce glossaire, dont la disposition typographique est heureuse, est aussi soigné et aussi exact qu'on devait l'attendre d'un maître compétent, qui a l'habitude de l'enseignement de notre vieille langue. Que notre savant collègue nous permette cependant quelques critiques.

Pourquoi n'avoir pas renvoyé aux vers, au moins pour les locutions les plus rares et qui s'éloignent davantage de l'usage moderne ? Le livre, n'est pas, il est vrai, destiné aux savants et aux spécialistes ; mais ne serait-il pas bon que l'élève pût se référer au contexte et étudier le glossaire en lui-même au lieu de s'en servir exclusivement pour comprendre le texte ? Il y aurait ainsi double profit pour lui. Dans l'espèce, ce renvoi semble d'autant plus utile que l'auteur a cru devoir, non pas citer le texte même, mais donner les tournures sous une forme générale — par exemple, avec le verbe à l'infinitif, et en employant l'orthographe moderne. Lorsque, ce qui est très-rare, le texte est cité (comme au mot *pescer* : *cei qu'en peist o cei non*, c'est parce que l'infinitif était inadmissible et que la tournure n'a persisté en aucune façon dans la langue moderne. Voici un cas (s. v. *teus*) où cet emploi de l'infinitif amène un peu d'obscurité : « *Ne plus y avoir de son temps* », c'est *être mort ou mourant*, nous dit M. Clédat ; on pourrait croire que *avoir* a un sens personnel, ce qui n'arriverait pas si l'on avait sous les yeux le texte même : *ça sent Rollanz de son tans n'i at plus*, Roland sent bien qu'il est au terme de sa vie.

La suppression des mots trop faciles n'est pas non plus sans inconvénient ; elle prête nécessairement à l'arbitraire. Ainsi *paiz* : *paix* est donné sans nécessité apparente, tandis que *cri* et *crier* manquent. Il est vrai que *s'escrider* a été admis, à cause de certaines locutions intéressantes où il entre ; mais on se contente de dire qu'il est composé de *crier*, *crier*, de sorte que l'étymologie de *crier* n'est indiquée nulle part, et cependant elle n'est pas de celles que les élèves peuvent deviner facilement. On pourrait en dire autant de celle de certains autres mots également supprimés, comme *achever*, *bourgeois* (*bourgeois*), etc.

Un mot maintenant sur l'orthographe de la nouvelle édition. M. A. Clédat, convaincu que la *Chanson de Roland* est d'origine purement française, a cru devoir transformer le texte anglo-normand que fournît le manuscrit d'Oxford et lui donner un vêtement plus conforme à son origine probable.

L'intention est des plus louables, mais l'opération était des plus délicates, et pour ma part j'aurais hésité à la tenter, étant donné l'in-

certitude qui règne sur l'état de la langue au XI^e siècle. Hâtons-nous d'ajouter que cette tentative nous semble généralement réussie. Quelques petites critiques seulement. Les formes *liou*, *jiou*, que M. Cl. prononce sans doute *liou*, *jiou* (= *locum*, *jocum*), nous semblent inadmissibles. Dans *liu*, *giu* du manuscrit, l'*u* représente *eu* du français et non pas *o* fermé, ni à plus forte raison *ou* : il faut donc écrire *liu* ou *lieu*. *Engegnier* ou *engignier* nous semble préférable à *engeignier*. *Sibre*, où, d'après M. L. Gautier, il faut voir dans l'*s* une corruption euphonique (!) du mot latin *Iberum*, doit sans doute être lu *l'Elbre*, quelque respect que l'on professe pour le manuscrit d'Oxford, ou bien *Segre*, et alors ce ne serait plus l'*Iberus*, mais la *Sicoris* des Latins. *Perdiét* = *perdidit* aurait dû être expliqué. Pourquoi d'ailleurs n'avoir pas uniformisé l'orthographe au v. 1408? Le rétablissement de la dentale médiale a amené, comme il fallait s'y attendre, un peu d'arbitraire dans les cas où l'étymologie est douteuse, par exemple pour *adate* (*aute*), qui ne vient peut-être pas de *adaptus*, et pour *aditant* (*a itant*), sur lequel on peut hésiter, si l'on compare *aiudha* des *Serments*.

Ces critiques de détail que nous nous sommes permis de faire n'enlèvent rien à l'estime dans laquelle nous tenons le nouveau livre de M. L. Clédat. Nous sommes assuré qu'il ne verra dans ces observations qu'une preuve de l'importance que nous attachons à un travail qui nous semble appelé à rendre d'utiles services à l'enseignement de notre vieille langue.

L. CONSTANS.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

LE ROMANZ DE SAINT FANUEL

ET DE SAINTE ANNE ET DE NOSTRE DAME ET DE
NOSTRE SEGNOR ET DE SES APOSTRES

(Suite ¹)

- [F^o 1 r^o]² [Diex qui cest siecle comensa
Et ciel et terre et nos forma,
Li rois de toute creature,
A tous nous doint bonne aventure!
5 Signor, por Dieu, entendez moi,
Arestez vous ici un poi,
Par un covent que vous dirai.
Nostre signor deproierai
Por ceus qui ci aresteront
10 Et ma parole escouteront,
Que Diex lor face vrai pardon,
Si com il fist celui larron
Qui a destre de lui pendoit,
Ainsi que passion souffroit.
15 Je ne sui mie enfantomerres,
Ne ne chant pas come jouglerres ;
Ains vous depri por cel signor
Qui por nous ot tant de dolor,
Qui souffri mort et passion
[V^o] Et qui fu pris comme larron,
21 Que vous oiez hui en cest jor
La parole nostre signor,

¹ Voir le no de septembre.

² Ms. de Berne.

- Si me laissez a vous parler.
 Signor, ci doivent arester
 25 Les bonnes gens et asseoir;
 Mais anemis a tel pooir
 Que vous tornez a gabeor
 Les paroles nostre signor.
 Se vous volez que je vous die
 30 De Dieu et de sainte Marie,
 Or faites pais, si m'escoutés.
 Je vous dirai, se vous volés,
 Si com li rois Jesus nasqui,
 Et qui sa mere engenui,
 35 Et com sainte Anne fu portée,
 Qui ains ne fu d'ome engenrée,
 Mais par le terdre d'un coutel
 En la cuisse saint Fanuel.
 [F^o 2 r^o] La la porta si longuement
 40 Si com mere fait son enfant.
 Saint Abraham ot .i. vergier
 Que Diex ama molt et tint chier.
 Encor dist on Vergier Abraham
 En la terre Jherusalem.
 45 En cest vergier avoit une ente
 Qui tant estoit et bele et gente;
 Desor cele ente ot une flor,
 Mais ne sai dire la coulor;
 Il n'est nul clerc tant bien letrés
 50 Ne d'escriture doctrinés
 Qui sa coulor peust escrire
 Ne sa beauté vous peust dire.
 Et uns angles i sieut venir
 Chascun jor sor la flor seir;
 55 L'arbre et la flor venoit garder,
 Que Diex l'i ot fait apporter
 A un angle de paradis;
 [V^o] Bien sot ses cors i seroit mis.]
 [F^o 1]¹ Ce fu li arbre voirement

¹ Ms. de Montpellier.

- 60 Que Damedex par ama tant,
 Qu'a Adam fu mis en devié,
 Puis en menga par son pechié,
 Que sa fame l'en fist mengier.
 Por ce fist Dex l'arbre errachier.
- 65 Apres icelui mengement
 Fu envoié saint Abrahant,
 Com home que Dex ot molt chier;
 Si le planta en son vergier.
 Quant il l'ot mis en son orteil,
- 70 Selonc la raie del soleil,
 Vint une voiz qui l'apela,
 Molt doucement l'araisona,
 Tel chose li dist et conseille
 Dont Abraham molt se merveille.
- 75 Ainc ne se pot ester sor piés,
 Ainz est a terre trebuchiés.
 Quant a la terre fu cheüs,
 Dex est devant li aparus.
 « Amis, dist Dex, entent a mi :
- 80 Tu as .i. arbre planté chi,
 Ge i serai crucefiez,
 Et escopis et laidengiez,
 Si i serai covert de sanc
 Qui descendra aval mon flanc ;
- 85 Et de ceste flor ci naistra
 .I. chevalier qui portera
 La mere a icele pucele,
 Dont Jhesu Crist fera s'ancele. »
 Sains Abrehans li respondi :
- [V°] « Comment puet estre. or le me di,
 91 Comment et par quoi ce sera
 Que chevalier de flor naistra ? »
 — « Amis, dist Dex, n'en sarés plus ;
 Ge m'en revois el ciel lassus,
- 95 A une autre foiz le sarez,
 Quant li enfes essera nez. »
 A tant la voiz s'en departi,
 Et Abrehan remest ainsi.

- Si s'en ala a sa maison.
- 100 Huimés orrez par quel raison
 Sainte Anne vint a en avant
 De la fille saint Abrehant,
 Et dont issi la grant lignie
 Dont ceste loi est essauchie.
- 105 Une fille ot sains Abrahans,
 Molt jone et bele de .xii. ans;
 De grant biauté fu la meschine,
 Plus iert blanche que flor d'espine,
 Les euz out vers, clers et rianz,
- 110 La bouche bele et avenanz;
 Molt i out douce creature,
 Ce nos raconte l'escripture.
 Chascun jor a la matinee,
 Quant la pucele estoit levee,
- 115 Si s'en entroit en cel vergier
 Por son gent cors esbanoier.
 Un jor aprocha de cele ente
 Qui molt estoit et bele et gente,
 Si a coillie cele flor.
- 120 Ele geta si grant oür
 [F° 2] Que del flair que ele geta
 La pucelete en engroissa.
 Quant la mere entent la novele
 Qu'enceinte estoit la demoisele,
- 125 En sa chambre l'en a menéo,
 La pucele a arresonée,
 Si li a dit molt laidement:
 « Or nos va il molt malement:
 Il n'a pucele en cest païs,
- 130 Tant soit cointe ne de halt pris,
 S'ele estoit grosse en avoutire,
 Qu'el ne morust a grant ma[r]tire.
 Fille, tu es de grant lignage,
 Bien as honi ton parentage,
- 135 Ja es tu fille a vaillant comte,
 A tes amis as fet grant honte
 Et feras encore assez plus,

- Que touz seront maz et reclus,
 Au jor que te lapideront
 140 Li pautonier qi t'ocirront,
 La loi demostre voirement,
 S'une fame est grosse d'enfant,
 S'ele ne l'a de son segnor,
 On la lapide a grant dolor. »
 145 — « Douce mere, dist la meschine,
 Je sui encore ausi virgine
 Com est la rose del rosier
 Quant ele part del aiglentier,
 Et si en ferai un juise,
 150 Trestote nue en ma chemise,
 Ou g'i enterrai toute nue.
 [V^o] Ainc ne fui d'ome corroim'pue,
 Et se Dex me velt si sauver
 Que mon chevoel ne puist brusler,
 155 Don est il drois que je remaine
 En ma chemise vive et saine. »
 — « Oil, fille, ce dist la mere,
 Mes ge l'irai dire ton pere. »
 La dame est de la chambre issue,
 160 Son segnor troeve enmi la rue,
 Trestot coiemet l'apela.
 Ceste parole li conta
 Que sa fille est enccinte et grosse,
 Porce qu'a coillie une rose
 165 Desore une ente en no vergier.
 Lors n'i ot il que corocier,
 La mere se pasme sovent
 Por la doulor de son enfant.
 Qui lor veist lor duel mener,
 170 Lor chevels traire et descirer,
 Ainc Dex ne fist cel creator
 Qui n'en peust avoir dolor.
 Lors se pranent a porpenser
 Com la chose porront celer.
 175 Mais Dex ne plot qu'el fust celée,
 Ains volt qu'ele fust demostrée.

- En la chanbre ot .ii. chanberieres,
 Qui molt estoient novelieres;
 Lor dames ont bien escoutées,
 180 Qui molt estoient dementées.
 Savoir poez de verité
 Que par trestot ont raconté
 [F° 3] Que la fille dant Abrehant
 Estoit grosse de vif enfant.
 185 Li juis qi la loi tenoient
 E qi a gouverner l'avoient
 En la maison en sont venu,
 Si ont .i. parlement tenu,
 Et font venir saint Abrahant;
 190 Si li dient isnelement
 Qu'il face(nt) sa fille venir;
 Il voelent savoir et veïr
 Se ce est voir que on disoit
 Que la pucele grosse estoit.
 195 La pucele vint en la place;
 Chascun juis molt la menace
 Que d'une pierre la ferra.
 La pucele les egarda.
 «Segnor, dist ele, et que avez?
 200 Molt vos voi or toz abrievéz
 De moi lapider et ocire.
 Dex m'en deffendra nostre sire.»
 A tant envoient li giu
 Au bos por alumer le fu.
 205 Ou la pucele sera mise,
 Trestote nue en sa chemise.
 Quatre charees de mairien,
 Je le vos di que jel sai bien,
 Ot enz el feu que on i fist,
 210 Sanz autre laigne c'on i mist.
 Quant li feu fu bien alumez
 Et li mairien bien embrasez.
 La pucele i ont menée;
 [V°] Si s'est d'un porpre desnuee
 215 Et d'un siglaton qu'ot vestu;

- Iluee remest sou cors tot nu,
 Fors seulement d'une chemise.
 La meschine fu bien aprise,
 Que Sains Espris l'ot escolée
 220 Et enseignée et doctrinée.
 Lors regarda vers orient,
 Dex reclama molt doucement :
 « Grant Dieu, qi tot le mond feis,
 Adan meis en paradis,
 225 Vos li mostrastes le deduit
 Et habandonastes le fruit,
 Fors seulement d'un sol pommier,
 Dont il ne deust ja mengier,
 Puis que il lor fu deveé :
 230 Et por ce somes nos dampné :
 Mais ce nos dit Jeremias
 Et Moyses et Helyas
 Que tu vendras le mond salver
 Et en crois te lairas pener,
 235 Et de la lignie Abrehant
 Naistra la virge voirement
 En qui Dex char et sanc prendra,
 Quant il en terre descendra.
 Si voirement com ce est voirs,
 240 Vos depri ge, biau sire rois.
 Que tu me getes sauve et saine
 De cest peril ou l'en me maine,
 Et cil qui me reclameront
 En quel peril que il seront,
 [F° 4] Sire, tu en aies merci.
 246 Biau sire Dex, ainsi te pri. »
 Quant ele ot sa raison finée,
 El fen ardant en est entrée.
 Mere que mere por morir
 250 Apres sa fille volt saillir,
 Quant Abrehans l'en resacha.
 Por l'amor de li se pasma.
 Oez que firent li Gien,
 Cil qui alumerent le feu,

- 255 Qui lié estoient del enfant
 Que il veoient si dolent.
 Alors pranent grant joie a fere,
 Puis lor torna a grant contrere,
 Car toz li max et l'enconbriers
- 300 En retorna parmi lor chiés.
 Nus ne doit dolor sordolir
 Ne nule joie sorjoir.
 Les genz ne sont mie bien sage
 Qui lié se font d'autr[u]i damage.
- 305 Qui ses voisins voit corociés
 Molt par est fax s'il en est liés.
 Chascun ne set q'a l'oil li pent,
 Car nos voïomes molt sovent
 Aucunnes gens rire et gieuer,
- 310 Puis lor voit on grant doel mener.
 Oiés que firent li gieu,
 Cil qui atisoient le feu,
 Qui lié estoient des parens
 Que il veoient si dolens.
- 315 Il arstrent toz en cel juise.
 [V^o] La pucele iert en sa chemise,
 Onques .i. poil n'en i brui
 Del garnement qu' ele ot vesti.
 Dex la covri tote de flors,
- 320 Qui erent de maintes colors.
 Onques rose n'avoit esté
 A icel jor que j'ai conté.
 Sor cele(s) virge s'aparurent
 Les premieres qui onques furent.
- 325 Les estinceles et la flame,
 Qui voloient desor la dame,
 Oisel devindre[n]t maintenant
 Qui chantoient molt doucement.
 Onques n'i ot .i. seul tison,
- 330 Tant fust espris en vif carbon,
 Ne fussent roses de rosier
 Et flor de liz et d'aiglentier.
 Li fus estainst, e'est veritez.

- Molt en fu liez ses parentez,
 335 Et la mere qi le porta
 Sa fille prist, si le baisa.
 Aine mes si bel gardin ne fu
 Com a el leu ou sist le fu.
 Camp Flori ot cel lieu a nou,
 340 Et Camp Flori l'apele l'on.
 La tenra Dex son parlement,
 Quant il venra jugier la gent.
 Or vos ai del juise dit,
 Or vos dirai de Jhesu Crist,
 345 Et que cel feu senefia
 De la virge qi enz entra.
 [F° 5] Li oiselet nos senefient,
 Si com les escriptures dient.
 Li angle qui devant Deu sont,
 350 Qui a cel jugement venront,
 Qui en menront en paradis
 Cil qui a destre seront mis ;
 Et li autre juif felon,
 Qui astrent tot en vif carbon.
 355 Senefient icil cheitis
 Qui de pechié sont si espris,
 Qui tant maintiennent la luxure
 Ne de confession n'ont cure.
 Ainz moerent en caitivoison.
 360 Ieil n'aront ja raenchon
 Que nes praigne[nt] li anemi,
 Devant Jhesu, el Champ Flori.
 Si les tendront en la formaise,
 Ou il aront tant de mesaise
 365 Plus qe bouche ne porroit dire
 Ne clere ne le sauroit descrire.
 Et la virge senefia
 Jhesu qi en enfer entra,
 Qui, voiant toz les sathenas,
 370 Brisa enfer et les portax,
 Si en geta les innocenz,
 Adan no pere et ses enfanz,

- Qui es tormens d'enfer estoient
 Et les granz peines enduroient.
 375 Adonc s'assemblent li parent ;
 Si ont tenu .i. parlement ;
 La bele voelent marier
 [V°] Et a un riche home donner.
 En la contrée ot .i. baron,
 380 Baudin de Niques ot a non,
 Riches hom fu et posteis.
 Cil la requisit a ses amis
 Et dist que il l'espousera,
 De .x. chastiax la douera.
 385 Mes la pucele lor dist bien :
 « Ne vos penez por nule rien,
 Que je n'arai mari n'espous,
 Fors li sires qui fist les flors,
 Qui de cest feu m'a delivrée
 390 Ou vos m'aviez enbrasée. »
 Ci vos lairon del mariage
 De la pucele et del lignage,
 Si vos diromes del enfant
 Qui de la flor vint en avant.
 395 Quant vint au jor que Dex i mist,
 Ainsi com l'escripture dist,
 La pucele se delivra
 De cel enfant qu'ele encarqua.
 La flor devint .i. demoisiax,
 400 Qui molt par fu gentix et biax.
 Por la biauté de sa fachen
 Dient tot cil de la maison.
 Puis que de flor est engenrez,
 Que Fanuel iert apelez.
 405 L'enfes teli et amenda
 Et son lignage sorhaucha,
 Que Dex l'ama tant nostre pere
 Qu'il devint roi et enperere.
 [F° 6] Saint Fanuiax fu molt preudon
 410 Et de molt grant religion,
 Les povres aloit revisder

- Et les malades visiter,
 Les nus faisoit bien revestir,
 Les mors laver et sevelir
 415 Et herbergier la povre gent ;
 Si amoit Dex parfitement.
 Pomes ot de bone nature.
 Ce nos raconte l'escripture:
 Ainc Dex ne fist si dolerox,
 420 Si malade ne si lieprox,
 S'il en eust le col passé,
 Que maintenant n'eust santé.
 Saint Fanuel gisoit .i. jor
 En mi sa sale a la froidor
 425 Sor une coute de cendal ;
 Il apela son seneschal,
 Si fist des pomes apporter
 Qu'as malades voloit doner :
 Li seneschax l'en aporta,
 430 Devant ses pies s'agenoilla,
 Trois des pomes et .i. contel
 Mist en la main saint Fanuel.
 Li rois les prist, si les tailla,
 A ses malades en donna.
 435 Quant li rois ot taillié la pomme,
 De la seve qi molt est bone
 En tint .i. peu en son coutel.
 Or oez de saint Fanuel :
 Quant il vit son coutel moillié
 [V°] De la pome qu'il ot taillié,
 441 A sa cuisse le ressuia ;
 La cuisse si en engroissa
 D'une molt gentil demoisele,
 Qui molt fu sainte et bone et bele.
 445 Quant li rois vit la grant merveille,
 A qi nule ne s'appareille,
 Il a mandé, ce m'est avis,
 Trestoz les mires del païs.
 Ainc n'en i ot .i. tant sené,
 450 Ne fisicien tant letré,

- Qui seust dire la doulor
 De la cuisse l'empereor.
 Tant furent esbahi li mire
 Li plus sages n'en set que dire.
 455 Quant vint au jor que Dex i mist,
 Ainsi que l'escripture dist,
 Li rois malades se coucha
 Et de sa cuisse delivra
 D'une molt gente demoisele,
 460 Qui tant par fu cortoise et bele.
 Ce fu sainte Anne que je di,
 Dont la mere Jhesu nasqi.
 Quant li rois sot q'il ot enfant,
 Vergoigne en ot et honte grant.
 465 Il apela de sa mesnie
 .I. chevalier ou molt se fie ;
 Si li a dit : « Biax dox amis,
 Que dira on en cest pais
 Quant on sara que j'ai enfant ?
 470 Prenez le tost de maintenant,
 [F^o 7] Si l'en portez en cel bosqage ;
 Gardez nul home ne le sache,
 Et si gardés bien entresait
 Qu'a mes parens ne soit retrait. »
 475 Cil respont : « Sire, volentiers
 Ferai tot ce que me requiers. »
 L'enfant a pris, si l'en porta,
 En une grant forest ertra,
 Qui molt estoit et longue et lée.
 480 La demoisele i a portée.
 Molt i avoit hors et lyons
 Serpens sauvages et draglons (*sic*).
 Venus en est a .i. rochier ;
 La li voloit le chief trenchier,
 485 Mes Dex li tramist .i. coulon,
 Ass[e]z plus blanc d'un auqeton,
 Qui sor l'espaule li assist.
 Or oiés del coulon q'il dist :
 « Amis, dist-il, entent a moi,

- 490 Parole a moi, de ce te proi,
 N'oeire pas cele meschine.
 De li nestra une virgine,
 En qi Dex char et sane prendra,
 Quant il en terre descendra. »
- 495 Cil ot peür, si l'a guerpie;
 A cele foiz n'en toucha mie.
 .I. molt grant ni d'aigle i trova,
 L'enfant i mist, si s'en ala.
 A son segnor s'en est venus,
- 500 Qui dolenz iert et irascus.
 « Sire, dist-il, conforte toi,
 [V°] Je l'ai ocise, par ma foi,
 Que ja parler n'en orrés mes;
 Or laissez la dolor en pais. »
- 505 Li rois respont par grant douchor:
 « Toz sui gueris de ma doulor. »
 Puis fu Dex garde del enfant;
 Par le sien saint commandement,
 Si li envoioit sa provande
- 510 Par .i. cerf qi ert en la lande.
 Li cers ert grans et molt isneax
 Et a grant merveille fu biax;
 Ses cornes erent bien assises.
 Flors i avoit de maintes guises;
- 515 Toz tans gisoit desouz cel(u)i.
 Quant li enfes getoit un cri,
 Isnelement se redreçoit
 Et li enfes se rendormoit.
 Iluec remest mult longuement,
- 520 .X. anz toz plains veraiement.
 Bien l'ot porveü de sa vie
 Cil qui tot a en sa baillie.
 Li rois ala .i. jor chacier,
 En la forest esbanoier.
- 525 Ses chiens a pris et ses levriers,
 Ses braques et ses liemiers,
 Et Joachim ala o soi,
 Qui estoit seneschax lou roi.

- Si escuier et si archier,
 530 Cil qui amoient le gibier.
 Quant venu sont en la gaudine,
 Ce dist l'escripture devine,
 [F° 8] Li cers si s'est apareüs,
 Devant les veneors venus.
 535 A tant ont les chiens descouplés,
 Li cers s'en est fuiant tornez
 Au ni ou la pucele estoit,
 Que Jhesu Crist garandissoit.
 Joachim tint l'espici trenchant,
 540 Le cerf requiert hardiement,
 Qu'il le volt en la char navrer.
 La pucele prist a crier :
 « Vassal, lessiez la beste mue,
 Ne la navrez en la char nue,
 545 Ele n'est pas vostre a ocire. »
 Quant Joachim oï ce dire,
 Il regarda en l'arbre amont
 Et vile ni bel et reont.
 Seoir i vit cele pucele,
 550 Qui molt iert avenant et bele,
 Qui ses biax crins engalonoit
 A .i. fil d'or qu'ele tenoit,
 Que Jhesu Crist li ot tramis
 Par .i. angle de paradis.
 555 Joachim l'a arresonee :
 « Bele, dist-il, dont estes nee ?
 Ge te conjur de Deu le roi
 Se tu fus onques de no loi,
 Et si me di comme as a non. »
 560 — « Anne, dist el, m'apele l'on,
 Ne fui aine d'ome conceue,
 Et si sui grant et parereue.
 Je ne vi onques le mien pere,
 [V°] Mes ge voi cha venir ma mere.
 565 Dites li tost que vieigne a mi,
 Si me mete jus de cest ni. »
 Quant Fanuix vit son enfant,

- Vers lui s'en vint esperonant.
 «Bele, dist il, qui estes vos?»
- 570 Ele respont: «Nel saves vos?
 Je suis cele que tu portas,
 De ta cuisse me delivras,
 Tu commandas e'on m'occsist;
 Li chevalier qui ei me mist
- 575 Tant par fu dox et debouere
 C'onques nul mal ne me volt fere,
 Et Dex me prist a norreture;
 Or pren de moi aucune cure.»
 Quant Joachin vit la pucele
- 580 Et sa face qi tant fu bele,
 S. Fanniax en apela,
 Molt doucement li demanda:
 «Sire, dist il, car me donez
 Ceste dame que ei veez.
- 585 Si la prendrai a mariage,
 Car bien semble de haut parage.»
 — «Joachins, ce dit Fanniax,
 Molt as esté toz jors loiax,
 Aine ne vousis fame espouser,
- 590 Et or demandes ceste a per;
 S'ele velt, je la te dourai,
 Ge croi que bien l'emploierai.»
 La pucele dist maintenant:
 «Sire, je le voeil et creent.»
- [F° 9] S. Fanniax li a donée,
 596 Et Joachins l'a espousée.
 Les nocces furent molt vaillans,
 Ce nos tesmoigne S. Jehans.
 De sainte Anne lairons ester,
- 600 D'autre chose voudron parler;
 Ge croi que bien repaireron
 A sainte Anne quant nos voudron.
 En Belleem .i. home avoit
 Qui molt religieux estoit:
- 605 Prestres estoit, bien le savon;
 Zacarias avoit a non,

- Et sa fame q'ot espousée
 Elizabeth iert apelée.
 Andui erent molt vieilles genz ;
 610 Chascuns avoit plus de .c. anz,
 Plus avoient blanche la crigne
 Que n'est flor de lis ne hermine.
 Ainc ne porent avoir enfant,
 Ainsi en fist Dex son commant,
 615 Jusq'a cele hore qu'il li plot,
 Que il lor dona ce qu'il volt.
 Zacarias estoit un jor
 Devant l'autel nostre segnor,
 Ou le sacrefice faisoit,
 620 Selonc la loi que il tenoit.
 .I. saint angle i est descendu
 Qui devant li s'est aparu.
 « Os tu, dist il, Zacarias,
 Parole a moi, ne doute pas ;
 625 Quant tu as fet le sacrefice,
 [V°] La messe dite et le service,
 A ton ostel t'en va arriere,
 A ta fame fai bele chiere,
 Dex te donra .i. tel enfant
 630 Que li dox Dex amera tant
 Onques jor home tant n'ama.
 Au jor c'on le bautisera,
 Jehans par non iert apelez. »
 Zacarias s'est regardez,
 635 A l'angle a dit : « Que as tu dit ?
 Nos somes tot vieil et florit,
 Et ore ariomes enfant !
 Ce est parole de noiant ;
 Ceste chose ne croi je mie,
 640 Car ce seroit vieille sotie. »
 Or oez que li angles dit,
 Si com tesmoigne li escrit :
 « Sez tu, dit il, Zacarias,
 Quel guerredon tu en aras
 645 De ce que mescrois ton segnor,

- Qu'il n'est mie de tel valor
 Qu'il te peust doner enfant ?
 Or saches tu a esciant,
 Jusqu'a cele hore qu'il ert nez
 650 Et circoncis et apelez
 Jehan par non, ne parleras,
 Ce saches tu, muiax seras. »
 A tant s'en est l'angle tornés,
 Zacarias est demorés ;
 655 Quant il o fet le sacrefice,
 La messe dite et le service,
 [F^o 10] Il issi hors del tabernacle,
 Et Dex i fist si bel miracle
 Qu'il ne pot onques mot parler,
 660 Quant dut le poeple doctriner.
 Tout cil qui el mostier estoient
 A merveilles le regardoient ;
 Toz li siecle se porpensa,
 Dient que Dex se coroucha
 665 Que Zacarie a mesperé
 De ce que Dex li ot mandé.
 Zacarias se porpensa,
 Amont vers le ciel regarda,
 Et pense mal a exploitié,
 670 Quant il avoit Dex corocié.
 A tant s'en va a son repaire,
 Sa fame troeve debonere,
 Il se couchierent en .i. lit,
 Si comme l'en troeve en escrit
 675 Et la letre le dit lisans ;
 Si engendrere[nt] ung enfent
 Que Jehan fut apelés ;
 Onques meudres hom ne fu nez,
 Fors Damedeu le creator,
 680 Jhesu del ciel nostre signor.
 Grant joie fu quant Dex fu nez
 Et grant duel quant il fu penez ;
 Mes il le souffri bonement
 Por racheter tote la gent

- 685 Qui es tormens d'enfer estoient
Et les grans peines enduroient.
En enfer estoient dampné.
- [V°] Par sa mort furent racheté,
Et par une digne pucele
- 690 Qui molt par iert saintime et bele,
Qui fu fille a celui baron
Qui Joachim avoit a non.
Cil Joachim, qui pere fu
A la mere le roi Jhesu,
- 695 L'escripture oï tesmoignier
Que .xiii. anz fu o sa moillier ;
Onques ne pot avoir enfant ;
Molt en avoir le cuer dolent,
Et sainte Anne en fu molt marie.
- 700 En tristor ont usé lor vie,
Car lor voisin erent felon,
Si disoient par contenchon
Qu'il ne doivent el temple entrer
Nelor offrendre presenter
- 705 Ne faire nule oblation.
Joachim estoit molt preudom ;
De quan qu'il pooit gaaignier
Et consiurrer et espargnier
En .iii. parties le partoit.
- 710 Les .ii. parties en donoit ;
L'une donoit as povres gens,
Et l'autre au temple vraiemens.
L'autre partie retenoit
Dont sa mesnie sustenoit.
- 715 Riches homs iert a desmesure
De bestes et de norreture.
Dans Joachins se porpensa
Qu'en la monteigne s'en ira,
- [F° 11] Se conforter ja se poist.
- 720 Sa fame apele, si li dist :
Anne, bele suer, douce amie,
Gardez ce qu'avez en baillie ;
G'irai a nos bestes garder.

- Por moi deduire et conforter. »
 725 Ele respout molt doucement :
 « Alez au Dieu commandement. »
 A tant s'en va dans Joachins
 Vers la montaigne toz enelins.
 Quant ot puiée la montaigne,
 730 Ses bestes vit aval la plaigne ;
 Et Dex qui tot a en baillie
 Son bon ami n'oublia mie.
 .I. de ses angles li tramist,
 Se li noucha e se li dist :
 735 « Joachim frere, arreste, ami,
 Drece ton chief, parole a mi ;
 Mesagier sui a cel seignor
 Que tu reclames nuit et jor ;
 De paradis m'envoie a ti,
 740 Il te commande et jel te di
 Qu'il a oïe ta priere ;
 A ton ostel t'en va ariere ;
 A l'entrée de la cité,
 Si comme Dex l'a commandé,
 745 Anne ta fame enconterras ;
 Ensemble soi couverseras ;
 Dex te donra .i. tel enfant
 Que nostre sire amera tant,
 Ele iert roïne de cest mond
 [V^o] Et des choses qui el ciel sont ;
 751 Par lui iert li mons rachetez
 Et enfer brisiez et qassez ;
 S'en getera les dol[er]eus
 Qui ardent com maleüreus,
 755 Qui aloient en non caloir.
 Ne puis plus ici remanoir »,
 Dist l'angle. A tant s'en est tornez
 Et Joachim si est remes.
 Il a bien oï la parole,
 760 Que il n'a pas tenue a fole.
 A tant a guerpi la pasture,
 Si s'en ala grant aleure.

- En la porte de Nazarel
 A trové qi molt li fu bel :
 765 Si com li angle li ot dit
 Et com le tesmoigne l'escrit,
 Sainte Anne li vint au devant,
 Qui a l'angle l'ot en covant.
 Dont sot il bien que voir li dist
 770 Li angle qu'en la roche vit.
 Canga corage et dist por voir
 C'or ne pooit il remanoir
 Qu'il ne geust o sa moillier.
 Son lit fist bien apareillier ;
 775 Cele nuit jurent il ensemble,
 Si engendrèrent, ce me semble,
 Nostre dame sainte Marie,
 Qui tout le mond a en baillie,
 Et la roïne principax
 780 Et medicine de toz max.
 [F^o 12] Si est porte de paradis,
 Si i conduira ses amis,
 Et par li fu enfer qassez
 Et despoilliez et violez ;
 785 Quar Jhesu Crist nos racheta
 Qui en son ventre s'esconsa.
 Dex nos racheta de son cors
 Et de son sanc qu'en fu trait hors
 La plaie de desouz l'aissele,
 790 Quant le feri souz la mamele
 Longis, qui des ce qu'il fu nez
 N'avoit veu, c'est veritez,
 Quant Damedex l'enlumina
 Et ses pechies li pardona.
 795 Quant la virge fu conceüe,
 Dont j'ai la parole esmeüe,
 Dant Joachin a fin ala
 Et de cest siecle trespassa,
 Et sainte Anne reprist baron
 800 Qui Alfeüs avoit a non.
 D'icelui rot ele une fille

- Qui ensement ot non Marie,
Puis refu mors cil Alfeüs,
Car Dex ne volt q'il vesquist plus.
805 Sainte Anne se remaria
Et Cleofeüs l'espousa,
De celui ot ele .i. enfant,
Qui Marie ot non ensement,
Serors furent ces .iii. Maries
810 Et de grant grace raemplies.
[V°] L'une en porta nostre segnor
Jhesu Crist, nostre salveor,
Et cele qui apres fu née
Fu espousée a Zebedée,
815 Ce nos conte sainte Escripture,
Cele fist bone norreture
En S. Jehan l'evangeliste
Et en S. Jaque de Galice,
Ses fils furent cil doi enfant,
820 Et Damedex les ama tant,
Por la bonté qu'en aus avoit
Et que en aus apercevoit,
Car il estoient fiz s'antain ;
Si eousin estoient germain.
825 Saint Jehan fu molt castes hom
Et de molt grant religion,
Si comme l'escripture dit,
Et on le troeve en son eserit,
Qu'aine cil Jehan ne fist pechié
830 Dont il eust Deu coroucié,
Quant Jhesu Crist en crois estoit
Et son martyre sostenoit,
Qui ot par ses paumes les cleus
Et par ses pies les precieus,
835 Et fu en son coste percié,
De sa mere li prist pitié,
Molt doucement la regarda,
A S. Jehan la commanda
Qu'o li conversast castement ;
840 Et il si fist molt doucement,

Cil fu castes o la virgine,
 [F° 13] Come est la flor sor l'aube espine.
 A S. Jakes donna un don,
 Tout cil qi par confession
 845 En Galice le requerroit,
 De son pechie pardon aroit
 S'il n'est si d'anemis lié
 Que il retorne a son pechié;
 Trestout lor soit cuite clamé
 850 Et a l'ame tot pardoné.

Qui Dex aime parfitement
 Et sa douce mere ensement
 Et qui en velt oïr parler
 Si face pais, si lait aler
 855 Cels qui n'ont cure del oïr
 Ne des paroles retenir
 Des enfances q'il fist en terre,
 Quant li .iiii. roi l'alerent querre
 En Belleem ou il estoit,
 860 Ou sa douce mère en gisoit,
 Quant li estoile s'aparut
 Por la naissance au roi Jhesu.
 Ge vos en dirai tel parole
 Dont j'ai esté a bone escole,
 865 Onques certes meilleur n'oïstes
 Ne onques home ne veistes
 Qui vos peust dire meilleur
 De Jhesu Crist nostre segnor;
 Et tout cil qui le chanteront
 870 Plus doucement Deu ameront.
 [V°] .Xiii. anz apres et un demi
 Que sainte Marie nasqui,
 Dedenz le temple en est entrée.
 Comme pucele bien senée,
 875 Sor ses genoz tint son sautier,
 Si commença Deu a proier
 Dedenz son cuer parfitement.
 Dex la regarda doucement,

- Nostre creator, nostre pere,
 880 Qu'il en voloit fere sa mere,
 Le ciel parti et aovri,
 S. Gabriel en descendi,
 A grant clarté, a grant luor,
 Vait loant Deu nostre segnor,
 885 Dedenz le temple en est entrez,
 Molt i fu grande la clartez,
 Quant li sains angles i entra
 Que Jhesu Crist i envoia.
 Or escoutez, grant et petit,
 890 Le salu que li angle a dit,
 Quant il aporta le mesage
 A la virge q'i tant fu sage.
 Il li dit : « Dex te saut, Marie,
 De la grace Deu raemplie,
 895 Et tu soies bieneurée,
 Sor totes fames honorée ;
 Sor tous soit tes fruis beneis.
 Ensemble o toi est Jhesu Cris. »
 Sainte Marie ot grant paor,
 900 Quant ele vit la grant luor
 Que li angles enlumina,
 [F^o 14] Qui le salu li aporta,
 Qui onques mes dit ne li fu.
 « Sire, dist ele, qui es tu
 905 Qui cest salu m'as aporté ?
 Molt as mon cuer espoenté. »
 Saint Gabriel l'a regardée,
 Molt doucement l'a confortée :
 « Ne t'esmaier, dist il, pucele,
 910 Quar Deu es amie et ancele.
 Beneoite es, virge Marie,
 Del Saint Esprit es raemplie,
 Car Dex est descenduz en toi ;
 Il le te mande de par moi.
 915 Tu concevras, .i. fiz auras
 Et virge et mere enfanteras.
 Virge pure, mere saintime,

- Ton fix sera Dex le hautisme.
 De sa bonté puet on molt dire,
 920 Des rois iert rois, des seignors sire.
 Ne soies pas del croire lente.
 Voiz Elizabeth, ta parente,
 Qui lone tens a brehaigne esté
 Et enfant a tant desiré ;
- 925 Or a conchut de son segnor
 .I. fiz qi ert de grant valor. »
 Sainte Marie respondi :
 « Comment iert ce ? or le me di ;
 Ja ne connui ge onques hom,
- 930 N'a home n'oi conversion.
 Il n'est coustume qu'enfant ait
 Fame qi a home ne vait.
- [V°] A Damedeu me sui vouée
 Et chasteé li ai donnée ;
- 935 La maniere voeil bien savoir
 Com virge puet enfant avoir. »
 Saint Gabriel dist doucement :
 « Cil qui je faz commandement,
 Qui de toi velt fere sa mere,
- 940 Il est ton fiz, il est ton pere ;
 Ne perdras riens c'aies voé.
 Bien gardera ta chasteé. »
 Ele respont par grant douçor :
 « Ancele sui nostre segnor,
- 945 Face de moi tot son plaisir
 Car je le voeil molt et desir.
 Ainsi soit il comme tu dis,
 Que li sauveres soit mes fis,
 Cil qi tot set, tot voit, tot ot,
- 950 Et ciel et terre et mer aclot,
 Qui est dehors, qi es dedens,
 Qui les pluies fet et les vens,
 A Deu mon pere graces rent,
 (Et) si otroi son commandement. »
- 955 Ains que li angle s'en tornast
 Ne d'ilueques se remuast,

- Fu ele sempres ensegnie
 De la celestial lignie.
 Li sains angles s'en est tornez,
 960 Si est remese la clartez.
 Ci laisserons del angle ester,
 D'autre chose voudron parler.
 Tout autresi com vos veez,
 [F^o 15] Quant li solax est haut levez
 965 Et il tresperce la verriere,
 La ou ele est la plus entiere,
 Si com li solaus vient et va
 Et la verriere mal n'en a
 Et li solax retret s'alaine
 970 Et la verriere remaint saine,
 Tout ausi et plus sainement,
 Ce sachies vos certainement,
 S'esconsa Dex dedeuз Marie,
 Que la virge n'en senti mie.
 975 A cel terme que [je] vos di,
 S'une fame n'eust mari
 Et ele fust grosse d'enfant,
 Ele fust prise maintenant ;
 Nel gardast ne fust lapidee
 980 Tot li avoir d'une contrée ;
 N'est riens qui la peust garir
 Qu'il ne la covenist morir,
 Or devomes ci avant dire
 Comment Jhesu, li nostre sire,
 985 Ceste pucele en delivra
 Et a Joseph la maria.
 Ainc plus biax hom ne fu veus
 De ses jors, si ert toz chenus,
 Et molt tres bien li avenoit
 990 Sa blanche barbe q'il portoit ;
 Plus estoit blanche d'une hermine,
 Le piz li coevre et la poitrine.
 A tant est une voiz venue
 Qui ens el temple est descendue,
 [V^o] Ilueques ou les genz estoient

- 996 Qui la loi maintenir devoient.
 La voiz iert bele, si parla :
 « Segnor, dist ele, entendez cha ;
 Dex vos mande, nel laissez mie,
- 1000 Que facies espouser Marie
 Qu'est del lignage Yessé née. »
 A tant s'en est la voiz alée,
 Et quant il ont trestot oï
 Ce que la voiz lor et gehi,
- 1005 Tot communalment Deu looient,
 A mains jointes graces rendoient.
 A tant sont li baron mandé
 Et l'evesque de la cité ;
 Si ont tenu .i. parlement
- 1010 Li sage home privément
 Que de cele virge feront
 N'a qui il la marieront.
 Respont .i. frans hom debonere :
 « Le plaisir Deu nos covient fere,
- 1015 Qu'or envoiomes par la terre
 Por trestoz les bachelers querre,
 Onques .i. seul n'en i remeigne,
 Tant soit vex hom, que il n'i viegne.
 Quant il seront tot assemblé,
- 1020 S'en face Dex sa volenté. »
 Tout respone[n]t : « Il a bien dit
 Et verité, selonc l'escrit. »
 Adonc font letres secler,
 As mesagiers les font livrer,
- 1025 Si ont toz les barons mandez,
 [F° 16] As bors, as chastiax, as citez,
 Puis amenerent la pucele
 Qui molt estoit et bone et bele.
 Venu i sunt li demoisel,
- 1030 Sor lor chevax fort et isnel.
 Segnor estoient del pais,
 Molt avoient et vair et gris,
 Citez, chastiax, bors et rivieres,
 Autres richescs de manieres.

- 1035 Venu i sunt por deporter,
 N'avoient soing de marier;
 Mes quant il virent la pucele,
 Et sa face qui tant fu bele
 N'i a celui, s'on li douast,
- 1040 Plus volentiers ne l'espousast
 Que la fille a un roi demeine,
 Qui tenist France et Alemeine,
 Car molt iert bele creature.
 Mes de tot ce n'ot Jhesu cure ;
- 1045 Autre mari a esgardé
 Por garder sa virginité.
 Uns demoisiæ i est venuz,
 Joseph a non, si est chenuz ;
 Venuz estoit au parlement
- 1050 Por veoir le mariement.
 Lassez estoit et travailliez,
 Sor .i. perron s'est apuiés,
 Quant vit la joie et la leesce,
 Molt se douta por sa vieillece
- 1055 Ne l'abatist la gent menue,
 Qui a la feste estoit venue.
 [V^o] Trait soi arrier por reposer,
 A .i. piler s'ala ester,
 .i. peu en sus de l'autre gent.
- 1060 Quant l'aperçurent li enfant
 Corant i vont grant aleure
 Veoir son cors et sa faiture ;
 Corant vont dames et puceles,
 Et bachelers et jovenceles.
- 1065 Une pucele l'apela,
 Molt doucement li demanda :
 « Dont estes vos et de quel terre,
 Et que venistes vos ci querre? »
 Ce dist Joseph : « Je[l] vos dirai,
- 1070 De rien ne vos en mentirai :
 Li evesques a toz mandez
 Les bachelers et les barbez,
 Et g'i sui venuz voirement,

- Por veoir le mariement
 1075 De la plus bele creature
 C'onques peust fere nature,
 De molt bone hore fu hom nez
 Qui a tel dame iert mariez,
 Dame, ne por moi nel di mie ?
 1080 Que ja n'arai fame en ma vie. »
 — « Par foi, dist l'un, molt me merveil
 Ou vos preistes cel conseil,
 Qui si estes vex et chenus,
 Et por tel dame estes venus,
 1085 Qui si par est de franche orine.
 Ge cuit c'on la fera roïne,
 Princhesse ou dame d'Alixandre,
 [F^o 17] Ou quens ou rois la voudra prendre.
 Alez vos ent, n'i estes mais. »
 1090 — « Voir, dist Joseph, ains sera mais
 Issus qi nenterra des mois
 Por vos m'en aille a ceste fois,
 S'arai veu la bele flor,
 La fresche rose et la color
 1095 Qui desor l'autel florira
 Anqui, quant on l'espousera. »
 Trop le gaberent laidement
 Homes et fames et enfant.
 Quant il l'orent ass[e]z gabé,
 1100 A l'evesque en a molt pesé,
 Qui molt estoit saintimes hom
 Et gentilz de religion.
 « Segnor, dist l'evesque, entendez
 Un petit et si m'entendez,
 1105 Si fetes mon commandement ;
 Preu i arez et honor grant.
 Quant vos veez une persone
 Qui a semblance de prodome,
 N'aiés cure de li gaber,
 1110 De riens n'en poez amend[er],
 Ainz en poez bien enpirier
 Et de vos membres mchaignier,

- Car Damedex l'en vengeroit
 A qui il s'en reclameroit.
 1115 Segnor, ce dist li ordené,
 Par Deu estes ci assemblé
 Et par le sien commandement
 Venu a cest mariement ;
 [V^o] Or vos pri a toz et requier
 1120 Que vos m'aidiez hui a proier
 Et soiés tout a genoillons
 Del tot en grans afflictions,
 Et si donez de vos aumosnes
 Por l'amor Deu es mains as povres,
 1125 Que Damedex par sa douçor
 Nos donst veir hui en cest jor
 Qui dignes iert del espouser
 La virge que ei voi ester.
 Puis prengne chascun une verge,
 1130 Quel qu'il voudra. ou verde ou seche.
 Cil qi la verge portera
 En qui main ele florira,
 Celui ara, ce vos afi,
 La pucele sanz contredi.»
 1135 Lors dient tuit: « Bien est a fere.
 Gentix evesques debonere. »
 Il se couchent a oroisons,
 A coutes et a genoillons,
 Et si ploroient li p[ri]uisor
 1140 Por l'amistié nostre segnor.
 Quant feni ont lor oroison,
 Les proieres et le sarmon,
 Si se sunt tuit en pies levé,
 Si com l'evesque ot commandé,
 1145 Et desvestent lor vestemenz,
 Si les donent as povres genz ;
 Il donent cotes et mantiax
 Chapes forrees et aneax
 As povres qi en ot mestier,
 [F^o 18] Que Dex lor donst lor desirrier ;
 1151 Puis a chascun sa verge prise.

- Joseph a la soe jus mise ;
 .I. grant baston que il tenoit,
 De quoi a terre s'apuioit,
 1155 Tint en sa main ; ja ne querist
 Que tel fame li aferist.
 .I. bacheler l'a esgardé,
 Qui molt l'avoit cel jor gabé,
 Car il est tant de male gent
 1160 Qui ja por nul chastement
 Ne se targeront de mal fere,
 Tant sunt felou et deputaire.
 Une verge a Joseph donée,
 Toute seche, toute pelée,
 1165 .Vn. anz a qu'el ne fu coillie ;
 Par grant escar li a baillie.
 « Vos avez, dist-il, la pucele ;
 Molt avez tendre la maissele ;
 A bacheler de vostre aage
 1170 Afiert bien fame de parage. »
 Ainsi l'ont gabé laidement.
 Joseph en ot grant murement ;
 Des gas qu'il ot se vergoigna,
 Envers la pucele esgarda.
 1175 « E! Dex, dist il, por quoi ci ving!
 Ja i voi ge tant bel meschin,
 Tant bacheler, tant demoisel,
 Qui chevalier sont de novel ;
 Grant folie m'i aporta ;
 1180 Mes l'evesque le commanda.
 [V°] Se je sui ci plus longuement,
 Ge serai tenu por enfant. »
 Cele verge que il tenoit
 Voloit geter, si s'en fuiroit,
 1185 Quant en sa main la vit florir
 Et fruit porter et raverdir,
 Et sor la verge tot en son
 Vit asseoir .i. blanc couloun.
 Cele verge qi fu florie
 1190 Senefia sainte Marie.

- Qu'ele virge mere enfanta
 N'ainques a home n'adesa ;
 Et li coulons qi sus esta
 Selonc l'escriit senefia
 1195 L'avenement de Jhesu Crist,
 Si comme prophecie dist.
 Quant la gent la verge choisirent,
 Apres li corent, si li dient :
 « Sire Joseph, arrier venez,
 1200 La demoisele espouserez,
 Car Dex le velt, bien le savons,
 Et les miracles en veons. »
 Joseph prent la verge o la flor,
 Qui lor geta si grant odor,
 1205 Qui le tenist bien, li fust vis
 Qu'il fut baigniez en paradis.
 A l'evesque l'ont presentée,
 Qui bien l'a au poeple mostrée.
 La verge que Joseph tenoit,
 1210 Quant li evesque sermonoit,
 Lor escapa de maintenant ;
 [F^o 19] Voiant trestote cele gent,
 Es mains a la virge se mist,
 Ainsi com l'escripture dist.
 1215 Por ce fist Dex cel bel miracle
 C'on le veist el tabernacle.
 Quant l'evesque de la loi vit
 Les miracles que Dex i fist,
 A Joseph la virge espousa
 1220 Qui a grant honor la garda.
 Et quant la virge ot espousée,
 A son ostel l'en a menée.
 Joseph estoit molt moiens hom,
 Petit avoit de garison ;
 1225 Il se pensa q'il iroit querre
 A ses parens, de par la terre,
 Aïde por ses noces fere.
 Trois mois i estat sanz repere ;
 Quant vint, si choisi maintenant

- 1230 Que sa fame ert grosse d'enfant.
 Se Josep en fu corouchiés
 Et esbahis, n'en merveilliés.
 Ou est li homs qi ne pesast
 Se sa fame grosse trovast.
- 1235 C'onques a lui n'eust geü
 Ne part ne compaignie eü?
 « Haï ! dist il, ma douce amie,
 Molt iert corte no compaignie.
 Or esseres vos lapidée.
- 1240 Toz li avoires d'une contrée
 Ne vos porroit mie garir
 Qu'il ne vos covenist morir.
- [V°] La lois le mostre apertement :
 Puis que fame a enfantement,
- 1245 S'ele ne l'a de son segnor,
 On la lapide a grant dolor.
 Dame, or m'en covendra fuir,
 Car ne vos porroie veir,
 Douce suer, en si grant dolor,
- 1250 Car je vos aim de bone amor.
 Marie suer, bele faiture,
 Ma douce tenre creature,
 Or ne vos sai ge conseillier,
 Mais au grant Deu voil deproier
- 1255 Que il vos gart par sa pitié,
 Et moi qui sui desconseillié. »
 Fame est tendre comme la rose :
 Quant ele oï si faite chose,
 N'est merveille s'ele a paor ;
- 1260 Dex reclama, nostre segnor.
 « He ! Dex, dist ele, vrai sauvere,
 Qui as orfelins es bon pere,
 Et bons mires as dolereus
 Et bons garans as dolereus (*sic*),
- 1265 Ja m'envoias tu ton mesage ;
 Ge le crei, si fis que sage ;
 Il dist qu'en moi descenderoies,
 Et char et sanc i prenderoies,

- Et que par moi seroit salvé
 1270 Touz li mondes qi es dampné.
 Puisque je sui de toi garnie,
 Si te plaist, garde moi ma vie. »
 Dex entendi bien la proiere
 [F° 20] De sa mere qu'il ot molt chiere,
 1275 A Josep un home envoia
 De son ciel, qui li anonça :
 « Joseph, ne t'esmaie noient,
 Ta fame est grosse voirement ;
 Del S. Esprit est engroissie,
 1280 Dex est ovec sa compaignie.
 Joseph, cil qui de li naistra
 Filz de Deu iert et si ara
 Jhesu a non, si ert salvere ;
 A sa mere iert et filz et pere,
 1285 Li rois Jhesu la sauvera
 Et de pechié la gardera.
 Or le garde bien castement,
 Car ele est virge vraiment. »
 Joseph grant joie demena.
 1290 L'endemain quant il se leva,
 Devant la dame en est venus,
 A terre mist ses genoils nus :
 « Dame, fet il, jou ai mespris,
 Pardonez moi ce que je dis,
 1295 Car ge vos dis molt grant folie ;
 Mais ce ne cuidioie je mie
 Que fussiez mere au creator,
 Le roi del ciel, nostre segnor,
 Car il est descendus en toi :
 1300 Il le te mande bien par moi. »
 — « Sire, ce dist sainte Marie,
 Ge ne sui pas vers vos irie. »
 Par la main destre l'en leva
 Et en plorant li demanda :
 [V°] « Se creés ce que dit avez,
 1306 Li meffès vos soit pardonez,
 Ne je ne port pas vers vos ire,

- Car empres Deu estes mesire :
 Et une chose vos diroic,
 1310 Se [je e]orchier ne vos cuidoic :
 J'ai oï dire et raconter
 Zacarias ne puet parler
 Et sa fame est grosse d'enfant.
 Ma cousine est, si l'aime tant ;
 1315 Se vos volez, si i alons,
 Molt grant mestier lor aurions ;
 Se il ont d'aide mestier,
 Nos lor devrions bien aidier. »
 — « Dame, dist Joseph bonement,
 1320 Ferai vostre commandement.
 Commandés ce que vos volez,
 De vos servir sui aprestez. »
 Joseph son oirre apareilla
 Et nostre dame avec ala.
 1325 Quant venu sunt a la cité,
 Si comme Dex l'ot commandé,
 En la maison Zacarias
 Sainte Marie i vint le pas.
 Quant en l'ostel en est entrée,
 1330 Elizabeth a encontrée.
 Molt joieusement la salue,
 Car grant joie ot de sa venue.
 Saint Jehan, qi estoit a nestre,
 Conmut son segnor et son mestre,
 1335 Il se drecha sor ses .ii. pies,
 [F^o 21] Et puis se rest agenoilliez.
 « Sire, dist-il, bien vieignes tu,
 Qui m'as doné tele vertu
 Que je me puis ceens drecier
 1340 Et retorner et aaisier ;
 Or sai ge bien certain[em]ent
 Que tu es Dex veraïement,
 Qui revenis ta gent salver
 Et de grans pechiés delivrer. »
 1345 Adonc parla Elisabïax :
 « E Dex, (Dex), dist ele, Emmanuïax,

- Comme grant joie m'est venue,
 Quant Marie m'est secorue,
 La douce mere au creator
- 1350 Fille et mere nostre segnor. »
 Nostre dame sainte Marie
 Fu tant leenz en compaignie
 Que Jehan fu nez de sa mere.
 Li parent l'envoient au pere
- 1355 Dedenz le temple ou il estoit,
 Quel non a son fiz on metroit.
 Zacarias ne pot parler,
 Son non commence a embriever;
 Une grieffre et .i. tabel prist,
- 1360 En la cire point et escri, s]t
 Que il aroit a non Jehans.
 « Par foi, dient totes les gens.
 Ainc mes n'oismes si fet non
 En ceste loi que nos teunon.
- 1365 Il n'iert ja ainsi apelez,
 Dites encor, se vos volez,
 [V°] Par quel non on l'apelera. »
 Zacarias le regarda
 Et puis escrist autre foie:
- 1370 « Jehans ait non, nel lessiez mie. »
 Bautisié l'ont selonc la loi,
 Jehan le nomerent tot troi.
 Quant la fame Zacarie
 Fu relevée et purifié,
- 1375 Nostre dame s'en est alée
 En Nazarez en sa contrée.
 De la dame laïrons ester,
 De S. Jehan voudron parler.
 Quant ot .xv. ans en son aage,
- 1380 Si entra en .i. hermitage,
 Ou il souffri mainte dolor
 Por l'amistié nostre segnor.
 Ainques ne fist si grant froidure
 Ne fust toz nus sanz vesteure,
- 1385 Fors seulement que il faisoit.

- En la forest ou il estoit,
 Ses vestemens de jone marage,
 Quant il aloit par le boscage.
 Molt i mena honeste vie,
 1390 Onques de pain n'i menga mie,
 Fors les racines q'il tenoit
 Dedenz le bois ou les queroit.
 Apres vos dirai sanz faillance,
 .Vi. jors apres cele naissance
 1395 Que S. Jehan le ber nasquit,
 Si com trovomes en escrit,
 En Jerusalem un roi avoit
 [F° 22] Qui la contree maintenoit.
 Il dit q'il veut sa cort tenir,
 1400 Por demander et por oïr
 Les lois qu'en lor país avoient
 Et comment les citez tenoient.
 Il fist venir tote sa gent
 En la cité de Belleem.
 1405 Partout ala la renomée,
 Joseph a dit a s'espousée :
 « Li rois a fet mander sa gent,
 Que tuit voisent au parlement ;
 Il nos i covendra aler,
 1410 Ne l'oseriomes veer. »
 — « Sire, dist ele, je l'otroi,
 S'orrons noveles de la loi. »
 Atant vont droit en Belleant,
 Ainsi com nos trovons lisant.
 1415 A l'entrée de la cité
 Se sunt ambedoi reposé,
 Par desus une blanche pierre.
 Ce dist Joseph : « Amie chiere.
 Atendez moi .i. seul petit,
 1420 G'irai laiens, ne vos anuit,
 Por ostel querre et porchacier,
 Dont nos avons molt grant mestier. »
 Joseph en la cit est entrez,
 Molt hontex et molt trespensez ;

- 1425 Mes il a trové tant de gent
 Qui venu sont au parlement
 C'onques n'i pot ostel trover.
 Ou il se peust reposer.
- [V°] Joseph est de la vile issus,
 1430 A sa dame en est revenus,
 Qui l'atendoit desus la pierre.
 Ce dist Joseph: « Amie chiere,
 Por le grant Deu, quel le ferons
 Et en quel leu herbergerons?
- 1435 Ja ne troverons nos, ce cuit.
 Ostel ou nos gisons amuit.
 Car si est plaine la cité
 Que je n'i puis trover ostel. »
 — « Sire, ce dist S^{te} Marie,
- 1440 Por Deu, or ne vos doutez mie.
 G'irai ensemble o vos laiens.
 Se troverons aucunes gens
 Qui por Deu nos herbergeront.
 Et qui pitié de nos aront. »
- 1445 Ainsi se mistrent en la vile.
 .I. riches homs ot une fille
 Qui trespassoit parmi la rue;
 Joseph la vit, si la salue,
 Et nostre dame l'apela,
- 1450 Molt doucement li demanda
 S'ele avoit ostel ne maison,
 Qu'el lor prestast .i. anglechon
 Ou il peussent reposer.
 Car ne poent avant aler,
- 1455 Tant que la nuit fust trespassee.
 La pucele dist que senée:
 « E Dex, ge ne sui mie bome,
 Anchois sui fille a .i. riche home.
 Mes g'irai mon pere proier
- [F° 23] Se il vos vouldroit herbergier.
 1461 Certes j'en aroie grant joie. »
 Son pere apele, si li proie:
 « Sire, por amor Deu le grant,

- Herbegiés ceste povre gent,
 1465 Car il sont molt desconseillié,
 Li grans Dex ait de vos pitié,
 Tant que la nuit soit trespasée,
 Car ceste dame est molt lassée. »
 — « Fille, ce dist li riches hom,
 1470 Je ai si plaine ma maison
 Des chevaliers de cest païs
 Qu'il ont tot mon ostel porpris,
 Que ge nes aroie ou couchier,
 Si ne les ai ou herbergie[r]. »
 1475 — « Sire, dist ele, si avez :
 En cele estable les metez. »
 — « Fille, fet il, et je l'otroi,
 Por ce que beles gens les voi.
 Menés les i, ses i couchiés,
 1480 A vo pooir les aaisiés. »
 Ele si fist tout maintenant,
 Les i mena molt doucement.
 Anestese fu debonere :
 Molt s'entremist de lor affere,
 1485 Et mex lor fust, s'ele poist.
 De lor liz fere s'entremist
 De la blanche paille et d'estrain ;
 Mes el n'avoit ne pié ne main.
 Son pere, qui riche home estoit,
 1490 De tel vitaille come avoit
 [V^o] Lor fist porter a grant foison,
 Pain et vin et char et poisson,
 Puis les commande au salveor,
 Qui fist clarté et nuit et jor.
 1495 Quant la sainte virge ot soupé
 Et li lit furent apresté,
 Donec est la noire nuit venue ;
 Et Dex, qui toz li mons salue,
 Trois candelabres de fin or,
 1500 Qui bien valoient .i. tresor,
 Et .iii. grans cierges alumez,
 Qui rendoient molt grans clartez,

- Com li solaux la matinée,
 Quant il s'espaut parmi la prée,
 1505 Devant la virge sunt venu
 Et a grant joie descendu.
 Segnor, ce ne mescreez mie,
 Devant l'autel S^t Soufie
 En art li nus et nuit et jor,
 1510 Qu'il ne puet perdre sa lnor;
 Et a Meques resont li dui,
 Bien l'avez oï dire antrui.
 Devant li deu as Sarrasins:
 C'est Mahomes et Apollins:
 1515 Non pas por ce que Dex les aint,
 Mes il ne poent estre estaint.
 Trestoz jors ardent et ardront,
 Ne james n'amenuiseront.
 Segnor, el font de haute mer
 1520 Ardroident il autresi cler.
 Quant S. Joseph la clarte vit,
 [F^o 6 v^o b¹] Dedenz son cuer s'en eïst,
 La sainte virge en apela:
 « Dame, dist il, entendez ça:
 1525 Dame, dist-il, or nos couchons:
 Diex est ceains ensemble o nos,
 Car bien le voi apertement;
 Il en fait bien l'aparissant. »
 La nuit quant il furent couchié
 1530 Et il se furent resveillié,
 Grant piece ert de la nuit alée
 Et pres estoit de l'ajornée.
 Nostre dame issi del lit,
 Josep apela, si li dist:
 [F^o 7 r^o a] « Levez tost sus iguelement,
 1536 Ovrez ces huis hastivement,
 Si me montez tost les degrez;
 La damoisele m'apelez
 Qu'er soir nos herberja ceains.

- 1540 Je ne quer plus de toutes gens ;
 Si recevra le saveor,
 Qui nestera contre le jor. »
 Josepmolt tost s'apareilla
 Et vint a l'uis, sel desfrema,
- 1545 Trois moz hucha la damoisele :
 « He, Diex, dist ele, qui m'apele? »
 — « Dame, dist il, li povres hon
 Que herberjas en ta messon.
 Vien tost, si aïde a ma dame,
- 1550 Qui molt a grant mestier de fame.
 Je sui uns hons, n'i doi touchier,
 Je ne soi riens de tel mestier. »
 — « Sire, dist ele, n'est pas droiz ;
 Diex ! ja n'ai je ne mains ne doiz ;
- 1555 Mes toutes voies ge irai
 A tout mon povair aiderai. »
 La pucele vint la corant,
 Delez la mere vit l'enfant.
 Tout autresi con vos veez
- 1560 Quant li soleil est eschaufez
 Et il tresperce la verriere,
 La ou ele est la plus entiere.
 Si con li soleil vient et va
 Et la verriere mal n'en a,
- 1565 Trestout autresi sainement,
 Ice sachiés vos vraiment,
 Nostre dame s'en delivra,
 C'onques son cors n'en viola.
 La pucele sanz mains estoit,
- 1570 De l'enfant molt grant joie avoit,
 As .ii. moignons le volt lever,
 Et Diex, qui tout a a saver,
 Andeus ses mains li a rendues.
 Plus gentes ne furent veues,
- [b] 1575 Beles et blanches come flor.
 Ele en vait prendre le seignor,
 Celui qui nasqui purement,
 Pour racheter toute la gent.

- En une creche le coucha.
 1580 De blans drapiax l'envolopa.
 Sainte Anestese torne ariere
 A son ostel, a bele chiere.
 Ses peres estoit archeprestres
 Et de cele loi estoit mestres.
 1585 Sa fille voit qui avoit mains
 Et les doiz lons, traitis et plains.
 « Dont vien tu, dist il, ou alas?
 Noveles mains qui te dona? »
 — « Pere, dist ele, li saverre,
 1590 Qui orendroit est nez de mere »
 Li archeprestre fu creueus,
 Ne volt pas eroire ce fust Dieus.
 Quant ot nomer sainte Marie,
 Lors euide bien perdre la vie.
 1595 « Fille, dist il, mar le pensas.
 Pour nostre loi que fausée as,
 Te trencherai au.ii. les mains. »
 Li juys, qui d'ire fu plains,
 Vint a s'espée, si l'a traite ;
 1600 Sa fille prent par ire faite,
 Andeus les mains li volt trenchier ;
 Et quant ce vint au cop hauchier
 Et il dut sor les mains ferir,
 Lors n'i pot il goute veir.
 1605 A sa fille demande: « Ou es ?
 Avulgies sui par mes pechiés,
 Pour Jhesu que mescreu ai.
 Fille, james ne te verrai,
 Terre, ehalor, noif ne gelées.
 1610 S'a tes mains que Diex t'a douées
 M'avoies tenu et tasté,
 [V° a] Ja m'auroies enlummé. »
 Sainte Agnetese respondi :
 « Si n'aït Diex, qui ne menti,
 1615 Ja par moi n'averez aïe,
 Se ne creez sainte Marie
 Et son chier filz, que je vi né

- Sans luxure en virginité. »
 — « Fille, dist le pere, bien croi
 1620 Que tenis le souverain roi
 Qui de la virge est nez en terre,
 Pour nos ames d'enfer retrere. »
 A ces paroles la veue
 Fu au yuif tost revenue.
- 1625 A icel jor que Diex nasqui,
 Uns angles du ciel descendi
 A grant clarté, a grant luor.
 Vait Diex loant, nostre seignor,
 Et huche et crie a haute voiz :
- 1630 « Bien soit venu li sov(e)rain roiz,
 Li conseilhere et saverre.
 Qui de la virge fist sa mere.
 Molt a el ciel joie et baudor,
 Por la naissance au criator,
- 1635 Et en terre por sa venue
 Soit pes et joie maintenue.
 Or s'enpliront les profecies
 Des profetes, qui sont oïes.
 Ore ert le mont en grant luor,
- 1640 Qui devant ert en tenebror. »
 Mult par fu grande la clartez,
 Quant nostre sire Diex fu nez.
 Droit en enfer, jusqu'en abisme.
 Vint la clarté du roi hautisme,
- 1645 Si que Adam la vit d'enfer.
 Mult s'en merveilla Lucifer
 Et trestuit li autre infernal,
 Qui la jus estoient aval.
 Ne sorent pas que Diex fu nez.
- 1650 Mult estoit laieins desirrez
 De ses amis, qui la estoient,
 Qui doucement le reclamoient.
 Adam, Noe et Abreham,
 Jacob, David et Moysem,
- 1655 Ezechias et Jeremie,
 Yorobabel et Ysaïe,

- Et saint André, qui ert la sus,
 Virent la clarté de Jhesu.
 Deable mult se merveilla
 1660 Quant en enfer clarté trova.
 Ore est bien droiz que je vos die
 De ma dame sainte Marie,
 Sainte Agnetesse a l'enfant pris,
 Qu'ele n'i a lone terme quis.
 1665 En une creche l'a posé,
 De blans drapiax envelopé.
 En cele creche ou Diex estoit
 Deus mues bestes i avoit.
 L'une s'ert vache debouere,]
 [F^o 24]¹ Et l'autre iert mule por mal traire.
 1671 La vache as cornes qu'ele avoit
 Nostre segnor acovetoit,
 La mule as denz le descovroit.
 Savés que ce senefioit?
 1675 La vache qui Dex coveta
 En essample senefia
 Que la novele loi vendroit
 Qui la vieille acaableroit :
 Et la mule que je vos di
 1680 Senefia, quant descovri,
 La viese loi qu'est abatue
 Et despecie et corrompue,
 Et le larron qi pendu fu
 Delez la crois au roi Jhesu,
 1685 Qui ainc ne valt merci erier ;
 En ynfer l'en covint aler.
 L'un des larrons ot non Dimars.
 Et ses compains ot non Gestas.
 Compaignon furent et voisin,
 1690 Si partoient lor larrechin,
 Tout ce qu'en la forest embloient,
 Quant la bone gent derroboient.
 Dimars fu de grant carité.

¹ Ms. de Montpellier.

- En escripture l'ai trouvé.
- 1695 De quan qu'en la forest embloit
 Une soue mere en paissoit ;
 Aine ne fist mal a povre gent,
 Tant com il pot, a escient ;
 Ains lor donoit de ses deniers
- 1700 Améement et volentiers.
 [V^o] As povres genz tot departoit,
 Fors seulement qu'il s'en vivoit.
 Puet donc nus fere carité
 D'autru[i] avoir, s'il l'a emblé ?
- 1705 Oil, certes, et grans aumosnes,
 Quant il les met as mains as povres.
 Aine Dex ne fist si fort larron,
 Se par vraie confession
 Voloit a Deu merci crier,
- 1710 Dex ne fust prest del pardonner.
 En celui jor que Dex fu nez,
 Vint uns angles toz enpanez
 As pastors, si lor anonça
 Dex estoit nez, qui tot cria :
- 1715 « Alez molt tost en Belleent,
 Si l'aourés devotement,
 Ne le tenez pas en vilté
 S'en viez dras est envelopé,
 Car ce est Dex tot vraiment,
- 1720 Qui est venuz salver sa gent. »
 Et une estoile est aparue
 Qui onques mes ne fu veue.
 Quant li pastor l'estoile virent,
 En la cité corant en vi[n]rent,
- 1725 En l'estable s'en sunt entré,
 Grant joie ont que Dex ont trouvé.
 Li angle chantent hautement :
 « Dex qui est pardurablement,
 Done nos joie et pais en terre,
- 1730 Et volenté de toi requerre. »
 Au sepme jor que Dex nasquit,
 [F^o 25] Si con trovomes en eserit,

- Li juis, qi la loi tenoient
 Et qui a gouverner l'avoient,
 1735 En l'estable s'en sont venu,
 Ou l'enfant et la mere fu.
 Li mestre prestre dist avant :
 « Faites nos tost venir l'enfant,
 Lever l'estuet et baptisier. »
- 1740 .I. rasoir font apareillier.
 Entendez le baptesment
 Que li juis font a l'enfant :
 Onques n'i ot oile ne cresse.
 Quant il firent eel saint baptesme.
- 1745 Mes que d'un rasoir bien trenchant
 Li trenchierent par de devant
 De son membre le cuir en son.
 C'on clame circoncision.
 A icel jor qui done estoit
- 1750 Autre baptesme n'i avoit.
 Mes que le membre li trencherent
 Au valleton q'il baptisoient.
 Des dames n'ai soing de parler
 Ne lor baptesme raconter,
- 1755 Car toute rien doit fame amer
 Et chier tenir et honorer
 Et essauehier a son pooir.
 Ge vos di bien, segnor, por voir
 Que nostre sire molt ama
- 1760 Fame, quant en li s'esconsa ;
 Et por l'amor a la grant dame
 Doit on honor porter a fame,
 [V Et por celui qui tant l'en fist
 Que sus tous les angles l'assist,
- 1765 Car toz li mondes iert dampnez
 Quant par fame fu rachetez.
 Ovrés vos euers et vos oreilles.
 Si escoutez molt grantz merveilles
 Qui a Rome avindrent le jor
- 1770 Que Dex nasqui por nostre amor.
 La grant riviere et tot le Toivre

- Qui cort a Rome devint oile.
 Et une beste vint corant
 Par la porte en Jerusalant.
 1775 Par la cité huchant ala,
 Et toz li mondes l'esgarda,
 Et dist que Jhesus estoit nez,
 Or iert li mondes rachetez.
 Li rois Herodes i estoit,
 1780 La beste oï qi ce disoit,
 Que Dex estoit nez, nostre pere,
 Qui iert de toz li mons sauvere.
 Grant duel en ot en son corage
 Et dist ja n'iert de tel lignage
 1785 Que, s'il voloit sor lui raignier,
 Ne li feist le chief trenchier.
 Donc regarda vers oriant
 Et vit l'estoile flamboiant.
 Un sien sergant en apela,
 1790 Isnelement li commanda:
 « Va, si m'amaine mes mesages,
 Si cherchent viles et boscages,
 Et qui l'enfant pora trover
 [F^o 26] Si le me face delivrer.
 1795 Ge li ferai le chief trenchier,
 Ardoir en feu et essillier,
 Car l'estoile qui lassus est
 Nos mostre bien quex homs il est.
 Se il vit auques longuement.
 1800 L'estoile fet bien le semblant
 Que, se il se fait aourer,
 Il me vaudra desheriter.»
 Lor fet toute sa gent mander
 Et fet a chascun commander
 1805 Par briés, par letres, par seax,
 Et fet garnir toz ses chastiax,
 Puis dit qui l'enfant li menra
 Son mestre chamberlenc sera,
 Tant li donra de mauandie
 1810 James n'iert povres en sa vie.

- Atant laïrons d'Erode ester,
 D'autre chose vaudron parler.
 En orient .iii. rois estoient,
 Qui adonc a cel tens vivoient.
- 1815 Cil .iii. ont l'estoile veue,
 Qui molt grant joie en out eue.
 Done sevent bien veraïement
 Que Dex est nez certainement.
 Chascun s'esmut de son païs,
- 1820 Aïne nel sot nus de ses amis.
 Tant sunt alé qu'il sont venu.
 Par le commandement Jhesu.
 A .i. chemin sont assemblé
 Tot li .iii. roi et encontré.
- [V^o] Li uns a l'autre demanda
 1826 Quels homs il est et ou il va.
 Chascuns a dit que rois estoit,
 Cele estoile le conduisoit,
 Que li sires des rois est nez,
- 1830 Or iert li mondes rachetez.
 « Si l'irons volentiers requerre.
 Mes ne savomes pas la terre. »
 Ce dist li tiers: « E je i vois;
 Or nos conduie Dex li rois. »
- 1835 Et li estoile s'abaïssa,
 Qui droite voie les mena.
 Tant sont alé q'il sont venu
 La ou li rois Herode fu.
 A l'entrée de la cité
- 1840 Troevent .x. chevaliers armé.
 Qui ont les blans haubers vestuz:
 En lor mains tienent les brans nus.
 Il ont les .iii. rois encontrez,
 Maintenant les ont arresteiz.
- 1845 « Segnor, font il, vos estes pris.
 Qui vos conduit par cest païs?
 Qu'alez querant par ceste terre?
 Je cuit vos la volez conquerre. »
 — « Segnor, ce dist li .i. des trois,

Ains nos conduit li rois des rois,
 Qui a sauveté nos menra. »
 — « Par foi, font il, or i parra,
 Car il n'est nus si grant segnor
 Com Herode l'empereor.

- 1855 Se Herode vos conduisist,
 [F° 27] Ne trovissiez qui vos presist.
 Vos en venrez, voilliés ou non;
 Devant Herode vos menron.
 Se ne vos puez desraisnier,
- 1860 Ge vos ferai les chiés trenchier. »
 Cil responent molt doucement :
 « Nos vos sierrons, alez avant,
 Car la force, ce m'est avis,
 N'est mie nostre en cest país. »
- 1865 A Herodes en sont venu,
 Chascun li a dit son salu.
 Herode les met a raison :
 « Dont estes vos, font il, baron?
 Estes vos compaignon tout troi? »
- 1870 Dist li ainsnez : « Oil, par foi,
 D'Arrabe sui rois coronez
 Et Melchior sui apelez. »
 Herode dist a l'autre roi :
 « Dont estes vos? dites le moi. »
- 1875 Cil respont : « Sire, volentiers.
 De Tarse sui fors rois et fiers,
 Toute la terre ai a garder,
 Mon non ne vos qier ja celer ;
 Et cist enfes, rois de Samar,
- 1880 Si l'apele on Baltazar.
 .I. demoisel alons querant,
 Qui est nez tout novelement,
 Qui trestoz nos justisera
 Et la contrée maintendra. »
- 1885 Herodes entent la novele,
 Qui ne li fu bone ne bele ;
 [V°] Mes il lor fist molt bel semblant
 Et demanda tot en riant :

- « Savés vos or combien il a ?
 1890 Dites le moi, nel celez ja,
 Par cele foi que me devez,
 A quel termine fu il nez ? »
 Ce dist il tout par traïson,
 Car il voloît savoir le non
 1895 De cel saint jor que Dex nasquit,
 Et il li a le terme dit.
 « Segnor, fet il, aiez i lors
 Tant que trové aiés le cors,
 Et quant vos l'arez aouré
 1900 Et vostre offrande présenté,
 Venez par moi, nel lessiez mie ;
 Si me raconterez sa vie,
 Puis si irai delivrement,
 Si l'aourerai doucement. »
 1905 Departi [se] sont li .iii. roi ;
 En Belleem en vont li troi.
 Quant son entré en Belleant,
 L'estoile virent flamboiant,
 Qui sor l'ostel est arrestée
 1910 Ou nostre dame iert delivrée
 De son chier filz, si le tenoit
 Sor ses genox et l'alaitoit.
 Melchior fu li rois ainsuez.
 « Segnor, dist il, se vos volez,
 1915 Ge li donrai avant cel or,
 Que je ai pris en men tresor.
 Lors saurai bien, se il le prent,
 [F^o 28] Qu'il iert rois pardurablement. »
 L'or li dona, et il le prist.
 1920 Li jones roi Baltazar dist
 Qu'il li presentera encens.
 Ce sera senefiemens,
 Se il le prent, ne faudra mie
 Qu'il ne soit prestres en sa vie.
 1925 Donques a dit li rois Jaspas
 Que le myrre li offerra.
 S'il le rechoit, il sera mors

- Et ensepulturés li cors.
 Le myrre prent Dex, cil l'offri,
 1930 Puis fu mors et enseveli
 Et enz el sepulchre posez
 Et el sidoine envolopez,
 Quant il fu de la crois jus mis,
 Ou cloé l'orent li juis ;
 1935 Puis surrexi au diemeine.
 Li troi roi furent molt estraigne,
 Qui si ont Dex espermenté
 Par l'offrende c'ont presenté.
 En Belleem sunt herbegié.
 1940 La nuit quant il furent couchié,
 Dex a els .i. angle tramist
 Qui lor noncha et si lor dist :
 « Par Herode n'en ralez mie,
 Ne vos metez en sa baillie,
 1945 Par autre chemin en ralez ;
 Dex vos menra a salvetez. »
 Li troi roi molt se merveillierent,
 Isnelement s'apareillierent.
 [V°] Quant il orent a Deu parlé
 1950 Et autre offrende presenté,
 Alé s'en sunt par autre voie ;
 Et l'estoile les reconvoie,
 Tant qu'en lor terre sont venu
 Et a grant joie receü.
 1955 Atant lairons des rois ester,
 D'autre chose voudron parler.
 S. Semyon el temple estoit,
 Si estoit vex que tot crolloit.
 Il atendoit la profecie
 1960 De Damedex le fiz Marie,
 Que le profete li ot dit
 Et tesmoigné, selone l'escrit,
 Qu'asseur fust qu'il ne morroit
 Jusq'a cele hore qu'il tenroit
 1965 Entre ses bras le salveor,
 Le roi del ciel, nostre segnor.

- Ce dist li velx S. Semions,
 Qui atendoit a genoillons :
 « Dex, j'ai vescu si longuement,
 1970 Or me morrai prochainement.
 Las ! Le profete m'a menti,
 Qui ce me dist, quant je le vi,
 Que je tendroie le tien cors,
 Ainz que del mien fust l'ame hors.
 1975 Glorieu Dex de majestez,
 Par les teues saintes bontez,
 Done moi enluminement
 En ta gloire durablement,
 Que de tout soit a ton plaisir.
 [F^o 29] Sire, ge te cuidai tenir
 1981 Ains que ge fusse deviés ;
 Done eüsse mes volentez ! »
 Ce dit la devine escripture :
 Li hom qui en Deu met sa cure
 1985 Et qui a li s'atent del tout
 Mal n'autre chose ne redout,
 Car Dex li done ce qu'il velt,
 De nule riens son cuer ne delt,
 Ains a trestout a son talant.
 1990 Selone la loi S. Moysant,
 Quant les dames se relevoient,
 Celes qi valletons avoient,
 Chascune portoit .ii. coulons
 Por fere lor oblations.
 1995 Coulons ce est humilitez,
 Torterele c'est chasteez.
 Molt est loiax la torterele :
 Quant li masle pert sa femele,
 James nul' autre n'en ara
 2000 Ne sor vert raim ne s'asserra.
 .V. semaines tot plainement
 Jut la dame de son enfant ;
 Mais, pour atendre son lignage,
 Qu'ele estoit molt de haut parage,
 2005 I ot .iii. jors, c'est veritez.

- Adonques vint ses parentez,
 Qui au temple l'en ont menée.
 Donc fu s'offrende presentée
 De cel segnor qi toz nos fist.
- 2010 .i. angle a S. Symeon dist :
 [V^o] « Simeon, apareille toi,
 Ge le te di en bone foi,
 Lieve tost sus delivrement,
 Entre tes bras rechoif l'enfant.
- 2015 Sus l'autel le presenteras. »
 Il sailli sus isnelespas,
 Si a le temple deffermé,
 Il ovri l'uis, s'a encontré
 Nostre dame sainte Marie,
- 2020 O li sa bele compaignie.
 Entre ses .ii. braz prist Jhesu ;
 Dex li dona si grant vertu
 Qu'autresi l'emporta laians
 Comme s'il n'eust que .xxx. ans ;
- 2025 Si l'a offert desus l'autel.
 Huimes vos devons bien conter
 Des .iii. rois qi sont revenu,
 Qui par Deu furent porveü,
 Qui par Herode ne venoient,
- 2030 Et en covenant li avoient
 Qu'il li diroient le país,
 Et la contrée et le porpris
 Ou il aroient Deu trové.
 Dist Herodes : « Il m'ont gabé. »
- 2035 Partout envoie ses messages
 Garder les pors et les passages,
 Que les enfanz n'en portast on,
 En escripture le trovon.
 Herodes ot grant marement,
- 2040 Molt ot le cuer triste et dolent,
 Quant vit que li roi ne venoient
 Ne par li ne retourneroient,
 Ne de l'enfant riens ne sara,
 Ou il est nez ne que sera.
- [F^o 30]

- 2045 Forment li torne a grant annui
 Que, quant il furent devant li,
 Qu'il ne les fist toz .iii. ocire.
 Molt par en a en li grant ire
 De ce qu'il l'ont ainsi gabé,
- 2050 Que par lui ne sont retorné.
 Porpensa soi que il fera ;
 Se il puet il le trovera.
 Herodes fait venir a soi
 Toz les menistres de la loi,
- 2055 Qui mex sevent la loi tenir ;
 Tous les fait devant li venir,
 Si lor demande et fet enquerre
 Se il sevent nomer la terre
 La ou cil enfant devoit nestre.
- 2060 Adonc respondirent li mestre
 Qui les escriptures savoient,
 Quant Herode tormenté voient :
 « Sire, font il, les profecies
 Qui .i. anz a furent oïes
- 2065 Dient qu'en Belleem naistroit
 Jhesu, qui tot gouvereroit ;
 De la ligniée de Yessé
 Naistroit Jhesu par verité,
 D'une virge saintime et pure ;
- 2070 Ce nos raconte l'escripture
 Qu'en Belleem cil roi naistra
 Qui toz li mons gouvernera. »
- [V°] Quant Herodes ot et entent
 Que Dex naistroit en Belleant,
- 2075 Si cuide bien, que que nus die,
 Qu'il li toille sa segnorie,
 Por ce qu'il est nez en s'onor.
 Porpensa soi de grant folor,
 Qu'en Belleem fera ocire
- 2080 Les enfanz qu'il porra eslire
 De .ii. anz et demi le plus ;
 Ainsi sera ocis Jhesus.
 Lors mande Herode coreors

- Et chevaliers et vavassors,
 2085 Et si lor dit celement
 Qu'il s'en voient apertement
 Sor lor chevax tres bien armés,
 Et facent guetier les cités,
 Que nis .i. ne s'en puisse issir,
 2090 Et quant le jor verra venir
 La cité toute cerchera
 Et les enfanz en ocira,
 Quan que il en porra trover.
 Done ne li porra escaper
 2095 Jhesu que il ne soit ocis;
 Ainsi sera a la mort mis.
 Oiez d'Erode le felon
 Com il pensa grant traïson,
 Qu'il quide Dex prendre et ocire,
 2100 Qui tout le mond voit et remire,
 Qui fist et ciel et mer et terre.
 Molt a enprise fole guerre
 Li rois Herode, ce m'est vis,
 [F^o 31] Car en la fin en fu honis.
 2105 Joseph qui fu en Belleem
 Ne se gaitoit ne tant ne quant.
 En cele nuit lau il se jut
 .I. S. angle li aparut,
 Qui li dist: « Joseph, sus levez,
 2110 Chauciés vos tost et atornez,
 Prenez la mere atout l'enfant,
 Issiez molt tost de Belleant,
 Car Herode demain vendra,
 La cité toute cerchera,
 2115 Ocire fera les enfanz.
 Herode li faux, [li] tiranz,
 Jhesu cuide saisir et prendre:
 Lieve tost sus, sanz plus atendre,
 Car tu t'en pues ore aler cuite.
 2120 De ci t'en va droit en Egipte,
 En la cité Pantapolus;
 Iluec sera cois et seurs.

- En la cité sejourneras,
 D'iluec ne te removeras
 2125 Desi que je le te dirai
 Et que je le t'anoncerai. »
 Joseph ot l'amonestement
 De Deu le pere omnipotent ;
 A mienuit est sus levez,
 2130 Comme sages homs et senez ;
 La virge sus la mule assist
 Et son enfant devant li mist.
 Joseph s'en est tornez atant,
 La mere en maine et son enfant.
 [V°] As portes parmi la cité
 2136 Sunt li baron tot ferarmé ;
 La cité gardent tot entor
 Que nus n'en isse jusq'au jor.
 Joseph, qui vint par la cité,
 2140 A tant exploitié et esré
 C'a une porte en est venus.
 Dinas le garde. .i. hax gius ;
 Amis Herode estoit fievés.
 « Sire, dist il, la porte ovrez,
 2145 Ge sui .i. povres hom, biau sire,
 Laissiés me hors, Dex le vos mire !
 Povre gent somes, s'alons querre
 Nos garisons par mainte terre,
 Car ici n'avons garison,
 2150 Terre ne rente ne maison,
 Certes, ne nos ne somes mie
 Males gens no de male vie. »
 — « Non », dist Dinas, si le regarde :
 « Tu pues cheminer, tu n'as garde,
 2155 Va t'en au Damedeu plaisir. »
 Lors li a fet la porte ovrir.
 Atant s'en est Joseph issus,
 A la campagne en est venus.
 Droit en Egipte s'achemine,
 2160 L'enfant en maine et la roïne
 Del ciel amont et de la terre.

- Herode a enpris sote guerre,
 Car, si comme dit li escriis,
 Il en fu en la fin honis.
- 2165 Herodes, qui tant fu cruels,
 [F^o 32] Li emperere des Ebriels,
 Fait la cité toute cerchier,
 A l'endemain a l'esclerier
 A fet touz les enfanz tuer,
- 2170 Martirier et decoler,
 Qui n'avoient passé .ii. ans ;
 Morir les fait a grans ahans.
 La veissiez plorer les meres,
 Cousins, parens, serors et freres.
- 2175 Li tirant les enfanz tuoient
 La ou les meres alaitoient.
 La oissiez crier et braire
 Les meres et grant dolor fere,
 Batre lor palmes, lor poins tordre
- 2180 Et la terre engloutir et mordre,
 Baisier lor enfanz touz ocis.
 Si s'escrient a molt haus cris:
 « Ali ! Herodes, max tirant,
 Que demandes a nos enfanz ?
- 2185 Cuides tu dex ainsi ocire
 Qui touz li monz voit et remire ?
 Cuides tu a cil tolir vie
 Qui le mond a en sa baillie ? »
 Rachel ne se pot conforter,
- 2190 Quant ses enfanz vit decoler,
 Ains dist ja ne confortera,
 Por ses enfanz anchois morra.
 Adonc morut de duel la dame,
 Et Dex en a recheu l'ame,
- 2195 Mise et assise entre les sains.
 Herode ne s'est mie fains
 [V^o] De Deu ocire et detrenchier ;
 Mes or se puet bien corocier,
 Que Joseph a ja tant erré,
- 2200 Et exploitié et cheminé

- Qu'en la cité Pantapulus
 Est Joseph li sains homs venus.
 Quant Dex entra en la cité,
 .I. miracle i a demostré:
 2205 Que a cel tens iert en usages
 Que tuit avoient lor ymages
 En lor chambres ou il creioient ;
 Au matin quand il se levoient,
 Les aouroient et cremoient
 2210 Et del tout fiance i avoient.
 Ces ymages que vos oez,
 Quant Dex fu en la vile entrez,
 Debrisierent communalment.
 Encontre son avenement,
 2215 Par la cite sont pechoié
 Les ymages et defroissié ;
 Et li juif qui les avoient,
 Quant lor ymages froissiez voient,
 Si se sunt tout esmerveillié,
 2220 Li .i. a l'autre a conseillié
 Quel signes est qui avendra,
 Par qoi li mons se troublera,
 Aucuns sires est nez en terre
 Qui a esmute ceste guerre.
 2225 Ainsi sejorna longuement
 Joseph avecques cele gent.
 Li enfes, la virge Marie
 [F^o 33] Conversent o la gieurie.
 Assez i fist de ses aviax
 2230 Nostre sire o les jueteax .
 En la vile ot une fontaine
 Qui molt estoit et clere et saine,
 Et Jhesu l'enfant s'i gooit
 O les juetax qu'il menoit.
 2235 Lor canetes en lor mains ont ;
 Il avoit .i. perron reont
 Qui en mi la fontaine estoit,
 Et nostre sire si getoit
 Contre la pierre sa kanete ;

- 2240 Mais aine n'en esclata miete,
 Ainz revint toute saine a li.
 Et li juis font autresi,
 Lor pochons getent a la pierre.
 Mes ne revienent pas arriere,
- 2245 Ainz sont dedens l'ève affondré.
 Debrisié et escartelé.
 La oïssiez grant braierie ;
 Sovent s'en claiment a Marie
 De Jhesu qui lor fet anui.
- 2250 « Si n'alez pas, fet ele, o lui. »
 — « Voir, dame, font il. si ferons,
 Que tenir ne nos en poons ;
 Mes dites li, se il vos plest,
 Que il ne nos face plus let. »
- 2255 — « Douz filz, dist la virge Marie,
 Lessiez en pes vo compaignie(re) ;
 Soiés si frans, si debonere
 Que vos puissiez a trestoz plere ;
- [V^o] Ne mefaites vos compaignons ;
- 2260 Que ne nos esmovez tenehons ;
 Lor meres se claiment a moi,
 Biau fiz, dont j'ai sovent annoi. »
 Adonc respont le salveor :
 « Mere, il sera encore un jor
- 2265 Qu'il le me voudront chier merir.
 El vis me vendront escopir
 Et de lor palmes grans cops rendre ;
 En la crois me feront estendre,
 En l'estache batre et lier.
- 2270 Piés et mains et costé perchier.
 Si me venge a ces larronchiax,
 Qui en la foi seront molt fax :
 Demain lor bastirai tel plet
 Qui lor sera hontoz et lait.
- 2275 Douce mere, ne vos anuit,
 Ge faz entr'els de mon deduit. »
 Ainsi ont la nuit trespasée,
 Tant que vint a la matinée,

- Que li soleus molt eler raia,
 2280 Si com Jhesu le commanda.
 Puis assemble si compaignon
 Entré sont en une maison,
 Ou il avoit .i. solier haut,
 La ou li soleus luisoit chaut,
 2285 Par les pertuis, eler et vermeil.
 Jhesu monte sor le soleil,
 Ausi montent si compaignon ;
 Mes tuit chient a ventreillon,
 Si se brisent braz et espauls.
 [F^o 34] Jhesu remaint l'esperitables,
 2291 Qui sor le soleil chevaucha,
 Si com il vent, et cha et la,
 Et li juitel se pasmerent
 Trestuit, et puis si s'escrierent :
 2295 « Jhesuel nos fet mehaignie[r]
 Et toz nos membres debrisiér. »
 Ainques n'i remest juitel
 Qui n'en portast vilein merel,
 Qui n'eust pié ou bras froissié
 2300 Ou visage ou chief debrisié.
 Chascun jor venoit la clamor
 De Jhesu nostre salveor.
 Apres grant tens, com orrez ja,
 Li rois Herodes defina,
 2305 Qui tant fu mals et renoiés,
 Pires que lion enragiés.
 Or entendez, por Deu amor,
 La fin de cel mal traïtor ;
 Oez comment Dex l'atorna ;
 2310 Il fu meseax, si engrouta,
 Il fu fievreus, il fu liepreus,
 Toz fu deffez, si fu fieus,
 Il ot corson et menoison,
 Si li porri foie et pormon,
 2315 Il fu enflez, si decreva,
 Le flestre en ses plaies entra,
 Le fondement si li sailli,

- Il ot goute, fi et porfi.
 Pouacre le fet si trembler,
 2320 D'angoisse les denz marteler,
 [V°] Que hore ne puet estre en pais :
 Il est toz devenus contrais.
 Quant vit qu'il fu si malbaillis
 Et de tant de dolors afflis,
 2325 Il fet par tot mires mander,
 Por lui aidier et meciner ;
 Mes n'i valt riens mediciners.
 Quant voit que ses tans est finés,
 Toz ses mires a fet tuer,
 2330 Quant ne le porent respasser.
 Quant vit qu'il ne porra garir,
 Del sens commença a issir,
 Il plore et brait et usle et crie,
 Et entre en tel forsenerie,
 2335 Por ce qu'il devenoit contrais,
 Vers sa fame est une nuit trais,
 Gete les mains, si l'estrangla,
 Si qu'entre ses mains devia.
 Puis s'en revint par ses enfans,
 2340 .Ii. en estrangla li tirans ;
 Le tiers s'en fui tout tremblant,
 Et trespensis et esmaians,
 Toz nus s'en fui et descaus.
 Rois fu, si out non Archelax.
 2345 Son pere fist prendre et tenir,
 En plom boulant le fist saair.
 Toz fu bruis el plon ardant,
 C'on l'i geta la teste avant.
 Li fel tirans ainsi fu mors,
 2350 Molt souffri male fin le cors.
 Oi avez com faitement
 [F° 35] Herode morut a torment.
 A Joseph est l'angle venuz,
 Qui de par Deu li rent saluz
 2355 Et si li a trestout conté
 Comment Herodes est finé.

- Or puet aler hardiement
 En la cite de Belleant,
 Ja mar doutera mes nului
 2360 Que il li face nul annui.
 Apres la mort del mal tirant,
 Revint Joseph en Belleant,
 Porpensa soi, sanz plus atendre,
 Q'au temple ira s'offrende rendre
 2365 En Jerusalem et ourer,
 Lui et la virge per a per.
 L'enfant Jhesu o lui menra
 Molt chierement, que molt l'ama.
 Au temple vindrent, si ourerent
 2370 Devotement et presenterent
 Lor offrendes, si com drois fu.
 Endementres s'en va Jhesu,
 Si s'assist entre les juis
 Et recorda toz lor escriis.
 2375 A els commence a desputer
 Et l'escripture a demostrer,
 Les lois et les commandemens.
 Cil qui furent de gregnor sens,
 Ce furent li plus esbahi ;
 2380 Devant Jhesu s'en sont fui.
 Atant es vos sainte Marie
 De son enfant toute esmarie.
 [V°] A dire l'out, si le queroit.
 Quant entre les juis le voit :
 2385 « Fiz, fait elle, je te queroie ,
 De toi mult corociée estoie,
 Ge et ton pere, biau dous fis.
 Que fais tu entre ces juis? »
 Il li respont : « Ma douce mere,
 2390 Ge faz le commant a mon pere.
 Des or mes voudrai preechier
 Et la loi mon pere essauchier. »
 Atant s'en parti et torna ;
 En Galilée preécha.
 2395 Par la terre de Galilée,

- S'en va jouste la mer salée.
 Iluec trova .iii. pescheors,
 Qui vivoient de lor labors.
 Pescheor erent en la mer;
 2400 De ce soloient laborer.
 Se vos volez, de ces barons
 Porrez ici oïr les nons:
 Pierres, Simon, le tiers Andreu.
 « Segnor baron, ce lor dist Deu,
 2405 Ge sui venuz li mons salver,
 Por mes amis d'enfer geter.
 De mon sanc les racheterai,
 Por mes amis en crois morrai.
 Or lest chas[euns] le soen mestier,
 2410 Et si m'aidiez a preechier.
 Ge vos ferai pescheors d'omes. »
 — « Sire, dist S. Pierre, nos somes
 De toi servir tout apresté.
 [F^m 36] Trestot ferons ta volenté,
 2415 Et por toi lairons no mestier,
 Et si feron ton desirier.
 De toi servir est chascun prest;
 Por toi morrons se mestier est. »
 Adonc lessierent lor labor,
 2420 Por l'amistié nostre segnor.
 Laissié ont lor chalant tot troi,
 Si sievirent le sovrain roi.
 Ainsi devroient tote gent
 Faire le Deu commandement,
 2425 Comme fist S. Pierre e[et] si frere
 Qui firent le commant lor pere.
 A chaus doivent exemple prendre
 Chil q[ui] a Deu velt l'ame rendre,
 Car cil qui trop tent a avoir
 2430 Ne fet mie trop grant savoir,
 Qu'il en pert Dex et s'amisté;
 Ne li membre de charité,
 Ne de la povre gent aidier,
 Ne de vestir ne de chaucier.

- 2435 Mes bien sachent la riche gent,
 Qui assez ont or et argent,
 S'il n'en departent a lor vie,
 J'a n'aront Deu a compaignie
 Ne ja o lui ne raigneront,
- 2440 Ne sa compaignie n'aront.
 Tot seront mis hors de la porte.
 Qui ce ne fet s'ame en iert morte ;
 O les mals fez sera portée,
 En infer mise et covrée.
- [V°] En enfer aront tenebror
- 2446 Cil qi vers Deu n'aront amor.
 Iluec languiront a tot dis,
 Tant com Dex iert en paradis.
 Por avoir est li mons troublez.
- 2450 Avoir fet faire malvestés,
 Avoir fet fere mariages
 Qui puis tornent a grans damages,
 Que, puis que fame est espousée
 Et qu'ele est loialment sacrée,
- 2455 S'el se meffet vers son mari,
 En enfer ara cuer mari,
 Des deables iert defoulée
 Et enz el feu ardent jetée ;
 Et si li durra cele vie
- 2460 Tant com vivra le fiz Marie.
 Et cil qui meffait vers sa fame
 Ja Dex ne verra en son ragne ;
 Geté seront o les deables.
 Ne tenez pas cest dit a fables,
- 2465 Car l'escripture le nos dit.
 Por ce ne doit prendre respit
 Nus preudons de lui amender,
 Car on ne puet longues durer.
 Nus ne doit avoir seurté
- 2470 Ne en avoir ne en santé ;
 Deguerpir devons tote honor.
 Por l'amistié nostre signor.
 Si ensieons le roi del mond,

- Si com saint Pierre fist adont.
 2475 Quant Dex ot ces .iii. convertis,
 [F° 37] En une cité de juis
 S'en est nostre sire venus.
 Iluec trova molt de gius.
 La loi lor prist a sarmoner
 2480 Et l'escripture a demostrer.
 .I. changeor iot le jor,
 Riches homs et de grant honor.
 Assez avoit a[r]gent et or
 Et grant richesce et grant tresor.
 2485 Quant le fiz Deu oï parler,
 Devant lui vint merci crier.
 Maheus ot non li toneliers;
 Devant Jhesu chaï as piés,
 Et Diex li dist molt doucement :
 2490 « Mahiex, fai mon commandement.
 Lai por moi t'onnor et ton or ;
 Ge te donrai gregnor tresor :
 En paradis seras o moi. »
 Dist S. Mahiex : « Et je l'otroi. »
 2495 Quant il ot illuec sarmoné
 Et l'escripture demostré,
 Vint as noces Archetriclin.
 Iluecques fist de l'eve vin.
 Archetriclin fist grant ator
 2500 Contre Jhesu le creator ;
 Riches noces fist on de li,
 Molt l'onorerent li gui ;
 Molt furent riche li mengier ;
 Mais vin failli au bouteillier.
 2505 Si en fu forment esmaris
 Et tout li menistre esbahis.
 [V°] Nostre segnor vit les serganz
 Qui molt sunt tristres et dolans ;
 A soi apele .i. des menistres :
 2510 « Faites moi tost emplir ces ydres ;
 Quant li vaissel seront emplis,
 Si m'en metez .i. devant mi. »

- Cil firent son commandement ;
 Les vaissiax emplent erramment.
 2515 Quant li vessel furent empli,
 Nostre sire un en benei.
 Quant segnié l'ot Dex nostre pere,
 Vin devint l'eve qi fu elere ;
 S'en mist on par toz les vessiax ;
 2520 Vins devint precieus et biax.
 « Alés, dist Dex, si en portez
 Archetriclin, si l'en donez. »
 Archetriclin en essaia ;
 Aine de tel, ce dist, ne gousta.
 2525 Molt en blasme son boteillier
 Qu'il n'en fist servir au premier :
 Et cil li content le miracle
 Que Dex ot fet el tabernacle
 Et con il fist de l'eve vin.
 2530 Adonc fu liez Archetriclin,
 En Deu creï, merci li crie,
 Lui et tote sa compaignie.
 Et nostre sire s'en torna,
 O ses apostres qu'il mena ;
 2535 Et molt grans pules le sievoit
 Qui en li pas bien ne creoit.
 Li .i. le sievent por oïr
 F° 38] Et por ses commans retenir,
 Li autre i erent por entendre,
 2540 Et li autre por entreprendre.
 Encore est il assez de gent
 Qui sievent Deu par tel semblant.
 Car li homs qi va au mostier
 Et puis n'i fine de plaidier,
 2545 Cil sievent Deu por entreprendre,
 Cil n'i va mie por aprendre ;
 Et cil qui ot la Deu parole,
 S'il fait noise ou il parole,
 Se il destorbe le sermon,
 2550 Sachiez q'il n'est mie preudon ;
 Ainz est cil qi va Deu sievant

- Et n'a cure de son comant.
 Ja nos raconte l'escripture,
 Nient plus com enfant par nature
 2555 Puet dedenz sa mere crier,
 Ne devoient por rien parler
 Nus crestiens en sainte eglise,
 Por tant c'on fache le servise ;
 Et qui ce fet, ge vos di bien
 2560 Qu'el Deu servise n'a il rien.
 Donc si doit on molt bien garder,
 La messe oir et escouter.
 L'en ne doit mie de cels estre
 Qui sievirent le roi celestre,
 2565 Qui le voloient entreprendre.
 On ne puet mie trop aprendre
 De Deu amer, de Deu servir.
 C'est grant sens de s'ame garir.
 [V°] Nostre sires s'en est partis
 2570 D'Archetriclin, o ses amis ;
 En un haut mont s'en est montez.
 Son poeple estoit forment lassez,
 Traveilliés et brisiez d'errer,
 Et de veillier et de juner,
 2575 Car il n'orent mie de pain,
 Et si dient qu'il ont grant fain.
 S. Felippe por la doulor
 En apela nostre segnor :
 « Sire, dist il, iceste gent
 2580 Se gramoient molt durement.
 Dementent qu'il n'ont point de pain
 Et si sont molt g[r]evé de fain,
 N'en vo compaignie n'en a tant
 Don on eust demi besant,
 2585 Fors q'il a cha un valletons
 Qui a .v. pains et .ii. poissons ;
 Mes tot ce ne seroit noient ;
 Que vauroit ce a tant de gent ?
 Qui aroit ore tot le pain
 2590 De .ii. c. deniers en sa main,

- Nel porroit si menu trenchier
 C'on en peust chascun baillier
 Tant e'on s'en peust desjuner.
 — «Or les me faites apoter,
 2595 Dist nostre sire, isnelement,
 Et faites asseoir la gent.»
 Saint Felippe sanz contredit
 A fet ce que Jhesu li dist;
 Les poissons aporte et le pain ;
 [F^o 39] Et nostre sires de sa main
 2601 L'a benei e puis le fent.
 Quant brisié l'ot, apres lor tent,
 Et S. Felippe lor depart.
 A chascun en done sa part,
 2605 Et les poissons tot ensement.
 Tout en orent a remanant.
 Il y avoit de gent .v. mile,
 Ce nos raconte l'evangille.
 Si sont trestuit bien assasé
 2610 Et raempli et saoulé.
 Douse corbeilles de relief
 I ot, ce tesmoigne le brief.
 Don ot il ici bele usure.
 Or esgardez, selonc droiture,
 2615 Devroit nus d'usure prester,
 Fors Deu qui tot a a sauver ?
 Nus ne devroit estre usurier,
 Por son avoir multiplier.
 Usurier sont il donc dampné ?
 2620 Oil : mar furent d'Adan né.
 Se Jhesu Crist des ciex ne ment,
 Il sunt mort pardurablement.
 Nus fors Deu n'est droit usurier,
 Por loialment multiplier,
 2625 Que d'un sol grain fet .xxxvi..
 Et d'un sol arbre fera dis,
 Et d'une beste en issent .c.
 Comment a hom tel hardement
 Que le filz Damedeu parjure ?

- 2630 Et qui onques preste a usure,
 [V^o] Et qui enferme le forment,
 Qui tant le garde longuement
 Qu'il est malmis et qu'il porrist,
 Il est maudis de Jhesu Crist.
- 2635 Quant nostre sire a si ovré
 Et che au pueple demostré,
 En .i. haut mont amont monta.
 Trois deciples o lui mena :
 Saint Jehan, S. Jaque, S. Pere.
- 2640 Or oez que fist le sauvere :
 Il lor mostra sa poesté(s)
 Et qu'il iert rois de majesté(s.)
 Bien lor mostra q'il iert vrai rois ;
 Del ciel desendi une voiz.
- 2645 A grant clarte, a grant luor
 Descent la voiz au creator.
 Vos ne savez que dit la voiz ?
 « Vez ci Jhesu, li souverain rois !
 Cist est mes fiz, bien le creez ;
- 2650 Cestui oez et entendez ;
 Cist vit et regne et raignera
 In seculorum secula.
 Cist sauvera l'umain lignage
 Qui en enfer ont lor manage ;
- 2655 Par cestui iert li mons sauvez,
 Mon fiz est eslut, ce creez. »
 Li troi apostre qui l'oïrent
 De la clarté s'en esbahirent.
 A terre chaïrent tout troi ;
- 2660 Ne porent choisir le vrai roi,
 Que, quant il se trensfigura,
 [F^o 40] Si grant clarté son cors geta
 Qu'aine ne porent sor piés ester.
 Ains les covint toz adenter
- 2665 Et lor poins clos devant lor ex,
 Tant devint clers et nobles Dex.
 Quant S. Pierre vit les miracles :
 « Sire, faisons ci tabernacles,

- .II. a vos et le tiers a nos,
 2670 Que eil lex est molt preciaus. »
 Li poeples forment s'esmerveille
 Del miracle et de la merveille ;
 Forment les a Dex honoré
 Quant lor mostra sa deité.
- 2675 Donc s'en torna le fiz Marie
 Del mont a bele compaignie.
 En Bethanie s'en ala
 Ou Lazaron resuscita.
 Lasaron iert ensevelis;
- 2680 En la bierre estoit ses amis ;
 Quart jor avoit ja esté mors,
 Si que ja tout puoit li cors.
 Marie et Marthe sa seror
 Atendoient nostre segnor.
- 2685 Quant la novele orent oïe
 De Deu et de sa compaignie,
 Eles corent au creator,
 Merci li prient par douçor.
 « Sire, font eles. rois Jhesus,
- 2690 Si tu piecha fusses venus,
 Lazarus ne fust mie mors.
 Enseveli(s) avons le cors. »
- [V°] Quant nostre sires l'entendi
 Marthe, dist Dex, por voir te di, .
- 2695 Qui fermement en moi croeroit,
 Se mors estoit, il revivroit,
 Car je sui resurrection
 Et vie et consolation. »
 Dist Marthe : « Sire, ge croi bien
- 2700 Que sires es sor toute rien. »
 Adonc en vient Jhesu au cors
 Qui gisoit en la bierre mors.
 Quant nostre sire l'esgarda,
 Por son ami iluec plora.
- 2705 Par sa grant debonereté
 Plora li rois de majesté,
 Et puis leva sa main amon,

- Si li a fet beneichon.
 « Ladres, dist Jhesu, levés sus! »
- 2710 Et cil ne s'est arresteus;
 Ainz est molt tost saillis en piés,
 A son segnor dist : « Bien veigniez,
 Bien vieigne Dex li rois Jhesus,
 Par qi je suis d'infer issus,
- 2715 Ou j'ai en grant torment esté.
 Si me semble par verité
 Que je i aie esté mil anz,
 Tant i ai soffers griés tormenz.
 Sire, m'ame en avez getée
- 2720 Et d'infer au cors ramenée.
 Jamais ne ferai se bien non,
 Car molt i a male maison. »
 Quant le miracle orent veue
- [F^o 41] La gent qui la estoit venue,
 2725 Trestot dient communalment
 Que c'est le fiz Deu vraiment,
 Qui est venu salver sa gent,
 Qui iert en paine et en torment.
 C'est Messies qui doit venir
- 2730 Por tot le monde raemir.
 Quant le fiz Deu out si ovré,
 Et il out Ladre suscité,
 Avoegles sana et lieprox
 Et maint malade dolerox
- 2735 Qui erent en caitivoison.
 De lui fu molt grant le renon ;
 Si s'en est a itant torné,
 Ses deciples a apelé
 Et ses grans amis entor soi.
- 2740 « Segnor, dist Dex, entendez moi,
 Aler voeil en Jerusalem;
 Iluec sofferrai grant ahem,
 Iluec voudrai en crois morir
 Por mes amis a reemmir. »
- 2745 Quant nostre sire ot si parlé
 Et as apostres demostré,

- .Ii. apostres apele o soi.
 « Segnor, dist il, entendez moi ;
 En Jherusalem en irez,
 2750 Ou une beste troverez
 A une estache et .i. faon ;
 Amenez la, segnor baron.
 Sus la beste voudrai monter ;
 Ge voil humilité mostrer ;
 [V^o] Ge ne voeil destrier ne cheval :
 2755 Ne sui pas descenduz aval
 Ne por orgoil ne por richesee ;
 Por mes amis sui en tristresce,
 Qui en enfer sunt en prison ;
 2760 Ge n'ai que fere de felon,
 Ne d'orgoil ne de felenie ;
 Ja cil n'aront ma compaignie ;
 Mes qui o moi voudra regner,
 Par tout li covient pais porter
 2765 Et a toz porter grant honor.
 S'il velt avoir la moie amor.
 Ausi as povres comme as riches.
 Com plus sera haus homs et riches
 Et plus ara terre et honor,
 2770 Se as povres ne porte honor
 Et il n'ot volentiers la messe,
 Tot soit seur de ma promesse
 Que ja n'ara part en mon reine :
 S'ame sera touzjors en peine. »
 2775 Li doi disciple s'en alerent,
 En Jerusalem s'en entrerent ;
 O son faon troevent la beste ;
 La fu appareilliee et preste,
 Si l'amainent au creator.
 2780 Li sires monta par douçor,
 Simplement en la vile entra.
 Savés vos que senefia
 Cele beste dont je vos di,
 Sus qui Jhesu monta ainsi ?
 2785 El senefie la viez loi.

- [F^o 42] Ge le vos di en bone foi,
 Et li faons qi empres va
 Novele loi senefia.
 Quant li juis ont entendu
 2790 L'avenement au roi Jhesu
 Et il sorent de verité
 Que c'iert li rois de majesté,
 En Jerusalem font grant joie.
 Toute firent jonchier la voie,
 2795 Par ou Jhesu devoit passer,
 Et de pailles encortiner.
 Donc issirent de la cité
 Et li enfant et li barbé,
 Et li prevost et li major,
 2800 Li jugeor, li senator ;
 Contre Jhesu toz s'en issirent
 Et merveilleuse feste firent ;
 Et li fiz as juis chantoient
 Entr' ex et grant joie faisoient :
 2805 « Osanna filio David !
 Bien viegne cil c'aine ne menti ! »
 Quant Jhesu Crist vit la leesce
 Qu'il faisoient por sa hautesce.
 Adonc commença a plorer,
 2810 Quant il les vit si demener.
 S. Pierre molt se merveilla ;
 A son segnor demandé a :
 « Sire, dist il, et vos q'avés ?
 Molt me merveil que vos plorés.
 2815 Vos veez ci tel joie faire ;
 Molt par en avons grant contraire
 [V^o] De ce que vos veons plorer
 Et tel tristrece demener.
 Vos veez ci si grant leesce,
 2820 Et vos menez si grant tristrece ! »
 Jhesu respont molt simplement :
 « Pierres, je pleur por ceste gent
 Que tu vois qui joie me font ;
 Saches que tel dolor aront

- 2825 Et tel famine cha avant
 La mere mengera l'enfant. »
 Saint Pierre si li respondi:
 « Sire, dist il, et car me di
 Por quoi tel dolor avendra. »
- 2830 Jhesu respont q'il li dira.
 « Pierres, dist il, cil qi la sont.
 Ce saches tu, me traïront.
 Entr' ax serai crucifiez,
 Por mes amis, et ledengiez :
- 2835 Et tout cil qi me traïront
 Si grant douleur en averont,
 Et tel vengeance en sera prise.
 Ceste cité en iert esprise,
 Cist mur et cist palés listé
- 2840 Seront par terre craventé;
 N'i remaindra tor ne palés
 Qui ne soit craventés et fres.
 Ce avendra apres ma mort,
 Por ce qu'il m'oeirront a tort.
- 2845 S'estoies en Jerusalem,
 Tu i verroies tel ahem
 Que les fames beneistront
- [F^o 43] Ventres qui fruit ne porteront.
 Ce lor avendra a un jor. »
- 2850 S. Pierre l'ot, s'en ot dolor ;
 De la pitié en larmoia,
 De l'angoisse tout tressua.
 Adonc entra en la cité
 Le fiz au roi de majesté.
- 2855 Qui la veist pailles geter
 Et des arbres les rains couper.
 Trestoute en ont jonchié la voie.
 Le jor i ot mené grant joie.
 En l'ostel Simon le liepreus
- 2860 Herbega Dex li glorieus.
 Marte i fu e sa suer Marie ;
 Molt i out bele compaignie
 De ses apostres, de sa gent,

- Qui le sievoient bonement.
 2865 En Jursalem, ce dit l'escriis,
 Avoit done une pecheris :
 La Magdalene avoit a non,
 Molt estoit de gentil fachon,
 Pecheresse estoit fiere et fors ;
 2870 .VII. deables avoit el cors,
 Car ele avoit les .VII. pechiés
 Par quoi on est a mort jugiés.
 Quant ele oï de Deu parler,
 Forment commença a plorer ;
 2875 Porpensa soi q'a li ira
 La bele et merci priera
 Por ses forfés, por ses pechiés,
 Li carra maintenant as piés.
 [V^o] Or oez de la pecherise,
 2880 Comme ele s'est tres bien porquise,
 Ele acheta un oignement
 Qui mex valoit c'or ne argent,
 Del meilleur qu'ele pot trover,
 Et dit, s'ele puet enz entrer,
 2885 En la maison ou Dex mengüe,
 Dont seroit ele bien venue,
 S'ele pooit ses piés tenir,
 Et longuement et par loisir
 De l'oignement les oinderoit
 2890 Et ses pechiés sus ploreroit.
 Mais ele pense bien de fi,
 Se le savoient li gui,
 Sempres l'aront molt tost hors mise
 Por ce qu'ele est si pecherise.
 2895 Atant s'en vint la coiement ;
 Si s'embati entre la gent,
 Tant qu'ele tint les piés Jhesu.
 Tant a alé, tant a venu,
 Par desouz la table se mist.
 2900 Quant el vint as piés Jhesu Crist,
 Por ce que tant se sent forfaite,
 S'est la belle ariere retraite,

- Sor les piés Jhesu mist son front
 Grans souspirs gete de parfont.
 2905 La bele plöre sor ses piés :
 Por la doulor de ses pechiés,
 Desor ses piés la bele plöre.
 Dex la perchoit en icele hore,
 Mais ainques Dex n'en fist semblant
 [F° 44] A ses apostres n'a sa gent.
 2911 Et ne porquant forment li plaist
 Ce que la pecheresse fait.
 De l'oudor de cel ongnement
 Empli la maison maintenant.
 2915 Si que tot en sont embasmé,
 Tant est l'ongnement esmeré.
 Quant li guis l'ont perceue,
 Marie, qui l'ont porveue,
 Qui la s'estoit as piés Deu mise,
 2920 Por ce que tant est pecherise,
 Si ont a grant desdaing tenu
 Ce qu'ele est si pres de Jhesu.
 Entr' ax en ont molt grant merveille :
 Li uns a l'autre s'en conseille :
 2925 « Se cist fust fix au salveor,
 Ja ne soufrist cel deshonor ;
 Se il fust rois de majesté,
 Ja ne feist tel mauvesté. »
 Dex connut bien les mescreanz.
 2930 Dont li conciles estoit granz.
 Symon apele que il voit,
 Porce que ses hostes estoit.
 « Symon, fet il, or escoutez.
 Ge sai bien que vos voz pensez :
 2935 Vos parlez de ceste moillier
 Que je les a moi atouchier.
 Por ce qu'ele est si pecherise
 Et qu'el s'est si pres de moi mise,
 Si vos torne a molt grant anui.
 2940 Mes plus de bien m'ara fet hui,
 [V°] Symon, que vos ne m'avez fet ;

- Et sachiés bien tot entresait,
 Quant nos eus lui herbegiés,
 Ne me lavas mie mes piés
 2945 Que je ai fenduz et crevez,
 Et ceste les me(s) a lavez
 Et essuiez a ses keviax.
 Cist repentemens est molt biax
 Et molt me siet et molt me plaist.
 2950 Or li pardons quan qu'a meffait,
 Si l'assoil de toz ses pechiés.
 Et des noviax et puis des viés. »
 Quant Judas Scariotes l'ot,
 Si li respont .i. cruel mot :
- 2955 « Sire maistre, ce m'est avis,
 Se or fust cist oignement pris,
 Que Marie a mis sor vos piés,
 Et il fust venduz as deniers
 Et il fust as povres doné,
 2960 Mex venist que il fust gasté,
 Car molt estoit et riche et fresc ;
 Mes or n'i a point de conquest. »
 — « Judas, ce dist Dex doucement,
 Tu aras assez povre gent.
- 2965 Des povres genz ass[c]z aras,
 Et se tu veus, bien lor feras ;
 Mais moi n'arés vos pas toz dis.
 Par l'un de vos serai traïs ;
 Li un de vos me traïra
- 2970 Et as max juis me vendra.
 Celui qi menjue avec moi
 [F^o 45] Si traïra le cors de moi. »
 — « Sui ge ce ? » Judas li respont ;
 Et nostre sire dist adonc :
- 2975 « Bien puet estre, quant tu le dis. »
 Adonc fu Judas molt maris,
 Puis dist a soi tout coïement,
 Basset, si que nus ne l'entent,
 Mes ne pot dire si bas mot
- 2980 Que Dex ne le seust tantost :

- « Mal le pensastes, se je vis;
 Je vos traïrai, se je puis.
 Ja de respit n'i arés point,
 Se ge truis qi argent m'en doinst. »
- 2985 En icelui jor maintenant
 Vint Judas a la male gent,
 As max juis qi Dex haoient
 Et qui de lui cure n'avoient.
 Ce dist Judas: « Segnor juï,
- 2990 Que me donrés vos el jor d'ui,
 Se le profete vos traïs?
 Que me donrez, que vos est vis?
 Que me donrés vos por vo roi,
 Qui si abaisse vostre loi? »
- 2995 Cil respondent communalment:
 « Trente pieches aras d'argent.
 Ja n'en aras mains .i. denier:
 Si les prendrons a l'usurier. »
 Por ce est usure deffendue
- 3000 Que la char Deu en fu vendue.
 Done doit bien usure haïr
 Qui avec Deu voudra venir.
- [V^o] « Segnor, dist Judas li dervez,
 Savez con vos exploitez.
- 3005 Comment vos connoistrez Jhesu,
 Que je vos ai ici vendu?
 Celui que me verrez baisier,
 Celui faites prendre et lier;
 Ce iert celui que vos querez.
- 3010 Au serain bien tart i venez,
 Si le prendrez tot coïement,
 Por le destorbier de la gent.
 Car, se les tourbes le savoient,
 Ge croi que il le deffendroient. »
- 3015 Et Cayfas li respondi:
 « Molt es sage, ge le t'afi;
 En toi a grant sens et felon:
 Bien ses porchacier traïson.
 De sutilsesce es et aduis.

- 3020 Sempres irons quant il iert nuis. »
 Atant Judas s'en repaira ;
 A son segnor s'en retorna,
 O les deciples s'est mellez,
 Vers Jhesu s'en est enclinez.
- 3025 Ce fu le joesdi assolu ;
 Et nostre sire Dex Jhesu
 Apres la ceine s'est levés,
 D'un blanc drap s'est envelopés.
 A ses apostres est venuz,
- 3030 Orant, rendant a Deu saluz.
 El bachin fist eve aporter,
 S. Pierre vos ses piés laver,
 Devant ses piés s'agenoilla;
- [F^o 46] Et S. Pierre le regarda.
- 3035 « Sire, fet il, que volez fere ?
 Molt me torne ore a grant contrere
 Quant vos estes a mes piés mis.
 Vos estes rois de paradis
 Et fix au roi de majesté,
- 3040 De tout avez la poosté,
 Vos estes pere et rois et angles
 Et des virges et des archangles,
 Li angle sont a vos sosmis,
 Et vos estes a mes piés mis !
- 3045 Por Deu, biau sire, levés sus,
 Ge sui por vos tout irascus,
 Quant si vos estes abaissiez.
 Ja n'adeserez a mes piés,
 Ja voir mes piés ne laverez,
- 3050 Car ce seroit deshonestez. »
 Nostre sire li respondi :
 « Pierres, dist il, et je te di,
 Se ne me lais tes piés laver.
 En mon regne ne pues entrer. »
- 3055 Saint Pierre dist : « Sire, merci !
 Donc voeil ge que il soit ainsi :
 Ne lavés pas tant seulement
 Mes piés, mes mon chief ensement. »

- Adonc lava a toz lor piés.
 3060 Et puis si s'est amont drecies.
 « Segnor, dist-il, faites ainsi
 Apres ma mort eom je faz ei :
 L'un a l'autre vos piés laves.
 Ce senefie humilitez ;
 [V] Et eil qui ainsi ne fera
 3066 Ja en mon regne n'enterra.
 Soiés humble, plain(t de pitié,
 L'un vers l'autre aiés amistie. »
 Puis lor a dit : « Li mien ami,
 3070 Veilliez anuit oveques mi ;
 Judas m'a vendu as gius,
 Et eil de vos qui m'aime plus
 Anquenuit me renoiera
 De sa bouche, ja n'i faudra. »
 3075 Et S. Pierre moit s'en aïre.
 A son segnor commence a dire :
 « Sire, tu dis ce que toi plest,
 Qui que te faille ne qui lest,
 Ne te faudrai n'a droit n'a tort,
 3080 Jusq'a la fin, jusq'a la mort. »
 — « Pierres, dist Dex, lessiez ester :
 Ains que le coe doie chanter,
 Diras tu as felons juis
 Que onques mes ne me veis. »
 3085 Saint Pierre l'ot, si n'en dit plus :
 Atant s'en est des gens issus,
 Molt corociez de la novele :
 De son dos trait une gonele,
 A un forbeor l'a donée,
 3090 S'en a acheté une espée :
 Puis s'en repaire o son segnor,
 Toz corociez et plain d'iror.
 Atant lor est Judas venus,
 A grant compaignie de gius,
 3095 Dex salua eon son segnor,
 [F^o 47] Apres le baise sanz amor,
 Et el baisier qu'il li a fet.

- As max juis prendre le fet.
Adonques l'ont li juis pris.
- 3100 A lanternes a feu espris,
En la maison dant Cayfas
L'en ont mené plus que le pas.
Cil ert evesque de la loi.
La ont mené Jhesu le roi.
- 3105 Quant S. Pierre vit Dex saisir,
De l'espée en va un ferir.
Tel coup li done de l'espée
Que l'oreille li a coupée.
Dex regarda adonc S. Pere,
- 3110 Si dist : « Met el fuerre t'espée,
Quer qui d'espée home ocira
Par espée ausi perira.
Por ce ne doit nus autre ocire,
Car Dex le deffent nostre sire.
- 3115 Donques vers terre regarda
Jhesu qui le monde forma,
Vit l'oreille qi ert coupée
Gesir a ses pies enboée;
L'oreille prist, si l'en leva.
- 3120 Au fax gui(s) la resana.
Donc fu Jhesu plus mal menés;
S. Pierres est apres alez,
Car il voloit savoir tout l'estre
C'on fera de Jhesu son mestre.
- 3125 Saint Pierre sist joust le fu,
D'autre part, encontre Jhesu.
- [V^o] Atant es venu un sergant;
Pierres avoit veu devant
A Jhesu pree a la meslée,
- 3130 La ou l'oreille fu coupée.
« Segnor, dist il, qui est cil la
Que je voi outre cel feu la?
Il me semble de la gent Crist. »
Pierres l'ot, le sanc li fremist,
- 3135 Donc se commencha a maudire,
A jurer et a escondire :

- « Onques certes, fait il, ne fui,
 Ne jor ne nuit, oveques lui. »
 Saint Pierre molt grant peur a,
 3140 D'iluec s'en torne, si s'en va
 Si comme de la porte issoit,
 Une fame si l'aperchoit.
 « Parle grant Deu, segnor, ce cuit,
 Vez de la gent Crist qui s'en fuit.
 3145 Il est compaignon au profete ;
 Or tost apres, ei a grant perte. »
 — « Non est voir, .i. des giex dist,
 Cuidiés vos qu'il s'en maudeist ? »
 — « Me tenez vos, fet ele, a fole ?
 3150 Jel connois bien a la parole.
 Tu es des gens Nazarems. »
 Pierres respont : « Non sui, pa dius,
 Sachiés que onques mes nel vi,
 Fors orains quant je le vi ci. »
 3155 A tant s'en est tornez fuiant,
 Par la grant presse de la gent.
 Une autre fame l'encontra
 [F^o 48] Qui par son mantel le happa,
 Si li dist : « Amis, qui es tu ?
 3160 Tu sembles deciple Jhesu. »
 Pierre respont : « Bien estes lasse ;
 Cuidies vos que m'en conjurasse ?
 Nenil, je ne sui pas o lui ;
 Ja n'i serai n'onques n'i fui. »
 3165 Atant s'est Pierres eschapé.
 En cel point le coc a chanté.
 Adonques s'est bien aperchut
 S. Pierres que il est dechut ;
 Durement a le cuer irié
 3170 De ce qu'il a Deu renoié,
 Forment gemist, soupire et plore,
 Et se tormente et maldit l'heure
 Que il onques fu nez de mere ;
 Or li est trop sa vie amere.
 3175 Dont fu Jhesu a mort jugiés

- Et en crois mis por nos pechiés.
 Iluec souffri mortel dolor
 Nostre sire, por nostre amor.
 Or esgardez que vos ferez,
 3180 Com faitement vos li rendrez,
 Que quant vendra au jugement,
 Que li felon seront dolent,
 Que ne perdez sa compaignie,
 Por la joie de ceste vie.
- 3185 Le vendredi fu en la crois,
 Por nostre amor, li souverain rois.
 Donc vint Joseph .i. chevaliers,
 Qui fu Pilate soudoiers.
- [V^o] Quant il vit Dex sol en la crois,
 3190 Forment en ot le cuer destrois;
 Il creoit bien en Jhesu Crist ;
 De son segnor grant dolor fist,
 Mais n'en osoit mostrer semblant
 Que il l'amast ne tant ne quant.
- 3195 A Pilate que il servoit
 En est Joseph venus tot droit.
 «Sire, dist il, se Dex m'aït,
 Or vos dirai sanz nul respit :
 Ge t'ai servi molt longuement,
 3200 Onques n'en oi or ne argent ;
 Or te demant ge mes soudées
 Que je arai tant desirées,
 Car servi t'ai a mon pooir ;
 Si voeil mes soudées avoir. »
- 3205 Dist Pilates : « A ton talent ;
 Prenez mon or et mon argent,
 Pren mes chevax et mes deniers,
 Mes palefrois et mes destriers,
 Esgarde que tu vels del mien
 3210 A ton talent, je le voeil bien. »
 — «Sire, dist Joseph, ge ne voeil
 Nule riens que voient mi oeil,
 Or ne argent, destrier ne beste,
 Fors seul que le cors del profete.

- 3215 De mon loier ne voeil el prendre,
 Fors que le sien cors a despendre.
 C'est mon voloir, ge ne qier plus
 For que son cors soit despendus. »
 Pilate l'ot, si en a ris.
- [F^o 49] « C'est folie, dist il, amis :
- 3221 A bandon te met mes tresors ;
 Or soit a ton plaisir li cors,
 Car vers toi ne me puis tenir,
 Or fai del cors a ton plaisir. »
- 3225 — « Sire, dist Joseph, vo merci.
 Richement le m'avez meri,
 Une rien voeil que vos sachiés,
 Molt est precieus cil loiers. »
 Atant s'en est Joseph venus,
- 3230 Si apela Nichodemus.
 « Sire, fait il, vos m'aiderés
 Tant que Jhesu soit desclavés.
 Puis le metrons el monument,
 Car ce est drois, molt hautement.
- 3235 Gardés que tost soit atorné ;
 G'irai savoir en la cité
 Se troverai .i. drap a vendre,
 Ou nos le metrons au despendre. »
 Atant s'en est Joseph tornez,
- 3240 Si est entre en la citez.
 A itant a Joseph veue
 Enz el marchié une giue :
 Pucele estoit et bele et jone,
 En son braz portoit .i. sidone ;
- 3245 .VII. anz avoit mis au filer
 Et au tistre et au manovrer.
 En tant com ele le filoit,
 Une soc mere gardoit ;
 En chartre avoit .v. anz geu.
- 3250 Or li estoit si avenu
 [V^o] Que failli lor est tout lor vivre
 De quoi il se devoient vivre ;
 Et ore la porte por vendre

- La pucelote et por despendre ;
 3255 S'en paistra sa mere la touse.
 Molt en iert l'uevre precieuse.
 Joseph vit le sydoine chier ;
 Si le commence à covoitier.
 « Bele, vendez moi cel samis ;
 3260 Ja i sera le cors Deu mis,
 Enseveliz et conreez.
 En la crois est por nos penez. »
 Marie Verone qui l'ot
 Si respondi tout mot a mot :
 3265 « Sire, ge ne le vos vendrai,
 A l'i metre le vos donrai,
 Car ne sai ne ne puis entendre
 Ou ge le peusse mex vendre,
 Mes que la moitié me donez
 3270 Del pardon que en atendez. »
 — « Bele, fait il, et je l'otroi,
 Et s'en pri Jhesu Crist por toi. »
 A itant Joseph le drap prent.
 Cele n'en vaut goute d'argent,
 3275 Com pucele bien eürée,
 Qui Dex avoit enluminée.
 Ele s'est mise el repairier.
 Oez com ot gentil loier :
 Sa mere troeve emmi la voie
 3280 Toute garie, s'ot grant joie.
 Et fu si garnis ses ostex
 [F^o 50] Por cent livres ne fust pas mex.
 Molt fu liée la demoisele ;
 Entre la mere et la pucele
 3285 S'en corurent au roi Jhesus.
 Qui ja estoit de la crois jus
 Et el sepulchre ensevelis.
 Oiés que fisent li juis :
 Droit a Pilate en sont venu,
 3290 Si li ont dite la vertu.
 « Sire, nos somes porpensé
 Qu'il fu jadis dit et conté

- Que eist hom, tant com il vivoit.
 A son poeple sovent disoit
 3295 Que au tiers jor sanz plus ester
 Voloit de mort resusciter.
 Nos te voulons, sire, proier,
 Le monument fai loi guetier.
 3300 Peur avons que si maneiple,
 Et si apostre et si deciple
 Ne vieignent anuit coiement
 Por lui oster del monument.
 Puis feroient partot acroire,
 3305 Par lor engin, par lor atcivre,
 Que suscitez seroit de mort;
 Donc serions honi et mort;
 Adonc seroit pis que devant. »
 Dist Pilates: « A vo commant
 3310 Alez, fait il, si le gardez
 Au mex que vos onques poés. »
 Done s'en tornerent li jui,
 Si ont le sepulchre garni
 [V^o] De dars, d'espées et d'esens.
 3315 La nuit fu bien gaitiés Jhesus;
 Des max guis, des renoiés
 Fu bien Jhesu la nuit gaitiés.
 Molt en furent tuit escarni,
 C'a mienuit sont endormi.
 3320 Adonc s'en vint la deitez
 Et la celestial clartez,
 Et les virges et li archangle,
 Et li apostre et tuit li angle.
 Plus en i ot que ne puis dire.
 Adonc surrexi nostre sire,
 3325 Adonc issi del monument
 Le fiz le roi omnipotent.
 Droit en enfer en est venus
 Nostres sires li rois Jhesus.
 Quant en enfer vint nostre sire,
 3330 Si a parlé par mult grant ire.
 Il apele la male gent:

- «Ovrez», dist il apertement.
 A cel jor fu infer brisiez,
 Et desrobez et despoilliez.
- 3335 Done saisi **S**athenas Jhesus,
 Desous ses piés l'abati jus.
 Quant Dex fu en enfer entrez,
 Molt i fu grande la clartez.
 Cil qui furent el plus parfont
- 3340 Virent la clarté sus amont.
 Merveillierent, por l'oscurté,
 Dont lor venoit cele clarté.
 Et Dex parla molt hautement:
- [F° 51] «Tout mi ami, venes vos ent,
 3345 Issiés vos ent, tot mi ami;
 De mon sanc vos ai raami.»
 Adans oï la voiz Jhesu.
 Ha Dex ! com est liez devenu !
 El feu estoit li premiers hom,
- 3350 C'on apele purgation;
 Quant Jhesu vit, merci li crie:
 «Bien vieigne Dex, le fix Marie !»
 — «Adan, dist Dex, mal exploitas,
 Quant mon commandement passas;
- 3355 Mais tu l'as molt chier comparé
 Et en cruel prison esté.»
 — «Sire, dist il, merci te quier;
 Ce me fist Eve ma moillier.»
 Eve s'estut .i. peu arriere
- 3360 Et fist semblant de triste chiere;
 De sa grant dolor se demente,
 Semblant fet que molt est dolente.
 La lasse fame, la dervée,
 Fu el feu toute esquevelée;
- 3365 A soi meismes se complaint,
 Por la doulor qi le destraint:
 «Lasse, dist ele, malostrue,
 Com deable m'ont deceue,
 Quant traï mon segnor Adan,
- 3370 Dont je sui ci a tel ahan.

- Por qoi traï mon bon segnor,
 Dont je muir a si grant dolor? »
 Si grant honte a de son pechie
 Que derriere Adan s'est muehie ;
 [V^o] Mex aime a souffrir la dolor
 3376 Que la honte de son segnor,
 Nostre sire l'a regardée,
 Quant il la vit si tormentée,
 Pitié en ot, si l'apela.
 3380 « Eve, dist il, entendez cha.
 Molt as puis esté en dolor
 Que tu traïs ton bon segnor ;
 Por qoi fesis au fiz Marie
 Tel fait et tel forsenerie ?
 3385 Ore, Eve, por le mal qu'as tret,
 T'en pardons ci tot le meffet. »
 Done prist Adan par la main destre
 Et Eve prist par la senestre ;
 Si parla Dex molt hautement :
 3390 « Li mien ami, venez vos ent. »
 Adonc issi fors Jheremie,
 Ezechiel et Ysaïe,
 Noe, Jacob et Abrahans,
 Qui molt i souffrirent d'ahans,
 3395 Salemons[†] et ses fix Davis,
 Et Moyses, [¶]li vex floris.
 « Issiés d'enfer, boneüré,
 De mon sanc vos ai racheté. »
 Done fu enfer bien despoilliés
 3400 Et deables sont molt iriés.
 Ainsi en traist Dex sa mesnie,
 Ses mist en parmenable vie.
 Quant nostre sire Dex li vrais
 Ot toz ses amis d'enfer trais,
 3405 Et il les ot en joie mis,
 [F^o 52] La ou il volt en paradis,
 Ses deciples pas n'oublia ;
 Repariés est en Gorgata.
 Mont de Calvere est apelez

- 3110 Gorgata, ce que vos oez.
 Nostre dame ert molt covoitouse.
 De son fiz veoir desireuse :
 Grant duel avoit de son enfant,
 Qu'en crois avoient mis tirant.
- 3115 « Fiz, dist la mere, douce chose,
 Plus douce que n'est liz ne rose,
 Soviegne vos de vostre mere,
 Quant lassus es avec ton pere. »
 Les .iii. Maries n'arrestèrent,
- 3420 Au sepulchre Deu s'en alerent.
 Por oindre le cors lor segnor
 Et sevelir et fere honor ;
 Si acheterent oignement,
 Qui mex valoit c'or ne argent.
- 3425 Dex en voloient honorer
 Et le sien cors eubalsamer.
 Quant au monument sont venues,
 Les pierres troevent revolues,
 Si comme Dex fu relevez
- 3430 Et de la mort resuscitez.
 Lors furent forment esbahies .
 Et troublées les .iii. Maries,
 Quant il n'ont fors les dras trovez
 La ou Dex fu envolopez,
- 3435 La ou Joseph l'envolopa
 Qui a Pilate le rova.
 [V°] Lors se regardent les Maries,
 Qui molt estoient esmaries,
 Et voient sor le sepulture
- 3440 .I. angle o bele vesteure,
 Que Dex lor i avoit tramis
 Et envoié de paradis.
 Tout le viaire avoit vermeil,
 Plus que carbon luisent si oeil.
- 3445 « Dames, dist il, n'aiés paor,
 Jhesum querez nostre segnor ;
 Il est de mort resuscitez,
 En Galilee le querez ;

- Ilueques le porrez trover,
 3450 Se vos volez a lui parler.
 Dites S. Pierre isnelement,
 Les apostres communalment,
 Qu'il aillent apres lor segnor,
 Qui est surrexi au tiers jor.
 3455 Dex a aus iluec parlera,
 Sa beneiehon lor donra,
 Et, se vos ce ne volez croire
 Que ma parole ne soit voire,
 Venez garder el monument,
 3460 De lui n'i troverez noient. »
 Lors s'en torment les .iii. Maries,
 A grant joie, que molt sont lies.
 Or oez de la Maselaine :
 Por son segnor grant duel demaine,
 3465 Forment plore, molt se demente,
 Qu'en lui avoit mise s'entente.
 A ce que ele ainsi parloit
 . [F^o 53] Et son segnor Dex regretoit,
 A lui s'aparut nostre sire.
 3470 Soef li commença a dire :
 « Marie, dist il, ne plorer ;
 Molt te dois bien reconforter,
 Car je sui Dex, nel mescroi mie.
 Or pues de fi savoir, Marie,
 3475 Qu'envers toi ai grans amistez,
 Quant premerain m'i sui mostrez
 Qu'a mes apostres n'a ma mere. »
 — « Sire, dist ele, Jhesu pere,
 Qui de ton saue nos as sauvés,
 3480 Bien soies tu resuscités. »
 Lors le volt prendre et embracier
 Et les piés son segnor baisier ;
 Mes il li dist : « Fui toi, Marie,
 N'aras or plus ma compaignie ;
 3485 N'ai encore esté a mon pere.
 Alez reconforter ma mere
 Et mes apostres et ma gent,

- Si lor dites tout vraiment
 Que hui cest jor veu m'avez.
 3490 En Galilee les menez ;
 La me verront li mien ami. »
 Atant Jhesu s'en departi,
 Et Marie si s'en retourne.
 Des apotres querre s'atorne ;
 3495 En Golgatas les a trovez,
 Ou molt estoient tormentez.
 Quant li apostre oient Marie
 Et il ont la novele oïe,
 [V^o] Tout furent raempli dejoie,
 3500 Chascun desire qu'il le voic.
 Quant li apostre entierement
 Oient le Deu commandement,
 Trestot errant s'acheminèrent,
 En Galilee s'en alerent,
 3505 Couchierent soi a oroison,
 Vers Deu ont torné lor sermon,
 Si li proient par sa puissaance
 Que il lor face demonstrance
 S'il est de mort resuscitez,
 3510 Se tele i est sa volentez.
 Quant il ont Deu ainsi proié
 Et il se furent redrecié(r),
 Dex s'aparut a grant luor,
 A merveillose resplendor.
 3515 « Que faites, dist il, mi ami ?
 Ne soies en tristor por mi.
 Ge sui Jhesu, vostre sauvere ;
 Resuscitez est vostre pere.
 Esgardes, connoissies me vos ? »
 3520 — « Oil sire, bien vieigniés vos. »
 Dex s'en torna isnelespas.
 Atant es venu S. Thomas.
 Cil li content q'il ont veu
 Nostre segnor le roi Jhesu.
 3525 Dist S. Thomas : « Je nel crerrai
 Jusq'a tant que je le verrai. »

- Autre foiz Dex se raparut
 As apostres, si comme il dut.
 Adone i estut S. Thomas,
 (F^o 54] Dex l'apela isnelespas,
 3431 A raison devant toz mis l'a :
 « Thomas, fet il, entendes cha.
 Thomas, dist Dex, tu ne crois mie
 Que je soie de mort a vie
 3535 Resuscitez ne revescus ;
 De toi ai esté mescreüs ;
 Vien cha, n'en soies en doutance,
 En error n'en desesperance.
 Vez ci les paumes et les dois
 3540 Que j'oi cleufiquiés en la crois.
 Que t'en semble ? connois me tu ? »
 Lors l'a Thomas reconneü.
 « Vez ci mes pies et mes costés,
 Que j'oi pereiés et entamés. »
 3545 Molt par out Thomas le cuer noir,
 As pies Jhesu se lait kaoir.
 « Pere, dist Thomas, ge te pri
 Que tu aies de moi merci ;
 Pardonne moi ma mescreance ;
 3550 Bien sai tu es Deu sanz doutance. »
 — « Thomas, et tu aies pardon ;
 Et apres ce je faz un dou,
 Que tout eil qui ne me verront
 Et bonement en moi crerront
 3555 Soient assous et beneoit
 De Deu mon pere, qi tout voit. »
 A itant Dex s'en departi,
 Puis ne le virent si ami
 De si au jor d'Ascension,
 3560 Ainsi comme lisant trovon.
 [V^o] Adone ce nos dit li escriis
 S'aparut a aus Jhesu Cris,
 A ses amis, a ses sergans,
 Qui tenu orent ses commans,
 3565 Que tot le mond archangelor

- L'en porterent a grant honor.
 Quant venu fu a ses amis,
 Si lor dit a touz: « *Pax vobis!*
 Ma bone gent de Galilee,
 3570 Qui por moi estes esgaree,
 Je m'en vois, ne soiés mari...
 En tel maniere revendrai,
 Quant je men jugement tendrai,
 Et cil qui le mal aront fait
 3575 Seront en molt dolereux plait;
 Hors seront de ma compaignie.»
 Ainsi lor dist le fiz Marie,
 Et li apostre s'en tornerent;
 En Jerusalem s'en alerent
 3580 En une maison tot ensemble.
 Iluec furent, si com moi samble,
 Une grant piece a grant paor,
 A grant doutance, a grant fraor,
 Car li juis les manechoient,
 3585 Qui touz destruire les voloient,
 Por ce que li poeples disoit
 Que Jhesu suscitez estoit.
 Toz les voloient lapider,
 Tous essillier et assorber,
 3590 Que il ne feissent renon
 De la sainte surrection.
 [F^o 55] Ainsi furent en molt grant doute
 De si au jer de pentecouste,
 Que Dex les vint reconforter,
 3595 En Jherusalem visiter.
 La se raparut le salvere.
 Li rois del ciel et de la tere.
 A grant lumiere, a grant clarté,
 Est nostre sire entr' ex entré,
 3600 En la maison ou il estoient
 Et ou il nuit et jor manoiert.
 Si les conforte doucement
 Et si lor dist molt bonement:
 « Mi bon frere, mi bon ami,

- 3605 Des or ne soiez esbali,
 Soiés liés et vos confortez ;
 S. Esprit en vos retenez,
 Cerehiés les tertres et les mons,
 Faites mes predications,
- 3610 Les eles de paradis portés ;
 Dites que sui resuscités ;
 Et cil qui croire vos voudra
 Et por moi se baptisera
 En paradis iert coronez,
- 3615 Au jor del juise sauvez ;
 Et qui croire ne me voudra
 El parfont puis d'enfer ira.
 Iluec ne li faudra dolor
 Sanz definanche et sanz dolor. »
- 3620 Dex a baisiez tous ses amis,
 Del S. esprit les a emplis,
 Et touz langages lor aprent
 [V] Par icelui saint baisement.
 Nostre sire ne demora,
- 3625 Mes des apostres s'en torna.
 Atant departent, si s'en vont
 Li apostre par tot le mont.
 Saint Thomas ala preechier
 En Ynde la loi essauchier ;
- 3630 Et S. Pierres alla en Grice,
 S. Jaques ala en Galiee,
 S. Andreu ala en Eseoce,
 S. Bertremeu en Capadoce,
 S. Felippes en Samarie.
- 3635 E S. Jehan en Aumarie.
 Ainsi alerent li deciple
 Et li apostre et li manciple,
 Ainsi porterent il la loi.
 Onques nel laissierent por roi,
 Ne por comte ne por nul prinche.
 Tant le trovassent fier ne riche.
 Ainc jor ne douterent la mort,
 Qu'il avoient Deu a confort.

- La anoncierent par maint jor
 3645 La sainte loi nostre signor.
 Adone fu primes Dex connus
 Par lor vies, par lor vertus.
 Done primes furent en luor
 Cil qui furent en tenebror ;
 3650 Et ainsi fu gent baupsiée,
 La gent parfete et essauchiée,
 Et li apostre si fonderent
 Se^e Eglise et estorerent.
 [F^o 56] Si abatirent les ymages,
 3655 Les ydoles, les dex salvages,
 Et establirent sainte Eglise,
 Les hores et tot le servise ;
 Done furent fait li mariage
 Par droit, chascun son sen parage.
 3660 Ainsi alerent longuement
 De si ques au trespasement
 La sainte mere au salveor ;
 La furent puis tot a .i. jor.
 Conté vos ai de Deu le pere,
 3665 Or vos conterai de sa mere,
 Com de cest mond fu trespasée
 Com ele fu el chiel portée.
 Apres la sainte passion
 Ert nostre dame en sa maison,
 3670 En Nazareth ou el fu nec.
 Molt corocie et molt iree ;
 Por desirrier del roi autisme
 Se dementoit a soi meisme :
 « Forment, fait el, desir que fusse
 3675 Ou mon chier fix veoir peusse,
 La ou il est, en paradis,
 Que il otroie a ses amis. »
 Es vos l'angle nostre signor,
 A merveillose resplendor,
 3680 Devant li vint, si li donna
 .I. raim de palme q'il porta,
 Qu'il aporta de paradis.

- En la maison laiens s'est mis,
 O le raim devant li s'estoit,
 [V°] Salue la, si comme il doit:
 3685 « Dame, dist il, ne t'effreer,
 Je vien o toi por conforter.
 De cest sieele trespaseras
 Et au tiers jor el ciel seras ;
 3690 Fai devant ta biere porter
 C'est raim que Dex t'a fet donner. »
 Quant li angles ot si parlé
 Et le raim en sa main livré,
 Et il fu de la chambre issus,
 3695 La dame a autres dras vestus,
 Puis est de la maison tornée.
 El mont d'Olivete est alée,
 Oroisons fist, par grant douchor,
 Envers son fiz nostre signor :
 3700 « Dex glorieus, vrai dox benignes,
 Onques nul jor ne fui tant dignes
 Qu'en moi deusses converser
 Ne ta deité demostre[r] ;
 Mais nequedent g'ai bien gardé
 3705 Le tresor que tu m'as livré.
 Aies de moi ramenbrement,
 Soies a men trespasement
 Que nule infernal tempesté
 N'ait sor moi nule poesté. »
 3710 Ainsi la dame deprioit.
 Qui son trespasement doutoit.
 Bien devrions estre effreé.
 Qui n'avomes nule bonté
 Et ne faisons se pechié non.
 3715 Rendre nos covendra raison.
 [F° 57] Au jugement, de nos mefais
 Que nos arons envers Deu fais.
 Atant es S. Jehan venu
 A l'ostel ou la dame fu.
 3720 De Frise vint ou preechoit
 Et a la gent sermon faisoit.

- Terre fu mote, si trembla,
 La nue del ciel l'aporta,
 En Nazarez l'a descendu,
 3725 En l'ostel ou la dame fu.
 Quant S. Jean fu aprochiés :
 « Jehan, dist ele, bien veigniés ;
 Jehan, dist ele, je te pri
 Que tu praignes garde de mi
 3730 Les paroles que Dex parla,
 Quant il a toi me commanda,
 Car li juis ont porparlé,
 Et si ont entr' ax devisé
 Qu'après ma mort feront ardoir
 3735 Mon cors, s'il le poent avoir,
 Por ce que Jhesu Crist portai,
 De mes mameles l'alaitai. »
 Atant s'en va en .i. recoi
 La dame, S. Jehans o soi ;
 3740 Si li monstra .i. vestement
 A son ensevelissement.
 « Jehan, dist ele, tien ces dras
 Dont ensevelir me feras. »
 Puis, si li a un raim mostré
 3745 Que li angle li ont donné :
 « Jehan, dist ele, a mon fenir,
 [V^o] Fai devant moi cest raim tenir. »
 Dist S. Jehan : « Ge ne puis mie
 Tel mestier fere sanz aïe,
 3750 Se li apostre o moi ne sort
 Qui ta sepulture feront. »
 Entrementieres q'il parloient
 Et les apostres demandoient,
 Es vos les apostres venuz
 3755 Et d'une nue descenduz.
 De plusors lex les aporta
 La nue qui les encarga,
 Ou il estoient preechier,
 Por la loi Jhesu essauchier.
 3760 Quant devant l'ostel venu furent

- Ou la dame ert, lors se connurent;
 A molt grant miracle le tindrent,
 Quant en tel maniere se virent.
 Done est S. Jehans fors issus
 3765 De la maison, ses a veüs ;
 Doucement les a saluez,
 Puis les a a l'ostel menez.
 Et quant li apostre enz entrerent,
 Nostre Dame toz saluerent :
 3770 « Dex vos gart, Virge beneie ! »
 — « Et vos ! ce dist S^{te} Marie,
 Et Jhesus soit el ciel loez,
 Qui ei vos a touz assemblez,
 Por fere mon commandement
 3775 Encontre mon trespasement.
 Segnor, des ore mes veillons,
 « Et si soions en oroisons
 [F^o 58] De si adonc que Dex voudra
 Que m'ame del cors partira. »
 3780 La dame fu en grant tristor,
 De si que ele vint al jor
 Que li angle terme li mist.
 La dame si fu en son lit,
 Qui de la mort iert trespensee.
 3785 Li apostre l'ont confortee,
 Et ont tant veillié avec li
 Que tuit se furent endormi
 Li apostre par la maison,
 Entor la dame et environ.
 3790 Atant es vos nostre segnor
 A merveilleuse resplendor,
 O lui sa bele compaignie
 De la celestiau lignie,
 Qui chantoient par grant douchor
 3795 Et looient nostre segnor.
 Adonc parla Dex nostre sire,
 Qui sa volenté voloit dire :
 « Virge sainte, a moi espeuse,
 Marie mere glorieuse.

- 3800 Ge sui ton fiz, tu es ma mere,
 Tu es ma fille et je ton pere,
 Tu me norris et alaitas.
 Tu me peüs, tu me gardas.
 Quant je voeil le poeple salver,
- 3805 Aler par terre et converser,
 Ne peu veoir ne esgarder
 Nes une fame ne trover
 Virge que seulement en toi,
 [V°] Ou g'eusse fait mon secroi.
- 3810 Bien m'as servi, bien m'as gardé,
 Tu as bien fet tot a mon gré.
 Or dois le guerredon avoir
 De ce q'as fet tot mon voloir.
 Ma douce mere genitrix,
- 3815 Vien t'en o moi en paradis.
 Ilueques te coronerai
 Et en mon regne t'asserrai.
 De moi la poesté aras
 D'aidier toz cels que tu voudras.
- 3820 Quan que voudras si sera fet;
 J'a n'i ara si grant meffet
 Ne soit a toz cels pardoné
 Qui en toi aront seurté
 Et en toi se convertiront
- 3825 Et volentiers te serviront. »
 Quant nostre dame l'entendi,
 Jus devant ses piés s'estendi,
 Oroisons fist molt simplement
 A Deu del ciel omnipotent.
- 3830 « Fiz, fait ele, si com tu ses
 Que je ai gardé tes secrés
 Et ton commant ne trespasai,
 Et bien te fis et bien t'amai
 Et obei a toz tes dis.
- 3835 Fiz, maine moi en paradis. »
 Quant ele ot s'oroison fenie,
 Atant si fu el ciel ravie,
 Que quant l'ame est del cors issue,

- Li dous Jhesu l'a receue,
 [F° 59] Li angle vont entor chantant
 3841 Et doucement a Deu loant,
 De la joie de la roïne
 Chantoient tuit a voiz hautime.
 « Dex, dient il loés soiés,
 3845 Tant par nos as esleeciés,
 Quant la dame a no creator
 Avous o nos par grant doucor. »
 Ainsi chantoient tout li angle
 Et disoient tout li archangle.
 3850 En paradis l'en ont portee ;
 La l'a nostre sire honoree
 Et l'a assise a grant honor,
 Ou Dex nos maint par sa douchor.
 Trois virges la dedenz estoient
 3855 Qui o les apostres veilloient.
 Toz dormoient et eles veillent ;
 De ce q'ont veu se merveillent.
 Le cors saintisme apareillierent
 Et de ses dras le despoillierent.
 3860 Tant le troverent bel et cler
 Que ne le porent regarder.
 Quant le cors orent desnüé,
 Enseveli et atorné,
 En une biere l'ont posée
 3865 Et molt gentement conreé[e].
 Li apostre duel demenoient,
 Quant le cors en la biere voient.
 Lors voelent enterrer le cors
 De la virge qui estoit mors.
 3870 Adonc vont entr' ex demandant
 Qui porteroit le raim devant
 [V°] Qui venus est de paradis.
 Done a S. Jehan le raim pris,
 A saint Pierre l'ala livrer.
 3875 « Tu dois, fait il, le raim porter,
 Car tu portes del ciel les clés ;
 Si as sor nos grans poestés. »

- Et S. Pierre li respondi :
- « Jehans amis, n'est mie ainsi,
- 3880 La virge te commanda Dé,
Si as garde virginité ;
Si dois aler devant la biere
Et porter le raim de lumiere. »
Et S. Pierre li otria ;
- 3885 S. Jehan de sa main pris l'a.
Li apostre communalment
Si chantoient molt doucement
In exitu, empres le cors,
Car en Deu estoit lor confors ;
- 3890 Mes por la mere au creator
Plorent tuit et mainent tristror.
Quant li juis l'ont perceue
Et il ont la clarte veue,
A la noise trestot corurent.
- 3895 Quant il le virent et connurent
A la biere que cil en portent,
D'abatre la ne se deportent.
Dist le plus mestre : « Or tost avant !
Prenez la biere maintenant. »
- 3900 Fiz a putains, lerres provez,
Lessiez la biere, avant n'irez ;
En feu iert arse l'aviersiere
- [F° 60] Par qui no loi est molt arriere.
Ele a honie nostre loi.
- 3905 Or tost venez ent entor moi ;
La biere atout le cors ardrans ;
Venez i tost, si le prendrons. »
Cil responnent : « Or del bien faire ! »
Lor pensent d'un molt grant feu fere,
- 3910 Et vont molt grant noise faisant.
A la biere se vont prenant :
« Lessiez la biere, souduitor,
Si l'arderons a grant doulor.
Vos meisme serez destruit. »
- 3915 A la grant noise et au grant bruit
Que demenoient li tirant,

- Es vos le plus mestre acorant.
 La biere enide as mains combrer
 Et encontre terre verser;
 3920 Mais la vertu li defailli,
 Le cuer li faut, et a pali.
 Si li tiudent les mains au fust
 Que por .m. mars d'or nes eust,
 Et li compaignon avoeglerent;
 3925 Parmi le feu ardu alerent
 Et caïrent de toutes pars;
 Si furent li auquant tot ars.
 Cil qui aers fu a la biere
 Ne pot ses mains retraire arriere;
 3930 Forment li vint agrant contrere,
 Durement commença a brere.
 Donc se commence a esmaier
 Et les apostres a proier
 [V^o] Que ses mains qui tiennent delivrent
 3935 Et saines avoir li feissent.
 S. Pierre dit que non fera
 Ne james arrier nes rara,
 Et tuit li autre ne verront,
 Ne joie ne elarté n'aront,
 3940 « Se ne creez en Jhesu Crit,
 A qui fet avez tel despit. »
 — « Pierres, dist il, je te crerrai
 Et volentiers Dex servirai;
 Si crerrons en sainte Marie,
 3945 Jou et toute ma compaignie. »
 Tantost com il a dit : « Ge croi »,
 Si tost si traist ses mains a soi.
 Dist S. Pierre : « Tu es garis,
 Se tu crois ainsi com tu dis. »
 3950 Li autre juis qui la erent
 De maintenant tot alumerent,
 Cil qui Jhesu vorent ereir;
 Lues se firent tot beneir.
 Entor le cors mainent grant joie.
 3955 Tant ont alé a droite voie

Que au monument sont venu,
 La ou Dex avoit porveu.
 El val de Josafas le mirent ;
 En .i. sepulere que il firent
 3960 La l'ont li apostre enterrée,
 Si ont la loenge chantée ;
 Puis les prist la nue a itant,
 Ses en porta tout maintenant
 Es contrées ou il estoient
 [F^o 61] Par devant et ou preechoient.
 3966 Le cors qui la fu enterrez
 Le jor meisme en fu portez
 El ciel lassus ; ce fu droiture
 Qu'il avoit esté sanz ordure ;
 3970 Iluec fu l'ame el cors remise,
 A grant honor el ciel assise.

Explicit le romanz de saint Fanuel et de sainte Anne et de Nostre Dame
de Nostre segnor et de ses apostres.

(*A continuer.*)

DEUX LETTRES INÉDITES (?)

DE PIERRE DE CHASTEUIL-GALLAUP

Le destinataire, non plus que la date, de l'une ni de l'autre de ces deux lettres, que je publie d'après une copie assez peu correcte¹ conservée à la bibliothèque de Nîmes², n'est indiqué dans cette copie. Mais il résulte d'un article du catalogue Ronard³, cité par Beauquier (voy. la note 2 ci-dessous), que la première était adressée à « M^r Lebrét, fils de M^r le premier président » [du parlement de Provence, Cardin Lebrét] (1690-1710), lequel, à la mort de son père, le remplaça dans cette charge, après avoir été conseiller, puis maître des requêtes (1696) au même parlement, intendant de Pau (1701), et intendant de Provence (1710), et qui mourut à Marseille le 14 octobre 1734⁴. Il s'était marié en 1697. C'est probablement avant cette date, et lorsqu'il n'était encore que conseiller (il le devint dès l'âge de

¹ J'ai corrigé, sans en avertir, les fautes d'orthographe les plus choquantes. La leçon du ms. est indiquée là où il a paru indispensable de la changer.

² T. VII du n^o 13864 de l'ancien catalogue. C'est un très-ample recueil, dont ce catalogue n'indique le contenu que de la façon la plus sommaire (*Recherches et observations sur l'histoire et la géographie*); ce qui explique que Beauquier, qui écrivait à Nîmes et dans la bibliothèque même, n'ait connu de ces lettres que le titre de la première, à lui révélé par un article du catalogue Rouard (Voy. les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, p. 29, n. 1.) C'est seulement ces jours derniers, en parcourant le catalogue, récemment publié, de M. A. Molinier, où le recueil en question est décrit en détail, pp. 632-637, sous les numéros 212-217, que j'ai appris moi-même, en même temps que l'existence de la seconde de ces lettres, la présence de l'une et de l'autre dans le recueil dont il s'agit.

³ Catalogue des livres composant la collection de feu M. E. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix. Paris, 1879, p. 258, art. 1687.

⁴ Le P. Folard, de la Compagnie de Jésus, prononça son oraison funèbre le 16 décembre 1734 dans l'église métropolitaine d'Arles. Ce morceau d'éloquence a été imprimé dans la même ville, chez Gaspard Mesnier, imprimeur du Roy et de la ville, m. d. cc. xxxiv. — Un autre oraison funèbre du même personnage, imprimée à Marseille chez Dominique Sibié, a pour auteur messire Pourrieres, curé de la paroisse de S. Ferréol, à Marseille. Celle-ci, qui fut prononcée le 12 mai 1735, dans l'église paroissiale de S. Laurens, est en provençal. Cf. Beauquier, les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, p. 22, n. 1, où il est en outre fait mention d'une troisième oraison funèbre, prononcée aussi à Marseille, par l'abbé Eymar, mais en français.

dix-neuf ans), que la lettre de Chasteuil fut écrite. Du moins les dernières lignes du second alinéa de cette lettre autorisent-elles à le supposer. Elle est, dans tous les cas, certainement antérieure à l'année 1701, qui est celle de la publication du *Discours sur les arcs triomphaux*, ouvrage du troisième chapitre duquel (*Description du troisième arc*) elle peut être considérée comme le premier jet.

La seconde lettre fut écrite avant le 30 juillet 1712, puisque l'abbé Tallemant, qui mourut ce jour-là, y est mentionné comme vivant; et elle doit être postérieure, probablement de quelques années, à la rédaction des *Vies des troubadours*, dont il y est parlé, et qui paraît avoir été terminée vers 1705¹. On en pourrait, je pense, placer la date, sans invraisemblance, de 1706 à 1712.

Quant à la dame à laquelle elle fut adressée, je crois qu'elle n'est autre que la marquise de Simiane, Pauline de Grignan, petite-fille de M^{me} de Sévigné, qui mourut en 1737; et le lecteur partagera sans doute mon sentiment s'il veut bien rapprocher, comme je l'ai fait, des premières lignes de cette lettre, où il est question d'un comte, père de la correspondante de Chasteuil, qui l'avait « engagé à faire quelques desseins d'ares de triomphe pour la réception de messieurs les ducs de Bourgogne et de Berry », le passage suivant du *Discours sur les arcs triomphaux*: «... Et ce qui me determina fut la recommandation que m'en fit M. le comte de Grignan, auquel je suis entièrement attaché². . . . Je me chargeay de la chose, et peu de jours après, j'en communiquay le dessein à M^r le comte de Grignan, en présence de M^r le Chevalier son frère, de Madame la Comtesse de Grignan³, dont la beauté de l'esprit égale celle du corps. . . »

¹ Cf. ci-dessus, p. 72.

² Cf. à la fin de la lettre : « Et M. le Comte sera ma caution, par l'ancien attachement, etc. »

³ C'est, comme on le verra par le début de la première des lettres ici publiées, pour répondre à une demande faite à M^{me} de Grignan que Pierre de Chasteuil se livra aux recherches dont il a consigné le résultat dans cette lettre et dans son *Discours*. Ce fut aussi pour permettre à M^{me} de Simiane de répondre à une semblable demande qu'il écrivit la seconde de ces lettres. Il n'est pas sans intérêt de voir la fille et la petite-fille de M^{me} de Sévigné favoriser ainsi, en servant d'intermédiaires à des savants si éloignés les uns des autres, des études auxquelles on doit supposer qu'elles ne restaient pas elles-mêmes indifférentes.

Rappelons à ce propos que l'un des chansonniers provençaux de la Bibliothèque nationale, celui qui porte aujourd'hui le n^o 12472 et dont le plus ancien possesseur connu fut Jean de Nostredame, appartenait, au moment de la Révolution (on ignore depuis quelle époque), à la famille de Simiane. Voy. Paul Meyer, *les Derniers Troubadours de la Provence*, p. 17.

Cette seconde lettre est surtout intéressante en ce qu'elle fournit la preuve que le « ms. de la bibliothèque du Louvre », dont Pierre de Chasteuil, dans son *Discours* comme dans la première des deux lettres que je publie, déclare qu'il avait une copie, n'était pas différent du ms. de la Bibliothèque Nationale qui porte aujourd'hui le n° 851 dans le fonds français de ce riche dépôt¹. Il faut par conséquent ne pas hésiter à considérer la biographie du prétendu Pons de Merindol comme une pure invention de Pierre de Chasteuil², et mettre fin aux regrets que devait naturellement causer la perte d'un ms. aussi considérable que l'aurait été celui dont il s'agissait, et auquel je me serais, bien entendu, dispensé de consacrer l'article qui le concerne, dans mes *Notices sur quelques mss. provençaux perdus ou égarés*³, si j'avais connu en temps utile la lettre dont le catalogue de M. Molinier vient de me révéler l'existence.

[P. 385] **Lettre de M. de Chastueil sur les Cours d'amour.**

MONSIEUR,

Il y a trois ou quatre ans qu'un de mes amis me pria de faire quelques recherches, au sujet de l'établissement des Cours d'amour, que nos historiens assurent avoir été érigées en divers endroits de cette province. Il me fit voir une lettre italienne très bien conçue, en laquelle on demandoit une instruction entière de cet établissement, et j'appris dans la suite qu'on s'étoit adressé à madame la comtesse de Grignan, pour avoir l'éclaircissement qu'on souhaitoit sur cette matière; ce que je ne sceus toutes fois qu'après avoir remis la dissertation que je fis alors, en forme de lettre, dont j'eus l'honneur de vous parler il y a quelques jours, et que je vous promis de vous faire voir.

¹ Cf. ci-dessus, p. 74, n. 2; t. XXIII, p. 75.

² Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 45.

³ J'ai dit ci-dessus, *ibid.*, p. 45, que Chasteuil affirme que le ms. « ancien », dont le sien était une copie, portait la date de 1307. Est-ce là encore une supercherie de ce digne émule de Nostredame? Il se pourrait que non, et que la date en question pût se lire en effet en quelque endroit des mss. 854, 1592 ou 1749, les seuls contenant des biographies qu'il paraisse avoir connues. Cf. ci-après, p. 277, n° 4.

Mais comme j'ay voulu, monsieur, m'acquiter de ma promesse, je n'ay trouvé de cette dissertation que quelques fragmens, ce qui m'a extrêmement embarrassé, puisque, pour ne manquer pas à ma parole, je me vois obligé d'y travailler tout de nouveau, ce qui ne me fait pas touttefois beaucoup de peine, puisque c'est pour vous procurer un petit plaisir et pour vous dérober quelques uns de ces moments que vous donnés entiers à l'administration de la justice, dans un aage ou vous ne devriés être occupé qu'à decider des questions d'amour, et dans lequel votre mérite et vos belles qualités vous auroient pu donner la place dans le tribunal de Cytere que monsieur votre père remplit avec tant de dignité dans le parlement de cette province.

[386] Ce n'est pas assurément, monsieur, une petite difficulté de tirer de nos historiens les lumières nécessaires, pour éclaircir entierement ce que nous demandoit cet italien, qui n'en ont parlé qu'en passant; et ce que Nostradamus, Bouche, Mons^r de Gaufredy, historiens de notre province, et Piton, de notre ville, en rapportent ne nous en donne pas une grande connoissance. Jean Nostradamus, auteur de la Vie des troubadours provençaux, procureur en ce parlement, en dit beaucoup plus; mais sans les secours domestiques que j'ay trouvé dans les mémoires historiques de Jean de Gallaup de Chastueil, procureur général en la cour des comptes, mon père, et dans le discours qu'il fit sur les arcs triomphaux qu'il fit dresser à l'entrée de Louis XIII en cette ville, et sans l'aide d'un ms. que Hubert de Gallaup, advocat general en ce parlement, mon frere, fit transcrire sur celui qui est dans la bibliothèque du Louvre, contenant les Vies et quelques ouvrages de nos troubadours, je n'aurois pû me tirer d'une affaire si épineuse; et c'est dans ce ms. que j'ay trouvé une preuve entière de tout ce que j'avanceray dans cette lettre, et de tout ce que nos historiens ont écrit de ces cours d'amour, et de notre poesie qui leur a donné naissance.

Les muses étoient comme ensevelies dans le tombeau du grand Théodose depuis quelques siècles, lorsqu'elles ressuscitèrent pour ainsy dire, sous les auspices glorieux de nos premiers comtes. Elles se lassèrent d'habiter les cabanes et de donner des leçons aux bergers, [387] ce qu'elles avoient fait

depuis qu'elles avoient été négligées à Rome, et méprisant les langues latine et grecque, elles voulurent parler notre langue naturelle et parurent dans toute leur magnificence dans notre cour, environ l'année 1162, qui fut du temps que l'empereur Frederic premier de ce nom inféoda la Provence à Remond Berenger, qui avoit espousé Rixende ou Richilde, reine des Espagnes, sa niepce. Elles se maintindrent dans cet état jusqu'à la fin du regne de Jeanne I^{re}, reine de Naples et de Sicile, comtesse de Provence, laquelle, à l'exemple des comtes ses predessesseurs, les avoit extrêmement cultivées. Mais comme les princes qui lui succederent n'eurent plus les memes agrements pour elles, ces filles altieres passèrent de France en Espagne et en Italie, et quoyque fût René le Bon, notre penultieme comte, pour les rappeler, il n'en put jamais venir à bout, tant il est difficile de faire revenir les sciences à un pays où elles ont été méprisées.

Ce fut donc sous le regne de Berenger que notre poesie brilla avec le plus d'éclat. Elle ajouta aux pieds et aux mesures que les poetes latins avoient employées l'assonnance et la rime, qui avoient été ignorées jusques alors, quoyque dans la basse latinité on se fût servy d'une espee de rime ou plus tost d'une assonnance sans mesure, ainsy qu'on la trouve dans quelques inscriptions de ce temps, mais on n'y voit nulle forme de versification. Et comme Ptholomé avoit fait choix de sept poetes grecs, auxquels il donna le nom de Pleyade, Berenger en mit sept en sa cour, qui n'étoient pas d'un moindre mérite que les grecs, lesquels n'avoient autre avantage [388] sur les notres que d'avoir été les premiers¹; c'étoient Arnaud Daniel, que Petrarque nomme le grand maistre d'amour; Jaufret Rudel, qui mourut de l'amour qu'il conceut pour la comtesse de Tripoly, dont il se rendit amoureux au seul bruit de son merite, et qui traversa les mers pour la voir à Tripoly et expira entre ses bras à son arrivée; Guilhem

¹ Chasteuil ne parle pas, dans son *Discours*, de cette prétendue *pléiade*, qui est, bien entendu, de son invention. Il en a, du reste, pris l'idée dans César de Nostredame, qui lui-même ne faisait que copier son oncle. Mais l'oncle et le neveu nomment huit poètes, et comme Chasteuil n'en voulait que sept, il en a ici supprimé un, qui est Bertrand d'Allamanon.

Adhemar, sieur de Grignan; Guilhem d'Agoult, sieur d'Agoult; Guilhem de S. Dedier; Elzeas de Barjols et Peire du Vernegues, sieur du Vernegues: lesquels mirent cette poesie en si haute reputation que l'Empereur Frederic et Richard roy d'Angleterre ne dedaignerent pas de s'y faire instruire et de composer des ouvrages rimés en notre langue. Les Italiens, les François et les Espagnols vindrent ensuite prendre leçon de nos troubadours pour rimer en leur langue, et les uns et les autres advouent de bonne foy que c'est d'eux qu'ils ont appris la rime, ce qui fait dire à monsieur Pasquier que les François ont plus tost rimé que les Italiens et les Espagnols, puisque la Provence etant une partie du royaume, à laquelle ils n'ont jamais contesté qu'ils ne deussent l'invention de leur poesie, ils doivent aussy convenir que les François comme plus voisins les avoient devancés en ces sortes d'ouvrages.

Mais ce n'estoit pas tant la poesie qui avoit rendu la cour de Berenger sy celebre, la beauté et la galanterie des dames y avoit beaucoup aydé. Ce prince avoit quatre filles: Marguerite, qui fut mariée à S' Louis; Eleonore, a Henry roy d'Angleterre; Sance, à Richard frère de Henry, comte de Cornwal, qui fut ensuite eleu Empereur d'Alemagne; Beatrix, heritiere de Provence, mariée à Charles d'Anjou, frere de S' Louis, qui fut apres couronné roy de Naples et de Scicile.

[P. 389] Ces princesses, qui aymoient passionnément les ouvrages de nos troubadours et qui par leurs beautés avoient attiré dans cette Province les princes les mieux faits de l'Europe, leur faisoient entendre des chansons et les romans qu'ils composoient et qu'ils chantoient eux-mêmes. Elles mirent ainsy cette poësie a une sy grande estime qu'il n'y avoit pas un de ces jeunes princes qui ne s'en meslat et qui ne se fit instruire des graces de cette versification, comme fit Richard roy d'Angleterre, qui en aprit toutes les delicatesses du troubadour Blondel, ainsy qu'on le voit par ses ouvrages en notre langue, ce qui ne luy fut pas inutile, comme le remarque monsieur Fauchet, lorsqu'il fut detenu prisonier en Alemagne.

Les dames de la cour de nos princes voulurent à leur tour en connoistre toutes les finesses, et ce fut alors que l'illustre Stephanete dame des Baux, fille du comte de Provence, Adalazie, vicomtesse d'Avignon, Alalete, dame d'Ongle, Hermis-

sende, dame de Posquiere, Mabile, dame d'Yeres, Bertrande, damed'Orgon, Rostangne, dame de Pierrefeu, Bertrande, dame de Signe, Jausserande, dame de Claustral, et la celebre comtesse de Dye, commencerent de s'exercer heureusement en cette poesie.

Je ne scaurois aler plus avant sans remarquer que cette comtesse de Dye, qui fut ensuite une des presidentes de la cour d'amour, avoit une tres belle fille, non moins scavaute en rimes et en poesies que sa mere. Elle devint amoureuse de Guilhen d'Adhemard, gentilhomme de Provence, fils de Gaspard d'Adhemard, auquel l'empereur Frederic avoit infeodé la place de Grignan. [P. 390] Et comme il aprit que la comtesse devoit être mariee au comte d'Ambrunois, il fut si fort transporté d'amour et de jalousie qu'il en fut surpris des fièvres malignes ; ce qui etant venu à la connoissance de la comtesse et de sa mere, elles furent voir ce chevalier prest à rendre l'esprit. Cette visite le fit revenir à soy et luy donna à peine le loisir de baiser la main de cette belle metresse, sur laquelle il expira : ce qui causa un sy grant regret et à la mere et à la fille qu'apres luy avoir fait dresser un superbe mausolee, elles se firent l'une et l'autre religieuses dans l'abbaye de Tarascon ; rare exemple et que j'ay peine à croire, puisque nos historiens n'en sont pas d'accord, et que par les rimes de cette comtesse elle ne me paroît pas d'humeur à laisser mourir un amant de cette manière¹.

Mais, pour reprendre le fil de notre discours, les ouvrages auxquels s'exercoient nos troubadours consistoient en chansons, en tenses et en sirventes. Vous ne serés pas fâché que je vous fasse la difference de ces sortes de poësies, et vous concevrés d'abord cet établissement de la cour d'amour que vous souhaitez de sçavoir.

Ils celebroident dans leurs chansons les amours ou les actions memorables des princes et des grands seigneurs de leur temps ; leurs sirventes estoient des satires dans lesquelles ils reprimoiient les vices des usurpateurs et des tirans, les entreprises et l'avarice des prélats et l'hypocrisie des gens

¹ Allusion évidente à la pièce *Estat ai en greu cossirier*, qui se trouve, entre autres mss., dans le n° 854.

d'Eglise; dans leurs tençons ils agitoient des questions d'amour et les demelés des chevaliers et des dames, dans lesquelles ils introduisoient un troubadour qui exposoit la question à un ou à deux de ses confreres; et la premiere que j'ay veu dans ce manuscrit consiste à sçavoir quelle faveur étoit la plus grande à trois rivaux, dont l'un avoit receu une œillade favorable de sa dame, l'autre à qui cette belle avoit serré la main. [P. 391] et le troisieme à qui la dame avoit pressé le pied; ils agitoient dans cet ouvrage les avantages de ces trois faveurs; et j'ay veu dans une autre tençon deux troubadours disputant sy une dame qui avoit receu des presents pour accorder le don d'amoureuse merey, pour parler en leur terme, et sy le chevalier qui avoit fait de semblables presents n'avoit pas comis un crime de simonie, d'autant que les dons d'amour sont spirituels et que, par la diffinition de la chose, ils avoient encouru la peine d'excommunication en amour; l'autre au contraire soutenoit qu'il n'y avoit point de spiritualité en ce fait, que tout y étoit corporel et sensuel, et que, dans le mariage même, il se faisoit des dons mutuels autorisés par l'usage et par le droit; et par ainsy il n'y avoit pas lieu de simonie¹; et dans une autre, où Guiraud de Bornuel parle avec le roy d'Aragon, auquel on agite s'il est meilleur pour une dame d'être servie par un gentilhomme de sa qualité ou par un grand prince comme luy²; et sur les disputes des uns et des autres, ils convenoient de remettre leurs differents à des chevaliers galants et des dames, dont ils demeuroient d'accord, et de s'en tenir au jugement qui seroit rendu en consequence; ce qui commença à former une espece de cour, qu'on appela ensuite d'amour, qui fut tenue au commencement aux lieux de Signe et de Pierrefeu, à cause, je crois, que les dames de Pierrefeu et de Signe étoient en plus grande liberté dans leurs terres, pour y entretenir la compagnie de leurs illustres amies et des chevaliers qui assistoient avec elles à ces jugements, qu'elles commencerent de nommer *Arrests d'amour*³.

¹ Cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 72, n. 1.

² Cf. *ibid.*, n. 2.

³ Dans son *Discours* (p. 24), Chasteuil ne se contente pas, comme ici, de copier Nostredame (*Vies*, p. 26), il ajoute de son chef de nouvelles fables à

Elles ne se contenterent pas seulement d'agiter semblables questions, sur lesquelles nos troubadours avoient composé leurs tenons ; elles étendirent leurs juridictions sur toutes les querelles [P. 392] d'amour qui arrivoient entre les chevaliers et les dames de cette province, et elles portèrent la réputation de la justice de leurs jugemens sy loin que, de toutes les parties de France, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre, cette cour étoit consultée pour la décision de semblables demêlés. C'est aussy ce qui a fait dire au compilateur des arrêts d'amour, dont je parleray cy apres, en la séance qu'il donne aux chevaliers et aux dames qui le composoient :

Le President tout de drap d'or
 Avoit robe fourree d'ermines
 Et sur le col un camail d'or
 Tout couvert d'esmeraudes fines,
 Les seigneurs lais pour vestement
 Avoient robe de vermeil,
 Frangées par haut de diamans,
 Reluisans comme le soleil.
 Les autres conselhiers d'Eglise
 Estoyent vestu de velours pers,
 A grand fuiellage de Venise
 Bordés a l'endroit et l'envers...
 Apres y avoit les deesses
 A moult grand triomphe et honneur,
 Toutes legistes et clergesses
 Qui seavoient le decret par cœur.

celles de son maître : « Elles commençoient de s'assembler et de prononcer les jugemens, qu'elles rendoient en notre ville c'est-à-dire à Aix, auxquels elles donnerent le nom d'Arrests ; mais elles reservoient les questions les plus difficiles qu'elles alloient décider pendant l'automne dans les châteaux de Pierrefeu et de Signe, a cause que les Dames de Pierrefeu et de Signe, jeunes veuves de cette cour, étoient en une plus grande liberté dans leurs terres... » Et plus loin, à propos de la tenson entre Lauranc Gigala et Simon Boria dont il est question ci-après et. Nostredame, p. 131) : « La tencion fut renvoyée au parlement d'Aix, tenant les grands jours alors à Signe ; et comme le jugement rendu par cette cour ne fut pas au gré de ces gentilshommes, ils en appelèrent a celle d'Avignon, étant à Romani, qui rejugea la question. Ce qui fait voir que notre parlement d'Aix commençoit a s'amoindrir, puisque ses arrests étoient sujets à apellation ou à revision... »

Touttes estoient vestues de verd,
Fourres de penes de letisses, etc. ¹

[P. 393] Ce n'est pas qu'il demeure tout à fait d'accord que les dames pussent assister a des jugements, non pas, dit-il, parce que les femmes n'ont point de jugement et que, par ainsy, elles ne scauroient donner ce qu'elles n'ont pas, mais à cause que par la loy elles sont privées de toutes fonctions publiques. Il convient néanmoins qu'à l'exemple de Debora, ainsy qu'il est raporté dans le Vieux Testament, livre des Juges, et même suivant l'usage receu en France, où nos reines ont souvent la régence du royaume, elles peuvent estre maintenues en jurisdiction, et surtout en cette matière; et asseurement, monsieur, que sy on s'avisoit de demander la creation de pareils offices pour le sexe, on n'auroit pas de peine de se deffaire de semblables charges. Je trouve encor dans nos vieilles chroniques² que sur une celebre dispute qu'il y eut entre Simon Doria et Lenfranc Sygale, pour sçavoir qui devoit estre renommé plus liberal, ou celuy qui donnoit gayement ou celuy qui donnoit malgre soy, ils envoyerent la tenson qu'ils avoient faite sur ce sujet à la cour de Signe et de Pierrefeu; et comme [ils] ne se contenterent pas de la decision des dames et des chevaliers qui la composoit, ils en appellerent à la cour de Romanin³, en laquelle presidoient certain nombre de dames illustres du pays, entre lesquelles estoient Phanete des Gantelmes, dame de Romanin, la marquise de Malespine, la marquise de Saluces, Carette dame des Baux, Laurete de S^t Laurens, Cecile Rascasse, dame de Caron,

¹ Cf. *Discours*, p. 29, où la citation comprend dix vers de plus.

² Ces vieilles chroniques ne sont, bien entendu, que les *Vies* de Nostre dame et les histoires de ceux qui l'ont suivi, comme son neveu César.

³ Chasteuil qui ne fait ici que suivre Nostredame, son guide ordinaire (Cf. les *Vies*, p. 131), a jugé à propos, dans son *Discours*, p. 25, de s'en écarter. Là il confond en une seule deux des prétendues cours d'amour, à savoir celle de Romanin Nostredame, p. 131 et celle d'Avignon (*Ibid.*, p. 217-18; cf. ci-apres, p. 269, l. 9 du bas), et il ne mentionne, comme la composant, que les dames nommées par Nostredame en ce dernier endroit, lesquelles, dit-il de sa propre autorité, « passaient les hivers à Avignon, et la belle saison à Romani. »

Hugone de Sabran, fille du comte de Forcalquier, Helene dame de Montpauhon, Izabele des Bourillhons, dame d'Aix, Ursine des Ursieres, dame de Montpellier, Alaette de Meolhon, dame de Curban, Elys, dame de Meyragues. Voilà, monsieur, ce que j'ay peu recueillir de nos historiens et du manuserit, depuis l'an 1142.

Ils ne disent que fort peu de chose sur cette matiere et ne parlent de cette cour qu'en passant, qui apparemment ne cessoit plus de fleurir, non plus que nos troubadours, que la cour des Papes qui siegeoit pour lors à Avignon avoient attiré de toutes pars; et je trouve que les gens de la premiere qualité de ce royaume et les meilleures maisons de cette Province sont sorties des poetes qui vivoient en ce temps, ce que remarquent les deux Nostradamus; et [ce?] qui apparemment fit finir cette poesie, et ce parlement d'amour, c'est que lorsque Benoît XIII [P. 394] tenoit son siege à Avignon, la cour d'amour fut ouverte à Romani, terre qui appartenoit à Phanette de Gantelmes, tante de Laurette ou de Laure de Sado, si celebrée dans les sonnets de François Petrarque, et vint ensuite tenir les grands jours à Avignon. Mais avant de pousser plus loin mon discours, il ne sera pas mal à propos de vous donner le caractere de ces dames et des personnes qui tenoient cette cour.

Phanette de Gantelmes étoit la dame la plus accomplie qui eût paru jusques alors; elle n'étoit pas moins belle que savante; elle exceloit en poesie, et on remarquoit en elle une certaine inspiration que l'on estimoit que ce fut un feu divin; elle aprit à Laure, sa niepee, toutes les delicatesses de cet art, et à l'exemple d'Estéphanette des Beaux, d'Adelasia, comtesse d'Avignon, et de la comtesse de Dye, elles avoient formé cette cour d'amour qu'elles transfererent de Romani à Avignon, où elles étoient accompagnées des dames Jeanne des Beaux, Hugnette de Forcalquier, dame de Tres, Briande d'Agoult, comtesse de la Lune, Mabille de Villeneuve, dame de Vence, Beatrix d'Agoult, dame de Sault, Izoarde de Roquefeuil, dame d'Ansouis, Anne vicomtesse de Talard, Blanche de Flassans, surnommée [P. 395] Blanche fleur, Douce de Moustier, dame de Clemens, Antonette de Cadenet, dame de Lambese, Magdelene de Salon, dame dud. lieu, Rixende de

Puyvert, dame de Trans, et de plusieurs autres dames que la cour romaine avoit attirées à Avignon, où elles decidoient toutes les questions d'amour; en sorte que la plus part des poetes de ce temps remplirent leurs ouvrages de leur merite, et lorsque les comtes de Vintimille et de Tende furent visiter le pape Innocent VI^e du nom, ils furent ouyr les diffinitions de ces illustres dames et ils resterent autant surpris de leurs beautés que de leur sçavoir.

Mais cette cour fut dispersée par une peste qui survint alors, et qui dura trois années, de laquelle moururent la plus part de ces illustres dames, peste que l'on attribua à une punition divine, pour les malversations, usures et simonies que pratiquoient les ministres de la cour romaine, desquels le Monge des Isles d'Or dit que ces dames estoient les *druts*, mot qui en cette langue vouloit autant dire que concubines. Cette cour avoit attiré à Avignon, comme je l'ay observé, quantité de poetes provençaux et, entre autres, Marchebruse, gentil-homme de Poitou, dont la mere estoit issue de l'illustre maison des Chabots, dame qui composoit des poésies provençales aussy bien qu'aucun troubadour qui florit alors. Elle tenoit cour d'amour ouverte, et apparemment elle n'étoit pas des amies de Laure, puisqu'on croit que Petra[r]que fit contr' elle tous les sonnets qu'on croyoit qu'il eut fait contre Rome, l'ayant nommée *l'avara Babilonia, Malvagia, Nido di tradimento, Fontana di dolore*; et un de nos troubadours l'appelle dans ses écrits la Paillarde d'amour. Ainsi finit cette cour, et notre poesie ne dura pas longtemps dans la vigueur ou elle avoit paru, tant à cause que les princes qui vindrent apres, comme j'ay remarqué, [P. 396] n'eurent plus soin de la maintenir, etant occupés aux guerres qu'ils étoient obligés de soutenir à Naples et en Sicile, où ils eslirent leur sejour, que parce que Philipe le Long qui aymoît extremement la poesie provençale, etant encore comte de Poitou, amena en France quantité de troubadours, lesquels il avoit honoré des premieres charges de sa maison, entre lesquels estoient Pierre Milon, Bernard de Marchis, Pierre de Valieres, Ozil de Cadars de Caderousse, Louis Emeric de Rochefort, Pierre Hugon, sieur [de] Dampierre, Giraudon le Roux, Emeric de Sarlat, Guillaume des Amalries, Guilhem Bouchard, Pistoleta, qui fu-

rent empoisonnés à Paris avec des eaux des lepreux par la malice des Juifs, environ 1323; et qu'enfin le pape Grégoire XI, ayant restabli le S^t Siège à Rome, les esprits les plus délicats de cette province suivirent la cour romaine en 1370.

Martial d'Auvergne, dit Martial de Paris, procureur au parlement de Paris, qui écrivoit en l'année 1480 et celui qui a fait la compilation de 51 arrêts rendus par la cour d'amour, agite presque toutes les questions qui peuvent tomber sur cette matière. On avoit cru que ce n'étoit là qu'un jeu d'esprit; mais je ne doute pas qu'il n'eût pris la plus part de ces arrêts dans les œuvres de nos troubadours, dont une partie étoient de son pays, et surtout l'illustre Guiraud de Bourneil, limosin, appelé le Mestre des troubadours, qui écrivoit un siècle avant luy¹, et dans un temps où la poésie n'étoit pas tout à fait estainte. Le savant Benedictus Curtius Simphorianus trouva ces arrêts sy fort de son goust qu'il fit quelque temps après un commentaire pour en soutenir la jurisprudence. Il l'appuye par l'autorité des peres de l'Eglise grecs et latins, par le texte de la loy, par la glosse et par le tesmoignage des poètes les plus galants. [et ce fut quelque temps après que, pour mieux établir cette jurisprudence, Coquillart, chanoine et official de Reims, fit les Droits nouveaux d'Amour, et que l'heureux² rival de Cujas³ a fait [P. 397] au mesme sujet un traité qu'il appelle *Cupido jurisperitus*. . . .⁴ ne fussent levés au nom de ce dieu, puisque nous voyons par iceux qu'il y avoit parquet, greffe et chancellerie, ce qui a donné lieu aux italiens d'établir une cour de Parnasse, dont les arrêts étoient levés et les mandemens faits au nom d'Apollon.

Le roy René, qui mourut en ce mesme temps et qui avoit extrêmement la poésie, la peinture et les beaux arts, fit tout ce qu'il put pour restabli cette cour d'amour et faire refflorir la poésie provençale; et pour cet effect il composa luy mesme les misteres qu'on recitoit à la feste de Dieu, des rondeaux,

¹ Cf. ci-dessus, t. XXIII, pp. 72-73.

² J'emprunte au *Discours* (p. 28) ce qui est ici entre crochets, pour combler une lacune de la copie de Nîmes.

³ Forcadel (note du *Discours*).

⁴ Nouvelle lacune. Suppléer et je ne doute pas que les arrêts? Cf. *Discours*, p. 30. Là notre auteur est moins affirmatif.

des sirventes, des satires et des comedies, pour exciter a son exemple les gens de sa cour a faire revenir la galanterie et la science en cette province; et pour cet effet, il crea un prince d'amour auquel il donnoit pouvoir de connoître pendant un an de ces matieres, et il luy établit un droit, pour l'entretien de ses officiers, sur les mariages des étrangers et en secondes nopces, que nous appelons vulguerement pelottes. Ce fut environ ce temps aussy qu'à l'imitation des poetes qui s'assamblaient, a certain temps dessinés, pour avoir les couronnes que meritoient leurs ouvrages, qu'on vit établir au Puy, en Normandie, a Toulouse et en divers endroits du royaume, les jeux floreaux, où celuy qui remportoit le premier le prix estoit déclaré roy ou prince; et pendant toute l'année de sa principauté il avoit inspection sur la poesie et donnoit le mot pour le prix de l'année qui suivoit; ce qui fit appeler cette sorte de poesie chant royal, comme le vers sous lequel tout l'ouvrage rouloit ayant ete donné par leur roy; et c'est ce qui faisoit aussy que toujours a la fin du chant royal ou de la balade, on s'adressoit au prince, en employant toujours le mesme refrain pour s'atirer sa faveur.

[P. 398] Mais comme le reigne de Charles, qui luy succeda, ne dura que dix huit mois, et que cette province passa d'abord entre les mains de Louis XI et fut heureusement réunie à la couronne de France, elle suivit la loy des princes sous lesquels elle estoit tombee; et cette langue, aussy bien que la poesie que les étrangers venoient apprendre de toutes part avec tant de plaisir, cette langue, dis-je, que nos troubadours employoient avec tant de succès en tant de sorte d'ouvrages, est sy fort descheue qu'ayant ceddé a la langue dominante tous ses agrements et toutes ses beautés, elle a resté le jouet de la populasse qui n'a plus presque conservé que ses sirventés, qui sont les farces ou les satires que employoient autrefois nos troubadours.

Je ne vous ay pas dit, monsieur, que nos anciens poètes avoient encore trouvé une certaine poésie qu'ils appeloient *sous*, qui repondoient a nos sonnets, et les martingales ou madrigales, qui étoient les madrigaux, que nos françois ont ensuite employé, et les madrigales des italiens, ny pourquoy

on appelloit les poëtes troubadours. Petra[r]que¹ a dit qu'ils avoient été appellés troubadours comme *trompatori*, qui veut dire sonneurs de trompette; mais il se trompoit luy mesme, puisque le mot de troubadours vient du verbe *troubar*, qui veut dire trouver ou inventer, ce qui convient extrêmement a la poesie, dont l'invention est la plus belle partie. On les appelloit quelquefois aussy *juglar*, *viular*, *comies*, ainsy que les premiers poëtes françois estoient appellés *jougleurs*, *jougleurs*, *trouvaires*, [P. 399] *violours* et *chantaires*, comme l'ont remarqué Fauchet et Pasquier, qui ont pris le soin de faire des recherches sur les antiquités gauloises, ainsy que Jean le Maire, Dutillet et Borel. Si nous eussions eu des esprits curieux qui eussent défriché cette matiere, j'aurois peu vous apprendre si ceux qui y estoient recens en ce parlement avoient provision d'amour ou du prince, s'ils avoient des gages et de franc sallé, s'ils prenoient des especes pour les jugemens qu'ils rendoient, et si les offices estoient venaux et en finence, en quel temps ils rendoient la justice, s'ils estoient divisés par chambres, comme le sont les autres parlemens aujourd'huy²; mais comme je n'ay rien veu dans nos archifs qui en fasse foy, je m'en rapporteray uniquement au temoignage du mesme Martial, qui en parle de cette sorte :

Environ la fin de septembre
Que faillent violetes et fleurs,
Je me trovay a la grand chambre
Du noble parlement d'amours.

Du reste, Monsieur, vous verrés que cette cour n'estoit pas tout a fait inutile, puisqu'elle empechoit que les dames ga-

¹ Chasteuil confond ici avec Pétrarque son commentateur Velutello, erreur que Nostredame, à qui ce passage est emprunté, n'avait pas faite.

² Une autre question que Chasteuil laisse ici de côté, celle du costume, M. Antony Meray, dans un livre, d'ailleurs fort agréable, dont les Cours d'amour, qu'il a le seul tort de prendre au sérieux, font le sujet, ne craint pas de se la poser : « Les juges de ces élégants tribunaux portaient-ils un costume spécial, dans l'exercice de leurs fonctions ? Les dames, devant qui se faisaient les plaids d'amour, siégeaient-elles en manteaux longs ou en pelisses fourrés ? On ne trouve nulle part ce pittoresque renseignement. » (*La Vie au temps des Cours d'amour*, p. 185.)

lantes de ce temps n'attribuassent à l'amour les erreurs dans lesquelles elles pouvoient tomber, semblables à ces femmes illustres dont parle Ausone et qui ayant trouvé un jour Cupidon égaré aux champs Elisées, le condamnerent à être mis en croix. P. 400 mais reconnaissant l'injustice de leur jugement, que ce petit Dieu n'avoit pas tout le tort, elles commuerent cette peine, des qu'elles eurent ouy parler Venus, et se contentèrent de luy donner le fouet avec des roses. Ce n'étoit pas, dit ce poete, les femmes de notre temps qui pechent volontairement et qui n'ont pas besoin d'excuses, c'étoient ces heroïnes des premiers siecles, qui vouloient couvrir leurs faiblesses et les imputoient à l'amour.

C'est tout ce que j'ay peu tirer, monsieur, de l'étude de deux procureurs, l'un au parlement de Paris, l'autre au parlement de cette ville. Le recueil que le premier a fait des arrêts d'amour avoit été inconnu au dernier, qui avoit fait ce qu'il avoit pu pour voir les ouvrages de son collegue, et quoyque ce livre ne fut pas fort rare, il n'étoit pourtant jamais tombé en ses mains. Il avoit recueilly ce qu'il nous en apprend des memoires d'un religieux de S. Honoré de Lerins, surnomme le Monge des Illes d'Or et de quelques autres moines de la mesme maison, d'un autre religieux de Montmajour, surnomme le *Flagel des troubadours*, et que mon manuscrit, où sont contenus ses ouvrages, appelle Monge de Montaudon¹, d'un Monge du mesme couvent, qu'il nomme S^t Sezaire, que je crois estre Nue de S^t Sire², auteur des vies et des œuvres des troubadours contenues au manuscrit dont je vous ay parlé.

Vous aurés observé dans cette lettre que les troubadours dont je vous ay entretenu étoient des personnes d'une distinc-

¹ Nouvelle preuve que Chastenil avoit recomu l'identité du prétendu Moine de Montmajour et du Moine de Montaudon. Cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 74, n. 2.

² Tiraboschi, environ soixante-dix ans plus tard, n'hésitait pas à identifier ces deux personnages; ce qu'a fait de nouveau M. Bartsch dans son intéressant mémoire sur les *Sources de Nostredame*, où il a démontré ingénieusement que *Cesari*, chez ce dernier, n'est autre chose qu'un anagramme de *Caersi*, nom de la patrie d'Hugue de S. Circ. Voy. le *Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*, t. XIII, p. 18.

tion extraordinaire, [P. 401] et que jamais poésie vulgaire ne pourra conter comme la notre au nombre de ses nourrissons deux empereurs, un roy de France¹, un roy d'Angleterre, deux roys d'Aragon, des comtes de Poitou, de Toulouse, et de Provence, et tant d'autres personnes de maison illustre. Nous voyons des seigneurs d'Agoult, de Castellanne, d'Adhemar, de Blaccas, de Boniface, de Lascaris, de Doria, de Grimaldy et de Puget; les comtesses des Beaux, de Dye, les dames de Gantelmes, de Sade, et tant d'autres excellantes personnes dont j'ay parlé, qui ont fait florir et notre cour d'amour et notre poesie, et dont la cessation de la premiere a esté la cause de la fin de l'autre. En voila, Monsieur, assés pour cette fois, et vous voulés bien qu'en finissant cette lettre je renouvelle les protestations de l'estime et du respect avec lequel je suis.

[P. 409] **Lettre de M. de Chastueil sur les
Troubadours**

MADAME,

A mon retour de Barventane, où j'estois allé faire ma recolte, j'ai trouvé la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 juillet dernier: et pour vous esclaircir de ce que on vous demande, je vous dirai que monsieur le Comte vostre pere, m'ayant engagé de faire quelques desseins d'arcs de triomphe, pour la reception de messieurs les ducs de Bourgogne et de Berry, je fis dresser une représentation, au troisieme de mes arcs, de la cour d'amour, si renommée par nos anciens troubadours, l'explication desquels je fis imprimer quelque temps apres, ce qui fut assez favorablement reçu. Je donnai quelques vies de nos premiers maistre[s]. La ville d'Aix, qui fit la depense de cette impression, en envoya cent exemplaires a la cour, pour estre distribués à messieurs les

¹ Il veut dire apparemment Philippe le Long, en qui Nostredame, qu'il suit aveuglément, avait de sa propre autorité transformé le comte de Poitiers-Guillaume VII.

princes; et j'en fis passer cinquante sur mon compte, pour être distribués aux amis qu'un séjour de sept ans m'avoit fait à Paris, et entre autres à M^r de Talemian, de Lafontaine, de Villermen, de Vittry, qui m'écrivirent qu'ils avoient reçu cet ouvrage avec beaucoup de plaisir, et qu'ayant donné du goût pour cette manière de versification, ils me sollicitèrent pour donner la vie de tous les poètes qui florissoient au onzième, douzième, treizième et quatorzième siècle. Jean Nostradamus et César Nostradamus en avoient donné un abrégé à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècles¹. Ce que je leur promis de faire, ce a quoi je trouvai quelque facilité par le secours d'un Ms². que j'avois tenu³ quelque temps à Paris, que j'avois eu de⁴ la bibliothèque royale par le moyen de M^r Calcavi⁵, et dont j'avois fait⁶ transcrire ou écrit moy-meme ce que j'y trouvois de plus curieux; et je trouvai que ces manuscrits étoient bien plus amples que ceux dont s'estoient servis les deux Nostradamus qui n'ont écrit que les vies de soixante et quatorze poètes, au lieu que dans les manuscrits qui sont dans la bibliothèque royale ils y ont⁷ trouvé trente six vies de plus que dans ceux dont les Nostradamus s'estoient servis⁸; et voici de la manière qu'ils sont. Il y en a

¹ Inutile, sans doute, d'avertir qu'il faut corriger *seizième et.... dix septième s.*

² Le ms. porte *Mr.*, ce qui est évidemment une mauvaise lecture de *Ms.* Il faudrait même probablement *de Mss.*, au pluriel. Cf. ce qui suit, quatre lignes plus bas.

³ A *tenu*, écrit d'abord, une autre main a substitué *connu*, apparemment à cause du changement, opéré par le copiste, de *Ms.* qui précède, en *Mr.*

⁴ A ces mots écrits d'abord et que je rétablis, une autre main, la même que tout à l'heure, a substitué *veu a*. Nouvelle conséquence de la substitution erronée de *Mr.* à *Ms.*

⁵ Lis. *Carceay* (Pierre de), qui remplit les fonctions de garde de la Bibl. du Roi depuis 1663 jusqu'à la mort de Colbert (1683). Voy. Léopold Delisle, le *Cabinet des mss.*, I, 261, 293. C'est donc au plus tard à cette dernière date que remontent les premières études de Pierre de Chasteuil sur les troubadours.

⁶ A ces derniers mots, *et dont j'avois fait*, que je rétablis, ont été substitués, de la main du même correcteur, *je fis*.

⁷ Corr. *avoient*.

⁸ 74 et 36 font 110. Or aucun ms. ne contient 110 biographies. Le ms. 854 n'en a que 85. abstraction faite de la *razo* d'une pièce de Bertran de Born

trois exemplaires écrits sur le velin¹; ils commencent par les tensons des troubadours², qui sont de disputes sur quelques questions amoureuses, entre deux ou trois poètes qui se choisissent des juges pour décider de l'exemplaire, qui consistoient [P. 410] quelques fois en des contestations plus sérieuses, mais qui tendoient toujours sur quelque matière de galanterie; lesquelles contestations étoient renvoyées à la décision des principales personnes de l'un et de l'autre sexe de la cour de nos souverains, ce qui donna insensiblement naissance aux parlements d'amour, qui s'établirent à Signe, à Pierrefeu et enfin à Romanil; ce que j'ai expliqué plus au long dans l'explication que je fis de ces ares et que Monseigneur d'Avranches³ pourra voir entre les mains de M. l'abbé Taleman, que je sçay être de ses amis, ce qui pourra l'instruire entièrement de la manière dont je me suis pris pour écrire l'histoire de nos anciens troubadours. Comme c'étoit cet abbé qui étoit l'un de ceux qui [m']avoient le plus pressé d'écrire les vies, dès que je les eus achevées, je les envoyai à M. de Lientaud⁴, mon parent, qui étoit alors à Paris, et à M. Lauthier, avocat au conseil, qui m'écrivirent l'un et l'autre que l'ouvrage étoit très curieux et asses bien écrit; et sur la difficulté que firent alors les imprimeurs sur la grosseur de l'ouvrage, sur la difficulté d'imprimer les poesies provençales qui servoient de preuve de ce que je disois de leur vie⁵, ce qui en même temps expliquoit le caractère des poètes dont je parlois, les mœurs et le cérémonial de ces siècles, pendant lesquels l'ignorance triomphoit pour le dire ainsi, on renvoya l'impression de cet ouvrage en un temps de paix. Ce M. de

le fils, qui y est confondue avec celles de son père. Il est probable que Chasteuil a exclu de son calcul les troubadours qui n'ont pas de biographies dans le ms. 854. Cenz-là déduits des 74 cités, il en reste 49, qui joints à 36, font bien 85.

¹ Sans doute les nos actuels 854, 1592, 1749 de la Bibl. Nat.

² Non. Les tensons, dans tous les mss. connus, ne viennent qu'en deuxième ou en troisième lieu.

³ Ms. *Doranges*. La correction s'impose, puisqu'il s'agit de Huet, comme on le verra plus loin.

⁴ S'agit-il de Jacques Lientaud, d'Arles, qui fut membre de l'Académie des sciences et mourut en 1733?

⁵ Cf. ci-dessus, p. 73, notes 2, 3, 4.

Lieutaud, qui s'en étoit chargé, se le fit remettre et me le rapporta peu de temps après. À peine l'avois-je reçu que M. Lauthier m'écrivit que M^r Fouquaut¹, intendant de Caen vouloit faire l'impression de cet ouvrage et faire graver les estampes de chaque poëte, que je n'avois qu'à lui marquer où l'on pouroit en trouver les portraits, tels que je les depeignois au commencement de leur vie². Je lui repondis que la chose étoit assés aisée, puisque dans les mss. que j'avois pris dans la Bibliothèque du Roy, ils y étoient peints à miniature, qu'il y avoit trois de ces manuscrits écrits sur le velin, que le duc qui avoit eu celui qui étoit le mieux conditionné avoit coupé avec des cizeaux les portraits de nos trouvaires³, et que les autres deux étoient en très bonne main⁴. Au reste, Madame, je puis vous assurer qu'ils sont très difficiles à trouver⁵ et plus difficile[s] à expliquer, et qu'il faut un long usage pour en venir à bout. Premièrement le caractere est assés difficile, et en second lieu les vers ne sont point séparés. Il m'auroit été plus aisé d'expliquer le caldéen et le syriaque que notre ancienne langue, et je n'en serois pas assurément venu à bout sans le secours des dictionnaires de Du Cange et de Borel. Ces manuscrits ont été portés au Louvre et ont été tirés des abayies du Toronet ou de S. Victor et des archives des comtes de Sault⁶.

¹ Nicolas-Joseph Foucault, mort en 1721, à qui l'on doit la conservation des *Origines de la langue française* de Caseneuve.

² Voilà qui achève de confirmer l'attribution que j'ai cru pouvoir faire à Pierre de Chasteuil des notices qui font l'objet de l'appendice I à mes *Notes sur quelques mss. prov. perdus* (ci-dessus, pp. 72-77). On a vu, en effet, qu'en tête de ces notices sont décrites les miniatures qui précèdent, dans le ms. 854, les poésies des troubadours qu'elles concernent.

³ C'est le n^o 1749 de la B. N., mutilé en effet, comme il est dit ici. Ce ms. avait appartenu à Peiresc. Le duc dont il s'agit est peut-être le duc de Mazarin. Cf. L. Delisle, le *Cabinet des mss.*, I, 444.

⁴ Les deux autres, en effet, ne présentent aucune mutilation pareille; mais le n^o 1592 a perdu, j'ignore depuis combien de temps, vingt et une tensons, qui en formaient la dernière partie, comme il résulte de la table de ce ms. Du reste, ces deux mss. ne renferment aucune biographie qui ne soit pas dans le n^o 854; on trouve seulement dans le n^o 1749 un assez grand nombre de *razos* qui manquent dans ce dernier.

⁵ Mauvaise lecture évidemment; on s'attendrait à quelque chose comme *lire* ou *déchiffrer*.

⁶ Ce n'est là, bien entendu, qu'une hypothèse toute gratuite de Chasteuil, à lui suggérée par Nostredame.

J'en scay encore deux autres, l'un qui est a la bibliotheque [P. 411] de feu M. Colbert¹ et l'autre qui est à la bibliotheque de Milan². Le premier fut donné a ce ministre par un président au parlement de Toulouse et l'autre a été tiré de l'abbaye de Saint Honorat; en sorte que je n'en sache aucun qui nous reste en cette province³; et si feu mon frere aîné, advocat general en ce parlement, n'avions⁴ pris le soin de les faire transcrire sur ceux qui sont entre les mains du roy⁵, nous n'en trouverions plus dans cette province⁶. En voilà assez. Madame, pour satisfaire la curiosité du celebre M. Huet, et vous pouvés vous engager auprès de luy en tout ce que vous trouverés a propos, assurée que vous devez estre, et M. le Comte sera ma caution, par l'ancien attachement que tous ceux de ma famille ont toujours eu pour son illustre maison, et par le dévouement par lequel je suis pour tout ce qui le regarde; et quand à ma poesie⁷, je scay bien que vous excellés, quand vous voulés prendre la peine d'écrire en ce genre, et que quoi que

¹ Ce doit être le n° actuel 856 de la B. N., qui a appartenu à Catel, ensuite à Puymisson. Catel l'avait offert en don à Peiresc, qui, par discrétion, le refusa, comme il résulte d'une lettre de ce dernier, qu'on pourra lire, je l'espère, avant peu, dans l'édition des lettres de l'illustre savant, préparée avec tant de soin par M. Tamizey de Larroque.

² Sans doute celui qui porte la cote R 71 sup. à la Bibliothèque ambrosienne, et dont on peut voir la description au t. XXXII, pp. 389 et suivantes, de l'*Archiv* de Herrig. L'origine prétendue de ce ms. (abbaye de S. Honorat) est encore une pure invention de notre auteur.

³ Pierre de Chasteuil ne connaissait donc pas le n° actuel 12472 de la B. N., qui devait pourtant se trouver alors en Provence, peut-être déjà dans la famille de Simiane, et dont son père avait dû faire usage, si même il n'en avait pas été quelque temps le possesseur. Cf. ci-dessus, p. 85.

⁴ Corr. *n'avait*, ou suppl. *et moi* devant *avons*?

⁵ Voilà qui achève de prouver que le ms. d'Hubert de Chasteuil n'était pas la copie d'un ms. aujourd'hui perdu du Louvre, mais un extrait des trois mss. plus haut identifiés, et principalement du n° 854. Cf. ci-dessus, p. 74, n. 2; p. 82, n. 4, et voy. la *note supplémentaire* qui termine le présent article.

⁶ Outre le n° 12472, mentionné tout à l'heure, deux autres chansonniers provençaux devaient pourtant s'y trouver encore: je veux parler de notre n° actuel B. N. 45211, que Nostredame avait eu entre les mains (cf. *Revue*, t. XXV, p. 104) et qui appartint plus tard à Caumont, et du chansonnier d'Oxford, dont Mazaugues, à qui il venait de Peiresc, était alors le possesseur.

⁷ Corr. *la poesie*?

votre prose soit tout a fait excellente, vous parlés encore plus noblement le langage des dieux ¹.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Un extrait du ms. de Chasteuil-Gallaup, contenant seulement les Vies des troubadours, se trouve dans un autre ms. de la bibliothèque de Nîmes, n° 13876 de l'ancien catalogue, 171 de celui de M. Molinier. Cet extrait a pour titre: *Vies des troubadours tirées des mss. de la Bibliothèque du Roy*. En marge on lit: « Extrait d'une copie faite par Hubert de Gallaust sieur de Chasteuil sur un ms. de la Bibl. du Roy. » Immédiatement après le titre vient une note, qui est peut-être du président de Mazaugnes, et dont voici les dernières lignes: « Le ms. du Vatican 3204 [aujourd'hui B. N. n° 12473] est absolument le même que celui du Roy [alors 8225, aujourd'hui 854], duquel les vies ont été extraites, ce que j'ai reconnu en les conférant avec ce que Crescimbeni rapporte de ce ms. » Suivent les biographies, au nombre de 82. Chacune d'elles est accompagnée de notes, où l'on relève surtout les différences de ces biographies aux Vies de Nostradamus. Ce recueil comprend 21 folios non paginés, non plus qu'aucun autre du même volume. Il ne contient que les biographies proprement dites, sans les *razos*. Par conséquent, ce qui concerne Bertran de Born le fils, le Dauphin d'Auvergne et le roi Richard, y manque. On y remarque en outre l'absence de la biographie d'Elias Cairrel et de celle d'Albert « marques. » Enfin l'ordre des biographies, tel qu'on l'observe dans le n° 854, n'est pas ici exactement suivi jusqu'au bout. Voici l'indication des déplacements opérés :

- N^{os} 34. Lo Sordels, après en Blacasset.
- 37. Peire de Barjac, après Peire Guillens.
- 46. Albertet Cailla, après N'Aymeric de Sarlat.
- 48. Folquet de Romans, après Na Castelosa.
- 50. Ogiers, après Aymeric de Belenoi.
- 55. Peire de Busignac, après Cercamons.
- 57. Tomiers en Palasis, après Albertet.
- 74. Raimond de Durfort en Turc Malec, après Guillens Raimols d'At.
- 76. Garins d'Apehier, et 77. Guillems de Berguedan, après N'Ues de la Bacalaria.

¹ On sait que Mme de Simiane, à qui je crois que cette lettre fut adressée, écrivait agréablement en vers comme en prose.

Ces dernières biographies, sauf celle de Sordel, qui, dans le ms. 854, suit celle d'Aymeric de Sarlat, se trouvent, dans ce même ms., après celle de Bertran de Born, qui est la dernière dans la copie de Nîmes, parmi les sirventes, dans l'ordre suivant :

Raimond de Durfort et Ture Malec,
 Albertet Cailla,
 Folquet de Romans,
 Ogier,
 Peire de Barjac,
 Peire de Bussignac,
 Torniers en Palasis,
 Garins d'Apehier,
 Guillem de Berguedan.

Ce ne sera pas trop m'écarter de mon sujet de dire quelques mots, à cette occasion, d'un autre recueil ms. de la même bibliothèque, déjà signalé, comme le précédent, par le regretté J. Banquier dans ses *Provençalistes* du XVIII^e siècle, p. 50, n. 4, et qui contient également un extrait d'un chansonnier provençal. C'est le n^o 13878 de l'ancien catalogue (n^o 230 de celui de M. Molinier. Il comprend trente-six parties, dont la première (f^o 1-73), qui est dépourvue de titre, doit être une copie du « Recueil des noms propres contenus dans les mss. des troubadours ¹ », qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, parmi les mss. de Sainte-Palaye ² dont il forme l'*Index onomasticus*. Le chansonnier provençal dont je parlais tout à l'heure et dont ce recueil contient un extrait, qui en forme l'avant-dernière partie (n^o 35), est le ms. 410 de la bibl. Saibante à Vérone, aujourd'hui perdu ou égaré. Ce ms. n'était, paraît-il, qu'une copie ancienne du ms. 5232 du Vatican (A de M. Bartsch). L'extrait de Nîmes se compose de 17 folios d'une même écriture, entre les deux derniers desquels on a intercalé quatre pages d'un format moindre et d'une autre écriture, qui contiennent une description sommaire du ms. Saibante, c'est-à-dire la table des noms des auteurs de chansons, puis des tençons, puis des auteurs de sirventes, tout cela conforme à la table de A, telle qu'on peut la lire dans l'*Archiv*, t. XXXIV, p. 142, sauf que Peire de la Mula y est noté comme n'ayant pas de biographie, et qu'il en a une dans A. A la quatrième page, on a transcrit la vie de Folquet de Marseille. Voici le début de ces quatre pages : « Dans la bibliothèque de M^r Saibante,

¹ M. Molinier s'est mépris en la désignant comme une « liste des troubadours. »

² Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 45, n^o 3.

a Verone, il y a un ms. coté n° 410, qui contient les vies et les ouvrages de plusieurs poètes provençaux. Ce ms. avoit appartenu auparavant au docteur Jacques Grandi de Modène, et peut-être étoit-il le même qui avoit été d'Alexandre Tassoni, qui en fait si souvent usage dans ses remarques sur Pétrarque, dans ses annotations sur le vocabulaire. Il est bien conservé et paraît être écrit dans le XV^e siècle. Il est un petit in-4°. Il contient. . . »

Quant aux fol. 1-17 (les deux folios intercalés mis de côté), ils contiennent : 1^o de 1 à 15 r^o, toutes les biographies qui sont dans A, et dans le même ordre, sauf celle de Folquet de Marseille, laissée à dessein, parce qu'elle se trouve dans le deuxième folio intercalé, et celle de Peire de la Mula, qui, on vient de le voir, manquait dans le ms. Saibante; de 15 v^o à 17 r^o, la table des pièces du ms. Saibante. Cette table n'a pas été terminée. La deuxième colonne du f^o 17 r^o n'est pas remplie jusqu'au bout; il reste la place de six lignes, et tout le verso est en blanc. On s'est arrêté à la seconde chanson de Bernart de Ventadour *Lone tems rau e veing e vire*. La comparaison que j'ai faite de ce fragment de table avec la partie correspondante de la table de A m'a fait remarquer les différences ci-après, qui proviennent peut-être d'omissions, soit du copiste de Nimes, soit de celui de l'*Archiv*.

1. Peire d'Alvergne. *Abans que'il blanc puoi sion vert*, qui est dans A, manque dans s (je désigne ainsi l'extrait de Nimes).

2. Marcabru. *D'aisso lau Deu*, qui est dans s, manque dans A.

3. Elias Cairel. *Tots mos cors e mos sens*, qui est dans A, manque dans s.

4. Gaucelm Faidit. *Anc nom parti de solutz ni de chan*, qui est dans A, manque dans s.



AS FRAIRES MOUNTGOULFIE

De cent e mai quatre ans dato vostro obro belo !
Que fasets ? Pauc de causo. Emplenats d'aire caud
Vostre baloun, qu'es fait de papiè mai de telo,
Cousits sus un filat de soulido ficelo.

Partissets e mountats pus naut

Que l'iroundo,

Mai que l'aglo e l'condor,

Dreit le soulelh que vous azoundo

Dambe soum espelssoment d'or.

O fraires Mountgoulfiè ! O valents Ardesqueses !
Quo es la vostro toco ? Anats counquista l' cel,
E, cremants de fe novo, ô sublimes Franceses !
Vous disets l'un à l'autre : « O moun fraire, va veses
Que fasem rampèu à l'aucel ! »

La lauseto

Mando soum inne vien

Al dejoubs de vostro barqueto ;

Semblo fieula, suspreso : « Oi ! Dieu ! »

AUX FRÈRES MONTGOLFIER

De cent quatre ans votre belle œuvre date ! — Que faites-vous ?
Peu de chose. Vous emplissez d'air chaud — votre ballon, qui est fait
de papier et de toile, — cousus sur un filet de ficelle solide. — Vous
partez et montez plus haut — que l'hirondelle, — même que l'aigle
et le condor, — droit sur le soleil qui vous inonde — avec son rayon-
nement.

O frères Montgolfier ! O vaillants Ardéchois ! — Quel est votre but ?
Vous allez conquérir le ciel, — et, brûlants de foi nouvelle, ô Fran-
çais sublimes ! — vous vous dites : « O mon frère, tu le vois — que nous
égalons l'oiseau ! » — L'alouette — envoie son hymne vif — au-des-
sous de votre nacelle ; — on dirait qu'elle siffle, surprise : « Oh !
Dieu ! »

E, per les rais junenes, navigats dreit les astres.
 Ets aluts toutis dous e mai forts qu'Icarus.
 A vostre frount, se vei, eregnets pas les desastres.
 Cap levat, uellis parats de lhours cinq digts, les pastres
 Agachoun mounta mai ensus
 Le vostre globe ;
 Mais lèu-lèu lhour vistou
 Le cerco sense que l'atrobe.
 Lasses, s'apugoun al bastou.

Ets dins l'espàci siau. Pas la mendro gadasso
 Vous ven pas vouleja costo les ausidous.
 De la terro ets pla lenh. Joubz vous aus se desfasso,
 E, foro de l'azir mai de la bestisasso,
 Vous sarrats las mas toutis dous.
 La pax douso
 Vous a raubats à founs,
 E eresets senti que vous pouso
 Mai d'alo, per aires prigounds.

Adieu, toutis les mals de la car doulourouso,
 E les de l'esperit, mai que 's autres maissants !
 Tremudats ! Ets, cadun, l'ange fait de lux blouso :

Et, à travers les rayons de juin, vous naviguez vers les astres. — Vous êtes ailés tous les deux et plus forts qu'Icare. — A votre front, on le voit, vous ne craignez pas les catastrophes. — Tête levée, yeux abrités sous les cinq doigts (ouverts), les pâtres — regardent monter plus haut — votre globe ; — mais bientôt leur prunelle — le cherche sans le trouver. — Las, ils s'appuient à leur bâton.

Vous êtes dans l'espace calme. Pas le moindre bruit de voix — ne vient voleter à vos oreilles. — Vous êtes bien loin de la terre. Au-dessous de vous elle s'efface, — et, hors de la haine et de la grosse bêtise, — vous vous serrez les mains tous les deux. — La paix douce — vous a saisis complètement — et vous croyez sentir vous pousser — plus d'aile, dans les airs profonds.

Adieu, tous les maux de la chair douloureuse, — et ceux de l'esprit, plus mauvais que les autres ! — Vous vous transformez ! Vous

La subre-creatura eternoment urouso.
 Es à peno s'ets pantaisants
 Que l' souleire
 Bresso que bressara!
 Pus naut! Es que se pouiriò creire
 Qu'aboutdarets à-n-un lugra?

Mais le baloun davalò e toumbo, sens brandido,
 Al miei d'un vignè 'n flous, qu'embaumò mai que mai;
 Vostro navigacieu dins l'aire, tant arlido,
 Pes Estats generals e l' pople, es aplaudido
 A Vidaloun-lès-Anounai;
 E la Franco,
 Al cor toutjoun levat
 Per touto delibranso
 Vous bramo tres cops soun *vivat*.

Premiès, abets moustrat la grando routo airencò,
 E vous i a seguit mai d'un fier balouniè.
 Per prouba la vertut de la trobo oumenencò,
 Quantis n'an pas volat dreit la capo azurencò
 Dempei vous aus à 'n Tissandiè?
 Mais, ô fraires!
 Nous ets, après l'aucel,

êtes, chacun, l'ange fait de pure lumière : — la sur-créature éternellement heureuse. — C'est à peine si vous haletiez — que le vent (léger qui souffle, au lever du soleil, du sud-est) — vous berce tant qu'il peut! — Plus haut! Pourrait-on croire — que vous aborderez à un astre?

Mais le ballon descend et tombe, sans secousse, — au milieu de vignes en fleurs, qui embaument plus que jamais; — votre navigation dans l'air, si hardie, — par les Etats généraux et le peuple est applaudie — à Vidalon-lès-Ammonay; — et la France, — au cœur toujours levé — pour toute délivrance, — vous crie trois fois son *vivat*.

Les premiers, vous avez montré la grand'routte aérienne, — et plus d'un fier ballonnier vous y a suivis. — Pour prouver la force du génie humain, combien n'ont pas volé vers la cape d'azur, — depuis vous autres jusqu'à Tissandier? — Mais, ô frères! vous êtes pour nous,

Les qu'abets counquistats les aires
 Dambe un simple e freule vaissel.

Vostre vol à l'ensus des mai nautis demoro.
 « Le soum e le prigound de la terro e la mar
 » Es al poudé de l'ome, abets dit. Sarion foro
 » De l'azur ? Proumetèu, le tien foc nous degoro !
 » Anguem prene l'espàci clar ! »
 A la facio
 Del soulelh enlugrant,
 Plenis de majestouso graciò,
 Abets fait aquel trabalh grand.

Dire que vous venguèt l'idèò miraclouso
 Quand, un vèspre, en fasènt boumba 'n fulh de papiè
 Sus uno cafetiero ount bulhiò d'aigo blouso,
 Le vejerets couflat, s'enlair' à la boubbouso,
 Subre le vostre cafouïè.
 E se tiro
 D'aquel paure coucoun
 Un parpalhol que se remiro,
 E qu'es le bel prumiè baloun.

après l'oiseau. — ceux qui avez conquis les airs — avec un simple et fragile vaisseau.

Votre vol, au-dessus des plus élevés demeure. — « Les hauteurs et les profondeurs de la terre et de la mer — sont au pouvoir de l'homme, avez-vous dit. — Nous serions en dehors — de l'azur ? Prométhée, ton feu nous dévore ! — Allons prendre l'espace clair ! » — A la face du soleil aveuglant, — pleins de grâce majestueuse, — vous avez fait ce grand travail.

Dire que l'idée merveilleuse vous vint — quand, un soir, en faisant bomber un morceau de papier — sur une cafetière où de l'eau pure bouillait, — vous le vîtes, gonflé, s'envoler à l'étourdie — au-dessus de votre foyer. — Et vous tiriez — de ce pauvre cocon — un papillon admiré par tous, — et qui est le beau premier aérostat.

Invençieu à l'en-cop tant simplò e magnifico !
 Vostre engenh es parent de le d'en Galiléu ;
 E, per vous ounoura, l'anciano Republico
 Empleguèt vostre globe à la Defenso epico,
 E eo dreit à-n-un triple flèu.

La Patrio,

Recouneissentò as siens
 Qu'ajeroun pr' elo idoulatrio.
 Dins sa glorio vous gardo vieus.

Auguste FOURÈS.

Castres, 20 de mars 1885.

Invention à la fois si magnifique et si simple ! — Votre genre est parent de celui de Galilée ; — et, pour vous honorer, l'ancienne République — employa votre ballon à la Défense épique, — et ce droit à un triple fléau. — La Patrie, — reconnaissante aux siens — qui eurent de l'idolâtrie pour elle, — vous garde vivants dans sa gloire.

Auguste FOURÈS.

Castres, 20 mars 1885.

SOUNET UMOURISTIC

Dins le vallhat de la grand' routo,
Un gourri magre coumo un pic
S'ajasso ; a l'uell febrous ; escouto
Rena dedins soun entrebie.

« Manja 'n mos e beure uno gouto ! »
Se dits entre el, malancounic,
Levant sa caro, pallo touto,
Vès un poutèu telegrafic.

Que vei? Sieis callos alassados
Del vouiage ! Sembloun passados,
Coumo à l'ast, pes fialsses de fer.

De soulelh rouzent soun vestidos.
« Se quèsoun ; toumbaran roustidos
Del cel, ô Dieus ! » fa l'ome fer.

Auguste FOURÈS.

16 de mai 1885.

SONNET HUMOURISTIQUE

Dans le fossé de la grand'route, — un rôdeur maigre comme un pivert — se couche ; il a l'œil fiévreux ; il écoute — gargouiller dans ses intestins.

« Manger un morceau et boire un goutte (de vin) ! » — dit-il en lui-même, mélancolique, — en levant son visage, tout pâle, — vers un poteau télégraphique.

Que voit-il ? Six cailles fatiguées — du voyage ! Elles semblent passées, — comme à la broche, dans les fils de fer.

De soleil brûlant elles sont vêtues. — « Elles se cuisent ; elles tomberont rôties — du ciel, ô Dieu ! » fait l'homme sauvage.

Auguste FOURÈS.

16 mai 1885.

SALUT AS JERRIAISES

Omes de l'Ouecan, verturouses pescaires,
Qu'En Ugo nouminèt lauraires de la mar,
Salut del païs des lauraires,
Salut del Lauragués qu'a boun blat e vi clar !

Le nostre vieilh arnès semblo uno antico barco ;
E, parieu al gazelh, vostre gouber valent
Va laura l'ounzado que s'areo,
Bramo, s'aprigoundis e s'espelssò pel vent.

Abem de fortis biòus que nous tiroun la relho,
Semenam de bel gra, òm sul ferme toutjoun,
E, parieus à la gaio abelho,
Travalham dins la pax tout le manne del joun.

Vous autris, gourrimands auçant que de cerecaires
De païses lentans ou d'un mounde nouvel,
Anats pes selhous voulegaires,
Uno velo expandido entre l'aigo e le cel.

SALUT AUX JERSIAIS

Hommes de l'Océan, vigoureux pêcheurs, — que Hugo nomma travailleurs de la mer, — salut du pays des laboureurs, — salut du Lauragais qui a bon blé et vin clair !

Notre vieille charrue ressemble à une barque antique ; — et, pareil au coutre, votre gouvernail vaillant — va labourer la vague qui s'arque. — brame, se creuse et s'échevelle dans le vent.

Nous avons des bœufs robustes qui tirent notre soc (derrière eux), — nous semons de beau grain, nous sommes toujours sur (la terre) ferme, — et, pareils à l'abeille joyeuse, nous travaillons dans la paix tout le long du jour.

Vous autres, vagabonds autant que les chercheurs — de pays lointains ou d'un monde nouveau, — vous allez à travers les sillons qui remuent, — une voile étendue entre l'eau et le ciel.

Salut, Celtis roussels, omes de Cesareo,
 Que dins vostris aujols abets de Fenicians !
 Gardats, sens l'enteca, l'ideo
 De vouiaja per mar coumo aquelis ancians.

Joubs le vol des gabians, que fasque clar ou negre,
 Councissets les rouquets de l'Arcipel nourmand,
 Omes d'Augio al cor allegre,
 Que sus gourgs amargants anats toutjoun trimant.

Que neguets buhoutiès per prene las crabetos,
 Que fasquets engrana la traino à dous batèus,
 Abets souvent cargos bravetos,
 E, tabes, de la lustro e del muscle ets les flèus.

Mai valents que nous aus, apres las belos pescos,
 Dins las coumbos fasets veni legums e gras.
 Vostros filhos, rosos e frescos,
 Amassoun de varecs à grand cop de bourras.

Salut, Celtes blonds ¹, hommes de Césarée ², — qui parmi vos aïeux avez des Phéniciens ! — vous gardez, sans la gêter, l'idée — de voyager par mer comme ces anciens.

Sous le vol des goëlands, que le ciel soit clair ou noir, — vous connaissez les petits écueils de l'Archipel normand, — hommes d'*Augia* ³ au cœur gai, — qui sur les gouffres amers allez toujours en trimant.

Que vous immergiez les buhotiers pour prendre des crevettes, — que vous fassiez balayer la traine entre deux bateaux, — vous avez souvent de bonnes charges (de poissons), — et, aussi, vous êtes les fléaux de l'huître et de la moule.

Plus vaillants que nous, après les belles pêches, — dans les combes vous faites croître légumes et (semez les) grains. — Vos filles, rosos et fraîches, — récoltent des varechs à grand coup de bourras.

¹ « Les premiers habitants du pays furent des Celtes. On ne sait comment ils appelaient leur contrée. » (Note fournie par M. F. Calmels, de même que les quatre suivantes, signées F. C.)

² « Les Romains l'estampillèrent *Cæsarea*. » (F. C.)

³ « Mais on pense que les Phéniciens débarquèrent presque en même temps. L'île prend alors le nom d'*Augia*, lequel fait fortune au loin, puisque Chil-

Puei, dins l'aire tebes, risets à las pieucelos;
 Pontounats Gracio ou Douço, as belis jouns prumiès;
 Culhets de blus compagnous pr'elos;
 I levats de nizets d'espipieusso-poumiès.

Coumo Toulouse, autan, vivets en republico,
 E les bailes qu'abets bremboun les capitouls.
 La libertat, divesso antico,
 Vous fa de soun alé sens relambi coumouls.

Coumo un grand bastiment al miei de las trumados,
 Vostro nisonlo ten cap à l'aial irat,
 A la Margo ambe sas trumados
 E sous flots airissats countro l' eel descarat.

Es dreit à l'iversene uno gaito latino,
 Que servo africoment soun lengatge d'oïl.
 Subre sa mairalo puetrino,
 Sarrèt coumo d'efants les omes de l'eissil.

Ensuite, dans l'air tiède, vous riez aux piecelles; — vous baisiez Grâce ou Douce, aux premiers beaux jours; — vous cueillez de bleus *compagnons* pour elles¹; — vous levez (pour elles) de petits nids d'épluche-pommiers.

Comme Toulouse, autrefois, vous vivez en république, — et les baillis que vous avez rappellent les capitouls. — La liberté, antique déesse, — vous emplit de son haleine.

Comme un grand navire au milieu des orages, — votre île tient tête à Paquilon irrité, — à la Manche avec ses beuglements — et ses flots se hérissant contre le ciel affreux.

Elle est droit au Nord une sentinelle latine—qui garde ardemment son langage d'oïl.— Sur sa poitrine maternelle, — elle serra comme des enfants les hommes de l'exil.

debert l'a employé. Rabelais, dans *Pantagruel*, désigne même tout l'archipel normand sous la dénomination phénicienne. « Mais, dit Panurge, faisons mieux. Les Iles Ogygies ne sont Ion de Saint-Malo, faisons-y un voyage après qu'aurons parlé à notre roy... » (F. G.)

¹ Les *Travailleurs de la mer*, par V. Hugo, liv. III, 3^e partie, v. La Grande Tombe.

Glorio à *Jersi!* Vejèt naisse en Roubert de Wace,
Que rimèt les *Roumans del Rou e mai del Brut* ;

Vol que dins soun faudal s'ajasse
Vitor Hugo bandit dambe soun mage lut.

Glorio à-n-vous aus, *ver dia!* pescaires jerriaisés,
Qu'abets pas renegat les vostris ancessous

E que tenets à vostris aises,
A vosros lés autant qu'à las vosros cansous.

MANDADIS

A 'N Fourtunat Calmels

Tals qu'iroundos de mar. voloun mous verses libres
A-n-tu, fi calumel de la *Moudernitat*.

Gloire à *Jersi*¹ ! il vit naitre Robert Wace, — qui rima les *Romans du Rou et du Brut* : — il veut que dans son giron se repose — Victor Hugo avec son grand luth.

Gloire à vous autres, *ver dia*² ! pêcheurs jersiais, — quin'avez pas renié vos ancêtres — et qui tenez à vos libertés, — à vos lois autant qu'à vos chansons.

ENVOI

A Fortuné Calmels

Pareils à des hirondelles de mer, ils volent, mes vers libres, —

¹ « Wace nomme alternativement son pays *Jersi* et *Gersey*. C'est l'appellation normande, c'est-à-dire scandinave (ainsi *Guernesey*, *Orkney*, *Anglesey* et, plus près de la France, *Chausey*). Mais on devait prononcer *Jersi*. Aujourd'hui, les Jersiais purs nomment leur île *Jérry*, — et s'appellent entre eux *Jersiais*. » (F. C.)

² *Les Travailleurs de la mer*, liv. 1, 1^{re} partie, iv. Impopularité.

Lauso *trouvères* e felibres,
E les Latis davant tout *Jersi* espertat.

Auguste FOURÈS.

Castèl-nòu-d'arri, abrilh 1879, revist en mai 1884.

vers toi, délicat chalumeau de la *Modernité*¹. — Loue trouvères et félibres, — et les Latins devant tout Jersey debout.

A. F.

Castelnaudary, avril 1879, revu en mai 1884.

¹ Fortuné Calmels, d'origine toulousaine, auteur d'un curieux livre de vers: *Modernité* (1879), est mort à Jersey, le 24 avril 1879, à l'âge de quarante-deux ans, sans avoir pu, hélas! mener à bonne fin son projet de conférences, en terre normande, sur la renaissance littéraire du Midi français.

Mon *Salut as Jerriaises* devait servir de *prologue* à sa première conférence.

A. F.

A 'N OUNOURAT DE BALZAC

Fier engenh qu'as pastat la *Coumedio umano*,
Arderous creatou de tipos inmourtals;
Salut, gigant demest les omes gigantals,
Qu'as per naut pèdestalh toun obro soubirano!
Ounourat de Balzac, se t'an fait Tourangel,
De nostre Lengodoc as sul frount le sagel.

O, toun paire es nascut per la terro tarneso,
Al vilatge apelat ço de la Nougariè.
Fousquèt, en te fargant, un eccelent oubriè.
Dins tu, qu'es, subretout, uno glorio franceso,
Que sul Rouman d'avuei t'anaussaras toutjoun,
Bulhisquèt libroment sang nostro del Miechjoun,

Mentreque, goujatas, chucabes la mesoulho
D'en Rabelais, qu'aimèt le país agradiou

A HONORÉ DE BALZAC

Robuste génie qui as pétri la *Comédie humaine*. — ardent créateur de types immortels; — salut, géant au milieu des hommes gigantesques. — qui as pour haut piédestal ton œuvre souveraine! — Honoré de Balzac, si l'on t'a fait Tourangeau, — tu gardes sur le front la marque de notre Languedoc.

Oui, ton père est né sur la terre tarnaise. — au village appelé la Nougarié¹. — Il fut, en te forgeant, — un ouvrier excellent. — En toi, qui es par-dessus tout une gloire française, — qui sur le Roman d'aujourd'hui t'élèveras toujours, — bouillit librement notre sang du Midi.

Tandis que, grand garçon, tu suçais la moelle — de Rabelais, qui

¹ Près de Montirat, canton de Monestiès, arrondissement d'Albi (Tarn).

Ount rajo le vi rouge e raio l' soulellh vieu ;
 Mentreque te vesion, magnifico garroulho
 D'un nouiè pouderous, creisse dreit e ramut
 Per pourta, sens lassiero, un estounable frut !

Oh ! venguères tant grand, que per la pourtanelo
 Des academicians nou pousquères passa ;
 Tant grand que vesì vnei les nenets s'alassa
 A te cerca d'aram pr'uno estatuo belo.
 N'i a pas prou de metalh e d'espàci per tu,
 Que, se vivios, del cap trancarios le cel blu.

Auguste FOURÈS.

23 de janviè 1884.

aima le pays si agréable — où coule le vin rouge, où rayonne le soleil clair, — tandis que l'on te voyait, magnifique rejeton — d'un noyer puissant, croître droit et feuillu — pour porter, sans fatigue, des fruits extraordinaires !

Oh ! tu devins si grand, que par la petite porte — des académiciens tu ne pus passer ; — si grand, que je vois aujourd'hui les nains se fatiguer — à chercher de l'airain pour ta belle statue. — Il n'y a pas assez de métal et d'espace pour toi, — qui, si tu vivais, de la tête trouerais le ciel bleu.

A. F.

23 janvier 1884.

SOUPET E RESOUPET

Ai ! couci bas, brave Marsal ?
Toujours magrot. Lou teu caïssal
Refastignejario pitanço ?
Rafiques pas lou pot ; boubanço
Prend per mot d'ordre. Anem al Lez,
Auren un boun repaïs pel prex.
Arrapen doune uno boueturo.
Bei la neit sara pas escuro.
Butaren junquos Castelnaut.....

Quicon me dis qu'en amount naut,
Bes miêjo-neit, pouden i bese
Fabre ou Legat. Se n'as lou lese,
Filen. Es festo de Toussant ;
Beleu lous troubaren passant
Ou b'arrestats subre la plaço,
Barrejats a la poupulaço
Das crestias morts qu'an quitat Dieu
Per faire en corps lour proucessieu.

SOUPER ET RÉVEILLON

Ah ! comment vas-tu, brave Marsal ? — Toujours maigrelet. Ta mo-
laire — dédaignerait-elle un bon repas ? — Ne crispe pas la lèvre ;
bombance — prends pour mot d'ordre. Allons au Lez. — Nous aurons
un bon repas pour le prix. — Prenons donc une voiture. — Aujourd'hui
la nuit ne sera pas obscure. — Nous pousserons jusqu'à Castelnau...

Quelque chose me dit que là-haut, — vers minuit, nous pourrions y
voir — Favre ou le Légat. Si tu en as le loisir, — filons. C'est fête de
Toussaint ; — peut-être les trouverons-nous passant — ou bien arrêtés
sur la place, — mêlés à la foule — des chrétiens morts qui ont quitté
Dieu — pour faire en corps leur procession.

Deboun saure dins l'autre mounde
 Qu'aqui l'an quillhat. Qual qu'abounde
 D'amos a clauti lou païs,
 Parrouquians, debots ou bésis,
 Beiras que touto la besprado
 In bendra uno parabastado.
 — Boli pla, Estèbe, soui débot,
 Beire l'abre sourtent dal elot.
 — A qui un pagnè qu'a bouno mino :
 Sous blus petits, lusents d'esquino,
 M'an l'aire d'espargna lou pas ;
 Amb élis trefousiren pas.
 D'un saut escarren la carriolo,
 Dous cops de fouèt, e drin drin ; bolo,
 Couchè ! Singlo-ie lous garrous ;
 Que boulegoun sous cascarrous.
 Que las rodos de ta guimbarde
 Moulinoun ; d'arriba nous tardo.
 Zou ! qu'aben la pupido al caïs.
 Ennaïro m'aco d'un boun biaïs ;
 La routo es larjo, liso, raso
 Ah ! de Rimbaud aici la caso,
 Ount las drollos soun a moulous.

Ils doivent savoir dans l'autre monde — que là on lui a élevé une statue. — Il faut qu'il abonde — des âmes à joncher le pays, — paroissiens dévots ou voisins. — Tu verras que toute la vesprée — il y en viendra en quantité. — « Je veux bien, Estève, je suis dévot, — voir Favre sortant du tombeau. »

Voici un panier qui a bonne mine. — Ses bleus, hisants de la croupe, — m'ont l'air d'épargner le pas ; — avec eux, nous ne nous impatienterons pas. — D'un bond nous gravissons la carriole. — Deux coups de fouet, et drin drin ; vole, — cocher, Single-leur les jarrets ; — qu'ils agitent leurs grelots. — Que les roues de ta guimbarde — tournent ; d'arriver il nous tarde. — Zou ! que nous avons la pépie aux dents. Enlève-moi ça de bonne façon ; — la route est large, lisse et plaine. . . .

Ah ! de Rimbaud voici la maison, — où les belles petites sont nombreuses. — Montrons-leur vite nos talons ; — cherchons un re-

Moustren ie bite lous talous ;
 Cerquen un cantou de terrasso,
 Lour frou-frou muscatin m'agaço :
 Sentis a rance au b'a mousit.

Nous cal un menudet causit.
 Que dirios de binto-quatre huitros,
 Sauterno que coupe las bitros,
 Bisco, salmount, filet printems,
 Poulardos truffados tout tems,
 Langousto, perdigal, becasso,
 Bourdeus et baune a pleno tasso,
 Cremo glaçado, pastissous,
 Frèsos e campagno moussous? . . .

A la fam nous cal fa la niquo,
 De restos nous cal daissa briquo.
 Un boun café negre e boulient
 Azagat d'un jaune aigardent.

N'auren baqui per tres pistolos,
 Me pintaren de cranos fiofos.
 Sans pourtant nous trop redoundi,
 Cauds ou nou, nous cal escoundi,
 Quand l'ouero ne sara bengudo,
 Sans fa segui cap de becudo.
 Daïssen-los per lous crebadots.

coin de terrasse, — leur frou-frou musqué me crisper : — il sent le rance ou le moisi.

Il nous faut un menu choisi. — Que dirais-tu de vingt-quatre huitres, — sauterne qui brise les glaces, — bisque, saumon, filet printanier, — poulardes truffées tout le temps, — langouste, perdreau, bécasse, — bordeaux et beaune à pleine tasse, — crème glacée, petits pâtés, — fraises et champagne mousseux? . . .

A la faim il nous faut faire un pied de nez, — de restos n'en laisser aucun. — Un bon café noir et bouillant — arrosé d'une jaune eau-de-vie.

Nous en aurons bien là pour trente francs ; — mais nous boirons de crânes flacons, — sans pourtant nous trop émêcher. — Chauds ou non, il nous faut sauver, — quand l'heure en sera venue, — sans faire suivre aucune grue. — Laissons-les pour les petits crevés. — Qu'ils

Que se i embescoun, se soum sots. . .

Qu'al diable anoun Anna, Marieto!

Espandissi me ta serbieto.

Pas pelevu linge desplegat

T'arribo Sistre, lou Legat,

E Fabre que dis : — Te, moun pintre !

Moun illustrur, bolga que dintre

Dins ta coumpagno, se te plai.

Lou rèsoupet sara pus gai.

Quouèque morts, faren pas la caro.

Nostris elhals an pas de taro.

Saren de galois coumpagnous ;

Cinq riren mai que s'ères dous.

Toun bis-a-bis es pas Estèbe

Das *Revenants*? Diable lou crèbe,

Tant a fait rire lou Legat

E roumega l'espoufegat

De Sistre; pas ieu, ma paraulo! . . .

Boulès! e be! peds joust la taulo!

La talen pico dal respet.

Atarden pas lou rèsoupet.

Abalario uno coundoumino,

Tant l'estoumac crido famino.

s'y engluent s'ils sont sots. — Qu'au diable aillent Anna, Mariette. . . — Étale-moi ta serviette.

Pas plus tôt le linge déployé, — il l'arrive Sistre, le Légat, — et Favre qui dit: « Tiens, mon peintre! — Mon illustrateur, permets que j'entre — en ta compagnie, s'il te plaît. — Le réveillon sera plus gai.

— Quoique morts, nous ne ferons pas mauvaise mine. — Nos canines n'ont pas de tare. — Nous serons de gais compagnons; — cinq nous rirons mieux que si vous étiez deux.

Ton vis-à-vis n'est-il pas Estève — des *Revenants*? Diable le crèbe, — tant il a fait rire le Légat — et grogner l'essoufflé — de Sistre; — pas moi, ma parole! . . . — Vous voulez; eh bien! pieds sous la table! — La faim aiguillonne de son fouet. — Ne retardons pas le réveillon. — J'avalerai une grande terre, — tant l'estomac crie la famine.

Doria, qu'as lou pus naut reng,
 Fai lou menut ; me pas d'hareng,
 Ni biou, ni moutou, ni pubrinos ;
 Res que de plats a biandos finos.

Lou Legat bite s'en anet
 A la cousino, coumandet
 En quatre mots uno douxeno
 De plats groumands. Sans estre en peno,
 Faguèt ajusta lou repais
 D'un pauc de magre e pla de grais ;
 Arcelis, ious, gibie, mourillos,
 A rampli padenos e grillos ;
 A tres brochos en chapèlet,
 Enfilèt fouquos. peis, poulet ;
 Dos sarcelos, quatre becassos
 E douce calletos prou grassos.
 Boulguet tabes ceps e merlans,
 De truffos boundèt tres faisans ;
 Quauquos douxenos d'escarbissos
 Replètos coumo de nourigos.
 Me lou serbici dal roustit
 Fouguet sus tout large et nourit.
 Dous belis platats de salado
 D'apit e d'endebio daurado,

Doria, toi qui as le premier rang, — fais le menu ; mais pas de hareng, — ni de bœuf, ni mouton, ni poivrons ; — rien que des plats à viandes fines. »

Le Légat vite s'en alla — à la cuisine. Il commanda, — en quatre mots, une douzaine — de plats gourmands. Sans se mettre en peine, — il fit ajouter au repas — un peu de maigre et beaucoup de gras.

Clovisses, œufs, gibier, champignons, — à remplir poêles et grils. — A trois brochos en chapelet, — il enfilea fouques, poissons, poulet, — deux sarcelles, quatre bécasses — et douze caillettes assez grasses. — Il voulut aussi cèpes et merlans ; — de truffes en bonda trois faisans ; — quelques douzaines d'écrevisses, — réplètes comme des nourrices. — Mais le service du rôti — fut surtout large et nourri. — Deux grands plats de salade — de céleri, de chicorée dorée. — Bom-

Boumbos glacados tout un fum,
 Caduno en sanjadis parfum.
 De raquofort un gros fourmage
 E pastissariès dal parage.
 Per bis, Langlado, Menèrbes,
 Santjordi, Bourgougno, tabés
 Baniouls, Tokkai, Lacrima-Cristi,
 Porto, Madèro, Mouët. — Pristi!
 (Digèt l'abat) nostre moka
 Sauren pas ount lou coullouqua.
 Ajusten-ie quauquis cigarrous
 E souparen pas en coucarrous.
 Crenti sounquo que lou boumbet
 Funigue per nous faire un pet.

Pesto! la taulo pago mino;
 Auren aici bouno cousino.
 Per qui sièn, nou'n cal proufita.
 Nous parles pas de bous quita,
 Per la soulo neit de l'annado
 Qu'abèn sus terro toullerado.
 Que bengoun pas nous dire al Cel :
 « Bostre repais èro pas bèl, »
 Que ieu t'i respoundrio sans franjos :
 « Ne fau pas de millhous, las anjos. »

bes glacées en grand nombre, — chacune à changeant parfum. —
 De roquefort un gros fromage, — et pâtisseries de Montpellier.
 — Pour vins. Langlade, Minervois, — Saint-Georges, Bourgogne,
 aussi — Banyuls, Tokai, Lacrima-Christi, — Porto, Madère, Moët.
 « Pristi! — dit l'abbé, notre moka, — nous ne saurons où le loger.
 — Ajoutons-y quelques cigares, — et nous ne souperons pas en
 mauvais drilles. — Je crains seulement que la bédaine — finisse par
 éclater.

» Peste! la table paye de mine; — nous aurons ici bonne cuisine. —
 Puisque nous y sommes, il faut en profiter. — Ne nous parlez pas de
 vous quitter, — pour la seule nuit de l'année — que nous avons sur
 terre tolérée. — Qu'on ne vienne pas nous dire au Ciel : — Votre repas
 n'était pas beau », — car moi, je leur répondrais sans façon : — « Les
 anges n'en font pas de meilleur. »

Subran t'arribo dous garçons.
 Habits en cougo d'agaçous
 E la serbieto sus l'espallo,
 Rasats, frisats, la gauto pallo,
 Pourtant cinq ou sieis plats cadun,
 Qu'embaumoun la salo de fum.
 Toutis, d'uno maisso soulido,
 Ataquan la taulo garnido,
 Ambe l'ardièsse (qouèque caud)
 D'uno armado mountant l'assaut.
 Engoulissen a la boulado
 Cibets e merluço burrado,
 Salços, mayounesos, begnets,
 En furlupan lous goubelets,
 Arrasats de tisano roso,
 Jus de gabel a nauto doso.
 Parla, digus n'abio lou tems;
 Me, mastulhaboun dur las dents.
 Se la lenguo se repausabo,
 Lou cervel, el, ja travaillabo;
 E, quand arribèt lou dessert,
 Junquos al leba dal coubert,
 Las lengos dur se rebelhèroun
 Mai gaire be descabestrèroun;

Tout à coup arrivent deux garçons, — habits en queue de morue ¹—
 et la serviette sur l'épaule, — rasés, frisés, la joue pâle, — portant
 cinq ou six plats chacun, — qui embaument la salle de leur fumet. —
 Tous, d'une mâchoire solide, — nous attaquons la table garnie — avec
 la hardiesse (quoique chaud) — d'une armée montant à l'assaut. —
 Nous engloutissons à la volée — civets et morue en brandade, —
 sauces, mayonnaises, beignets, — en égoutant les gobelets, — tous
 ras d'une tisane rose, — jus de sarment à haute dose. — Parler, per-
 sonne n'en avait le temps, mais marchaient dur les dents. — Si la
 langue se reposait, — le cerveau, lui, travaillait. — Et quand arriva
 le dessert, — jusqu'au lever du couvert, — les langues dur se ré-
 veillèrent et presque trop s'émancipèrent.

¹ La traduction littérale devrait être (*habits en queue de jeunes pies*). En
 idiome minervoïse, en parlant d'habit habillé, on dit (*habit en cougo d'agasso*),
 et *agasso* = pie; *agassou* = petite pie.

El lusent, lou bisage en foe
 È la panoulho coumo un roe,
 Sistre aro menabo la bando.
 Coumo uno rebièro qu'alando,
 Sous escambarlhats, sous lasis,
 Fasian esclatalous basis
 De taulo, quand Fabre s'aubouro,
 Disent : — Amies, parten qu'es ouro ;
 Me tardo d'estre a Castelnaud,
 Per beire se m'an estat naut,
 Aquelis felats de felibres,
 Que m'ensourdoun ambe sous libres
 Mitat frances, mitat patouès,
 Tapant l'or pur d'un tros de bouès.

Qual sap couci m'an fait la trougno
 Saïque me faran pas vergougno !
 Sabi bé que soui pas poulit,
 Mè m'esforei d'en fa l'oublid.
 Zou ! que la neit es abangado.

Un cop l'escoutissou reglado,
 Bourrats, replets de bouns boucis,
 Fa gau s'estira sus couissis,
 Quand ajour la fialado duro.
 Al bressoment de la bouëturo,

Œil luisant, la face rouge — et la bédaine comme un rocher, —
 Sistre alors conduisait la bande. — Comme une rivière qui déborde, —
 ses écarts et ses lazzi — faisaient éclater les voisins — de table ;
 quand Favre se dresse. — disant : « Amis, partons, car c'est l'heure :
 — il me tarde d'être à Castelnaud — pour voir s'ils m'ont bien élevé,
 — ces félés de félibres, — qui m'assourdissent avec leurs livres —
 moitié français, moitié patois, — recouvrant l'or pur d'une épave de
 bois.

» Qui sait comment ils m'ont fait la binette ? — Peut-être ne me fe-
 ront-ils pas vergogne. — Je sais bien que je ne suis pas beau, — mais
 je m'efforce de l'oublier. — Allons, car la nuit est avancée. »

Une fois l'érot payé, — bourrés, replets de bons morceaux, — il
 fait bon s'étirer sur les coussins, — quand bien même ils aient la fi-
 lasse dure. — Au bercement de la voiture, — nous caquetâmes de brie,

Caquetaren de brie, de broc,
 Junquos la mountado dal roc.
 Espatadis a la quichado,
 Al clar de la neit abançado,
 Filaben ras, espalaneats
 Sus couissis bièls lèds e tacats.
 Pas pulèu qu'enfilan la routo,
 L'ausidou fi de Fabre escouto
 Las prièros d'un large frount
 De fantomes passant sul pount.
 Quauquis-uns mêmes s'entretenoun,
 Priou, pedestal, e s'en benoun
 Ensusairats, d'un pas trenant,
 E laugè (pas de rebenant),
 En proucessieu fan lou bouiage.
 Tant lèu qu'arriban al bilage,
 Lou boueturin gaiets quitan
 Per la plaço, qu'al bel mitan
 Oundro lou poulit buste en brounzo.
 Coumo la vesprado es pas founzo,
 Poudèn a plase l'agacha.
 Poulit, qu'on pot pas s'en facha.
 Rescounduts d'uno porto soumbro,
 Bejèren lèu salir un oundro

de broc,— jusqu'à la montée du roc.— Vautrés quoique resserrés,— au clair de la nuit avancée,— nous filions ras, étendus—sur les cousins vieux, laids et sales.

Pas plutôt débouché sur la route, — l'oreille fine de Fabre écoute — les prières d'un large front de fantômes — passant sur le pont. — Quelques-uns même s'entretiennent, — prier, piédestal, et nous suivent — revêtus de leur suaire, d'un pas traînant — et léger (pas de revenant), — en procession ils font le voyage. . .

Aussitôt que nous arrivons dans le village, — le voiturin gai nous quittons — pour la place, qu'au beau milieu — orne le joli buste en bronze.— Comme la vèprée n'est pas noire, — nous pouvons à plaisir le regarder.— Si beau, qu'on ne peut le critiquer.

Cachés dans une porte sombre, — nous vîmes bientôt surgir une ombre — entièrement habillée de drap éceru.— « Tiens, dit Sistre,

Touto bestido en drap burel.
 — Te (diguèt Sistre), es moun budel;
 Es Simounas, qu'aïci ben beire
 Toun bisage. Sap que s'en creire,
 Lou pauras n'es estabousit.
 Escouten lou. . . . — B'ei toujours dit
 Que restarios dins la mémorio
 Dal poupulas, astre de glorio.
 Sios pla tu; t'ei reeonegut
 Tant lèu te beire. O! bas agut,
 Abat, ço que te meritabo.
 Quand on b'entemeno on b'acabo;
 Per que te faire qu'a mitat?
 De cinto en bas t'an doune jitat,
 Tu, tant pla bastit car e osses,
 Quand èros bien. Ount soum lous trosses
 Que te manquoun, moun adourat?
 Cad'an me beiras amourrat
 Al ped d'aqueste bel image.
 E se dressant, ple de courage,
 Ounglos negros et dets nouzuts,
 Al cap de dous brasses traputs,
 Abrasset la peiro de talho
 A fa 'sericha mai d'uno escallo.

c'est mon bedeau; — c'est Simonas qui vient voir ici — ton visage. Il ne sait qu'en croire. — Le pauvre en est abasourdi. . . . — Écoutez-le. « Je l'ai toujours dit — que tu resterais dans la mémoire — du peuple, astre de gloire. — Tu y es bien toi, je t'ai reconnu — aussitôt te voir. Oh! tu as eu, — abbé, ce que tu méritais. — Quand on le commence, on le finit; — pourquoi ne te faire qu'à moitié? — De la ceinture en bas on t'a donc jeté, — toi si bien bâti chair et os, — quand tu étais vivant. Où sont donc les morceaux — qui te manquent, mon adoré? . . .

« Chaque année tu me verras courbé — au pied de cette belle image. » — Et se relevant, plein de courage, — ongles noirs et doigts nouveaux, — au bout de deux bras trapus, — il embrassa la pierre de taille — à faire éclater mainte écaille.

Las goutos benguèroun as els
 Dal prieu, que diguet : — Lous angels
 Galois dal Cel, quand i arriberì,
 Me festéjèroun; m'i plaguerì.
 Me ne fouguèri pas erous
 Coumo me rend aquel fouirous ;
 El, pus estori qu'uno broco.
 Ah ! se sabiès eauci me toco ! . . .

Partis prunte tant qu'un foulet,
 T'arrapo Simoun al coulet,
 E, lou sarran, manjo sas gautos
 De poutous. — Brabe cor, te jautos
 Dal qu'a rimat per te trufa,
 Quand deuriòs lèng me rebufa.
 T' e n'ei-ti faitos de misèros
 A Saussan ! . . . Despei, mas prièros
 Soun toutos per tu, brabe amic,
 E per ta moulhè, ric à ric . . .

Dal tems, Marsal lous crayounabo ;
 Sa ma sul papiè blane boulabo.
 Fièbrous, tremblant ; un cop finit,
 Soun outis fouguèt counsumit,
 Tant de bon cor se i' escrimabo.
 Doria del plasé bababo.

Les pleurs vinrent aux yeux — du prieur, qui dit : « Les anges — joyeux du Ciel, quand j'arrivai, — me firent fête : cela me plut. — Mais je n'en fus pas heureux — comme me rend ce foireux ; — lui, plus imbécile qu'une bûche. — Ah ! si vous saviez comme cela me touche.

Il part, prompt comme un feu follet, — saisit Simon à plein collet, — et, le serrant, il dévore ses joues — de baisers. « Brave cœur, tu estimes — celui qui a rimé pour se moquer de toi, — quand tu devrais loin me repousser. — T'en ai-je fait, des misères — à Saussan ! . . . Depuis, mes prières sont toutes pour toi, bon ami, — et pour ta femme à égale mesure. »

En même temps, Marsal les crayonnait ; — sa main sur le papier blanc volait. — Eau, tremblant ; une fois fini, — son outil fut épuisé, tellement de bon cœur il s'y appliquait. — Doria de plaisir en perdait

Se rebiret barreto en ma,
 Digen :— Anan estre a dema ;
 Tournen, abats, à cementèri,
 Sans rampognos e sans misteri.
 Mé boli perdre mouu renoum
 De manjadouiro, s'a Simoun
 Pagni pas un fricot de tripos.
 Anen, campagnè, prend tas nipos
 E tous esclops, l'ajustaren
 La boullhabaisse, l'aigardent,
 Mai cagaraus salço d'aïoli.
 Faras nostre sieisième coli.
 Escarro m'aqui, gros budel ;
 Beiras que, quand on es fidèl
 Als trespasats, digus oublido
 Tant bel esplech. — E, santo bido,
 Fagneroun tal que s'èro dit.
 L'entarraire, boumbet fareit
 Junquos al gargallol, bufabo ;
 Gaufelho roujo, escarcallabo
 L'èl. Sa courdèlo al col
 De camiso naut, large et mol,
 Dins soun quier pelud enfounzabo
 Tant en dins que just l'escanabo.

la salive. — Se retournant barrette en main, — il dit : « Nous allons être à demain ; — retournons, abbés, au cimetière — sans façons et sans mystère. — Mais je veux perdre ma renommée — de gourmand, si à Simon je ne paye pas un plat de gras-doubles. — Allons, sonneur, prend tes nippes — et tes sabots : — nous y ajouterons la boullhabaisse et l'eau-de-vie, — ainsi qu'escargots sauce d'aïoli. — Tu feras notre sixième colis. — Hisse-toi la, gros bedeau : — tu verras que, quand on est fidèle — aux trépassés, personne n'oublie — si bel exploit. » Et, sainte vie, — ils firent tel qu'il était dit. — Le fossoyeur, ventre farei, — jusqu'à la trachée, soufflait ; — bubines rouges, il écarquillait — l'œil. Sa chevillière au collet — de chemise haut, large et mou, — dans son cuir poilu enfouçait — si profondément qu'elle l'étranglait. — De temps en temps un retour lui venait. — A grands

Tout cop un rebout i benio ;
 A grand peno lou retenio.
 A la fi, tant rette i mountabo,
 Tant un emboul aprehendabo.
 Que, penjan sas cambos al col,
 Se met a courre coumo un fol
 Sul cami de la Citadèlo...
 Pei, tals que mouquets de candèlo,
 Lous ensoutanats an foundut,
 Car moun rêbe s'es escoundut.

E. GLEIZOS.

Mountpelhè, aqueste 10 nouembre 1885.

efforts il le retenait.— A la fin, si fort ça lui montait,— tant un rejet il appréhendait,— que, prenant ses jambes à son cou, — il se met à courir comme un fou — sur le chemin de la Citadelle; — puis, tels qu'éclairs de bougie, — les ensoutanés ont fondu, — car mon rêve s'est évanoui.

E. GLEIZES.

Montpellier, le 10 novembre 1885.

VARIÉTÉS

UNE CORRECTION AU TEXTE DES SERMENTS DE STRASBOURG

Tout le monde a remarqué la construction singulière de ce membre de phrase du premier *Serment* : « si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si eum om per dreit son fradra salvar dift. » Littéralement : « Je défendrai ce mien frère Charles, et en aide et en chaque chose, comme on doit défendre son frère¹. » Évidemment la conjonction *et*, que nous avons soulignée, est de trop, et, d'autre part, on est obligé de suppléer, en traduisant, le futur du verbe ÊTRE : « je lui serai en aide en chaque chose. » Les pronoms « je lui » peuvent ne pas être exprimés dans l'ancienne langue, mais « serai » manque certainement. Dom Carpentier (*Gloss.* de Du Cange, verbo *aliudha*) traduit : « *ero illi adjutor.* » Il y a donc un mot de plus et un mot de moins qu'il ne faudrait. Personne ne s'est encore avisé que le mot qui manque pourrait précisément être le mot qui paraît en trop, si on le lit d'une certaine façon. Dans l'unique manuscrit qui nous ait conservé les *Serments*, le mot qui sépare *in aiudha* de *in cadhuna* est sans aucun doute *et*, sous la forme de l'abréviation bien connue qui est encore usitée dans les formules commerciales. Mais notre manuscrit n'est pas original; on peut donc supposer que, dans le manuscrit antérieur, *et* se trouvait en toutes lettres. Or, dans l'écriture du IX^e-X^e siècle, il est facile de confondre *et* et *er*. Le scribe du ms. de Paris a lu *et*, mais le texte devait porter *er* (*ero* de la traduction de D. Carpentier), première personne du singulier du futur archaïque d'*estre*. En rétablissant *er*, on rend le texte clair et correct : « si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha er in cadhuna cosa². » L'expression « in aiudha er » se retrouve d'ailleurs à la fin

¹ Pour donner de ce passage une explication telle quelle, il faut traduire : « et en l'aidant et en chaque chose. » Mais d'abord « en aide » tout seul n'a jamais pu signifier « en aidant. » Ensuite ce « en l'aidant » comprendrait tous les services que Louis le Germanique pouvait rendre à son frère et on ne voit pas bien ce qu'y ajouterait « et en chaque chose. » Ce serait l'équivalent du « de omni re scibili et quibusdam aliis. »

² Sans doute on attendrait : « et in aiudha *li er.* » Mais *li* n'est pas abso-

du second serment. Si ma conjecture est exacte, *er* est deux fois dans les *Serments*, et il devient difficile de lire *ier* dans « non li iu er », comme le propose M. Lücking en corrigeant « non lui ier. »

Le texte des formules latines publiées par Baluze (*Capitul.*, t. II, p. 48 et 208) me paraît confirmer mon hypothèse. La première est ainsi conçue : « nunsquisque nostrum paratus est ut suum fratrem, — ubicunque necessitas fuerit, et infra patriam, et foris patriam, aut per seipsum aut per infantem vel fideles suos, — et consilio et auxilio sic adjuvet sicut frater fratri per rectum facere debet. » *Ubicunque necessitas fuerit*, etc., est le développement de *in cadhuna cosa*, et le français et le latin rendent semblablement par une double expression l'idée du secours que les frères se promettent l'un à l'autre : *consilio adjuvare* répond à *salvar*, et *auxilio adjuvare* à *in aiudha estre*¹. Il en est de même dans la seconde formule de Baluze (II, 208), où les expressions latines répondent plus exactement encore aux expressions françaises : « illi sincerus auxiliator et cooperatores ero. »

L. CLÉDAT.

lument indispensable, et on peut toujours croire que le mot a été sauté par l'auteur du ms. de Paris ou par l'un des scribes intermédiaires. On est bien obligé d'admettre qu'il y a eu, au moins une fois, dans les *Serments*, omission de l'article. En tout cas, même sans *li*, la leçon que je suppose me semble préférable à celle que donne le ms. de Paris.

¹ On remarquera toutefois que *ET consilio ET auxilio* équivaut, comme construction, à *ET in aiudha ET in cadhuna cosa* du ms. de Paris. Si l'on attachait de l'importance à ce rapprochement, tout ce qu'on pourrait en conclure, c'est que l'auteur de la formule latine aurait eu sous les yeux un texte français contenant la même faute que le nôtre, et que, ne le comprenant pas mieux que nous, il l'aurait interprété en donnant à la phrase le seul sens possible, celui que rétablit notre correction.

BIBLIOGRAPHIE

Supplément à la Chrestomathie de l'ancien français (IX^e-XV^e siècles) à l'usage des classes, par L. Constance, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, lauréat de l'Académie française. — Paris, Vieweg, 1885 ; in-8.

Nous avons rendu compte, en septembre 1884, de la *Chrestomathie* de l'ancien français que venait de publier M. Constance : « Ce livre, écrivions-nous, est une œuvre sérieuse et qui peut exercer une heureuse influence sur l'étude de notre ancienne langue. L'auteur y a cherché l'exactitude et la rigueur scientifique demandées par les érudits, et en même temps la simplicité et l'abondance de renseignements demandées par les écoliers. » De ces deux résultats poursuivis : satisfaire les érudits, être utile aux écoliers, le premier et le plus honorable a été décidément atteint, le second est resté douteux. Les revues spéciales ont favorablement accueilli le livre, le jury d'agrégation de grammaire l'a fait, deux années de suite, figurer au programme de ce concours, l'Académie française enfin a accordé à M. C. une partie du prix Arclion-Despérouse ; pendant ce temps, les professeurs de l'Université, qui reconnaissent l'utilité de l'ouvrage, se plaignaient qu'il eût un peu trop les défauts de ses qualités, trouvaient insuffisants les secours qu'il offrait pour une étude nouvelle et malaisée, et ne le mettaient qu'en hésitant entre les mains de leurs élèves. Le devoir de l'auteur était tout indiqué : il s'est remis au travail et publie aujourd'hui un *Supplément*, qui achèvera de donner à sa *Chrestomathie* le caractère qu'elle doit avoir.

Le nouveau travail se compose de deux parties : la première contient la traduction des textes les plus anciens et les plus difficiles du recueil : les *Sermons*, la *Caution de sainte Eulalie*, les extraits du *Saint Léger*, de l'*Alcibi*, du *Voyage de Charlemagne* et de *Philippe de Thann*, enfin le *Sermon en vers* qui se trouve en tête de la septième section. La *Chanson de Roland* a été exceptée, la traduction qu'en a faite M. L. Gautier étant très-réputée.

La deuxième partie contient, pour chacun des textes de la *Chrestomathie*, une série de remarques, dont les unes ont un caractère philologique ou grammatical et élucident des difficultés générales de la langue, dont les autres sont surtout explicatives et élucident les difficultés particulières des passages à étudier. Les lecteurs trouveront

là bien des renseignements importants sur les dialectes et leur phonétique, sur la morphologie ou la syntaxe; des résumés concis et substantiels d'articles parus dans la *Romania* ou dans d'autres revues spéciales; des indications sur la littérature et la versification du moyen âge, qui complètent heureusement le *Tableau sommaire de la littérature* par lequel commence la *Chrestomathie*. M. C., et nous l'en félicitons, est de ceux qui tiennent grand compte de la critique. Nous avons demandé, pour chaque auteur ou chaque ouvrage dont un fragment était cité dans le recueil, un renvoi au passage de l'introduction où il en était fait mention; il ne s'est pas contenté de ce renvoi, il a fait précéder les notes sur chaque texte d'une notice sur ce texte, son caractère, la façon dont il nous a été transmis, le dialecte et, s'il y a lieu, le genre de poésie dans lequel il est écrit.

Voilà bien des facilités offertes aux apprentis romanistes; quelques critiques vont trouver qu'on leur offre trop, et que 207 pages de texte n'avaient pas besoin d'être accompagnées des 48 du *Tableau sommaire*, des 6 du *Tableau des flexions*, des 155 du *Glossaire* et des 112 en petit texte du *Supplément*. Ces critiques auront tort. Appelons de tous nos vœux le moment où des textes d'ancien français réussiront tous seuls à se faire lire et comprendre; mais hâtons ce moment en en faisant lire et comprendre, n'importe à quel prix.

Nous avons peu de critiques à adresser à M. C. Il a pris soin de réparer dans sa nouvelle publication les erreurs et les omissions qu'il avait commises dans la première; peut-être cependant la révision n'a-t-elle pas été assez complète. Ainsi celui qui lisait dans la *Chrestomathie* le *Comput de Philippe de Thaur* (p. 140, v. 49):

Aprof le vendresdi
Fut faiz li samadi.

était étonné de ne trouver au glossaire que *aprof*, forme du verbe *aprover*, ce qui ne lui donnait aucun sens. Il peut voir maintenant dans la traduction du *Comput* contenue au *Supplément* que *aprof* signifie *après*; mais pourquoi ne lit-il pas dans les notes l'étymologie *ad-prope*?

Quelques notes grammaticales sont rédigées d'une façon trop concise, et partant obscure, par exemple la note 20 sur les *Serments*, p. 22.

Enfin ce livre, étant destiné aux classes, ne devrait renfermer que les termes techniques absolument indispensables; est-il bon de parler à des élèves du *domaine* et du *parfait aoristique*? Comprendront-ils comment, dans *Maent*, *a* tonique a donné d'abord *Aa*, puis *par réfraction* *Aè*, etc.?

Nous souhaitons bon accueil au *Supplément* de M. C. Son succès

prouvera qu'on s'intéresse à notre langue et à notre littérature du moyen âge, et il permettra à l'auteur de la *Chrestomathie* d'en préparer une seconde édition, où les matériaux amassés par lui seront ordonnés d'une façon plus simple et définitive.

E. RIGAL.

CHRONIQUE

Nous recevons communication du programme ci-dessous, sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

Société ariégeoise des sciences, lettres et arts

CONCOURS DE PHILOGIE ET DE LITTÉRATURES ROMANES FOIX, MAI 1886

A l'occasion de la réunion du Félibrige d'Aquitaine, qui doit avoir lieu à Foix au printemps de 1886, la *Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, sous les auspices des Félibres, ouvre un concours de philologie et de littératures romanes.

Les dialectes parlés dans l'Ariège se rattachent au languedocien et au gascon. La Société ariégeoise, sans toutefois en faire une condition expresse, invite les concurrents à prendre de préférence des sujets se rapportant à l'un de ces idiomes ; elle recommande également le choix de travaux relatifs à la philologie et à la littérature patoises de l'Ariège.

Programme du Concours

PREMIÈRE PARTIE. — PHILOGIE

I. — Étude d'un dialecte ou d'un sous-dialecte d'une région ou d'une localité.

Cette étude peut comprendre un travail d'ensemble ou un travail restreint soit à des observations grammaticales ou phonétiques, soit à la composition d'un vocabulaire. Le dialecte peut aussi être considéré sous le rapport historique ou au point de vue de la situation actuelle.

En cas d'une étude grammaticale, on recommande :

- 1° De conjuguer un verbe patois appartenant à chacune des conjugaisons régulières ;
- 2° De conjuguer quelques verbes irréguliers.

II. — Recueil de chartes et autres documents anciens.

Indication des sources pour l'étude d'un dialecte ou d'un sous-dialecte.

III. — Détermination des limites d'un ou de plusieurs dialectes ou sous-dialectes.

En ce cas, il conviendrait de joindre une carte au mémoire.

IV. — Quelle méthode convient-il d'adopter pour fixer l'orthographe dans les dialectes méridionaux?

SECONDE PARTIE. — LITTÉRATURE

I. — Compositions poétiques.

II. — Compositions en prose.

Les œuvres en langue française ne seront pas admises à concourir.

III. — Etude sur la vie et l'œuvre d'un auteur ayant écrit dans un dialecte méridional.

IV. — Etude sur les productions en dialecte dans une région déterminée.

V. — Recueil de contes, légendes, traditions, proverbes, chansons, cantiques, Noël et d'autres œuvres, religieuses ou profanes, ayant une origine populaire et écrits en dialecte languedocien ou gascon.

Des récompenses spéciales seront réservées aux auteurs qui accompagneront un des recueils ci-dessus mentionnés d'une étude ou d'un vocabulaire appartenant au dialecte employé.

CONDITIONS DU CONCOURS

Des récompenses consistant en médailles, en fleurs de vermeil ou d'argent et en mentions, seront réparties entre chaque section, proportionnellement au nombre des concurrents.

Les auteurs peuvent concourir en même temps pour les deux parties du programme.

Les œuvres imprimées ou manuscrites seront admises à la condition de n'avoir concouru nulle part. Pour les œuvres imprimées, on ne recevra que celles éditées depuis le 1^{er} janvier 1885 ou en cours de publication à cette époque.

Le genre et le choix des sujets sont libres, à l'exception toutefois des sujets politiques, qui sont exclus.

Les auteurs conserveront la libre disposition de leurs œuvres.

Les envois devront être faits avant le 10 avril 1886, terme de rigueur, et adressés franco, à Foix, à M. le Président de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.

Un avis ultérieur fera connaître le jour de la distribution des récompenses.

Pour tous les renseignements, s'adresser, à Foix, à M. Pasquier, secrétaire général de la Société ariégeoise, et à M. Lafont de Sentenac, trésorier de la même Société.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATORZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXVIII^e DE LA COLLECTION)

—

DIALECTES ANCIENS

	Pages.
Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (<i>suite</i>) (C. CHABANEAU).	5, 53
Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés (<i>suite</i> <i>et fin</i>) (C. CHABANEAU).	72
Paraphrase des Psaumes de la Pénitence (<i>suite et fin</i>) (C. CHA- BANEAU).	105
Le Romanz de Saint Fanneu (C. CHABANEAU).	118, 157
Deux lettres inédites de Pierre de Chasteuil-Gallaup (C. CHA- BANEAU).	259

DIALECTES MODERNES

Lou Paradís de las belas-mais (<i>fin</i>) (A. CHASTANET).	24
Notes de philologie ronergate (<i>suite</i>) (DURAND DE GROS).	44
Contes populaires du Languedoc (<i>suite</i>) L. LAMBERT).	47, 124
Une version dauphinoise de l' <i>Escriceta</i> . E. GUICHARD).	89
<i>Lou Jounglaire</i> (A. ARNAVIELLE).	94
Sounets lagnais (A. CHASSARY)	129
André (LANGLADE).	135
La Mort d'un Pontoun (P. DES MARELLES).	138
As fraïres Montgoullie (A. FOURÈS).	283
Sounet unouristic (A. FOURÈS).	288
Salut as Ferriais (A. FOURÈS).	289
A'n Ombourat de Balzac (A. FOURÈS).	294
Soupet et Resoupet (É. GLEIZES).	296

VARIÉTÉS

Une correction au texte des Serments de Strasbourg (L. CLÉDAT).	309
--	-----

BIBLIOGRAPHIE

	Pages.
Très-humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puits-pelu (L. CLÉDAT).	149
La Chanson de Roland, nouvelle édition classique par L. Clédat (L. CONSTANS).	154
Supplément à la Chrestomathie de l'ancien français par L. Constans (E. RIGAL).	311

NÉCROLOGIE

E. Egger ; Obédénare.	101
-----------------------	-----

CHRONIQUE.	52, 102, 313
TABLE DES MATIÈRES.	315









PC

Revue des langues romanes

2

R4

t.27-28

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

